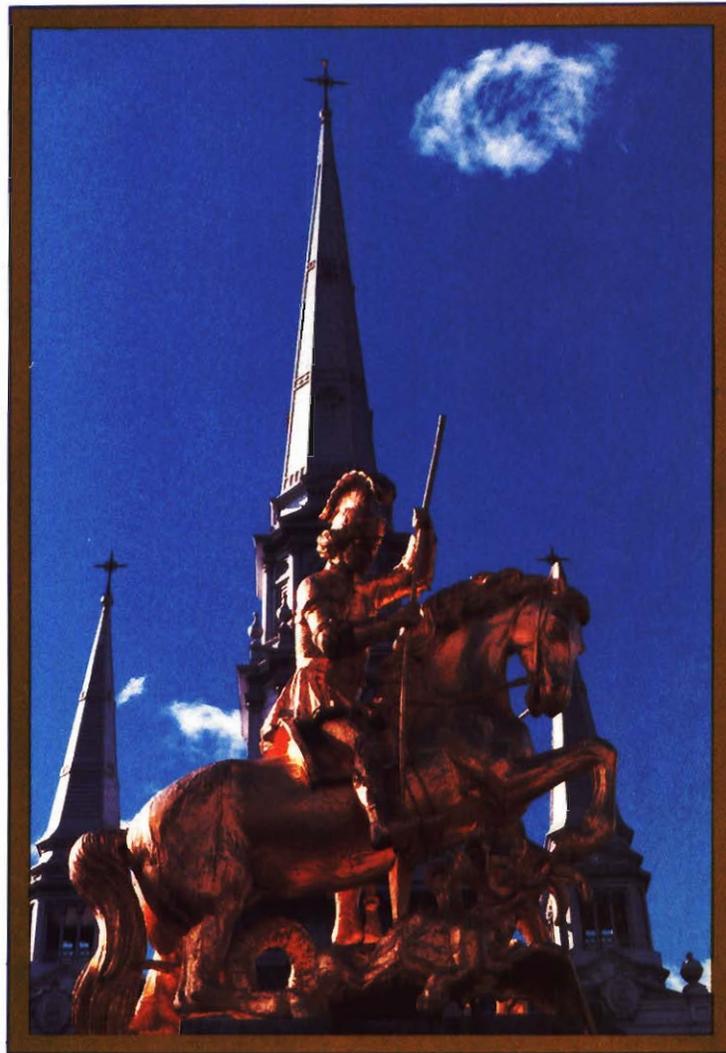


ANDRÉ GARANT

# À L'OMBRE DU CLOCHER



Paroisse Saint-Georges-de-Beauce

**À L'OMBRE  
DU CLOCHER...  
SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE**



ANDRÉ GARANT

**À L'OMBRE  
DU CLOCHER...  
SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE**



**150<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
DE L'ÉRECTION CANONIQUE  
1835-1985**

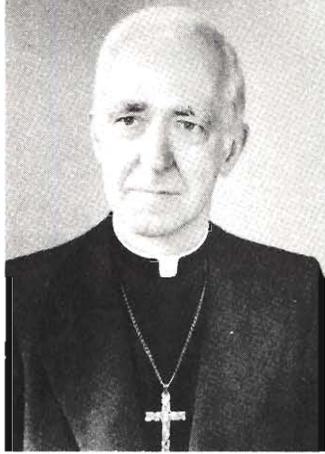
*Photo couverture* : Mme Claudette Marquis

ISBN 2-9800513-0-6

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 1985

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

© 1985 La Fabrique Saint-Georges-de-Beauce



*Louis-Albert Vachon, cardinal... et  
beauceron d'origine!*

*Québec, le 31 juillet 1985.*

*La paroisse de Saint-Georges de Beauce célèbre cette année le cent cinquantième anniversaire de son érection canonique.*

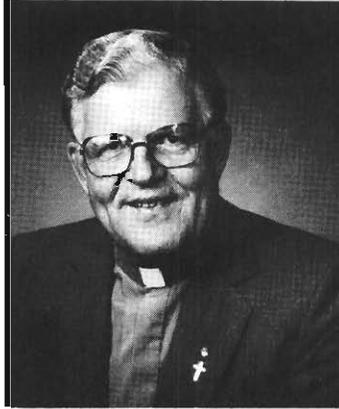
*C'est un événement plein de grâces et il convient en pareille circonstance de rappeler les débuts et les développements de cette communauté de foi, d'espérance, d'amour et de fraternité. Les riches traditions de famille, d'éducation chrétienne et d'intérêt au bien commun se sont maintenues admirablement. Elles ont largement contribué à faire des membres de cette communauté si vivante d'authentiques chrétiennes et chrétiens : des beaucerons à l'esprit de foi inaltérable, des apôtres au cœur de feu, des êtres d'excellence tout pleins de courage, d'initiatives, de légitime fierté, d'espérance indéradicible.*

*Ce m'est une gloire d'appartenir à ce peuple qui a déjà donné à notre Québec, à notre pays des personnalités religieuses et civiles remarquables dont le rayonnement a été des plus bénéfiques à notre société et à notre Église.*

*Que par la grâce de Dieu, cet arbre vigoureux continue, par l'aide et la présence du Christ vivant, de porter de tels fruits, d'humanité et de forte spiritualité, au cours des années à venir. Tel est mon vœu le plus ardent confié au Seigneur dans l'amour et la confiance.*

*+ Louis-Albert Card. Vachon*

Archevêque de Québec



Chers lecteurs de ce « Livre-Souvenir »,

*À l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'érection canonique de Saint-Georges de Beauce, c'est avec une joie débordante que je veux rendre hommage aux pionniers qui vinrent sur ce territoire fonder un nouveau centre de vie religieuse.*

*Je veux aussi rendre hommage aux premiers desservants et aux dix curés résidents, qui, secondés par des vicaires entreprenants, au cours de ce siècle et demi d'histoire religieuse, ont constamment soutenu, encouragé et dirigé par leurs sages conseils, leurs exemples et leur dévouement, les pionniers de cette paroisse et leurs descendants; grâce à eux, aujourd'hui, Saint-Georges continue d'être une paroisse avec une mentalité vraiment chrétienne.*

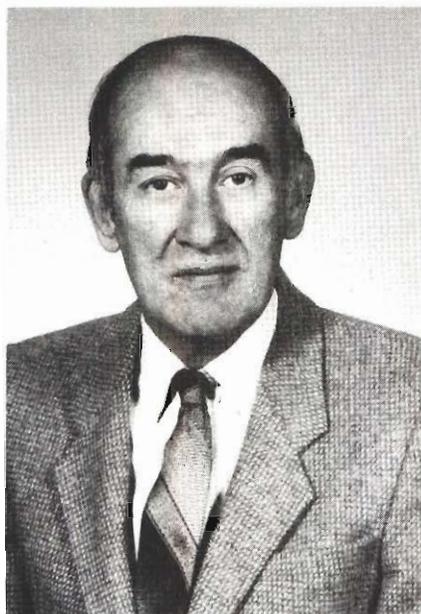
*En parcourant ce « livre-souvenir », si largement illustré par les divers groupements paroissiaux, il sera facile à tous de constater qu'il y a un bel esprit communautaire à Saint-Georges, et il faut en rendre grâce à la Divine Providence.*

*Comme curé actuel, je tiens à souligner le dévouement quasi héroïque des membres des différents comités qui ont préparé les Fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire et qui ont été si merveilleusement secondés par de nombreux bénévoles.*

*Puissent ces Fêtes aider la population actuelle à profiter des leçons de nos ancêtres et l'encourager à maintenir bien vivant cet héritage de foi, acquis au prix de tant de lutttes et de sacrifices.*

*Charles Cloutier, ptre, curé.*

Charles CLOUTIER, ptre, curé

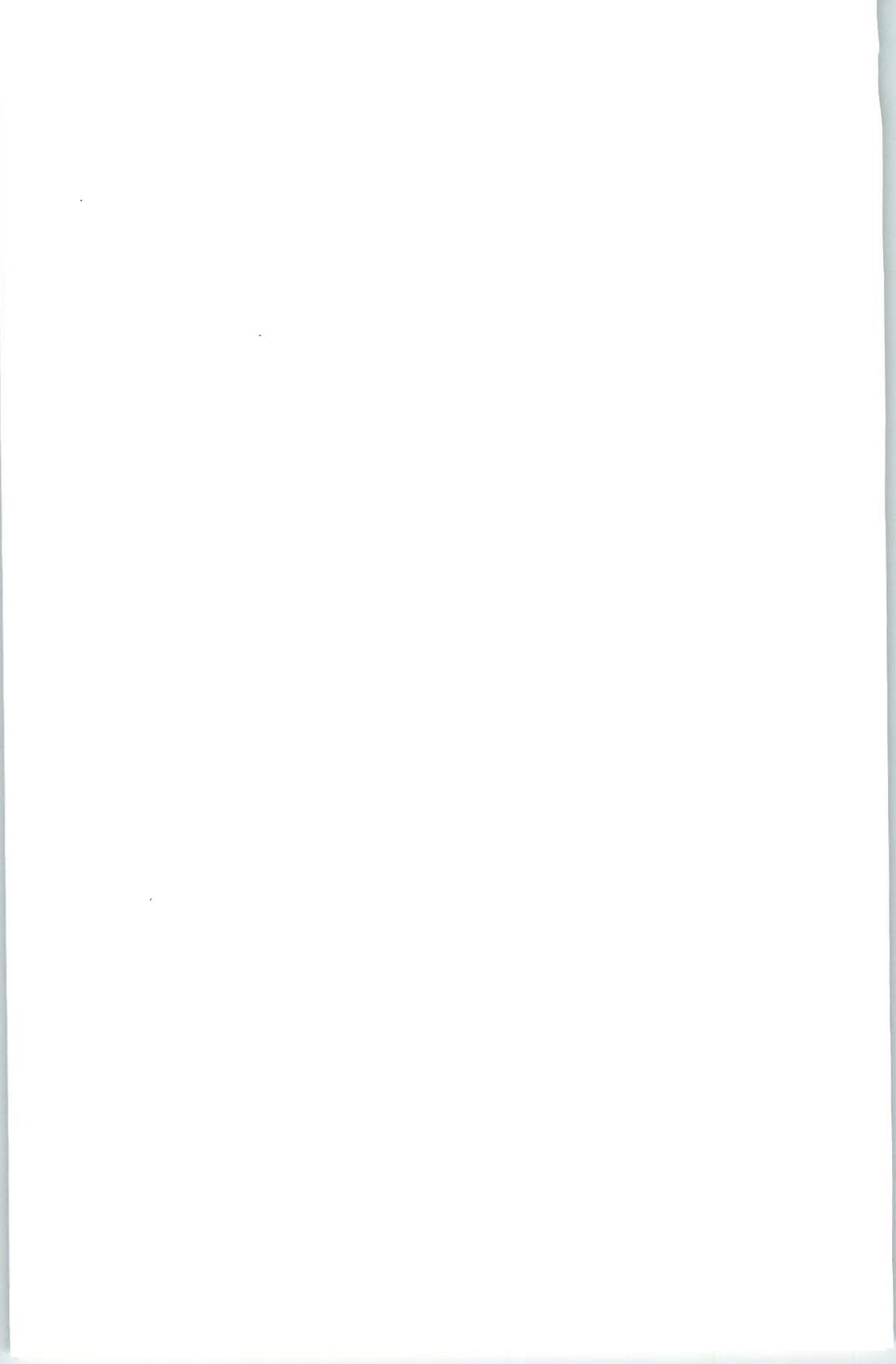


*En cette année du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'érection canonique de la paroisse, une armée de bénévoles s'est mise résolument à la tâche en vue de faire revivre cet esprit d'amour, d'attachement et de collaboration des Georgiens envers leur paroisse et leurs institutions.*

*Les fêtes de 1985 sont l'occasion de revivre ensemble notre passé, riche de l'héritage de nos ancêtres.*

*Puisse le présent volume-souvenir éveiller en nous le goût de la sauvegarde de notre patrimoine collectif. Merci à tous et chacun pour l'aide et la collaboration. Les générations futures ne s'en porteront que mieux.*

**Romuald RODRIGUE**  
*Président des Fêtes du  
150<sup>e</sup> anniversaire d'érection  
canonique*



## TABLE DES MATIÈRES

### PARTIE I

#### À L'OMBRE DU CLOCHER... PAR ANDRÉ GARANT

AVANT-PROPOS.....	17
1. Il y a 150 ans.....	23
2. La fondation :	
la première chapelle (1831-1862).....	27
le don de la terre de la Fabrique par George Pozer (1830).....	29
le décret d'érection canonique (16 octobre 1835)....	35
le premier registre.....	39
l'érection civile d'Aubert-Gallion (1856).....	46
les souvenirs d'un bedeau.....	49
Saint-Georges en 1854 .....	56
	11

3. Deuxième temple de Saint-Georges :	
première église de pierres (1862-1900) .....	63
les directeurs de chorale (1890-1985).....	68
le tournant du siècle.....	70
lettre de l'archevêque (1885) .....	71
4. Troisième temple de Saint-Georges :	
deuxième église de pierres (1900-1985...) .....	73
le décret de construction (1892) .....	75
l'acte de cotisation (1892) .....	76
la pierre angulaire (1900) .....	77
la bénédiction de l'église (1902).....	79
le carillon de 4 cloches.....	81
la crécelle .....	91
la restauration de l'église (1968) .....	92
les bilans financiers (1980-1984).....	92
5. Nos curés (1840-1985) :	
de Moïse Fortier à Charles Cloutier.....	99
le curé Beaudoin alias Jean-Sans-Terre .....	117
les chaussures d'autrefois.....	118
Les grandes boucheries.....	122
6. Les vicaires (1866-1985), les stagiaires et les diacres.....	131
7. Les syndics et marguilliers (1820-1985) .....	141
8. Les prêtres, enfants de la paroisse (1892-1985).....	145
9. Les religieux et religieuses nés à Saint-Georges.....	149
10. Les 11 paroisses issues de Saint-Georges (1871-1950)...	157
L'Assomption et ses 3 curés.....	163
11. Les cimetières catholiques.....	171
et protestants : Jersey Mills (presbytériens).....	179
Saint-Paul de Cumberland.....	184
St-Peters (Pozer) .....	190
12. Démographie et chronologie (1841-1984).....	195
13. Des trésors en art .....	213
Notre saint patron et son monument .....	215
Les grandes orgues (1910) .....	219
Les assurances .....	227
Nos artisans locaux.....	228

14. Souvenirs d'un p'tit gars des années '20.....	233
le collège.....	237
le couvent.....	241
les Polonaises (1947).....	242
le Parc des 7 Chutes.....	243
l'hôpital.....	245
15. Nos manies religieuses.....	247
16. Un brin d'histoire.....	253
17. Et demain ?.....	303
APPENDICE: Pleins feux sur la famille Pozer (1785-1985)...	307
BIBLIOGRAPHIE.....	317

## PARTIE II

### REFLETS DE SAINT-GEORGES

Le Conseil paroissial de pastorale de Saint-Georges.....	321
Les Sœurs du Bon-Pasteur.....	327
Les Sœurs de la Charité de Saint-Louis.....	367
Les Frères de la Charité.....	373
Les Clercs servants.....	381
Les Congrégationnistes.....	383
La Fraternité de l'ordre des Franciscains séculiers.....	385
Les Femmes chrétiennes de Saint-Georges Ouest.....	387
La Légion de Marie.....	391
Le Comité paroissial missionnaire.....	393
La Rencontre (Biscum).....	395
Le Mouvement des Cursillos.....	397
Les Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc de Saint-Georges de Beauce.....	401
Le Cercle des Fermières de Saint-Georges Ouest.....	411
J.O.C. et J.O.C.F.....	417
Le Renouveau conjugal.....	421
La Vie montante.....	423
Le Club de l'Âge d'or de Saint-Georges Ouest.....	425
Les Chevaliers de Colomb 2283 Saint-Georges.....	429

Le Cercle Élizabeth Leseur Saint-Georges de Beauce .....	433
La Légion royale canadienne filiale 249 Beauce-Dorchester...	435
L'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce (Pavillon Notre-Dame).....	439
Collaboration Santé internationale (C.S.I.).....	449
Le Séminaire Saint-Georges.....	451
Le Congrès eucharistique de Saint-Georges (1938).....	457
La visite papale au Canada (septembre 1984).....	461
Les Fêtes du 150 <sup>e</sup> anniversaire de l'érection canonique (1985).....	465
Programme.....	466
Chanson-thème.....	472

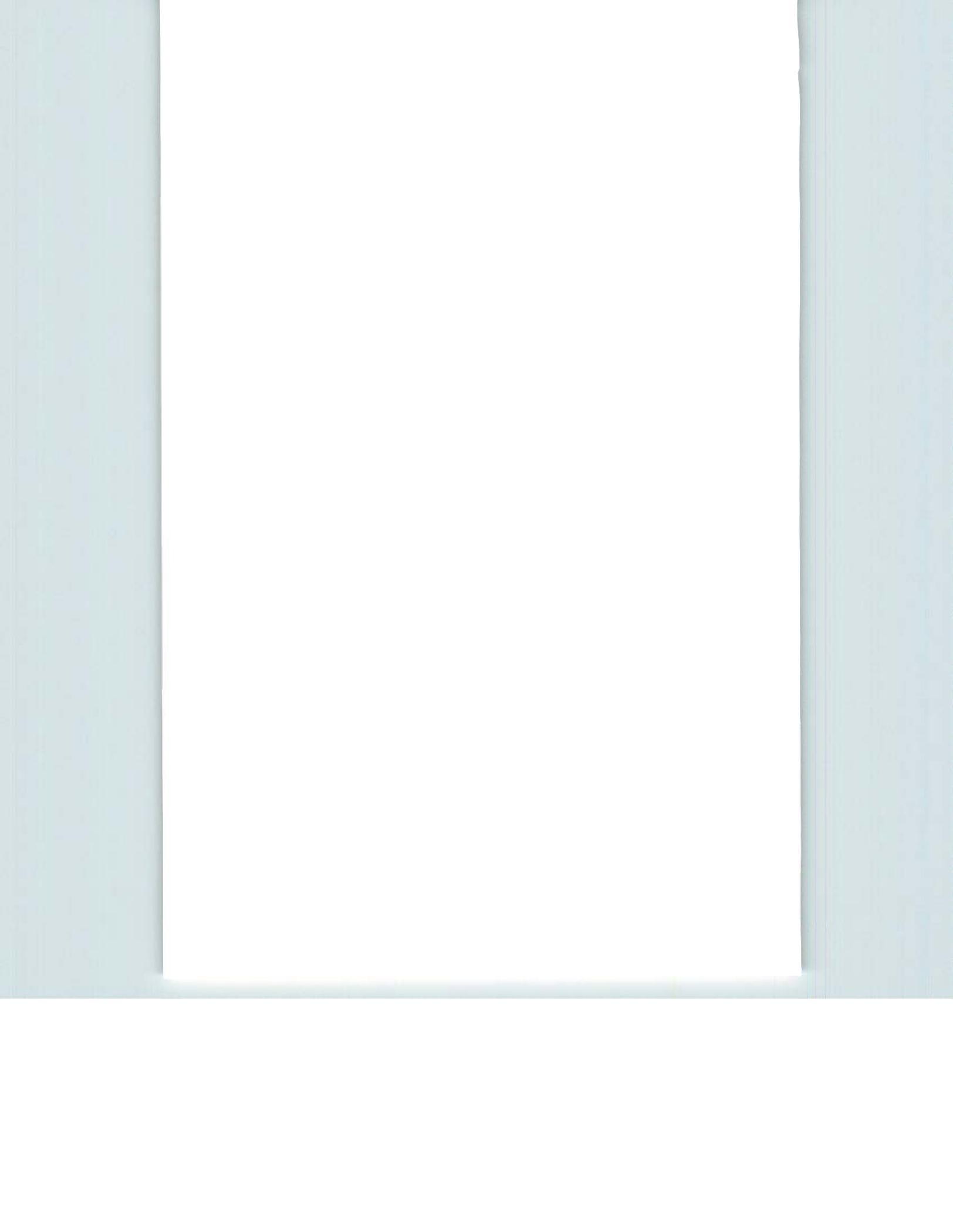
« Les gagne-petit et les femmes ont forgé, trop souvent dans l'ombre, l'histoire de Saint-Georges. Éternels oubliés: MERCI de vos sueurs, de votre persévérance. » (André Garant)



« Les individus passeront ; mais Saint-Georges demeurera et il sera ce que nous en ferons. À leur tour, nos enfants jugeront notre œuvre qui n'est qu'un chaînon de l'histoire ; à leur tour, ils tenteront d'enrichir ce PATRIMOINE COMMUN qui est le fruit de tant d'efforts et de tant de sacrifices.

Et Saint-Georges survivra pour continuer à faire la joie et la fierté de ses citoyens. »

(Saint-Georges d'hier et d'aujourd'hui,  
Roger Bolduc)





## AVANT-PROPOS

Qu'est-ce donc qu'une érection canonique ? Ce sont, grossièrement, les lettres patentes religieuses d'une paroisse, fondation ecclésiastique officielle... ce qui est différent de la construction d'une église. Naturellement, Saint-Georges existait avant même sa reconnaissance par l'archevêché. Avant 1822, la population de la future métropole de la Beauce se rendait à l'église Saint-François de Beauce (Beauceville)... cette dernière localité avait vu surgir la Chapelle Bernard dès 1765, une autre chapelle en 1784 et une première église de pierres en 1803 précédant celle d'aujourd'hui qui date de 1857.

Aussi, la Proclamation royale de 1763 ne rend pas la tâche facile à nos gens. Le passage du régime français au régime anglais, la confrontation des religions catholique et protestante, le changement de gouverneurs retardent à la fin de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle l'obtention de l'érection canonique de certaines communautés paroissiales.

En effet, 1835 verra poindre en Beauce une nuée d'érections dites canoniques telles : Saint-Elzéar, Saint-François, Saint-Georges. En 1831, l'acte 1 Guillaume IV, c. 51, sanctionné l'année suivante avait comme effet la reconnaissance civile des paroisses déjà exigées canoniquement par l'évêque. La requête de Saint-Georges d'Aubert-Gallion est dressée dès le 14 septembre 1831, mais la réponse affirmative n'est datée que du 16 octobre 1835, une semaine après Saint-François de Beauce.

Encore quelques années de maturation et on accordera en 1856, l'érection civile d'Aubert-Gallion, les seigneuries ayant été partiellement abolies par le gouvernement du Canada-Uni en 1854.

On se rappellera que le 24 septembre 1736, deux demi-seigneuries avaient été concédées à « Saint-Georges » par le gouverneur de la Nouvelle-France, Charles de Beauharnois et par l'intendant Gilles Hocquart: Gabriel Aubin de l'Isle se verra octroyer celle de l'Est, Thérèse de LaLande Gayon, veuve de François Aubert de la Chesnaye celle dite Aubert-Gallion sur la rive Ouest de la Chaudière.



*Inondation, juillet 1917, le ruisseau d'ardoise, la 1<sup>re</sup> Avenue, à gauche le terrain occupé par la Banque Royale.*

Quoi qu'il en soit, l'histoire du grand Saint-Georges a été en bonne partie publiée au fil des années par le notaire de Beauceville, Philippe Angers en 1927 (« Saint-Georges de Beauce et la famille Pozer », 96 pages), par l'avocat Robert Vézina et Philippe Angers en 1935 lors du centenaire de l'érection canonique (« Histoire de Saint-Georges de Beauce », 191 pages) et par Roger Bolduc en 1969 (« Saint-Georges d'hier et d'aujourd'hui », 174 pages) et en 1982 (« Essor d'une ville, Ville de Saint-Georges, 1907-1982, 127 pages). De plus, M. Bolduc nous a déjà donné en 1972, ses « Biographies de Beauce-Dorchester-Frontenac », entre autres. Le civil et le religieux s'y côtoient. *1985 nous donnera l'occasion d'approfondir quelque peu le profil religieux de Saint-Georges de Beauce.*

M. Roger Bolduc est alors mandaté par le Comité du 150<sup>e</sup> anniversaire pour écrire ce volume. Riche de son expérience passée, il ébauche à peine son travail. Malheureusement, la maladie le cloue à l'inactivité en été 1985 ; le 25 août il décède. En juillet, on fait alors appel à un autre natif de Saint-Georges, André Garant fils de feu Lucien Garant à William et de Simone Bourque à Alfred... poursuite des recherches, rapaillage, retouches, ajouts, toilette finale.

L'histoire religieuse d'une localité : une mine de renseignements fort intéressants. Au siècle dernier, tout gravite autour de la religion. Le curé et ses vicaires font office de confidents, de professionnels de l'âme, de bergers sous « toutes » ses formes... le domaine civil chevauche bien souvent le religieux. Même si tout n'a pas été relaté, une autre facette de l'histoire de notre patelin, de notre petite patrie aura été sauvée de l'oubli.

Ainsi nos registres paroissiaux auront été réouverts au complet... une fois par génération. La mémoire de nos aînés aura été mise à profit... *la tradition orale, une richesse collective à valoriser ! Merci aux empressés collaborateurs : M. Romuald Rodrigue, M. Benoît Fecteau, M. Victor Rodrigue, les responsables de mouvements, le personnel du presbytère, la population en général, héritiers d'une souvenance collective qui ne veut pas mourir.*

Ce 150<sup>e</sup> anniversaire est l'affaire du grand Saint-Georges, même si le 22 juin 1950, l'Est était érigé canoniquement sous le vocable de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie.

Fixons ces églises de l'Ouest et de l'Est de Saint-Georges, à l'ombre desquelles nos pères et mères, véritables bâtisseurs de

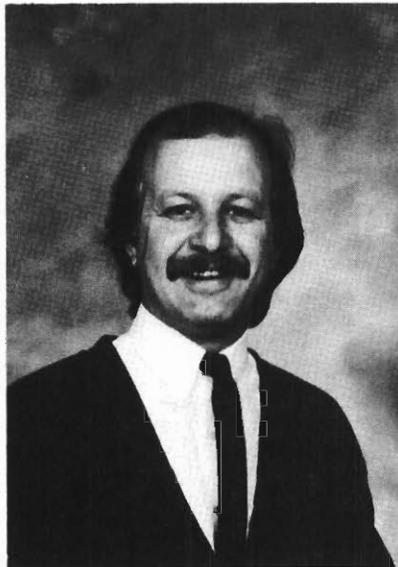
notre ville, dorment. Nos anciens reconnaîtraient-ils Saint-Georges? Qu'en penseraient les Albéric Rhéaume, Eugène Roberge, Ludger Dionne, Joseph Bérubé, Thimothée Fiset, Octave Papillon, Pierre King Provost, Frédéric Morency, Fernand Michaud, Edgar Houde, Édouard Lacroix, Émile Paquet, Kenneth Pozer, Alfred Rodrigue, Mathias Dutil, Wilfrid Maheux, Joseph Pomerleau, Rémi Bolduc, Camille Rodrigue, les curés Dionne, Bernier, Fortier, Beaudoin et tous nos disparus? Leurs épitaphes nous crient, voix cristallines du passé: « Souvenez-vous... »

Or, depuis une vingtaine d'années, Saint-Georges devient de plus en plus cosmopolite. Carrefour, visages nouveaux, nouveaux arrivants, nouvelles idées, nouvelles croyances... à l'image de cette fin de XX<sup>e</sup> siècle.

Leçons d'hier. Guide présent d'un avenir individuel et collectif meilleur.

**André GARANT**

*Octobre 1985*



PARTIE I

**À L'OMBRE  
DU CLOCHER...**





## 1. IL Y A 150 ANS...

Avant 1835, Saint-Georges était plutôt connu sous les toponymes de Sartigan ou de la Famine. Les seigneuries Aubert-Gallion et Aubin de l'Isle forment son vaste territoire : en tout ou en partie, les paroisses actuelles de Saint-Côme, Saint-René, Saint-Honoré, Saint-Martin, Saint-Prosper, Saint-Benoit, Saint-Philibert, Notre-Dame de la Providence ou Touffe de Pins, Saint-Simon, Saint-Jean de la Lande, l'Assomption et plusieurs cantons. Les missionnaires et les curés voisins exercent leurs ministères encore plus loin jusqu'à Jackman, Waterville, Whitefield, Augusta et Portland dans le Maine. En 1841, le premier curé de Saint-Georges d'Aubert-Gallion, l'abbé Moïse Fortier, passe 15 jours dans cet État prospère de la Nouvelle-Angleterre, et un mois en 1842. La Beauce fournissait alors annuellement des ouvriers à toutes ces places.

Au moment où commence ce récit, c'est le quatrième seigneur d'Aubert-Gallion qui est en place : *Jean-George Pfozter*, successeur de Marie-Thérèse de la Lande Gayon, de Marie-Anne Josephite de l'Estringant de Saint-Martin et de sa fille Charlotte-Marie-Anne Joseph Aubert de la Chesnaye, et de William Grant. Ainsi en 1807, le Sieur Pozer résidant à Québec, devient propriétaire de la seigneurie. *Véritable fondateur de la paroisse de Saint-Georges*, il fit élever un moulin à farine dès 1818 et un manoir en 1830. Un peu plus tard en 1848, les 189 colons allemands, traversés d'Europe par M. Pozer, sont presque tous disparus... en 1856, seuls les Pozer, Munkel, Kail et Bieder restent. Pendant ce temps, les

premiers colons se sont multipliés de sorte qu'ils forment une très large partie de la population locale.

En 1799, onze censitaires occupent la seigneurie d'Aubert-Gallion presque tous en provenance de Saint-François de Beauce. En 1802, vingt-deux habitants y sont répertoriés. Vers 1835, la population de Saint-Georges est limitée à 176 familles, soit environ 500 communiants; en 1851, le recensement donne 1 394 Georgiens dont 1 155 canadiens-français, 120 canadiens non français, 22 anglais, 16 écossais, 52 irlandais, 29 allemands et autres, 1 262 catholiques, 132 protestants et... 186 maisons de bois. Les premiers registres de la paroisse Saint-Georges datés de 1841, montrent 102 baptêmes, 14 sépultures et 11 mariages, soit un surplus de naissances de 88.

D'autre part, depuis la Conquête de 1760, les Anglais se sont appropriés notre territoire. Politique de frictions. Or, l'année 1835 nous donne pour la Beauce de l'époque, deux députés originaires de Sainte-Marie: Pierre-Elzéar Taschereau (26 octobre 1830 au 24 novembre 1835) et son neveu Joseph-André Taschereau (12 décembre 1835 au 27 mars 1838). Saint-Georges fait partie du Bas-Canada. La guerre civile des Patriotes éciatera en 1837 sur le bord du Richelieu. Le Rapport Durham suivra en 1839. Une nouvelle constitution, l'Acte d'union, sera mise en pratique dès 1841. La démographie de cette période démontre qu'à l'échelle du pays, les anglophones l'emportent pour la première fois. Il faudra attendre 21 ans après l'érection canonique, soit en 1856, pour voir la municipalité d'Aubert-Gallion érigée civilement: Alexis Morin en sera le premier maire.

St Georges le 9 1870

A partir du onze de novembre dernier  
1879 je promets payer intérêts à huit  
pour cent par année, sur le prix de vente  
du lot n.º 8 concession St Jean, Paroisse  
à William M. Boyer

La  
Alexis X Morin  
Maire

Jeunis M. Georgeann Boyer }

Le premier maire d'Aubert-Gallion « promet »...

À cette époque, avant la fin de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les gens sont confinés dans leur paroisse respective, car les déplacements sont difficiles. Pour descendre à Québec, ils doivent faire le trajet en canot ou par des sentiers tracés en pleine forêt par les Abénaquis. Vers 1830, on construit le « Kennebec-Road », amélioration et prolongement de la célèbre route Justinienne... Québec-Boston plus vivable ! Au moment de la fondation de Saint-Georges, un réseau de diligences offre le voyage Québec-Boston en 4½ jours (10 \$ Québec-Skowhegan). Aussi, il n'y a pas de pont qui enjambe la Chaudière à la hauteur de Saint-Georges : on utilise un bac.

Pour mieux illustrer les difficultés de ces longs voyages, *voici le récit d'un émigrant irlandais* et de sa famille, qui quitta sa patrie pour venir refaire sa vie dans le Maine.

Au début de 1815, Patrick McCollor, son épouse, son fils de 2 ans Bernard et sa fille Nancy âgée de 6 mois, quittent Derry en Irlande en direction du Canada puis du Maine. La traversée dure 6 semaines et 3 jours jusqu'à Québec. De là, ils montent à Saint-Georges où ils demeurent jusqu'au mois d'octobre. Ils décident alors de continuer leur voyage pour Madison, Maine. Mme McCollor était la deuxième femme à tenter ce trajet à pied ; la première, Mme Probes, était précédemment morte de fatigue et de froid.

Ils apportent des provisions pour six jours, mais le voyage durera douze jours. Mme McCollor porte un paquet de trente livres et son bébé de six mois. Son mari porte une charge de soixante livres et s'occupe du petit Bernard. Après six jours de marche, couchant à la belle étoile, souffrant du froid et de la faim, les pieds meurtris, ils arrivent à la fourche de la Kennebec mais ne trouvent pas de pont.

Rien d'autre à faire que de traverser à la nage. McCollor traverse d'abord avec les paquets et la petite Nancy sur son dos ; puis il revient chercher sa femme ayant eu soin d'attacher Bernard à un arbre afin d'éviter la noyade. Hurlant de peur, le pauvre enfant est vite consolé par le retour rapide de son vaillant père.

Descendant ensuite la rivière, tout exténués, ils arrivent quatre ou cinq milles plus loin à un endroit appelé « The John Stuart Place ». Ils y trouvent refuge dans une hutte. Ils déterrent par après des plants de patates qu'ils font cuire en remerciant Dieu de ne pas les laisser mourir en leur procurant gîte et nourriture.

Revigorés, ils repartent. Une petite agglomération de maisons en bois rond, dénommée Bingham. Leur véritable point d'arrivée sera « Albert Mannerly Farm » ; McCollor s'y établit et y élèvera une belle famille de 10 garçons et deux filles.

Longtemps après, un de ses descendants vint s'établir chez nous, où son nom devint McCollough ! *Les immigrants, un atout pour notre localité actuelle!* La misère de nos ancêtres, leur ténacité ! (Récit authentique raconté au frère Adjuteur vers 1935 par Mme Joseph Paquet, née Élis).

Revenons aux habitants de Saint-Georges du siècle dernier. La plupart vivent de la terre : légumes, lin, chanvre, maïs, seigle, blé, orge, sarrasin et avoine. On fabrique de la toile d'excellente qualité avec ce lin et ce chanvre qu'on exporte jusqu'à Québec. Les chaussures sont faites de peaux d'animaux domestiques. Pas de problème pour affronter l'hiver car la forêt toute proche fournit abondamment d'animaux à fourrure.

La population est quand même pauvre ; en 1834, de fortes pluies et des gels successifs affligent la région de Saint-François et de Saint-Georges surtout. L'époque des loisirs est bien loin ! Le pain noir.

La forêt fournit du travail « en masse » pour nos pionniers. Bûcherons, équarisseurs, charretiers. Sir John Caldwell exploite le long de la Chaudière et de la du Loup. En 1846, Hans Denaston Breakey et son beau-frère Charles King obtiennent quelques concessions forestières.

C'est aussi toute l'époque de Michaël Cahill. Il bâtit un des premiers hôtels de la Beauce à Jersey Mills... site actuel du Motel l'Igloo. La première « voiture » américaine passa par là, le 11 septembre 1830.

Côté scolaire avant 1820, plusieurs colons savent lire et écrire : surtout les Anglais, Irlandais et les Allemands, fraîchement débarqués d'Europe. Dès 1832, le professeur John C. Nell prend en charge une école anglaise... bien avant nos institutions canadiennes-françaises.

On sait déjà que les « futurs » Georgiens se rendent à Saint-François de Beauce pour les services religieux. Très onéreux !

C'est dans ce contexte grouillant que les premières démarches sont entreprises pour doter Saint-Georges d'une véritable paroisse catholique.





## **2. LA FONDATION**

### **La 1<sup>re</sup> chapelle (1831-1862)**

« Ces géants fameux que furent nos pères dans la foi ». Eccl. 44,1

C'est sous l'administration sacerdotale du curé de Saint-Joseph, Antoine Lamothe (desservant à Saint-François de Beauce de 1785 à 1810), qu'arrivèrent les premiers censitaires de Saint-Georges.

Presque tous venaient de « Beauceville » et y retournaient pour faire leurs Pâques et assister aux offices religieux. La vie à Saint-François de Beauce grouillait depuis un certain temps : une chapelle levée dès 1765, au confluent de la Chaudière et du Ruisseau Bernard, remplacée par celle de 1784 (à l'emplacement du presbytère actuel), et même une première église de pierres en 1803... l'église d'aujourd'hui date de 1857.

Donc, jusqu'en 1822, les habitants de Sartigan, de la Famine, vont de temps à autre à l'église de Saint-François. En 1820, plusieurs Allemands sont morts dans un terrible incendie à Saint-Georges ; le seigneur Pozer informe les autorités religieuses de son désir d'y voir s'établir dorénavant des Canadiens français. Le 26 novembre 1820, Pozer promet même à l'archevêque une chapelle par l'entremise du desservant Primeau.

Les archives de notre paroisse ont conservé cette lettre de Mgr Plessis au « curé » Primeau de Saint-François, datée du 15 décembre 1820 :

« Je ne vois nulle difficulté de donner une chapelle à La Famine, mais pour en fixer la place, il faudrait connaître le terrain, c'est sur quoi je n'ai nulles données. La pointe au confluent des deux rivières m'a paru un fort joli endroit. Mais serait-il assez éloigné de votre église et assez au centre des habitations présentes ou à venir tant de ce fief que de ceux d'alentours qu'il s'agirait de détacher de Saint-François, en laissant à cette dernière paroisse une étendue de trois lieues carrées. Instruisez-moi sur tout cela et j'irai en avant. Une chapelle catholique attirerait des tenanciers catholiques, mais je doute que des protestants fussent attirés par une chapelle de leur culte ; ils ne sont pas aussi religieux que les nôtres. C'est donc un mauvais argument que vous a fait là le seigneur de l'endroit dans l'espoir de vous épouvanter, mais n'importe. »

En 1822, le révérend messire Charles-Joseph Primeau, curé de Saint-François de septembre 1816 à janvier 1826, vient célébrer *la première messe à Saint-Georges*. La maison de Jean Fortin sert de lieu de rassemblement temporaire ; la pointe de La Famine et de la Chaudière... c'est presque exactement à l'endroit où l'on voit actuellement le pont de la rivière Famine. Cette situation durera neuf ans.

La maison privée de Fortin n'est pas une chapelle. L'abbé Primeau juge cela peu convenable. Il entend ériger une vraie chapelle du côté ouest de la Chaudière, sur la terre donnée alors verbalement par le seigneur Pozer. Plus tard, le 1<sup>er</sup> novembre 1854, le deuxième curé de Saint-Georges, Antoine Campeau, affirme dans une circulaire à son évêque :

« 36. Il existe des titres de cette terre, lesquels portent la date du 29 octobre 1830, du 17 mars 1836 et du 17 février 1842.

37. Ces titres ont été enregistrés au greffe le 23 février 1842. »

**Donation d'un terrain à Mgr Signay, par  
Georges Pozer, le 29 octobre 1830**

« Par devant les notaires publics en la province du Bas-Canada résidents à Québec, soussignés :

Fut présent, Georges Pozer, écuyer, seigneur de la seigneurie d'Aubert-Gallion, d'autres lieux, demeurant à Québec, lequel a volontairement donné par donation entre vif et irrévocable en la meilleure forme que faire se peut et s'oblige garantir de tous troubles, dons, douaires et tout autre trouble et empêchements généralement quelconques, excepté néanmoins des troubles qui pourraient survenir au donateur ci-après mentionné, par des actes authentiques, lesquels actes ledit Sieur Pozer annule, par ces présentes autant que faire se peut, et l'Illustrissime et Révérendissime Joseph Signay, Évêque de Fussola, coadjuteur de Monseigneur l'évêque de Québec, et curé de Québec, demeurant à Québec, à ce présent et acceptant, non en sa qualité d'Évêque, ni curé, mais pour lui personnellement donataire et pour ses héritiers et ayant cause, savoir : 1° Un lopin de terre situé en la seigneurie d'Aubert-Gallion, dans le district de Québec, dans le domaine de la dite seigneurie, au lieu appelé vulgairement la Famine, consistant en trois arpents de front sur dix arpents de profondeur, borné par devant au chemin du Roi, par derrière et d'un côté au nord-est au domaine du dit Seigneur donateur et d'autre côté au sud-ouest à John Kable, avec ensemble la bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

2° Un autre lopin de terre situé au même lieu, de trois arpents de front sur la profondeur qu'il peut y avoir à prendre du chemin du Roi qui divise ledit second lopin de terre du premier lopin ci-dessus désigné, à gagner la rivière Chaudière, rejoignant d'un côté au nord-est au dit domaine, et d'autre côté au sud-ouest au dit John Kable, circonstances.

Tel et ainsi que le tout est actuellement sans aucune exception et dont et du tout le dit donataire se déclare satisfait et content pour avoir le tout vu et visité appartenant au donateur par titres valables qu'il déclare avoir devers lui et dont il s'oblige aider ledit donataire ses héritiers et ayants cause toute fois qu'il sera nécessaire.

Pour par ledit donataire, ses dits héritiers et ayant cause jouir, faire et disposer des prémisses ci-dessous en pleine propriété et en commencer la jouissance à compter de ce jour à l'effet de quoi ledit donateur lui cède et transmet tous les droits de

propriété et autres qu'il a et peut avoir sur les dits lopins de terre en la Censive et Mouvance du domaine de la dite seigneurie Aubert-Gallion relevant du dit donateur et chargé envers lui du cint seulement sans aucune autre rente ni redevance quelconques.

Cette donation faite à la charge par le dit donateur de clore seul à ses frais exclusifs les susdits lots de terre là où il se trouvera voisin du dit seigneur et métayennement avec ses autres voisins.

Cette donation faite à la charge par le dit donateur d'entretenir seul, ses hoirs et ayants cause, à perpétuité, à ses frais exclusifs, les routes, chemins et ponts dont les susdits lopins de terre pourraient être chargés en raison de leur étendue, de manière que le dit donataire ni ses héritiers et ayant cause ne puissent être jamais troublés pour raison de tel entretien, qui ne sera obligé qu'à l'entretien du chemin qui est sur le front des dits lopins de terre. Cette donation a été ainsi faite pour donner à mon dit Seigneur donataire un témoignage authentique de l'affection que le donateur lui porte. Telle était en outre la volonté du dit donateur averti de l'insinuation.

Car ainsi, etc., promettant, etc. Obligeant, etc. Renonçant, etc. Fait et passé à Québec étude de Mtre Parent, l'an mil huit cent trente, le vingt neuvième jour du mois d'octobre après-midi et ont signé lecture faite.

**Georges POZER**

**Joseph SIGNAY, Év. de Fussola, Co.adj.**

*Curé de Québec*

**F. X. VAILLANCOURT**

**Ant. A. PARENT, N. P.**

\* \* \*

Le même curé Campeau continue :

« 44. La chapelle a été construite en 1823, mais les travaux suspendus pendant six ans, ne l'ont fait finir qu'en 1831. »

Le 9 février 1824, des habitants de La Famine adressent requête à Mgr Plessis : garder la chapelle là où elle est. On sait déjà que le Saint-Georges d'alors se nommait La Famine, au sens large. Le lendemain, onze requérants réattaquent en reconfirmant leur position de la veille tandis que trente-sept « demandent le transport d'icelle sur le terrain de Joseph Rodrigue », terre voisine du



*Manoir Gendreau (Jersey Mills) et membres de la famille Gendreau. M. Gendreau avait marié une demoiselle Cahill.*

domaine seigneurial, le long du chemin du moulin. Cependant, ces derniers prennent en considération les dépenses et la chicane que cet imbroglio occasionne. Le curé Primeau ne sait plus à quel saint se vouer... que veulent les paroissiens de Saint-Georges? Vont-ils se «brancher»?

Le terrain donné par le sieur Pozer fait trois arpents de front par quarante de profondeur. En 1969, Roger Bolduc avance au sujet de cette chapelle: «Elle devait être placée à l'endroit où s'élève maintenant la statue équestre de saint Georges.»

Le 11 février 1824, Alexis Paquet, porte-parole des protestataires va rencontrer en personne le premier archevêque de Québec, Mgr Joseph-Octave Plessis. On accuse le curé «de» Beauceville, M. Primeau, de pencher politiquement pour William Pozer, fils du seigneur. Or, Jean George Pfozter a donné cinquante louis, i.e. 200 \$, pour la construction de la chapelle.

Le 12 février, l'évêque ne veut pas trancher la question. Il trouve injurieuse l'attaque faite contre M. Primeau. Le 1<sup>er</sup> mars 1824, les habitants de La Famine devront avoir pris clairement position, entre eux!

La bataille ne fait que s'engager. Le 8 juin 1827, le groupe du statu quo reconferme sa position à l'archevêché: vu la pauvreté de

l'époque, il est dans l'ordre des choses d'accepter définitivement le terrain gratuit et les sommes d'argent données par le seigneur.

Le 8 juillet 1827, l'autre groupe de protestataires reconfirme son désir de voir la chapelle au moulin, mais les signataires consentent à la bâtir où l'évêque le voudra. On est d'accord et on ne l'est pas!!!

« Actuellement (1827), la chapelle est levée et couverte en planches, mais telle qu'elle est levée, elle devrait être défaire pour être refaite plus solide. »

Monsieur Primeau a changé de cure, mais c'est toujours un curé de Saint-François, Toussaint-Victor Papineau, qui dessert Saint-Georges, Sartigan si l'on veut. Les curés Decoigne et Leduc y passeront aussi. Par contre, le 24 janvier 1831, le desservant Louis-Antoine Montminy écrit à son évêque, Bernard-Claude Panet :

« Ayant l'intention d'aller dire la messe à la *nouvelle* chapelle de Saint-Georges, de temps en temps, la semaine seulement, car je me crois incapable de le faire le dimanche, et les habitants semblent exiger que je fasse les voyages à mes frais. Votre Grandeur voudrait-elle bien avoir la bonté de me dire si je suis obligé à cela, ou si je puis exiger que les habitants viennent me chercher toutes les fois que besoin sera. »

Le 29 janvier, par retour du courrier :

« ... vous pourriez le faire tous les 15 jours ou trois semaines. (...) Mon secrétaire va tâcher de vous trouver une pierre sacrée pour votre chapelle de Saint-Georges. »

Le 26 janvier 1831, le curé de Saint-Joseph de Beauce, Louis Poulin, *bénit la chapelle Saint-Georges*.

Le terme « Saint-Georges » est ainsi officialisé. Une nouvelle époque. Le 29 janvier 1831, nos pionniers supplient « Sa Grandeur » de leur accorder un curé résident, « mais en attendant ils réservent au curé une chambre convenable et décente. » Ils promettent même de construire, dès l'été 1831, presbytère et dépendances. Un cimetière serait de mise! Ils demandent ni plus ni moins la séparation d'avec Saint-François, car :

« de la dite chapelle à l'église de Saint-François il y a environ 4 lieues, ce qui est très onéreux pour eux, lorsqu'il s'agit des derniers sacrements à recevoir, d'aller chercher le desservant... »

Le 14 septembre 1831, les tenanciers de la seigneurie Aubert-Gallion, des fiefs Cumberland, Sainte-Barbe et de Saint-Charles de la Belle Alliance, demandent l'érection canonique de *la paroisse de Saint-Georges d'Aubert-Gallion*. On y fait miroiter les 400 communiants c'y établis et :

« ils peuvent fournir en dimes 200 minots de froment, 20 de pois et 45 d'avoine. (...) Sont à 14 milles de Saint-François... »

Le 5 octobre 1831, le curé Antoine Valade de Sainte-Marie bénit la première cloche « Georges Louis » de 540 livres. *C'est donc en l'honneur du bienfaiteur Jean George Pfozter que la paroisse prend le vocable de Saint-Georges*. Un protestant aura donné son nom à une paroisse catholique !

Le 6 juillet 1834, le desservant Montminy se fait bouder par Saint-Georges. Le 18 août, M. Montminy déclare que les Georgiens sont trop pauvres (agriculture en piètre état) pour soutenir un curé... la chapelle est trop petite, car il y a maintenant 500 communiants.

Pour bien imaginer cette première chapelle, référons au curé Campeau, à Saint-Georges du 5 octobre 1845 au 27 septembre 1857 :

- « 38. La *chapelle* a 50 pieds de longueur, 30 en largeur et 12 en hauteur.
39. Elle est en bois.
40. Elle n'a point de chapelles latérales, il y a deux petits autels de chaque côté du maître-autel, à l'un desquels sont les services de l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie. L'autre est sous l'invocation de Saint-Jean Baptiste, patron de la tempérance de cette paroisse, et c'est à cet autel que se disent toutes les messes de la société de tempérance.
41. Il n'y a aucun tableau, il n'y a que des images lithographiées.
42. Il y a dans le bas de la chapelle une armoire où sont placées les choses nécessaires pour baptiser les enfants en été, mais je ne sais si l'on peut nommer cela des fonds baptismaux.
43. Il n'y a pas de confessionnaux dans la chapelle, l'exéguité du local ne le permettant pas. Dans les concours, un certain nombre de grilles sont mises à la disposition des confesseurs.

46. La sacristie a 20 pieds en largeur, 20 pieds en longueur et 9 en hauteur.
47. Elle est pourvue des choses essentielles au culte.
48. Elle est en bois.
49. Elle va de pair avec la chapelle.
50. Le *presbytère* a 36 pieds de longueur, 10 pieds de hauteur sur le solage, 9½ pieds entre les deux planchers.
51. Il a été bâti en 1838.
52. Il est en bois.
53. Il est tout à l'usage du curé.
54. Les paroissiens ont leur salle à part; un côté sert de logement au bedeau, et c'est là que se retirent les femmes; les hommes occupent l'autre côté.

Le précieux et minutieux curé Campeau continue toujours de dévoiler à son évêque :

55. Le presbytère a subi depuis quelques années des réparations qui le rendent assez convenable. Le renouvellement prochain de la couverture en bardeaux va, le printemps prochain, le rendre plus propre à l'extérieur.
56. Le *cimetière* a 120 pieds de front sur 50 de profondeur (béni le 11 octobre 1840 par le curé Fortier).
57. Il y a une grande croix au milieu.
58. Il est entouré d'une clôture solide.
59. Il y a une place convenable pour les sépultures des enfants morts, sans baptême et autres.
60. Les *bancs* de l'église sont vendus à la rente annuelle.
61. Le revenu annuel qu'en retire la Fabrique varie de 30 à 35 louis.
62. Le revenu annuel que retire la Fabrique du conseil est de 25 à 30 louis environ (le louis équivalait, en 1854, à 4 \$ de notre monnaie).

Sentant l'hostilité montée, le desservant Louis-Antoine Montminy multiplie les démarches auprès de Mgr Joseph Signay en vue de l'érection canonique en bonne et due forme de Saint-François (obtenue le 9 octobre 1835) et de Saint-Georges. Il voit enfin ses efforts couronnés de succès...

\* \* \*

Le 16 octobre 1835 arrive enfin l'érection canonique de Saint-Georges d'Aubert-Gallion. Le registre des requêtes H, 211A, p. 165r

à 167r des archives de l'archidiocèse de Québec (A.A.Q.) conserve une copie de ce précieux document. L'original a sûrement passé au feu à la fin des années 1850, lors de l'incendie du presbytère. Voici la teneur de ce décret qui marque la naissance religieuse « officielle » de Saint-Georges de Beauce :

Québec, 16 octobre 1835.

**Décret canonique de la paroisse  
de Saint-Georges d'Aubert-Gallion.**

Joseph Signay, par la miséricorde de Dieu et la grâce de la Ste-Vierge, évêque catholique de Québec, aux fidèles de ladite paroisse :

À tous ceux qui les présentes verront, savoir faisons que vu :

La requête présentée à notre illustre prédécesseur, en date du quatorzième jour de septembre mil huit cent trente-et-un, au nom de la plupart des tenanciers des seigneuries d'Aubert-Gallion et d'Aubin de Lisle, cette dernière comprenant les fiefs Cumberland, Sainte-Barbe et Saint-Charles de la Belle Alliance, connues vulgairement sous le nom de Saint-Georges d'Aubert-Gallion, comté de Beauce, district de Québec, demandant l'érection d'une paroisse dans les dites seigneuries, pour les raisons y énoncées :

2/ Notre Commission en date du huit juin 1833, chargeant monsieur Joseph Lacasse, curé de Saint-Henri de Lauzon, et l'un de nos archiprêtres, de se transporter sur les lieux, après avertissement préalable, de vérifier les énoncés de la requête susmentionnée, et d'en dresser un procès-verbal « de commodo et incommodo ».

3/ Les certificats signés Jean Poulin et François-Xavier Ponsant, d'une annonce faite le dimanche, premier février dernier, aux habitants réunis pour le service divin, à la chapelle du dit lieu de Saint-Georges d'Aubert-Gallion, et à l'église de Saint-François d'Assise de la Beauce, convoquent les habitants des dites seigneuries à une assemblée, pour le mardi suivant à neuf heures du matin, en la sacristie de ladite chapelle.

4/ Enfin, le procès-verbal « de commodo et incommodo » du dit Mr. Joseph Lacasse en date du troisième jour du dit mois de février, constatant et vérifiant dans toutes leurs parties les faits énoncés dans la requête sus-datée :

En conséquence, nous avons érigé et érigeons par les présentes, en titre de cure et de paroisse, sous l'invocation de Saint-Georges, martyr, dont la fête se célèbre le 23 avril, les susdites seigneuries d'Aubert-Gallion et d'Aubin de Lisle, comprenant une étendue de territoire d'environ six milles de front sur la rivière Chaudière, sur environ douze milles de profondeur, borné vers le nord-est au Township de Shenley; vers le sud-est, partie au dit Township de Shenley, partie à celui de Jersey et partie aux terres non concédées de la Couronne.

Pour être la dite cure et paroisse de Saint-Georges entièrement sous notre juridiction spirituelle, à la charge par les curés ou desservants qui y seront établis par nous ou nos successeurs, de se conformer en tout aux règles de discipline ecclésiastique en usage dans ce diocèse, principalement d'administrer les sacrements, la parole de Dieu et les autres secours de la religion aux fidèles de la dite paroisse; enjoignant à ceux-ci de payer aux dits curés de la dite paroisse, ou desservants, les dîmes et obligations telles qu'usitées et autorisées dans ce diocèse, et de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel.

Mais comme le présent décret est purement ecclésiastique, et ne peut avoir d'effets civils qu'autant qu'il sera revêtu de Lettres patentes de Sa Majesté, nous recommandons très positivement aux nouveaux paroissiens de la dite paroisse de Saint-Georges qu'ils aient à se pourvoir à cet effet auprès de Son Excellence le Gouverneur de cette province.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre secrétaire, le seize octobre mil huit cent trente-cinq.

(L. S.)

(Signé) Jos. SIGNAY, *Évêque Cat. de Québec*  
Par Monseigneur

(Contre-signé) C. F. CAZEAU, *ptre secrétaire.*

\* \* \*

L'érection canonique ne donnera pas encore de curé résident! M. Montminy, le 30 août 1836, plaide à son évêque son incapacité de continuer à servir deux paroisses érigées canoniquement... à la fois. Dix-sept lieues jusqu'à Saint-Georges qui ne lui a fourni que 50 minots de blé l'année dernière.

Le 24 juin 1837, des gens de Saint-Georges se plaignent de M. Montminy qui leur dit qu'il les dessert « parce qu'il le veut bien. » La majorité des paroissiens n'a pu faire ses Pâques, etc. En octobre 1837, à l'époque de la guerre civile des patriotes, Montminy change de cure, quitte la région... son frère, Édouard Montminy lui succède.

On s'active à Saint-Georges. Faut avoir « notre » propre curé ! Le 4 octobre 1838, le *premier presbytère* est debout et couvert ; livrable au printemps pour 55 louis.

Le 7 mars 1840, on adresse (on la connaît l'adresse !) requête à Mgr Signay en vue d'obtenir un curé : le presbytère est bâti, mais non encore crépi, dangers moraux, mauvais chemins... Le notaire Michel Dostie contresigne.

Le plus ancien syndic de la chapelle, Joseph Grenier, prête sa maison pour la signature du contrat d'engagement « pour subsistance du curé tel que demandé par l'évêque. » Nous sommes le 24 août 1840 ; le 16 octobre, les tarifs établis sont expédiés à notre évêque :

- 1) Sépultures : Enfants : 3 chelins et 11½ sols ; adultes : 12 chelins, 36½
- 2) Grande messe : 12 sols et 6 deniers ; sans service : 21 sols, 9 ; avec libera : idem plus 1/3 au bedeau ; sépulture dans l'église : 29 sols et 12.

On peut conclure que l'abbé Moïse Fortier est arrivé en octobre 1840, à titre de *premier curé permanent*. M. Fortier n'est ordonné que depuis 3 ans. Il arrive de son premier vicariat de Maskinongé... à 27 ans, il accède à sa première cure à Saint-Georges. L'abbé Fortier peut être taxé de missionnaire, car les cantons avoisinants et l'État du Maine le voient arrivé de temps en temps : il y fait même des prônes en anglais aux Irlandais, reconforte les Canadiens français exilés.

Le 8 décembre 1840, la *première Fabrique Saint-Georges* demande, toujours à l'évêque : une chapelle plus grande pour les enterrements... 30 pieds plus long, avec jubé. L'évêque sait fort bien les piètres finances de la paroisse, et la dette du presbytère. « Ils ne peuvent entrer un corps dans la chapelle à cause des allées trop petites. »

La paroisse se structure :

— 200 associés de la Propagation de la Foi (juin 1841).

- Inauguration du chemin de la croix le 8 juillet 1841, par le curé Louis Poulin de Saint-Joseph.
- Demande d'une société de la Sainte Vierge.
- Requête de 2 grandes allées dans la chapelle où il y a 24 bancs avec jubé (19 décembre 1841). Donc demande de l'allonger sur le côté droit.



*Représentation de la première chapelle de Saint-Georges dont la construction débuta en 1823 pour être terminée en 1831. Au premier plan, on voit le presbytère et à droite l'école. Dessin du Frère Adjuteur.*

Dans « Saint-Georges d'hier et d'aujourd'hui », Roger Bolduc présente une peinture représentant cette toute première chapelle de 1831 : chapelle, sacristie, cimetière, presbytère et l'école. Un siècle plus tard, dans les années 1930, le frère de la Charité Adjuteur esquisse le tout. Ce religieux enseignait aux garçons du village, dans le vieux collège incendié depuis. Il se sert de la tradition orale, de la mémoire des vieux paroissiens. Il note les versions des témoins visuels de cette chapelle, démolie en 1862. Il rencontre aussi ceux qui en ont entendu parler par leurs parents. Après quelques ébauches corrigées, il recueille leurs impressions. La voûte du presbytère Saint-Georges renferme deux de ses fascicules, truffés de notes intéressantes. Cinquante ans après, il demeure un de nos informateurs indispensables. Par exemple, il

nous apprend que le maître-autel (en bois doré et marbré) de la petite chapelle fut transféré au collège.

Saint-Georges vivra des heures pénibles, car en mai 1845, le curé Fortier se noie à Saint-François. Le curé Édouard Bois de « Beauceville » assure l'intérim jusqu'en octobre 1845... le mercredi seulement ! Le 15 septembre 1845, 71 cultivateurs s'engagent à payer un supplément au futur curé... le 5 octobre arrive le deuxième curé, Antoine Campeau.

\* \* \*

### LE PREMIER REGISTRE

Le 1<sup>er</sup> novembre 1854, au 81<sup>e</sup> point, M. Campeau fait rapport à l'archevêché :

« M. Moïse Fortier, ayant été nommé premier curé de Saint-Georges dans l'automne de 1840, a dû avoir fait quelques baptêmes, mariages et sépultures jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1841. *Mais je ne trouve point de registres pour les derniers trois mois de 1840.* J'ai demandé à M. le protonotaire Burroughs s'il en existait un au greffe, il ne s'y trouve rien. *Que sont devenus ces actes ?* Je l'ignore. Auraient-ils été perdus, après le décès de ce premier curé, la chose est possible. Tout ce que je puis dire sur cette question, je le trouve dans les comptes du marguillier de 1840, où il est dit que la première sépulture faite dans le cimetière de Saint-Georges l'a été le 14 octobre 1840. Les registres qui sont entre mes mains depuis 1841 font foi que la première sépulture de 1841 a eu lieu le 14 janvier, le premier baptême le 24 janvier et le premier mariage le 16 février 1841. »

Ce premier registre mesure 11 pouces de largeur par 17 pouces ; pourtant Robert Vézina, en 1935, affirme qu'il ne fait que « 6 pouces de large par 12, est broché, a pour "couvert" un vieux carton gris. Le curé Moïse Fortier a pris plaisir à dessiner des têtes assez rudimentaires de vieux bonshommes. Le registre contient le sceau de la cour du Banc du Roi, et a été reçu par le juge Boivin. »

L'exemplaire actuel (1985) de notre voûte s'égrène du 14 janvier 1841 au 22 décembre 1857 ; il est intitulé « Registre des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Georges d'Aubert-Gallion A », 132 feuillets suivis des index. Sous une couverture de tissu brun à carreaux, on peut y lire à l'étiquette : « Reliure de Chs Hianveux, n<sup>o</sup> 4 rue Laval, près des Remparts, Québec. » Le

feuille 1 montre la signature de «Burroughs et Louis Fiset, protonotaires conjoints de la Cour supérieure de Sa Majesté pour le Bas-Canada.» Le feuillet 2 est toute une **RÉVÉLATION**:

«Nouveau duplicata. Pour venir en aide aux personnes dont les droits peuvent se trouver compromis par la destruction par le feu des registres de baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Georges d'Aubert-Gallion, dans le Cté de Beauce.»

Éd. BOIVIN, 27 nov. 1840  
Juge du Banc du Roi, Québec

L'authentique registre n° 1 tel que déposé aux archives publiques du Palais de justice de Saint-Joseph de Beauce.

deuxième feuille

A. 1.  
Edmond  
Labbie

Le vingt quatre jour du mois de  
septembre l'an de la Liberté  
de la France cent dix huit  
Edmond fils légitime de Joseph  
Labbie et de Catherine Gauthier  
d'hab. de la ville de Saint-Joseph  
de Beauce, légit. par son acte de  
mariage du vingt deux jour  
du mois de septembre l'an  
de la Liberté cent dix huit  
de Joseph Labbie son  
père et de Catherine Gauthier  
sa mère.

B. 1  
Rodrigue  
Languette

Le vingt quatre jour du mois  
de septembre l'an de la Liberté  
de la France cent dix huit  
Rodrigue fils légitime de  
Joseph Rodrigue et de Marie  
Languette d'hab. de la ville  
de Saint-Joseph de Beauce, légit.  
par son acte de mariage du  
vingt deux jour du mois de  
septembre l'an de la Liberté  
cent dix huit de Joseph Rodrigue  
son père et de Marie Languette  
sa mère.

B. 2  
Nadison  
Languette

Le vingt quatre jour du mois  
de septembre l'an de la Liberté  
de la France cent dix huit  
Nadison fils légitime de  
Joseph Rodrigue et de Marie  
Languette d'hab. de la ville  
de Saint-Joseph de Beauce, légit.  
par son acte de mariage du  
vingt deux jour du mois de  
septembre l'an de la Liberté  
cent dix huit de Joseph Rodrigue  
son père et de Marie Languette  
sa mère.

Premier feuillet

1. Le quatorze janvier, mil huit cent  
 quarante & un, nous prêtre, curé, paroissien, avons inhumé  
 dans le cimetière de la ville le corps de M. Beland, fils légitime  
 de Joseph Labbe, cultivateur, & de Euphrasie Paulin  
 légitime, en cette paroisse, âgé de quatre ans. Présent  
 Joseph Lucette & Joseph Dubé, qui ont déclaré de nous  
 signer. M. Fortin D. C.

3. 1. Le vingt quatre janvier, mil huit cent  
 quarante & un, nous prêtre, curé, paroissien, avons baptisé, &  
 été le parrain, de légitime mariage de Pascal Bombigne, &  
 Estimation, & de Angélique Lafond, de cette paroisse. Parrain  
 Roger Lafond; marraine Marie Tanguay, qui, ainsi que le pr

Registre n° 1 déposé au presbytère Saint-Georges.

1. Le seize février, mil huit cent quarante &  
 un, après la publication de trois bans de mariage faits au  
 presbytère de nos deux paroisses, & en la présence de troisième  
 degré de consanguinité accordés par le vicaire Joseph  
 Signay, Curé de Québec, en date du vingt janvier, entre  
 Auguste Papin dit Laframboise, natif de l'Annis, Québec, de cette  
 paroisse, d'une part, & Adélaïde Bombigne, natif de cette  
 paroisse, fille majeure de Pierre Bombigne, cultivateur, & de  
 Joseph Adélaïde Dupuis, de cette paroisse, d'autre part,  
 ne s'étant élevé aucun autre empêchement que celui  
 troisième degré de consanguinité, nous prêtre, curé, paroissien  
 avons reçu leur consentement au mariage & leur  
 nous la célébration sacramentelle, en présence de Pierre Lafond  
 curé, & Boniface Papin dit Laframboise, frère de l'époux, & de  
 Bombigne & Joseph Bombigne, frères de l'épouse, lesquels & les  
 époux, ont déclaré me avoir signé. M. Fortin D. C.

Registre n° 1 déposé au presbytère Saint-Georges.

Donc, on fait rapport ici du deuxième presbytère, celui de 1860, incendié, avant même son inauguration... emportant en fumée le premier registre de la paroisse Saint-Georges!

La première signature non cléricale au premier registre est celle d'une femme de Saint-François, Émilie Champagne, marraine le 14 mars 1841 (B. 6, 3<sup>e</sup> feuillet).

Le premier paroissien de Saint-Georges qui signe se nomme Édouard Scully, le 13 avril 1841; il est le parrain d'une baptisée, Alexandre Sands. Le 12 juillet 1841, Sophie Paquet, qui épouse Jean Fortin, laisse la première « griffe » canadienne-française au registre : Pierre Paquet.

Ce premier registre, déposé actuellement dans la voûte de notre paroisse, est officiel, mais n'est qu'une copie, un duplicata :

- les signatures des curés Moïse Fortier, Antoine Campeau et Charles-Godefroy Gaudin sont les 3 seuls (sur 11) à ne pas être les véridiques. Au presbytère de Beauceville et au Palais de justice de Saint-Joseph de Beauce, les archives nous le prouvent. Incendie de 1860 prouvé par l'authenticité des 8 autres signatures de nos curés suivants.
- le format du premier registre : à Saint-Georges 11" × 17", en 1935 M<sup>c</sup> Robert Vézina donne 6" × 12", celui du Palais de justice 8" × 13½"... l'authentique est bien celui de Saint-Joseph, mais on prend maintenant conscience que le feu a déjà fait des ravages au presbytère Saint-Georges (la preuve est faite par des consultations « sur place »).
- les quelques actes signés à Beauceville par Moïse Fortier, dès son arrivée en 1840, rendent le registre n<sup>o</sup> 1 mal classé. En effet, ces actes qu'on disait introuvables sont en bonne partie au registre de la paroisse Saint-François (c'est là qu'est ce véritable registre n<sup>o</sup> 1) : le protonotaire Boivin, en date du 27 novembre 1840, feuillet 1 de 1841, au Palais de justice de Saint-Joseph écrit :

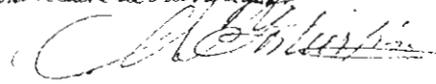
« Moïse Fortier curé *defservant* dans l'Église paroissiale de la communion catholique romaine de la paroisse Saint-Georges d'Aubert-Gallion ».

Ce terme « desservant » implique qu'à son arrivée, M. Fortier continuait la pratique à Saint-François, d'octobre 1840 à janvier 1841.

Pour une compréhension plus juste de l'histoire religieuse d'ici, on peut facilement référer aux archives paroissiales de Saint-François de Beauce. Beauceville doit, elle à son tour, référer dans certains cas au presbytère de Saint-Joseph. À titre d'exemple, consultons le registre 4 (1837-1844) du presbytère de Beauceville : après le 27<sup>e</sup> mariage de l'année 1840, célébré par le curé Édouard Montminy de Beauceville, le 17 novembre 1840, on retrouve curieusement ceci au 75<sup>e</sup> feuillet, baptême 143, daté du 9 octobre 1840 :

B. 143 -  
Marie  
Desanges  
Péquet

soixante quinzième feuillet 99:  
Le neuf Octobre mil huit cent quarante, Moïse Fortier, curé de la paroisse  
de Saint-Georges, a légitimé le mariage de Henry Péquet, cultivateur au fief de Royalie  
Bellevue, de la paroisse de Saint-Georges, et de Marie Jeanne Baptiste Dollinger, maraîcher  
à Marie-Julie qui, ainsi que le père, ont déclaré en avoir connaissance.



Registre paroissial de Saint-François de Beauce.

À n'en pas douter, un filon important de l'histoire georgienne se trouve dans les registres de Beauceville. *Il s'agit bel et bien du même Moïse Fortier*, premier curé de Saint-Georges.

Les registres de la paroisse Saint-Georges, eux, ne montrent la signature de Moïse Fortier que le 14 janvier 1841... le 9 octobre 1840, on constate que Moïse Fortier commence à signer registre... à *Saint-François*!

Sur ce même 75<sup>e</sup> feuillet apparaissent les baptêmes 143 à 150 inclus, les sépultures 37 et 38, les mariages 28 et 29. Le feuillet 76 montre les baptêmes 151 et 152... du 9 octobre 1840 au 17 novembre de la même année. Le 77<sup>e</sup> feuillet donne la sépulture 41 du 3 décembre 1840, les baptêmes 165 du 6 décembre 1840 et le 166<sup>e</sup> du 9 décembre, toujours en 1840. Enfin, le feuillet 78, daté du 29 décembre 1840, dévoile le baptême 175.

Donc du 9 octobre au 29 décembre 1840, l'abbé Moïse Fortier signe dans les registres de Beauceville : 13 baptêmes, 3 sépultures, 2 mariages. Ces 18 actes ne sont pas tous applicables à la paroisse Saint-Georges, car quelques-uns concernent Saint-François de Beauce même.

*Comment se fait-il que ces dits actes fassent partie des archives de Beauceville*, du moins ceux concernant Saint-Georges en 1840, à l'époque où la chapelle Saint-Georges est terminée depuis 1831, à l'époque où l'érection canonique de notre paroisse est chose acquise depuis 5 ans déjà!

Plusieurs avenues s'ouvrent à nous :

- Au tout début de sa nomination à Saint-Georges, l'abbé Fortier part en mission en Nouvelle-Angleterre. Ce qui peut expliquer partiellement son « absence » des registres de Saint-Georges en 1840.

- À Beauceville, sa signature la plus ancienne remonte au 9 octobre 1840 : peut-on conclure que l'abbé Fortier soit arrivé en Beauce ce 9 octobre 1840... ou à peu près ! Entre le 29 décembre 1840 et le 13 janvier 1841, M. Fortier n'apparaît nulle part dans les registres de Beauceville et de Saint-Georges... était-il trop occupé par l'organisation de sa nouvelle cure de Saint-Georges?... délaissant par le fait même ces actes d'archives au curé de Beauceville, telle que la coutume « acquise » depuis le début de ce XIX<sup>e</sup> siècle ? !
- Peut-on invoquer le jeune âge (27 ans) du nouveau curé, la trop lourde besogne pour un « seul » homme, inexpérimenté de surcroît ?
- À Saint-François, le curé Montminy est seul pendant son mandat, sauf 2 actes signés par M. Huot et un acte par Léon Gingras. Donc, l'abbé Fortier n'est pas vicaire à Beauceville pendant cette période. Cependant, il se considère probablement davantage comme « desservant » de Saint-Georges que comme véritable curé... même si un presbytère trône à Saint-Georges depuis 1838 !
- L'examen graphologique des actes de Moïse Fortier enregistrés à Beauceville, démontre une écriture plus rapide, moins soignée, plus stylisée à Beauceville qu'ici. Pressée, confuse d'entrer, à *Beauceville*, le 9 octobre 1840, une suite d'actes, tout de suite *après* le curé de Beauceville qui interrompt les siens le 17 novembre 1840... actes intercalés non chronologiquement !
- À Beauceville, l'écriture « différente » de l'abbé Moïse Fortier laisse voir une signature indiquant « M. Fortier ptre », en 1840. À Saint-Georges, le même Moïse Fortier signe (?) le premier registre ainsi : « M. Fortier ptre c. » Ce petit « c », abréviation de « curé », prend une *importance énorme* ! À Beauceville, desservant ; à Saint-Georges, curé !!!
- Ces 18 actes de 1840, à Beauceville, sont d'une main d'écriture à peine semblable les uns les autres... imitation d'écriture, retranscription des actes par un autre membre du clergé ? Il est clair et net que ce premier registre est authentique quant aux actes eux-mêmes, faits en duplicata à la suite du feu de 1860. Ainsi, les signatures de Moïse Fortier et d'Antoine Campeau et du curé Gaudin ne sont pas les leurs, mais bien celles des protonotaires Burroughs et Louis Fiset. Les registres de Beauceville nous donnent

heureusement leurs « griffes » véritables ! Le Palais de justice le confirme.

De toute façon, on pourrait donc retrancher certains baptêmes, mariages et sépultures des registres de Beauceville et en rajouter à Saint-Georges... sauf que tout ce beau monde a défilé dans l'église paroissiale de... Saint-François de Beauce ! Ainsi, un peu plus de lumière sur les débuts beaucerons du premier curé de la paroisse Saint-Georges.

Mais comment expliquer que la première sépulture faite dans le cimetière Saint-Georges, selon les procès-verbaux des marguilliers, remonte au 14 octobre 1840, que les registres de Saint-Georges n'en fassent pas état, que Saint-François enregistre en bonne et due forme cette même sépulture du 14 octobre 1840 (Adélaïde Thibodeau, épouse de Gabriel Maheu, âgée de 23 ans, décédée le 13, enterrée dans le cimetière du lieu «... de Saint-François !)... *registres mal tenus, juridictions paroissiales pas assez établies.*

Enfin, le véritable registre n° 1 de notre paroisse (classeur 69 du Palais de justice de Saint-Joseph) contient les actes du 14 janvier 1841 au 6 juillet de la même année : les 23 premiers feuillets sont remplis, les feuillets 24 à 26 inclus renferment le « répertoire de 1841 », les feuillets 27 à 30 inclus sont vierges, tels que reçus à Québec le 26 janvier 1842. Le titre de ce petit cahier gris : « Registre de l'année 1841 Saint-Georges ».

\* \* \*

Revenons au 29 décembre 1846, où le curé Campeau manifeste le désir de se servir de la quête de l'Enfant-Jésus pour couvrir la grange en bardeaux. Accordé le 5 janvier 1847. Le 23 juillet 1850, notre curé demande un tabernacle. En octobre 1851, le presbytère de 1838 sera réparé ; le curé déboursa de sa poche les retouches à la grange. Le 18 octobre 1854, ça prendra une résolution de la Fabrique pour terminer l'ouvrage du presbytère ! Les années passent, les événements se housculent, la population grossit.

Le 24 novembre 1854, les démarches repartent de plus belle en vue de constructions nouvelles : église et presbytère. L'Est et l'Ouest s'opposent de nouveau. L'Est de la Chaudière à cause de l'éloignement de la concession Harbottle (Cumberland), etc. Les riches et influents capitaine Fortin et son fils exposent le délabrement de la chapelle actuelle et des bâtisses attenantes ; François

Poulin et le magistrat irlandais catholique Thomas Redford assurent que le seigneur Pozer s'engage (à nouveau) à fournir le bois nécessaire à la construction de la chapelle. Et pourtant, ce ne sera qu'un siècle plus tard, en 1950, que les paroisses de l'Est et de l'Ouest se sépareront définitivement. Passons sous silence la demande de construction d'une chapelle à Kennebec, dès 1855.

Dès septembre 1856, M. le curé Antoine Campeau charge son ancien confrère de classe, l'avocat Charles Delagrave, de « conduire la procédure auprès de Messieurs les commissaires » en vue de l'obtention de l'érection civile de Saint-Georges. La requête dument signée, est envoyée à Québec le 10 novembre. *Le 11 décembre 1856*, paraît la proclamation de l'**érection civile** de Saint-Georges, dans la « Gazette officielle » :

« Province du Canada

Victoria par la grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, défendeur de la Foi...

À tous ceux qui ces présentes verront. Salut :  
Georges-Étienne Cartier  
Procureur-Général.

... Nous confirmons et établissons les dites limites et bornes (déjà mentionnées dans l'acte d'érection canonique) comme devant être et demeurer celles de la dite paroisse de Saint-Georges et Nous avons ordonné et déclaré, comme par les présentes Nous ordonnons et déclarons la paroisse de Saint-Georges comme devant être ci-après une paroisse pour toutes fins civiles, en conformité des dispositions des susdites ordonnances et des susdits actes.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand Sceau de Notre-Dite Province du Canada.

À Notre Hôtel du Gouvernement dans notre Dite Cité de Toronto, dans Notre Dite Province, ce onzième jour de décembre, dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent cinquante-six, et de notre Règne le vingtième.

T. LEE TERRILL, *secrétaire*  
Par ordre.»

C'est donc un membre du clergé qui aura travaillé le plus à l'obtention de l'érection civile de la paroisse. La municipalité d'Aubert-Gallion vient de naître, issue de la paroisse Saint-Georges; ce sont dorénavant deux entités bien distinctes.

Moins de trois semaines après son arrivée chez nous, le curé Charles-Godefroy Gaudin implore Mgr Pierre-Flavien Turgeon au sujet d'une nouvelle «église» et «exprime l'opinion générale opposée à son déplacement: 23 octobre 1857. Par retour du courrier, l'archevêché répond positivement.»

L'érection canonique de 1835 aura amené peu après un premier curé; ainsi l'érection civile de 1856 fera débloquer une première église de pierres.

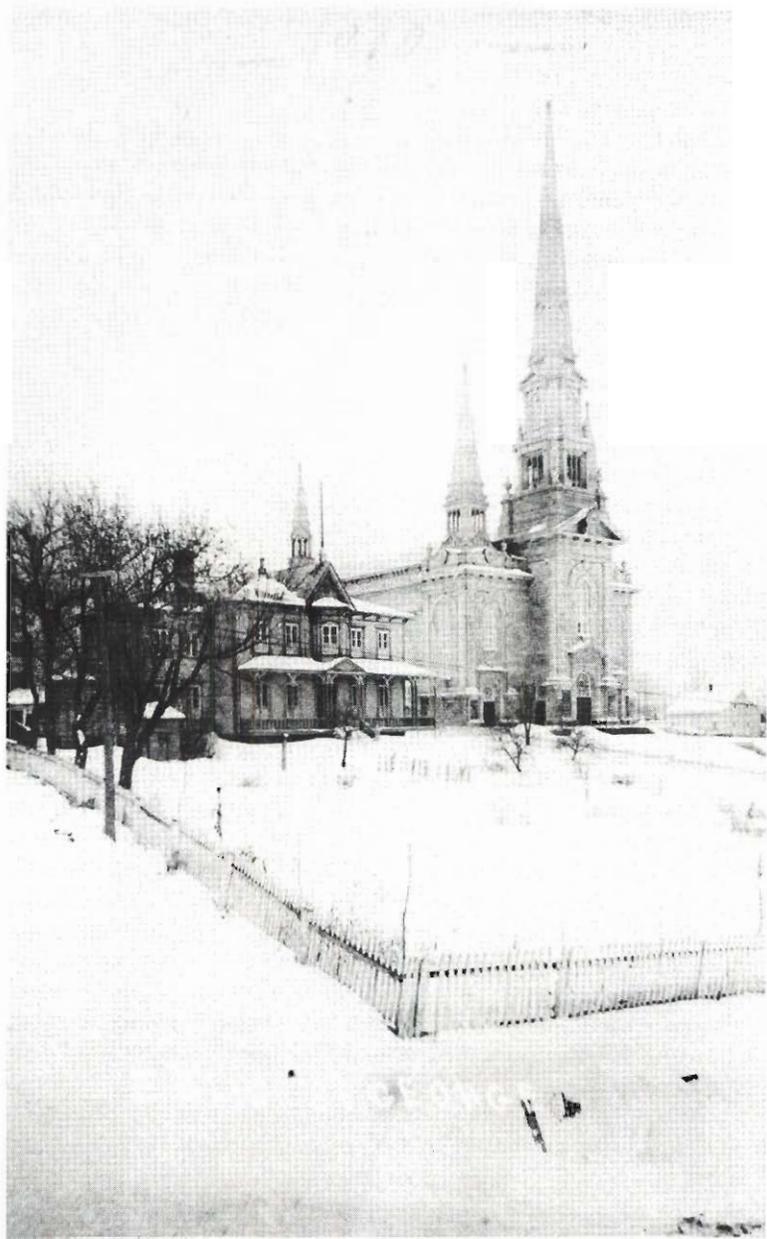
\* \* \*

Avant de fermer la page sur cette première chapelle, effleurons certains souvenirs vivaces concernant *la terre de la Fabrique Saint-Georges*. Tradition orale:

«Autrefois, suivant la coutume, la Fabrique d'une paroisse catholique possédait une terre qui pouvait faire vivre le curé et toute sa maisonnée. Cette terre ne pouvait pas être vendue... même si on tolérait parfois le "détachement" de certains emplacements, favorisant la construction de quelques maisons, tout près de l'église: bail emphytéotique de 99 ans. Les bénéficiaires étaient le plus souvent des rentiers qui voyaient ainsi faciliter leurs dévotions. Une rente était quand même exigible (environ 15\$ par an).»

Le curé-cultivateur participait souvent aux travaux de la ferme, aidé en cela par «l'engagé du curé». Mgr Fortier (1918-1941), natif d'une ferme de la 5<sup>e</sup> concession de Sainte-Claire de Dorchester, avait employé son neveu Edmond Fortier, tandis que le dernier engagé probable fut Arthur Gilbert de Saint-Georges Ouest, récemment (vers 1983) décédé. Le soin du presbytère était alors le propre de Zénaïde Bourgault, nièce de Mgr Fortier, et d'une Mlle Laflamme.

Le curé Fortier était fier de ses beaux animaux. Chaussé de grosses bottes, la soutane relevée et revêtu d'une chienne grise, un foulard protégeant son impeccable col romain, le curé mettait la main à l'ouvrage. Certains trouvaient que le jardin, face au presbytère, n'était pas esthétique, d'autant plus que d'énormes «soleils» y pointaient... épouvantails à moineaux! Le curé Beaudoin



*Église Saint-Georges et le presbytère, année 1910.*

y substitua une belle pelouse et un chemin de service ; on y abattit même certains arbres centenaires.

De plus, vers 1940, « Les Filatures Dionne » donnèrent de l'expansion à Saint-Georges Ouest. Le Boulevard Dionne fut conçu et traversa naturellement la « terre du curé ». Mgr Beaudoin vendit plusieurs emplacements : revenus d'appoint pour la Fabrique. Obligation était faite aux nouveaux acquéreurs de bâtir dans l'année... spéculation mieux contrôlée ?

Dans la même veine, André Gilbert, lui, bedeau depuis 48 ans, y va de ses souvenirs sur les bâtiments du curé d'autrefois et de bien d'autres anecdotes plus colorées les unes que les autres...

### « SOUVENIRS D'UN BEDEAU »

En 1985, notre sacristain se nomme André Gilbert, pour ceux qui ne le connaissent pas par son nom !

C'est toute une époque ce Monsieur Gilbert ! Une bonne mémoire et une bonne « parlotte ».

André Gilbert est né le 23 février 1923. Il est le fils de Sinaï Gilbert, qui a déjà tenu restaurant sur la 1<sup>re</sup> avenue ouest, dans l'ancien restaurant « Chez Fernand », aujourd'hui l'École de conduite de la Chaudière. Originaire de Saint-Fortunat de Wolfe, diocèse de Sherbrooke, il déménage à Saint-Georges vers l'âge de 9 ans.

À l'âge de 12 ans, à l'été 1935 (année du centenaire d'érection canonique), il postule l'emploi de bedeau-adjoint de la paroisse Saint-Georges. Il faut dire qu'en pleine crise des années trente, 35 gars donnent leurs noms. Il décroche l'emploi si convoité ! À quinze ans, il remplacera le bedeau attitré, Ernest Busque qui décède ; M. Busque était le neveu du digne sacristain Duchesneau !

Il fêterait cette année ses cinquante ans d'emploi pour la paroisse Saint-Georges, mais vers 1945, il arrêta 2 ans : il eut le temps de travailler pour Lionel Morin, et de faire 3 mois de « drill » à Lauzon et à Montmagny avant que le curé Beaudoin intercède : « J'ai besoin de lui à Saint-Georges !!! »

Il a donc eu le temps de connaître les mandats de quatre curés : Mgr Fortier, Mgr Beaudoin, Joseph Denis et Charles Cloutier. « Mgr Fortier n'avait pas besoin de micro, il avait une voix claire, mais forte. Il aimait bien les animaux : il venait parfois à la grange... je le revois avec sa canne... il tapait les vaches de sa main. J'étais bien jeune, lui assez vieux. Alexandre Turcotte et une sœur



*André Gilbert, sacristain. Près de 50 ans au service de la paroisse Saint-Georges!*

de M. Turcotte, sœur du Bon-Pasteur, sont de sa parenté. Le curé Beaudoin, lui, était autoritaire; il ne tolérait aucune perte de temps... il faut, disait Mgr Beaudoin, qu'un bedeau ça reste pauvre... ouais, j'me souviens lui avoir demandé une augmentation de 40 cennes de l'heure, moi qui étais payé 2 \$ par jour, alors qu'ailleurs on gagnait 4 \$ par jour!...»

Le bedeau se souvient de cette époque des années trente où il entrait et cordait 250 cordes de bois dans la cave. Il n'était pas capable d'y arriver seul. Il devait engager 2 hommes et 1 voiture, pendant quinze jours... 10 cennes de l'heure... 1 \$ par jour chaque homme, plus 1 \$ pour la voiture... le tout à ses propres frais, car le curé refusait d'assumer la dépense: « C'est l'ouvrage du bedeau, qui ne gagnait que... 2 \$ quotidiennement !!! C'était très payant ces 15 jours de bois! La crise, que voulez-vous... » Le charbon a succédé au bois, sont arrivées l'huile et maintenant l'électricité.

Le sacristain précédent demeurait dans l'ancienne salle paroissiale... 3 chambres à coucher... une petite grange à l'arrière: une vache et un p'tit cochon domestiqué comme un chien de maison!

« C'est toujours pas drôle, on faisait de 15 à 18 heures par jour, 7 jours sur 7, 365 jours par année! L'hiver, il fallait que j'me lève à 2 heures de la nuit pour venir chauffer au bois... revenir ouvrir à 4 heures du matin pour les vieux qui venaient y faire leur chemin de la croix et qui parfois s'y endormaient, car la messe n'était qu'à 6 heures. Ah que mon père était choqué, la fois qu'un

vieux était venu cogner à la porte de chez nous, à 4 heures "et" 10, pour lui demander si le p'tit bedeau était malade à matin... Il a ben fallu attendre qu'ils soient tous morts pour arrêter de venir à l'église de si bonne heure!»

Heureusement que Jos Catellier, en bon bénévole, venait lui prêter main forte, quand la poste le laissait tranquille. « Y' a même le frère Adjuteur qui m'a remplacé 3 jours, lors de mon mariage. J'ai quand même été obligé de venir à l'église préparer mon propre mariage auparavant. J'ai marié Ange-Aimé Catellier, fille d'Ernest.»

Ce qui le fatigue le plus, maintenant, c'est d'avoir à faire le ménage après un mariage de... confettis!

Comme tout a changé : on baptise un mois après la naissance, en « gang ».

« Et dire que huit classes de services funèbres existaient. Tout était drapé de noir. Aujourd'hui, une classe, un cierge pascal... pour le même prix.»

Les « fosses communes » s'expliquent par la pauvreté du monde d'alors ; une famille achetait ½ fosse pour 2 \$, et une autre famille, pas toujours parente, l'autre moitié pour un autre 2 \$.

La nouvelle « charnière » date de près de 25 ans. Auparavant, un « caveau » d'à peu près 8 pieds de haut, 10 pieds de large et 15 pieds de long, était situé à l'endroit exact de la présente charnière. On pouvait y entasser une quinzaine de tombes, qu'on descendait, à câbles, à quatre pieds de profondeur :

« Je me rappelle même qu'à l'époque où on n'avait pas toujours les moyens de se faire embaumer, il fallait que je ceinture certains cercueils, car les cadavres enflaient jusqu'à éclater presque... »

Dans le caveau, les enfants y avaient une section spéciale, juste à côté. D'ailleurs, quatre sections différentes, au fil des années, ont été réservées aux petits dans le cimetière : la première est celle près de la chapelle funéraire des Gagné, à proximité de la dite charnière. Les autres sont bien visibles encore. Plusieurs bébés ont été enterrés ensemble au printemps.

« Des fois, on en avait près de 25 après l'hiver. Les parents n'étaient pas toujours riches pour acheter un p'tit emplacement et une p'tite épitaphe... alors on en mettait plusieurs dans le même trou. Le curé "oubliait" même, parfois, de tenir registre pour un bébé mort-né ou presque.»

C'est toute l'époque aussi de Gédéon Roy et de son corbillard. À l'église, près de la sainte table, un catafalque noir et doré, entouré de près de 500 cierges!

La verge noire du bedeau et son bel habit de bedeau, lors des cérémonies :

« Le fameux manteau à collerette ou genre de petite cape par-dessus le manteau. La collerette venait jusqu'à la taille ; elle était fendue à l'arrière avec une barre jaune et deux barres jaunes en avant. Cette petite "cape" était réversible... rouge pour le dimanche et les fêtes, noire pour les funérailles. Un galon jaune à la taille. Devenu sale, je l'ai brûlé à la fournaise... Mgr Beaudoin m'a demandé souvent ce que j'en avais fait... »

Concernant le creusage de la cave de la sacristie, M. Gilbert avance que les ossements, retrouvés ici et là au sous-sol, ont été dispersés un peu partout dans le cimetière actuel... une certaine quantité près de la croix de fer. « Même qu'un crâne a traîné près de 30 ans dans la cave... enterré depuis! »

Le curé Dionne serait le seul enterré sous l'église. Une trappe aurait été pratiquée sous l'autel de la Sainte Vierge, à l'avant-droit. Entre le plancher et la terre, il y a à peine deux pieds de hauteur. Le cercueil a été placé dans une boîte de briques et de ciment. Par le sous-sol actuel, il faudrait ramper pour s'y rendre, car la cave de la partie église n'a pas été creusée, sauf une allée centrale. Des ossements y affleurent la terre... Donc, depuis la nouvelle église de 1900, personne n'aurait été enseveli sous notre temple, sauf le bâtisseur lui-même, le curé Henri-Alfred Dionne en 1918.

Jusqu'en 1944, les cloches ont été actionnées aux câbles : 4 gros câbles et 4 petits appelés tintons ; ces derniers bougent des marteaux sur les cloches. De nos jours, à midi et à 18 heures, le tout « part » à l'électricité. Autrefois, à part les angélus, il fallait sonner le carillon à 4 cloches à 5 heures du matin l'été, et à 6 heures du matin l'hiver.

« Y'en a qui me demandait de tirer les câbles... juste pour le plaisir de s'faire lever une quinze de pieds dans les airs... là ça riait! »

D'autre part, les hosties, c'est l'affaire des Sœurs du Bon-Pasteur qui les font venir de Québec.

« Anciennement, le vin de messe était fabriqué et vendu spécialement par une commission pour les Fabriques. Aujourd'hui, le voyageur qui passe pour les commandes de cierges nous vend le vin aussi... C'est du vin de la régie! »

Quant à ressasser des souvenirs ou des anecdotes, pourquoi ne pas regarder le coq du clocher ?

« Au sud, c'est du méchant temps. Au nord-ouest, du vent. La face un peu vers Québec, encore du méchant temps. À l'ouest, du beau temps avec des nuages. Il ne va jamais à l'est... Du temps extra-beau au sud-ouest ! »



*Raymond Veilleux, aide-sacristain.*

Je ne sais pas si le premier bedeau de la paroisse l'Assomption, le gros Jean Gilbert savait ça ! Faudrait peut-être demander à Roméo Rodrigue, son successeur ou au gars de Maurice Morin, l'actuel sacristain de l'Est... Espérons que le bedeau-adjoint de l'Ouest, Raymond Veilleux à Paul-Émile à Pit, en place depuis 7 ans, apprenne le folklore d'André Gilbert à Sinaï!!!

Toujours assis au soleil d'un après-midi de fin d'été, nous continuons à revenir à rebours dans le passé. Quelques passants lâchent au bedeau :

« Compte pas juste des menteries ! » Sourire aux lèvres, il reprend son souffle et : « En avant du presbytère, y'a déjà eu un jardin, puis un autre sur le stationnement actuel... entre le presbytère et le cimetière : c'est Eugène Nolet qui le renippait, la Fabrique lui en laissait la moitié... des groseilles en plein centre sur toute la longueur. »

L'environnement du presbytère d'autrefois : sur la 19<sup>e</sup> rue, là où réside aujourd'hui Gustave Bourque (au 185), c'était une Mme Ouellette et les frères Bérubé. La maison du bedeau André Gilbert (au 165) était celle d'Ulric Marcotte, père de Rodolphe Marcotte ; ce dernier habitait comme son père, en face de l'église...

l'Assomption. Le stationnement de la Caisse populaire Saint-Georges était occupé par Mme Joseph Veilleux, et la Caisse elle-même sur l'emplacement de Thomas Turcotte.

Quant aux bâtiments du curé-cultivateur, le croquis nous éclaire davantage ; mais disons que le cimetière actuel, du moins la nouvelle partie ouverte vers 1958, celle qui longe la 20<sup>e</sup> rue, juste sur le coin de la rue privée de la Fabrique qui mène de la 19<sup>e</sup> rue à la 20<sup>e</sup> rue, se trouve sur le site de ces mêmes bâtisses :

- la grange proprement dite avec deux grandes portes, une pour la dîme... l'autre pour le foin. Cette grange a été achetée et démanchée planche par planche, par Florian Labbé, vers 1947 pour s'en faire un poulailler.
- à droite de la grange, contiguë, l'étable. On y gardait une quinzaine de vaches, 2 chevaux et 2 bœufs.
- à côté de l'étable : le « shed » à fumier.
- un petit peu à côté de ce dernier « shed », une petite « grange » pour les instruments aratoires.

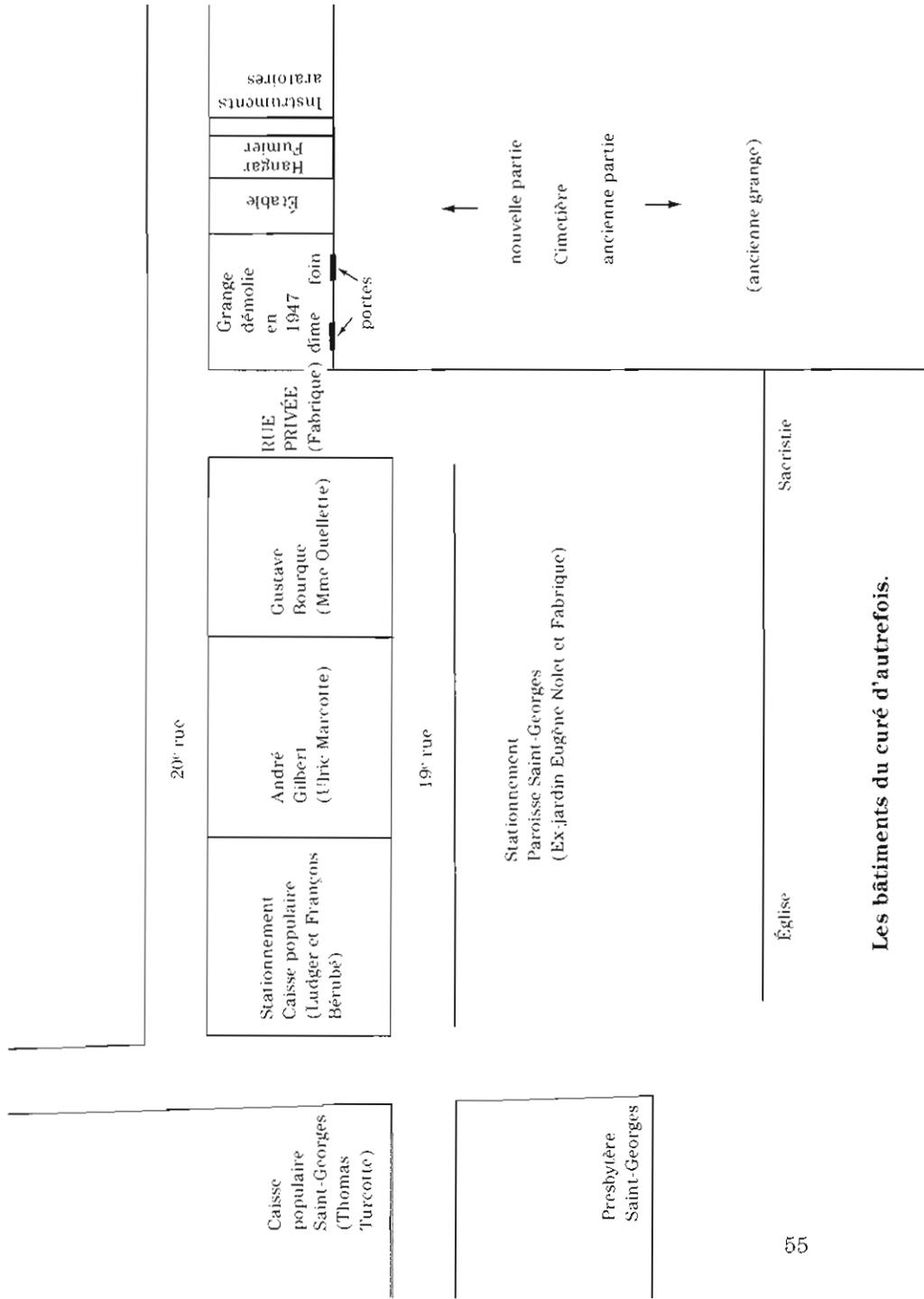
« On m'a déjà dit, raconte du coin de l'œil notre bedeau pensif, que la première grange, dans les dix-huit cents "queque", aurait été dans le cimetière, où les monuments des Dionne à peu près... derrière la sacristie... »

Il y avait bien le « shed » à bois, collé au presbytère, à droite du petit balcon, vers la Caisse populaire. Dix bonnes cordes de bois pouvaient y loger.

« Là-dedans, on entretenait un p'tit poêle pour chauffer l'eau pour les laveuses de l'église... une fois par année, 10 femmes pendant une semaine de 5 jours... »

Sœur Simone Lepage dite S. Ste Lydia, une bonne sœur du Bon-Pasteur, « serviable au possible, jamais un mot, selon M. Gilbert », est au service de la paroisse depuis 42 ans : elle prépare les autels, repasse et répare le linge d'église, entre autres. Pleine de souvenirs, elle aussi.

M. Gilbert nous assure que les 5 petites chapelles funéraires du cimetière sont bien entretenues « annuellement ou aux 2-3 ans... peinture, grand ménage. Léopold Dulac, les Gagné Musique, Jules Moisan, et un petit-fils de Sherbrooke de Jos Gagnon. » Il regrette que les vandales y cassent les vitres parfois ; c'est un peu la même chose concernant les monuments brisés ou même cassés par des écervelés...



**Les bâtiments du curé d'autrefois.**

Concernant son avenir, André Gilbert avance, sûr de lui :

« Prendre ma retraite dans 1½ an, à 64 ans, ce serait raisonnable. Après 50 ans à la même place... c'est vrai que je suis un peu gâté aujourd'hui avec 2 jours de congé par semaine et 3 semaines de grandes vacances l'été, mais je pense que j'ai mérité comme d'autres de me reposer un peu... après avoir trimé toute une vie durant!!! »

\* \* \*

Revenons en arrière... Dix-neuf ans après l'érection canonique, en **1854**, le curé Antoine Campeau nous brosse un tableau fort à point sur le **Saint-Georges d'autrefois**, vers la fin de la première chapelle :

« Monseigneur,

Conformément au décret du Saint Concile de Québec, je réponde aux questions adressées aux curés du diocèse par sa circulaire de votre Grandeur en date du 27 décembre 1852 ( ) :

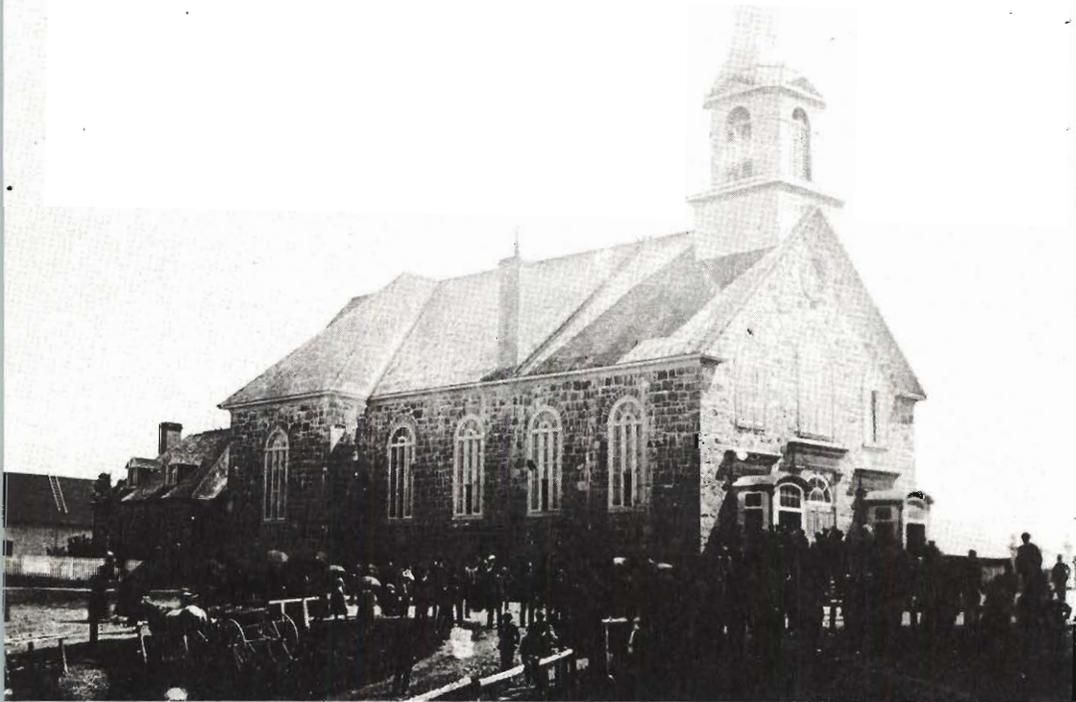
1. La *population* de la paroisse au 31 décembre 1852 comprenait 1 517 catholiques, le nombre des protestants m'est inconnu. Au 31 décembre 1853 : 1 678 âmes dont 1 502 catholiques et 176 protestants. Au 1<sup>er</sup> novembre 1854 : elle est composée de 1 559 catholiques et 190 protestants.
2. En 1852, 283 familles catholiques, le nombre des protestants inconnu.  
En 1853, 297 dont 266 catholiques et 31 *protestants*.  
En 1854, 283 catholiques et 35 protestants...
3. Le nombre de *communiant*s était en 1852 de 832 ; en 1853, de 818 ; en 1854, de 861.
4. Le nombre des enfants qui n'ont pas encore communié : en 1852 était de 685, en 1853 de 684, en 1854 de 698.
5. Des familles *catholiques* de la paroisse, en 1852, 39 sont *irlandaises*, une est *abénaquise* ; en 1853, 35 irlandaises et une abénaquise ; en 1854, 43 irlandaises et une abénaquise.
6. Le nombre des protestants m'est inconnu en 1852 ; en 1853, ils étaient au nombre de 176 ; en 1854, ils comptaient 190 âmes. Ces protestants sont de quatre sectes : *Anglicans, Presbytériens, Méthodistes et Luthériens*.

10. Il n'y a eu aucun *enfant illégitime* né depuis le 28 novembre 1851.
11. En 1853, 23 familles quittent la paroisse et 8 en 1854; en 1853, 19 familles sur les 23 sont passées aux *États-Unis* et en 1854, 6 sur les 8. ( )  
 En 1853, 19 familles sont allées aux États-Unis, savoir: Joseph Nadeau, Olivier Poulin, Étienne Vachon, Vve Louis Thibodeau, Joseph Thibodeau, Léger Thibodeau, Antoine Labbé, Lambert Morin, Évariste Thibodeau, Martin Rodrigue, Joseph Morin, Vital Poulin, Pierre Rancourt fils, Jean Giroux, Pierre Bélanger fils, Michael Cahill, Francis O'Brien, Patrick Daly et Vve David Brown.  
 En 1854, six familles sont allées aux États-Unis: François Thibodeau, Pierre Rancourt père, Anselme Langelier, David Gilbert, Jean Paquet et Charles McCarty fils.  
 En 1853, 35 jeunes gens ont laissé la paroisse dont 25 ont gagné les États-Unis pour y résider; en 1854, 18 jeunes gens sont partis, parmi lesquels 10 pour les États-Unis.  
 De ce nombre ne sont point compris ceux qui vont travailler aux *chantiers*, aux *chemins de fer*, aux *mines*, car il serait impossible d'en tenir compte à cause du va-et-vient continuel.
13. En 1853, 6 *nouvelles familles* sont arrivées dans la paroisse, 9 en 1854.
14. En 1852, j'ai fait faire la *première communion* à 38 enfants; en 1853 à 36; en 1854 à 30.
15. La paroisse de Saint-Georges d'Aubert-Gallion a 2 *lieues de front sur 4 de profondeur*.
16. En 1852, 8 *emplacements*, en 1853, 9 et 1854, 11.
17. En 1852, 6 *écoles*, en 1853, 6 et en 1854, 5.
18. En 1852, 163 *enfants* dont 92 garçons et 71 filles; en 1853, 172 enfants dont 91 garçons et 81 filles; en 1854, 127 enfants dont 72 garçons et 55 filles.
19. En 1852 et 1853, 5 *écoles* étaient tenues par des maîtresses et par un maître. En 1854, une *école* est vacante.
20. Il n'y a point d'école de Fabrique.»

C'est tout un pan d'histoire locale que nous révèle ce brave curé. Le contrôle de la vie d'ici, c'est le curé qui l'a bien en mains! Ascendance de notre clergé, population démunie:

«21. Il n'y a point d'école modèle.

22. Si par écoles mixtes on veut dire le mélange des garçons et des filles, elles le sont toutes, mais si l'on entend la diversité de religion, il n'y en a point, car je n'oserais ainsi appeler une école tenue par *un maître catholique attaché spécialement à la famille de M. Pozer, seigneur* de cette paroisse comme précepteur, et qui a le privilège d'admettre à son école quelques enfants de la paroisse.
23. Le seul maître d'école (...) est un veuf, qui a ses enfants avec lui, excellent maître pour l'instruction, il est de plus un chrétien exemplaire (...).
24. Il n'y a aucune école tenue par les Dames de la Congrégation, ou les Frères de la Doctrine chrétienne.
25. Point de couvent ni de pensionnat. »



*Ancienne église Saint-Georges (avant 1900). La « parlotte » du dimanche !*

Quel riche document ! Le cœur des gens d'ici qui rebat. Nos arrières-grands-parents ressuscités ! Le Saint-Georges tranquille, la verdure partout, la poussière aux gros galops des chevaux finement attelés. Les lourdes robes de Dame Unetelle. La barbichette patriarcale du Sieur que voici.

- « 26. Le nombre de *marguilliers* est de 26, en y comprenant 5 anciens syndics élus avant l'érection canonique de la paroisse, et qui ont droit de prendre part aux délibérations de la Fabrique. Un ancien syndic et 3 marguilliers sont morts, ce qui porte le nombre à 30.
27. Les *paroissiens* ou notables n'assistent point aux élections des marguilliers et aux redditions de comptes. (...)
28. Les paroissiens n'assistent à aucune assemblée de Fabrique. »

Cette dernière remarque est un peu beaucoup à l'image de 1985!!!

- « 29. À la dernière *reddition de comptes*, le 26 juin 1853, le montant des deniers de la Fabrique était de l 219, 16,04. Il en a été près de 30 louis pour payer cette année les achats de différents objets pour l'ornement de l'autel.
31. La Fabrique n'est *point endettée* (...)
32. Le *terrain* de l'église et de ses dépendances est de 3 arpents de front sur 40 de profondeur.
33. La Fabrique ne possède pas d'autre terre ni morceau de terre.
34. La terre de l'église est à l'usage du curé.
35. Le revenu est d'environ 10 louis l'année commune. »

Reprenons notre souffle... réouvrons nos yeux et nos cœurs, descendants que nous sommes de ces femmes, de ces hommes du temps jadis.

- « 63. La paroisse possède une *bibliothèque* divisée en deux branches, pour les deux langues, *français et anglais*.
64. La partie française a à sa disposition environ 250 volumes; la partie anglaise une vingtaine. Cette différence vient de 2 causes: un petit nombre de souscripteurs irlandais et du haut prix des livres publiés en langue anglaise (...)
65. La partie des lecteurs anglais est de 7, les lecteurs français de 88.

66. Une seule *confrérie* dans la paroisse, c'est l'archiconfrérie du Saint Cœur de Marie (19 août 1844): 581 souscripteurs en 1854.
69. Les 2 *indulgences* de la Toussaint ont commencé à Saint-Georges en 1851. (...) Les indulgences de la Tempérance ont été accordées par un document du 11 octobre 1848; pour les jours suivants: je jour de la Mi-Carême, Saint-Jean Baptiste, 14 septembre fête de l'exaltation de la Sainte Croix, et le mercredi des Quatre-Temps de décembre. (...)
71. La Société de tempérance est établie à Saint-Georges depuis 1848, à l'époque (...) 77 personnes étaient devenues membres (...)

Et tenons-nous bien (et le « Vieux Saint-George » ?):

- « 73. Il n'y a point d'*auberges licenciées* à Saint-Georges, deux ont des licences marchandes et quatre vendent sans licence.
74. (...), deux ou trois *ivrognes* plus vaillants que les autres, qui ne se font pas trop de scrupule de boire même avec leur croix de tempérance. Un bon ivrogne est mort cette année du *choléra* en revenant de la ville (!) de Saint-François, n'ayant pu se rendre à Saint-Georges. »

Le décompte se fait, presque à chaque acte de l'année :

- « 75. En 1852, j'ai fait faire *les Pâques* à 499, en 1853 à 491, en 1854 à 523.
76. En 1852, 82 n'ont pas fait leur *confession* annuelle, en 1853, 70 et en 1854, 101.
77. (...) les occasions multipliées que se donnent les membres de la tempérance en ont fait succomber le plus grand nombre. Ces *occasions* sont les voyages à Québec et aux États-Unis pour lesquels on part les dimanches et fêtes, les noces de 2 à 3 jours, les foulages d'étoffes, les constructions de bâtisses, les comparages ou fêtes de baptême, les auberges licenciées ou non qu'ils rencontrent partout sur leurs pas. À la suite de ces désordres, viennent les chantiers, les mines, les chemins de fer, les manufactures tant au Canada qu'aux États-Unis, où vont se perfectionner dans la *pratique du mal* une multitude de jeunes gens. Là, point de jeûne ni d'abstinence. Travail les dimanches et fêtes. À peine trouve-t-on

de dire une courte prière à la hâte. Farces, blasphèmes, jurements, paroles obscènes, voilà la vie qu'y mènent ces vipères. Ici les réunions dansantes, les chicanes, les veillées, les fréquentations dangereuses. Le dimanche, les jeunes gens se rassemblent ou pour boire ou pour dire des paroles déshonnêtes, ou pour faire courir les chevaux. La saison du sucre mène aussi aux désordres par les réunions dans les cabanes. Le dirai-je, il n'y a pas jusqu'en présence de la mort que l'on trouve mal à faire. On se réunit non point pour prier pour le défunt, que pour rire et badiner, et cela à la vue des parents, qui n'osent pour la plupart dire mot, de peur de passer pour grossier.»

Quel sermon! Quelle remontrance!!! Du haut de sa chaire, le curé Campeau devait piaffer!

« 78. Il n'y a point de supplément, le dernier était payable en 1848 (...). Quant à la *dîme*, un bon nombre ne la paye pas et beaucoup la payent très mal.

79. J'ai reçu en 1852 du blé, 43¾ minots de seigle, 10¼ d'orge, 648½ d'avoine, 1¼ de sarrasin, 51¼ de pois, point de blé d'Inde (...).»

« Ces réponses regardent en même temps la mission du Kennebec qui n'a point de chapelle.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de votre Grandeur, le *très* humble, *très* obéissant et *très* soumis serviteur. Ant. Campeau, ptre.»

\* \* \*

La chapelle Saint-Georges aura été éphémère : 1831-1862. On a mal planifié l'expansion de la paroisse. Depuis l'érection canonique, la population locale aura plus que quadruplé! 1 770 Georgiens au recensement de 1861. Nos structures religieuses et civiles bien en mains, nous pouvons maintenant bâtir plus solide, plus grand...







### **3. DEUXIÈME TEMPLE DE SAINT-GEORGES Première église de pierres (1862-1900)**

« Je me réjouis de ce qui m'a été dit : nous irons dans la maison du Seigneur ». PS. 121

« Elle est dans un bien triste état, menaçant d'écraser les fidèles à chaque coup de vent », notait le curé Campeau en 1854, au sujet de la première chapelle.

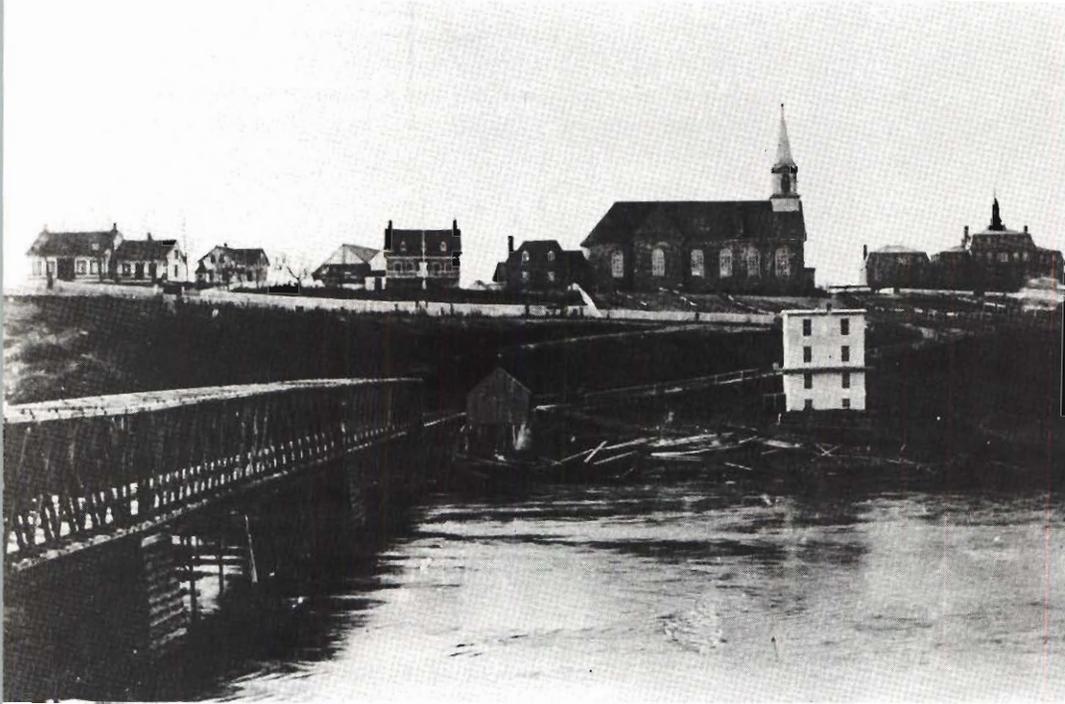
À son arrivée à Saint-Georges, le quatrième curé Ferdinand Catellier, se sert de l'autorisation de construction de l'église, obtenue le 29 octobre 1858, par le curé Gaudin. Il remet en marche ce projet du deuxième temple.

« Le 5 septembre 1859, les commissaires autorisent les syndics à cotiser 3 034 louis dont 2 800 pour la confection et 234 pour dépenses imprévues », comme le rapporte Robert Vézina en 1935, confirmé par les registres paroissiaux.

208 bancs sont prévus. Les dimensions de cette église s'étirent sur 120 pieds par 48, mesures intérieures... la vieille chapelle faisait à peine 50 pieds sur 30... l'église actuelle (1985) mesure 196 pieds de longueur intérieurs sur 80 pieds de largeur en dehors et 38 pieds de hauteur au-dessus des lambourdes.

Plus de trois ans de travaux et de diplomatie de la part du curé Catellier. Encore une fois, l'Est et l'Ouest prêchent pour leur clocher... enfin, l'église de pierres est parachevée une semaine

avant la Noël de 1862. Elle était sise au même endroit que l'église actuelle, mais « son portique fait face au nord au lieu de regarder la rivière. »



*Vue de Saint-Georges Ouest et du pont de bois construit par David Roy. À droite du pont, maison à péage : 0,01 ¢ par personne et 0,05 ¢ par voiture. Deuxième église (1862-1900).*

Les paroissiens de toutes conditions furent appelés à cotiser de leur temps, de leur argent, de leurs matériaux. À la même époque dès 1857, on commençait à élever le quatrième temple de Saint-François: l'église actuelle de Beauceville... «orgueil» de paroisses ?

Le seigneur Pozer donna permission de couper le bois de construction sur son domaine. Les paroissiens étaient bien fiers de cette église de pierre. Église bien éclairée. Il vaut la peine de

consulter le plan aux archives de la paroisse. « Le chœur comptait aussi deux autres peintures, raconte le frère Adjuteur : celle de la Sainte Vierge et de Saint Joseph... De plus, il y avait dans le chœur un magnifique lustre en verrerie », tandis qu'un Saint Georges à cheval surmontait le maître-autel.

Le curé Catellier remplaça le presbytère de 1838 par un tout nouveau... *qui passa au feu la veille de son installation*. En 1861, le troisième presbytère est disponible; le 18 décembre 1862, les offices débutent dans le nouveau temple. La construction générale est l'affaire d'Antoine Pampalon.

Peu avant la Confédération, depuis l'Acte d'union de 1841 et l'arrivée du premier curé, le sceau de la paroisse imprime: « Fabrique de Saint-Georges C. Beauce Canada Est ».

Aujourd'hui on peut y lire: « La Fabrique de la paroisse de Saint-Georges de Beauce, diocèse de Québec » avec la statue équestre de Saint Georges au centre.

Certaines de nos reliques furent approuvées quelques années plus tard: relique de Saint-Léonard de Port-Maurice, de Saint-Antoine (14 mars 1876), de Saint-Paul de la Croix (27 décembre 1883), de Saint-François Xavier (7 septembre 1888), de Saint-François d'Assise (15 juillet 1897) et Saint-Georges martyr (!?) placé dans un ostensor (14 mai 1901).

On parle alors des « concessions » dites Sainte-Anne, Saint-Pierre, Saint-Henri, Sainte-Marguerite dite des Carreaux, de l'Abénakis, Saint-Antoine, Saint-Jean, La Famine, et Harbottle. Par langues de terre, on désigne en 1873, Watford, Metgermette, Saint-Guillaume et Sainte-Évelyne. Par missions: Grandes-Coudées, Kennebec, Saint-Théophile, Saint-Benoit et Shenley.

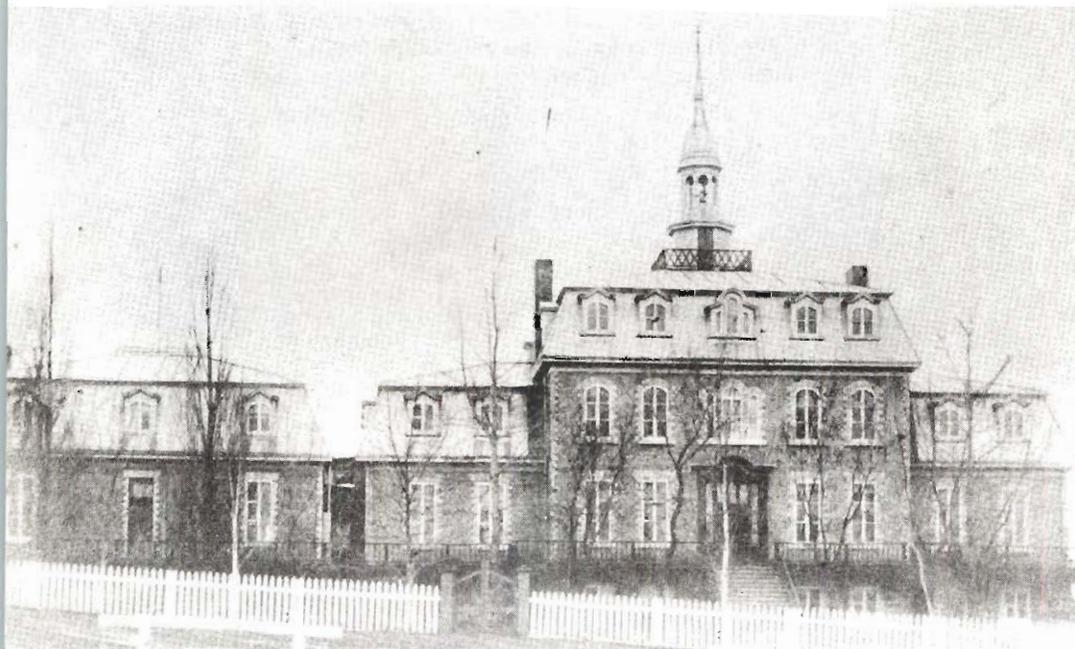
On s'abonne à la « Gazette des familles » et aux « Annales Sainte-Anne ». Aussi, le curé de ces années-là exhorte ses fidèles au calme lors des élections. « Votez tout le monde, le scrutin est secret. Voilà les élections terminées, maintenant évitez d'en parler et ne conservez rancune à personne ».

En 1873, lors d'un prône, le curé Catellier « suggère »: « Quatorze personnes à 10 \$ nous donneraient un magnifique chemin de croix. » L'année suivante, le dit chemin de croix est béni selon l'usage.

Les paroissiens ne se formalisent pas de jeûner les mercredis et vendredis de l'Avent. Tout le monde a son compte aux prônes: la douceur, la gourmandise, la contrition, le ferme propos sur les devoirs des institutrices et des servantes. Fâché, le curé entonne,

rouge comme un « coq », son instruction sur la colère, ce démon en nous!

Alors que les baptêmes et les mariages se maintiennent dans la moyenne habituelle, les sépultures en prennent un coup : 1879 : 65 dont 39 enfants ; 1880 : 112 dont 90 enfants ; 1881 : 146 dont 107 enfants.



*Le premier couvent construit en 1880 et incendié en 1923.*

Alors que les maladies infectieuses forment plus de 60% des décès au Québec vers 1885, ce taux baisse à 0,6% en 1978. D'ailleurs, le journal « La Presse » du 23 février 1886, indique que le taux de mortalité est passé dernièrement de 32% à 54% : épidémie de variole, maladies des organes digestifs et du système nerveux, rougeole, scarlatine et diphtérie, tuberculose, etc.

Le catéchisme se donne alors en français et en anglais à Saint-Georges. En 1882, lors d'un prône, le curé Bernier invite les Irlandais à une conférence en ce lundi... le mardi ce sera le tour des Canadiens à se faire « sermonner » par le Père Bouchard.

C'est aussi l'époque des premières paroisses qui se séparent de Saint-Georges. Les Sœurs du Bon-Pasteur font leur arrivée, elles, en 1881. Le Couvent, le Petit Collège...

Les premiers **maîtres-chantres** sont Auguste, Raphaël et Vital Paquet, Jérôme Rancourt, Georges Poulin et Ambroise Champagne...

« Comme on ne possédait pas encore d'harmonium, deux ou quatre joueurs de violon se mettaient derrière l'autel pour accompagner le chœur : Vital Gilbert, Narcisse Rainay, Zotique Fortin.

Un peu plus tard, Mme Philibert Gonthier, première institutrice de Saint-Georges, qui possédait un petit harmonium portatif, joua quelque temps à l'église ; elle se plaçait du côté de l'épître au bas du chœur, tandis que quatre chantres se mettaient au lutrin en haut du chœur du même côté. »



*Chorale paroissiale de l'année 1924 dirigée par le Dr. Georges Cloutier. On peut reconnaître MM. Jules Moisan et Robert Dick, organiste. Une des seules survivantes en 1985, Mlle Mary Gagné, assise en avant au milieu, la première après le monsieur à sa droite.*

Siméon et Augustin Paquet commencèrent à chanter à l'âge de 15 ans et ce pendant plus de 60 ans (jusqu'en 1934). Siméon Paquet, père d'Adalbert, grand-père de Paulin, était chantre aux messes du matin. Quelque peu chauve, Siméon Paquet, avec la

bénédition de Mgr Fortier, portait une barrette au cours des messes ; ce qui fait que les gens se sont mis à le surnommer *Siméon « la barrette »* ! Lui succédèrent : Armand Morin qui pendant 30 ans chanta plus de 30 000 messes ! Albert Mercier, Ludger Roy, Zénon Morin pendant 12 ans, Rémi Morin (de Pâques 1967 au 18 février 1980), Eddy Hall, Jean-Louis Voyer, Donat Marcotte, Dr François Guimont et Dr Théodore Richard. *À noter que M. Armand Morin et ses fils Zénon et Rémi ont chanté aux messes du matin pendant 55 ans !*

Au fil des ans, **les maîtres de chapelle et directeurs de chorale** furent (de 1890 environ à 1985) : Dr Georges Cloutier, Jules Moisan, M<sup>e</sup> Paul Baillargeon, Rémi Morin, Edward James Hall (Eddy), Murielle Labbé, Donat Marcotte, Esther Bureau.



*Intérieur de la première église de pierres année 1890. Les bancs, le lustre de cristal.*

Quant à la décoration intérieure, elle fut confiée aux frères François, Louis et Adolphe Dion, sculpteurs de renom. L'église de 1985, bâtie en 1900 empruntera quelques peintures de cette deuxième église de 1862 :

- Une peinture grandeur naturelle de Saint Georges à cheval.
- La Vierge Immaculée.
- La mort de Saint Joseph.
- Un Sacré Cœur de Jésus.
- Une Sainte Catherine de Sienne.

et différentes œuvres d'art :

- Autels latéraux de Saint Joseph et de la Sainte Vierge, ainsi que les roses et les lys au plafond de chacun de ces autels.
- Les coquilles au-dessus des portes de chaque côté des autels latéraux.
- Sur les portes de chaque côté de l'autel principal, il y a 4 blasons apparaissant sur les bases des colonnes de retable de l'ancienne église.
- Quatre chutes de feuilles de chêne, de chaque côté des tableaux du chœur.
- Quatre tableaux de Vincenzo Pasqualoni (1819-1880) dans l'église et un autre à la salle paroissiale.
- Les éléments de très fine sculpture entre les lustres et les coquilles du chœur.
- Les petites fleurs au-dessus de chaque stalle du chœur.
- Les sculptures au-dessus des trônes curiaux.
- Dans la sacristie : le tabernacle, la gloire avec Yahvé en hébreu, la croix sur le globe où Satan est vaincu et la ramure du palmier (chaire ancienne église), les deux rinceaux.
- Le lustre en cristal de Bohême (chœur ancienne église) remis en place en 1956 : électrifié et doré (Prône 1956, p. 86). En 1957, on en achète un autre semblable pour l'arrière de la nef : il remplace 4 plafonniers de 500 chandelles (Prône 1957, p. 128).

Les curés Fortier, Campeau, Gaudin et Catellier utilisèrent la chapelle d'autrefois, l'espace d'une génération. L'église de 1862 verra défilier les révérends Catellier, Bernier, Montminy et Dionne, à peine plus d'une autre génération ! Beaucoup de bonne volonté de la part de nos autorités religieuses, mais prévoyance à courte vue.

Cependant, pourquoi avoir démoli cette église... pour donner place à l'église actuelle? Elle aurait si bien servie comme salle publique. En 1900, la nouvelle église aurait pu être élevée près du Couvent, par exemple. Croissance démographique, certes... mais moins de deux générations plus tard, en 1950, l'Est se séparait, l'Assomption divisait la paroisse Saint-Georges d'Aubert-Gallion.

Enfin, le dimanche de l'octave de Noël, **le 31 décembre 1899**, il appartient au nouveau curé, l'abbé Henri-Alfred Dionne, de glisser tout doucement dans le XX<sup>e</sup> siècle, en conseillant à ses ouailles :

« ... messe de minuit ce soir, en réparation des péchés de l'année pour ouvrir solennellement l'année sainte et attirer bénédiction, y venir. Saint Sacrement exposé. Mais se rappeler que demain tout le monde doit être présent à la messe. Pas de messe basse demain matin. Ne pas offrir de boissons à l'occasion des visites du Nouvel An. Conserver ou prendre l'habitude pour les pères de famille de bénir leurs enfants.

Demain quête pour les âmes, étrennes à nos parents et amis défunts. Neuvaine du Tiers-Ordre. »

Enfin, aucune suite logique sauf que les prônes de ce temps pas si lointain servaient de journal parlé pour nos pères qui savaient à peine lire :

« Porte-monnaie trouvé ce matin. »

À la grand'messe du 1<sup>er</sup> janvier 1900, on annonce que Michaël Donovan est décédé la semaine dernière à Saint-Côme... « service demain à 9 heures à Saint-Côme ». Et, chose inhabituelle :

« Pas de Vêpres ni office à 3 heures. »

Décidément, le tournant du siècle fait des ravages!

À la signature des premiers registres de 1841, Saint-Georges dénombre environ 500 âmes. En 1901, le recensement paroissial en dévoile 8 fois plus : 3 672 âmes.

Le Dr Georges Cloutier occupe la mairie d'Aubert-Gallion, tandis que les libéraux se partagent le pouvoir de la Beauce aux deux palliers gouvernementaux : le Dr Joseph Godbout remporte les élections fédérales du 7 novembre 1900 (3 432 voix contre 2 175 pour le conservateur Charles Bolduc); Henri-Séverin Béland siège à l'Assemblée législative de Québec depuis le 11 mai 1897.

Toutefois, le curé Dionne, malgré les embûches, pressent un avenir prometteur pour Saint-Georges... future métropole de la Beauce! Maître après Dieu!

Bâtissons cet avant-goût de paradis... l'église de 1900.

\* \* \*

Afin de prouver la part appréciable du curé Bernard Bernier dans l'érection de notre église actuelle, donnons de larges extraits d'une **lettre de l'archevêché**, datée du 15 novembre 1885 :

« M. le Curé,

Dans votre lettre du 12 courant, vous m'exposez que votre village augmente rapidement, que votre paroisse contient 515 familles et que votre église n'a que 208 bancs. Il faudrait en avoir au moins 150 de plus. Deux moyens se présentent pour remédier à cet état de choses :

- 1) Faire des galeries latérales et pour cela sacrifier la chaire, les ornements du banc d'œuvre et en général toute la beauté de l'intérieur de l'église. Avec les bancs qu'on pourrait y mettre, ajoutés aux places qu'on pourrait louer dans la grande allée, on aurait environ 80 bancs, à peine la moitié de ce qu'il faudrait. On ne peut songer à agrandir les deux jubés qui existent et ont déjà reçu tout l'accroissement possible.
- 2) Abattre le portail lézardé de haut en bas à deux endroits par un tremblement de terre, ajouter 40 pieds à l'église qui n'en a que 120 et prolonger jusqu'à ce portail nouveau les 2 galeries qui existent.

Nous voici en face de deux plans. La dette de l'église qui est de 2 400 \$ ne serait pas un obstacle car le revenu des nouveaux bancs paierait la dépense en moins de 2 ans.

D'après le second plan, on aurait 3 étages de 40 pieds ou 12 pieds de plus sur toute la largeur de l'église, ce qui donnerait au moins 150 bancs.

Il serait bon de consulter un architecte qui, après avoir tout bien examiné, ferait rapport sur la possibilité, les avantages et spécialement le coût probable de cet allongement de l'église. Avec cela, on pourra délibérer en toute connaissance de cause sur ce qu'il est convenable et possible de faire.

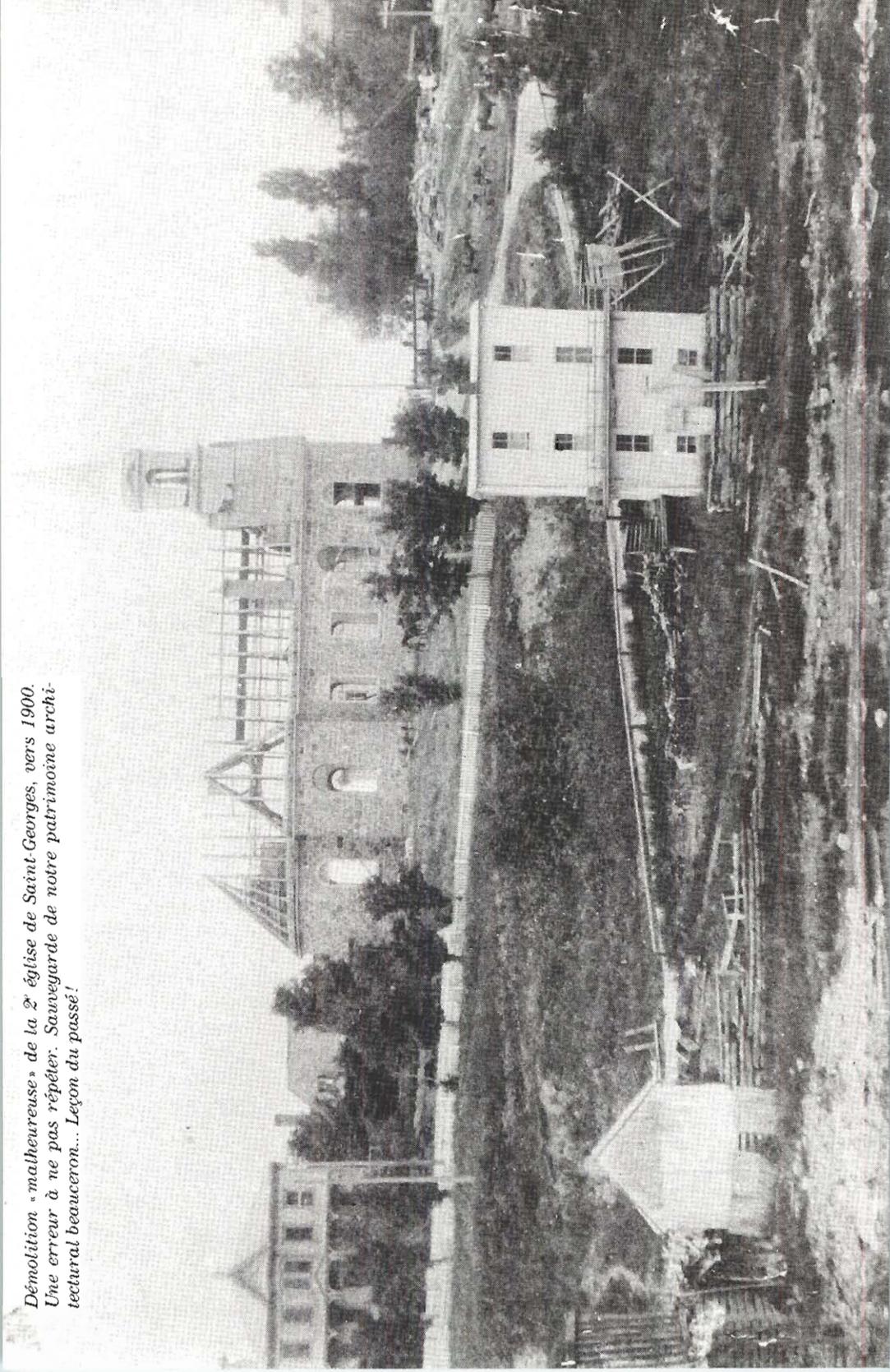
Comme vos bancs au nombre de 208 ne donnent que 948 \$ de rente, ou un peu plus de 4,50 \$ en moyenne par chaque banc, on ne pourra compter en toute sûreté sur plus de 500 \$ ou 600 \$ de rente pour les bancs nouveaux. *Il est donc tout probable que la Fabrique ne pourra entreprendre toute seule cet allongement de l'église...* »

Archevêque de Québec

\* \* \*

Cette église de 1862 n'aura été qu'une simple transition des débuts à aujourd'hui...

*Démolition « malheureuse » de la 2<sup>e</sup> église de Saint-Georges, vers 1900.  
Une erreur à ne pas répéter. Sauvegarde de notre patrimoine archi-  
tectural beaucoup... Leçon du passé!*





#### **4. TROISIÈME TEMPLE DE SAINT-GEORGES Deuxième église de pierres (1900-1985...)**

« Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu où habite votre gloire. » (Ps. 25)

Le 14 juin 1888, lors de sa visite pastorale, le premier cardinal canadien et le premier Beauceron à la tête du diocèse de Québec, Son Éminence Elzéar-Alexandre Taschereau déclare :

« Il devient de plus en plus évident que l'église, la sacristie et le presbytère sont beaucoup trop petits. »

La sacristie actuelle fut construite avant l'église afin de permettre les offices durant les travaux de parachèvement. Elle fut bénite le 23 juin 1900, en même temps que le cimetière ; la première messe y est chantée le lendemain.

« Il y avait un jubé pour donner de la place à plus de monde. La chaire était fixée à la fenêtre sud et il y avait un petit escalier mobile pour y accéder. L'autel se trouvait à l'endroit de l'armoire près du baptistère ou fonts baptismaux. Elle a été repeinturée en 1936. »

Avant de fixer définitivement le coq de 18 pouces au haut du clocher et lui permettre d'osciller au vent de 11 pouces, bien du travail reste à abattre.



*Vue de l'intérieur de l'église avant que soient installés l'orgue et le troisième jubé. Escalier de la chaire. Lampes à l'huile. Vers 1902. (Patrimoine des Beaucerons).*

Ainsi donc, en 1890, le curé Montminy fait construire le presbytère actuel, signe avant-coureur de changements. Pour 3 672 âmes, on bâtit une des plus vastes églises du diocèse : 2 200 places assises (1 500 à l'Assomption en 1950), les mésestantes habituelles, éternelles (!) surgissent à nouveau. Les préparatifs sont suspendus. Fort têtus ces Georgiens, l'édification de leurs trois temples aura suscité bien des dissensions Est-Ouest... le diable dans l'eau bénite ! En 1985, une possible fusion civile Ville Est-Ouest est à l'étude...

En 1892, assistera-t-on au démembrement de la paroisse ? Relocalisera-t-on la future église de « l'autre bord » de la rivière Chaudière ? Pressions multiples... chicane de clocher !

Conciliateur, le curé Alfred Dionne réglera bien des mésententes avant de quitter. Le curé Montminy signe le contrat de la nouvelle église, qui reste dans l'Ouest, le 13 juin 1899. *L'architecte David Ouellet* est nommé surveillant des travaux. Joseph Couture s'occupe de la maçonnerie; son contrat de 32 845 \$ est résilié le 27 novembre 1901... Joseph St-Hilaire de Saint-Romuald, à partir du 8 décembre de la même année, parachèvera les travaux pour 8 433,98 \$. Joseph Labrecque œuvrera dans la charpente. Les 20 grands châssis de chaque côté de l'église ont été fabriqués par de la main-d'œuvre locale, soit Évangéliste Rodrigue (père d'Achille et grand-père de Wilfrid) et Olivier Rodrigue (père d'Arthur, Joseph et Lorédent). Pour ce qui est des châssis de la voûte, ce fut l'affaire des frères Ludger et François Bérubé.

Le 3 juillet 1900, le curé Dionne peut enfin se remettre à la construction de l'église. Le 9 août 1900, selon un procès-verbal des syndics, il est décidé :

« que l'église soit augmentée de 4 pieds sur la largeur et de 2 pieds sur la longueur et pour cet agrandissement, une somme de 2 500 \$ est allouée à l'entrepreneur. »

Le temps des projets! *La première pierre* est posée le 4 septembre 1900, mais *la bénédiction* n'aura lieu que le 27 juillet 1902. Les plans originaux sont encore aujourd'hui en bon état.

Laissons maintenant parler les documents d'époque :

**« Copie de la lettre autorisant la  
construction de l'église »**

Alexandre-Elzéar Taschereau  
Cardinal Prêtre de la Sainte église Romaine,  
Du titre de Ste-Marie de la Victoire,  
Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique  
Archevêque de Québec

À tous ceux que les présents verront, savoir faisons, que, vu le procès-verbal, en date du huit du mois de septembre mil huit cent quatre vingt douze, du Révérend Monsieur Antoine Gaurereau, ptre, curé de N.D. de Lévis, par Nous député dans la paroisse de Saint-Georges, comté de Beauce, district de Beauce, pour ce qui concerne la construction d'une nouvelle église et d'une nouvelle sacristie dans la dite paroisse, en conformité d'une requête, en date du 26 juillet de la présente année, à Nous habitants francs-tenanciers à la dite paroisse.

Nous étant assuré que notre dit député a fidèlement observé, dans l'exécution de la commission que Nous lui avons donné au sujet de la dite construction, les Formalités prescrites en pareil cas par les lois ecclésiastiques et civiles.

En conséquence Nous avons permis et permettons qu'il soit construit, dans la dite paroisse de Saint-Georges, une nouvelle église et une nouvelle sacristie en pierre et de plus Nous avons réglé et réglons ce qui suit :

1. La dite église aura cent soixante et onze pieds de longueur, soixante et onze pieds de largeur et environ trente six pieds de hauteur sur les longs pans au-dessus des lambourdes.

2. La dite sacristie aura soixante cinq pieds de longueur, quarante pieds de largeur et seize pieds de hauteur.

3. Les dites dimensions seront prises en dedans et à mesure française.

4. Les dites nouvelles église et sacristie seront construites au même endroit que les édifices actuels, mais avec une direction différente, à savoir: le portail de la nouvelle église regardera la rivière Chaudière, et sera à peu près en ligne avec le côté sud-ouest du presbytère actuel; le long pan sud-est sera en ligne avec le rond-point de l'église actuelle et le sanctuaire de la future église sera dans le cimetière; la sacristie sera construite à angle droit avec le sanctuaire et excédera du côté de l'épître.

5. Il ne sera procédé à la construction des dites église et sacristie qu'après qu'un plan d'icelles aura reçu notre approbation.

Sera notre présent décret lu et publié au prône de la messe paroissiale de la dite paroisse de Saint-Georges, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous notre Seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre Secrétaire, le quatorzième jour du mois de septembre mil huit cent quatre vingt-douze.

E.A. Card. TASCHEREAU,  
*Arche. de Québec*

#### **Acte de cotisation**

Fait et dressé par les syndics de la paroisse de Saint-Georges, District de Beauce, dûment élus le 19 octobre 1892 et dont l'élection a été ratifiée le 27 octobre de la même année, autorisés à dresser le présent acte de cotisation par et en vertu d'un acte de la

Législature de Québec, sanctionnée le 1900 (63 Victoria Ch.) pour la construction d'une église dans la dite paroisse de Saint-Georges. Cet acte est fait pour rencontrer les frais de construction de la dite église, ainsi que les dépenses imprévues qui pourront se rencontrer dans la dite construction. C'est pourquoi les susdits syndics ont imposé une cotisation de six par cent sur la valeur des immeubles des contribuables catholiques de la dite paroisse — lesquels immeubles sont évalués à la somme de 535 705,66 \$ afin de prélever la somme de 32 202,34 \$ jugée nécessaire pour rencontrer les dites dépenses. Ci-annexé le devis des travaux à faire. Les dépenses sont évaluées à 19 000 \$ pour la maçonnerie — 9 000 \$ pour la charpenterie et les clochers et 5 000 \$ pour les ouvrages en tôle. Les syndics après avoir demandé des soumissions et avoir examiné les dites soumissions, sont venus à la conclusion d'accepter la soumission de M. Joseph Couture de Lévis pour la somme de 32 845 \$ et ont donné le contrat pour la construction de l'église pour la dite somme de 32 845 \$. Comme par le décret de Son Éminence le Cardinal Taschereau.

Attendu qu'il y a d'autres travaux à faire pour livrer la dite église au culte, tels que bancs, fournaises et :

1. il faut ajouter pour ces travaux une somme de.....	\$2,000.00
2. Frais devant les commissaires .....	\$50.00
3. Frais déjà encourus, bill, avocats, annonces.....	\$200.00
4. Architecte .....	\$1,000.00
5. Dépenses imprévues.....	<u>\$1,000.00</u>
	\$4,250.00

le tout formant un total de \$37,095.00

À cette somme ajoutant 15% pour couvrir les déficits: savoir la somme de \$4,831.25 — la somme totale à prélever est de \$37,033.50 soit \$6.90 par cent.

#### **La pierre angulaire**

Le quatre septembre mil neuf cent, Nous soussigné, Archevêque de Québec, avons béni avec les solennités prescrites la première pierre de l'église paroissiale de Saint-Georges de Beauce.

Ont été présents un grand nombre de fidèles et plusieurs membres du clergé qui ont signé avec nous.

Fait à Saint-Georges de Beauce, les jours et an que dessus.

.....

Par une température exceptionnellement délicieuse, un soleil resplendissant, une brise rafraîchissante, sur une estrade élevée en avant du portail de l'église projetée, sous un balcon de verdure richement orné de fleurs sur le fronton duquel on lisait : « Haec dies quam facit Dominus », les Saints Mystères ont été célébrés en présence de Mgr l'archevêque de plusieurs membres du clergé et d'une foule immense de fidèles dont le recueillement et la piété ont fait l'édification de tous, par le Rév. Mr Jos. Bouleau, curé de Saint-Victor de Tring et le sermon, véritable pièce d'élégance, a été donné par le Rév. Mr Ant. Gauvreau, curé de Saint-Roch de Québec.

Mgr l'Archevêque est arrivé à Saint-Georges, la veille au soir, vers 9 h. Toutes les maisons, des deux côtés de la rivière étaient brillamment illuminées. L'illumination du village surtout présentait un aspect admirable.

La dernière visite officielle de Mgr l'Archevêque Bégin dans la vieille église de Saint-Georges eut lieu les 9, 10, 11 juin 1900. Le jour même du départ de sa Grandeur commencèrent les travaux de démolition. Les offices sur semaine eurent lieu dans la vieille sacristie et le dimanche, 17 juin, la grand-messe fut chantée pour la dernière fois dans l'église. Le dimanche 24 juin, première messe dans la sacristie nouvelle. La veille, le curé muni des pouvoirs voulus, avait béni la dite sacristie et y avait installé un chemin de croix. Voici l'acte officiel de cette installation :

« En vertu d'un pouvoir qui m'a été accordé par Monseigneur Marois, Vicaire général, le dix-neuf juin mil neuf cent, je soussigné, curé de Saint-Georges de Beauce, ai érigé le Chemin de croix avec les indulgences qui y sont attachées, dans la sacristie nouvelle de l'église de Saint-Georges, tel que concédé dans l'indult du dix-neuf juin mil neuf cent, le tout en conformité des règles prescrites par la sacrée Congrégation des Indulgences le 10 mai 1742. Furent présents le Rév. M. Jos. Paradis, vicaire et les dames religieuses du Couvent. En foi de quoi, j'ai signé le présent acte le 24 juin 1900. »

Dernièrement, en 1985, Émilien Larivière faisait part de souvenirs racontés par François Bérubé : le transport des pierres de l'église. Voyages alors effectués par Basile Deblois, père de Mathias et grand-père d'Avila.

Selon la grosseur, Basile Deblois ne transportait qu'une ou deux pierres par charge. Ces pierres de Deschambault arrivaient par train à Saint-François de Beauce, terminus ferroviaire jusqu'en 1907. Pour gravir la côte du Rapide du diable à Beauceville, Deblois devait « snapper » un deuxième « team » de chevaux, i.e. qu'il dételait deux chevaux pour les placer avant le premier de façon à ce qu'ils soient deux « teams » pour tirer.

#### **Texte dit lors de la bénédiction de l'église**

Le 27 juillet de l'année de notre Seigneur 1902, nous soussigné Archevêque de Québec avons béni avec les solennités prescrites la nouvelle église paroissiale de Saint-Georges de Beauce. La dite église construite en pierre, a 196 pieds de longueur en dedans, 80 pieds de largeur en dehors, 38 pieds de hauteur au-dessus des lambourdes. Les plans ont été tracés par Monsieur David Ouellet architecte, la maçonnerie a été faite par Monsieur Joseph Couture de Lévis, la charpenterie par Monsieur Joseph Labrecque. Les syndics ont été MM. Charles Morin, président, Georges Roy, Pascal Labbé, David Roy et Jean-Baptiste Veilleux.

La première messe a été dite le dimanche précédent, avec permission de Mgr l'Archevêque, par le curé, Rév. M. H. Alfred Dionne. La grand-messe le jour de la bénédiction a été chantée par le Rév. Messire Joseph Sirois, curé du Cap Saint-Ignace.

Ont été présents un grand nombre de fidèles et plusieurs membres du clergé qui ont signé avec nous.

Alfred DIONNE, *ptre*  
*curé de Saint-Georges*  
L.N. Arch. de Québec

\* \* \*

Le 2 juillet 1900, le notaire beaucevillois Philippe Angers note, à la Fabrique de Saint-Georges, que la cotisation des « Héritiers et représentants légitimes de feu l'Honorable Alexandre-René Chaussegros de Léry » consentent à payer \$142.00 de droits seigneuriaux pour la construction de l'église... voir à corriger les \$404.04 exigés originellement.

Tous comptes faits, *il en aura coûté quelque \$125,000.00 aux paroissiens qui effaceront cette dette « d'honneur » en huit ans !*



*Monsieur le curé Alfred Dionne devant son presbytère (vers 1915). Le tuyau de castor, «l'air digne»!*

Le plancher est de bois. Le chauffage à la vapeur. Pour annoncer ses premiers actes enregistrés, M. Dionne devait accéder à la chaire par un bel escalier: en 1968, des contracteurs de Québec soumièrent \$3,000.00 pour le remplacer... Irenée Duval, un ouvrier de la paroisse, le modifia pour \$300.00, soit 10 fois moins! *Le style opte pour le roman*, style basilique romaine à trois nefs.

*Le premier baptême* (registre 1891-1902, B. 106, p. 737) fut célébré par l'abbé Wilfrid Roy: Emma Poulin fille de Pierre Poulin et de Geneviève Poulin du rang Sainte-Marguerite, parrain Hormidas Grenier et marraine Lucie Poulin son épouse, en ce 28 juillet 1902. Emma Poulin se mariera à Saint-Georges, le 16 novembre 1920 à Jules Duval; l'épouse en deuxième noce de ce dernier habite la 18<sup>e</sup> rue ouest présentement.

*La première sépulture* (registre 1891-1902, S. 44, p. 738) est celle de la jeune Olive-Geneviève Éva, fille de Georges Roy, cultivateur et de Delphine Deblois, décédée le 28 et inhumée le 29 juillet 1902 par l'abbé Joseph Paradis, à l'âge de 23 jours.

*Le premier mariage*, après publication de 2 bans, se déroule le 18 août 1902 (M. 23, p. 741), entre Joseph Busque de Saint-Georges fils majeur de feu Charles Busques et de Céline Quirion... et Exilia Lessard de Saint-Georges fille mineure de feu Jean Lessard et de Éléonore Fortin. Témoins Joseph Quirion oncle de l'époux et Jos Lessard, frère de l'épouse. Alfred Dionne curé.

### **Le carillon de 4 cloches**

Le clocher culmine à 245 pieds de hauteur. La croix mesure à elle seule 10 pieds apparents. On a déjà dit que notre coq fait 18 pouces et peut « girouetter » de 11 pouces par grands vents.

À l'annonce de la visite paroissiale, au prône du 23 septembre 1900, le curé Dionne confie à ses fidèles la nécessité de doter leur église d'un carillon. Exhortant à la générosité, le curé bâtisseur « recueillerait » les dons. On saura plus tard que le déficit de \$3,155.00 aura été comblé par la sonnerie des cloches durant la première année.

Nos cloches furent fondues en France par la manufacture Georges et Francis Paccard d'Annecy-le-Vieux-en-Haute-Savoie: 7 015 lb à grimper au clocher. Émilien Larivière raconte que son père, Odilon alors âgé de 16 ans, et son grand-père Honoré de Saint-Zacharie, auraient tiré sur le câble qui a monté les cloches dans le clocher.

Leurs noms sont: « Saint-Léon » (2 761 lb), « Saint-Nazaire » (1 978 lb), « Saint-Georges » (1 409 lb) et la dernière nommée « l'Immaculée Conception » (866 lb). Saint-Léon s'est brisée en 1951 et sa remplaçante est baptisée « Pacelli », nom de famille du pape Pie XII: le 30 septembre 1951, les archives paroissiales font mention que la note « mi » fêlée de Saint-Léon est remplacée par Pacelli (3 500 lb \$4,900.00 soit \$1.40 la lb), qui fera entendre désormais un « ré ». Le 26 octobre 1952, on apprend que la petite cloche dite de « l'Immaculée Conception » résonnant le « la » a été changée par la cloche « Notre-Dame-de-Beauce » chantant un « la » naturel: nouveau poids de 1 050 lb, donc on ne paiera que la différence de masse soit 184 lb à \$1.60, soit \$30.00. Ainsi de 7 015 lb à l'origine, on passe à 7 937 lb depuis 1951.

Le carillon fut béni en même temps que l'église le 27 juillet 1902 par l'Archevêque de Québec. Tiré d'un petit livret de 36 pages, portant l'imprimatur du cardinal Bégin en date du 23 mai 1924, voici quelques extraits intitulés « Prières et cérémonies de bénédiction de cloches » (Librairie alphonstienne, Sainte-Anne-de-Beaupré):

### Bénédition des cloches

« La bénédiction des cloches est strictement réservée aux Évêques et ne peut être déléguée par eux à un simple Prêtre sans un Indult Apostolique.

Le délégué remplit alors toutes les fonctions épiscopales, sauf la bénédiction de l'eau dite grégorienne.

On peut indifféremment placer les cloches à bénir à l'Église, ou dans tout autre lieu, même dehors. On les suspend de façon qu'on puisse les toucher facilement à l'intérieur et à l'extérieur, en faire aisément le tour.

Tout près des cloches, on dispose : un fauteuil pour l'Officiant, et des sièges pour les autres Ecclésiastiques ; — une table recouverte d'une nappe blanche, sur laquelle on met un vase d'eau à bénir, avec l'aspersoir ; — un plateau contenant du sel ; — des éponges pour laver les cloches, et des linges pour les essuyer ; — des ampoules contenant l'Huile des Infirmes et le Saint Chrême ; — du coton pour essuyer les onctions ; — de la mie de pain, de l'eau et une serviette pour purifier les doigts de l'Officiant ; — de l'encens, de la myrrhe et du thym.

Pour la cérémonie, l'Officiant se revêt de l'amict, de l'aube, du cordon, de l'étole blanche et de la chape.

On se rend processionnellement au lieu de la bénédiction : en tête, le thuriféraire avec l'encensoir (il faut autant de thuriféraires et d'encensoirs qu'il y a de cloches à bénir). Puis, le porte-croix et les acolytes. Les prêtres suivent deux à deux. Vient enfin l'Officiant, ayant à ses côtés le diacre et le sous-diacre en dalmatiques blanches et sans manipules.

À l'arrivée près des cloches, les acolytes déposent sur la table leurs chandeliers avec leurs cierges allumés, tous se rendent à leurs sièges, et l'Officiant, debout, commence le *Miserere*. Puis, il s'assied, ainsi que le clergé qui psalmodie ce psaume et les suivants : psaume 50, 53, 56, 66, 69, 85, 129, 145, 147, etc.

Avec ses acolytes, il lavera les cloches à l'eau bénite (intérieur et extérieur).

*Après l'Évangile, le Pontife baise le livre des Évangiles que lui présente un des ministres. Puis il bénit la cloche par un signe de croix et se retire avec ses ministres, en observant les cérémonies accoutumées.*

*Nota.* — Il est d'usage qu'après la cérémonie le pontife tire trois coups de battant en l'honneur de la Sainte Trinité et invite le parrain et la marraine à faire de même. Au moyen-âge, cela s'appelait *donner la parole aux cloches*.

L'évêque s'assied et, après l'oraison, reçoit la mitre. Il met dans l'encensoir du thym, de l'encens et de la myrrhe (...); l'encensoir est placé sous la cloche, de façon que la fumée des parfums la remplisse.»

### *Bénédition des cloches*

Cérémonie à observer

*Pour la bénédiction de plusieurs cloches.*

Objets à préparer.

1° Lorsqu'il y a plusieurs cloches à bénir, on doit avoir soin de les disposer les unes près des autres, de telle façon que le Pontife puisse aisément en faire le tour avec ses ministres.

2° On préparera des éponges et des serviettes pour chacune d'elles, autant d'encensoirs qu'il y a de cloches à bénir et des parfums en quantité suffisante.

### *Des cérémonies spéciales aux ministres de la bénédiction de plusieurs cloches.*

1° L'oraison *Benedic Domine* se dit au pluriel.

2° Un seul vase d'eau bénite peut suffire.

3° Lorsque le Pontife a lavé la première cloche, il lave de même chacune des autres, et les clercs continuent comme il a été dit.

4° Les sept onctions extérieures se font successivement sur chacune des cloches. Et quand l'Évêque fait les quatre onctions intérieures, il dit au pluriel l'oraison: *Omnipotens sempiterna Deus*.

5° L'Évêque met des parfums dans autant d'encensoirs qu'il y a de cloches, et les clercs chargés de les présenter mettent un encensoir sous chacune des cloches.

Et maintenant, gracieuses cloches, jeunes baptisées, mettez-vous à l'œuvre, et comme vos innombrables sœurs parties de France, chantez et chantez à coups redoublés, à travers les siècles :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux

Paix sur la terre aux âmes de bonne volonté.

Amen. Alleluia.»

Le 4 août 1902, le curé publie au prône le tarif pour la sonnerie des cloches... Cette publication met le feu... aux poudres. À la sortie de la messe, on jacasse, on se crêpe le chignon. Un bon groupe de paroissiens vont même rencontrer le curé Dionne au presbytère, car selon eux, les prix établissent une distinction entre les riches et les pauvres... pourquoi ne pas obtenir la sonnerie gratuite pour tout le monde, quitte à ne défrayer que le salaire du sonneur (à câbles). Le curé tient bon, les gens s'habitueront... Le 18 novembre 1945, l'électrification sera acquise au coût de \$1,800.

Les inscriptions sur les 4 cloches sont toutes en latin, en voici la traduction :

— Vers l'Est (Pacelli): 43 pouces de haut et 53 pouces de diamètre.

« Pape Pacelli. Je romprai mon premier silence. Le pape Pie XII heureusement régnant. Maurice Roy archevêque de Québec. Édouard Beaudoin curé. »

Pour la plus grande gloire de Dieu 1901-1951. « Aujourd'hui si vous entendez ma voix surgissant de la flamme sourde, n'obscurcissez pas vos cœurs, paroissiens de Saint-Georges (Beauce). »

Des graffiti-fétiches y sont griffonnés; Jean-Rock Bourque 1956, Roland Thibodeau, Irénée et Julie Duval 1967, Arthur Audet 1956, Serge Veilleux et André Duval 1980, Marcel Goulet 1975, André Garant 1985.

— Vers l'Ouest (Saint-Georges): 31 pouces de hauteur et 40 pouces de diamètre.

« A.M.D.G., 1901 année du Seigneur. Léon XIII Pape régnant. L.N. Bégin archevêque de Québec. Henri-Alfred Dionne prêtre curé. »

Saint Georges, martyr. « Je suis la voix criant dans le désert, préparez la voix du Seigneur. » Émile Morissette représentant à Québec-Canada.



*Vue de la 1<sup>re</sup> Avenue Ville Saint-Georges avant le feu de 1915. À remarquer les immeubles à trois étages. (Fonds Robert Cliche).*

— Vers le nord (Notre-Dame-de-Beauce) : 28 pouces de haut et 26 pouces de diamètre.

Je suis le don de tous. De tous je suis la voix, paroissiens de Saint-Georges.

Mon âme magnifie le Seigneur. Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. S.S. Pie XII Pape. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec. L'abbé Édouard Beaudoin, curé. M. Philippe Veilleux, marguillier en charge. Notre-Dame-de-Beauce. Matin, midi et soir, je chante le Seigneur. À ma voix, chrétien, joins ta prière.

— Vers le Sud (Saint-Nazaire) : 35 pouces de haut et 44 pouces de diamètre.

« A.M.D.G. En l'an du Seigneur 1901. Léon XIII pape régnant. L.N. Bégin archevêque de Québec. Saint-Nazaire, "Je chanterai mon Dieu aussi longtemps que je serai." » Émile Morissette représentant à Québec-Canada.

Les deux petits clochers, voisins de la tour principale, sont vides de cloches. La sacristie, elle, laisse voir une petite cloche. Dans la vie d'une personne, trois cloches se font entendre : joyeuse envolée carillonnante du baptême, battements plus rapides que le cœur des heureux mariés, gong sourd, lancinant et lugubre de la fin d'une vie terrestre. « Le chant des cloches » résume bien notre cycle terrestre :

### Le Chant des Cloches

1

Quel doux appel ! C'est la voix de l'Église,  
C'est l'*Angelus* qui m'annonce le jour...  
L'oiseau s'éveille et s'unit à la brise  
Pour murmurer à Dieu son chant d'amour  
Cloches sonores,  
Sonnez, sonnez...  
Divine aurore  
En nos cœurs rayonnez.  
Cloches sonores,  
Sonnez, sonnez...  
Tracez la croix sur nos fronts inclinés (*bis*).

2

Du bleu clocher harmonieux langage,  
Mon cœur t'entend et te suit dans les cieux,  
J'ai prié Dieu ; partons, et mon ouvrage  
Sera moins dur, mon temps plus précieux.  
Cloches sonores,  
Sonnez, sonnez...  
Divine aurore  
En nos cœurs rayonnez.  
Cloches sonores,  
Sonnez, sonnez...  
Tracez la croix sur nos fronts inclinés. (*bis*)

3

Vers notre église un gai cortège s'avance :  
De notre foi vient de naître un soutien,  
Un bras de plus pour la nouvelle France !  
Pour qu'il soit brave on en fait un chrétien.

Cloches sonores,  
Sonnez, sonnez...  
Le peuple honore  
Le peuple honore  
Vos airs carillonnés...

Cloches sonores,  
Sonnez, sonnez...

Portez bonheur aux enfants nouveau-nés. (*bis*)

4

De mes sept ans, souvenir qui m'enflamme !  
Mai fleurissait nos cœurs et les sillons.  
Quand Jésus fit son entrée en mon âme  
Au bruit des chants et des saints carillons.

Cloches sonores,  
Sonnez, sonnez...  
Le peuple honore  
Vos airs carillonnés.

Cloches sonores,  
Sonnez, sonnez...

Soyez témoins de mes serments sacrés. (*bis*)

5

Mais midi sonne... Ô repos salulaire !  
Mon front se dresse humide de sueur.  
Pour un moment, mon âme fuit la terre  
Et puis au ciel la force et la fraîcheur.

Cloches sonores,  
Sonnez, sonnez...  
Le peuple honore  
Vos airs carillonnés.

Cloches sonores,  
Sonnez, sonnez...

Que nos travaux par vous soient soulagés. (*bis*)



*Inondation de juillet 1917.*

6

Cloche par toi, le mariage appelle  
Sur le foyer la vertu, le bonheur.  
Dieu de Jacob, donne à l'époux fidèle  
Une Rachel, modèle de douceur.

Cloches sonores,  
Sonnez, sonnez...  
Le peuple honore  
Vos airs carillonnés.

Cloches sonores,  
Sonnez, sonnez...

Que les époux par vous soient fortunés. (*bis*)

88

7

Là du couvent la clochette argentine  
Parle à mon cœur de choix plus précieux,  
Ta sœur, ô Marthe, a pris la part divine ;  
L'époux divin la lui réserve aux cieux.

Cloche argentine,  
Sonnez, sonnez...  
Troupe divine  
Qui priez, qui jeûnez...  
Cloche argentine,  
Sonnez, sonnez...

Que de malheurs par vous sont détournés. (*bis*)

8

Il est un jour où ta voix porte à l'âme,  
Des souvenirs attristés et touchants...  
Grand jour des morts, où chaque mort réclame  
Pour fléchir Dieu, nos sanglots et nos chants!

Glas secourable,  
Sonnez, sonnez...  
Âme coupable,  
Du ciel, grâce obtenez,  
Glas secourable,  
Sonnez, sonnez...

Priez, chrétiens, sur les tombes priez. (*bis*)

9

Puissantes voix des fêtes catholiques,  
Du saint dimanche, appel harmonieux.  
Cloches, chantez Noël aux airs antiques,  
L'*Alleluia* du Christ victorieux...

Cloches joyeuses.  
Sonnez, sonnez...  
Fêtes pompeuses,  
Vers l'autel ramenez...  
Cloches joyeuses.  
Sonnez, sonnez...

Et que les cœurs vers Dieu seul soient tournés. (*bis*)

Airain sacré, c'est ma dernière étape :  
 Sonne... mon Dieu viens sous mon toit béni  
 Pour recevoir mon âme qui s'échappe,  
 Et la guider vers son monde infini.

Ô glas sonore,  
 Sonnez, sonnez...  
 Divine aurore,  
 Jour sans fin rayonnez.

Ô glas sonore,  
 Sonnez, sonnez...

Par Dieu créée, âme à Dieu retournez. (*bis*)

*Aux parrains et marraines*

Chers bienfaiteurs, grâce à vous de l'Église  
 S'étend plus loin le saint et tendre appel.  
 Que votre nom sur cet airain se lise,  
 Qu'il soit gravé dans nos cœurs, dans le ciel.

Cloches nouvelles.  
 Sonnez, sonnez...  
 Voix solennelles,  
 Jusqu'à Dieu parvenez.

Cloches nouvelles,  
 Sonnez, sonnez...

Sur ces chrétiens, en bienfaits revenez... (*bis*)

René BIÉMONT

\* \* \*

Un intéressant rapport de paroisse, daté de 1923, brosse un certain portrait du « vieux » Saint-Georges.

- 126 mille communions.
- 80 heures d'explications du catéchisme sont données à la préparation de la communion solennelle.
- « L'Action catholique » est le journal le plus reçu, car l'abbé Jos Fortin fait le tour de la paroisse chaque année. (En 1926, « L'Événement » et « Le Soleil » prennent du terrain).
- Les céréales sont très en vogue en culture.

- « Fabrique-t-on frauduleusement de l'alcool? » Le curé Hilaire Fortier répond sèchement : « Très peu. Aucun débit d'alcool autorisé, quelques-uns clandestins. »
- Biens-fonds de 80 acres i.e. \$10,000.00
- « Notez-vous fidèlement les principaux événements qui se passent dans votre paroisse? » Malheureusement, M. l'abbé Fortier répond « Non! » Le clergé paroissial avec le souci du détail qui lui est caractéristique, pourrait écrire une histoire beaucoup plus complète sur notre paroisse.
- En 1922: \$11,512.64 revenu ordinaire
  - \$ 9,601.00 dépense ordinaire
  - \$ 7,500.00 dette active
  - \$46,527.00 dette passive
  - \$ 2,000.00 de moins de dette que l'an dernier.
- Revenus du curé: \$ 1,300.00 dîme
  - \$ 2,324.00 capitation
  - \$ 2,373.35 casuel
  - \$ 5,997.35 Total

\* \* \*

### La crécelle

Le vendredi saint, la croyance populaire voulait que toutes les cloches s'envolent pour Rome. Avec la dernière Cène et la mort du Christ, elles vont se réfugier en Italie...

C'est alors que nos anciens crurent bon d'inventer la crécelle... Au besoin, le crieur attiré ou un de ses aides, actionnait cette manette de bois, sur le perron de l'église... cric, crac, cric, crac... on avait alors confirmation que les cloches se tairaient jusqu'à Pâques.

La dernière longue fin de semaine de Pâques avec la crécelle... cric, crac, cric, crac... le va-et-vient de la manivelle de bois... vienne vite le dimanche pascal et le ding, dong, ding, dong de nos cloches... ressuscitées.

Il ne faudrait pas confondre la crécelle et les clochettes des malades. En effet, quand un grand malade ou un mourant requérait les bons soins du prêtre, celui-ci s'empressait de partir avec les derniers sacrements... accompagné qu'il était d'un servent, on se prosternait alors sur son passage, genoux à terre, tête baissée au son des clochettes!

\* \* \*

## **Restauration de l'église en 1968**

Le 27 mai 1967, le curé Joseph Denis modernise et adapte à notre époque ce legs des anciens qu'est l'église paroissiale. Les travaux, frisant les \$300,000.00 finiront en 1968.

Escaliers, portes, balustrade... et chaire déplacée. La base des bancs est enlevée pour éliminer la marche ; on les fixe au plancher de même que les agenouilloirs. L'allée centrale est agrandie au détriment des allées latérales. Le plancher de bois lui, est remplacé par du béton. Sous ce même plancher, on retrouve un pied de « ripe », propre à garder l'humidité, empêchant le plancher de pourrir... dangereux pour le feu.

La présence de glaise sous l'église amène alors certains évaluateurs à prétendre qu'autrefois la rivière pouvait passer sous l'église. On y a même trouvé du sable blanc, de la grève et du bois. Les ingénieurs ont procédé à des expertises, car on aurait bien aimé y creuser une salle sous l'église. Le solage, les fondations apparaissent peu profonds.

Toujours en 1967, la Fabrique opte pour l'architecte Paul Voyer et Barnabé & Fils comme entrepreneur. L'église est repeinte. Des artisans appliquent de l'or 23¼ K sur les autels, le chemin de croix et les coquilles du chœur.

Deux toilettes sont installées, l'orgue rénovée avec une console neuve. Le chauffage devient électrique. Réaménagement de la sacristie. Escaliers refaits. La « sainte table » est changée.

\* \* \*

Quant à l'armoire de la sacristie, elle renferme plusieurs tiroirs bien identifiés : clefs, cordons, corporaux, palles, lavabos, purificateurs, amicts, petits purificateurs, gants, aubes de première classe, nappes de communion et d'autels, surplis, etc.

## **Bilans financiers**

Une paroisse religieuse vit toujours à l'ère de la monnaie. « C'est pas avec des prières qu'on paie les factures », comme disaient nos bons vieux ! Ainsi, la Fabrique existe pour gérer l'aspect matériel d'une paroisse : six marguilliers élus et le curé comme président. Bénévoles, ces personnes abattent un travail nécessaire au sein d'une communauté.

À titre d'exemples, sans plus d'explications (vous le demanderez à la prochaine assemblée générale ou à un ou une des marguilliers), tirons les conclusions que l'on voudra des rapports financiers suivants, tels que parus aux feuillets paroissiaux de Saint-Georges :

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE FINISSANT  
LE 31 DÉCEMBRE 1980

RECETTES	
Collecte et bans .....	\$ 65,888.34
Capitation .....	\$ 33,271.77
Part de Dieu.....	\$ 24,026.90
Messes chantées .....	\$ 12,797.33
Mariages.....	\$ 4,240.00
Funérailles.....	\$ 4,115.00
Luminaires .....	\$ 8,009.61
Dons et souscriptions .....	\$ 6,817.96
Intérêts reçus.....	\$ 6,583.23
Divers d'opérations .....	\$ 3,444.53
Collectes commandées.....	\$ 9,338.65
Dépenses remboursées.....	\$ 936.16
Vente (terrains, etc.) .....	\$ 5,000.00
Concessions lots .....	\$ 1,230.00
Extraits rente terrains.....	\$ 2,421.76
GRAND TOTAL DES RECETTES.....	\$188,121.24

## DÉBOURSÉS

Salaires .....	\$ 58,950.89
Bénéfices d'emploi.....	\$ 3,246.03
Casuel.....	\$ 6,825.70
Frais de déplacement .....	\$ 1,490.00
Culte et pastorale .....	\$ 11,075.52
Fourniture et entretien.....	\$ 22,841.41
Chauffage.....	\$ 3,112.91
Électricité.....	\$ 27,239.44
Loyer, assurances, taxes .....	\$ 6,374.92
Réparations majeures.....	\$ 14,327.52
Téléphone.....	\$ 1,301.58
Fourniture de bureau.....	\$ 139.52
Intérêts, frais de banque .....	\$ 9,934.97
Cathédralique.....	\$ 10,422.26
Divers d'opérations .....	\$ 2,370.45
Collectes commandées.....	\$ 9,338.65
Dépenses remboursées.....	\$ 936.16
Remboursement de dettes.....	\$ 5,000.00
Placements effectués.....	\$ 5,000.00
GRAND TOTAL DES DÉBOURSÉS .....	\$199,927.93
CAISSE AU 31 décembre 1979.....	\$ 46,399.81
CAISSE AU 31 décembre 1980.....	\$ 34,593.12
DIMINUTION DE CAISSE.....	\$ 11,806.69

En 1981, on déclare que \$14,166.00 ont été libérés pour des réparations aux édifices. En récapitulation pour '81 :

\$232,574.00 Total des recettes

\$219,297.00 Total des déboursés

\$ 13,277.00 Excédent des recettes

On n'emploie plus le terme « dépenses » mais « déboursés »... en cette année 1981, le secrétaire de la Fabrique écrit :

Bien que l'an 1981 nous ait apporté un surplus grâce à votre générosité, il faut considérer que votre Fabrique n'a pas fait de réparations majeures. Il n'en sera pas ainsi en 1982, puisque diverses améliorations et réparations majeures s'imposent, comme :

- Finition du stationnement et amélioration aux terrains de l'église et du presbytère.
- Réparations de la clôture du vieux cimetière; haies de cèdre et portes au nouveau presbytère.
- Lumière d'urgence à l'église et peinture extérieure des fenêtres de l'église, peinture du toit du presbytère, etc.

Ces réparations sont estimées au montant d'environ \$40,000.00 dollars.

Nous vous remercions pour votre grande collaboration et nous espérons que nous continuerez à être généreux à la quête, la Part à Dieu et par vos dons.

Le Conseil de la Fabrique  
Par : Lorenzo BUREAU, *Secrétaire*

L'année suivante, en 1982, en réparations d'édifices \$25,943.79.  
En résumé :

\$248,395.75 de recettes  
\$245,891.95 de déboursés  
\$ 2,503.80 d'excédent.

« L'an 1982 nous a apporté un surplus grâce à votre générosité, et cela malgré les réparations majeures que nous avons faites : stationnement, amélioration aux abris d'autos, clôture et aménagements aux cimetières, peinture des fenêtres de l'église, etc. La dette de la Fabrique est maintenant de \$30,000.00. Vous savez qu'il y a constamment des réparations à exécuter dans une Fabrique comme la nôtre. Cette année, nous aurons à changer le système de son et à installer des lumières de sécurité à l'Église, faire une réparation à l'orgue, terminer le terrain de stationnement, etc.

Vous comprenez qu'il y a encore place pour votre générosité ; elle est grande et vous êtes fiers de votre église ; nous vous remercions et nous vous invitons à continuer d'être généreux à la quête, à la Part à Dieu et par vos dons. »

La Fabrique  
Par : Charles CLOUTIER,  
*Ptre-curé*

Enfin, sorti du feuillet paroissial de Saint-Georges du 20 janvier  
1985:

**Fabrique Saint-Georges**

ÉTAT DES REVENUS ET DÉBOURSÉS —  
POUR L'ANNÉE 1984

RECETTES ORDINAIRES:

Collectes et bancs .....	\$ 87,456.25	
Capitation (27,50 \$ couples et 16 \$ personnes seules) .....	\$ 53,277.00	
Part à Dieu .....	\$ 26,188.50	
Messes annoncées .....	\$ 16,845.00	
Mariages et funérailles.....	\$ 11,175.00	
Luminaires .....	\$ 11,438.00	
Dons et intérêts reçus.....	\$ 29,846.43	
Divers .....	<u>\$ 10,066.17</u>	
Total des recettes ordinaires.....		\$246,292.35

RECETTES EXTRAORDINAIRES:

Collectes commandées.....	\$ 18,075.50	
Dépenses remboursées concessions lots cimetière .....	<u>\$ 4,085.18</u>	
Total recettes extraordinaires.....		<u>\$ 22,160.68</u>

GRAND TOTAL DES RECETTES .....

	<u><u>\$268,453.03</u></u>
--	----------------------------

DÉBOURSÉS ORDINAIRES:

Salaires et bénéfices d'emplois ....	\$ 95,380.30	
Casuel et frais déplacements .....	\$ 10,413.00	
Culte et pastorale .....	\$ 11,324.84	
Contribution aux régions .....	\$ 7,991.55	
Fournitures et entretien.....	\$ 15,394.39	
Chauffage et électricité .....	\$ 29,887.89	
Assurances taxes.....	\$ 11,508.54	
Réparations majeures.....	\$ 42,780.50	
Téléphone et fournitures de bureau .....	\$ 2,560.40	
Cathédrale.....	\$ 12,523.91	
Total déboursés ordinaires.....		\$239,765.32

DÉBOURSÉS EXTRAORDINAIRES:

Collectes commandées.....	\$ 18,075.50	
Dépenses remboursées et constructions.....	\$ 2,369.18	
Total déboursés extraordinaires		\$ 20,444.68

GRAND TOTAL DES DÉBOURSÉS..... \$260,210.00

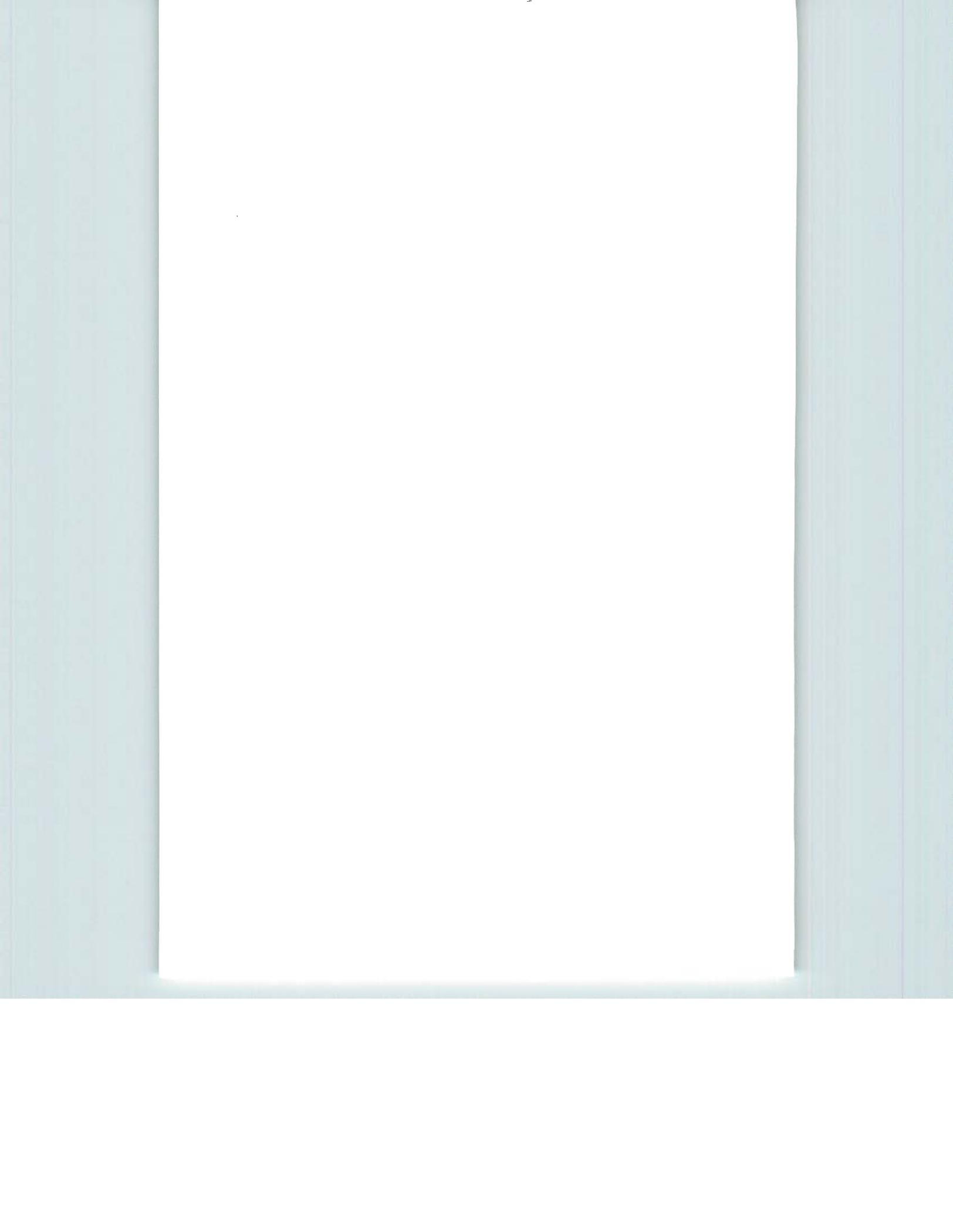
RÉCAPITULATION:

TOTAL DES RECETTES .....	\$268,453.03	
TOTAL DES DÉBOURSÉS.....	<u>\$260,210.00</u>	
SURPLUS DE L'OPÉRATION .....		<u>\$ 8,243.03</u>

\* \* \*

Le matériel côtoie constamment le spirituel, nos curés en savent quelque chose!







## 5. NOS CURÉS

Ressuscités de nos registres paroissiaux, les onze curés de Saint-Georges signent le livre d'or du 150<sup>e</sup> anniversaire d'érection canonique :

1 — 9 octobre 1840 — Registre paroissial de Saint-François de Beauce.

14 janvier 1841 — Registre paroissial Saint-Georges déposé aux archives du Palais de justice de Saint-Joseph.

14 janvier 1841 — Registre paroissial Saint-Georges, duplicata dû à un incendie vers 1860.

*Ant: Campeau P<sup>re</sup>*

2 — 17 octobre 1845 Registre paroissial Saint-Georges déposé aux archives du Palais de justice de Saint-Joseph

*Ant: Campeau P<sup>re</sup>*

18 mars 1846 Registre paroissial Saint-François de Beauce.

*Ant: Campeau P<sup>re</sup>*

1846 Registre paroissial Saint-Georges, duplicata dû à un incendie.

*F. L. G. Gaudin P<sup>re</sup>*

3 — 15 janvier 1858 Registre paroissial Saint-Georges. Dépôt du Palais de justice.

*F. L. G. Gaudin P<sup>re</sup>*

Duplicata, registre paroissial Saint-Georges.

4 —

*F. L. Gaudin P<sup>re</sup>*

5 —

*P. B. Bernier P<sup>re</sup>*

100

- 6 - *J. Montminy P<sup>re</sup>*
- 7 - *H. Alfred Dionne P<sup>re</sup>*
- 8 - *H. Fortier P<sup>re</sup>*
- 9 - *Edouard Beauvois, P<sup>re</sup>*
- 10 - *Joseph Denis P<sup>re</sup>*
- 11 - *Charles Cloutier*

Du plus méconnu à l'abbé Charles Cloutier, tous nos curés ont mis l'épaule à la roue. La chapelle Saint-Georges fut inaugurée en 1831 par un desservant de Saint-François, Louis-Antoine Montminy; par contre on associe facilement les noms des curés Ferdinand Catellier et Henri-Alfred Dionne aux deux autres églises, celles de 1862 et de 1900.

Les mandats de nos deux curés Monseigneurs s'échelonnent à eux seuls sur plus de 46 ans. Le jeune abbé Moïse Fortier (sûrement pas le « Moïse » sauvé des eaux!) eut une fin tragique. M. Campeau, homme d'organisation et de défi... un pionnier à la plume minutieuse. L'abbé Gaudin prépare la première église de pierre. Bernard Bernier structure l'instruction à Saint-Georges.

M. Montminy se fait l'ardent promoteur d'une église plus confortable. Le curé Joseph Denis sauvegarde, au nom des paroissiens, l'héritage des anciens... rénovations de l'église en 1968. La grande Mission, nos grandes orgues rajeunies, signé Charles Cloutier.

\* \* \*

Le temps des *Missionnaires* nous apprend que le Père Jésuite Gabriel Druillettes visita la région de la Chaudière dès 1646-47... en transit pour la Nouvelle-Angleterre.

À la demande du véritable promoteur de la Nouvelle-Beauce, Joseph Fleury de la Gorgendière, seigneur de Saint-Joseph, plusieurs Récollets et quelques prêtres séculiers se rendirent, au XVIII<sup>e</sup> siècle, évangéliser les pionniers de la Beauce. En 1738, Saint-Joseph et Sainte-Marie sont les pôles d'attraction. Viendra vers 1765, Saint-François de Beauce avec la chapelle Bernard des tous débuts.

Ce n'est que pendant l'administration du desservant de Saint-François, Antoine Lamothe, qu'arrivent les premiers censitaires à Saint-Georges : 1785 à 1810. Les curés-*desservants*, curés de Saint-François de Beauce et desservants de Saint-Georges, commencent...

Autrefois une desserte de Saint-Joseph de Beauce, Saint-François accueille son premier curé résident en octobre 1810 en la personne de l'abbé Jean-Baptiste Paquien. La paroisse Saint-Georges ne s'en trouve que revigorée.

Les curés de Saint-François, desservants de Saint-Georges, se succèdent :

- Joseph Bélanger, octobre à décembre 1813.
- Olivier Chèvrefils, janvier 1814 à août 1816.

L'abbé *Charles-Joseph Primeau* (septembre 1816 à janvier 1826) est le maître d'œuvre, dès 1823, de la première chapelle Saint-Georges... douze ans avant notre érection canonique. La tradition rapporte qu'il célébra, à la *Famine*, la première messe à Saint-Georges, dans la maison du Sieur Jean Fortin. Par après :

- Toussaint-Victor Papineau, février 1826 à septembre 1828
- Bernard-Benjamin Decoigne, 1828 à 1829
- François-Xavier-Édouard-Pierre Leduc, septembre 1829 à octobre 1830

Quant à l'abbé *Louis-Antoine Montminy* (octobre 1830 à octobre 1837), il fait parachever notre première chapelle... et

obtient *deux érections canoniques* : une pour sa cure de Saint-François de Beauce, le 9 octobre 1835, une autre pour sa desserte de Saint-Georges, le 16 octobre 1835!!!

Le frère de ce dernier, Édouard Montminy continue de venir ici jusqu'à l'arrivée du curé Moïse Fortier.

\* \* \*

La séparation de la paroisse Saint-Georges a vraiment lieu en octobre 1840 (surtout en janvier 1841) quand Moïse Fortier est nommé curé. L'érection canonique est ainsi « concrétisée ».

Les paroissiens de Saint-Georges ont terminé leur chapelle en 1831, ont décroché de haute lutte leur érection canonique en 1835, leur presbytère en 1838.

Le 24 août 1840, on signe le contrat d'engagement pour la subsistance du curé, tel que demandé par l'évêque. Son Éminence envoie une proposition de tarifs le 16 octobre ; le 18, les paroissiens approuvent cette tarification :

1. Sépultures : enfants, 3 chelins et 11 ½ sols ; adultes, 12 chelins et 36 ½ sols.
2. Grands-messes : 12 chelins et 36 ½ sols ; sous-services : 21 sols et 9 ; avec libera, même tarif plus 1/3 au bedeau ; sépultures dans l'église : 29 sols et 12.

Voici donc la liste des 11 curés qui se sont relayés au cours de ces 145 ans de tenue de registres à Saint-Georges :

- Moïse Fortier, 9 octobre 1840 au 12 mai 1845 ;
- Antoine Campeau, 5 octobre 1845 au 27 septembre 1857
- Charles-Godefroy Gaudin, 4 octobre 1857 au 28 septembre 1859
- Ferdinand Catellier, 4 octobre 1859 au 28 septembre 1877
- Bernard Bernier, 1<sup>er</sup> octobre 1877 au 19 mars 1890
- Théophile Montminy, avril 1890 à octobre 1899
- Henri-Alfred Dionne, octobre 1899 au 22 février 1918
- Mgr Hilaire Fortier, avril 1918 à octobre 1941
- Mgr Édouard Beaudoin, 2 octobre 1941 à septembre 1964
- Joseph Denis, 6 septembre 1964 à juin 1980
- Charles Cloutier, 22 juin 1980 à ...

\* \* \*



*Le premier curé de Saint-Georges,  
Moïse Fortier. (1840-1845)*

### MOÏSE FORTIER

Il voit le jour à Québec le 13 octobre 1813, fils de Moïse Fortier et de Madeleine Gourdeau. Il est ordonné prêtre le 21 décembre 1837, nommé aussitôt vicaire à Maskinongé. Promu à sa première cure le 9 octobre 1840, à l'âge de 27 ans.

Ce curé-missionnaire exerce son ministère aussi loin que Waterville, Fasté, Belfast, Baplaines aux États-Unis. Il profite aussi de ses passages dans les cantons de Linière, de Metgermette, de Watford et de Shenley pour dispenser les sacrements. Ces pénibles voyages ne l'aident vraiment pas à tenir convenablement ses registres.

En 1935, voici comment le frère Adjuvateur s'est fait raconté, de tradition orale, la mort tragique du curé :

« Le curé de Saint-Georges, devant faire un voyage à Québec par affaire, s'arrêta chez le curé de Saint-François, son ami le Révérend M. Bois qui devait l'accompagner. Des circonstances imprévues empêchèrent le curé de Saint-François de s'absenter de la place. Alors, Messire Fortier partit seul, conduit en canot par deux hommes. Ces derniers paraissaient craintifs, car la rivière était bien haute et le courant très fort. À Saint-François, en bas de

l'église, un bac faisait alors la navette d'une rive à l'autre... on n'y pensa pas. On part donc gaiement, et pour mettre de l'entrain, du courage à ses rameurs, le bon curé, assis au fond du canot, entonna le cantique :

“Dieu D'Amour  
Quand M'appellerez-vous au céleste séjour.”

Quelques instants plus tard, le canot chavira et le courant emporta au loin le curé qui se noia. C'était le 12 mai 1845. La cordelle du bac, sous l'eau, avait fait renverser l'embarcation. Il était accompagné du bedeau M. Augustin Turcotte qui se sauva en s'accrochant au canot, et de Pierre Langelier dit Lazette, bon nageur, qui se noya aussi. On fit de longues recherches pour enfin trouver les cadavres se tenant à bras le corps. M. le curé fut transporté à Saint-Georges pour la sépulture. »

Le 7 juin (plus de 3 semaines après l'accident!), après le service chanté par le curé de Sainte-Marie, M. Georges Derome, il fut inhumé dans la chapelle du côté de l'évangile (S. 14, 34<sup>e</sup> feuillet, 1845). Aujourd'hui (en 1935), le corps de Messire Moïse Fortier se trouve sous l'église actuelle, dans la nef, car lors de la construction de l'église nouvelle, on ne le changea pas de place. Donc, il se trouve sous la vieille église démolie en 1900. M. Bernard Fortin du rang Saint-Guillaume se rappelle très bien (en 1935) de la vieille chapelle de 1831, car c'est lui avec quelques autres qui défirèrent celle-ci. M. Fortin déterra le premier curé pour le placer dans un autre cercueil afin de l'entrer dans la nouvelle église (de 1862). Il me dit que le cadavre de Messire Fortier était chaulé et que grâce à ce système, il put facilement le mettre dans un autre coffre, puis ils placèrent ce même coffre du côté de l'évangile dans le nouveau lieu saint. Cette cérémonie de la translation des restes du premier curé eut lieu en 1863, dont voici l'acte (S. 18, 108<sup>e</sup> feuillet) :

« Le 8 juillet 1863, nous prêtre soussigné, curé de Saint-François, avons réinhumé (avec la permission du Grand Vicaire Cazeau et de l'autorité civile) dans la nouvelle église de cette paroisse du côté de l'évangile, dans le chœur, le corps du Révérend Moïse Fortier, prêtre et premier curé de cette paroisse, noyé accidentellement le 12 mai en l'an 1845, près de l'église de Saint-François de Beauce dans la rivière Chaudière, lequel corps a été exhumé de l'ancienne chapelle. Ont signé: F. Catellier, ptre; M. Béland, ptre; Luc Rouleau, ptre; F.X. Tessier, ptre »

Le curé Fortier n'avait que 32 ans! « Beauceville » enlève alors un curé à Saint-Georges; 105 ans plus tard, en 1950, Beauceville

« donnera » le premier curé de l'Assomption, Jean Duval, et à la paroisse Saint-Georges, Joseph Denis en 1964.

Le dernier acte répertorié dans nos registres de Saint-Georges du curé Fortier remonte au 5 mai 1845, soit le baptême de Georges fils de Pierre Rodrigue et de Sophie Gousse. Le 24 mai 1845, la sépulture 12, celle d'Amable Paré, est signée de Ls-Éd. Bois, curé par intérim.

POURQUOI LA SALLE PAROISSIALE  
NE SERAIT-ELLE PAS BAPTISÉE  
« SALLE MOÏSE FORTIER » ?

Il ne faudrait pas confondre Moïse Fortier (1840-1845) avec son homologue Hilaire Fortier (1918-1941).



*L'Abbé Antoine Campeau, 2<sup>e</sup> curé  
1845 à 1857.*

**ANTOINE CAMPEAU**

Le curé de Saint-François de Beauce, Édouard Bois, assure l'intérim du 13 mai au 5 octobre 1845; son histoire appartient à celle de Beauceville.

Le deuxième curé de Saint-Georges est plutôt l'abbé Antoine Campeau. Né à Québec le 23 septembre 1812, il est le fils d'Antoine Campeau et de Perpétue Bigaouette.

Études à Québec. Ordonné prêtre le 4 juin 1837. Vicaire à la cathédrale de Québec de 1837 à 1842, curé de Percé de 1842 à 1844, vicaire de Sainte-Croix de Lotbinière jusqu'en 1845, curé de Saint-Georges du 5 octobre 1845 au 27 septembre 1857, curé de Beaumont de 1857 à 1885. Le 1<sup>er</sup> février 1890, il meurt des suites d'une vilaine grippe, à la Pointe-Aux-Trembles. Le 7 octobre 1845, il signa son premier acte chez nous (m. 13).

Pendant sa cure chez nous, il dessert Linière. Un des premiers vicaires de Saint-Georges, l'abbé Joseph-René Desjardins, devient d'ailleurs le premier curé de Saint-Côme de Kennebec. Dès 1853, le curé Campeau fit une collecte à Saint-Côme pour l'achat d'un missel; on se servait encore à cette époque d'un antique recueil imprimé en France du temps de Louis XIV, en 1719... de 1719 à 1853, les nouveaux offices sont « manuscrits »: où est cet exemplaire ?

Le curé Campeau se conforme aux directives de son évêque et dresse un rapport plus que détaillé sur l'état de sa paroisse, au 1<sup>er</sup> novembre 1854. Ordonné, ses registres sont impeccables.

Toujours en 1854, il lance l'idée d'une nouvelle église. De plus, il espère vivement que les paroissiens s'impliquent davantage dans la vie de la Fabrique. L'idée de l'érection civile d'Aubert-Gallion ne lui est pas étrangère. Un homme de renouveau, un précurseur.

#### CHARLES-GODEFROY GAUDIN

Né à Cap-Santé le 10 février 1827 de Jean Gaudin et de Marguerite Pascal.

Il fait ses études à Québec et les poursuit à Sainte-Anne de la Pocatière; il accède à la prêtrise le 13 mai 1855, pour devenir aussitôt desservant aux Écureuils, à Lévis de 1855 à 1857. Court séjour à Saint-Anselme en 1857, puis installé curé de Saint-Georges du 4 octobre 1857 au 28 septembre 1859. Par la suite, il se rendra à la Petite-Rivière Saint-François, puis à Saint-Éloi, à Saint-Fidèle, *curé fondateur de Sainte-Anastasie*, curé de Sainte-Philomène de Chateauguay et de Saint-Valentin.

Rendu handicapé à la suite d'un grave accident, il se retire en 1890. En 1901 il décède subitement à l'évêché de Rimouski où il était allé prendre quelques semaines de repos.

À Saint-Georges, il aura eu le temps d'obtenir le décret autorisant la construction de l'église bâtie en 1862: 29 octobre 1858. Les syndics acceptent de libérer 2 800 louis pour la construction et 234 pour les dépenses imprévues. Des difficultés de



*L'Abbé Chs. Godefroy Gaudin,  
3<sup>e</sup> curé 1857-1859.*

cotisation surgissent à nouveau, tant et si bien que le 28 septembre 1859, il précipite son départ de notre paroisse. Pourtant, à Saint-François de Beauce, l'église actuelle est en pleine construction !

#### **FERDINAND CATELLIER**

Lieu de naissance : Saint-Vallier. Parents : Prisque Catellier et Marguerite Marceau. Avec son frère, il est vicaire à Saint-Rock de Québec. Nommé curé de Saint-Georges le 4 octobre 1859.

Fin diplomate, il réconcilie les gens de l'Est et de l'Ouest. Aussi fait-il remplacer le presbytère de 1838 par une modeste maison presbytérale; la veille de son installation, tout passe au feu. Cependant, dès 1861, il prend possession de son nouveau presbytère, le troisième depuis les débuts de notre paroisse. Le 18 décembre 1862, à la veille de Noël, le nouveau temple est inauguré.

Retiré en 1877 à l'Hôpital général, il y mourra le 12 février 1880.



*L'Abbé Ferdinand Catellier,  
curé de 1859 à 1877.*

**BERNARD BERNIER**

Le cinquième curé naît au Cap Saint-Ignace le 24 juin 1838, de Jean-Baptiste Prosper et de Léonore Bernier.



*Abbé Bernard Bernier, curé  
1877-1890.*

Il fait ses études à Sainte-Anne de la Pocatière et est ordonné prêtre par Mgr Baillargeon le 23 septembre 1866. D'abord vicaire à Saint-Jean Île d'Orléans de 1866 à 1867, à Sainte-Famille i.o. jusqu'en 1868, curé de Saint-Gilles 1868-1873, *curé fondateur de Saint-Narcisse* de Beaurivage 4 ans (il y bâtit une église et organise les écoles); enfin curé de Saint-Georges du 1<sup>er</sup> octobre 1877 au mois de mars 1890.

En 1880, l'abbé Bernier *fonde Saint-Martin de Bolduc* en y édifiant une chapelle. Aumônier du Bon-Pasteur de Québec de 1890 à 1892.

En 1902, il résidait à Notre-Dame de Fall River Mass., où il faisait du ministère auprès de nos exilés volontaires. Quelques années plus tard, il se retire dans sa paroisse natale, où il repose aujourd'hui à l'ombre du clocher de Saint-Ignace. Il est décédé le 13 avril 1921, à 82 ans et 9 mois. Les abbés O. Fortier, curé de Saint-Théophile et Adrien Bernier, professeur au collège Sainte-Anne de la Pocatière, étaient deux de ses neveux.

*Il faut redonner au curé Bernier sa place véritable.* Le petit couvent des Sœurs du Bon-Pasteur de Saint-Georges fut construit sous son administration. Les religieuses arrivèrent en août 1881: Sœurs Sainte-Sophie supérieure, Sainte-Anne, Sainte-Gertrude, Sainte-Basile, Sainte-Émilie, Sainte-Claire d'Assise et Sainte-Candide.

Le 3 novembre 1882, le petit collège ajoute une section masculine. Mlle Croteau veilla sur les 10 premiers garçons admis: Edmond Martinette, Damase Veilleux, Joseph Benoit de Saint-Georges, et de Saint-François: Pierre-Albert et P.-Auguste Proulx, Gédéon Fortin. Plus de 1 500 jeunes gens reçurent leur première instruction au Petit Collège, maison voisine du couvent. Les Frères Maristes s'occupèrent de ces petits garçons; quelques années plus tard les frères de la Charité prendront la relève.

La rue parallèle à la 17<sup>e</sup> rue ouest, près du Couvent, porte heureusement le nom d'Avenue Bernier.

### THÉOPHILE MONTMINY

Né à Saint-Jean Chrysostome le 24 février 1842 de Joseph Montminy et de Marguerite Lambert. Ordonné le 18 septembre 1870. Du 28 août 1875 à 1876, il voyage en Europe, en Égypte et en Terre Sainte.



*Le curé Théophile Montminy.  
(1890-1899)*

Il reprendra du Vicariat à Beauport avec la desserte du Sault-Montmorency; curé de Saint-Antonin le 2 mai 1877, de Saint-Agapit de Beaurivage le 15 juillet 1879, et de Saint-Georges en avril 1890.

Comme à Saint-Agapit, M. Montminy *fonde ici un cercle agricole*. Il construit le presbytère actuel, fonde la chorale avec le Dr Georges Cloutier, Philibert et Philius Gonthier, Ludger Bérubé; *la fanfare* naît peu après.

Le 27 octobre 1892, l'élection des syndics pour la construction de l'église actuelle est ratifiée. Les éternelles dissensions Est-Ouest surgissent à nouveau... les travaux s'arrêtent là!

La santé chancelante, il repart en Europe du 3 novembre 1897 au 6 juin 1898. Le révérend M. Michaud le remplace; il démissionnera par après, soit en octobre 1899.

Il se retire au couvent des Sœurs de la Charité, à l'Hospice Saint-Louis de Gonzague à Québec, où il décédera. Son frère, le curé de Saint-Jean Chrysostome fit transporter les restes au cimetière de l'endroit.



*Le bâtisseur de l'église actuelle,  
le curé Alfred Dionne. (1899-  
1918)*

### HENRI-ALFRED DIONNE

Le septième curé de Saint-Georges, Alfred Dionne est né à Sainte-Anne de la Pocatière le 26 août 1861 ; fils de l'Honorable Élisée Dionne, conseiller législatif à Québec et de Claire Têtu.

Il fit ses études dans sa paroisse natale et est ordonné prêtre par Mgr Dominique Racine, le 7 juin 1884. Vicaire au Cap-Santé 1884-1892, desservant de la Congrégation de Saint-Roch de Québec. En octobre 1899, il accède à la cure de notre paroisse, jusqu'à sa mort le 22 février 1918 (S. 9 sur 3 feuillets).

Le 3 juillet 1900, le curé Dionne *reprend les travaux de construction de l'église actuelle et termine le presbytère.*

Les deux premiers entrepreneurs, Joseph Couture de Lévis et Joseph St-Hilaire de Saint-Romuald abandonnèrent. Il dirige alors les travaux lui-même. Le 4 septembre 1900, *la pierre angulaire est placée* ; le 27 juillet 1902, les Georgiens pourront enfin *inaugurer* le nouveau temple. On comprendra peut-être mieux les dates inscrites au fronton de l'église :

« 1900 — 1902 »

Il fait installer *les grandes orgues et le carillon* le 17 juillet 1910, *le monument Saint-Georges* en 1912. Un bâtisseur ! Il serait bon de noter que son frère Émile était curé de l'Islet ; sa sœur était

+  
S<sup>t</sup> Georges de Beauce  
10 Sept - 1913

Rev. M. L. J. Lambert P<sup>m</sup>  
curé de S<sup>t</sup> Beauceville  
cher Mr. le curé -

Je profite du  
jubilé pour faire donner  
un santon à mes gens qui  
en ont grand besoin - Les  
Coudistes prêcheront ici de  
dimanche prochain le 14  
au jeudi suivant le 18 -  
naturellement cela entraîne  
les confessions & l'obligation  
de demander de l'aide

aux voisins - S'il y avait  
un petit moyen de nous  
envoyer de l'aide, vous me  
seriez super agréable -  
Les confessions commen-  
ceront lundi 9. M. & se ter-  
mineront mercredi soir -

Nous profiterons du con-  
cours pour l'installation  
des chanoines -

Bien à vous -

Alfred Dionne Prés

l'épouse de Louis-Alexandre Taschereau, futur 1<sup>er</sup> ministre du Québec; cousin de l'honorable Thomas Chapais.

« L'Archevêque de Québec, Mgr Louis-Nazaire Bégin, chanta le service assisté du premier prêtre issu de Saint-Georges, le curé de Saint-Zacharie F.X.A. Dulac, et du curé Arthur Poulin d'East-Broughton, ainsi que de l'assistance de 65 prêtres. Le Dr Georges Cloutier harmonisa la messe de Requiem. Les porteurs du « coin du poêle » (d'honneur) furent le Dr Joseph Michaud (père du notaire Fernand M.) maire du village, Achille Thibodeau, maire de la paroisse, Thomas Donovan et Pierre Morin à Thadée. Les porteurs : Johnny Bégin, Joseph Rancourt, Philémon Pépin, Joseph Gilbert à Séraphin, Joseph Gilbert à Léger et Pierre Loignon.

Après l'absoute, on descendit le cercueil dans une crypte, sous l'église du côté de l'épître, à l'endroit où se trouve l'autel de Notre-Dame du Rosaire. Une plaque commémorative rappelle à tous l'endroit où il repose et le but de toute sa vie sacerdotale :

« J'ai aimé Seigneur la beauté de votre Maison. »

Le curé Dionne nous pardonnera cette anecdote savoureuse :

Autrefois, les chevaux avaient une importance capitale dans la vie des gens; c'était leur tracteur et leur auto. Les gens y référaient souvent. C'est ainsi qu'à la suite du premier sermon du nouveau curé, un bon vieux de la place émet le commentaire suivant, à la sortie de la grand-messe : « Y parle ben, mais yé un peu faible des pattes d'en avant », voulant signifier le peu de gestes du curé!!!

#### HILAIRE FORTIER

Il voit le jour le 5 mai 1865 à Sainte-Claire de Dorchester; fils de Théodore Fortier et d'Adèle Fortier.

Il poursuit ses études au Collège de Lévis et de Rimouski ainsi qu'au Grand Séminaire de Québec. Le 20 mai 1894, l'évêque de Chicoutimi, Mgr Labrecque, l'ordonne; aussitôt nommé professeur à Lévis pour deux ans. Vicaire à Saint-Joseph de Beauce (1896-1899), à Saint-Gervais (1899-1900), professeur et économiste au Collège de Lévis jusqu'en 1907 (missionnaire à Charny en 1902-1903 et *y bâtit une église*), curé de Saint-Séverin en 1907 et de Saint-Prosper de Dorchester (1907-1918).

D'avril 1918 à octobre 1941, il sera pasteur de notre paroisse : un record de longévité que seul le curé Beaudoin approchera de quelques mois.



*Mgr Hilaire Fortier P.D., curé  
1918-1941*

Son homologue, Moïse Fortier, fut notre curé fondateur. Il participera au cours de ses 23 années de mandat « à la vie bourdonnante de toute une génération aux prises avec l'avènement du modernisme sous toutes ses formes ».

Le 14 février 1925, l'abbé Gédéon Duval, vicaire à Saint-Georges, reçoit une lettre d'une de ses connaissances, directement de Rome :

« Deo gratias! Ça y est. Votre bon et saint curé est nommé prélat domestique ou si vous aimez bien Prélat de la Maison de Sa Sainteté. J'arrive du Vatican où j'ai payé le bref (100,00 \$). Vous vous rappelez que vous m'avez remis cette somme à Québec, avant mon départ.

On va maintenant préparer le dit bref. Je vais voir à ce qu'il soit fait à mon goût. Il faudra bien une quinzaine de jours.

Et maintenant avertissez M. le juge Godbout et M. le Docteur G. Cloutier. Ils vont être aussi contents que vous et moi de cette belle et bonne nouvelle. Et puis préparez *la fête.* »

Le 5 mai 1925, il est investi Monseigneur: tout un honneur pour Saint-Georges de Beauce!

À l'automne 1941, il se retire dans sa maison sise près de l'église. Le 25 mai 1955, à l'âge respectable de 90 ans et 2 mois, il décède.

Plus tard, sur la 8<sup>e</sup> avenue à Saint-Georges Ouest, une école élémentaire portera son nom.

### ÉDOUARD BEAUDOIN

À Saint-Elzéar de Beauce, le 21 février 1890, naissait Édouard Beaudoin. Cours classique à Sainte-Anne de la Pocatière, ordination le 22 juillet 1918. Après ses études de théologie, il débute, de 1920 à 1934, ses fonctions d'enseignant à l'école d'agriculture de Sainte-Anne : maître de discipline, professeur attiré et préfet des études.

Le journal *l'Action catholique* et quelques revues agricoles profiteront de son talent littéraire. Il se servira du pseudonyme de *Jean-Sans-Terre* dans ses nouvelles et ses récits. Voici quelques-uns de ces titres :

Nos petits clos d'enfants, Les petits « toucheux », Le petit ruisseau d'école, Le lavage au battoir, La faine, L'écochage et le filage, La cueillette des fraises de champs, L'ourdissage, Le moulin



*Mgr Édouard Beaudoin P.D.,  
curé 1941 à 1964.*

à farine, Nos bonnes vieilles tricoteuses, Les ramasseurs de roches, La bénédiction paternelle, La veillée au corps, Notre fricot du lundi gras, Quand on passait dans la grand'maison, Les mi-carêmes anciennes, Les vieux gréments de sucrerie, La première fois que je couchai à la cabane, Une fête au sucre, La journée de cabanage, L'évolution des clôtures, Les chaussures d'autrefois, Les vieux balais de cèdre, Les battages anciens, Les coupeurs de blé, Les grandes boucheries, Le chien de ferme, Une terrible arrisée, La vente de Jean Racine, La mère à la Chicane, Le Bonhomme Noël chez nous, Deux adorateurs nocturnes, Les diables déchainés, Un bonhomme Noël dangereux, Le pardon d'une race (vers 1928).

Probablement que plusieurs de ces textes sont perdus et quelques-uns inédits. Payons-nous « la traite » et lisons deux des récits écrits par le curé Beaudoin alias Jean-Sans-Terre... souvenirs de son enfance beauceronne, au tournant du siècle :

### **Les chaussures d'autrefois**

Il y a quelque trente ans, les vieilles paroisses possédaient toutes une boutique étrange surmontée d'un long tuyau et entourée d'une grande cour garnie d'étend-perches chargées à se rompre de peaux de cuir qui séchaient. Des rangées immenses de rouleaux d'écorce de pruche attendaient l'heure des transformations chimiques.

Vous avez tous reconnu la vieille tannerie d'autrefois, bâtie à l'entrée du faubourg. Elle existe encore en certains endroits, mais les personnes délicates n'ont plus besoin de s'enfouir le nez dans leur mouchoir parfumé avant de la dépasser ; aucune odeur caractéristique s'échappe de la cour, les perches vermoulues et cassées pendent en désordre au bout des fourches à moitié arrachées, le grand tuyau ne fume plus, seules les roues de la voiture qui s'enfoncent dans le tan qui assèche les ornières de la devanture nous rappellent que la tannerie eut un temps de prospérité.

C'est reconnu, les manufacturiers de chaussures et les marchands d'ailleurs s'en réjouissent, toutes les tanneries de paroisse sont fermées, et c'est rare de voir un homme qui achète tout un côté de cuir.

D'où vient cela ? Tout simplement parce qu'il ne se porte plus de bottes-sauvages, ni de souliers-à-bas-quartiers. Les habitants aujourd'hui s'en vont par les champs avec de grosses bottines

lacées, ou encore les pieds bouchés dans de pesantes claques caoutchoutées très malsaines, et les femmes à la mode se dandinent dans la cuisine en souliers fins, les talons hauts. On ne voit même plus de mémères en souliers, les talons bas. Les planchers des maisons récentes sont tout picotés de la marque des gros clous des bottes fermées, on entend venir un voisin d'un mille sur les cailloux du chemin. J'aimerais autant qu'on fut retourné sans façon aux sabots de bois de Bretagne.

La mode changeante, plus d'une industrie est disparue. Le tanier, un quart-de-métier qui vivait à l'aise, s'est mis à ses rentes de dépit, les apprentis ont déserté les cuves mal odorantes, et les femmes ne savent plus monter un bon soulier de cuir. Il est vrai qu'il nous est venu un cordonnier blême pour raccommoder les grosses bottes que personne d'autre que lui ne peut radouber, mais ces pauvres femmes qui faisaient vivre leur famille du travail de leurs mains ont gémi en voyant leur couteau bien coupant se rouiller dans l'inaction et leurs alènes pointues restent toujours piquées à la poutre au-dessus de la fenêtre. Personne ne vient leur commander une bonne paire de chaussures.

Autrefois l'habitant ne vendait pas ses peaux vertes pour enrichir les commerçants finauds. Au printemps, il salait bien proprement les peaux de veaux et les gardait soigneusement roulées sur une planche de l'étable. Aux alentours des Avents lors des grandes boucheries, il descendait ensemble la peau du bœuf tué et de la brebis salée chez le tanneur du village.

Quelques semaines plus tard, le dimanche après la messe, il restait ses côtés de cuir enroulés comme de larges parchemins anciens avec son adresse en écriture bien lisible sur le luisant des peaux et son numéro en chiffres cabalistiques dans un coin mal uni des pattes.

Au grenier de la petite maison de tout habitant, il y avait du cuir à l'année pour tous les usages : Le côté de cuir pour les souliers neufs, la peau à babiche taillée bien droit, un reste de goudrier pour fournir des pièces aux bottes percées et les peaux de veaux et de moutons pour faire des jambes-débotées et des hausses-de-souliers sauvages. Aujourd'hui on serait émerveillé de voir autant de richesses dans nos greniers.

À l'automne, c'était de mode, tout le monde de la maison devait être chaussé en neuf. Un jour qu'il pleuvait trop fort pour aller au champ, papa partait avec le côté de cuir et toute la série de nos patrons de chaussures taillés dans de larges bardeaux de cèdre. Il se rendait chez Madame Firmin et il lui demandait de

bien vouloir lui monter plusieurs paires de souliers de toutes dimensions, tant avec des langues pour y accoupler dans la suite des jambes et autant sans langue pour y coudre des hausses de souliers.

Une semaine ou deux après, suivant la presse, un samedi sans école papa m'envoyait à pieds à travers les champs pour rapporter les souliers et le reste du cuir. Il me confiait l'argent pour payer la monture, vingt centins par paire et tout le long du chemin je tenais la monnaie dans ma main au fond de ma poche pour ne pas la perdre. Et je revenais tout fier avec les souliers sur mon dos, accouplés deux à deux par un bout de ligneul incassable, et le rouleau de cuir sous mon bras.

C'était réjouissance à la maison parmi les enfants quand arrivaient les souliers neufs. Chaque petit examinait les siens, les essayait. Comme ils étaient bien faits, avec leur forme ajustée au pied, leur bout artistement plissé, leur ligneul noir bien caché dans le demi-trait du couteau, et les renforts à côtes bien fermés. Ils ne prendraient certainement pas l'eau.

La première journée de mauvais temps, papa posait les jambes aux souliers des petits garçons et les hausses aux souliers des petites filles. Le soir, après l'école, nous trouvions nos bottes terminées. Elles n'étaient pourtant pas encore prêtes à porter. Il fallait les couperoser pour les teindre en noir. On achetait des cristeaux de vitriol bleu, du poison qu'on faisait dissoudre dans de l'eau chaude, et on en lavait ensuite les souliers jaunes. Ce cuir bientôt tournait irrévocablement au noir. Ensuite, papa les imbibait d'une copieuse couche d'huile à graisser, et le lendemain avec de bons bas de laine tricotés pendant l'hiver précédent par maman, nous étrennions nos bottes neuves. Si elles étaient trop grandes, ce que papa jugeait vite en nous tâtant les orteils à la pointe de nos bottes, nous ajoutions une paire de chaussettes et alors le père le déclarait solennellement à chacun de nous : « Vous voilà chaussés pour l'hiver ! »

Si les jambes de veaux avaient une tendance marquée à nous ravalier sur les talons, avec générosité papa nous taillait dans la peau à babiche des cordes de bottes larges du petit doigt, il les huilait pour les assouplir et nous nous ceinturions les jambes à force de bras pour tenir à la fois nos bas relevés et les jambes de nos culottes d'étoffe du pays dans les jambes de nos bottes sauvages.

Comme nous étions légers avec nos nouvelles bottes, souples et bien noires ! Papa en profitait. Invariablement il disait pendant

une semaine au moins : « A' ctte heure que tu es bien chaussé, viens toucher les bœufs après ton école ; rentre le bois pour le poêle ou encore, cours chez le voisin me faire cette commission. »

Et nous allions partout sans fatigue avec nos bottes neuves. En nous rendant à l'école nous marchions en plein dans le ruisseau, de l'eau aux genoux, pour prouver à nos petits compagnons que nos bottes étaient étanches... Ces sortes de chaussures ne menaient pas plus de bruit que des pantoufles de chamois, on aurait dit que la personne ainsi chaussée marchait toujours sur la pointe des pieds. Les femmes bordassaient à la journée dans la cuisine sans qu'on les entende.

Après des mois et des mois, surtout si vous aviez la détestable habitude de vous traîner les pieds en marchant, la semelle s'amincissait graduellement et bientôt un trou se déclarait au talon ou sous le quartier de devant.

Le soir, après souper papa trempait la botte dans une cuvée d'eau tiède, il faisait une babiche, taillait une pièce de goudrier et il la cousait à la surgette. La botte un peu apesantie ne prenait pas plus l'eau qu'auparavant.

Mais malheur à vous si vous glissiez à la cachette l'hiver sur la croûte verlassée, et qu'il vous prit envie de conduire votre traîneau en laissant traîner la pointe du pied. D'abord rien n'y paraissait, sauf que le ligneul devenait blanc et mousseux, mais bientôt le bout de la botte s'égoulait lamentablement avec une tendance exagérée à s'ouvrir davantage. Papa disputait bien un peu, mais bientôt avec patience il sortait la pelotte de fil à ligneul, en enroulait quatre brins ensemble, les cirait d'un gros brai noir enveloppé dans un morceau de cuir, il soudait aux deux bouts de son ligneul nouveau de grosses soies de porc pour lui aider à les faire passer en sens inverse dans le petit trou de l'alène à ligneul et l'accident souvent répété dans le cours de l'hiver était vite réparé. Pour ceux qui étaient trop brise-fer, au lieu de ligneul, il se servait de fil de laiton et le bout de la botte résistait à tous les assauts.

À notre lever, papa veillait avec scrupule à une opération très désagréable à mon sens. Tous les jours avant de nous chausser, il fallait graisser les bottes et les souliers. Le côté de cuir était apporté près du poêle, pour étendre les chaussures, l'huile bouillait dans le plat de fer blanc, et avec une navette nous cirions nos chaussures. La maîtresse d'école n'aimait pas beaucoup cela, à cause de son plancher blanc, mais papa passait plus outre sans s'occuper des semonces que nous attrapions.

Personne dans cet heureux temps ne se plaignait du froid aux pieds. Nos bottes ne gelaient pas et la neige ne s'introduisait jamais dans nos jambes de bottes bien fermées. Quand venaient les dégels du printemps, les hommes ne se faisaient pas scrupule d'aller à la grand-messe en raquettes avec leurs bottes sauvages, surtout si elles étaient neuves et si les jambes étaient encore jaunes.

C'était une chaussure idéale, parfaite en tout point, qui n'usait point les bas au talon, qui ne donnait jamais de cors et ne blessait jamais les pieds.

Rassemblez vos souvenirs, jeunes sportmen des villes, rappelez-vous le bien aise qui vous envahit l'hiver quand vous chaussez de chauds mocassins blancs pour aller en raquettes; comme vous vous sentez légers! Il vous prend des envies folles de sautiller, de frapper du talon, de courir, de galopper et de sauter en l'air. Vous avez les pieds si libres, vous vous sentez si dispos!

Il en était toujours ainsi au temps des bottes sauvages et des souliers à bas-quartiers. Quand donc la mode retournera-t-elle aux chaussures d'autrefois?

\* \* \*

Mgr Beaudoin arrache à l'oubli ces petites tâches quotidiennes qui décrivent si bien nos anciens métiers et activités qui se perdent, valeur de la tradition orale:

### **Les grandes boucheries**

Sur la ferme, en tout temps de l'année, il arrive qu'il faut faire boucherie pour remplir le saloir vide, ou pour expédier sur le marché des lards engraisés. Mais partout, au temps des Avents, nos cultivateurs, riches ou pauvres, font boucherie pour leur propre compte afin de se fournir de bœuf ou de lard pour l'hiver.

Cette opération s'accomplit plus ou moins à bonne heure, suivant cette remarque infailible, paraît-il, des vieux observateurs: « Si les Avents commencent par de grands froids, il y aura un long dégel avant Noël, et ils ne se pressent pas d'abattre leurs animaux de boucherie. Mais si les Avents commencent par un doux temps, dès que le froid prend pour tout de bon, ils sont sûrs que leur viande ne dégelera pas et ils se hâtent de garnir les tablettes de la laiterie de morceaux de viande fraîche.

Ce matin-là, le père ne donne pas la ration accoutumée au porc à l'engrais, et de la maison, on l'entend réclamer sa nourriture, tout de suite après le déjeuner le petit gars doit aller tourner la meule pour effiler le couteau à boucherie qui a perdu sa coupe à force de trancher des grillades de lard et de faire des éclisses pour allumer leur poêle. La grande cheminée du fournil est allumée et au-dessus d'un feu flambant le grand chaudron rempli d'eau se balance au bout de la brimbale de fer. Puis, un commissionnaire est dépêché chez le voisin, ou chez un parent des environs.

Il entre dans la maison, après une course faite d'une haleine, tout essouffé le casque à la main, l'air timide, il répète les paroles apprises par cœur: «Papa vous demande si vous voudriez bien venir lui donner un coup de main pour faire la boucherie. Apportez votre couteau à boucherie». L'homme interpellé, qui est souvent un habile saigneur répond invariablement oui, car à la campagne entre voisin on ne se refuse jamais un petit service. Il regarde le temps ou consulte le calendrier et répond: «Dis à ton père qu'il se prépare, j'irai au baissant de la lune, dans une demi-heure.» Et le petit gars revient par le sentier de raccourci, chargé de la romaine pour peser les quartiers de lard.

Les apprêts commencent. Le papa qui morfile son couteau sur un bout de pierre à faux, donne ses ordres: «Va chercher la petite échelle dans la grange, cherche-moi la corde qu'on prenait pour attacher les canistres de la beurrerie.» La grande cuve est amenée près du feu, et la terrine à queue est réquisitionnée à la cuisine.

Pendant ce temps, les plus jeunes enfants qui vont assister à la scène pour la première fois vont voir dans la soue le gros porc qui crie famine. Tout à côté, les petits, indifférents et repus grognent sans sympathie. Les enfants en reviennent, pleins de compassion.

Bientôt le voisin arrive, apportant son couteau luisant. Il entre jeter un coup d'œil sur l'état de sa victime et fait ses conjectures:

«Un beau porc, il pèsera bien ses trois cents livres, peut-être un peu plus, à cause de sa longueur.»

Le père qui l'a vu arriver à la soue, sort de la maison avec la corde sur l'épaule, et le plus vieux des petits gars, attelé entre les barreaux de devant, traîne l'échelle jusqu'à la porte. Papa plante son couteau au coin de la bâtisse et il saute dans le port. Il passe le nœud coulant de sa corde au-dessus du jarret du cochon apeuré qui grogne méchant, la gueule ouverte, prêt à se venger. La porte

est ouverte et la bête qui, en tout autre temps aurait filé dehors pour jouir d'une liberté longtemps récluse, refuse de sortir et il faut le pousser à force de bras. De ses ergots effilés, il déchire des éclisses aux pavés de la stalle. Dès qu'il est parvenu sur la neige, on feint de le laisser libre, il veut fuir, on dirait qu'il s'en doute, mais la corde traîtresse le retient. D'un coup brusque, il est jeté par terre, couché sur le côté droit, la tête dans un déclin de terrain, les hommes de leurs genoux lui compriment les flancs et lui retiennent les jarrets repliés près du corps. L'animal crie à ahurir tout un village. Les enfants se sauvent à la maison pour regarder de loin la scène à travers les vitres. La maman s'approche avec la poêle à frire et une jarre de grès couverte d'une serviette de toile pour couler le sang.

Le voisin, dès que l'animal est en bonne position, se relève, prend son couteau, fait un grand signe de croix, tâte l'endroit précis et subitement le couteau s'enfonce dans les chairs, le sang arrive à flots saccadés, l'animal remue un peu et fait gignoller le petit gars qui tient la corde de la patte d'arrière. Enfin, quelques jets minces et rouges : le sang du cœur. L'animal cesse ses plaintes criardes et baisse le ton. Les hommes se relèvent, les amarres se relâchent. Le porc se débat machinalement, puis cesse tout mouvement. Il est mort.

On le roule sur l'échelle et on l'apporte à force de bras vers la cuve. Les jarrets des hommes plient sous la charge et ils se font aider par les petits qui ne les soulagent guère.

Dès qu'il est placé sur la cuve, papa jette un coup d'œil sur l'eau pour s'assurer qu'elle bout, et la seconde opération commence.

Quelqu'un arrose d'eau bouillante les flancs de la bête et dès que les soies cèdent facilement sous les doigts, les hommes le grattent au couteau. C'est la méthode la plus longue mais la plus sûre et la plus propre.

Je sais que quelques-uns font griller les porcs avec une brassée de paille, c'est une vieille méthode française chantée par Louis Mercier :

*Sur la bête sanglante et nue on a jeté  
Le bruissant manteau d'une gerbe de paille  
Puis on y met la flamme, et dans un feu qui tord  
Sa pourpre triomphale et haute, l'on peut croire  
que la brute difforme a reçu de la mort.  
Une brève splendeur qui ressemble à la gloire.*

D'autres les saucent tout entier dans un bassin d'eau bouillante, un foulon, comme ils disent : mais les petits habitants qui ne font pas profession de boucher restent encore à la méthode individuelle. Et en rien de temps, une demi-heure après, le cadavre pend tout paré, les flancs ouverts, la tête pendante au coin du hangar.

Si le père a engraisé plusieurs natureaux et qu'il se prépare un voyage en ville, plusieurs lards viennent se joindre les uns aux autres.

Dès que la tâche est finie, le maître invite le voisin à sa table, l'on mange et l'on cause en famille pour tout remerciement.

Quand le lard commence à s'affermir, avant qu'il ne gèle, le père le débite en quartiers, et il sectionne un ou deux quartiers en morceaux qui s'alignent à la suite sur les tablettes de la laiterie à la gelée.

Les quartiers non débités sont enveloppés de sacs de toile et enfouis dans la paille ou sous la neige.

Dans la maison, une senteur nouvelle, celle de la graisse qui mijote à gros bouillons dans le fourneau, et la vue d'une opération qui donne à l'avance de l'appétit, maman qui fait des boudins rouges sur le coin de la table, rappellent la boucherie du matin.

Infailiblement, dans nos campagnes, quand quelqu'un a fait boucherie, on fait la part des voisins, surtout en été. Plusieurs bouts de boudins cuits, prêts au rôtissage, quelques côtelettes forment la part de chacun. On fait aussi la part des pauvres. Et sur le soir, la mère envoie ses petits gars, chacun de son côté, porter une taulée de viande à M. un Tel et à Monsieur un Tel. En nous voyant entrer, les voisines ont un sourire aimable; elles développent le paquet et nous disent : « Je le disais à mon mari, on va avoir de la viande fraîche, j'ai entendu crier un porc de votre côté avant-midi. » Et chargé d'un gros motton de sucre pour payer la commission, nous nous hâtons vers un souper de gros boudins accouplés à des patates chaudes pendant que du four, sis au bord de la route, s'échappent des bouffées de chaleur sentant le pain frais.

\* \* \*

Le 7 octobre 1934, Édouard Beaudoin devient curé de Sainte-Philomène; 7 ans plus tard, jour pour jour, Saint-Georges l'accueillera comme curé. Au début de la guerre, Saint-Georges est en

pleine expansion ; en 1940 on dénombre 5 406 âmes et 7 010 trois ans après.

« Ses interventions sont décisives pour l'obtention de l'*Hôtel Dieu Notre-Dame de Beauce* et du *Séminaire*. »

Non repeinte depuis sa construction, l'église le sera en 1950. Agrandissement du cimetière, asphalte près de l'église, installation du majestueux lustre en cristal de Bohême, remplacement de deux cloches du carillon, naissance de nombreux groupes sociaux et religieux. C'est aussi le 22 juin 1950 que l'Assomption sera érigée canoniquement. Dans son prône du 2 juillet 1950, Mgr Édouard Beaudoin déclare :

« Vu la population très dense de notre paroisse, je pressentais qu'un jour ou l'autre, il y aurait une subdivision, et des détachements pour favoriser les plus éloignés de l'église ; je ne soupçonnais pas que ce serait aussi capital et aussi douloureux. Dans toutes les tractations et les visites qui ont précédé ce décret, je n'ai jamais été consulté, et vous ne voudrez pas mettre à mon crédit une division que je n'ai ni prévue ni conseillée. L'Évêché seul, par ses délégués, a colligé les témoignages et a fixé les limites de la nouvelle paroisse. Que la volonté de Dieu soit faite et que la paix

*Le premier baptême communautaire à Saint-Georges (Samedi Saint, 12 avril 1952). Abbé Victor Veilleux. Enfants : Marie-Sylvie-Diane (Mme Robert Paquet), fille de Léandre Poulin et de Françoise Duval. Marie-Suzanne (Mme Jean-Yves Vachon), fille de Benoît Thibodeau et de Gervaise Drouin.*



accompagne ceux qui nous quittent. Je garde un souvenir ému de vos bontés à mon égard, et je souhaite, c'est là mon dernier conseil, que vous mettiez au-dessus de toutes vos préoccupations paroissiales *le désir de l'unité et l'entente parfaite entre les deux paroisses qui restent et qui se glorifient de rester toujours de Saint-Georges de Beauce.* »

« En 1956, le Pape l'élève à la prélature, rendant ainsi hommage à son dévouement et à son initiative. Il remplit pendant huit ans les fonctions de vicaire forain », deuxième évêque-curé de Saint-Georges avec son prédécesseur.

À l'âge respectable de 74 ans, soit le 6 septembre 1964, il prend sa retraite dans une maison qu'il a lui-même fait construire, près de l'église. Trois mois et demi après, le 24 décembre 1964, il décède d'une crise cardiaque.

L'école élémentaire Mgr Beaudoin, au 1600, 1<sup>re</sup> avenue ouest, bâtie près du site de l'ancien collège, porte ce nom en hommage à sa mémoire.

### JOSEPH DENIS

Beauceville aura donné deux de ses fils à la cure de Saint-Georges de Beauce ; en 1950, Jean Duval à la paroisse l'Assomption... le 6 septembre 1964, Joseph Denis pour la paroisse Saint-Georges.



*Abbé Joseph Denis, curé 1964 à 1980.*

Cinquième des sept enfants de Charles Denis et de Valérie Veilleux, notre dixième curé est né le 25 février 1908. Il étudie à Beauceville, à Lévis et à Québec, « avant de recevoir la dignité sacerdotale le 29 juin 1934 ». Il sera successivement professeur au Collège de Lévis jusqu'en 1940, vicaire à Lambton jusqu'en 1948, vicaire à Saint-Joseph. Le 16 mai 1953, il devient curé de Saint-Cyprien. Le 9 septembre 1956, il est promu à la cure de Saint-Côme.

On lui doit *la modernisation de 1968 de notre splendide église.*

Passionné de sports télévisés et de lectures choisies.

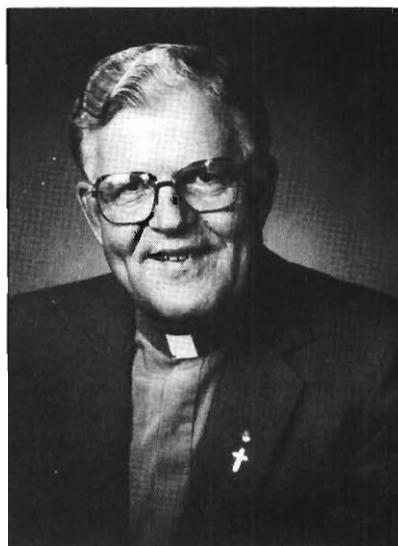
L'abbé Denis a pris sa retraite en 1980. Aux prises avec la maladie, Joseph Denis suit des traitements à l'hôpital. Il poursuit sa dite retraite chez lui, au 135 de la 21<sup>e</sup> rue à Saint-Georges ouest.

### CHARLES CLOUTIER

Le curé actuel de Saint-Georges est né à Saint-Frédéric de Beauce le 20 octobre 1924.

Il effectue ses études classiques au collège Sainte-Anne de la Pocatière et sa théologie au Grand Séminaire de Québec.

Il est ordonné à Saint-Frédéric (patrie du Cardinal Vachon) le 3 juin 1951 par le Cardinal Maurice Roy. Jusqu'en 1956, il sera vicaire à Saint-Éphrem.



*Charles Cloutier, curé depuis 1980.*

Par la suite, et ce jusqu'en 1964, la paroisse Saint-Alphonse de Thetford profitera de ses services. Il sera fait aumônier diocésain de la J.O.C. et de la J.O.C.F. : les jeunes travailleurs lui tiennent à cœur... c'est un travail à plein temps qu'il occupe à Ville Vanier.

Enfin, le voilà curé de Sainte-Jeanne d'Arc dans la basse-ville de la Cité de Lévis. Puis, en 1969, il sera transféré à Saint-Calixte de Plessisville où il demeure pendant 11 ans. Il sera intronisé curé de Saint-Georges le dimanche 22 juin 1980, à la messe de 19 h et le mercredi soir 25 juin à 19 h à Saint-Jean-de-la-Lande. À date, il a réalisé *la rénovation des grandes orgues*, l'installation de haut-parleurs, la fameuse *Grande Mission* de 1982-83. La réfection complète du perron est l'affaire de la firme Hervé Pomerleau Inc. : \$48,300.00 en été 1985; une rampe d'accès aux handicapés... la garde d'aluminium est fixée en place le 21 août 1985.

En plus de sa cure (qui n'est pas une sinécure!) l'abbé Cloutier dessert la paroisse de Saint-Jean-de-la-Lande. Il assume aussi les fonctions d'aumônier diocésain des Filles d'Isabelle avec un territoire de 47 paroisses.

Revenons à la Grande Mission qu'il dirige sur le plan paroissial. Elle consiste d'abord en une pré-mission où il met tout en œuvre pour en assurer le succès.

Il faut d'abord diviser la paroisse en secteur de 40 familles, trouver un chef pour chaque secteur, planifier les horaires, constituer une aile des jeunes, contracter les organismes paroissiaux pour les sensibiliser, et s'assurer une étroite coopération de la part du Conseil paroissial de pastorale.

Enfin, c'est la Mission proprement dite dont le but principal est d'atteindre le plus grand nombre de chrétiens possible (y compris les autres dénominations religieuses).

Ensuite, on forme de petits groupes d'une quinzaine de personnes qui se réunissent régulièrement pour parler de la Parole de Dieu et de l'action de l'Église. Le tout est couronné par un grand rassemblement à l'église.

Pour finir, c'est l'étape de la post-mission alors que le curé Cloutier et ses collaborateurs se réunissent pour chercher un projet à long terme.

Le 16 octobre 1985 marque donc le 150<sup>e</sup> anniversaire d'érection canonique. Des comités sont mis en branle pour fêter dignement cet événement. Plusieurs activités sont mises de l'avant. Entre autres, le dimanche 20 octobre 1985, le cardinal « beauce-ron » Louis-Albert Vachon célèbre une messe grandiose chez nous. Quelques semaines avant la Noël 1985, le curé Cloutier est

heureux d'offrir à la population un autre volume sur l'histoire de notre paroisse.

\* \* \*

Les tâches d'une paroisse telle Saint-Georges sont multiples. Aussi nos pasteurs ont-ils presque toujours eu des aides, les vicaires... et depuis peu, les diacres et même des stagiaires... Depuis 1980, Madeleine Fortin agit à titre de secrétaire et Réjeanne Fortin comme cuisinière...



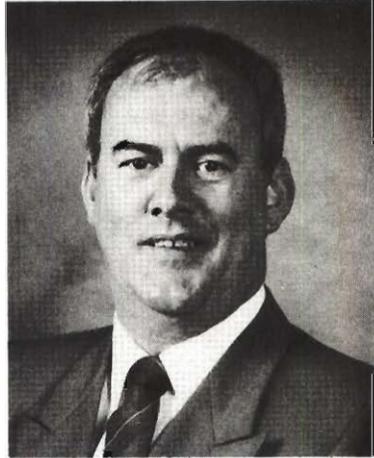


## 6. LES VICAIRES DE SAINT-GEORGES (1866-1985)

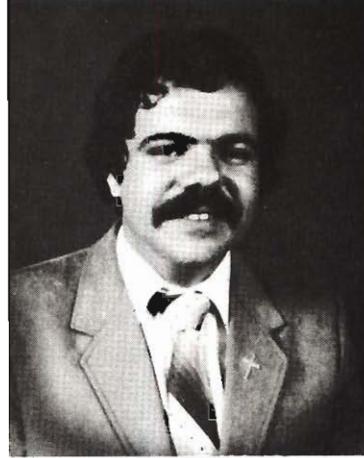
Charles Hallé	1866-1868
J. A. Rainville	1869-
Jos-René Desjardins	1870-1872
G. Siméon Marceau	13 nov. 1872-1875
Thomas G. Rouleau	8 mars 1875-1876
A.N. Parent	1876-
J. Ad. Blanchet	4 oct. 1876-oct. 1877
J. Éd. Roy	3 oct. 1878-28 juil. 1882
Ls-Z. Bernier	juillet 1882-sept. 1882
J. B. Gosselin	3 oct. 1882-nov. 1883
L. O. Moisan	nov. 1883-oct. 1884
Frs-B. Boutin	oct. 1884-oct. 1885
J. B. Gosselin	déc. 1884-janv. 1885
Ls-P.A. Belleau	oct. 1885-déc. 1889
Ls-Ad. Grenier	déc. 1889-juil. 1890
Théodore Mercier	juil. 1890-sept. 1892
J.-Frs Gagnon	oct. 1890-sept. 1892
Télesphore Soucy	sept. 1892-
Ém. Poirier	sept. 1892-juin 1893
J.B. Paradis	juin 1893-août 1893
J.E. Olivier Martin	août 1893-sept. 1895
Éd. Martin	oct. 1895-sept. 1897
Elzéar Dionne	sept. 1897-sept. 1898

Jos. Cléophas Giroux	juil. 1898-sept. 1899
Welston Proulx	sept. 1898-sept. 1899
Jos Paradis	sept. 1899-sept. 1904
J.T. Turgeon	oct. 1904-sept. 1906
Ulric Martel	sept. 1906-juin 1907
Ls. M. Bolduc	juin 1907-juil. 1908
J. Omer Fortin	août 1908-avril 1918
Damase Maranda	sept. 1914-janv. 1915
Jos Fortin	juil. 1915-août 1921
Alphonse Guimont	avril 1918-août 1919 et déc. 1919-août 1922
Ls-Ad. Moreau	août 1919-fév. 1920
Gédéon Duval	août 1922-oct. 1925
Antonio Laliberté	août 1925-août
Aimé Bissonnette	mai 1923-oct. 1927
Léger Carrier	sept. 1925-juin 1929
Donat Tanguay	mars 1925-mai 1933
J. E. Veilleux	nov. 1927-déc. 1929
Adalbert Chabot	juin 1929-juil. 1934
Lorenzo Lamontagne	janv. 1930-déc. 1930
J.-Paul Nadeau	janv. 1931-juil. 1938
Lionel Bernard	juil. 1933-janv. 1945
Irenée Fortin	sept. 1933-janv. 1936
A.-M. Allen	avril 1936-juin 1936
Goderic Blanchet	août 1938-juil. 1946
Alfred Leblond	sept. 1936-mars 1941
Nelson Roberge	août 1941-déc. 1944
Joseph Boucher	déc. 1944-sept. 1948
Pierre Dumont	fév. 1945-juil. 1946
Ph.-Auguste Légaré	août 1946-sept. 1947
Joseph Champagne	sept. 1946-
Armand Proulx	juil. 1947-déc. 1947
Jean-Charles Baillargeon	août 1940-août 1948
Marcel Rainville	août 1948-déc. 1949
Pamphile Cloutier	janv. 1949-août 1955
Joseph Patry	déc. 1949-nov. 1951
Odina Poirier	déc. 1951-nov. 1957
Victor Veilleux	août 1955-mars 1966
Omer Aubé	janv. 1958-juin 1969
Zoël Doyon	mars 1966-août 1971
Gaston Bilodeau	juin 1969-juil. 1970
Roger Vachon	25 juil. 1970-2 août 1981

Benoit Poulin	juil. 1971-juin 1972
Richard Marchand	sept. 1972-juin 1975
Donald Cloutier	sept. 1975-juin 1976
Gérard Sylvain	juil. 1976-juil. 1983
André Poulin	sept. 1983-18 août 1985
Alain Rousseau	20 août 1985



*André Poulin, vicaire  
jusqu'en 1985. Nouveau curé  
de Sainte-Germaine.*



*Alain Rousseau, vicaire  
(ordonné le 28-06-81).*

\* \* \*

### **Le stagiaire dans l'équipe presbytérale**

Une vocation spécifique demande une préparation spécifique. C'est l'expérience la plus commune qui nous l'apprend et l'action du Seigneur auprès des Douze vient l'illustrer d'une façon éclatante. Une maturation qui touche aux fibres les plus intimes de la personne et se répercute dans la vie de relation et d'engagement ne peut se faire que graduellement. Il faut compter sur le temps. L'expérience de ces dernières années a établi que le temps de formation d'un futur prêtre doit durer six années.

Le stage pastoral paroissial correspond à la deuxième étape de cette formation. En fait, il s'agit d'une sorte de charnière entre la période d'études intensives et le plein exercice du ministère, et

deux années. Le contact avec des gens et des milieux divers est susceptible d'apprendre des choses sur la vie qu'aucun livre ne peut transmettre : c'est un complément nécessaire pour faire l'apprentissage concret de responsabilités précises.

En voici les objectifs poursuivis :

- 1) Révéler le futur prêtre à lui-même et à ceux qui l'accompagnent en lui permettant de s'identifier comme pasteur.
- 2) Faire saisir ce que veut dire être prêtre aujourd'hui dans l'Église d'aujourd'hui.
- 3) S'intégrer au presbytérium diocésain et s'engager dans les projets pastoraux de son Église.
- 4) Mieux connaître ce qu'est une communauté chrétienne et le travail en coresponsabilité.
- 5) Apprendre à prier et célébrer dans l'action pastorale.
- 6) Faire le passage des études à l'action pastorale en apprenant à continuer sa réflexion.

Ces derniers seront atteints en vivant au presbytère avec l'équipe paroissiale; en travaillant avec le presbytérium qui l'entoure et en participant à de nombreuses rencontres d'évaluation.

Enfin, lorsqu'il aura terminé, le stagiaire s'en retournera au Grand Séminaire de Québec pour interioriser son expérience spirituelle; y poursuivre son perfectionnement en théologie et se préparer aux ordinations au diaconat et au presbytérat.

La paroisse Saint-Georges a su bénéficier, à ce jour, des services de trois stagiaires :

- Gilles Bisson : septembre 1981 à avril 1982
- Martin Laflamme : septembre 1982 à septembre 1983, ordination le 28 juillet 1985
- Serge Lavoie : 1984-

*Serge Lavoie, stagiaire.*



### **Les diacres (ou les serviteurs des serviteurs de Dieu)**

Nous ne savons pas précisément comment est apparu le diaconat, ni quelles ont été ses fonctions tout à fait spécifiques. Ce que nous savons de plus sûr, c'est qu'il a existé presque dès les origines de l'Église comme un degré du ministère principal et structurant. Si la Révélation et la Tradition ne nous disent pas exactement ce que sont et ce que font les diacres, elles nous affirment qu'ils doivent exister dans l'Église.

Le diacre est lui aussi, comme l'évêque et le prêtre, l'objet d'un choix irrévocable de la part de Dieu, lequel choix ainsi que son irrévocabilité sont signifiés sacramentellement d'abord par le caractère de l'ordre et par la grâce qui normalement l'accompagne et le parfait. « Cet ordre est conféré à des hommes d'âge mûr, même s'ils vivent dans le mariage, et aussi à des jeunes hommes jugés aptes à cette fonction, la loi du célibat demeurant pour eux en vigueur... » Ce n'est donc pas une récompense pour s'être donné toute sa vie généreusement à l'Église mais un véritable engagement pour un service qui dure la vie entière.

Le diacre participe aux trois fonctions du ministère sacerdotal: on ne peut par conséquent, le limiter dans une seule, ni la liturgie, ni la fonction caritative ou administrative, ni l'annonce de la Parole de Dieu.

Il importe de ne pas parler de supériorité, ni d'infériorité, mais, dans une perspective vraiment chrétienne, de services différenciés, tous importants à leur niveau et liés ensemble organiquement comme ils sont ainsi reliés au grand corps de l'Église.

Quant à son service ministériel, le diacre sert de lien entre l'évêque et le prêtre, d'une part, le peuple chrétien, voire même le monde, d'autre part.

Nous référant au chapitre trois de « Lumen Gentium » (Vatican II), voici comment se définit son rôle :

« Les diacres sont soutenus par la grâce sacramentelle parce qu'ils sont ordonnés. Ils servent l'Église de concert avec l'évêque et son presbytérium dans l'office liturgique, le ministère de la prédication et les secours de la charité.

Il revient au diacre, après détermination de l'autorité compétente, d'administrer le baptême, de conserver et de distribuer l'Eucharistie, d'assister à un mariage et de le bénir au nom de l'Église, de porter le Viatique aux moribonds, de lire la sainte Écriture aux fidèles, d'instruire et d'exhorter le peuple, de présider

le culte et la prière des fidèles, d'administrer les sacrements, d'accomplir les rites des funérailles et de la sépulture...

Voués aux œuvres de charité et d'assistance, les diacres se rappelleront l'avertissement de saint Polycarpe: "Miséricordieux empressés, marchant dans la vérité du Seigneur, qui s'est fait le serviteur de tous."»

Donc, par l'humilité même de sa fonction, le diacre manifeste au mieux l'esprit de service de la condition chrétienne et du ministère ecclésial. Il est le signe de l'amour salvifique de Dieu qui aide à faire de l'Église le signe de la victoire eschatologique que Dieu a révélé en Jésus-Christ.

\* \* \*

1. *Louis-Georges Fortin*

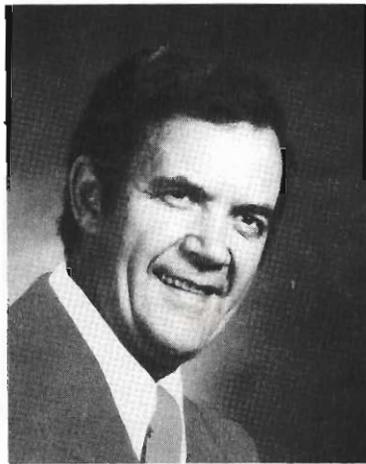
Diacre permanent

ordonné le 1<sup>er</sup> juillet 1978

Date de naissance le 11 mars 1927

Épouse: Thérèse — 5 enfants.

Décédé.



*Louis-Georges Fortin, diacre. Aujourd'hui la «Fondation Louis-Georges Fortin» des maladies du cœur perpétue son nom!*

### Notes biographiques

- 11 mars 1927: Louis-Georges naît de Yvonne Drouin et Aimely Fortin, il sera le 4e de 24 enfants.
- 18 juin 1947: il épouse Thérèse, fille de Yvonne Nalet et Eugène Catellier.
- 2 mars 1948: il est père d'un premier enfant André qui sera suivi de Diane, Sylvie, décédée, Yves et Jean-Claude.
- 6 août 1976: il est grand-père d'une première petite fille Catherine.
- 1 avril 1975: il est promu au poste de gérant de la Caisse Populaire de St-Georges, où il travaille depuis 14 ans.
- 1 juillet 1978: il est ordonné diacre permanent par Mgr Vachon dans son église paroissiale.
- 6 août 1978: il prononce sa 1<sup>ère</sup> homélie en la fête de la Transfiguration.
- En oct. 1978: il baptise un premier enfant il en baptise deux autres, dont sa petite fille Nathalie, le 28 janv. 1979.
- 20 fév. 1979: il subit une intervention chirurgicale pour le cœur.
- 5 avril: il part vers la maison du Père. Il "dit" au revoir du ciel à ses parents et amis réunis autour de lui pour les funérailles célébrées par Mgr. Vachon.

2. *Émilien Rousseau*  
Diacre permanent  
ordonné le 4 juin 1983  
Date de naissance le 5 juillet 1946  
Épouse: Françoise — 2 garçons.



*Émilien Rousseau, diacre. Un natif de Coleraine, drôlement bien impliqué dans la vie de notre communauté.*

3. *Gérard Larochelle*  
Diacre permanent  
ordonné le 24 août 1985  
Date de naissance le 27 août 1929  
Épouse: Thérèse — 7 enfants.

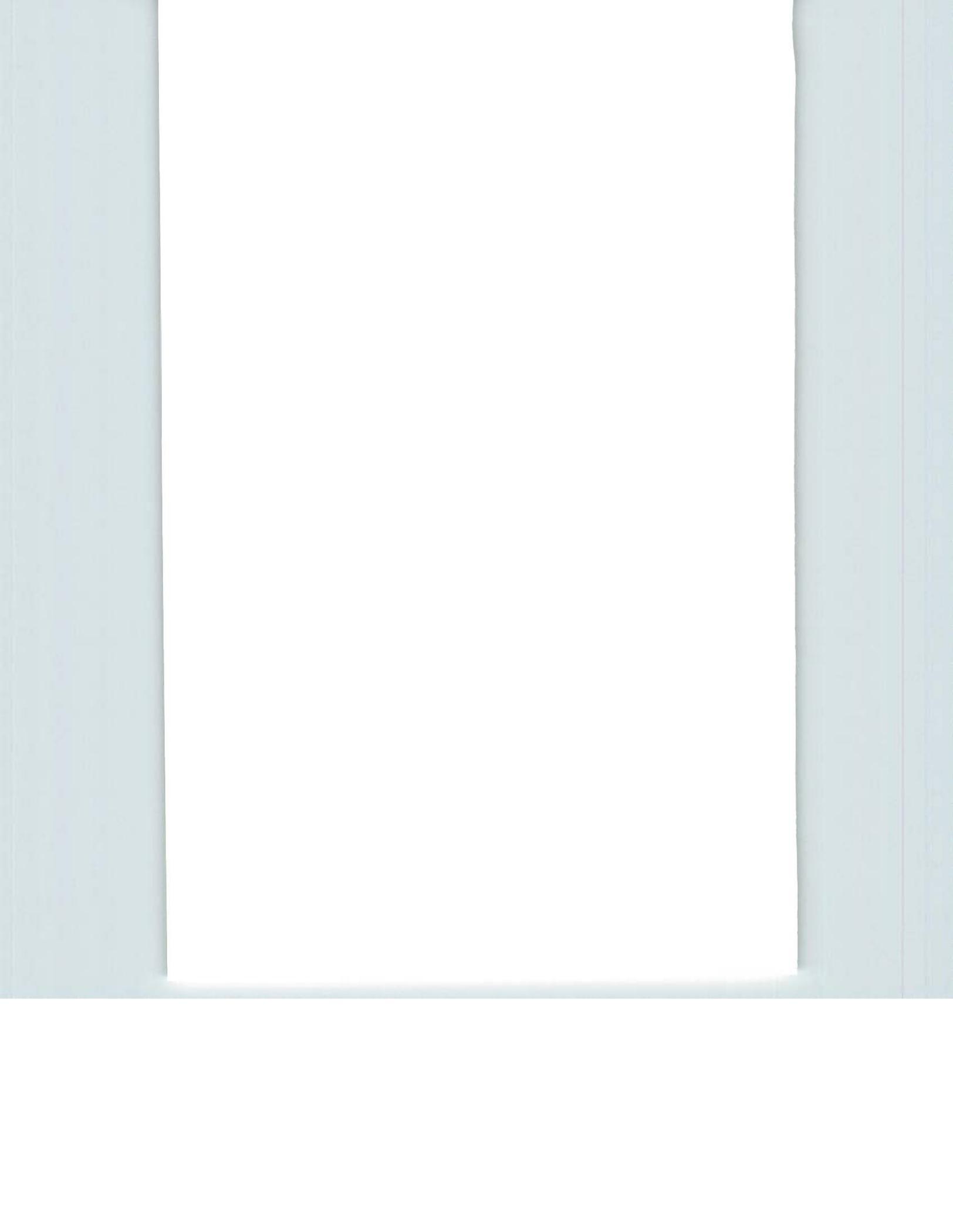


*Gérard Larochelle, diacre et président de la Commission scolaire des Érables.*

Passons maintenant au conseil de surveillance et de recommandations : nos marguilliers, avec le curé, forment la Fabrique de la paroisse. Bénévoles, les marguilliers siègent au nombre de six depuis la nouvelle loi de la Fabrique, en date de décembre 1965.

En décembre de chaque année, la tradition veut que deux membres nouveaux soient élus. Terme de 3 ans.







## 7. LES MARGUILLIERS ET LES SYNDICS

De 1820 à 1825, les personnes suivantes ont agi comme syndics pour la construction de la chapelle: M. Charles Poulin, Thomas Grenier, Alexandre Paquet, Léon Veilleux.

### Les marguilliers

1825: Joseph Rodrigue	1826: Joseph Grenier
1827: Roger Lessard	1828: Jean Veilleux
1829: Joseph Grondin	1830: Thomas Morin
1831: Athanasse Morin	1832: Louis Fortin
1833: Joseph Paquet	1834: Olivier Pépin
1835: Charles Gilbert	1836: Pierre Poulin
1837: Olivier Veilleux	1838: Pierre Rodrigue
1839: J.B. Paquet	1840: François Lessard
1841: Joseph Poulin	1842: Anselme Roy
1843: Jean Quirion	1844: Auguste Boulet
1845: Jean Loubier	1846: Jean Roy
1847: Olivier Rancourt	1848: Pierre Lagueux
1849: Bénoni Lambert	1850: Ignace Gagnon
1851: Augustin Veilleux	1852: François Poulin
1853: Alexis Morin	1854: Barnabé Gousse
1855: Sylvain Champagne	1856: Magloire Morin
1857: François Rancourt	1858: Bénoni Champagne

1859: Zéphirin Loignon	1860: Gaspard Gilbert
1861: Louis Veilleux	1862: France Rancourt
1863: Jean Poulin	1864: Joseph Dutil
1865: Michel Pépin	1866: Louis Rodrigue
1867: Thomas Fortin	

**Les syndics pour la réparation du presbytère (1854)**

Jean Roy, François Poulin, Pierre Rodrigue, Jean Loubier, Jos Gilbert, Jos Grondin, Cyprien Poulin, Joseph Grondin.

**Les syndics pour la construction de la première église (1859)**

Jean Baptiste Poulin, Séraphin Gilbert, Joseph Gilbert, David Poulin, Gaspard Poulin, Prisque Poulin, Louis Poulin.

1868: Isaac Poulin	1869: David Roy
1870: J.-Baptiste Veilleux	1871: Anselme Lessard
1872: Louis Veilleux	1873: Augustin Fortin
1874: Édouard Bégin	1875: Charles Morin
1876: Bénoni Pépin	1876: Hilaire Poulin
1877: Sylvain Caron	1878: Joseph Thibodeau
1879: Jean Veilleux	1880: Olivier Morin
1881: Joseph Lessard	1882: Pierre Veilleux
1883: Michel Toulouse	1884: Damasse Gilbert
1885: Augustin Roy	1886: Pierre Gagnon
1887: Pascal Labbé	1888: Charles Gagnon
1889: Georges Rodrigue	1890: Anselme Roy
1891: Joseph Veilleux	1892: Olivier Loignon
1893: Joseph Morin	1894: Jean Gagné
1895: Philémon Poulin	1896: Ephrem Poulin
1897: Pierre Loubier	1898: Olivier Poulin
1899: Joseph Rodrigue	1900: Joseph Veilleux
1901: Joseph Roy	1902: Léger Gilbert
1903: Thomas Dutil	1904: David Poulin
1905: Béloni Rodrigue	1906: Thomas Donovan
1907: André Veilleux	1908: Pierre Morin
1909: Joseph Paquet	1910: Joseph Gilbert
1911: Georges Quirion	1912: Pierre Loignon
1913: Joseph Bolduc	1914: Joseph Gilbert
1915: Philémon Pépin	1916: Johnny Bégin
1917: William Poulin	1918: Joseph Rancourt

1919: Joseph Gagnon	1920: Joseph Bolduc
1921: Joseph Paquet	1922: J.-Baptiste Veilleux
1923: Frédéric Loubier	1924: Gédéon Bourque
1925: David Morin	1925: Lambert Morin
1926: Gédéon Roy	1927: Georges Roy
1928: Dr. Georges Cloutier	1929: Charlie Veilleux
1930: Alfred Poulin	1931: Wenceslas Talbot
1933: Ferdinand Veilleux	1934: Siméon Boucher
1935: Albert Rodrigue	1936: Léon Gilbert
1937: Joseph Veilleux	1938: Adalbert Fortin
1939: Raymond Plamondon	1940: Bénoni Poulin
1941: Wilfrid Paquet	1942: Georges Pomerleau
1943: Cyprien Gagné	1944: Hormidas Loignon
1945: Albert Veilleux	1946: Johnny Veilleux
1947: Adélard Poulin	1948: Georges Veilleux
1949: Herménégilde Roy	1950: Horace Gendreau
1950: Philippe Paquet	1950: Philippe Veilleux
1951: Edmond Rancourt	1952: Arthur Quirion
1953: Josaphat Rodrigue	1954: Alfred Quirion
1955: Florian Labbé	1956: Joseph Catellier
1957: Osias Labbé	1958: Ernest Veilleux
1959: Raphael Larochelle	1960: Odilas Drouin
1961: Conrad Poulin	1962: Alfred Fortin
1963: Joseph Pomerleau	1964: Donat Hébert
1965: Gérard Dionne	

À partir de l'année 1966, la nouvelle loi des Fabriques stipule que le conseil de Fabrique sera dorénavant formé de six marguilliers et que les anciens marguilliers n'ont plus de rôle administratif au sein du conseil de Fabrique.

Pour l'année 1966 les personnes suivantes ont été élues membres du conseil de Fabrique en fonction :

Benoit Roy, Gérard Dionne, Olivier Quirion, Zénon Morin, Joseph Pomerleau, Georges-Henri Roy.

Par la suite chaque année deux nouveaux marguilliers sont élus pour remplacer deux marguilliers sortant.

1967: Arsène Morin	1967: Dr. Gérard Poirier
1967: St-Georges Bourque	
1968: Paule-Émile Veilleux	1968: Réal Bourque
1969: Fernand Rancourt	1969: Jean-Rhéaume Roy
1970: Normand Dutil	1970: Jean-Denis Poulin
1971: Benoit Fecteau	1971: Conrad Poulin

1972: Dr. Emmanuel Morin	1972: Victor Labbé
1973: Raoul Bourque	1973: Rosaire Paquet
1974: Hervé Dutil	1974: Régis Bolduc
1975: Valier Caron	1975: Marie-Louis Drouin
1976: Benoit Rodrigue	1976: Rosaire Roy
1977: Paul-Henri Labbé	1977: Marc-André Rodrigue
1978: Claude Couture	1978: Irenée Poirier
1979: Yvon Bourque	1979: Jean-Claude Leblond
1980: Gérard Larochelle	1980: Georges Pomerleau
1981: Lorenzo Bureau	1981: Henri-Paul Maheux
1982: Laurette Pomerleau	1982: Romuald Rodrigue
1983: Hervé Labbé	1983: Marcel Blais
1984: Mme Camille Blacquière	1984: Marc-André Leclerc
1985: Mme Doris Paquet	1985: Germain Bégin

À remarquer que Mme Laurette Pomerleau est la 1<sup>re</sup> femme élue marguillière dans l'histoire de notre paroisse (1982). Depuis lors, Mme Camille Blacquière (1984) et Mme Doris Paquet (1985) ont poursuivi cette tradition « normale » et qui se répètera dans l'avenir, nous l'espérons.





## 8. LES PRÊTRES, ENFANTS DE LA PAROISSE

<i>Noms</i>	<i>ordonné le</i>
F.X. Ad. Dulac	26-05-1892
Arthur Poulin	27-05-1894
Wilfrid Roy	6-01-1902
David Roy p.b.	29-06-1911
Odina Roy	30-08-1914
Joseph Poulin	14-07-1918
Éphrem Veilleux	29-05-1920
Wilfrid Rodrigue	9-07-1920
René Moisan	10-05-1923
Chanoine François Rancourt	14-07-1928
Hormidas Fortin	14-07-1929
Marius Dutil O.M.I.	4-07-1931
Armand Veilleux	27-09-1931
Emmanuel Bourque	02-07-1933
N. Rancourt S.J.	13-08-1933
Clément M. Paquet O.P.	3-05-1934
Phydime Roy O.M.I.	24-06-1934
Louis Ph. Fortin	23-06-1936
Lucien Poulin	11-06-1938
Alfred Quirion	11-06-1938
Georges H. Gagnon	9-08-1939
Patrice Roy	7-06-1941

Lorenzo Quirion	24-08-1942
Odina Poirier	19-06-1943
Roger Guimont	15-06-1946
P. E. Poulin S.V.	29-06-1947
Denis Morin	12-06-1949
Louis Ph. Poulin	12-06-1949
Lucien Rancourt M.S.	12-06-1949
Léandre Morin	7-06-1952
Paul-Eugène Roy	7-06-1952
Roger Poulin M.S.C.	30-05-1953
Jean Poulin	22-06-1953
Jean-Marc Bolduc	27-05-1956
Maurice Poulin	27-05-1956
Luc Grenier	27-05-1956
Maurice Morin M.S.C.	15-06-1957
Rosaire Morin	1-06-1958
Rosaire Veilleux	1-06-1958
Jean-Marie Bourque	1-06-1958
Henri Paquet S.V.	1-06-1958
Benoit Poulin	11-06-1960
Marc-André Poulin	
Gérard Veilleux M.S.C.	27-05-1961
Armand Poulin, Père blanc	31-07-1962
Pierre Drouin, Eudiste	09-03-1963
Clément Bolduc, Père M. étrangère	18-12-1965
Pierre Rancourt	16-06-1968
Raymond Rancourt	08-12-1968
Pierre-René Côté	23-05-1970
Gilles Drouin	29-12-1974
Christian Roy (ordonné à Auckland Maine)	31-05-1975
Léopold Lacroix, Société M. Afrique	31-07-1977
Denis Veilleux	17-06-1978
Michaël Paquet	28-05-1978
Rémi Poulin	
Ghyslain Roy	14-09-1985

\* \* \*



*Mgr Marc Leclerc consacre, le 14 septembre 1985, Ghyslain Roy fils de M. et Mme Clément Roy. Cette 59<sup>e</sup> ordination dans notre histoire locale est la plus récente... et sûrement pas la dernière!*

\* \* \*

Plusieurs de ce nombre peuvent se prévaloir de la « tonsure » de l'époque.

Souvenons-nous aussi de l'époque, pas si lointaine, où plusieurs familles comptaient une et même des vocations religieuses...







## 9. RELIGIEUX NÉS À SAINT-GEORGES

Bolduc, Édouard	Frère de la Charité
Bolduc, Henri	Frère de la Charité
Boucher, Eugène	Frère E. chrétienne
Bourque, L. Philippe	Frère mariste
Bourque, M. Ange	Frère mariste
Bourque, Noé	Frère mariste
Caron, Borromée	Frère mariste
Caron, Fernando	Frère de la Charité
Catellier, Albert	Frère E. chrétienne
Catellier, Ludger	Frère E. chrétienne
Catellier, Phillippe	Frère S. Cœur
Champagne, Clermont	Frère mariste
Damien, Florent	Frère mariste
Damien, Paul-Henri	Frère mariste
Dionne, Champlain	Frère mariste
Dionne, Emmanuel	Frère de la Charité
Deblois, Roland	Frère mariste
Deblois, Laurédan	Frère mariste
Fortin, Armand	Frère mariste
Fortin, Lucien	Frère mariste
Gilbert, Florian	O.F.P.
Gilbert, Oliva	Frère S.S.S.
Gilbert, Henri	Frère de la Charité
Gilbert, Raoul	Frère E. chrétienne



*Un p'tit peu d'ambiance pour la cabane à sucre!!!*

Goulet, Yves	Frère S. Cœur
Lachance, Georges	Frère mariste
Labbé, Gérard	Frère de la Charité
Morin, Lionel	Frère E. chrétienne
Morin, Paul-Eugène	Bénédictin
Nolet, Adrien	Jésuite
Nolet, Luc	Frère de la Charité
Paquet, André	Frère mariste
Paquet, Fernand	Frère mariste
Paquet, Gaston	Frère de la Charité
Paquet, Louida (Théophane)	Frère de la Charité
Paquet, Louis O.	Frère mariste
Paquet, Marc	Frère mariste
Paquet, Yvon	Frère mariste
Poirier, Alfred	Frère mariste
Poirier, Rodolphe	Frère mariste

Pomerleau, Léo	Frère mariste
Poulin, Théodore	R.E.D.P.
Poulin, P. Noël	Frère de la Charité
Rancourt, Alfred	Frère mariste
Roy, Barthelemy	Frère E. chrétienne
Roy, Victor	Frère E. chrétienne
Roy, Denis	Frère mariste
Talbot, Éloi	Frère mariste
Thibodeau, Lorenzo	Frère mariste
Turcotte, Émile	Frère E. chrétienne
Veilleux, Joseph	Jésuite
Veilleux, Laurent	Frère mariste
Veilleux, Lucien	Frère E. chrétienne

### RELIGIEUSES NÉES À SAINT-GEORGES DEPUIS 1840

Bégin, Cécile	Communauté Sts C. de Jésus et Marie
Bégin, Fernande	Communauté Sts C. de Jésus et Marie
Bégin, Marie	Communauté Sts C. de Jésus et Marie
Bernier, Delvina	Communauté Bon-Pasteur
Boily, Georgette	
Boily, Irène	Communauté Ste-Jeanne d'Arc
Bourque, Céline	Oblate missionnaire M. Immaculée
Bourque, Fédora	Servantes de J. et Marie
Bourque, Corinne	Servantes Sacré-Cœur de Marie
Bourque, Béatrice	Servantes Sacré-Cœur de Marie
Bourque, Jeanne-d'Arc	Srs Ste-Jeanne-d'Arc
Busque, Exilda	Bon-Pasteur
Busque, Rose-Anna	Srs Jésus-Marie
Catellier, Adrienne	Bon-Pasteur
Catellier, Cléopée	Bon-Pasteur
Catellier, Marie-Ange	Bon-Pasteur
Catellier, Gilberte	Bon-Pasteur
Catellier, Corinne	Srs Jeanne-d'Arc
Catellier, Laurence	Srs Jeanne-d'Arc

Caron, Berthe	Bon-Pasteur
Caron, Gertrude	Srs Jeanne-d'Arc
Caron, Marie-Ange	Bon-Pasteur
Champagne, Françoise	Srs de la Charité
Champagne, Valérie	Bon-Pasteur
Champagne, Yvonne	Srs Jeanne-d'Arc
Cloutier, Irène	Srs Jésus-Marie
Couture, Louise	Bon-Pasteur
Damien, Aline	Srs de la Charité de St-Louis
Dionne, Gabrielle	Notre-Dame de Sion
Doyon, Marie-Rose	Communauté du Divin-Cœur
Dubé, Dorothée	Srs Blanches
Dulac, Albertine	Bon-Pasteur
Dutil, Marthe	Srs Jésus-Marie
Dutil, Rita	St-Nom de Jésus et Marie
Dutil, Laetitia	Bon-Pasteur
Dutil, Marie-Ange	Ste-Famille de Bordeaux
Duval, Germaine	Franciscaines missionnaires de Marie
Duval, Gertrude	Srs Jésus-Marie
Duval, Imelda	Srs Servantes St-Cœur de Marie
Duval, Rachel	Srs Servantes St-Cœur de Marie
Fontaine, Rita	Communauté oblate Marie Immaculée
Fortin, Béatrice	Communauté Srs Jeanne-d'Arc
Gagnon, Antoinette	Bon-Pasteur
Gagnon, Marie-Blanche	Jeanne-d'Arc
Grenier, Jeannine	Srs Augustines
Labbé, Amazélia	Bon-Pasteur
Labbé, Anais	Bon-Pasteur
Lambert, Marie-Ange	Bon-Pasteur
Langlois, Annie	Srs Blanches
Langlois, Élianne	Bon-Pasteur
Lessard, Florence	Bon-Pasteur
Loignon, Anna	Bon-Pasteur
Loignon, Émérencienne	Bon-Pasteur
Loignon, Exilia	Bon-Pasteur
Loignon, Valeda	Bon-Pasteur
Matte, Laurence	Bon-Pasteur
Morin, Albertine	Srs St-Louis de France
Morin, Amelia	Srs Blanches d'Afrique
Morin, Anasthasie	Bon-Pasteur
Morin, Héloïse	Srs St-Joseph de St-Vallier
Morin, Irène	Srs de la Charité de St-Louis



*Sœur Anna Loignon, fille de Pierre Loignon de Saint-Georges, décédée en 1968. Elle fut supérieure générale des Sœurs du Bon Pasteur de 1943 à 1949.*

Morin, Marie-Anna	Srs de la Charité de St-Louis
Morin, Paula	Bon-Pasteur
Miller, Alphonsine	
Moisan, Germaine	Srs Jeanne-d'Arc
Morisset, Marguerite	Bon-Pasteur
Pagé, Louise	Srs Immaculée Conception
Paquet, Blanche	Bon-Pasteur
Paquet, Colette	Bon-Pasteur
Paquet, Valérie	Bon-Pasteur
Pépin, Florence	Srs Jeanne-d'Arc
Pépin, Gaétane	Srs Ste-Famille
Pépin, Marguerite	Srs Servantes St-Cœur de Marie
Poirier, Armoza	
Poirier, Cécile	Bon-Pasteur
Poirier, Corinne	Srs Jeanne-d'Arc
Poirier, Germaine	Bon-Pasteur
Poirier, Marie-Anne	Bon-Pasteur
Pomerleau, Alice	Bon-Pasteur
Pomerleau, Aline	Ste-Jeanne-d'Arc
Pomerleau, Béatrice	Communauté Srs Ste-Jeanne-d'Arc
Pomerleau, Hélène	Srs Jésus-Marie

Pomerleau, Irma	Srs Jeanne-d'Arc
Pomerleau, Rita	Srs Jeanne-d'Arc
Pomerleau, Yvonne	Srs Jeanne-d'Arc
Poulin, Alice	Srs Servantes St-Cœur de Marie
Poulin, Alma	Srs Franciscaines de Marie
Poulin, Alvine	Bon-Pasteur
Poulin, Blanche	Srs Jeanne-d'Arc
Poulin, Candide	Bon-Pasteur
Poulin, Exilia	Bon-Pasteur
Poulin, Florence	Bon-Pasteur
Poulin, Florentine	Srs Jeanne-d'Arc
Poulin, Ghyslaine	Bon-Pasteur
Poulin, Héléna	
Poulin, Jeannine	Bon-Pasteur
Poulin, Josette	Bon-Pasteur
Poulin, Lucille	Bon-Pasteur
Poulin, Madeleine	Ste-Famille
Poulin, Martine	Oblate de Marie Immaculée
Poulin, Simonne	Bon-Pasteur
Quirion, Jeanne-d'Arc	Srs de la Charité
Quirion, Marguerite	
Quirion, Rita-Rose	Srs Jeanne-d'Arc
Rancourt, Aglaée	Bon-Pasteur
Rancourt, Armoza	
Rancourt, Exilia	Bon-Pasteur
Rancourt, Fleur-Ida	Bon-Pasteur
Rancourt, Marie-Ange (S. Marie des Apôtres)	Bon-Pasteur
Rancourt, Marie-Ange (S. St-Jérôme Émilien)	Bon-Pasteur
Rancourt, Marie-Louise	Srs Jeanne-d'Arc
Rancourt, Rose-Anna	Bon-Pasteur
Rodrigue, Céline	Srs St-Joseph
Rodrigue, Denise	Bon-Pasteur
Roy, Aline	Srs St-Joseph de Lyon
Roy, Anna-Léa	Communauté Srs Franciscaines de l'Enfant-Jésus
Roy, Léa	Srs Blanches
Roy, Marcelle	Srs St-Joseph de Lyon
Roy, Rose-Anne	Srs Jésus-Marie
Roy, Thérèse	
Thibodeau, Lisette	Petites Filles de St-François



*Sœur Denise Rodrigue, supérieure générale des Sœurs du Bon Pasteur. Fille de Josaphat Rodrigue de Saint-Georges.*

Thibodeau, Rachel  
Thibodeau, Suzanne  
Turcotte, Auréa  
Veilleux, Amanda  
Veilleux, Claire  
Veilleux, Évangéline  
Veilleux, Fabiola  
Veilleux, Gertrude  
Veilleux, Laurette  
Veilleux, Marie-Noelle  
Veilleux, Micheline  
Veilleux, Rachel  
Veilleux, Rose-Blanche

Srs Servantes Jésus-Marie  
Petites Filles de St-François  
Bon-Pasteur  
Bon-Pasteur  
Oblates Franciscaines  
  
Bon-Pasteur  
Bon-Pasteur  
Srs Jeanne-d'Arc  
Srs Servantes du St-Cœur de Marie  
Institut des Sourdes-Muettes  
Oblates de Marie-Immaculée  
Srs Grises

\* \* \*

Saint-Georges aura donc contribué à plusieurs vocations.  
Saint-Georges aura été aussi la paroisse-mère de plusieurs  
paroisses-satellites...







## 10. PAROISSES ISSUES DE SAINT-GEORGES

Il y a près de deux siècles, une petite poignée de colons s'installent dans la région de Sartigan, futur Saint-Georges. L'expansion se fait. L'autonomie de Saint-Georges d'Aubert-Gallion est acquise. Le transport s'améliore quelque peu. La Confédération a été signée. Le XX<sup>e</sup> siècle s'en vient. Un peu à l'image des parents qui voient partir leurs « p'tits » au fil des années, Saint-Georges assistera désormais à des séparations de juridiction : pas moins de onze paroisses voleront à leur rythme, de leurs propres ailes. En tout ou en partie, le Saint-Georges d'autrefois :

### **Saint-Côme (1871)**

Dans la région, une paroisse portait le nom de Saint-Damien ; on décide alors de baptiser l'ancien Kennebec du nom de son frère, à savoir Saint-Côme.

L'érection canonique date de 1871, un an avant l'érection civile. Par contre, dès 1844, le desservant Moïse Fortier de Saint-Georges, vient y célébrer la première messe de mission. En 1871, ce sont 400 âmes du territoire de Saint-Georges qui passent sous la juridiction de Saint-Côme.

Le premier baptême est celui du 26 octobre 1871 : Joseph-Éloi Létourneau fils de Thomas Létourneau et de Virginie Gagnon. La première sépulture : Joseph-Fortunat-Gédéon Rodrigue, le 8 avril

1872, fils de Fortunat R. et de Lucie Veilleux. Le premier mariage : le 13 mai 1872, Michaël Redmond de Moose River Maine avec Angèle Lachance.

Le premier curé, Joseph-Rémi Desjardins bâtit l'église en 1891. Ses successeurs furent : les abbés Léon Morissette, Philippe Lamontagne, J.-Adalbert Roy, Arthur Poirier, Joseph Denis, Henri Laberge, Armand Lessard. Le curé actuel, ex-vicaire de l'Assomption, Émilien Marois est en poste depuis le 17 septembre 1977.

Le 4 août 1926, une conflagration détruisit 90% du village. L'église est donc une des plus anciennes constructions de Saint-Côme, car le feu l'a épargnée.

Précisions, que Germain Bélanger est le maire actuel du village Linière et Gérard Duquet pour la paroisse Kennebec.

### **Saint-Benoit (1893)**

Les origines de Saint-Benoit remontent à 1888, alors que le curé Bernier de Saint-Georges le jugea nécessaire ; le 24 septembre 1888, le missionnaire Georges Fraser célébra une messe dans la maison de Léger Loubier.

On obtient l'érection canonique le 23 août 1893 ; peu avant le 14 avril 1893, l'érection civile était promulguée. Le maire actuel est Rock Jolicœur. En 1893, environ 550 âmes de Saint-Georges passent au territoire de Saint-Benoit.

Son nom fut choisi par le cardinal Bégin, impressionné par le tombeau de saint Benoît à Rome.

Son premier curé, l'abbé Théophile Turcotte, inaugure l'église en 1898. Les curés : Joseph Houde, Odina Roy, Georges Philippon, Léon Bernard, Rosaire Giguère, Arsène Bourque. Le 17 août 1893, Victorien Faucher accède à la cure.

Pour ce qui est de la chapelle du Lac Raquette et celle du Lac Poulin, c'est le directeur des études du Séminaire Saint-Georges, Laval Bolduc qui s'en occupe l'été. La chapelle du Lac Raquette, dite de l'Enfant-Jésus, avait été cédée en 1954 par J.-Édouard Poulin ; elle était alors située à la station de Saint-Georges... avant la Salle Lacroix, elle servit quelque temps (1950) aux nouveaux paroissiens de l'Assomption.

Le 28 décembre 1964, un gigantesque incendie détruit complètement l'église paroissiale. On rebâtit presque aussitôt, selon une architecture ultra-moderne, style inhabituel dans la région. L'intérieur cache cependant « l'aspect classique de nos églises canadiennes ».



*La chapelle Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus, à la «station». Aujourd'hui: au Lac Raquette.*

#### **Saint-Honoré (1900)**

Le vocable de cette paroisse est dû à un ancien desservant, l'abbé Honoré Desruisseaux.

L'érection canonique est en date du 17 février 1900, même année que l'érection civile. Les maires de 1985: Denis Champagne pour la paroisse, Réjean Bégin au village.

Les curés s'y succèdent: David Gosselin, Georges-Raphaël Fraser, Alphonse Feultault, Pierre-Alphonse Godbout, Gaudias

Lemieux, Arthur Proulx, Thomas Ennis, Léo Dubord. Le 1<sup>er</sup> août 1980, Léandre Poirier s'installe à la cure.

L'église, la sacristie et un carillon de 3 cloches sont bénits par Mgr Bégin, le 22 octobre 1902, même année qu'à Saint-Georges. En 1900, l'érection canonique n'affecte que peu la population du territoire de la paroisse Saint-Georges.

### **Saint-Prosper (1901)**

En janvier 1882, le desservant Prosper-Marcel Meunier effectue sa première visite pastorale. Le 19 février de la même année, ce missionnaire de Sainte-Aurélie célèbre la première messe dans une maison habitée par un certain Napoléon Riendeau. En juillet 1886, on peut enfin célébrer la messe dans une nouvelle chapelle de \$650.00: *l'autel principal est un don d'Éphrem Poulin, marchand de Saint-Georges; un poêle sera offert par la Fabrique de Saint-Georges en 1892.*

En se détachant de la paroisse Saint-Georges, Saint-Prosper entraînait environ 500 âmes du territoire georgien.

L'église actuelle date de 1903 (\$12,608.00). L'érection canonique est obtenue le 16 janvier 1901. Le presbytère fut bâti par Jean Larochelle en 1917 pour la somme de \$14,242.08. Les cloches se firent entendre dès 1903. En 1944, réfection de l'église.

Les curés sont: Louis-A. Grenier, Auguste Vézina, Eugène Hudon, Hilaire Fortier, François-Xavier Dulac, Georges Ouvrard, J.-B. Leclerc, Zéphirin Raymond, Horace Labrecque, Achille Demers, Charles-André Jobin, Paul-Eugène Roy. En juillet 1983, le curé actuel et desservant de Saint-Philibert, Patrice Morin, fait son arrivée.

Marcel Tanguay occupe le poste de maire de la paroisse depuis l'automne 1985.

### **Saint-Martin (1910)**

Le nom de Saint-Martin vient de saint Martin de Tours, *patron de la Beauce française.*

Le curé Catellier de Saint-Georges vient dire la messe occasionnellement aux Grandes Coudées.

L'érection canonique de cette paroisse remonte au 2 novembre 1910, tandis que son érection civile date du 20 février 1911. Le maire d'aujourd'hui est André Paquet (1985).

La première église est construite dès 1881, mais remplacée par une plus vaste en 1900... la bénédiction a lieu le 26 novembre 1903, son coût grimpe à \$24,000.00.

Les curés: Édouard Parent, l'abbé Théberge, François de Borgia Boutin, Alexandre Lafrance, Ulric Brunet, Isaïe Galarneau, App. Allaire, Wilfrid Roy, Édouard Bourré, Thomas-Philippe Cloutier, Amédée Busque en 1967 et Conrad Gagnon depuis le 17 juin 1980. L'abbé Gagnon est aussi desservant de la paroisse Saint-René.

Le monument du Sacré-Cœur sur la place de l'église date de 1914. Un imposant congrès eucharistique s'y déroule en 1942. Les premières religieuses de la Charité de Saint-Louis y débarquent en 1904. En 1910, 350 personnes du territoire de Saint-Georges sont ainsi ramenées à Saint-Martin.

### **Saint-Philibert (1919)**

Saint-Philibert tire son vocable du chanoine Philibert Lamontagne, alors curé de Saint-Côme.

Dès 1854, Pierre Rodrigue de Saint-Georges vient « à la semaine » y défricher. La première messe ne sera célébrée que le 17 mars 1919, suivie de l'érection canonique le 19 décembre de la même année. L'érection civile tardera au 14 septembre 1933. En 1919, 21 familles de Saint-Georges rejoignent Saint-Philibert. Actuellement, Victor Loignon occupe le poste de maire.

Donc l'église est terminée pour la messe de minuit du 25 décembre 1919. Elle fut bénite le 12 septembre 1921. Un carillon de 3 cloches est installé en 1927. Prêt en 1920, le cimetière n'accepte sa première sépulture que 2½ ans plus tard.

Le premier curé se nomme Joseph Audet. Par la suite: J.-Alphonse Beaumont, Horace Labrecque, Adalbert Leclerc, J.-A. Poirier, Paul-Émile Arsenault (décédé en 1950 dans la tragédie aérienne de l'Obiou, dans les Alpes françaises), Alphonse M. Allen, Charles-Eugène Houde (qui sera curé de Beauceville), Herménégilde Poulin, Dominique Poulin, Paul-Eugène Roy desservant de Saint-Prospère. Depuis 1983, le curé Patrice Morin de Saint-Prospère dessert cette petite communauté.

### **Notre-Dame de la Providence (1926)**

En 1925, l'érection civile de l'ex-Touffe de Pin est déjà faite. Le 1<sup>er</sup> janvier 1926, cette jolie paroisse, détachée de Beauceville et de Saint-Georges, est érigée canoniquement.

Dès 1873, l'abbé Charles Bourque avait obtenu la permission de construire un oratoire dans la maison paternelle et d'y célébrer la messe.

Après l'érection canonique, une chapelle temporaire est construite au second étage du magasin Émile Roy. Le curé fondateur, ex-vicaire de Saint-Georges, futur curé de Beauceville, est l'abbé Gédéon Duval. Ce dernier repose en paix dans le cimetière paroissial depuis 1975.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1930, la première messe est célébrée dans l'église actuelle. Le 12 juillet 1931, bénédiction officielle du nouveau temple et des cloches par Mgr Omer Plante. La pierre angulaire fut bénite le 3 août 1930. Le presbytère existe déjà depuis 1926.

Après le curé Duval : Albert Fortier, Domicile Moreau, Fernand Bérubé, Gérard Bossé, Fernand Bernier, Léopold Talbot, Jacques Picard, Antonio Poulin s.j., et Armand Chaumont s.j. depuis le 21 juin 1980.

Depuis août 1969, quelques jésuites sont installés à Notre-Dame ; de 4 qu'ils étaient au début, on en compte 3 présentement.

Le maire de la paroisse et de la municipalité est Jean-Louis Poulin depuis le 3 novembre 1985. On y dénombre 923 habitants.

#### **Saint-Simon-les-Mines (1928)**

L'érection canonique du « Klondike de la Beauce » remonte au 22 mars 1928. Toujours en 1928, on élève la chapelle, le presbytère et on délimite le cimetière.

L'église actuelle, bénite le 18 juillet 1943, comprend le corps de l'ancienne chapelle servant de nef, auquel on a ajouté un portique et un clocher, tandis que l'ancienne sacristie-école a été utilisée pour faire le chœur. Puis on a ajouté une petite sacristie à angle droit au-dessous de laquelle on a aménagé une salle paroissiale ayant l'étendue de la sacristie nouvelle et de l'ancienne.

Le premier curé fut David Pettigrew, suivi de Thomas Pelletier, Adalbert Chabot, Évariste Roy, Eugène Dussault, Lucien Quirion, Joseph Marcoux, le desservant Alphonse Lévesque s.j. et André Drolet. Depuis 7 ans, la paroisse est sous la responsabilité du curé de Saint-Benjamin, l'abbé Benoit Morin.

L'érection civile remonte au 1<sup>er</sup> juin 1950. Charles-Auguste Quirion en est le maire.

### **Saint-Jean-de-la-Lande (1931)**

Située sur les terres de la seigneurie Aubert-Gallion (Thérèse de la Lande Gayon, seigneuresse du XVIII<sup>e</sup> siècle) et du canton de Shenley, cette paroisse est érigée canoniquement le 12 novembre 1931. L'érection civile: le 6 mars 1933. Le maire actuel est Fernand Bégin.

La première messe fut célébrée le 23 novembre 1930 par un desservant de Saint-Georges, le vicaire Donat Tanguay. Le 8 novembre 1935, le presbytère était disponible.

M. l'abbé Tanguay devint le premier curé, suivi de Thomas-Philippe Cloutier, Henri Labrecque et du desservant de Notre-Dame des Pins le père jésuite Armand Chaumont. Le curé de Saint-Georges, Charles Cloutier, occupe depuis juillet 1980 le poste de desservant attitré.

### **Saint-René (1941)**

Le 7 mars 1941, c'est au tour de cette paroisse voisine de Saint-Georges de s'enorgueillir de son érection canonique. Saint René Goupil, canonisé en 1930, était le plus jeune des martyrs canadiens: on lui rend ainsi hommage.

En 1934, une chapelle-école est levée. Après diverses améliorations, elle devient l'église actuelle.

L'incorporation civile est décrochée le 9 mai 1940. Le maire actuel est Arthur Boutin. En 1957, on inaugurerait un nouveau carillon électrique de 5 cloches.

Le curé fondateur est Rosaire Giguère. Par après: les abbés Émile Blais, Gérard l'Heureux, Odina Poirier (vicaire à Saint-Georges ouest et deuxième curé de l'Assomption), Paul-Arthur Matte, Dominique Labbé. Jean-Marie Bourque du Séminaire de Saint-Georges agira comme vicaire dominical. La paroisse est maintenant desservie par le curé de Saint-Martin, l'abbé Conrad Gagnon.

### **L'Assomption (1950)**

L'est de Saint-Georges mérite une place de choix, pour plusieurs raisons. C'est d'abord la dernière née des paroisses issues de Saint-Georges (ouest). C'est aussi, côté population, *la plus importante de la région*. Enfin, tels des siamois, son territoire fut entièrement détaché de la paroisse mère.

En 1950, lors de l'année sainte, le Pape Pie XII définit solennellement le dogme de l'Assomption de la bienheureuse Vierge-Marie. « Le diocèse de Québec ne possédant pas encore de paroisse sous ce vocable, les fidèles de la nouvelle paroisse s'estimèrent privilégiés d'être ainsi particulièrement placés sous le puissant patronage de la Mère de Dieu. »

L'érection canonique fut signée le 22 juin 1950. Saint-Georges est alors divisé en deux : façon la plus logique de trancher par la rivière Chaudière. Le site de la future église porte le n° 607-34 et est donné par *Édouard Lacroix*, à 245 pieds du Boulevard Lacroix.

Le 28 juin 1950, l'abbé Jean Duval est nommé curé par Mgr Maurice Roy. Déjà curé de Saint-Ferdinand, il ne peut quitter avant le 18 juillet. Il fait alors la navette entre les deux paroisses « pour organiser le corps des marguilliers et préparer une chapelle temporaire. »

#### JEAN DUVAL (1950-1969)

Il est né le 27 décembre 1898 à Saint-François de Beauce. Fils de Charles Duval et de Joséphine Grondin.

Études primaires à la petite école de la route de l'église, au Saltonstall Grammar School de Salem Mass., et au collège de Beauceville. Études secondaires à Saint-Victor et au Petit Séminaire de Québec.



*Jean Duval, curé fondateur de la paroisse l'Assomption en 1950.*

Ordonné le 10 juin 1922, il enseigne 2 ans au Grand Séminaire de Québec, la philosophie de 1924 à 1926 au Petit Séminaire de Québec, vicaire à Lévis en 1926, professeur à Gaspé de 1926 à 1927, à Lauzon de 1927 à 1929, à Notre-Dame de Jacques Cartier de 1929 à 1938, curé de Saint-Athanase d'Inverness de Mégantic de 1938 à 1946, curé de Saint-Ferdinand de 1946 à 1950. Curé fondateur de l'Assomption jusqu'au 15 mai 1969. Il vit maintenant sa retraite au « Foyer l'Accueil », près du Séminaire Saint-Georges.

\* \* \*

Le premier conseil de Fabrique est formé de : Édouard Lacroix, marguillier en charge, Georges et Johnny Veilleux, Honoré Bolduc, Louis-Philippe Gagnon, Clovis Thibodeau et Louis Poulin.

Le 6 août 1950, la première messe fut célébrée dans une chapelle temporaire, soit à la Salle Lacroix, prêtée gratuitement par Édouard Lacroix. Ce local est situé sur la 1<sup>re</sup> avenue, ancien Salon du Meuble (SDM), face à la Pharmacie Pierre Morin d'aujourd'hui.

*Le premier baptême* (conféré dans cette chapelle, toujours le 6 août 1950), est celui de Marie Linette, Suzanne, enfant de Léopold Roy et de Thérèse Lessard. Le premier service funèbre est celui de Clermont Jacques âgé de 19 ans, fils d'Élie Jacques et de Rose-Alma Rancourt, le 19 août 1950. Le premier mariage : Wilfrid Roy et Jeannette Rodrigue.

*Les premiers vicaires* : Godéric Blanchet et Jean-Charles Baillargeon. On les logera au Séminaire, puis sur la 1<sup>re</sup> avenue dans l'ancienne maison d'Adélarde Roy.

Les travaux d'excavation sont réalisés par Edmond Morin à l'automne de 1950. Le 1<sup>er</sup> mars 1951, les travaux repartent. Pour la pierre extérieure, on choisit du granit de Saint-Sébastien... octobre 1951.

Entre-temps, le 19 août 1951, à 3 h p.m., le supérieur du Séminaire Saint-Georges, Mgr Elzéar Parent, bénit le cimetière situé à 275 pieds à l'arrière de l'église. Cinq arpents de terrain. Le premier à y être enseveli est Edgar Houde (1884-1951), époux d'Amélie Aubé (1888-1980). D'ailleurs une plaque y apparaît, juste à l'entrée droite : « Ici fut inhumé le premier dans ce cimetière Edgar Houde 1951 ». M. Houde était résident de la 20<sup>e</sup> rue de l'époque. Édouard Lacroix et son fils Henri firent don de ce lopin de terre.

Mgr Lionel Audet consacre le carillon de 4 cloches le 15 juin 1951, cloches à nouveau payées par Édouard Lacroix :

Do	5 450 lb	Christ-Roi
Ré	3 600 lb	Reine élevée au ciel
Mi	2 600 lb	Saint Joseph
Fa	2 100 lb	Sainte Anne

Les ateliers Paccard d'Annecy en France ont fondu ces mêmes cloches, arrivées sur le bateau « Scythia ». Quant au premier organiste, on se souvient de Gérard Roy.

La pierre angulaire a été bénie le 26 août 1951 : « un compte rendu plus détaillé et autres documents ainsi que pièces de monnaie du temps ont été déposés dans la boîte de plomb scellée incluse dans la pierre angulaire. »

Le 15 juin 1952, on célèbre *la première messe* dans le nouveau temple. L'ameublement de la première chapelle suit. Les bancs ne seront installés qu'en décembre 1952.

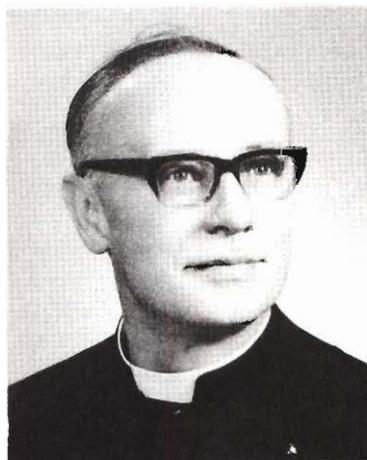
« L'Église l'Assomption est marquée d'une grande simplicité de style et de plan. » Elle mesure 205 pieds par 68. Elle peut facilement loger 1 500 personnes assises (2 200 dans l'Ouest), en plus du sous-sol, servant de salle paroissiale. Le presbytère est contigu. À l'époque, les terrains, édifices, ameublement étaient évalués à \$776,000.00. La population totale dépasse, selon le curé actuel, les 15 000 âmes. Il serait bon de consulter l'étude chronologique et démographique du présent volume.

*Le premier mariage* dans l'église même, eut lieu le 16 juin 1952 entre Jean-Blaise Bérubé et Juliette Lessard. Le premier service, le 17 juillet 1952, Arthur Turcotte 55 ans. Le 3 août 1952, trois baptêmes : Anne fille de Léandre Bernard et de Madeleine Lacasse, Louise fille de Pierre Poulin et de Léontine Ratté, Edward fils de Jos-P. Redmond et de Cécile Loubier.

Il faudrait noter la lampe du sanctuaire et les appliqués de la balustrade faits de cuivre repoussé, la balustrade de marbre. Le chemin de croix sculpté par Robert Pinault. À l'extérieur, la statue en marbre de carrare orne le portail de l'église... et combien d'autres dons...

#### **ODINA POIRIER (1969-1983)**

Le deuxième curé de l'Assomption est un beauceron pure laine. Fils de Siméon Poirier et d'Adéline Labbé, il naît le 14 septembre 1914, troisième d'une belle famille de 12 enfants.



*Abbé Odina Poirier, curé paroisse Assomption 1969 à 1981.*

Jusqu'à la communion solennelle, il fréquente l'école du rang. Ensuite, la terre familiale le retiendra trois ans. En septembre 1929, il fréquente le Collège de Lévis : après 9 ans, il en ressort avec un baccalauréat ès arts.

De 1938 à 1943, le Grand Séminaire de Québec. Le 19 juin de cette dernière année, il est ordonné prêtre. Le 20 juin 1943, Saint-Georges le voit célébrer sa première messe.

Le jeune Odina est alors nommé professeur et maître de salle au Collège de Lévis : le ministère paroissial suivra bien vite.

Le 18 juillet 1944, le vicariat à Saint-Zacharie. En 1951, il reviendra dans sa paroisse natale, Saint-Georges. En 1957, il devient aumônier de l'Hôpital Saint-Joseph de Beauceville.

« Curé » de Saint-René, le 18 septembre 1958. Il y restaura l'église.

En 1964, Saint-Samuel accueillera son nouveau curé. À cette même époque, il devient le premier président du Conseil régional de pastorale : deux années bien remplies au moment de la Grande Mission.

« Puis voici le 25 mai 1969 et sa nomination à la cure de l'Assomption. Il assume cette nouvelle responsabilité avec foi et confiance ; il reçoit d'ailleurs de ses paroissiens toute la collaboration qu'il leur aura demandée en prenant son nouveau poste. »

Il inspire l'admiration de tous ses fidèles. La bonté transpire de cet homme compréhensif.

Il prend sa retraite à l'été de 1983, âgé de 69 ans. Il demeure maintenant au 1015, 173<sup>e</sup> rue Saint-Georges sur la route dite « des carreaux », dans sa maison mobile. Vie bien remplie, retraite pleinement méritée.

#### JEAN-GUY TESSIER (1983- )

Le curé actuel se nomme Jean-Guy Tessier. Il voit le jour le 29 septembre 1934 à Saint-Pascal de Maizereth à Québec. Fils d'Albert Tessier et d'Yvonne Lanouette, il est le quatrième d'une famille de six enfants : trois garçons et trois filles.

Les études primaires se déroulent au Collège Saint-Pascal, sous la direction des Sœurs du Perpétuel Secours et des Frères du Sacré-Cœur. Ses études classiques : à l'Externat classique Saint-Jean Eudes des Pères eudistes. Quant aux études théologiques, le Grand Séminaire de Québec est tout désigné.

Le premier vicariat se déroule à Saint-Jean Chrysostome et à Saint-Malo à Québec. Par la suite, il vient se greffer au personnel du Séminaire Saint-Georges, pendant 7 ans. Il continue d'être connu et apprécié de toute une génération : seize ans à l'emploi de la Commission scolaire régionale Chaudière.

La paroisse l'Assomption voit arriver, le 13 août 1983, un curé jeune et dynamique.

Tout ce qui a trait au plein air et à la pratique des sports l'intéresse vivement. « Un esprit sain dans un corps sain. » À cet



*Jean-Guy Tessier, curé actuel de la paroisse l'Assomption.*

effet, il occupe durant l'été, et ce pendant 17 ans, les postes de moniteur et de directeur du Camp-école Trois-Saumons. La lecture est aussi un loisir qui le passionne.

« Rassembler le monde dans une communauté fraternelle et vivante », tout un projet de vie pour le curé Tessier : visite paroissiale, accueil chaleureux aux célébrations, participation active aux événements paroissiaux, familiaux ou personnels des fidèles, rendre plus vivants les groupes et les mouvements, intégration plus poussée dans les écoles du primaire et du secondaire.

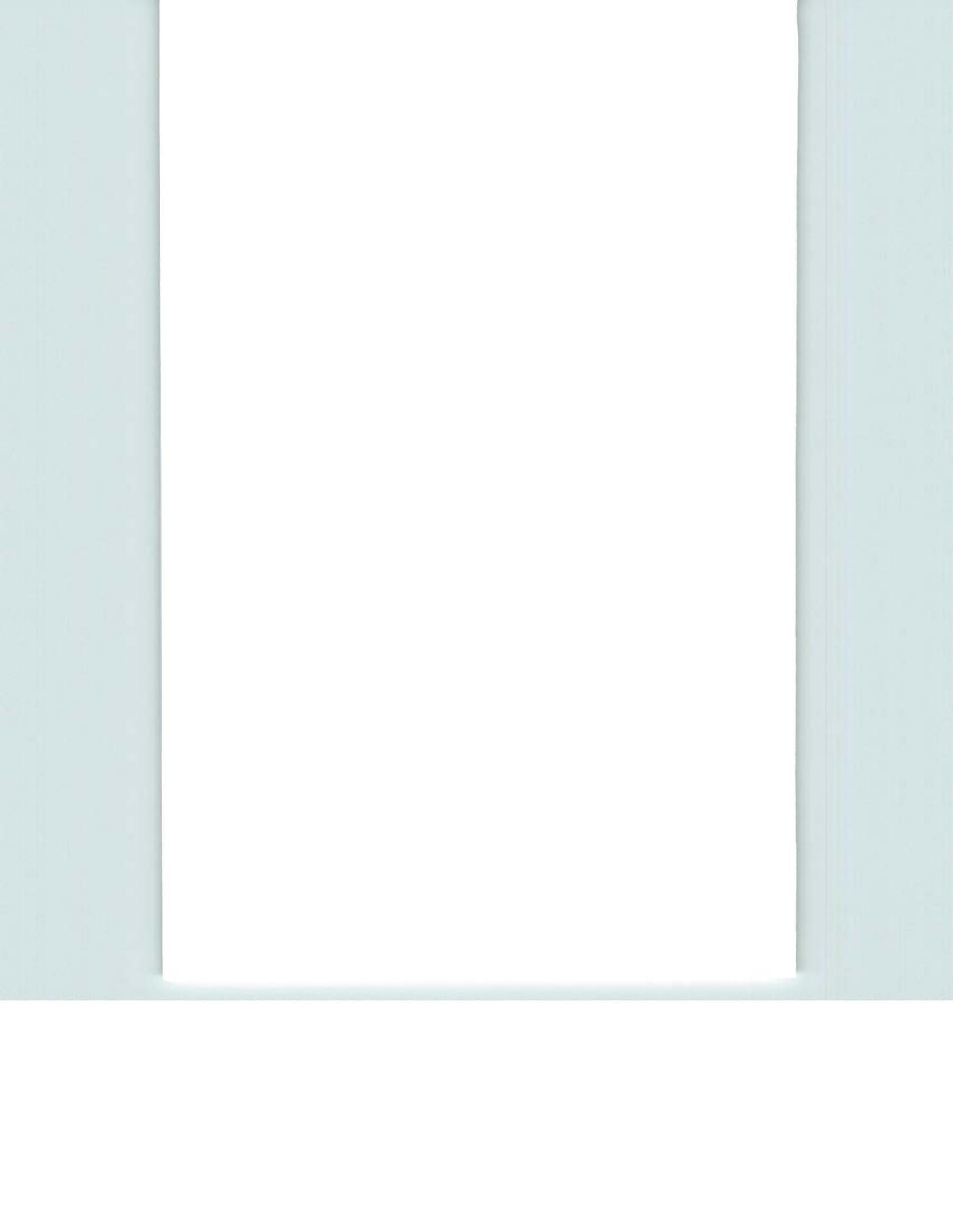
*L'équipe presbytérale* actuelle se compose en plus du curé Tessier, des vicaires Patrice Vallée, Yves Rancourt, du vicaire dominical Laval Bolduc et des diacres Paul-Émile Paquet et Charles Roberge.

*Les marguilliers* : Raymonde Gilbert-Rodrigue, Marie-Claire Paquet, Clermont Veilleux, Ghislain Roy, Alexandre Gagné et Louis-Philippe Veilleux.

\* \* \*

D'où que l'on vienne, une chose est certaine : « Tu es poussière et tu retourneras en poussière... »







## 11. LES CIMETIÈRES CATHOLIQUES ET PROTESTANTS

J'ai été ce que vous êtes, demain vous  
serez ce que je suis!

Avant l'ouverture de la paroisse Saint-Georges, nos gens se rendent à Saint-François de Beauce pour enterrer leurs morts.

Par contre, le quatrième baptême du premier registre de Saint-Georges, en date du 24 février 1841, est celui de Sophie Poulin à Hubert et de Flavie Bourk... de Saint-François. Les limites paroissiales plus ou moins élastiques.

Dès la finition de la première chapelle en 1831, les inhumations se font dans un petit cimetière aménagé en grande partie sous la nef et le chœur de l'église actuelle. Il compte 120 pieds de front sur 50 de profondeur, « il y a une grande croix au milieu; il est entouré d'une clôture solide; il y a une place convenable pour les sépultures des enfants morts, sans baptême et autres ». Le curé Moïse Fortier le bénit le 11 octobre 1840.

Ajoutons que la plupart des Allemands, péris lors du fameux incendie de 1820, sont ensevelis là où se trouve aujourd'hui la Clinique médicale, face à l'église actuelle.

Le 6 juin 1850, on inhume dans le cimetière Saint-Georges, Jean-Baptiste Abénaquis, âgé « d'environ 18 ans, les parents à nous inconnus. » Cet amérindien catholique est conduit à sa dernière demeure par *le premier forgeron de la place*, Zéphirin

Loignon, arrivé de l'île d'Orléans en 1836... M. Loignon décédera à Saint-Georges le 5 juillet 1893, à l'âge de 81 ans. D'ailleurs, *l'épithaphe la plus ancienne répertoriée* dans notre nécropole d'aujourd'hui est celle de sa première épouse... cette plaque d'ardoise montre :

Priez pour elle! Ci-gît Martine Veilleux  
épouse de Zéphirin Loignon  
décédée le 7 octobre 1876  
à l'âge de 62 ans.



*Une des premières épitaphes placées dans le cimetière actuel, montrant l'endroit de sépulture de Martine Veilleux. Cette pierre tombale a été fabriquée avec de l'ardoise par son mari Zéphirin Loignon (premier forgeron de Saint-Georges).*

Ce monument a été transféré dans l'actuel cimetière, près de la grande croix de fer noir, face à l'entrée sud. Notons que Mme Philibert Gonthier a écrit jadis une bonne partie de ces épitaphes, mais jamais pour sa famille.

Par contre, la première sépulture de ce nouveau cimetière, de l'église de 1862, est celle d'Adélaïde Thibodeau, épouse de Gabriel Maheux, décédée en 1867 année d'inauguration du dit cimetière. La jeune Éva Roy, fille de Georges Roy et de Delphine Deblois, âgée de 23 jours, sera la première à être enterrée le 29 juillet 1902, avec la nouvelle église actuelle.

En 1900, le curé Dionne le déplace d'une centaine de pieds. La Fabrique donne des lots à ceux qui en possèdent déjà et l'on met dans une fosse commune les ossements des autres défunts non identifiés. À l'époque, la croix du cimetière marque l'endroit de cette fosse. Dans les années quarante, le curé Beaudoin, creusant la cave de la sacristie, fait mettre les os trouvés dans une grande boîte, et on les enterre ici et là dans le cimetière... et un bon lot, près de la croix actuelle du cimetière.

En 1925, on délimite ce cimetière, tel qu'il apparaît presque, en 1985, 60 ans après.

Vers 1947, la grange du curé sera démolie et enlevée du cimetière : coin 20<sup>e</sup> rue... en 1958, la nouvelle partie est inaugurée.

\* \* \*

Dans les dernières années de cure de l'abbé Joseph Denis, il aménage un cimetière additionnel dans Aubert-Gallion. Le « vieux » cimetière sera comblé d'ici 2 ou 3 ans, donc... situé à 2 km de l'église paroissiale et à 8 km de Saint-Jean-de-la-Lande, près du barrage Sartigan, sur la 6<sup>e</sup> avenue sud. En été 1985, 31 monuments sont déjà élevés : 14 sépultures, 17 épitaphes vierges. *La première sépulture* est celle du médecin-vétérinaire Henri-Paul Blanchet, décédé le 15 janvier 1981, à l'âge de 57 ans et 11 mois, fils de feu Étienne Blanchet et de feu Georgianna Martel et époux de Marcelle Mailhot... Le service fut chanté par le vicaire Gérard Sylvain le 17 janvier (s. 1, p. 189. 1981).

Par résolution de la Fabrique, en date du 8 juillet 1985, on propose d'y ériger une croix de cimetière : visites de d'autres paroisses...

\* \* \*

De 1841 à 1984, 8 032 sépultures enregistrées. La population actuelle de Ville Saint-Georges ouest est de 6 400 contre 1 624 pour Aubert-Gallion... *autant de morts que de vivants dans les limites de notre paroisse!*

Arpentons notre vieux cimetière, à l'ombre du clocher. La plus ancienne section donne vers le Couvent Bon-Pasteur. Plusieurs pages de notre histoire locale y refont surface...

Près de la sacristie, à l'entrée nord du cimetière :

Philippe Maguire décédé le 12 janvier 1911 à 70 ans et son épouse Mary Ann Cahill décédée le 23 avril 1926 à 72 ans.

Louis Gendreau décédé le 13 mars 1935 à 82 ans et 2 mois, époux de Marguerite Cahill décédée le 6 janvier 1942 à l'âge de 84 ans.

*Michaël Cahill* né à Co. Kilkenny Ireland le 29 septembre 1827 et décédé le 10 mai 1892.

Marguerite Scully décédée le 7 septembre 1908, épouse de M. Cahill décédé le 21 mai 1915, à 84 ans.

C'est le même Cahill qui tient *le premier établissement hôtelier à Saint-Georges*, plus précisément à Jersey Mills. Cahill était aussi postillon : il vient chercher le courrier à Scott, à Sainte-Marie et à Saint-Joseph... au fur et à mesure que le Lévis-Kennebec prolonge son service; il est même un des directeurs du Québec Central. Michaël Cahill « avait déjà depuis un certain temps le contrat de la poste depuis Saint-François jusqu'à la frontière ; il ne faisait donc qu'allonger un peu son trajet ».

Un peu plus loin, repose le notaire Fernand Michaud (1901-1960), époux de Juliette Jacob (maintenant de Montréal) : leur fils Jacques s'adonne depuis près de quinze ans à la pratique du notariat à Mont-Joli. Le Dr Joseph Michaud (1877-1941) et son épouse Laure-Alma Ouellet (1878-1949). Une famille bien active dans l'histoire de Saint-Georges !

On déambule sous les grands arbres : les parents du généalogiste, le frère mariste Éloi-Gérard Talbot : Wenceslas Talbot (1869-1946) et son épouse Caroline Veilleux (1875-1961).

Toujours dans l'allée principale :

— Louis de Gonzague Crépeau (1891-1959)

— Louis-Georges Fortin, diacre permanent décédé le 5 avril 1979 à 52 ans, époux de Thérèse Catellier

- Vincelas Dionne (1852-1930) époux de Marie-Olive Dumont (1843-1936)
- Ludger Dionne (1888-1962)
- Arsène Dionne (1878-1965)
- Amédée Dionne (1873-1965)

À proximité de la croix du cimetière, l'emplacement des « curés » : Hilaire Fortier, Édouard Beaudoin, l'abbé J.B. Arthur Poulin (1869-1932) et le monument de l'ex-curé Joseph Denis.

Ce lourd silence plein de bruits du passé ! Du plus humble au plus riche... tous y passent. Des générations d'efforts, de lutte pour se frayer un chemin dans la vie... l'éternité pour partage.

Ici et là, au hasard des longues rangées de monuments :

- Sévère Bolduc (1861-1941)
- Zénaïde Gilbert (1869-1941)
- Eugène Bolduc (1903-1980)
- Mario Rancourt (1902-1980)
- Alfred Catellier décédé le 15 juin 1949 à 79 ans
- Esther McCarthy, 17 août 1935, épouse d'Edward Haggin, 4 avril 1961, à 66 ans
- Margaret Grafft épouse de Matthew Moonan, 22 novembre 1912, à 88 ans
- Marie Haded, 16 juin 1924, et son époux Daniel Souaid, 8 juin 1936 à 82 ans. Citation en langue d'origine
- Thomas Donavan, 15 juin 1935, époux d'Hélène Redmond, 28 décembre 1937, 82 ans et 8 mois
- Helen Magnan épouse de Peter Mooney, 4 novembre 1924 à 49 ans
- Éphrem McNamara (1876-1948)
- Napoléon Poulin, 29 octobre 1923, 53 ans
- Eugénie Dulac, 21 avril 1961, 89 ans.

Aux alentours de la sacristie, cinq chapelles funéraires de pierres ou de briques... cryptes familiales :

- Famille Dulac : une bonne douzaine d'inhumations, sous un petit autel... une urne funéraire, une barrette, un béret militaire. Entre autres :  
 F.X. Dulac décédé à 48 ans, 10 juillet 1890 (deuxième député de Beauce).  
 F.X.A. Dulac décédé à 69 ans, 10 octobre 1934 (premier prêtre, enfant de la paroisse).  
 Gérard Dulac, sergent, SE 29398, 19 Company, RCASC, NWHS, Y.T.

- Moisan (après la porte, on lit : Major Bussières) : un autel, un prie-dieu.  
Ex. : Louis Moisan notaire, 16 mars 1910, 66 ans et 5 mois.  
Jules H. Moisan, 26 mai 1971, 79 ans et 8 mois

Cette dernière chapelle funéraire fut bâtie en 1888 pour le notaire Achille Gassan Bussières, d'après les plans de l'architecte Elzéar Charest de Québec, et modifiés par F.X. Dion architecte beauceron. La maçonnerie relevait d'Onézime Vaillancourt.

- Famille Vital Lessard (8 mai 1934) et Gédéon Roy (22 avril 1953) :  
Petit autel de bois, prie-Dieu, une peinture au mur « Christ en croix » signée Antonio Masselotte de Québec (peint sur le mur même).
- Famille Jos Gagnon :  
Des vandales ayant brisé les vitres, on les barricada de bois.
- Gédéon Gagné, 14 juillet 1924, époux de Marie-Aimée Caron, 17 avril 1956.  
Adalbert Gagné, 6 mai 1963, 64½ ans.

Moins voyant, un des 4 « coins des enfants » se situe vers le Foyer Saint-Georges. Un jeune enfant de 6 ans, décédé en 1946, voit sa tombe reflourir à chaque été... 39 ans après!

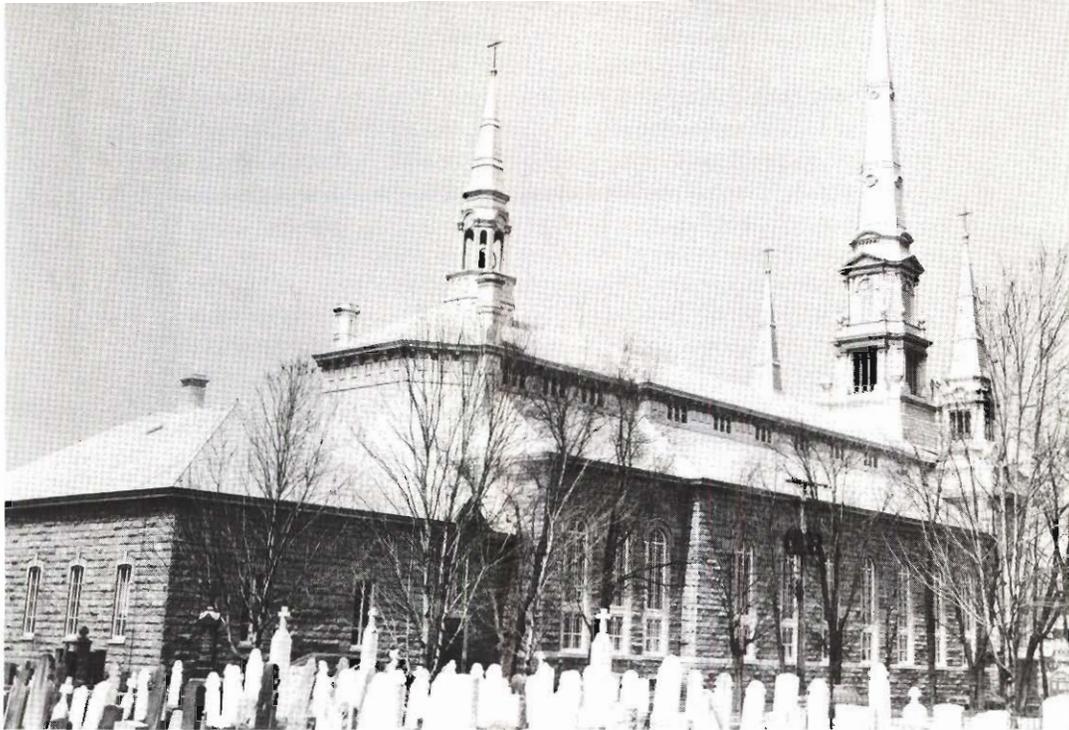
Tout aussi édifiant, l'épouse qui apporte un bouquet au pied du monument de son cher mari. Nostalgie des beaux jours. Ressourcement.

Croix de bois, croix de fer, de granit, d'ardoise. Lettrage effacé par les intempéries. Misère, richesse... devant l'éternel!!!

Une visite annuelle au cimetière... entretien de la mémoire familiale, goût d'une vie meilleure.

Pionniers de Saint-Georges, témoins d'une époque à jamais révolue : merci ! Le lundi matin à 10 heures, 28 septembre 1985, une messe de « Requiem » en latin fut chantée (en grégorien) pour le repos de l'âme de nos pionnières et pionniers georgiens. Toute la nef du bas était occupée, en ce début de semaine.

Probablement qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, vers 1883, plusieurs pionniers de la paroisse furent reconduits à leur dernier repos par le *corbillard* de la maison funéraire Gédéon Roy. Quant à l'entrepreneur en pompe funèbre de l'Est, Aimé Giguère, on se souvient que l'attelage, le « team » impeccable d'Alfred Bourque du rang des Carreaux avait fière allure : 2 belles juments noires jais... « la belle », rétive, et « la p'tite », très docile. Deux chevaux achetés de Conrad Labbé de Saint-Georges ouest. Quoi qu'il en soit, la voûte de la



*Que de mémoires endormies... à l'ombre du clocher.*

Fabrique Saint-Georges nous enlève, dans un petit livret noir, une liste de 111 « souscripteurs qui ont payé leurs souscriptions et qui ont droit à s'en servir pour leurs familles. La Fabrique a fait faire la remise pour cette voiture et payé la balance du prix d'achat du corbillard. Le corbillard a coûté \$310.00, plus les frais de transport ».

Nommons quelques-uns de ces dits souscripteurs: Blaise Blais, A.G. Bussièrès, Godfroi Champagne, Michaël Cahill, Thomas Dutil, Jean Drouin, Damase Gilbert, Léger Gilbert fils, Jean Gagné, Alexandre Jolicœur, Olivier Loignon, Pierre Loubier, Nérée Labbé, Philip Maguire, veuve John Murtha, veuve William Mullhall, veuve Matthew Moonan, Alfred Martinet, Philémon Poulin, William, David, Henry et William Pozer, Marcellin Pomerleau, Raphaël Paquet, Jérôme Rancourt, Jean Roy Tomish, Siffroy Robitaille à Billy, Georges Rodrigue à Louis, Noël St-Onge, Joseph Thibodeau père et fils, Pierre Veilleux à Olivier, Albert Van der Heyden et veuve James White.

D'autre part, à une toute autre époque, soit en 1979, la Fabrique fait adopter le « *Règlement du cimetière* de la Fabrique

de la paroisse de Saint-Georges de Beauce», 39 clauses acceptées par l'ordinaire de Québec Mgr Paul Nicole vicaire général, règlement n° 3.

On y apprend, par exemple :

*Art. 4* — Une section du cimetière est cependant réservée pour l'inhumation de ceux qui n'ont pas droit à une telle sépulture.

*Art. 12* — Laisser sa « nouvelle » adresse de concessionnaire de lot.

*Art. 13* — Les lots sont concédés pour 99 ans renouvelables automatiquement si demande.

*Art. 20* — Le lot d'un concessionnaire marié et décédé retourne à son épouse, sinon au plus vieux des enfants ou à défaut de dispositions testamentaires, il retourne à la Fabrique.

*Art. 26* — Lots entièrement faits de gazon... pas de fleurs, plantes, arbustes.

*Art. 30* — Le corps des pauvres est inhumé gratuitement dans les fosses communes.

*Art. 35* — *Le registre du cimetière contient une section où sont inscrits les noms des personnes inhumées dans les fosses communes ou non bénites et la localisation de sépulture de chacune d'elles.*

En 1985, un lot dans l'ancien cimetière coûte \$50.00; dans le nouveau cimetière d'Aubert-Gallion, c'est \$200.00 pour un lot simple, pas de base de ciment, mais avec entretien à vie..., \$300.00 lot double, base non comprise, entretien à vie. Les autres tarifs : \$70.00 pour le creusage de la fosse, \$25.00 pour une fosse recevant une urne funéraire (cendres), \$60.00 pour une sépulture d'enfant (fossoyeur compris), \$150.00 pour le service funèbre et \$16.00 au total pour les 4 chantres, \$75.00 pour un service anniversaire et \$12.00 pour les chantres.

Par ailleurs, au début du XX<sup>e</sup> siècle, beaucoup de testaments notariés commençaient ainsi :

*Art. I* — Je recommande mon âme à Dieu et je désire que mes dettes soient payées et mes torts réparés, s'il y a lieu, le plus tôt possible après ma mort par mon exécuteur testamentaire ci-après désigné;

*Art. II* — Je désire qu'un service convenable soit chanté le jour de mon inhumation, un autre semblable un an après, et

qu'un trentain de messes grégoriennes soient dites pour le repos de mon âme le plus tôt possible après ma mort ;

\* \* \*

Un dernier coup d'œil nostalgique au cimetière paroissial :

- Amable Bérubé (1822-1906), 83½ ans.
- Zoé Catellier (1826-1899), 72½ ans.
- Herménégilde Bérubé (1868-1899), 31 ans.

Enfin :

- Joseph Lessard (1825-1903), 78 ans.
- Thomas Lessard (1856-1923), 67 ans.
- Eleucippe Lessard (1884-1966), 82 ans.

Ainsi, Noël Lessard marié à M.-Laure Quirion, fils d'Eleucippe Lessard et de M.-Anne Deblois, rapporte que son grand-père Thomas Lessard (marié le 10 janvier 1883 à Éléonore Champagne) aurait été propriétaire de *la première compagnie électrique de Saint-Georges*, dès 1912 : La Cie d'Électricité Saint-Georges... à la hauteur de la Rivière Stafford, un « dynamo » développait 450 forces soit 450 000 kw ou mégawatts, (pesanteur de la génératrice 25 000 lb ; longueur du barrage 465' de long d'Est en Ouest, d'une hauteur de 10 pieds, épaisseur de 10' à la base et de 4' à la tête). Mort en 1923, la succession vendit ses droits à l'oncle d'Adalbert Gagné, Gédéon Gagné qui ne l'eut en sa possession que quelques mois en 1923. Notons qu'en novembre 1908, la Compagnie d'Éclairage de St-Georges aurait vendu ses droits à ladite Cie des Lessard.

La succession Gédéon Gagné, continua à opérer le pouvoir d'eau avec Eleucippe Lessard et ses garçons Noël, Pierre-Albert et Eudore jusqu'en 1924.

\* \* \*

Enfin, quelques **cimetières protestants** font toujours partie de notre paysage. En 1933, le frère de la Charité, Adjuteur, visite un cimetière à Jersey Mills. Disparu aujourd'hui : près de la rive Est du barrage Sartigan.

Le frère énumère les épitaphes, soit couchées ou debout :

- John Elliott, décédé en 1857, 17 novembre, âgé de 86 ans, né à Antrim, Irlande.

- Agnès Linton, décédée le 22 novembre 1856, 84 ans.
- Agnès Elliot, femme d'Alexander Neal, décédée le 9 septembre, 1825, âgée de 24 ans.
- Samuel Young, décédé le 20 mars 1818, âgé de 28 ans.
- Thomas Young, décédé le 11 décembre 1851, âgé de 30 ans.
- Robert Rainey, décédé le 16 août 1838, âgé de 70 ans.
- William Rainey, décédé le 28 décembre 1839, âgé de 61 ans.
- Elizabeth McElwaen, décédée le 24 mars 1840, 75 ans.
- Robert Rainey Jr, décédé le 5 avril 1864, âgé de 63 ans.
- Margaret Carnagham, femme d'Alexander Cathcart, décédée le 28 mars 1845, 63 ans.
- Alexander Cathcart, décédé le 15 mars 1857, à 83 ans.
- Jane Cernham, épouse d'Alexander Cathcart, décédée le 13 janvier 1836 à 41 ans.
- Alexander Cartile Cathcart, décédé le 19 septembre 1883, âgé de 82 ans, né à Antrim Irlande.

En 1935, il ne restait plus que le terrain et 3 ou 4 monuments à terre.

Donc, « depuis que Saint-Georges existe, il y eut continuellement des citoyens de religion protestante et pendant un certain temps, ils furent même les plus nombreux. Aussi, n'ont-ils pas tardé à élever des chapelles. » Le pionnier de Saint-Georges, Georges Pozer, n'était-il pas protestant ?

Dans la région, l'église anglicane St. Paul Hemison de Saint-Malachie (1839 et rebâtie en 1876), la Christ Church de Frampton (datée de 1838). « La crainte de voir se répéter les actes d'insoumission, qui avaient ouvert les portes de la ville de Québec lors de la guerre de 1812, donneront le prétexte aux gouverneurs anglais de mener une politique d'implantation d'une population anglophone fidèle à l'Angleterre qui pourrait contenir la trop bouillonnante population francophone et diviser ce groupe relativement uniforme. » À Saint-Georges, les immigrants tels les Pozer, ont toujours été des plus conciliants « gentlemen ».

\* \* \*

À 6 km de l'église l'Assomption, à la hauteur de la 198<sup>e</sup> rue, sur la 2<sup>e</sup> avenue, 41 inhumations sont inscrites sur des pierres tombales en assez bon état. C'est le site de **l'ancienne église presbytérienne de Jersey Mills**. Les styles paladien et néogothique y prédominaient.

À l'entrée de ce cimetière, j'ai pu y lire, en 1985 :

« This stone was laid by rev. Robert V. McKibbin August 25, 1881.  
Foundation stone of Jersey Mills Presbyterian Church.  
Congregation formed 1859 dissolved 1958.  
Church building on this site 1881-1959. »

On m'a affirmé que l'Église évangélique française, inspirée du calvinisme suisse, a pris aujourd'hui la relève de cette religion. Le mot « presbytérien » est un anglicisme, il faudrait plutôt parler de l'actuelle « Église chrétienne réformée », suite logique de la grande tradition réformée du XVI<sup>e</sup> siècle (luthériens, presbytériens, anglicans...).

Vers 1981, un petit groupe de cette église se rassemble à Saint-Georges, à la chapelle Saint-Paul de Cumberland... une entente est passée avec l'église anglicane. Trop éloignée du cœur de Saint-Georges, on délaisse la chapelle œcuménique. En 1983, M. Jean Zoellner, originaire de la Colombie britannique, arrive à Ville Saint-Georges. Cette communauté religieuse loue présentement les locaux de la garderie La Sauterelle, au 250, 132<sup>e</sup> rue Est. L'actuelle Église chrétienne réformée, ce sont les Huguenots du XX<sup>e</sup> siècle, donc de racines lointaines, belles et bien franco-phones.

Le site où se tenaient des « meetings » est alors connu sous le surnom de « mitaine », déformation linguistique canadienne-française. Autrefois, ce cimetière était entretenu par Jos Veilleux, maintenant par l'ex-maire de la paroisse, Pierre-Marie Bolduc à Marie-Louis... payé une fois par année par les Breakey de Breakeyville, qui ont des chalets au Lac Portage. Un autre cimetière semblable se trouve à Armstrong, près du « moulin à lattes ». Marie-Louis Bolduc habitait, depuis 1944, la maison de Walter Cathcart... la fille de ce dernier, âgée d'environ 70 ans, habite depuis quelques années près de Farnham ; toujours célibataire, elle enseignait jadis aux siens dans l'école de Jersey Mills, qui se trouvait là où est la Boucherie Gaston Paquet.

Un terrain de forme triangulaire, celui de l'ex-chapelle, épouse environ 110 pieds d'un côté et deux côtés (dont un parallèle à la route) de 220 pieds. Le terrain du cimetière fait grossièrement 120 par 130 pieds. Depuis 1960, André Vachon habite l'ex-presbytère des pasteurs, à l'arrière du cimetière ; cette maison date de 1887. L'autre voisin de ce coin tranquille, l'artiste-peintre Jean-Guy Lessard, habite le 20215 de cette dite 2<sup>e</sup> avenue. M. Vachon dévoile que, selon lui, la chapelle serait déménagée à Weedon pour servir

aux évangélistes baptistes. Marie-Louis Bolduc, lui, affirmait que c'est à Trois-Rivières que ce petit temple a été transplanté.

Voici donc, traduites de l'anglais, ces inscriptions posthumes démontrant, hors de tous doutes, *l'importance des immigrants à Saint-Georges* :

- Alexander Cathcart 20-04-1810, 12-02-1899, 88 ans et 9 mois.
- Eliza J. Boyd, épouse du précédent, décédée le 21 septembre 1903, 95 ans.
- William John Cathcart, décédé le 7 mai 1911, 62 ans et 22 jours.
- Frank Cathcart, décédé le 7 août 1918, 62 ans, 10 mois et 20 jours.
- Mary Ann Cathcart, épouse de Frank Cathcart, née le 10 janvier 1849 et décédée le 18 août 1906.
- Harold Cathcart, fils de Frank et M.A.C., né le 17 mai 1899, décédé le 1<sup>er</sup> septembre 1916.
- Isaac, enfant d'Albert et Harriett Cathcart, né et décédé le 25 août 1901.
- Harriett Lassalla Rainey, 7 août 1866-12 février 1930, épouse d'Albert Edward Cathcart, 11 juin 1861, 2 octobre 1936.
- Ronald Elmer Armstrong, fils de Gordon et Ethel Armstrong, décédé le 26 janvier 1920, âgé de 21 ans, 1 mois et 4 jours.
- Léonard, époux de Myra Turner, âgé de 48 ans, décédé en 1945, père de John et Cameron.
- Stanley Ellsworth, fils de William J. et de Lucinda Cathcart, né le 24 octobre 1891 et décédé le 28 février 1894.
- Reginald Grant Cathcart, fils de Lucinda Cathcart et de William Isarah, né le 17 août 1894, décédé le 20 juin 1909.
- William I. Cathcart, 16 mars 1864, 5 juillet 1932.
- James Valentine, 18 février 1861-18 octobre 1933, mari d'Eliza Jane Roy, 27 novembre 1869 au 3 novembre 1938.
- Arthur Franklin Cathcart, 19 mars 1883 au 5 août 1944.
- David Cathcart (1840-1897).
- Jane Fraser Cathcart (1849-1898).
- Edna, fille de William Jno Wilson, 14 août 1909 au 1<sup>er</sup> octobre 1909 « God needed one more angel child ».
- Doris Eileen, fille de W. and Agnes Wilson, 17 juin au 12 août 1911.

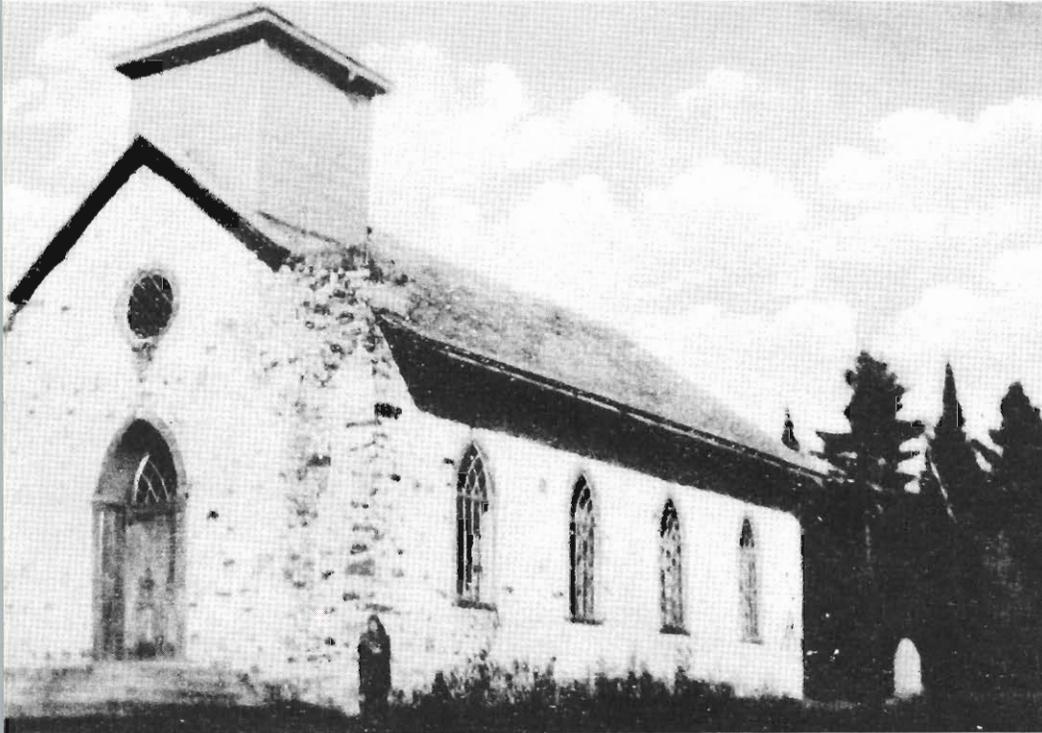
- Viola Mabel, fille de W. Wilson, 27 août 1912 au 19 juin 1914.
- Walter L. et Sarah J. Cathcart, nés le 28 juillet et décédés le 29 juillet 1916.
- Mildred Ibene, petite fille de Walter L. et S.J. Cathcart, née le 6 février 1912 et décédée le 26 mai 1914.
- Thomas E. Wilson, mari de Sarah J. Armstrong, né le 2 janvier 1876 et décédé le 10 octobre 1904. Sarah J.A., 13 août 1879 au 27 janvier 1919.
- Éveline Rainey, 11 janvier 1864 au 31 mai 1933, épouse de Robert J. Cathcart, décédé le 18 décembre 1917 à 63 ans.
- Grace Edna, fille de Robert J.C. et Éveline, née le 30 décembre 1890 décédée le 9 décembre 1904.
- Wilfrid Léonard Cathcart, né le 5 février 1888, décédé le 11 septembre 1926.
- William Isaiah Cathcart, 7 août 1855-5 août 1926.
- Herbert Lawrence Cathcart, 1<sup>er</sup> août 1847, né le 2 juillet 1887, époux d'Édith.
- Ralph C., fils de John Cathcart, *décédé accidentellement « on a jam of logs »* 29 avril 1903, âgé de 14 ans.
- Eliza Cathcart wife of John A. Cathcart and of her baby still born and died dec. 26, 1891, aged 39 years.
- John A. Cathcart, 14 mai 1855-3 décembre 1910, 55 ans, 6 mois, 19 jours.
- Mary C. épouse de John Cathcart, 9 décembre 1835-14 avril 1917.
- Laura E. Cathcart, fille de John et Mary C., 3 août 1870-15 avril 1920.
- Agnès Annie Wilson, décédée le 25 mars 1934 à 70 ans, épouse de George H. Cathcart, décédé à 61 ans le 6 octobre 1920.
- John Smith, 93 ans et 4 mois, décédé le 19 juin 1917.
- Ann Jane Doherty, épouse de John Smith, décédée le 29 octobre 1908 à 80 ans et 4 mois.

Vers 1956, un résident de Saint-René ne voulait pas entendre parler du prêtre catholique. En dernier, il changea d'idée, mais le prêtre n'était pas disponible. Il fut inhumé à l'arrière du cimetière... sa plaque est disparue depuis.

Près de chez feu Marie-Louis Bolduc, quelques très récentes épitaphes « baptistes » trônent sur le haut d'un coteau : communauté rattachée à la chapelle de Saint-Côme. Par contre, sur la

27<sup>e</sup> rue ouest, l'Église baptiste évangélique (autre doctrine) y a pignon sur rue: le culte du dimanche à 9½ h, le mercredi à 19½ h pour l'étude biblique et la prière... pas de cimetière à l'arrière.

\* \* \*



*Église anglicane Saint-Paul à Cumberland, érigée en 1847.*

Toujours dans l'est de Saint-Georges, à 11½ km du Boul. Lacroix, à 1½ km du Club de golf Saint-Georges, se cache l'**église «œcuménique» St-Paul de Cumberland**, où le néo-gothique l'emporte sur le néo-classique. Le développement Taylor (Bertrand Poirier, G. Labbé et R. Lamontagne) s'étend sur cette superficie. Il faut emprunter une petite côte de terre de 25 pieds de large et longue d'un arpent et demi, à l'arrière du Manoir Taylor, pour

arriver à une des plus anciennes chapelles en pierre des champs de la Beauce: 1847.

L'actuelle chapelle anglicane Springbrook, érigée dans les années 1830 sur la route 216, entre Frampton et Saint-Malachie, est probablement la plus vieille église en pierre de la Beauce.

Le gouvernement provincial va investir \$210,000.00 en 1985-86 pour restaurer la chapelle de Springbrook et animer le site, bien polyvalent d'activités socio-culturelles. La municipalité de Saint-Édouard de Frampton et la Corporation culturelle de Frampton ont signé, avec l'église épiscopale du Canada, un bail emphytéotique de 99 ans.

*Qu'attend-on pour redonner vie à la Chapelle St-Paul ?* Il y a quelques années (vers 1976), un groupe d'amis, dont l'antiquaire bien connu feu Romuald Rhéaume, remplissait la chapelle, à l'occasion de la Messe de minuit... lumière bleutée, crèche ouatée, les grelots des carrioles, les manteaux de poils, lumière blafarde voilée par la grosse neige... une image typique de carte postale!

Le fief Cumberland est borné à l'ouest par la Rivière Chaudière, longeant la Rivière Famine sud; à l'est par les Terres de la Couronne et au nord par les limites de l'ancienne seigneurie Rigaud-Vaudreuil.

Au bureau d'enregistrement de Sainte-Hénédine de Dorchester, le n° cadastral de la paroisse Saint-Benjamin (Cumberland Mills), montre l'environnement de la chapelle St-Paul, enclavée à l'intérieur de l'ex-domaine Taylor: 871 F partie, 871 G partie et 871 H partie, Rang V. Le propriétaire serait « The church Society of Diocese of Quebec, 36 rue Desjardins, Québec ». Mme Yvonne Wintle, épouse de feu Oscar Wintle, du 605, 120<sup>e</sup> rue Ville Saint-Georges, verrait à l'entretien de l'extérieur, et Gordon Pozer, gardien de l'intérieur.

On dit qu'en 1846, les services religieux se célébraient au Manoir Taylor. Le 24 février 1847, Edward Harbottle donne deux arpents en faveur de la dite « Church Society » et selon les recherches de Jean-René Breton (Fonds Taylor, James Walsh notaire):

« And further more the said Edouard Harbottle give and devise. Two arpents of land being a part of this domaine and in the fifth concession for the purposes of a site for a church and church yard and Burial Ground for the sole use and benefit after members of the United Church of England and Scotland. »

En été 1847, les travaux de construction commencèrent vraisemblablement par Harbottle lui-même.

« Les pasteurs desservant la communauté de 1865 à 1946 sont connus, en voici la liste :

1865-1882	Rev. W. King
1882-1883	Rev. E.A.W. King
1883-1885	Rev. R. White
1885-1886	Rev. Alfred Taylor
1886-1888	Rev. W.G. Faulconer
1888-1891	Rev. E.B. Husband
1891-1892	Rev. John Kemp
1892-1893	Rev. Geo. J. Sutherland
1893-1896	Rev. Thomas Rudd
1896-1900	Rev. Henry S. Harte
1900-1901	Rev. H. Reginald Bigg
1901-1907	Rev. W. A. Adcock
1907-1911	Rev. A. W. Dulton
1911-1942	Rev. G. F. Hilbard
1942-1944	Rev. H. I. Apps
1944-1946	Rev. E. H. Patterson
1946-	Rev. A. V. Ottiwell

« l'un des derniers pasteurs installés dans la région qui desservait la population anglo-saxonne. (...) La communauté devenant moins nombreuse, les services religieux se firent de plus en plus rares. »

Quant aux registres : avant 1894, mixés à la chapelle St-Peters de Saint-Georges ? De 1894 à 1910, une partie des actes apparaît aux archives de l'état civil de Saint-Joseph de Beauce ; après 1910 avec l'Église Christ Church de Frampton. Le dernier service funèbre y aurait été chanté en mars 1983 : Mme Taylor. Le frère de cette dernière âgé de 93 ans (Frédéric Taylor), habite le Centre hospitalier de l'Assomption Inc. de Jersey Mills (1985) : encore très lucide.

Revenons en arrière... il est bon de noter qu'en 1857, 31 censitaires francophones étaient dénombrés à Cumberland, comparativement à 34 d'origine anglo-saxonne. Entre 1870 et 1900, la communauté anglaise y est parvenue à son apogée, grâce à la forêt et à l'exploitation du sol. En 1870, Beauce-Dorchester compte 35 % d'anglophones, maintenant, moins de 1 %.

Du temps de John Collins, en 1790, la *toponymie* suivante avait cours : le ruisseau aux Alouettes dans le fief Cumberland, la rivière Waotenemantick ou la Famine, l'île aux canards (à la station, avant la Famine) et la rivière à l'Ardoise (ruisseau

aujourd'hui) sis dans le fief Sainte-Barbe, et dans Aubert-Gallion (sur la rivière Chaudière) : l'île aux hérons, l'île aux renards (vers l'aréna), l'île aux castors, le ruisseau de l'Ours, le ruisseau aux martres (les 3 derniers vers la rivière Pozer, vis-à-vis le fief Cumberland Mills).

*Les propriétaires du domaine :*

- En 1736, la seigneurie est octroyée à Gabriel Aubin de l'Isle (Greffier de la maréchaussée) et par après à ses 6 enfants. Le 24 septembre 1782, John Collins (conseiller législatif) acquiert une partie de la dite succession, qu'il baptisera « Cumberland Mills ». Le 27 juin 1790, Andrew-Philippe Skeene (major de brigade) installe quelques colons.
- Edouard Harbottle, aubergiste de la Pointe Lévis (décédé le 5 mars 1851) l'achète le 15 juin 1819 et une deuxième fois en 1827.
- Le neveu de ce dernier, Edward Harbottle Taylor, marchand de Québec, l'achète le 28 octobre 1867, à une vente par shérif. Son testament du 13 mai 1905 lègue ses biens à ses frères et sœurs : Bruce, Margaret, Jane, Helen, Eva Isabella et Thomas John. Le 15 avril 1933, il lègue à son épouse Sara Brack et à ses filles Dorothy Harbottle Taylor et Eva Elizabeth Taylor et à ses fils Edgar (décédé en 1961, époux d'Olive Ross), Frank et Fred, sa maison construite en 1917.
- Devant le notaire J. Adélard Gilbert, le 21 février 1944, Frank Taylor lègue à sa femme Mary Stull et à ses deux sœurs Dorothy et Eva, tous ses biens en parts égales.
- Au décès de Frank, Eva et Dorothy Taylor se départissent du domaine, le 19 septembre 1975, en faveur de Maurice Breton.
- Le 19 septembre 1975, M. Breton revend immédiatement le tout à la Caisse d'établissement de la Chaudière, devant le notaire Claude Guertin.
- Le 20 février 1978, Bertrand Poirier achète le tout.

L'église, elle, est orientée est-nord-est, composée de « pierres de champs légèrement équarries noyées dans le mortier ». Un étage et demi, à toiture à deux versants (ferme de toit de 2,43 mètres de haut) : tôle à la canadienne avec « léger coyau donnant une courbure au rebord du toit. » La façade principale apparaît dans le mur pignon... perron sur 3 côtés, escalier à 4 degrés... œil de bœuf, porte principale à double vantaux. À

l'origine les deux poêles (1 seul aujourd'hui), de type Forges du Saint-Maurice réchauffaient le tout... cheminées intégrées à l'intérieur du mur de façade. Huit fenêtres de forme gothique ajoutent du cachet.

À l'intérieur : un petit hall d'entrée (vestibule) et de chaque côté, deux petites salles dont celle de gauche servant de sacristie en stuc chaulé et autrefois de réserve à bois... le vieil harmonium « Bell Organ and Piano Co Ltd, » Guelph Ontario.

La salle principale est recouverte de madriers de bois mous non peints. Quatorze bancs donnant environ 70 places assises. Un podium à 1 degré grimpe à 2 degrés autour de l'autel. La balustrade laquée et munie d'un portillon ouvre vers l'intérieur. Autour des fonts baptismaux en pierres taillées et polies, apparaît un podium octogonal, avec inscriptions or :

« In loving memory of Elizabeth N. Taylor wife of George Robinson, died Sept. 19<sup>th</sup> 1891 and of little Chris there son born Sept. 8<sup>th</sup> 1891 died March 6<sup>th</sup> 1894. Suffer little children to come into me for of such is the Kindgom of heaven. »

À droite de l'autel, la crédence de communion (pour coupe en argent et vin) est d'esprit néo-gothique. « La stèle funéraire à l'avant-droit d'Edward Harbottle épouse la forme d'un sarcophage néo-classique en marbre blanc posé sur une plaque de pierre noir. » :

« In memory of Edward Harbottle born at Wood-Horn England, died at Cumberland Mills, March 5 1851, 64 years, husband of Dorothy Anne Stephenson born at Morpeth died at Quebec, 1<sup>st</sup> January 1872, 79 years. »

L'autel est drapé d'une nappe rouge à glands beiges. Un lutrin de bois œuvré trône à la gauche de cet autel... été 1985.

En 1971, des services interconfessionnels commencent à ranimer cette chapelle. D'ailleurs, la croix piquée au clocher, bénie selon le rite anglican, a été donnée par des catholiques. En 1979, on voulait poser un coq de métal au faite de cette croix... jamais monté! L'inscription « INRI » est gravée à la croix.

Le terrain couvre une bonne superficie : de la clôture d'entrée (récente) aux arbres bornant le terrain enclavé, 340 pieds sont comptés et 200 pieds de borne d'avant à l'arrière de la chapelle, soit deux bons arpents de terre donnés en 1847. Terrain à moitié désert, abandonné avant son temps...

Peut-on résumer ainsi les nostalgiques pensées émanant de ce lieu éternel :

« Gone but not forgotten  
Never shall thy memory fade  
Loving thoughts shall ever linger  
Around the spot where thou art laid. »

- John Thomas Harvie, fils de feu le lieutenant Harvie né à Québec et décédé à C. Mills le 23 avril 1906, à 72 ans. Son épouse Margaret Ann Brack née à Northumberland Angleterre, décédée à C. Mills le 19 janvier 1916, à 81 ans.
- Walter Miller, 56 ans, 4 janvier 1899-4 février 1955.
- Louis Miller, décédé à 76 ans, 1976.  
Edith, 70 ans, 1976.  
Ida et James.
- Robert Loweryson, 1867-1936, époux de Eleanor Prideaux (1865-1951) et de leur enfant Edward-Arthur (1901-1901).
- Florence Beatrice, enfant de R. Loweryson, 4½ mois, 6 août 1896.
- Thomas J. Taylor (1854-1934), époux de Sarah Bruce Taylor (1858-1945).  
Mary Stull Taylor (1868-1958), épouse de Frank Taylor (1880-1960).  
Edgar Bruce Taylor (1886-1961), époux de Olive Ethelwyn Ross (1905- ).  
Dorothy Harbottle Taylor, Eva Elizabeth Taylor, Frederick Nichols Taylor (aucune date).
- John Henry Harvie, né le 2 août 1863, décédé le 8 septembre 1917.
- Jonathan Loweryson, époux de Matilda Stafford, décédé le 28 août 1894, 81 ans.
- Isabella Ann Loweryson (1849-1897).  
Richard Wintle (1840-1918).
- Gertie May Miller, 30 mars 1918-24 septembre 1942, 33½ ans, épouse de Georges Wintle.
- Arthur George, enfant d'Ed. Brack, décédé à 6 mois, le 26 janvier 1893.
- William Wintle (1868-1944).
- Robert Wintle, né le 7 juillet 1876 et décédé le 15 janvier 1963.
- Mary Ann Miller, décédée à 66 ans, le 9 février 1908, épouse de John Wintle, décédé à 77 ans, le 26 mai 1913.

- Ansel Wintle, 2 ans, 1906.  
Ida Wintle, 2 jours, 1895.
- Emma Wintle, épouse de Wilfred Wintle (1894-1978).
- Father : Walter Loweryson (1856-19 ) (pas gravé).  
Mother : Matilda Wintle (1876-19 ) (pas gravé).
- Harry Loweryson, 1949, 53 ans.  
Ernest William Loweryson (1902-1902).  
Walter Loweryson (1902-1902).  
Gordon Loweryson (1906-1907).  
Harry Loweryson (1897-1949).
- Elizabeth Loweryson (1826-1902).  
William Loweryson (1827-1917).  
Robert J. Loweryson (1854-1939).  
Thomas Loweryson (1864-1875).
- « *On cross no crown* »  
Catherine Wintle, épouse de William Loweryson Jr., 15 mars 1870, 10 décembre 1906.
- Ida Bell, née le 20 juin 1887, décédée à 3 mois, enfant de Jonathan Loweryson.  
Eva Bell, née le 17 octobre 1918, décédée à 9 jours, enfant de Jonathan Loweryson.
- Emma B. et Jonathan, enfants de Jonathan Loweryson.
- Ephrem Wintle, 8 septembre 1899-12 juin 1970.
- David Wintle, 27 août 1871-22 mars 1948, époux de Mary Jane Mathews, 24 septembre 1869-7 février 1951.
- Anthony Wintle, décédé le 13 mars 1925, 49 ans, époux de Susan Ann Miller, décédée à 23 ans, le 12 septembre 1902.
- Philander Samuel Wintle, 31 août 1885-11 décembre 1943, époux de Laura Esther Foster, 18 mars 1886-23 janvier 1946.

\* \* \*

Sur la 15<sup>e</sup> rue ouest, sur la rue dite de la chapelle, **le cimetière Pozer**. À l'entrée, une plaque-souvenir de 18 par 30 pouces rappelle :

« Commemorating  
St. Peters anglican Church  
1889 — 1970 »

Le style néo-gothique de cette chapelle lui donnait un air austère : démolie en 1970. Le terrain, bien clôturé, mesure environ 70 par



*La chapelle Saint-Peters et le cimetière Pozer.*

104 pieds. Louis-Philippe Lessard, voisin du site, acheta sa maison en 1968 de Mme veuve Randall Pozer; à la même occasion, il devint propriétaire d'un morceau de terrain d'environ 38 pieds par 70, sur le côté de sa bâtisse. L'autre voisin est Philippe Veilleux. Autrefois, cette chapelle St-Peters longeait la route principale: site de l'actuel bureau du notaire Richard Labbé... juste à côté, le « Poulet Frit à la Kentucky » est l'emplacement d'autrefois du presbytère anglican.

Lors d'une dernière visite, en 1985, 45 inhumations semblent y avoir été faites:

- G. Kenneth Pozer (1901-1979), époux de Harriet E., née en 1902.
- Le soldat 3080713 William Ivan Pozer (50<sup>th</sup> Battn C.E.F.), décédé le 14 janvier 1921, 25 ans.
- Henrietta Lilliott, 15 mai 1865-12 mai 1908, épouse de George Alford Pozer, 12 avril 1868-7 novembre 1925.

- John A. Pozer, 9 mai 1849-25 février 1890, époux de V.I. Lilliott née à Québec le 29 avril 1858 et décédée à Saint-Lambert le 9 juin 1941.
- Le « petit » Ernest Von Pozer décédé le 15 février 1884.
- William Milbourn Pozer, 16 juin 1834-19 juillet 1890.  
Ida E. Pozer, 7 octobre 1877-25 janvier 1895.  
Jacob A. Pozer, 16 octobre 1869-11 décembre 1899.  
Georgann Pozer, épouse de W.M. Pozer, 2 octobre 1916;  
76 ans, 1 mois, 11 jours.
- George Alford, décédé le 22 juillet 1901, 86 ans.

Continuons de fouler cet important cimetière de l'histoire de Saint-Georges, en lisant au passage :

« Jesu the very thought of thee with swetness fills the breast, but sweeter far thy face to see, and in thy presence rest. »

- Eleanor Lees, épouse de Robert Arthur Ross, née à Castle Douglas, Écosse, le 18 juin 1900 et décédée à New York le 27 mai 1958.
- Robert John Ross (1845-1924), époux de Edith Henrietta Pozer (1865-1942), et leur fille Edith George Ann Milbourn (1893-1962), à gauche du monument : « Milly ».
- Geo. Kahll, décédé le 6 mars 1883 à 65 ans, époux de Mary Caluvay (épouse de feu John Ray en seconde noce), née en janvier 1829, décédée le 2 mai  
Christine Wagner, née en Allemagne (Alsace), épouse de John Kahll, décédée le 19 janvier 1883 à 88 ans.
- Donald P. Ross (1894-1967), époux de Muriel E.C. Ross (1903-1968).
- Edith A. Prideaux, épouse de R.W. Pozer, née le 21 décembre 1871 à Redruth Cornwall, Angleterre, et décédée à Lévis le 19 octobre 1901.  
Lena May, née le 21 mai et décédée le 19 octobre 1898.
- *James Calway*, décédé le 20 octobre 1856 à l'âge de 64 ans, né à Westbuckland, Angleterre. « Our brother lay his body down to the rest ind kindred clay the heir of an immortal crown. »
- William T. fils de John et Harriet Jane, décédé le 20 août 1858.

Dans l'enclos central, on retrouve :

- Annie, 2½ ans, décédée le 8 novembre 1864.
- Jacob Thomas Pozer, 13 mai 1852-novembre 1864.
- Hon. Christian Henry Pozer, sénateur, décédé le 18 juillet 1884 à 48½ ans.
- Mary Magdalen Pozer, fille de William Pozer, décédée le 26 octobre 1911 à 72 ans.
- Mary Hogg, épouse de feu Tul. (?) Milbourn, décédée le 18 avril 1840 à 67 ans.
- Johanna Milbourn, épouse de feu John Y. Carvic Luu' F.S., née le 19 août 1796, décédée le 4 avril 1861.
- William Pozer, décédé le 2 janvier 1861 à 74 ans et son épouse.
- Ann Milbourn, décédée le 24 mars 1884 à 73 ans.
- George Robert Pozer, 21 juin 1832 et décédée le 3 juin 1861 et sa sœur Anne Evelina, née le 11 janvier 1842 et décédée le 21 octobre 1869.

«Cunningham and Bro. Montréal» et «Morgan S. Québec» : voilà deux inscriptions de bas de monuments... entreprises funéraires de l'époque.

- «*In memory of the Munkel family*», aucune autre note, sauf le nom de la cie, O. Jacques de Lévis.
- David Wilson, décédé le 29 novembre 1835 à 34 ans, né en Écosse à Kilmarnuck, époux de Jane Wilson.  
Sophia, décédée à 3 ans, le 3 février 1836.  
John, décédé à 1 an, 4 mois, le 6 février 1836.  
Jessie, épouse de William Munkel, décédée le 10 décembre 1860 à 30 ans.
- John Gosling, décédé à 61 ans le 17 août 1861 et sa fille Ruth, décédée le 26 avri. 1871 à 24 ans.
- Thomas Wilson, époux de Sarah Kahl, décédé le 23 octobre 1905 à 69 ans.
- David Gordon Pozer (1843-1910).  
Mabel (1903-1977).  
Edwin (1899-1974).
- Constance (D. et M. Pozer) 22 septembre 1874, 14 juillet 1880.
- Randall Pozer, fils de Kenneth, a eu sa sépulture au cimetière catholique de Saint-Georges (ouest), le 9 janvier 1964: décédé accidentellement à Notre-Dame-des-Pins le 5 janvier 1964 à l'âge de 35 ans (né le 21 juin 1928). Il fut

administré par le curé de Notre-Dame. Kenneth, Bruce et Gordon Pozer, témoins (s. 3, p. 4, 1964). Époux de Julie Veilleux.

Cette nécropole familiale compte quelques arbres dont un érable géant à l'entrée, une épinette majestueuse, trois jeunes épinettes et quelques cerisiers. Un petit jardin, propriété de Philippe Veilleux, longe l'avenue Pozer (rue du pont), face à l'ex-école des Arts et Métiers ou Secondaire pratique devenue, en 1985, l'École secondaire Pozer. L'entretien est du ressort de Gordon Pozer et de ses fils.

*Faut bien en rire!*

« Il y a un certain nombre d'années, tous les offices religieux étaient célébrés en latin; rares sont ceux qui comprenaient quelque chose, surtout s'ils avaient 9-10 ans. Une chose intriguait le petit Benoît lors des litanies, quand les gens répondaient :

Ora pro nobis...

Lui, il comprenait :

Hourra pour le ministre!

Comme il y avait une église protestante à Saint-Georges et qu'un ministre protestant y venait, le p'tit Benoît se demandait bien comment il se faisait que les catholiques priaient pour... le ministre protestant! »

\* \* \*

NE REGARDEZ PAS  
LA VIE QUE JE QUITTE,  
MAIS  
CELLE QUI DÉBUTE!

*Roger Bolduc, un jalon important  
dans l'histoire écrite de notre patelin.*

194





## 12. DÉMOGRAPHIE ET CHRONOLOGIE

Ouvrons les registres de la paroisse Saint-Georges et laissons défiler plus de six générations... Le livre de la vie, joies pétillantes, peines morbides, espérance :

### PAROISSE SAINT-GEORGES

Années	Baptêmes	Sépul- tures	Mariages	Événements
1841	102	14	11	14 janvier début des registres tenus auparavant à Saint-François
1842	69	24	10	À l'époque du Canada-Uni
1843	68	11	13	
1844	77	31	12	
1845	53	20	17	Curé Fortier se noie à Saint-François
1846	66	27	10	
1847	75	23	7	
1848	74	19	8	
1849	66	12	14	
1850	77	16	11	Inhumation de Jean-Baptiste Abénaquis
	<hr/> 727	<hr/> 197	<hr/> 113	

**PAROISSE SAINT-GEORGES (suite)**

Années	Baptêmes	Sépul- tures	Mariages	Événements
1851	84	57	9	1 394 âmes
1852	84	44	16	
1853	93	22	5	
1854	71	10	12	Abolition du régime seigneurial
1855	84	22	11	Mort de John Redmond
1856	103	16	14	Érection civile Aubert-Gallion
1857	68	14	4	Départ du curé Campeau
1858	71	23	9	
1859	95	24	7	Départ du curé Gaudin
1860	<u>92</u>	<u>34</u>	<u>12</u>	Première église de pierres
	843	226	99	
1861	109	28	17	1 770 âmes
1862	100	29	16	18 décembre bénédiction de la deuxième église
1863	118	46	15	
1864	94	49	23	
1865	132	37	24	
1866	119	33	23	
1867	129	65	9	Nouveau cimetière F.X. Dulac, deuxième député de Beauce
1868	119	46	16	
1869	134	42	15	Première Saint-Jean-Baptiste en Beauce Départ du curé Catellier
1870	<u>122</u>	<u>43</u>	<u>23</u>	
	1 176	318	181	
1871	155	34	23	Saint-Côme se sépare
1872	112	39	21	
1873	128	36	25	
1874	125	48	25	\$12. pour tablettes chemin de croix
1875	157	41	26	
1876	138	80	33	5 tableaux de Pasqualoni
1877	147	43	30	
1878	144	50	23	Calice neuf: \$28.60
1879	173	64	20	
1880	<u>165</u>	<u>112</u>	<u>23</u>	Pont David Roy (à péage)
	1 444	547	249	

**PAROISSE SAINT-GEORGES (suite)**

Années	Baptêmes	Sépul- tures	Mariages	Événements
1881	158	146	24	Sœurs du Bon Pasteur Second jubé, \$370.00
1882	206	60	32	Petit collège Saint-Martin se sépare
1883	162	66	24	
1884	199	72	24	
1885	151	44	40	Louis Riel est pendu dans l'Ouest... canadien
1886	206	42	20	Le train arrête à Saint-François de Beauce
1887	187	43	15	Ostensoir vendu au couvent
1888	172	64	24	
1889	180	64	17	
1890	183	79	25	Départ du curé Bernard Bernier Arrivée du curé Th. Montminy Presbytère actuel
	1804	680	245	
1891	162	67	30	3400 âmes
1892	157	65	35	Acte cotisation: Nouvelle église
1893	139	69	30	Saint-Benoit devient paroisse
1894	151	73	23	
1895	151	64	21	
1896	146	74	24	70 maisons emportées par inondation
1897	131	54	29	
1898	163	60	30	Banque de Québec à Saint-Georges
1899	131	57	22	13 juin: Contrat nouvelle église
1900	154	80	29	Pierre angulaire église actuelle Saint-Honoré se sépare
	1485	663	273	
1901	158	61	38	Paroisse Saint-Prosper Chauffage de la sacristie
1902	171	71	30	Bénédiction nouvelle église
1903	155	75	26	Électrification de Saint-Georges
1904	156	70	28	Première ville en Beauce: Beauceville Chemin de croix de la sacristie
1905	175	49	37	Arrivée de Vincelas Dionne le 4 décembre
1906	169	55	36	
1907	181	78	33	Le train à Saint-Georges Station Érection civile de Saint-Georges est (ville)

**PAROISSE SAINT-GEORGES (suite)**

Années	Baptêmes	Sépul- tures	Mariages	Événements
1908	185	75	33	Inauguration maître-autel
1909	186	56	30	
1910	196	62	41	Bénédictio des 4 cloches et de l'orgue Congrès eucharistique de Montréal Paroisse Saint-Martin
	<u>1732</u>	<u>652</u>	<u>332</u>	
1911	212	63	31	3900 âmes
1912	207	65	33	— Pont face à l'église — Hôtel Berberi brûle à la station — Cie électrique d'Eleucippe Lessard
1913	194	54	42	Bénédictio premier pont de fer \$34,000., et statue Saint-Georges, Louis Jobin
1914	216	61	34	
1915	205	68	27	Conflagration (50 maisons)
1916	194	90	34	
1917	192	93	43	Banque Royale à Saint-Georges 30 juillet, célèbre inondation
1918	205	83	35	Décès du curé Alfred Dionne
1919	191	84	37	Baseball à Saint-Georges Paroisse Saint-Philibert
1920	<u>238</u>	<u>88</u>	<u>44</u>	
	2054	749	460	
1921	207	73	31	Chevaliers de Colomb
1922	199	67	24	Départ Frères maristes en octobre
1923	211	76	29	Incendie du couvent (janvier): 100.000\$ de dégâts Pont Fortier sur Famine, \$64,885.
1924	213	68	21	Réparations église
1925	219	79	29	Agrandissement presbytère Arrivée des Frères de la Charité le 7 août (collège)
1926	191	86	28	Paroisse Notre-Dame des Pins
1927	176	52	38	Publication Histoire Saint-Georges (notaire Ph. Angers)
1928	195	64	31	St-George Woolen Mills Paroisse Saint-Simon
1929	186	76	31	Nouveau pont face église Début crise économique
1930	<u>199</u>	<u>79</u>	<u>32</u>	A.C.J.C.
	1996	720	294	



*Kiosque en face de l'église (1916), endroit où la fanfare de Saint-Georges donnait de magnifiques concerts. Ce kiosque est maintenant installé au Parc des Sept Chutes.*

**PAROISSE SAINT-GEORGES (suite)**

Années	Baptêmes	Sépul- tures	Mariages	Événements
1931	180	65	26	Paroisse Saint-Jean-de-la-Lande Jubilé d'or du Couvent
1932	218	76	19	Saint-Georges Shoe
1933	156	45	21	Amicale Couvent Bon-Pasteur
1934	142	68	23	Giguère & Frère Visite du Cardinal Villeneuve
1935	150	60	22	Robert Vézina et son histoire de Saint-Georges Centenaire d'érection canonique
1936	129	52	18	Camp Jociste (Parc 7 chutes)
1937	141	64	43	
1938	135	62	31	Congrès eucharistique à Saint-Georges
1939	149	58	39	Deuxième Guerre mondiale
1940	<u>146</u>	<u>56</u>	<u>48</u>	5406 âmes
	1546	606	290	
1941	176	68	51	Dionne Spinning Mills, Paroisse St-René, départ du curé H. Fortier, agrandissement du cimetière
1942	177	58	66	5790 âmes
1943	169	60	60	Journal Le Progrès Ville Saint-Georges ouest érigée
1944	200	71	71	7010 âmes
1945	245	74	71	— Asphalte près église — Fin de la guerre — Hôpital
1946	279	69	76	Érection Saint-Georges est paroisse
1947	279	84	82	Année record de mariages
1948	321	82	75	« Ville » Saint-Georges ouest
1949	303	87	81	Premiers étudiants au Séminaire Hôpital
1950	284	63	55	Départ de Kenneth Pozer pour Granby Église repeinte Paroisse l'Assomption, Jean Duval, premier curé Année sainte
	<u>2433</u>	<u>776</u>	<u>688</u>	

**PAROISSE SAINT-GEORGES (suite)**

<b>Années</b>	<b>Baptêmes</b>	<b>Sépul- tures</b>	<b>Mariages</b>	<b>Événements</b>
1951	165	58	30	8666 âmes (Est — Ouest)
1952	167	55	32	Institut familial, feu du collègue Remplacement d'une cloche
1953	181	36	40	C.K.R.B.
1954	190	43	36	L'impôt provincial est créé
1955	198	52	31	Fondation des scouts Fondation Casting Club
1956	201	49	35	Lustre en cristal de Bohême (église)
1957	232	47	49	Célèbre inondation de Beauceville
1958	211	37	39	O.T.J. l'Assomption
1959	191	58	45	Remplacement d'une cloche
1960	231	50	30	Fusion Éclaireur et Progrès Décès du notaire Fernand Michaud
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	
	1967	485	367	
1961	204	47	43	Commission scolaire régionale Chaudière Inauguration du Club de golf Saint-Georges
1962	197	52	36	Décès Ludger Dionne (2 juin) Congrès eucharistique régional à Beauceville
1963	175	39	65	Décès d'Édouard Lacroix (19-01)
1964	176	57	60	Arrivée du curé Joseph Denis Décès du curé Mgr Éd. Beaudoin
1965	165	68	35	Hôtel Hermandi brûle
1966	154	58	51	La révolution tranquille et la fin de Lesage
1967	144	56	46	Inauguration du barrage Sartigan Expo universelle à Montréal
1968	161	81	58	Réparations église, curé Joseph Denis
1969	133	65	57	Publication Histoire Saint-Georges (Roger Bolduc)
1970	145	77	71	330 gradués au total à l'école de l'Hôpital
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	
	1654	600	522	

**PAROISSE SAINT-GEORGES (suite)**

Années	Baptêmes	Sépultures	Mariages	Événements
1971	124	66	63	51 religieuses, 5 frères, 3 prêtres (visite paroissiale)
1972	116	50	76	
1973	125	47	63	Élections provinciales au Québec
1974	159	42	49	Polyvalente Saint-Georges
1975	132	47	50	7 027 âmes
1976	148	46	61	Défi '76 C.P.P. Jeux olympiques de Montréal
1977	160	48	57	
1978	158	67	67	Il y a 170 ans, George Pozer arrivait ici
1979	199	48	49	Naissances à la hausse
1980	154	62	54	Arrivée du curé Charles Cloutier
	<u>1 475</u>	<u>523</u>	<u>589</u>	
1981	149	52	45	Référendum au Québec Centenaire Sœurs du Bon-Pasteur à Saint-Georges 6 488 communiants
1982	132	60	56	533 foyers, 1 898 familles
1983	146	54	53	7 631 âmes 75 <sup>e</sup> du journal l'Éclaireur-Progress
1984	132	59	47	Grand concert d'orgue Visite du pape à Québec (sept.) Préparatifs du 150 <sup>e</sup> anniversaire de l'érection canonique
	<u>559</u>	<u>225</u>	<u>201</u>	

En 144 années complètes de tenue de registres dans la paroisse Saint-Georges, voici le grand total:

Baptêmes.....	22 895
Sépultures.....	8 032
Mariages.....	<u>4 903</u>
Total actes.....	35 830

On comprendra que la paroisse l'Assomption est érigée canoniquement le 22 juin 1950. Le premier registre de l'Est s'ouvre le 6 août 1950 par un baptême à la chapelle de la Salle Lacroix.

N'oublions pas que les colons de « Saint-Georges » est et ouest, font partie de « Beauceville » de 1771 à 1835, et même un peu

après cela. Aussi après l'érection canonique du 16 octobre 1835 et ce jusqu'en octobre 1840, date d'installation du premier curé résidant à Saint-Georges (l'abbé Moïse Fortier), les actes se font à Beauceville. Même là, le curé Fortier grand voyageur missionnaire, ne commencera à tenir registre que le 14 janvier 1841. « On dit » que Moïse Fortier ne se préoccupe guère de la façon de tenir les registres. Il baptise à l'église, prend les noms sur un bout de papier, retourne au presbytère et rédige l'acte dans sa solitude. Les témoins n'y étant pas, il inscrit « les témoins n'ont pas su signer ». On a même dit qu'un notaire qui faisait des contrats ne savait pas signer ! (Roger Bolduc, 1969, p. 63). En plus, de 1871 à 1950, pas moins de 11 paroisses se détachent de notre paroisse ; les missions de la Nouvelle-Angleterre... donc tenir compte de ces facteurs dans le décompte de nos statistiques paroissiales.

Il est curieux de remarquer que les 22 895 baptêmes enregistrés à Saint-Georges (ouest), correspondent presque à la population totale actuelle du grand Saint-Georges.

Plusieurs conclusions peuvent être tirées d'un tel tableau. La baptisée de 1941, par exemple, s'apercevra qu'elle n'est pas seule au monde, car 175 autres bébés ont défilé à l'église Saint-Georges cette année-là. L'épouse qui a perdu son mari en 1965 saisira vite que 67 autres couples ont été séparés il y a 20 ans... Les mariés de 1980 ont dû ajuster leur réservation à l'église, puisque 53 autres célébrations eurent lieu. « On n'est pas le nombril du monde ». Nous appartenons à une collectivité.

En 1985, 7 773 âmes sont recensées par la paroisse Saint-Georges (ouest) en regard de 8 032 sépultures depuis la fondation de la paroisse : *il y a donc plus de monde sous terre à Saint-Georges ouest qu'il y en a en vie !*

L'érection canonique faite (1835), l'installation du premier curé résident bien en place (1840), la population s'accroît.

La maturation du village, l'arrivée et l'expansion des commerces entre 1881 et 1891, propulsent la population vers l'avant. La prospérité des « années folles », celles de l'après Première Guerre mondiale, favorise l'accroissement.

La crise économique des années '30 : limitation presque naturelle des naissances. Au début des années '40, la fondation de la « Dionne » fait monter en flèche notre localité. Le « baby boom » de l'après Deuxième Guerre mondiale, l'attrait commercial, industriel et de services sur la région, font de Saint-Georges un carrefour.

D'une décennie à l'autre, les baptêmes : de 1891 à 1900, chute marquée de 319 baptêmes alors que la moyenne d'augmentation



*Dans la fleur de l'âge : Fleur-Ange Bolduc (Mme Alfred Bourque). Début XX<sup>e</sup> siècle : confiance dans l'avenir !*

se maintenait à plus de 300 sur dix ans. Maladies contagieuses, médecine peu développée, pauvreté, stagnation. La crise de 1929 à 1939 a un effet direct sur les naissances. Les années '40, une explosion démographique : 3 fois plus de baptêmes... cette génération des années '40 les 35-45 ans, occupent les places décisionnelles de notre communauté locale, la relève à brève échéance. Stabilisation des années '50. Descente en chute libre de 1960 à 1980 (limitation des naissances, femmes au travail à l'extérieur du foyer, les loisirs, mentalité nouvelle, instruction plus poussée, coût de la vie, qualité de la vie... « peur des sacrifices » comme dirait l'autre.) L'année record : 1948.

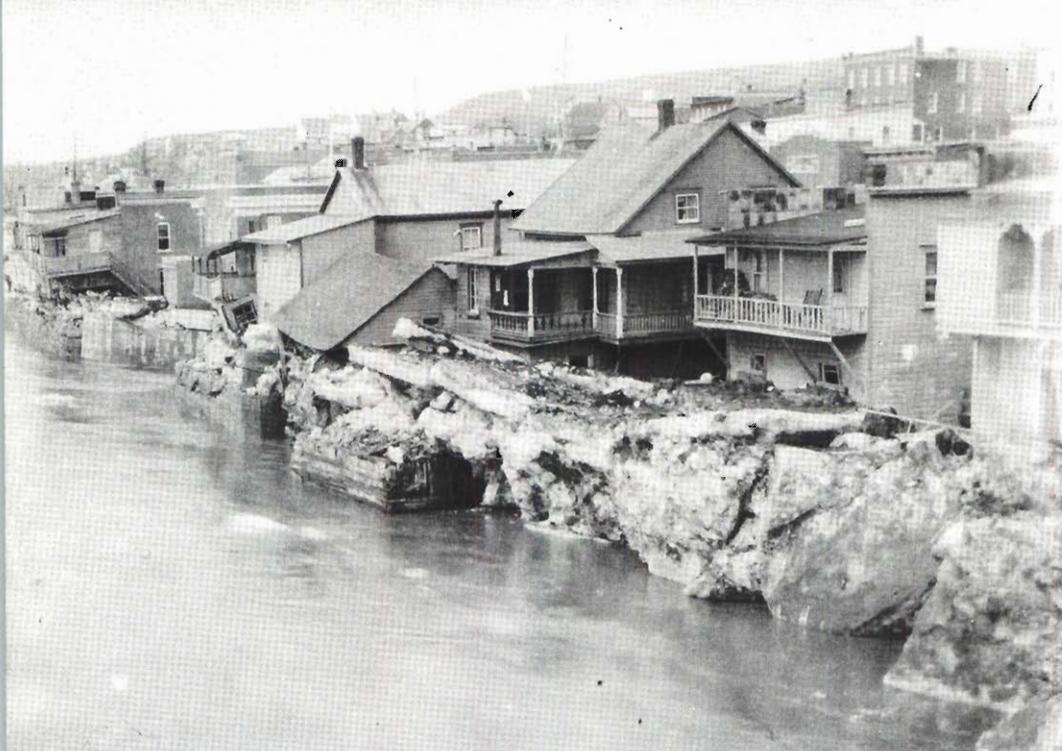
Les inhumations : les 50 premières années sont normales (augmentation de la population). Stabilité jusqu'en 1910. Légère hausse jusqu'en 1920. Les années de crise sont surprenantes (chute des décès, alors qu'on se tue à l'ouvrage!). Les années '40 sont désastreuses (agrandissement du cimetière, la guerre, vieillissement de la population). Après 1950, toutes les statistiques sont faussées, car la paroisse l'Assomption se sépare. L'année record : sans conteste 1881.

De 1920 à 1940, beaucoup moins de mariages. *Pourquoi ne pas demander les raisons à nos aînés... une occasion en or de « ressasser » quelques souvenirs !* Les années de guerre... la conscription : « boom » formidable des dits mariages. Quatre-vingt-deux unions religieuses en 1947... plusieurs 40<sup>e</sup> anniversaire bientôt.

Le parallèle avec la paroisse sœur, l'Assomption, peut révéler bien des choses ; les chiffres parlent :

## PAROISSE L'ASSOMPTION

Années	Baptêmes	Sépul- tures	Mariages	
1950	76	20	2	Érection canonique (22 juin) Jean Duval, curé fondateur Année sainte Dogme de l'Assomption (Pie XII)
1951	163	34	48	Cimetière et cloches bénis
1952	197	37	33	Première messe (15 juin), premier mariage
1953	187	44	51	5 200 âmes, 1 048 familles
1954	182	44	44	
1955	175	40	48	Époque de la Manécanterie l'Assomption du fr. Florian, s.c.
1956	168	43	56	
1957	201	45	50	
1958	179	33	35	
1959	194	48	46	
1960	193	52	44	
1961	192	37	56	
1962	160	43	50	Congrès eucharistique régional à Beauceville
1963	192	36	39	Décès Édouard Lacroix (19 janvier)
1964	199	54	44	
1965	159	44	50	
1966	194	54	60	
1967	202	53	65	
1968	146	48	61	
1969	174	55	74	Deuxième curé, Odina Poirier (25 mai) « St-Georges d'hier et d'aujourd'hui » (Roger Bolduc)
1970	171	47	77	
1971	155	51	79	
1972	175	58	100	
1973	163	46	120	
1974	166	42	97	9 687 âmes, 2 504 foyers
1975	182	50	116	25 <sup>e</sup> anniversaire érection canonique
1976	169	45	82	
1977	199	45	73	
1978	208	46	78	
1979	230	48	89	
1980	242	40	67	
1981	268	56	44	Année record des baptêmes
1982	239	65	60	
1983	255	72	49	Troisième curé, Jean-Guy Tessier (13 août)
1984	249	58	61	Jean-Paul II à Québec (sept.)
Total:	6 604	1 633	2 148	



*Débâcle de 1928 côté nord de l'ancien pont de fer. Village Est.*

Donc, 10 385 actes répertoriés en 35 ans de tenue de registres (29% du total de l'histoire de Saint-Georges en 4 fois moins de temps). Le curé de l'Assomption, l'abbé Jean-Guy Tessier évalue sa paroisse, en 1985, à quelque 15 000 âmes et 4 000 foyers.

Dès 1951, on sent bien que l'Assomption sera une « grosse » paroisse. Comparons les décennies :

	Baptêmes	Sépultures	Mariages
1950-1959: Ouest	2 020	498	392
Est	1 722	388	413
1960-1969: Ouest	1 740	573	481
Est	1 811	476	543
1970-1979: Ouest	1 466	538	606
Est	1 818	478	911
1980-1984: Ouest	713	287	255
Est	1 253	291	281



*Saint-Georges Est 1925. En haut à droite résidence d'Alfred Rodrigue. En face ancienne maison funéraire Giguère sur la 2<sup>e</sup> Avenue.*

Serait-il trop simpliste d'affirmer qu'on naît plus dans l'Est, qu'on se marie davantage dans l'Est, mais qu'on meurt plus dans l'Ouest? Deux paroisses à vocations différentes mais complémentaires. L'Assomption avait donc raison de demander son érection canonique en 1950. De 1841 à 1984, le « grand » Saint-Georges (est-ouest) aura vu 29 499 baptêmes, 9 665 sépultures et 7 051 mariages : *la métropole de la Beauce*.

\* \* \*

D'autre part, donnons au clair *la population totale du grand Saint-Georges de Beauce...* côté civil, les chiffres les plus récents montrent *21 232 habitants* répartis ainsi :

- *Ville Saint-Georges ouest* : 6 400 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 1985 selon la gazette officielle
- 5,02 km<sup>2</sup> de superficie
- 1 334.66 hab./km<sup>2</sup> de densité
- Paul-Henri Lacasse, maire

- *Paroisse Aubert-Gallion*: 1 624 habitants en septembre 1984 selon le recensement municipal  
49.65 km<sup>2</sup> de superficie  
26.59 hab./km<sup>2</sup> de densité  
Réjean Dutil, maire
- *Paroisse Saint-Georges est*: 2 308 habitants à l'automne 1984 selon le recensement municipal  
69.38 km<sup>2</sup> de superficie  
29.79 hab./km<sup>2</sup> de densité  
Gérard Veilleux, maire
- *Ville Saint-Georges*: 10 900 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 1985 selon la gazette officielle  
19.01 km<sup>2</sup> de superficie  
504.31 hab./km<sup>2</sup> de densité  
Robert Dutil, maire démissionnaire (élu député libéral à l'Assemblée nationale du Québec, le 2 décembre 1985).

Enfin, tirons les conclusions que l'on voudra du prochain tableau synoptique: (sources: les municipalités):

	1961	1966	1971	1976	1980	1984
Ville Saint-Georges	4 083	6 680	7 554	8 424	9 587	10 900
Ville Saint-Georges ouest	4 755	5 538	6 077	6 349	6 700	6 400
Paroisse Saint-Georges est	1 127	1 141	1 215	1 444	2 067	2 308
Paroisse Aubert-Gallion	734	750	615	877	1 320	1 624
	10 698	14 109	15 461	17 094	19 674	21 232

*Fêter ses 3 ans sur le trottoir de bois de la rue Saint-Albert, future 2<sup>e</sup> Rue Est (4 juillet 1945).*



Et pour tous les nostalgiques qui ne reconnaissent plus leur lieu de naissance, leur p'tite patrie, pourquoi ne pas revenir en arrière sur la population paroissiale du grand Saint-Georges, incluant les statistiques publiées par nos différents curés au fil des années. De plus, mixons les paroisses Saint-Georges et l'Assomption à partir des tous débuts, même après 1950 :

Années	Population
1841	500
1851	1 394
1861	1 770
1881	2 080
1891	3 400
1901	3 672
1911	3 900
1921	4 500
1931	5 325
1935	5 443
1940	5 406
1942	5 790
1943	6 250
1944	7 010
1947	8 070
1951	8 666
	En 1950, 4 926 âmes et 1 021 foyers dans l'est
1955	9 633
1960	11 253
	5 174 âmes dans l'ouest

Autrefois, on descendait au « village », et maintenant ? Non, décidément William Garant, mon grand-père décédé en 1950, ne reconnaîtrait plus son Saint-Georges d'alors : de 8 500 habitants en 1950 à *21 200 habitants en 1985* ! Une génération plus tard.

En l'an 2000, que sera Saint-Georges ?

\* \* \*

Pour terminer, feuilletons ensemble le registre des visites paroissiales de la paroisse Saint-Georges et prenons du coin de l'œil quelques remarques :

	Rues	Familles	Communiants	Non-communiants
1960	Saint-Arsène	16	59	18
(5 174 âmes)	Du Collège	25	112	16
	Saint-Josaphat	20	73	26
	Boul. Dionne Nord	20	62	16
	Boul. Dionne Sud	23	96	23
	Saint-Jean	25	91	31
	Pozer	10	34	16
	Saint-Henri	62	259	52
	Saint-Gédéon	19	75	19

1970-71 Paroisse: 131 familles, 580 communiants, 131 non-communiants  
 Ville: 1 168 familles, 4 711 communiants, 917 non-communiants  
 5 frères, 51 religieuses, 3 prêtres, 4 familles baptistes  
 Grand Total: 6 437 âmes

1975

(en partie) Bas paroisse: 3 foyers, 61 familles, 206 communiants et 37 non-communiants  
 Haut paroisse: 1 foyer, 61 familles, 248 communiants 56 non-communiants  
 Rangs: 6 foyers, 85 familles, 261 communiants, 80 non-communiants  
 Ville: 144 foyers, 526 familles, 2 135 communiants, 330 non-communiants  
 Grand total: 7 027 âmes  
 École secondaire: 688 étudiants  
 École élémentaire: 619 étudiants  
 École maternelle: 409 étudiants  
 Séminaire: 221 étudiants  
 Dime: \$10.00 par famille, \$5.00 isolé. — \$9 804.00 plus \$1 015.00 offrandes au presbytère et \$1 482.00 Enfant-Jésus.

1980: Ville et paroisse (7 773 âmes): 491 foyers, 1 873 familles,  
6 553 communiantes et 1 220 non-communiantes  
1981: Ville et paroisse (7 638 âmes): 496 foyers, 1 952 familles,  
6 488 communiantes et 1 150 non-communiantes  
1982: Ville et paroisse (7 610 âmes): 533 foyers, 1 898 familles,  
6 473 communiantes et 1 137 non-communiantes  
847 couples « réguliers »  
171 veufs  
73 divorcés ou séparés  
17 filles-mères  
45 unions libres  
11 divorcés remariés  
1983: Ville et paroisse (7 631 âmes): 456 foyers, 1 985 familles,  
6 521 communiantes et 1 110 non-communiantes  
1984: Ville et paroisse (7 731 âmes): 868 foyers, 1 824 familles,  
6 660 communiantes et 1 071 non-communiantes  
1985: Ville et paroisse (7 773 âmes): 1 873 familles, 6 553 com-  
muniantes et 1 220 non-communiantes

\* \* \*

Ces chiffres sont des références. Des phares. Compréhension d'un contexte de vie paroissiale. Passé qui explique le présent... futur à orienter, à réorienter ? Comme une photo vaut mille mots, l'étude d'une population passe nécessairement par le squelette des chiffres... une réalité bouillonnante de vie !

*La débâcle du 21 avril 1939. On comprend la hauteur de nos ponts beaucerons !*







### 13. DES TRÉSORS EN ART

L'architecture, la sculpture et la dorure font de l'église de Saint-Georges ouest un des plus beaux monuments religieux du Québec.

Construite en 1900, elle n'en est pas moins belle. Le chemin de croix, l'orgue, le maître-autel, la chaire, les fonts baptismaux, les tableaux de Pasqualoni, la statue équestre de saint Georges et le dragon de l'artiste Louis Jobin, autant d'œuvres à connaître, à apprécier, à sauvegarder. Prise de conscience de l'héritage de nos ancêtres.

À vol d'oiseau, regardons défiler une mince partie de l'inventaire des œuvres d'art et des pièces de mobilier religieux de la Fabrique Saint-Georges. Les artistes (sculpteurs, ébénistes, doreurs, peintres...), les dates, éveillent le beau. Une visite dans cette plus qu'église, au son des grandes orgues, impressionne même un néophyte :

- Ensemble de deux autels et tabernacles, bas côtés gauche et droit, Louis Dion 1870.
- Chaire, nef côté gauche, Henri Angers 1904.
- Bancs, nef, bas côtés et tribunes, Bérubé et Frères 1917.
- Fonts baptismaux, sacristie, Henri Angers 1904.
- Buffets (2), sacristie, David Ouellet 1903.

Le curé Catellier commande en 1875-76, une série de cinq toiles d'un Italien de Rome : Vincenzo Pasqualoni. De Rome, l'abbé

Benjamin Paquet écrit une lettre au curé et lui avoue son contentement : l'Immaculée Conception et la mort de saint Joseph, dans le chœur. Sainte Catherine de Sienne et le Sacré Cœur de Jésus, des tribunes à l'avant, le saint Georges, de la salle paroissiale.

Quant au chemin de croix de l'église actuelle, il a été exécuté par Édouard Cabane, un Parisien; huile sur toile 0.72 x 0.85 cm pour \$1,400.00, en 1904. Les cadres et les statuette d'anges, toutes différentes, sont en bois doré (Henri Angers). Le chemin de la croix de la sacristie, lui, date de 1900 et a comme auteur la Maison L. Turgis Inc. de Paris. L'infirmerie du Couvent eut le sien dès le 24 octobre 1900 et la chapelle du même Couvent Bon-Pasteur l'obtint le 20 août 1901.

\* \* \*



*Monument Saint-Georges avant son départ pour sa restauration à Québec (octobre 1985).*

Ce qui nous amène au fameux **monument Saint-Georges**, la statue équestre en face de l'église. Très en vue, elle identifie la paroisse. Le piédestal de pierres de Deschambault a été exécuté par Olivier Jacques d'après les plans des architectes Ouellet et Lévesque de Québec. Le monument lui-même, en bois recouvert de plomb doré est l'œuvre du grand *Louis Jobin* (1845-1928) de Sainte-Anne de Beauré... tel que signé à la base arrière du monument. Jobin accepte l'ouvrage de la statue pour \$500.00 le 11 janvier 1909; livrée en 1912, bénie l'année suivante en même temps que notre pont de fer. La bénédiction de la statue et du nouveau pont eut lieu le dimanche 15 juin 1913. Près de 5000 personnes y assistèrent; ainsi dès 7¼ heures ce même matin, 10 wagons partaient de Lévis avec à leur bord les zouaves pontificaux et l'orateur Delage de l'Assemblée législative. La bénédiction se fit vers 16 heures par le curé Adolphe Dulac de St-Zacharie. Louis-Alexandre Taschereau, le ministre des travaux publics, prit la parole, ainsi qu'Arthur Godbout député de Beauce et le Dr. Béland député fédéral. La fanfare des cadets rehaussa les festivités, des feux d'artifice éclatèrent. Le pont remplaçait celui de bois de 1880: 32,000 \$ dont 17,000 \$ fournis par le village et la paroisse. Le comité organisateur: Joseph Gilbert président, A. Poulin vice-président, J.J. Lavoie secrétaire... Rémi Bolduc, Joseph Michaud, Jules Moisan, J.A. Gendron, Ludger Bolduc, François Bérubé, Bénoni Poulin, David Grenier, Jérôme Rancourt, etc. directeurs. «La fête s'est terminée par un dîner intime servi aux invités et aux organisateurs à l'hôtel Maguire».

*Les deux ponts en 1912. Les deux grands rivaux qui firent tant de procès et de chicane. Vue à partir de l'église. Le village Est de jadis! La hauteur du nouveau pont (débâcles...)*



Au total, cet objet d'art aura coûté à la Fabrique \$2 217.20. La dorure du monument fut confiée à Gédéon Roy pour \$49.30, l'or \$92.90; la Cie Gauthier obtint la peinture. Le plan du monument porte le n° 20722, signé Ouellet et Lévesque, architectes de Québec, 23 novembre 1909, inscription à l'endos: M. Roberge, tailleur de pierre à la main. Près d'une tonne de masse, presque 2 mètres de hauteur.

Présentement, le ministère des Affaires culturelles du Québec est à étudier le possible classement historique de cette « *unique* » statue équestre de Jobin en Amérique du Nord. On parle même de nous l'emprunter bientôt pour une exposition-rétrospective de Jobin à Québec: restauration... la statue aurait une valeur d'environ 150,000\$. En place depuis plus de  $\frac{3}{4}$  de siècle, notre statue est imbibée d'eau et vide en plusieurs endroits, le cuivre est même attaqué par la corrosion.

Le jeudi 3 octobre 1985, au cœur des fêtes du 150<sup>e</sup> de la paroisse, un avis d'injonction est signifié à la Fabrique par huissier afin d'empêcher le départ prochain de ladite statue. Le 8 octobre, une assemblée publique d'informations retient 160 francs-tenanciers à la Salle paroissiale. Guy-André Roy de la Direction Générale du Patrimoine du Québec (service des inventaires et des expertises) et Mario Béland (conservateur en art ancien du Musée du Québec) sont sur place, ainsi que des aviseurs légaux et le Conseil de la Fabrique. On réussira à éclaircir le document d'*emprunt*... les esprits se calment à la lumière des renseignements fournis de première main!

Le 17 octobre 1985, notre chevalier au dragon nous quitte jusqu'en octobre 1986, soit la durée de sa restauration (60% aux frais des Affaires Culturelles du Québec) et de son exposition au Musée du Québec du 8 mai '86 au 7 septembre '86... pièce maîtresse de cette exposition rétrospective de Jobin, auteur de plus de 1 000 sculptures, le plus prolifique de son époque: apprenti de François-Xavier Berlinguet à Québec et de William Boulton à New York; 1<sup>er</sup> atelier à Montréal en 1870, installation à Québec en 1875 et à Sainte-Anne de Beaupré en 1896 avant de prendre sa retraite en 1925.

Le seul voyage aller à Québec a coûté 3,000\$ au gouvernement provincial. Devant une cinquantaine de paroissiens, et ce pendant près de 4 heures (de 10½ hres à 14½ hres), « montés sur des échafauds, les travailleurs spécialisés ont assemblé un charriot spécialement conçu selon les plans d'Yvon Milliard, archiviste de la collection du Musée » et fabriqué par la firme de métallurgie

Adélarde Laberge Ltée de Québec. La grue géante de la Firme Hervé Pomerleau est à l'œuvre! À l'avenir le saint Georges devra être conservé dans la sacristie, une copie sera placée sur le socle de 4 mètres de hauteur devant l'église.

L'histoire de saint Georges est basée sur des documents apocryphes relevant plus de la légende que de la vérité historique. C'est pourquoi l'Église l'a retiré de son martyrologe il y a une vingtaine d'années, tout en permettant aux paroisses et aux temples existants sous ce vocable de continuer à le considérer comme leur patron.

Ces légendes racontent que Georges, prince de Capadoce en Asie mineure, fut martyrisé sous l'empereur romain Dioclétien (245-313) à Nicomédie en Bithynie (aujourd'hui Izmit en Turquie sur la mer de Marmara). Son courage impressionna tellement la princesse Alexandra, épouse de l'empereur qu'elle se déclara chrétienne et partagea son martyr. Les représentations de saint Georges, terrassant un dragon, sont symboliques et rappellent ses grandes victoires contre le démon.

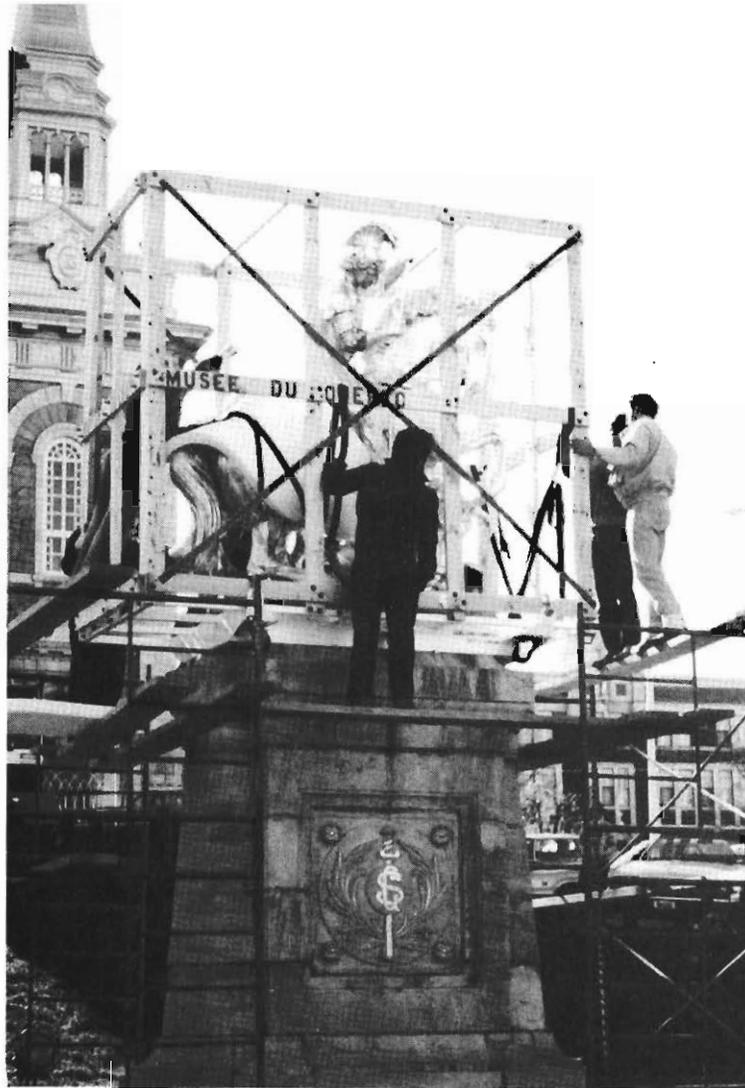
Saint Georges a été particulièrement honoré en Orient, à l'époque des croisades de Gênes et de Russie. En Angleterre, il est devenu officiellement patron de ce pays en 1922 et l'Ordre de la Jarretière (Ordre de Jarro!...) fut placé sous son patronage par Édouard III en 1330.

Vers 1875, l'ex-église de Saint-Georges s'enrichissait d'une toile de 2.10 x 1.60 cm (raccourci de l'original) de Pasqualoni. En montre à la salle paroissiale présentement.

François Bérubé, fils d'Amable, aurait aidé à monter, au début du siècle, la réplique de la statue de saint Georges au-dessus du maître-autel.

Si en 1835, Sartigan ou la Famine prend officiellement le toponyme de Saint-Georges, c'est bien plus grâce à Jean *George* Pfozter qu'à cette légende de ce supposé martyr.

Ce même Louis Jobin, sculpteur de la Statue du Sacré-Cœur de l'ancien Collège de Beauceville, aura laissé à Saint-Georges en 1902, deux statues en bois de 2.20 cm de hauteur, un saint Joseph et un saint Jean Baptiste. En novembre 1984, on les descendait des côtés du clocher. Entreposées dans le sous-sol de la sacristie. En très mauvais état, la statue de saint Joseph n'avait plus que le revêtement de plomb. Jobin en aura eu \$160.00. La sacristie de Saint-François de Beauce, elle, renferme deux anges porte-candélabres de Jobin : « classées » par le ministère des Affaires culturelles du Québec, fin 1985.



*Notre saint Georges nous quitte... pour un an seulement.*

Par ailleurs, dans le chœur et la nef de notre belle église, 24 statues sont placées à bonne hauteur dans des niches. Elles ont 3 pieds 2 pouces chacune. En voici la liste :

#### *Côté gauche*

1. Sacré Cœur
2. Saint Joseph et l'enfant Jésus
3. Saint Antoine de Padoue
4. Saint Louis de Gonzague
5. Saint Patrice
6. Saint Pierre
7. Saint Thomas
8. Saint Jacques le Mineur
9. Saint Simon
10. Saint Mathias
11. Saint André
12. Sainte Cécile

#### *Côté droit*

13. Vierge Miséricorde
14. Saint Jean-Baptiste
15. Saint Antoine, abbé
16. Saint Stanislas Kostka
17. Saint Georges
18. Saint Paul
19. Saint Jean
20. Saint Philippe
21. Saint Jude Thaddée
22. Saint Jacques le Majeur
23. Saint Barthélémy
24. Saint François-Xavier

Ce sont des œuvres en plâtre polychrome qui furent payées \$288.00 au total en 1903, à la Maison T. Carli de Montréal.

« La Vierge de la pitié (Pieta) », dans le bas côté gauche à l'arrière date de 1886. Elle impressionne les visiteurs car entourée de la Croix, de l'échelle et de tous les objets de la Crucifixion du Christ.

Dans la sacristie, une statue de saint François d'Assise est figée dans son plâtre polychrome depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Les spécialistes s'entendent pour dire que c'est le « *seul exemple où on représente saint François foulant du pied droit une bourse, riche héritage de son père. Iconographie intéressante.* Les vitraux de la sacristie sont probablement des Fisher de Québec.

L'orfèvrerie, elle, date presque toujours de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'argent pur est à l'honneur, telle cette navette poinçonnée F.F.D. en France au siècle dernier.

La verge de bedeau date aussi du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est en bois teint et verni, le cuivre est plaqué argent.

#### **Les grandes orgues**

Nos orgues ont été fabriquées par la célèbre maison « Casavant et Frères » de Saint-Hyacinthe : grand orgue de Notre-Dame de Montréal, orgues électriques des cathédrales de Montréal et d'Ottawa, de l'église du Gesù, de l'orgue de Saint-François de Beauce, etc. Malgré tout, le curé Dionne compare la machine à souffler un orgue à un « fan à fonderie » !... il s'offusque même que le

Inauguration  
DE  
L'Orgue de Saint-George  
de Beauce  
Dimanche, le 17 juillet 1910,  
A 7<sup>1</sup>/<sub>2</sub> hrs P. M.  
Concert d'orgue et de chant sacré  
DONNE PAR  
Monsieur L. Dessane, organiste de Jacques-Cartier, Québec.  
M. André Jacques, organiste de la paroisse, et Mesdames  
Gosselin, Ed. Foley, MM. L. Fiset, Dr Devarennés, E.  
Gauthier, Alp. Huard.  
Révd. Monsieur Alf. Dionne  
Curé de la paroisse.



# Programme

<i>Prière offertoir</i> . . . . .	DEVRED
M. L. Dessaint.	
<i>Trio "Gratias agimus"</i> . . . . .	ROSSINI
Madame Foley, MM. Dr. Fisset et Dr. Devareigne.	
1. <i>Hymne pour l'orgue</i> . . . . .	LEMMENS
2. <i>Chant sans paroles</i> . . . . .	LEMAIRE
M. L. Dessaint.	
<i>Méditation religieuse</i> . . . . .	PRESSARD
M. E. Gauthier.	
<i>Marche solennelle</i> . . . . .	GOUNOD
M. André Jacques.	
<i>Ave Maria</i> . . . . .	MATTFELD
Mme E. Foley.	



a.	<i>Réverie</i> . . . . .	SCHUMANN
b.	<i>Marche solennelle</i> . . . . .	MAILLY
	M. L. Dessane.	
5.	<i>Trio "Sub tuum"</i> . . . . .	DUBOIS
	Madame Gosselin, MM. Dr Fiset et Dr Devarenne.	
3.	<i>Grand chœur</i> . . . . .	HOLLINS
	M. L. Dessane.	
1.	<i>Duo "Tota pulchra es"</i> . . . . .	DESSANE
	Mesdames Gosselin et E. Foley	
a.	<i>Prelude</i> . . . . .	LEFEBURE-WELY
b.	<i>Prière à la Vierge</i> . . . . .	MASSENET
	M. L. Dessane.	
2.	<i>Trio "Sancta Maria"</i> . . . . .	OWEN
	Mesdames Gosselin, Foley et M. Fiset	
3.	<i>Intermezzo</i> . . . . .	BARRET
4.	<i>Toccata</i> . . . . .	MAILLY



MANUFACTURE DE GRANDES ORGUES D'ÉGLISE ET DE SALON  
DE LA CASAVANT FRÈRES  
Auteurs du Grand Orgue de Notre-Dame de Montréal  
des Orgues électriques de la Cathédrale de Montréal  
et d'Ottawa, de l'Église du Gesù, Montréal, etc. etc.  
L'ÉGLISE PAROISSIALE DE ST GEORGES DE LA BEAUPORT, QUEBEC.  
1910

Juil	15	A un orgue à tuyaux	5800	00
"	"	Extra pour Pédales de Combinaisons	195	00
"	"	Par arriété pour changement de la soufflerie électrique en un orgue	280	00
"	"	Par caisse reçu le 1er mai 1910	1000	00
"	"	Par intérêt sur \$1000. pendant 6 ans à 6%	12	32
AOÛT	4	Par arriété de caisse	10	00
			<b>\$5995</b>	<b>00</b>
Balance de			<b>\$4692.</b>	<b>66</b>

secrétaire de «Casavant» ne mette pas le terme «révérend» devant son nom!

En juin 1910, on l'installa en trois semaines. La bénédiction eut lieu le 17 juillet de la même année; à cette occasion, il y eut un grand concert à 7½h le soir. L'orgue coûta \$5,995.00 aux 3500 paroissiens du grand Saint-Georges, à l'époque des salaires à \$0.50 sous par jour! En 1985, il faudrait déboursier environ \$400,000.00... Donc *un héritage à sauvegarder!*

Au départ, il possède 32 jeux répartis sur 3 claviers. Il est formé de 2100 tuyaux (520 en bois), dont les plus longs atteignent 20 pieds et les plus courts font à peine 3 pouces.

Avant l'électricité, le système était manuel. On pompait l'air dans l'orgue au moyen de deux bras (et ceux de gars robustes) de chaque côté de l'instrument. Lors des pannes d'électricité, on ressortait l'ancienne méthode. Il n'y a pas si longtemps, le moteur gisait dans la cave de l'église... emporté lors des dernières rénovations de 1983-84.

Le 13 juin 1945, Claude Lavoie de Beauport donne son récital à cœur joie.

En 1968, le curé Joseph Denis fit déboursier \$35,000.00 pour réviser l'orgue au grand complet. On porte alors le nombre de jeux à 34. Une console neuve : l'action sera désormais électropneumatique. En 1969, un petit nettoyage dû à un coup d'eau.

Quinze ans plus tard, soit en 1983, nouvelle restauration ! Les 1 728 puffs, lièges, ressorts et buvards sont inadéquats. 427 tuyaux sont ajoutés... donc 2 380 tuyaux (carrés, ronds, coniques), 28 jeux de clavier et 8 de pédales. Onze mois de travaux auront été nécessaires à la Maison Marcel Bertrand Inc. de Québec... \$50,000.00 qui en valaient la peine !

Le dimanche soir 9 décembre 1984 à 20¼ h, l'artiste Sylvain Doyon, organiste attitré de l'Orchestre symphonique de Québec et professeur accompagnateur au Conservatoire de musique de Québec, offre son grand concert :

- Cinq extraits de la Messe pour les paroisses de François Couperin.
- L'offertoire sur « Vive le Roy » d'André Raison.
- Chorale transcription « Descendras-tu maintenant du ciel sur la terre » de Bach.
- Partita en sol mineur... de Bach.
- Chorale n° 2 en si mineur de César Frank.
- Carillon de Westminster et extraits de la première symphonie de Louis Vierne.

Le conseil de la Fabrique est alors composé du curé Charles Cloutier, Romuald Rodrigue, Marcel Blais, Mme Camille Blaquièrre, Laurette Pomerleau, Hervé Labbé, Marc-André Leclerc. Le comité organisateur compte René Bérubé comme président, Denis Rousseau, Jules Maheux, Robert Caron, Louis Morissette (organiste attitré), Michel Morin, Gilles Drouin, Valier Caron.

Depuis 1910, les titulaires de l'orgue furent : M. J.-André Jacques, Mme Ouellet, M. Robert Dick, M. Donat Busque, M. Valérien Doyon, M. Alphonse Marquis, M. Louis Morissette.

Concernant le tout premier organiste, nos archives paroissiales conservent sa correspondance avec le curé Dionne, du 30 octobre 1909 au 25 février 1910. M. le curé offre \$400.00 par année au diplômé de l'Académie de musique de Québec et certificat du professeur Arthur Bernier et cours de maîtrise, à nul autre que... J.-André Jacques du 1169 Saint-Valier Saint-Malo à Québec. Jacques refuse et demande \$450.00 avec possibilité de donner des cours de musique. Le rusé curé Dionne le laisse « poirotté » et lui



*Louis Morissette, organiste actuel.*

dit sa préférence possible pour un certain Fortier de Sainte-Anne... tant et si bien qu'il acceptera le prix du curé (\$400.00) peu après.

Dans une lettre du 24 janvier 1910, J.-André Jacques serait prêt à monter des messes en musique, avec deux répétitions par semaine :

« Permettez-moi de vous écrire ces quelques mots pour dire que j'ai été enchanté de mon voyage à la Beauce et surtout de votre église qui m'a beaucoup surpris car je pensais jamais que c'était une aussi grosse et aussi belle église. Je ne puis pas faire autrement que vous félicitez car pour une église de campagne j'oserais dire que je n'ai pas vu d'église à la ville pour tant me faire à la première vue c'est une très belle place et cela me paraît à être tous du bon monde. À la maison de pension j'ai été bien nourri et bien couché c'est une maison bien tranquille.

Maintenant révérend Mr le Curé, je me suis informé du prix des pensions et le meilleur marché que je pourrais avoir. Pensionner serait pas moins de seize piastres par mois ce qu'il me fait seulement \$17.33 en ayant \$400.00 par année. Sur \$17.33 j'ai à m'habiller et naturellement un peu de dépenses telles que tabac, etc. »

Il invoque alors ses \$50.00 d'augmentation souhaitée...

Enfin, jetons un coup d'œil sur le livre des prônes du 10 juillet 1910, en page 118 :

« Le soir grand concert d'orgue ou récital — sous la direction de Mr. L.G. Dessane, organiste de Québec avec le concours de chantres, cantatrices de Québec — Prière d'assister à ce concert — à 7½ hrs — Prix d'admission 0.25¢ — Tout en venant entendre

de la belle et bonne musique, vous m'aidez à payer les frais de la fête d'inauguration de notre orgue — On ne vous a pas demandé de souscription pour cet orgue — Au moins ne me refusez pas l'aide dont j'ai besoin . Il y aura feu d'artifice après le concert — Invitez vos parents et amis — Vers le milieu de la semaine, il y aura des billets en vente au presbytère, chez les marchands qui voudront bien m'aider, je l'espère — »

« Il s'agirait présentement du *troisième orgue en importance du diocèse de Québec, quant à la qualité du son* ». N'est-ce pas là « à la mesure de la beauté de l'église! »

\* \* \*

Enfin, en 1982, Jean-Rock, Égide, Lévis et Yvon Bourque rénovent bénévolement la croix lumineuse apparaissant au pied du clocher.

#### « Le paradis sur terre »

N'est-il pas époustoufflant de relire ces vieilles factures jaunies ayant servi aux ornements d'époque : 1 baldaquin sculpté, 40 pieds de boudins d'arches au-dessus de l'autel, 24 clefs d'arcades, 24 grosses consoles sous bord de galeries, 340 pieds de gorge sculptés sous bords de galerie, 24 niches sculptées à \$2.25 chacune, 1 000 pieds de sculpture de moulures d'angle et cadres de grands trophées, 48 grosses guirlandes sous petites fenêtres, 176 chapiteaux de grande nef...

L'ambiance créée dans nos églises avait pour but certain de donner un avant-goût du paradis, le paradis sur terre ! Rien n'était trop beau pour les paroissiens. On se saignait à blanc !

« Depuis quelques années, un engouement pour les antiquités, qui tient aussi bien de la mode, du snobisme que de l'attrait véritable, fait écho au travail acharné des sauveteurs de notre patrimoine artistique. Ce phénomène s'explique-t-il par la croissance de toutes les gammes du nationalisme, est-il le fruit d'une prise de conscience de ce qui constitue les forces vives d'un peuple ou, plus simplement la conséquence d'une éducation plus poussée du goût et de la sensibilité ? Tous les vandales ne sont pas morts, toutes les ignorances dissipées ; encore aujourd'hui, sous prétexte de modernisation ou de renouveau liturgique, on démantèle sans vergogne des retables et des autels, on détruit ou vend à des

regrattiers plus ou moins scrupuleux des pièces de mobilier ou de décoration adroitement façonnées par nos artisans de jadis», écrivait le Père Gérard Lavallée, c.s.c. il y a quelques années (« Anciens ornementistes et imagiers du Canada français », Min. Aff. Cult. Québec).

\* \* \*

Pour protéger un tant soit peu cet héritage artistique, la **Fabrique Saint-Georges assurait ses biens en 1985 :**

- \$935,000.00 biens divers
- \$70,000.00 presbytère
- \$15,000.00 contenu du presbytère
- \$345,000.00 salle paroissiale
- \$25,000.00 contenu salle paroissiale
- \$2 millions chaudière et machinerie
- \$2 millions église et sacristie
- \$50,000.00 orgue et accessoires
- \$50,000.00 contenu église et sacristie

Cette police (200464) est détenue de l'Assurance mutuelle des Fabriques de Québec. Une clause de quote-part y est annexée :

« Cette police couvre un montant de \$1,050,000.00 étant une part proportionnelle de chaque article et de tous les articles du tableau des biens assurés correspondant au montant du rapport de la présente police au montant total de tous les articles du dit tableau. »

La cotisation annuelle régulière atteint \$5,375.00.

Une deuxième police d'assurance provient de la maison « Émile Bolduc Inc. » : 38,2% des risques assumés par la Cie d'assurance Provinces-Unies, 35,8% de l'Union canadienne et 26% du Groupe Desjardins. L'église y est assurée pour 2 millions de dollars, l'orgue pour \$100,000.00 et une clause de prorata atteint \$935,000.00. La prime annuelle plafonne à \$3,048.00.

M. le curé Cloutier affirme que de toute façon « notre superbe église coûterait aux environs de 15 millions à rebâtir, advenant un incendie. Toutefois, il faudrait composer alors avec une nouvelle bâtisse d'environ 1 million... »

Notre patrimoine religieux mérite une protection raisonnable. L'incendie du presbytère de 1860 et des premiers registres originaux sont des documents irremplaçables : n'est-ce pas là une leçon ? En 1900, les Georgiens en ont sué un coup pour élever notre temple, avant-goût du paradis !

### Quelques artisans locaux

*Ludger et François Bérubé* étaient propriétaires d'une ébénisterie. Cette première « boutique » et leur moulin à scie étaient bâtis à Jersey Mills, à la rencontre de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> avenue. Plus tard, l'ébénisterie fut déménagée dans l'édifice CKRB d'aujourd'hui. Leur usine de portes et châssis se trouvait dans la 20<sup>e</sup> rue, à Saint-Georges ouest ; vers 1940, Florian Catellier l'utilisa.

Selon *Émilien Larivière*, qui a travaillé en 1945 avec François Bérubé et en 1946 avec Ludger Bérubé, ces deux frères auraient fabriqué les décorations des arches des jubés, à l'arrivée de Mgr Fortier. M. Larivière conserve précieusement quelques modèles de ces dites décorations.

Ludger Bérubé aurait façonné les ronds au bas des colonnes des jubés. Quant à François Bérubé, il érigea en 1942 quatre confessionnaux : les deux à l'avant de l'église et deux autres placés sous les escaliers à l'arrière... les deux autres sont des copies de 1967.

De plus, plusieurs maisons privées de Saint-Georges possèdent encore des décorations et des meubles confectionnés par les Bérubé. Une des filles de François, Mme Candide Dumas (mariée à Saint-Georges à Maurice Dumas le 16 avril 1928), a en sa possession quelques-uns de ces meubles, dont un fauteuil, genre « Lazy Boy », vieux de quelque 80 ans : tout aussi esthétique et pratique que ceux de 1985 !

La demeure de Ludger et François, qui a déjà appartenu à Mme Joseph Veilleux, a été démolie pour faire place au stationnement de la Caisse populaire Saint-Georges. Résidence bâtie vers 1900.

Émilien Larivière, lui-même manufacturier de portes et châssis, garde quelques outils de François Bérubé, dont une scie à onglettes achetée aux États-Unis en 1888 au prix de \$12. et rachetée par M. Larivière en 1946 pour \$15., retraite de Bérubé. Le 9 avril 1946 décédait François Bérubé, à l'âge de 81 ans et 4 mois.

N'oublions pas les bancs de la sacristie, œuvre commune des frères Bérubé et de Jos Morin (grand-père d'une demoiselle Fournier, épouse de James Adams).

Dès 1964, le nouveau curé Joseph Denis commande les embombs, à l'avant du chœur, à l'artisan Émilien Larivière.

Selon René Bérubé, le premier Bérubé arrivé à Saint-Georges se nomme Amable. Il est arrivé dès 1859, en même temps que le curé Ferdinand Catellier. La nièce du curé, Zoé, a marié Amable

Bérubé. Amable, Zoé et leur fils Herménégilde reposent au cimetière paroissial. Amable (fils d'Amable de Trois-Pistoles) Bérubé s'est marié le 31 janvier 1853 à Zoé Catellier à Saint-Simon; leur fils François marié le 21 février 1898 à Clauçia Poulin à Saint-Georges, Ludger marié le 25 juillet 1898 à Anna Couillard à Saint-Simon, et Herménégilde le 18 janvier 1891 à Marie Gilbert à Saint-Georges.

Un autre bel exemple de savoir-faire artistique nous vient de *Georges Veilleux*, sculpteur à ses heures. M. Veilleux demeure au 375, 23<sup>e</sup> rue Saint-Georges ouest. Natif de Saint-Côme, il est le fils d'Adalbert Veilleux. Il voit le jour le 25 juillet 1921. Son épouse se nomme Yvette Poulin, fille d'Ernest à William: ils comptent 4 enfants dans leur famille.

M. Veilleux a toujours travaillé à Saint-Georges: de 1942 à 1945, il était l'employé de Jos Davis, jusqu'en 1951 il est au service du Syndicat coopératif l'Érable (avec Roméo Lacasse, à l'époque de Lucien Garant)... le Syndicat se situait alors dans la bâtisse de Rémi Binet, sur la 2<sup>e</sup> avenue Est, en face de Mme Louison Poulin, à la hauteur de la 121<sup>e</sup> rue Est. Par après, et ce jusqu'en 1968, la Compagnie Lionel Morin (121<sup>e</sup> rue Est, ex-Labatt) l'engage. Etc.

Georges Veilleux avoue avoir toujours eu le goût du travail manuel, mais n'avoir jamais exploité ce talent naturel, brut. En 1982, à la retraite depuis 5 ans, maladif, il décide de meubler d'agréable façon ses nombreuses heures disponibles. Sa première pièce, un crucifix: « C'est pas la septième merveille du monde, mais je l'ai fait avec mon cœur... », lance-t-il. Le corps du Christ y est ciselé naïvement. À date, il dénombre pas moins de 104 crucifix « gossés », sculptés: dons personnels à ses enfants, ses amis, ses voisins.

La sculpture n'est pour lui qu'un désennui; rien de baser sur le niveau commercial... par plaisir seulement, par goût. Aucun cours, il s'est forgé lui-même! Le tilleul et le pin sont ses matériaux préférés; il n'a pas encore expérimenté le bois « dur ». En passant, Pierre « Québécois » Péladeau et le vice-président de la Fédération des Caisses populaires Desjardins du Québec ont déjà reçu de ses œuvres.

Son inspiration, Georges Veilleux la prend dans l'art religieux, la foi: sculptures de petites dimensions du pape Jean-Paul II, de saint Joseph, de la Vierge Marie. Parfois il laissera découper à ses ciseaux un orignal, une tête d'Indien. Enfin, qui n'a pas admiré, à l'exposition antique de la salle paroissiale, en septembre 1985, son « monument saint Georges au dragon »! Pièce ne faisant guère plus

d'un pied de long, par quelques pouces de hauteur... À cet effet, il dit avoir terminé le monument de son saint patron, le 25 juillet 1985, le jour de son anniversaire de naissance. Au juste, combien d'hommes natifs d'ici portent le nom de « St-Georges » Bernard, « St-Georges » Veilleux, etc. ?



*Le « Saint-Georges » de Georges Veilleux.*

Son rêve est de pouvoir enfin créer le « Bon Pasteur », ramassant la brebis égarée sur son dos : cadeau qu'il mijote en lui, car « il faut le voir dans sa tête avant de l'exécuter ». M. Veilleux s'adonne aussi au travail du cuir.

Des sculpteurs locaux, mais sur bas-reliefs (sur plaquettes), on peut en mentionner quelques-uns : Irenée Duval, Thomas Jacques, René Bérubé, Renald Bérubé, et bien d'autres. Henri-Louis Larochelle et feu Romuald Rhéaume avaient ça dans le sang aussi : œuvres de plus fortes dimensions toutefois ! M. Rhéaume (fils d'Albénic R. et de Marie-Jeanne Lemay est né le 17 oct. 1920 et décédait le 2 nov. 1982 ; marié le 9 sept. 1947 à Gertrude Garant décédée le 4 nov. 1984 (une fille, Suzy, de St-Philibert). Romuald aurait appris son métier de forgeron (fer ornamental) vers 1946 de deux forgerons de village, Mm. Fortin et Tanguay (ce dernier de St-Gédéon et décédé en 1973). Vers 1964, il devenait officiellement antiquaire de renom : qui n'a pas déjà admiré son impressionnante collection de moules à sucre (losanges, castors, canards, cœurs, étoiles, rosaces, maisons, écureuils, missels, croix, églises, trèfles, cabanes à sucre...)?

Quant à M. Larochelle (fils d'Alphonse L. et de Chrysalie Tanguay), il est né à St-Prosper le 24 juin 1917 ; époux de Jeanne-D'arc Larivière en date du 1<sup>er</sup> juillet 1944... reconnu comme un de nos meilleurs sculpteurs (bois, pierre), il vit présentement sa retraite à développer son côté peintre (us et coutumes beauceronnes...).

Le cas de Georges Veilleux c'est comme une vocation tardive : talents trop longtemps cachés, inexploités. Le côté positif de la maladie, d'une retraite. Son épouse à ses côtés, Georges termine : « La vie est belle, tu sais ! »

Hommage à tous nos artisans locaux souvent oubliés. Artistes dans l'âme, dans les mots simples, dans l'œuvre belle.

\* \* \*

Réveillons à nouveau notre mémoire familiale endormie...



*Joël Poulin photographe. 1<sup>re</sup> Avenue Est, voisin du Morency, en face de l'Hôtel Murtha (« Au Vieux Saint-George »).*



#### 14. SOUVENIRS D'UN P'TIT GARS DES ANNÉES '20

Longtemps après l'invention de l'électricité, les églises s'éclairaient à la lampe à l'huile... nous étions trop pauvres pour nous alimenter autrement.

Le curé Fortier se montrait allergique aux innovations et désespéré à la moindre réparation. Qu'à cela ne tienne! Vers 1912, une féerie d'ampoules électriques fait son apparition chez nous.

La noirceur venue, lors des vêpres par exemple, les hommes se dévouaient pour les allumer. L'hiver, on commençait par enlever son paletot pour ensuite grimper sur le banc ou le prie-Dieu. L'allumette craque, le couvert de la lampe se soulève, la lumière se répand... à quelques pieds seulement. Il fallait nécessairement recommencer si la lampe s'éteignait : une petite tôle placée près de la dite lampe ou près d'une colonne contenait une mèche de réserve et des allumettes. Par ailleurs, pour atteindre des lampes moins accessibles, le bedeau et ses assistants utilisaient une grande pôle. Source d'amusement pour les jeunes que nous étions sans compter les événements cocasses qui ne manquaient pas de se produire à l'occasion.

À cette époque, on ne communiait pas à la grand-messe. La balustrade servait pour les p'tits gars des rangs, car nous du village devions nous loger soit au chœur près de l'autel ou au chœur de chant. Assis le dos à l'autel, face au public, imaginons la

mimique de ces « p'tits vlimeux ». Parfois, des batailles de grands bonnets de laine s'engageaient jusqu'à ce qu'un adulte s'en mêle. Quant aux filles, si elles ne faisaient pas attention en s'assoiant ou en se levant, nous pouvions apercevoir... un fond d'culotte, au grand plaisir des gamins que nous étions!

D'autre part, les habitants des rangs avaient plusieurs milles à parcourir pour venir à la messe. Souvent, ils arrivaient avant les gens du village. On attachait les chevaux aux lices, soit près de « l'écorce » de la rivière en face du monument, entre le pont d'alors et la première maison ; on utilisait aussi les alentours de la grange du curé, du cimetière, en avant du couvent, autour de la vieille salle paroissiale, en avant du bureau de poste. Quelle ne fut pas notre surprise lorsque du haut de la chaire, le curé Fortier lâcha : « Vite, Fred Bourque ton cheval s'est détaché... il est rendu sur le pont! » Le mémorable bedeau Duchesneau avait fait le message. Très fier de son travail, il travaillait toujours en habit sombre avec col dur.

Ah oui, Eugène Nolet lisait parfois certaines annonces, faisait une criée : vente à l'encan de petits cochons, de volailles, de citrouilles... le tout au profit de l'âme des défunts.

Les marches et une partie du perron étaient en fer ajouré. Lors d'échanges d'argent, des « cennes » noires tombaient en dessous. Profitant des trous, nous les gamins des années folles, faisons des efforts surhumains pour atteindre cette manne. Vive les 10 sous atteints par équipe... les trente sous étaient une vraie fortune ! Par coutume, bien des gens payaient certaines dettes à l'occasion de la fête d'un saint.

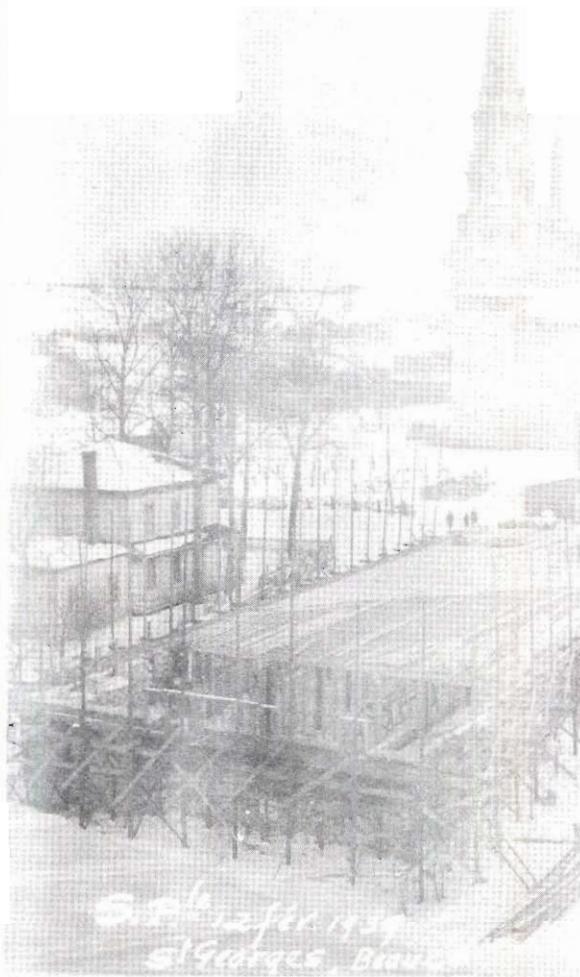
M. le constable Nolet veillait au bon ordre. Il devait intervenir lorsqu'une discussion politique faisait monter le ton des voix : ceux qui allumaient des lampions ou qui pratiquaient leur chemin de croix en étaient dérangés.

Dans ce temps-là, on manquait de place à l'intérieur de l'église. On tolérait alors que quelques hommes restent debout à l'arrière. Durant le sermon, sous prétexte de voir aux chevaux, les plus braves se permettaient d'allumer une pipée ou une cigarette... et en profitaient pour prendre une lampée de gin, d'un « P'tit Blanc » ou de « St-Pierre Miquelon » de contrebande.

La salle paroissiale, elle, fut bâtie en hiver 1939. La J.O.C. et l'abbé Alfred Leblond en ont été les instigateurs. On se réunissait dans l'édifice d'Adalbert Paquet (père de Paulin) au coin de la 2<sup>e</sup> avenue et de la route St-Nicolas. Les grosses réunions : la salle Lacroix, la sacristie ou le couvent. L'influent Ludger Dionne sortit



*L'ancienne Salle paroissiale  
(avant 1939), soit sur le sta-  
tionnement de la présente salle.*



*La Fabrique Saint-Georges fait  
lever la Salle paroissiale. À  
remarquer le stationnement  
des chevaux, près de l'église  
(12 fév. 1939).*

les octrois nécessaires : création d'emplois en pleine crise. Un ouvrier décéda même sur le chantier. Les maçons et les menuisiers recevaient \$1.00 par jour pour 10 heures d'ouvrage.

Pauvre Mgr Fortier, il ne sortait jamais après neuf heures ! Un soir, il accepta d'assister à une séance spéciale et suivant son habitude grincheuse, il retourna au presbytère à pied, refusant une auto ayant en horreur ce véhicule de Satan. Presque dix heures ! Le lendemain, il affirma au vicaire Leblond : « Je ne m'imaginai jamais qu'il y avait autant de lumières allumées à cette heure tardive... » Malgré notre profond respect, on ne pouvait comprendre son attitude face au progrès. Jeunesse incomprise.

Les Chevaliers de Colomb possédaient le seul centre de loisirs, mais pour leurs membres seulement. La salle Lacroix (site de la première chapelle de l'Assomption en 1950) ; la salle de Siméon Rodrigue (« Dallaire fourrures ») avec ses 2 tables de billard et son allée de quilles, son cinéma gratuit au sous-sol (films du C.N.R. ou du C.P.R., films de chasse et pêche... il espérait ainsi attirer des clients pour son restaurant « Salon de crème à glace » situé en face (Restaurant les 7 frères d'aujourd'hui) )... enfin le local actuel sur la 1<sup>re</sup> avenue Est.

Revenons à l'église. Un jour, en creusant la cave de la sacristie, on découvre un petit squelette de bébé dans une boîte à chaussures. Il ne restait pas grand-chose, mais juste assez pour alimenter un gros placotage. Il paraît que quelqu'un l'avait placé là pour l'enterrer à l'occasion d'un autre creusage de tombe... Plus tard, Mgr Beaudoin (1942) décida de creuser le sous-sol de l'église. On avait disposé une grande boîte de bois pour y amasser les ossements car ce site était jadis le premier cimetière. Un certain os de jambe intrigua plusieurs... une jambe de géant !

Autre chose, le dimanche venu, le curé ordonnait au sacristain de chauffer la fournaise à blanc. Souvent, le système à l'eau chaude, à calorifères, craquait à n'en plus finir, tout le temps des cérémonies. Sans haut-parleurs, la voix du prêtre et des chœurs en prenaient un coup. Nous, les jeunes haïssables on s'amusait, car la messe était moins longue. Cher curé Fortier, il répétait son sermon 2 fois de peur de n'être pas compris. Petite voix claire, sèche. Par grand froid, les hommes avaient la permission de garder leurs casques. Quel « fun noir » pour les gamins qui en profitaient pour caler leur bonnet afin de faire rire les autres... De classe « inférieure », les femmes devaient rester coiffées même d'un simple mouchoir.

C'était tout un honneur d'acheter son banc! Parfois une famille attendait plusieurs années avant d'en obtenir. Dix-huit piastres par année... du temps de la couleur vieux bleu de l'église.

Belle époque du kiosque au coin de l'ancien pont: fanfare, discours patriotiques ou politiques. Déplacé par après au Parc Bélair probablement le même du Parc des 7 chutes. Ce parc Bélair autrefois comprenait tout le terrain du « Jérôme Brook » au Boulevard Dionne: lampadaires, jets d'eau, horloge solaire faite d'une pierre à moudre, seul souvenir du moulin Pozer.

Vers 1924, 1927, paraîtrait-il qu'un tremblement de terre aurait fait quelques dommages à la sacristie, à gauche de l'autel du centre, dans l'angle des cloisons qui longent le corridor conduisant à l'église.

Je me rappelle aussi que le curé Fortier nous faisait le catéchisme préparatoire à la communion solennelle. Il prenait toujours le temps de résumer en anglais pour les Irlandais et les autres.

### **Le collège**

Les filles de Saint-Georges, elles, avaient l'opportunité d'étudier dans un couvent depuis 1881; le « petit collège », lui, date de 1882. Vers 1915, ce fut à notre tour: le Collège, le grand celui-là. Après bien des déboires incluant les ennuis financiers du contracteur Évangéliste Rodrigue, qui avait pourtant reçu la somme « énorme » de \$18,500.00, notre collège fut prêt.

Les Frères maristes s'y installèrent jusqu'en 1922. Des maîtres et des maîtresses prirent la relève pendant 4 ans. Lors de l'incendie du couvent en 1923, les gars déménagèrent à la salle des Chevaliers dans l'édifice Lacroix. Les Frères de la Charité débarquèrent à Saint-Georges en 1925... **déjà 60 ans!** Le premier contingent comprenait une majorité de Belges dont l'accent spécial soulevait notre curiosité... et nos rires. La discipline de ces « nouveaux » frères... la même époque produisait, disaient-ils, une bien grosse « gagne de toughs ».

Pour être dans la manche du curé Fortier, il fallait savoir le catéchisme par cœur, en avançant et en reculant. Il était dur pour les collégiens, car les frères nous l'expliquaient par la raison plutôt que par la récitation. On a dû changer d'idée car on nous bloquait l'arrivée à la communion solennelle, fin naturelle des études pour les garçons appelés à gagner leur vie pour la plupart. Les frères décidèrent donc de donner congé un mois avant la fameuse



*Le fameux Collège Saint-Georges, incendié en 1952.*

« marche au catéchisme ». On n'étudiait que ça ! Ah le curé Fortier ! Les résultats des examens envoyés au presbytère étaient parfois connus du couvent et des filles bien avant nous... rage des gars et des frères, petites bassesses qui préparent à la vie !

Il nous était défendu de passer près du couvent pour aller au collège. On avait même peinturer certaines vitres pour nous empêcher de voir les filles... l'imagination faisait le reste. Parfois durant les parties de baseball, la balle était fortement frappée jusqu'au jardin près de la cour des filles... les gars du champ, justement appelés les « vaches », se chamaillaient pour avoir la chance d'aller la quérir. Ce « héros » avait le pouvoir de glisser un clin d'œil ou de lâcher des balivernes aux filles « toutes excitées » par l'événement. Les occasions de « flirter » consistaient à prendre du



*La «balle au camp» au Collège Saint-Georges en 1936. Éloi Poulin, l'éternel amateur de sports du grand Saint-Georges: au centre de la 3<sup>e</sup> rangée.*

*Premier barrage au camp jociste: piscine en même temps!*



temps pour traverser le pont, se faire des cadeaux de bonbons au restaurant de M. Cliche (Centre médical Chaudière aujourd'hui). Ah cette brave petite couventine qui, un été, n'avait pas mis le fameux jupon, protecteur de la vertu... ce « scandale » avait fait chuchoter les gars un bon bout de temps.

Dans la même cour, l'hiver, les frères organisaient une patinoire. Le soir, la ligue de Beauce. Le jour, les écoliers. Les autres soirs, de 7 à 9 heures les gars et les filles sur le marché du travail. Le curé y avait vu : 2 cabanes, une mâle l'autre femelle, à chaque extrémité de la glace. Quelles remontrances de nos parents si nous tardions après 9 heures.

Un gars à Saint-Georges atteignait le « top » en complétant sa 8<sup>e</sup> année. L'époque d'un café et d'une pointe de tarte à 5 sous chacun : quel luxe... \$2.00 par hiver pour l'abonnement à la patinoire, \$3.50 pour des patins usagés, 5 cennes du cornet de crème glacée (Siméon Rodrigue). Ah quand les filles tombaient de patins : les fonds de grosses culottes blanches ! À bon prix on s'est bien amusé... sans trop faire de péché.

Les coups de « strappes » et de règle... ouais... « le trou des frères », sur la rivière Pozer, était l'endroit où les frères se baignaient. Le camp jociste, l'O.T.J., le Parc des 7 chutes...

Un autre bon souvenir : la partie de sucre annuelle. Souvent c'était gagné par une bonne conduite au chœur de l'église ou au chœur de chant à l'orgue. Autrement, il fallait payer \$0.25 pour la journée. Les gars y avaient droit de fumer un paquet de cigarettes à \$0.15. L'eau d'érable, le sirop, la trempette, les œufs dans le

*Le transport en commun des dures années !*



sucré, la tire sur la neige : un effet drastique sur les intestins : la pelle à fumier, la « bécosse ».

Parfois un frère savant (trop!) nous enseignait. Un certain parlait même 4 langues et ne s'apercevait même pas qu'on ne pouvait le suivre, car on n'avait pas toujours nos livres ni nos cahiers...

Les camions du temps, eux, n'étaient pas très puissants. Nous devons souvent débarquer pour pousser dans une côte. Le rang St-Antoine! Le transporteur favori de la « gang » était M. Kenneth Pozer. Quelle belle paire de chevaux attelés à son « rack à foin ». Parfait gentleman, toujours attentif aux besoins des gamins.

### **Le couvent**

Vers 1926, un bazar fut organisé par Mme Amédée Dionne au profit du couvent fraîchement reconstruit. Il rapporta la somme mirobolante de \$13,000.00. Un souper aux « beans » fut servi ailleurs dans la paroisse; la bourgeoisie locale y assista, Mmes J.A. Gendron, Philippe Thibodeau, Rodolphe Marcotte, etc.

Nous sommes donc à l'époque du lait vendu en bocaux ou en grosses « canisses » de métal, anciens contenants à bonbons ou à beurre de peanuts.

Plus tard soit en 1952, le couvent ouvre une section « Institut familial » qui octroie le diplôme supérieur d'économie domestique (13<sup>e</sup> année). Cependant, bien avant ça, en 1912, on m'a raconté que c'était l'époque de « l'École ménagère » ; les jeunes filles sous la direction de Sœur St-Cyprien, viennent apprendre à tenir la quenouille et à filer le lin. Les « Arts familiaux » n'arriveront qu'en 1963. On y formait donc des femmes « dépareillées », des maîtresses de maison ; l'École normale de Beauceville, fondée en 1923, s'occupe de former tout un lot de maîtresses d'école.

Le 15 juin 1933, un groupe d'anciennes élèves organisent une Amicale. Le noyau fondateur : Mme Arsène Dionne, Mme Dr Georges Cloutier, Mme Gédéon Roy, Mlle Alphonsine Bolduc, Mlle Irma Dutil, Mme Mathias Dutil, Mme Dupuis et Mme Dr Victor Cloutier.

Après la guerre, on ajoute l'annexe du « Foyer » pour y loger les fameuses Polonaises. Maintenant il est affilié au Foyer Saint-Georges ouest, presque en face de la même rue de l'hôpital ou 18<sup>e</sup> rue. Autrefois, il n'y avait pas de rue car la grange du couvent était située près du « Jérôme Brook », ruisseau de la belle époque ; ainsi nommé à cause du citoyen Jérôme Rancourt.

Plusieurs se souviendront que l'école dite des « Arts et métiers », maintenant « École Pozer », est sur le site d'un étang à canards, aménagé par les frères avec la permission de M. Kenneth Pozer. La cour de l'École Mgr Beaudoin occupe le site exact du collège incendié. Cher M. Pozer qui, à chaque année, plantait deux gros arbres de Noël en avant de l'église, entretenant ainsi une bonne amitié avec le curé et ses concitoyens catholiques.

### **Les Polonaises**

Si ma mémoire m'est fidèle, Ludger Dionne avait fait bâtir par Isaïe Gilbert une immense usine de 60 pieds par 280 à 3 étages, évaluée au début des années '40 à \$35,000.00. Il y rajouta un système d'humidification de \$24,000.00. Le bureau de direction comprenait Philippe Veilleux, Victor et Alfred Rodrigue, Adélard Poulin, Eugène Catellier... Du temps des « parts » à \$100.00, des semaines de 60 heures, du \$12.00 de salaire par semaine et des \$6.00 de retenues pour l'action. Au lendemain de la crise! Plus tard, M. Dionne racheta les actions pour des obligations à 6%.

Tout ça pour dire que la main-d'œuvre rare et instable, oblige Ludger Dionne à importer des ouvrières européennes. Il sait que dans les camps de réfugiés d'Allemagne, on compte plus de 80 000 Polonaises ne pouvant retourner dans leur pays. Il en choisit cent à Francfort en Allemagne. Le 4 juin 1947, les jeunes filles arrivent à Saint-Georges.

Jamais Saint-Georges n'aura connu une telle popularité. Des journalistes de New York, Toronto et de partout affluèrent. Les Polonaises n'en revenaient pas d'être ainsi photographiées. M. et Mme Jules Baillargeon en adopteront une, Zdzislawa Solecka (Ghyslaine Baillargeon).

M. Dionne fut même traité de marchand d'esclaves! L'Ontario n'en avait-elle pas fait venir 1 500!

Une quinzaine de jours après leur arrivée, une grève à l'usine entraîne le départ de la majorité de ces tisserandes, ces « weavers » vers l'Ontario, l'Ouest et les États-Unis.

M. Dionne, alors député de Beauce perdit ses élections de 1949. Il avait quand même contribué à arracher de la misère ces jeunes catholiques.

Janina Gala se maria à un M. Thibodeau et eut un enfant ; elle vit à Montréal présentement. Henryka Witholz se maria à Bruno Dutil ; elle vit à Québec. Seule Stefania Zarhaska, âgée de 59 ans et célibataire, travaille toujours à la « Dionne », et demeure encore au

Couvent du Bon-Pasteur, où elle affirme être « bien traitée ». La visite, en novembre 1945, de l'impératrice Zita, n'aurait-elle pas éveillé M. Dionne à cette réalité de l'Europe de l'Est... à lire un peu plus loin. (p. 286)

### **Le Parc des 7 chutes**

Un peu en bas des 7 chutes, le fameux « trou des frères » de la rivière Pozer...

L'aumônier des jocistes, l'abbé Alfred Leblond, avait incité les jeunes du temps à se trouver un camp de loisirs. Béloni Poulin nous permit d'assécher le lac devant son chalet privé, au village de la Station. Site enchanteur occupé aujourd'hui par la résidence des Sœurs de la Charité de St-Louis. Malheureusement du temps de la crise, certains créanciers du « Réservoir de Québec », sur les Plaines d'Abraham, avaient la dent longue; M. Poulin nous demanda de quitter son chalet, de peur de tout perdre. Les améliorations apportées auraient eu comme effet de rendre la « créance » fort vendable.

*Le camp jociste a toujours su attirer la jeunesse. Le Parc des Sept Chutes, une vocation plus que locale!*





*Fête à l'O.T.J. de l'Ouest, vers 1945.*

Avec nos bras et quelques pelles on transporta donc nos énergies dans l'Ouest. On y creusa un trou pour nous baigner en groupe. Les filles avaient naturellement des heures différentes... la vertu!

Les débuts du camp jociste remontent à 1939; les terrains furent achetés en 1942 et le 12 juin 1943, l'Œuvre des Terrains de jeux de Saint-Georges est né.

Nous n'avions alors que quelques endroits à Saint-Georges pour nous « saucer » à l'eau : le p'tit barrage de la « Woolen » sur le ruisseau d'Ardoise, le bras de la Chaudière dans le bout du Domaine Ross, la cabane rouge (à explosif) à la rivière Famine sur le terrain d'Édouard Lacroix ; sans parler de la « Begin Beach » aux confins de Saint-Georges ouest et de Notre-Dame des Pins. On se changeait en arrière des buissons, les yeux bien ronds! Loisir

infernale selon le curé, endroit de nombreux péchés. Du blâme toujours du blâme... l'enfer!

On y bâtit même un centre de ski. Charles Dick et Vincent Rodrigue y étaient. C'était bien loin de chez nous par contre. Quels mollets on se faisait dans ce temps-là. C'était la mode de ne sortir les rares autos que pour le travail ou les grandes occasions. Édouard Lacroix et sa grande auto noire à 7 passagers, qu'il sortait presque exclusivement lors de la visite d'un évêque ou d'un personnage important. Mgr Fortier ne sortait qu'avec une voiture à cheval...

### **L'hôpital**

Dire que vers les années '30, pour une crise aiguë d'appendice, nous devons rester couchés la tête en bas durant 48 heures, 24 heures à jeun. La pénicilline non en vogue, on nous traitait aux ventouses dans le dos.

Seul l'hôpital de Beauceville existait, la partie Foyer quoi. À part les opérations d'appendices et d'amygdales, c'était plutôt genre hospice. Lévis ou Québec pour le restant. Que de services elle a quand même rendus!

Une institution hospitalière à Saint-Georges devenait une urgence. Le curé Dionne avait réservé sur la terre de la Fabrique, près d'Émile Paquet sur la 20<sup>e</sup> rue, un terrain à cet effet. Le testament vieux de 20 ans, Mgr Fortier employa ce lopin de terre à d'autres fins... le Boulevard Dionne, la « Dionne Spinning Mills », etc. Victor Rodrigue et son père Alfred et le curé Beaudoin trouvent alors que la maison Rodolphe Marcotte (Adolphe Veilleux, locataire), déjà occupée par quelques vieillards, fait déjà hospice. Les propriétaires étaient les héritiers de David Roy de Saint-Prosper. Cette maison bâtie en 1928, avait coûté \$32,000.00; la moyenne des prix d'une maison d'alors oscillait entre 3 à 4 milles. On nous accorda l'option pour \$10,000.00, mais peine perdue.

Mgr Beaudoin informa les intéressés que les Sœurs augustines de Québec décident de s'implanter ici et d'y construire un gros hôpital sur un grand terrain. La Fabrique Saint-Georges donna 33 acres et Kenneth Pozer 33 autres acres pour l'œuvre naissante.

La maison Marcotte tomba aux mains d'Archélas Roy qui la revendit à Gérard Thibodeau à Philippe.

\* \* \*

On pourrait conclure que les choses ont bien changé depuis ces belles et dures années. Les gars et les filles de ma génération ont dû « ravalier », se priver plus souvent qu'à leur tour.

L'amertume fait place à la nostalgie. Les jeunes gars et les jeunes filles de Saint-Georges devraient parler plus souvent avec leurs parents, leurs grands-parents. L'expérience du passé, il faut que ça serve !

Au soir de ma vie, je suis content de l'esprit d'entreprise des Georgiens. Grâce au bénévolat « à tour de bras », Saint-Georges en profite aujourd'hui.

Les grands événements de l'histoire d'une paroisse, d'une ville, originent d'une multitude de petits événements, trop souvent relégués aux oubliettes.





## 15. NOS « MANIES » RELIGIEUSES



*L'époque des Croisés avec le frère Eupléus.*

On nous a forgé des mœurs religieuses. Des « tics » pour certains! Souvenirs nostalgiques, souvenirs acides pour d'autres. L'ascendance du clergé sur le peuple soumis; l'obéissance normale aux préceptes de Dieu... Notre région en est imbue.

La jeune génération montante n'a pu connaître nos manières d'hier. La tradition orale est facile à réveiller, autres temps autres mœurs:

### **Le chapelet**

- En famille, juste après la grande prière.
- Éloigne les tempêtes violentes, quand étendu sur la corde à linge.
- Le mois de Marie (mai), « c'est le mois le plus beau »: occasion rêvée d'en réciter davantage.
- Des médailles porte-bonheur étaient parfois placées après le chapelet.
- Parfois en cuir. Le chapelet vert en bois est un cadeau des « Bérets blancs » (Pèlerins de Saint-Michel).
- Le chapelet n'est-il pas le bréviaire du peuple!
- Certains braves le disaient les bras en croix, au pied d'une croix de chemin.
- Certaines communautés religieuses le portaient à la taille.
- Généralisé depuis « Fatima ». Remis en vogue en 1950 par le Pape Pie XII. Le Cardinal Léger le fait alors radiodiffuser de Montréal, de 19 h à 19 h 15... juste avant « Un homme et son péché ».

### **La petite communion**

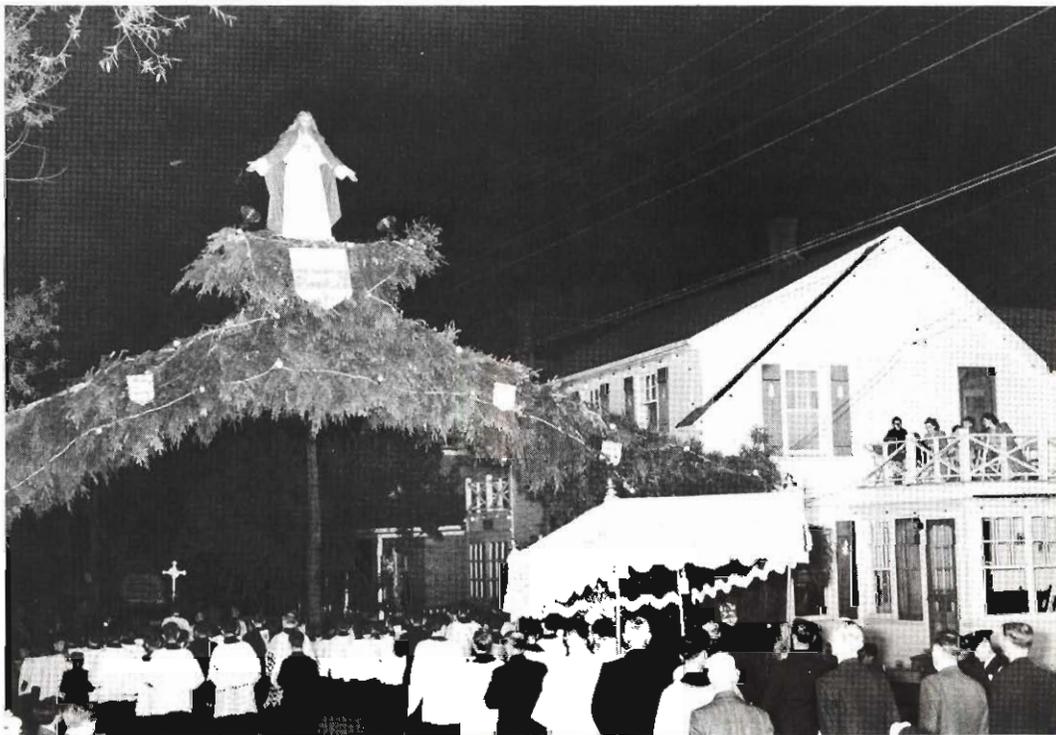
- Communion à genoux, sans toucher à l'hostie, mains et avant-bras recouverts du drap blanc de la balustrade.
- Être à jeun depuis minuit. Au plus tard: 3 heures avant.
- Communion immédiate avant cette petite communion.
- La cérémonie... en cortège dans l'allée centrale: diadème pour les filles, brassard pour les gars.
- Exercices préparatoires avec des hosties non consacrées. Elles pourraient saigner si on la croque.
- Ne surtout pas se brosser les dents avant la communion: on vous la refuserait!
- L'âge de raison, 7 ans, était plus susceptible de voir les enfants vainqueurs de leurs passions.

- La communion était parfois refusée aux femmes à bras nus!
- La communion solennelle ou profession de foi se faisait vers 10-12 ans.
- Promesse du Sacré-Cœur de Jésus: « Je promets, dans l'excès de la miséricorde de mon cœur, à tous ceux qui communieront les premiers vendredis, pendant 9 mois de suite, la grâce de la persévérance finale: ils ne mourront pas dans ma disgrâce, ni sans recevoir les sacrements, et mon cœur se rendra dans leur asile assuré à cette heure. »

### Processions

- Sacré-Cœur, sainte Anne, Fête Dieu, funérailles, rogations... aujourd'hui remplacées par nos « processions » syndicales, sportives!
- Rappellent l'entrée de Jésus dans Jérusalem, le dimanche des rameaux.
- Les flambeaux... en rangées: hommes, femmes, enfants, mouvements paroissiaux... le dais, les haut-parleurs criards, l'odeur d'encens!

*Yvon Couture personnifie le Sacré-Cœur!! Première Avenue, Saint-Georges Ouest, face à Yvon Thibodeau (Jean Barbeau). Le dais...*



### **Le mois des morts**

- Indulgence plénière avec trois visites à l'église (une prière, on sort, on entre, on prie, on ressort, on rentre, etc.).
- Certaines messes étaient célébrées, en novembre, avec un cercueil à l'avant de l'église, drapée de noir sur le catafalque. Le monde avait peur de la mort, de l'autre vie...
- Le 2 novembre était considéré comme un dimanche.
- Les visites au cimetière étaient très fréquentes... un peu plus qu'aujourd'hui!

### **Les derniers sacrements**

- Le prêtre s'y rendait avec un ou deux servants de messe, au son de la clochette indiquant la présence de Dieu-Hostie. Prostration sur son passage.
- On accepte la mort comme une délivrance.
- La mort : l'apothéose d'une vie catholique romaine!

### **Le ciel et l'enfer**

- Le seul qui a pu parler du ciel avec précision : Jésus.
- Donner de l'argent aux p'tits Chinois (images, étoiles...), on se rapprochait du ciel.
- Au ciel : des anges avec une musique douce, lumière! Noirceur de l'enfer...
- « Le ciel est bleu, l'enfer est rouge » (petite politicaillerie de curé).
- Enfer : feu éternel, les tourments, Géhenne, étang embrasé de feu et de soufre, la seconde mort, les possédés.
- Le démon du sexe, de l'orgueil, de l'argent, de la haine...
- Vendre son âme au diable.
- On voyait déjà en enfer les « pas trop chrétiens ».
- On rapportait qu'il y avait une grosse roche à l'entrée de l'enfer. À tous les 1 000 ans, il y avait un oiseau qui donnait un coup d'aile pour user la roche... Le pendule n'y disait-il pas : « Jamais, jamais, jamais » tu n'en sortiras.
- Aujourd'hui, on ne croit plus ni à « yieu ni à yiable! »
- Au bûcher, les hérétiques!
- En invoquant le « Petit Albert » et même le Grand, plusieurs vœux étaient exaucés!



*Membres de la Croisade eucharistique avec leur aumonier l'abbé Goderic Blanchet, le 13 mai 1941. Le mois de Marie, « c'est le mois le plus beau »...*

- Le diable constructeur d'église... forme de cheval qu'il ne faut pas déteiler... forme humaine, maçon qui retarde la construction, provoque des accidents...
- Le diable est dans la cabane! Beaucoup de bruit, etc.
- Le diable: grand, élancé, beau, chapeau haut de forme, bon danseur, inconnu... bruits de chaîne autour de la grange...

#### **Le carême**

- Même les femmes enceintes doivent faire maigre et jeûne... jusqu'au 9<sup>e</sup> mois, s.v.p.!
- Les années de crise économique: c'était le carême à l'année.
- Une face de mi-carême, ou de carême (blanchâtre, pas trop gaie).
- Une récompense pour le plus grand nombre de sacrifices, notés sur une feuille: une petite croix et quand on faisait un tel sacrifice, on perçait un trou sur celle-ci. Sacrifices visibles, concrets pour nos parents.
- Le moins de sexe possible (40 jours)... ni de sucreries.

- Certains poussaient la mortification jusqu'à poser des rideaux violets à leurs fenêtres.
- Au menu: « beans » sans lard, galette de sarrasin, sauce aux patates, poissons, pâtes alimentaires. Un seul gros repas par jour, mais les deux autres ne devaient pas dépasser celui du midi.

\* \* \*

Combien de réminiscences multiples remontent à la mémoire ;  
il ne suffit souvent que d'un mot déclencheur...





## 16. UN BRIN D'HISTOIRE

« Vouloir être de son temps, c'est déjà être dépassé. »

(Eugène Ionesco)

Nos archives paroissiales regorgent de vie. De pleines pages qui respirent, qui ressuscitent d'une simple lecture. La mémoire orale, elle, mérite d'être entretenue.

*Une société historique bien structurée se doit d'exister à Saint-Georges, métropole de la Beauce.* Il en est plus que temps. Aucune concurrence malsaine envers qui que ce soit : le Musée Méchatigan a toujours sa place pourtant. La Société du patrimoine des Beaucerons et la Fondation Robert-Cliche font œuvre de sauvegarde, de promotion du patrimoine régional... bravo!!!

Avec une population totale de plus de 21 000 personnes, où se cachent les énergies financières, techniques?... Le bassin humain, les compétences sont là : la preuve n'a-t-elle pas été faite lors de l'Exposition patrimoniale de la salle paroissiale, en septembre 1985!

Avec l'érection de nos temples religieux, les dons ont afflué, autant en Est qu'en Ouest. De plus, les souscriptions populaires ont fait manchette pour de bonnes causes locales. Le sport à Saint-Georges engloutit des sommes astronomiques : hockey, football, tennis, ski, etc. La culture, elle ?

Où en est notre Musée Méchatigan en 1985, année du 150<sup>e</sup> anniversaire? Très gênant pour un gros « village » comme Saint-Georges!

La TRADITION ORALE devrait se conserver chez nous! Pourquoi ne pas axer les efforts futurs dans ce domaine? Aussi, nos lettres, contrats et photos ne devraient pas croupir dans nos greniers, nos caves... reliques « collectives » du passé georgien!

Des plus vieux, des gens à l'expérience consommée, fiers de leur Saint-Georges, ont affirmé leur désir de voir des suites concrètes au 150<sup>e</sup>... retombées souhaitées!

De peur de voir se perdre des parcelles de notre histoire, livrons en vrac pour les gourmands:

### **Sermons des années '20**

- Le mal intellectuel, perversion des enfants.
- La prière en famille.
- Le scandale.
- La sanctification du dimanche.
- Le blasphème.
- La confession.
- La vie chrétienne.
- Le signe de croix.
- Le jugement général.
- Les devoirs des enfants envers leurs parents.
- Les moyens de perversion employés par le démon.
- La justice et les dettes non payées.

### **Quêtes (1909 à 1923)**

- Quête des nègres
- " de la colonisation
- " des Ruthènes
- " des sourds-muets
- " du denier de Saint-Pierre
- " de la préservation des jeunes filles
- " du patronage
- " de la guignolée
- " des enfants orphelins, victimes de la guerre
- " pour l'abolition de l'esclavage
- " pour les Russes (11-02-1923)

## Réunions vers 1925

À Saint-Georges, le rapport population-réunions est effarant.  
On tient notre monde occupé : « Ça chasse les mauvaises pensées... ».

Réunions mensuelles des hommes mariés

- " des jeunes gens
- " des institutrices
- " des tertiaires
- " des enfants de Marie
- " des enfants de la communion solennelle
- " des membres de l'U.C.C.
- " des Chevaliers de Colomb
- " des marguilliers
- " de la J.E.C.
- " de la Chambre de commerce
- " du Cercle des fermières
- " des Congrégationnistes de la Sainte Vierge
- " des membres de l'assurance de paroisse (15-05-1932)
  
- " des patrons de la beurrerie du village
- " des jeunes agriculteurs
- " des francs tenanciers
- " du comité de la colonisation
- " de l'Amicale du couvent
- " des fabricants de sucre
- " de la Caisse populaire

*La J.E.C. à la visite de l'abbé L. Dumas (21 nov. 1940). À l'avant droite, l'aumônier Goderic Blanchet.*



### **Objets perdus et annoncés au prône**

Argent, porte-monnaie, une montre, mouton, baril de sirop, « boa », une fourrure neuve, porte-manteau, une trousse de médecin, un cent de farine, un casque de mouton de perse, un pneu avec roue, couverte en laine, peau de cariole.

### **Le premier cheval à Saint-Georges**

Celui du professeur T. Turner, ancien soldat, maître d'école en 1811 pour les Pozer. En 1888, le curé interdit les trots de chevaux le dimanche!

### **Le premier prêtre, enfant de la paroisse**

François-Xavier Adolphe Dulac, né le 22 avril 1865. Fils du deuxième député de Beauce au provincial, François-Xavier Dulac marchand et de Flavie Veilleux. Il fit ses études à Lévis et à Québec. Ordonné à Québec le 26 mai 1892 par Mgr Albert Blais. Vicaire à l'Islet, curé de Saint-Marcel de l'Islet de 1894 à 1907, avec desserte de Sainte-Appoline : *il y bâtit une église*, un presbytère et une chapelle de mission. Curé de Saint-Zacharie de 1907 à 1918, de Saint-Prosper de 1918 à 1927. Aumônier de la Cie Madawaska de 1927 à 1934, année de sa mort le 10 octobre, à l'âge de 69½ ans.

Il est inhumé dans une des cinq chapelles funéraires de notre cimetière paroissial : sa barrette y apparaît sur un autel.

### **Les premiers maires**

Alexis Morin dans Aubert-Gallion; Joseph Gagné dans le village Saint-Georges. M. Gagné habitait la maison d'Henri Lacroix (voisin de l'église l'Assomption); père de Mary Gagné.

### **Le premier médecin**

J.-H. Ernest Munkel (1820).

Les autres: Zéphirin Gravel (devenu prêtre), Joseph Michaud, Georges et Victor Cloutier, Pierre Morisset, J. Beaudin, S. Pouliot (demeurait en 1873 chez Éphrem Poulin).



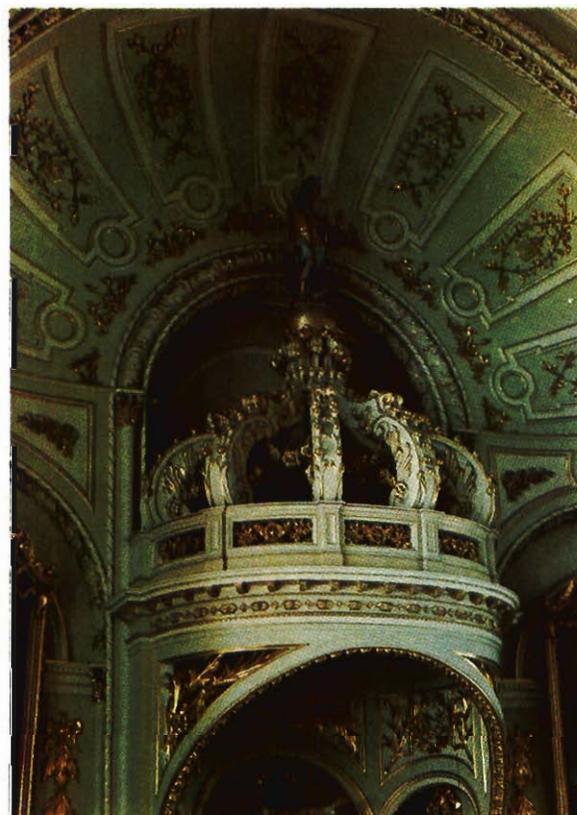
*Fonts baptismaux et verrière  
(Sacristie).*



*Le maître-autel.*



*Vue intérieure.*

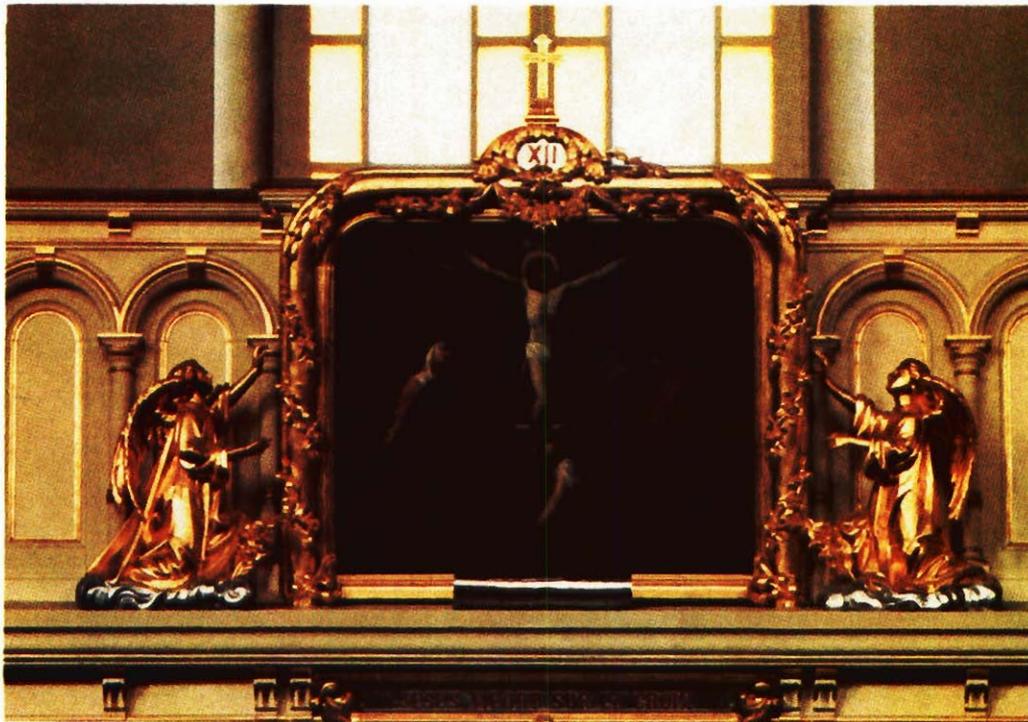


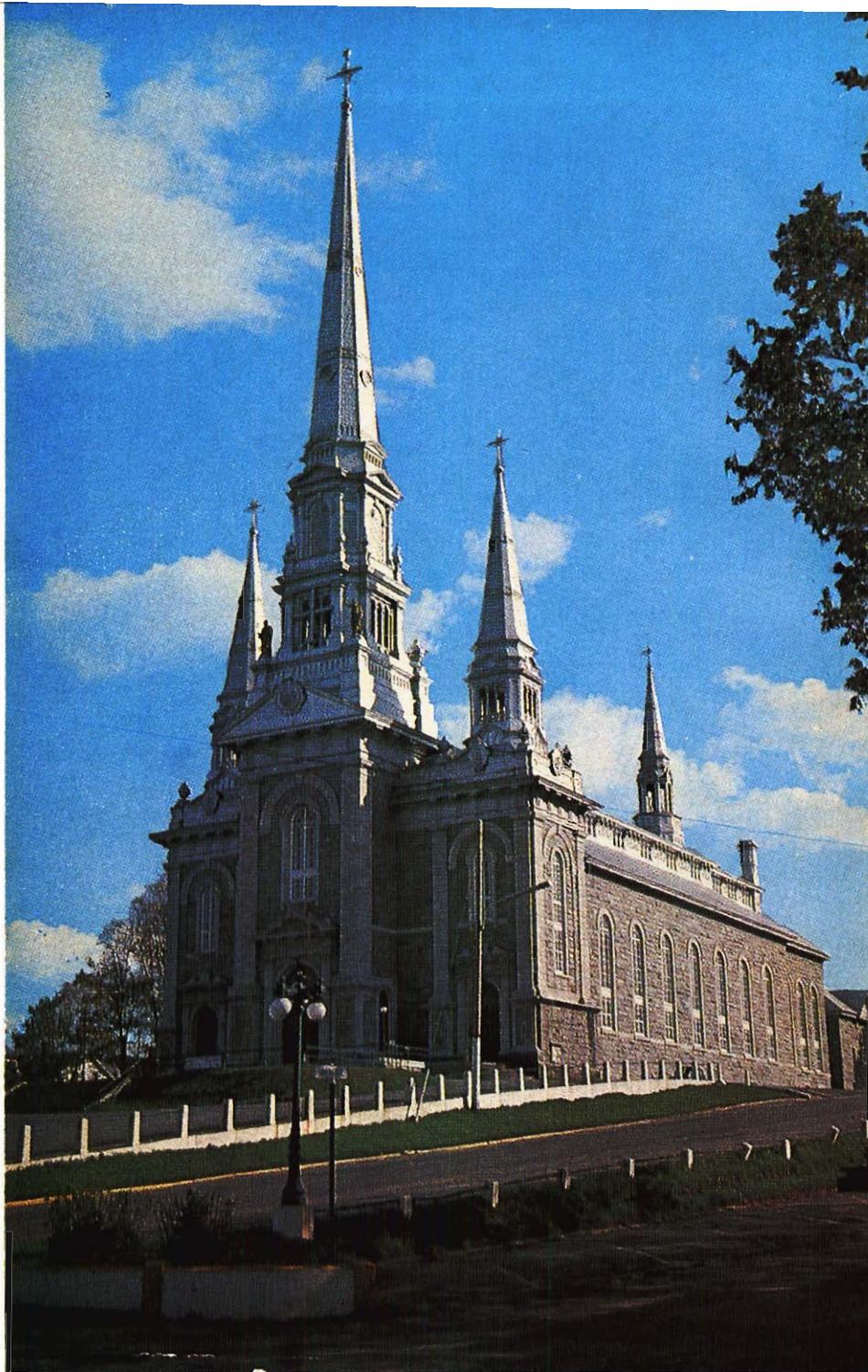
*Statue de saint Georges.*

*La chaire, chef-d'œuvre  
de sculpture.*

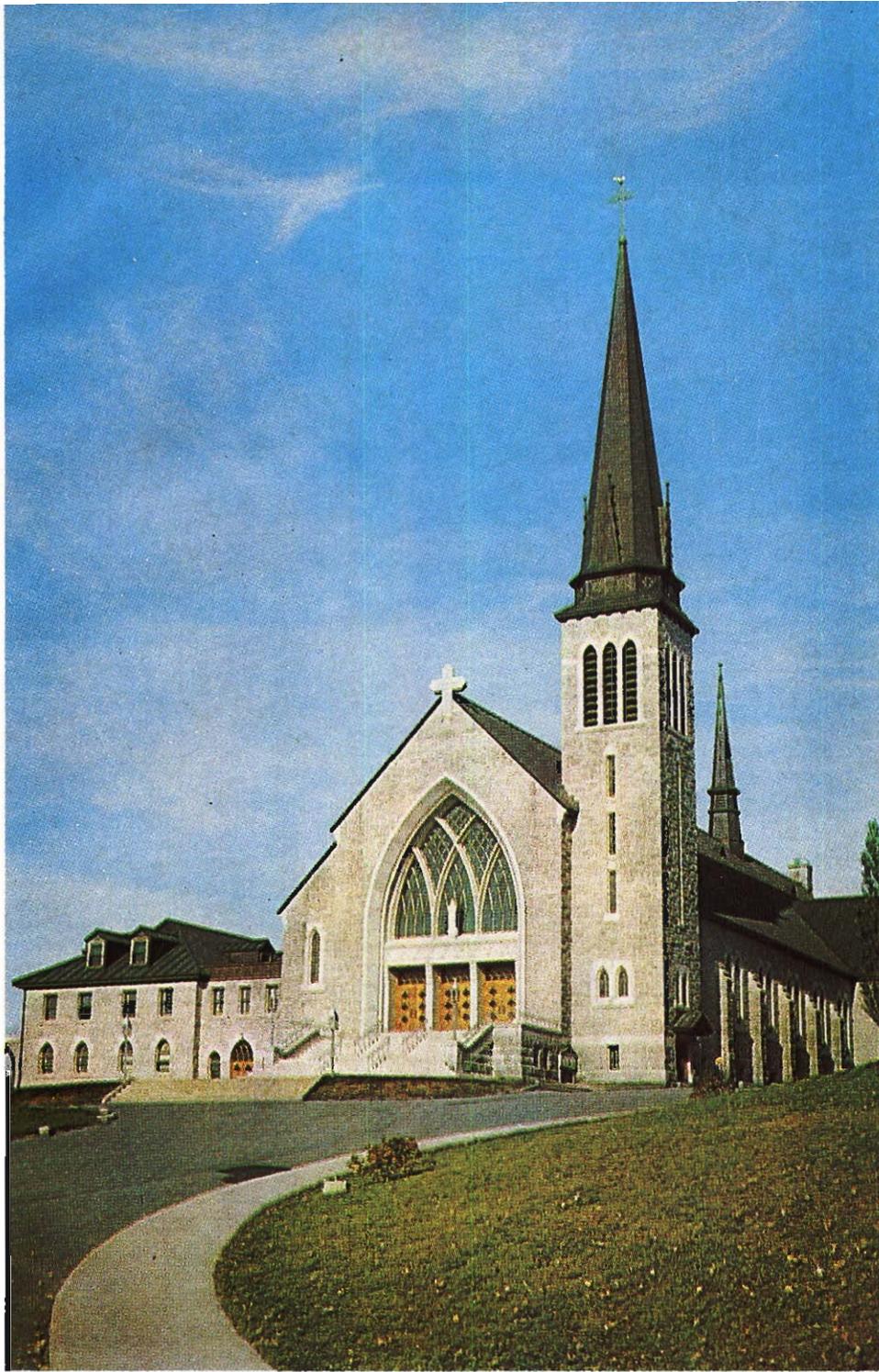


*Station numéro 12 du Chemin de  
la croix.*

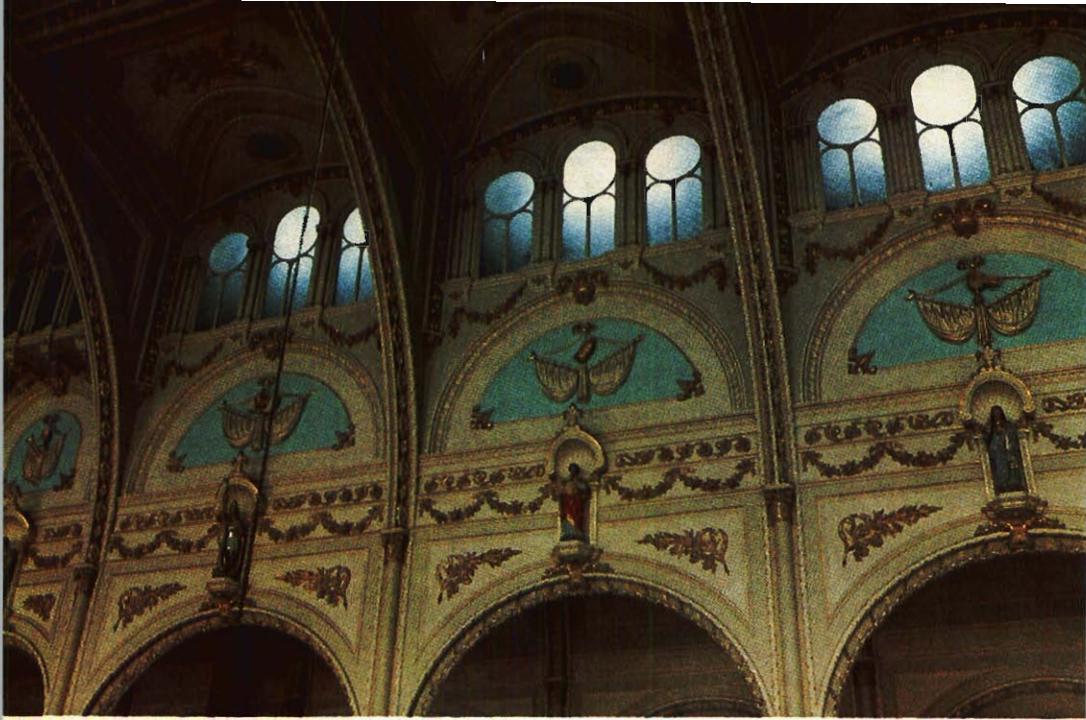




*Le temple actuel de la paroisse-mère Saint-Georges.*



*L'église l'Assomption, paroisse voisine, séparée par la rivière Chaudière... unie par une même foi.*



*La voûte et les statues.*

*Vêtements liturgiques (« Expo-souvenir »).*





*La chorale de la Messe commémorative dirigée par Mme Murielle Labbé.*

*Le conseil de Fabrique. À partir de gauche: L'abbé Charles Cloutier, M. Marcel Blais, Mme Camille Blacquière, M. Hervé Labbé, le cardinal L.-A. Vachon, M. Germain Bégin, Mme Doris Paquet, M. Marc-André Leclerc.*





*Monuments en hommage aux anciens combattants.*



*Fonts baptismaux de l'église anglicane, 15<sup>e</sup> Rue.*

### **La première École modèle**

... du village fut celle de Mlle D. Croteau, alias Mme Philibert Gonthier. Voici quelques-uns de ses premiers diplômés :

Édouard Poulin, William et Henry Munkel, Pierre Roy, Thommy et David Haggan, Ulric Bérubé, Wellie, Georges, Jacob, Richard, Honoré Plamondon, Georgianna, Édith, Annie Pozer, Thomas Veilleux, Thomas Maheu, Absolon Poulin, Adolphe Dulac (ptre), Johnny Thibodeau, Elzéar Mercier, Napoléon Poulin, David Deblois, Philippe Morin, Georges Fortin, Ludger et Sévère Bolduc, Jimmy Redmond, Desanges Poulin, Dalvina Plamondon, Mary Wintle, Délima Morin, Anaïse Bolduc, Aglaée Poulin, Maggie Halland, Sara White, Godelie Fortier, Marie Croteau, Flavie Lessard.

Ces classes se trouvaient dans la maison située devant l'église, voisine de l'ex-bureau de poste Catellier.

### **Le premier directeur du Collège**

... voisin du Couvent, fut le frère Victor Léon des Petits frères de Marie (Maristes). Le sous-directeur, le frère Stratonique plus tard provincial de son ordre au Canada.

### **Le premier président de la Commission scolaire**

... nouvelle de Saint-Georges, le Dr Georges Cloutier ; ses aides, Joseph Gagnon dit « le seigneur », Georges Langlois, Joseph Rancourt, Évangéliste Roy. *Mlle Théberge fut la première institutrice de l'Est.* À cette époque, J.-C. Fouilly gagnait \$550.00 par année comme professeur et responsable de la bâtisse... Mlle Costin \$150.00 pour la classe élémentaire!

### **Les premiers Frères de la Charité**

Cette communauté fut fondée par le chanoine Pierre-Joseph Trieste; en 1865, les premiers Frères débarquèrent en terre canadienne.

Le 7 août 1925, ils arrivent chez nous: le directeur Louis de Gonzague, et les autres frères: Victrice, Armand, Octave, Pallade, Siréné, Caprace, Anthyme, Isaure.

Voici quelques diplômés: R. Poirier, Colomb Cliche, Léo Paquet, Andréa Thibodeau, Jos et John Redmond, Gérard Méthot, Eugène

Jacob, Éloi Nolet, Paul-Émile Provost, Clermont Bourque, Gérard Dion, Victor Rodrigue, L.-É. Poulin, Rosaire Gamache, Lucien Labbé, Marc Rodrigue, François Paquet, Ls-Oct. Moisan, Paul-Émile Labbé, Donat Gilbert, P.-É. Gilbert.

À une certaine époque, les enfants trop éloignés pour revenir le soir après la classe, logeaient et couchaient à l'école: ils apportaient leur lit et leur nourriture pour la semaine. Le vendredi, les parents venaient les y chercher.

### **Le premier pont de fer**

Il fut commencé en 1911, vis-à-vis l'église Saint-Georges et terminé le 17 avril 1912 au coût de \$34,000.00.

### **Annonces du feuillet paroissial (1985)**

Un peu le reflet de nos services, commerces du grand Saint-Georges en cette année du 150<sup>e</sup>:

Paul-Émile Doyon, pharmacien; Paul-Arthur Veilleux Décor Inc.; Rodrigue Bégin, assureur-vie; Coop-funéraire Québécoise; Les Pompes Couture Inc.; Super Marché Odias Fecteau (1980) Ltée; La Caisse populaire Saint-Georges; Ferronnerie Philippe Lacroix Inc.; Jean-Rock Thibodeau, denturologiste; Quincaillerie Co-op; Gérard Larochelle, électricien; Emmanuel Morin, dentiste; Richard Labbé, notaire; Boutin Couvreur (1979) Inc.; André Baillargeon Construction Inc.; La Maison Roy et Giguère Inc.; Garage Larivière et Frère; Les Ass. Nadeau, Fortin, Gilbert Inc.; M.F. Service Élect. de l'auto Inc.; Provigo Michel Gagnon; Pizzapro; Parent, Doyon, Rancourt et Turcotte, Av.; Guertin et Poirier, notaires; Morin et Roy, avocats; Hervé Pomerleau Inc.; Garage Lionel Nadeau Inc.; F. Charest Ltée; Michel Poisson, notaire; Coopérative fédérée de Québec; IGA Roger Rodrigue; Les silencieux de Beauce Inc.; Couture Aluminium Saint-Georges Inc.; Meubles Réjean Charpentier; Boly Baillargeon, architectes; Garage Veilleux & fils Inc.; Claude Couture, courtier en immeubles.

### **« Les Rossignols »**

Roger Rancourt, l'infatigable directeur de cette chorale a publié un recueil de 400 refrains aimés de tous, intitulé « Ensemble si on chantait », deuxième édition augmentée, 1985, 192 pages.



*La Chorale «Les Rossignols» sous la direction de Roger Rancourt.  
Concert en l'église Saint-Georges.*

Combien de fois a-t-on pu, au fil des années, nous bercer au gré de ce « folklore d'antan, nos amours d'hier et d'aujourd'hui »... l'église paroissiale en est encore imprégnée!

#### **Vétérans de la Première Guerre mondiale**

Ernest Cliche, Maurice Veilleux, Adélarde Roy dit la reine, Albert Rhéaume, Adélarde Godbout, Odilon Roy, Désithée Gilbert,

Eddy Baillargeon, C.-H. Pozer, Richard Pruce, Léonce Roberge,  
William S. Pozer, Lucien Dupuis, Wilfrid Bouthillet, Léo Dallaire.

### Journal de la salle paroissiale

... et des salles jocistes, tel que retrouvé au grenier du presbytère. Par exemple, en 1945 le bilan montre \$292.30 de surplus, à savoir \$1 657.49 de recettes et \$1 365.19 de dépenses... et \$500.15 à la Caisse populaire.

Exemples de revenus d'il y a quarante ans :

Location salle (syndicat soie).....	\$25.00
(nationaux).....	\$60.00
(créditistes).....	\$20.00
(libéraux) .....	\$95.00
Bingo Lacordaire.....	\$10.00
Antoni le Magicien.....	\$144.39
Ciné-Québec : « Vierge de la Guadeloupe » .....	\$91.05
Fanfare.....	\$30.00
Chambre de commerce.....	\$100.00
Syndicat sportif.....	\$60.00
Tommy Duchesne.....	\$20.00
Pour Tit-Coq.....	\$40.00
Cie du Masque .....	\$16.00
Concert Trio lyrique.....	\$10.00

Dépenses en 1947 : enlèvement de la neige sur le toit, 4 heures, \$3.20 au total. En 1948, soudure Laurent Veilleux \$0.75 et \$1.74 pour 2 vadrouilles ; en 1952, \$6.75 de taxe pour « Les compagnons de St-Laurent ».

### Pièces de théâtre (fin 1940)

- Les dompteurs de belles-mères et le lys inachevé
- L'Esprit contre la chair de Deyglun
- Le bourgeois gentilhomme
- L'ombre du mort vivant (Deyglun)
- L'Empoisonneur (Fred Ratté) et Maggy se marie
- Mariages de Guerre (Deyglun)
- C'est un mauvais garçon
- La fin du rêve (Les artistes du Terroir), admission à \$0.25 et \$0.10 les enfants, recettes \$137.10 et \$88.35 de dépenses.
- Troupe du Bon Vieux Temps (Jean Grimaldi)

- Tourments de la haine (Deyglun)
- La vieille fille (Lucien Jobin)
- La conscience d'un prêtre
- La baronne et son curé

Les films: La pêche et la chasse

Mon oncle et mon curé, suivi de presbytère en fleurs  
Histoire du Vatican

Au début du siècle, dans la Salle des Forestiers catholiques, le jeudi 17 déc. 1908, Germaine Moisan jouera Margot dans « La carte postale », M.-Jeanne Lemay récitera son monologue « Je ne suis pas poltronne », on assistera aussi à « Une poupée chez les sauvages », « La fée Hippocratine », « Le retour de la bourgeoisie »... le tout sous le « haut et bienveillant patronage du révérend Alfred Dionne, curé »... ne passons pas sous silence « La déception de Laure », « Riblon et Riblette », la comédie en 1 acte « Le flageolet magique » et « Le barbier de Séville » (piano à 4 mains: Irma Marcotte et Albertine Poulin).

Que dire des « Anciens Canadiens » joués les 19 et 20 avril 1910, avec Gédéon Bariault en Père José, Hervé Rhéaume en Jules d'Haberville, Armand Morin en Fontaine et Isaïe Gilbert en Pierrot! C'est aussi l'époque des « Deux profonds scélérats »... et de la fin des représentations par le mémorable « God save (« shave ») the King » !...

#### **Ordre de la Procession — Fête-Dieu 7 juin 1942**

1. La Croix
2. Chorale du Collège
3. Bannière du Couvent — Élèves du Couvent — petites filles des écoles des rangs.
4. Religieuses et institutrices
5. Bannière de sainte Anne — Dames de sainte Anne
6. Bannière du Tiers-Ordre — Dames du Tiers-Ordre
7. Bannière des Enfants de Marie
8. Membres du Cercle sainte Jeanne d'Arc
9. Drapeau jociste — section féminine — filles seulement
10. Drapeau jéciste — section féminine — filles seulement
11. Drapeau de la Croisade (filles)
12. Grande Croix de procession
13. Enfants du Sanctuaire
14. Encenseurs — Porte-flambeaux

15. Dais
16. Marguilliers
17. Maires — Conseillers — Commissaires
18. Drapeau jéciste — garçons
19. Bannière : garçons des écoles des rangs
20. Drapeau jociste — garçons
21. Bannière des Congréganistes
22. Drapeau Lacordaire — membres
23. Drapeau : Chevaliers de Colomb
24. Drapeau des ligues du Sacré-Cœur

**La Saint-Jean Baptiste à Saint-Georges**

Les 23 et 24 juin 1943 :

PROGRAMME

Mercredi, 23 juin, au son de la sirène :

FEU DE LA SAINT-JEAN

24 juin :

8 h 00 Grand-messe solennelle, communion générale.  
Sermon de circonstance : Mgr W. LeBon, P.D.  
Distribution du pain béni.

1 h 00 Grand défilé de chars allégoriques.  
Pageants historiques.  
Au-delà de 500 figurants.

2 h 30 Au terrain de courses :  
Amusements populaires — jeux — concours et prix.  
Fanfare — exploits sensationnels par Jules Robitaille,  
homme fort et équilibriste canadien-français.

8 h 30 À la salle paroissiale :  
LA FRANCE VIVRA, par les artistes de Vie de Famille : Henri  
Deyglun, Jacques Auger, Sita Riddez, etc., de Montréal.  
Canadiens français, l'heure est grave.  
Unissons-nous. Aimons-nous.

*P.S.* — En cas de pluie, le défilé et les amusements auront lieu  
samedi après-midi. Si la température ne le permet pas le samedi,  
dimanche.

### Chars allégoriques

0. La Gendarmerie royale
1. Fanfare
2. Corps de cyclistes
3. Les petits mariés
4. Samuel de Champlain
5. Un foyer canadien d'autrefois
6. L'héroïsme des nôtres
7. Saint Isidore, laboureur
8. Nouveaux mariés
9. La sucrerie canadienne
10. Le conseil municipal
11. Maisonneuve
12. Les Hospitalières
13. L'industrie de la laine  
(autrefois)
14. L'industrie de la laine  
(aujourd'hui)
15. Laviolette
16. Les fréquentations... autrefois
17. La métropole de la Beauce
18. Le conseil municipal
19. Les pompes à incendie
20. La comète
21. La Messe de minuit
22. La Croix du chemin
23. Montcalm
24. La bénédiction du jour de l'An
25. Apparition du Sacré-Cœur à  
sainte Marguerite Marie
26. Lévis
27. Les neuf provinces
  
28. Un camp de bûcherons
29. Dollard des Ormeaux
30. Nos anciens
31. Le pêcheur
32. Dispersion des Acadiens
  
33. De Salaberry
34. La Sainte Famille
35. Le conseil municipal

### Donateurs

- Camion, Thibaudeau & Fils  
P.-É. Provost  
Le Collège  
Pageant  
Victor Veilleux  
Chevaliers de Colomb  
L'U.C.C.  
Alfred Sévigny & Fils  
Mun. Aubert-Gallion  
Mun. Aubert-Gallion  
Pageant  
J.O.C.F.  
Le Cercle des fermières
- Manufacture de laine
- Pageant  
Adalbert Gagné  
Mun. Saint-Georges est  
Saint-Georges est  
Les pompiers  
Le garage Gilbert  
Café Paris (Louis Drouin)  
Paroisse Saint-Benoit  
Pageant  
J.-Éd. Poulin
- Ligue catholique féminine  
Pageant  
Manufacture de  
chaussures  
Paroisse Saint-Côme  
J.O.C.  
D. Drouin & J. Paquet  
P.-É. Provost  
Lacordaire et  
Jeanne d'Arc  
Pageant  
Mun. Saint-Georges ouest  
Mun. Saint-Georges ouest

36. Jacques Cartier	La filature de soie
37. L'Angélu	Notre-Dame des Pins
38. La bonne chanson	Le Collège
39. Les martyrs canadiens	Saint-Jean la Lande
40. Le miracle de notre survivance	Ligue ouvrière catholique
41. Évangéline	Georges Thibaudeau
42. Saint Jean Baptiste	Les Filles d'Isabelle
43. Le clergé	Georges Thibaudeau
44. Officiers du comité	M. Vallée

### **Le pain béni**

La distribution du pain béni à la messe était autrefois une coutume de l'Église de la Nouvelle-France.

Le pain qu'on offrira à l'Église pour le bénir, le partager entre les fidèles et le manger avec dévotion, sera exposé dans le chœur au commencement de la messe. Le célébrant le bénira avant la messe solennelle et la distribution sera faite durant la messe.

L'Église a béni de tout temps du pain, comme elle a béni toutes sortes de choses pour la nourriture et les autres usages de l'homme, et l'on peut dire que cette coutume est de tradition apostolique; mais on pense que le pain béni, comme il s'est fait dans les derniers temps, n'est pas antérieur au VII<sup>e</sup> siècle.

Le pain béni mangé dans l'esprit de l'Église, c'est-à-dire, dans l'esprit d'union et de charité, efface les péchés véniels par les bons mouvements qu'il excite chez ceux qui le mangent; il peut même par la vertu des prières de l'Église, guérir les maladies du corps.

Le pain béni se mange durant la messe; on peut aussi en emporter avec piété au foyer, pour le distribuer aux malades et à ceux qui n'ont pu assister à la messe.

Mangeons-le en esprit de foi pour remercier le Bon Dieu de nous avoir toujours donné le pain matériel et le Pain spirituel et pour le prier de nous continuer ses faveurs.

#### *Oraison pour la bénédiction du pain*

Seigneur Jésus-Christ, qui êtes le pain des Anges, le pain vivant de la vie éternelle, daignez bénir ce pain comme vous avez béni cinq pains dans le désert, afin que tous ceux qui en goûtent y trouvent la santé de l'âme et du corps; ô vous qui vivez et réglez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

*Corrigeons nos défauts de race* : jalousie, envie, paresse intellectuelle, timidité.

#### **La loi Scott (1941)**

« Elle entre en vigueur le 18 décembre 1941. Le 15 à Saint-Joseph, le comité anti-alcoolique a tenu une réunion. On décida d'offrir à la Providence l'observance de la loi. Le même soir, une délégation dont Mgr Fortier se rendit chez le député Renault à cet effet. » (Livre des visiteurs, 1941, p. 3).

« Grande assemblée des cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc. Le président général, le Dr Raoul Poulin, donne une magistrale conférence sur les méfaits de l'alcool. Belle invitation. » (Prône, 1<sup>er</sup> février 1941, p. 5).

Dès le 23 septembre 1917, le curé Dionne entonne au prône (7<sup>e</sup> item) :

« Vous avez sans doute vu par les journaux que dans la ville de Québec, on votera, le 4 octobre prochain, pour la prohibition pour abolir le commerce de liqueurs enivrantes dans la ville de Québec. Cette question nous intéresse grandement parce que c'est l'endroit où tous nos ivrognes vont s'alimenter, c'est l'endroit d'où l'on fait venir de la boisson quand on veut s'enivrer et causer du désordre.

Tarissons les sources et nous empêcherons la boisson de couler à flots dans nos campagnes comme la chose a lieu actuellement. Sans doute, vous n'êtes pas appelés à donner votre voix sur cette question (...), mais vous pouvez contribuer grandement au succès de la cause par vos prières. (...) Soyons heureux de contribuer au succès de la tempérance... »

Et tous ces fameux « enterrements » de vie de garçon ! « Vendez-en de la boisson, crie à son tour le curé Beaudoin, propagez le vice, gangrenez toutes les familles. Vous ne savez pas toute la colère de Dieu que vous accumulez sur vos têtes. » (Prône 1947, p. 222).

#### **Les Poulin**

Le curé Beaudoin, livre des prônes 1943, 1947, page 101 :

« Une remarque à propos des baptêmes : une mode, plusieurs noms, on ne choisit pas avant mais après. C'est une erreur et une cause d'erreur pour plus tard. Donnez cinq noms à un descendant de famille Poulin ; il y a cinq chances qu'on le confonde avec cinq autres ! Dans les registres, on ne sait pas quel nom porte dans la suite le

baptisé. C'est une faute juridique qui entraîne des conséquences graves.»

Le 18 juin 1943, un banquet sera donné en l'honneur des familles de plus de 10 enfants. La même année (p. 126), on invite la population à discuter, à la salle paroissiale, les prétextes mis de l'avant pour restreindre la famille. On répondra exactement à l'objection suivante :

« À quoi sert d'avoir beaucoup d'enfants si on n'a pas les moyens de les nourrir et de les élever convenablement. Ne serait-il pas préférable d'en avoir moins et de leur donner une meilleure instruction afin de les placer comme il faut... »

Qui a encore le macaron du ralliement des Poulin de 1939 ?

### Les bancs

En 1942, la vente des places à l'église se fait selon la mise à prix minimum suivant :

- \$2.50 les 4 rangées du centre
- \$2.00 les 2 rangées intérieures des colonnes
- \$1.50 sous les galeries
- \$1.00 pour 6 mois pour les galeries supérieures

De 1884 à 1890, le livre des bancs enligne les cotisations de janvier et de juillet par exemple :

Blaise Blais \$5.60/an; Bernard Grenier \$15.00; Jos Bolduc (marchand) \$6.40; Barny Haggan \$3.10; Maxime Bégin \$1.50; Damase Larochelle \$1.30; A.G. Bussières \$8.20; Philippe Maguire \$12.50; Michaël Cahill \$9.50; Louis Moisan \$12.50 acheté le 22-07-1888; James Cahill \$9.50; Louis Pépin \$3.70; Hubert Catellier \$7.20; Jérôme Rancourt \$4.40; Augustin Dulac \$9.30; Olivier Veilleux \$2.10; Augustin Fortin.

Avec la nouvelle église actuelle, le rang social transpire... même à l'église! *Ouvrons le registre des bancs, du 13 juillet 1902 à 1927*; on y voit quand même nos tics, nos manies de nous placer à gauche, à droite, en avant, en arrière :

- Rangée A n° 1: Joseph Busque père \$8.00 en 1903, revendu \$14.50 en 1916
- n° 2: Jos Gagnon photographe
- n° 8: Amédée Dionne
- n° 9: Georges Thibodeau
- n° 16: Albert Dutil \$19.80

n° 20: Sévère Bolduc  
 n° 22: Siméon Boucher  
 Rangée B n° 1: Siméon Paquet \$7.40  
     n° 2: Thomas Murtha  
     n° 4: Béloni Poulin (fromager) \$7.60  
     n° 5: Alfred Rodrigue, acheté à \$12.00 le 1<sup>er</sup> juillet  
         1918 de Jos Veilleux (marg.) qui l'avait payé  
         \$5.00  
     n° 11: Hormidas Morissette, achat en décembre  
         1926, \$20.25 acheté d'Adolphe Morissette  
         qui l'avait payé \$6.40  
     n° 17: Joseph Godbout \$35.00, achat en juin '27 de  
         Vital Dulac  
 Rangée C n° 18: Rémi Bolduc, achat \$20.00 le 1<sup>er</sup> janvier  
         1910 de Jos Frigon qui l'avait payé \$12.00  
     n° 17: Réservé au curé à \$8.20  
     n° 22: Siméon Poirier, achat de Jos Poirier (Saint-  
         Pierre) en juin 1924 à \$35.00  
 Rangée E n° 19: Éphrem Poulin 6 juillet 1902, \$8.40/an  
 Rangée E n° 1: Banc d'œuvre  
 Rangée G n° 12: Wenceslas Talbot  
     n° 13: Louis Gendreau \$10.00  
     n° 28: Jos Brillard à Josaphat Gendron  
 Rangée H n° 12: Alfred Sévigny  
 Petites galeries, long des colonnes, évangile 9: Odias Fecteau

#### **Entre nous, messieurs les abbés...**

Ressourcement collectif des prêtres-curés de la périphérie de Saint-Georges. De 1909 à 1911, le « cahier des procès-verbaux des conférences ecclésiastiques pour la circonscription comprenant Saint-François, Saint-Georges, Saint-Benoit de Beauce, Saint-Prosper et Saint-Benjamin de Dorchester » est très explicite.

De Beauceville, le curé L.-Zoël Lambert et ses vicaires Sévère Villeneuve et l'abbé Houde, le curé Fortier de Saint-Prosper, le curé Rochette de Saint-Benjamin, Turcotte de Saint-Benoit, Morissette de Saint-Victor (invité), le curé Dionne et le vicaire Omer Fortin de Saint-Georges...

Chaque prêtre a un sujet à débattre. Emphase stylistique. Citations latines. On parle à mi-mot. Cas de conscience de confessions entendues. Droit canon. Par exemple :

«En mai 1909, Berthe de Saint-Georges pêche souvent avec son maître. Son confesseur Titius lui impose l'obligation de sortir de là. Elle refuse, disant que Caius lui promet une récompense, qu'il ne l'a pas payée depuis longtemps, qu'elle sera payée bientôt, mais qu'elle ne le sera pas si elle l'abandonne. Titius l'absout à condition qu'elle se confesse tous les 8 jours... elle ne revient que 6 mois plus tard, après avoir succombé plusieurs fois...»

Autres questions débattues :

- Mariages mixtes... catholiques — protestants
- Le divorce est-il permis ?
- Relations employeurs — employés
- Les taxes municipales
- Est-il permis de procurer l'avortement ?
- Définition de l'eucharistie
- Prouver que les anges ne connaissent pas les secrets des cœurs et dire si et comment les démons connaissent l'effet des tentations qu'ils font naître dans l'esprit des hommes.

Reflets d'hier !

### Messe obligatoire le dimanche !

Pour continuer dans la même lignée, nos braves curés continuent de disserter. Il y a près de 75 ans, à Saint-Georges même :

«Tous les fidèles ayant l'usage de raison sont obligés sub gravi d'assister à la messe tous les dimanches et fêtes, à moins d'en être dispensés par une cause juste et raisonnable. Preuve : droit canon, tous les catéchismes et la condamnation des propositions contraires. Pour entendre la messe de manière à accomplir ce précepte il faut a) la présence du corps, présence morale et présence continue, i.e. du commencement à la fin du Saint Sacrifice. b) l'attention de l'esprit intérieur et extérieur. c) Quant au lieu, on satisfait au précepte dans toutes les églises, chapelles et oratoires publics ou semi-publics. Tout inconvénient grave ou médiocrement grave excuse de l'obligation d'entendre la messe, v.g. les malades, les convalescents, ceux qui gardent les maisons, les enfants, *ceux qui ne peuvent assister sans irriter leur mari*, leurs parents, leurs maîtres, ceux qui seraient obligés de faire à pied *1¼ lieue*, ou moins dans les pluies, les tempêtes, raison de chagrin dans le deuil, proclamations de bans, puellae fraegnantes, raison d'un gain considérable v.g. un charretier. Quant aux catéchismes, sermons, vêpres, etc. du dimanche, les fidèles doivent être fortement encouragés à y assister, mais personne n'y est tenu sub gravi, même sub levi, excepté le cas où quelqu'un

complètement ignorant de ce qu'il doit savoir sur la religion, et qui n'aurait pas d'autres moyens de s'instruire que les sermons et catéchismes. Alors obligation sub gravi. Choses défendues. On distingue les œuvres serviles ou du corps, libérales ou de l'esprit, et communes faites également par les gens instruits ou les gens de peine, faire la cuisine, le ménage, etc. et enfin les œuvres judiciaires. a) Les œuvres serviles sont défendues les dimanches et les fêtes. b) Également défendues les œuvres judiciaires, entendre les témoins, faire des enquêtes, rendre des sentences. c) Également défendus, le commerce, les bazars, foires, ventes publiques, tout ce qui se fait avec un certain éclat. D'après la coutume on ne pourrait pas inquiéter ceux qui achètent ou vendent les choses nécessaires à la vie. »

On comprend mieux les exigences « strictes » de nos aînés ou l'esprit de révolte de certains. Autres temps, autres mœurs... heureusement ? Conflit des générations partiellement éclairé ?

### **Les fréquentations**

Le sexe, ce mot tabou... les bains mixtes, que non ! Même qu'une ligue de la moralité publique existait à Saint-Georges en novembre 1935. La danse était presque toujours interdite, le démon de la chair est faible (1942 en p. 310). Fermons les restaurants à bonne heure (5 juin 1938).

C'est la chasse aux « sorcières » : le curé Beaudoin « descend » même les tireuses de cartes (26-07-42, p. 358).

N'oubliez pas mes frères, que « le Bon Dieu est partout, le Bon Dieu voit tout, entend tout, juge tout » (juillet '42, p. 355). Le nudisme (bras à l'air, jupes trop courtes, décolletés, baignades « osées »...) est même rabroué du haut de la chaire (prône 1943-47, p. 114).

Que d'indécence (mot populaire entre tous !) quand une femme ne porte pas de bas (prône 1943... p. 166). Les autos ces inventions du diable pour les fréquentations... mixtes !

Mon Dieu Seigneur... « en plein carême, on danse... publiquement » (22-02-48, p. 31). Ah les shorts, les robes-soleil, les costumes de bains... un peu de pudeur, de grâce ! (juillet '51 et '53)... des païens (1956, p. 90). La moralité du déshabillage (1960, p. 229).

Enfin, le curé Beaudoin, vers la fin de son mandat, n'en revient pas :

« *Le twist, la danse des chiens errants !* » (1962, p. 280).

Les plus âgés, ceux qui ont plus d'expérience quoi, savent tout ça ; ils en sont imprégnés. C'était leur quotidien, jadis. Cependant pour les bénéfiques de la génération montante, lisons d'une traite, contexte d'autrefois un peu mieux senti, un long SERMON lu et emprunté à un journal par le curé Hilaire Fortier, le 27 décembre 1936 (d'ailleurs le seul sermon complet du présent volume) :

Quelqu'un peut-il cacher un tison sur soi sans que ses vêtements en soient consumés ? et peut-il marcher sur des charbons embrasés sans se brûler la plante des pieds ?

(Prov. VI, 28)

MES FRÈRES,

C'est par des comparaisons aussi vives que les Saints Livres dénoncent les périls des rencontres entre personnes de sexe différent. Le Livre des Proverbes est celui de l'Ecclésiastique, en particulier, y reviennent fréquemment et en diverses formules.

À la vérité, il y a en ces rencontres un danger aussi ancien que le monde, aussi ancien du moins que le péché de nos premiers parents, dont l'héritage a laissé en nous le désordre, la chair luttant depuis contre l'esprit, et la raison ayant perdu son sceptre sur le cœur et ses affections.

J'entends aussitôt la protestation commune ; mais pourquoi l'Église nous met-elle ainsi au choix entre le devoir et l'amour ? Non, mes Frères, la formule n'est pas exacte ; le choix auquel vous force la morale chrétienne n'est pas entre le devoir et l'amour, mais entre le véritable et fidèle et héroïque amour, et l'autre qui est facile, éphémère et trompeur. Ce que dans les fréquentations la religion demande n'est point de renoncer à votre amour, mais de l'empêcher de sombrer dans la jouissance et de s'évanouir en ses vains attraits.

Les fréquentations, sujet inévitable dans la chaire chrétienne, si l'on veut apprendre aux fidèles à se dignement préparer au mariage, et à s'en assurer toutes les joies et tous les fruits. Car, selon l'enseignement de l'Église (Encyclique Casti conubii de Sa Sainteté PIE XI, 31 décembre 1930), la charité qui devra unir les époux ne peut être fondée principalement sur une inclination naturelle, bien vite dissipée ; ni seulement sur des paroles affectueuses ; elle doit résider dans les sentiments intimes du cœur, et se marquer à l'extérieur non pas uniquement dans l'appui mutuel

au point de vue humain, mais dans le soin et l'aide réciproque des conjoints à former et à perfectionner chaque jour davantage en eux la sainteté. Telle est la cause et la raison première du mariage, si on le considère en toute son étendue, et à la lumière de la foi. Et c'est cette même charité surnaturelle qui doit harmoniser tout le reste des droits et des devoirs des époux.

Entendu de la sorte, l'amour futur des époux règle aussi l'amour des futurs époux et détermine le caractère de ce qu'on appelle les fréquentations. Nous le comprendrons mieux, en examinant trois catégories de fréquentations, à savoir : 1) les fréquentations légitimes ; 2) les fréquentations mauvaises ; 3) les fréquentations prudentes. Nous concluons à beauté de celles qui sont bénies de Dieu.

#### 1) *Fréquentations légitimes*

Par fréquentations, on entend les visites assidues que les prétendants ont l'habitude de faire aux personnes du sexe et les rencontres qu'ils ont avec elles, dans le but de se connaître mieux l'un et l'autre et de développer par suite leur mutuel attachement.

En effet, le contrat qui unira pour la vie les futurs époux est si important et de si graves conséquences, qu'on devra évidemment ne s'y engager qu'en connaissance de cause, après réflexion et examen. Certaines fréquentations sont donc nécessaires, plus ou moins longuement, selon les mœurs des peuples, avant le mariage. Il faut noter que ce ne sont pas les fréquentations prolongées qui sont les plus propres à se faire connaître mutuellement, mais les plus sérieuses et les plus droites. En tout cas, comme par la vie religieuse et la vie sacerdotale, il faut pour la vie conjugale aussi une espèce de noviciat.

Entendu, donc ; en soi, les fréquentations sont licites. Leur légitimité, néanmoins, est soumise à des conditions qui découlent de leur but lui-même. Et, ici ce sont les préceptes de la morale chrétienne, et non pas les maximes du monde, qui devraient faire loi. Hélas ! il n'en est pas ainsi.

\* \* \*

Les fréquentations d'abord ne sont légitimes qu'en autant qu'elles sont sincères. Il y a en cela une question de justice. Quiconque ne veut point se marier, ou n'a pas la moindre

intention d'épouser telle personne, peut commettre à la fréquenter comme en vue d'un mariage une grave offense contre l'équité. Le monde connaît, tantôt de ces femmes dont les avances sont une succession de stratagèmes et dont le seul plaisir est de décevoir ; tantôt, de ces prétendants pour qui les galanteries et les feintes n'ont d'autre terme que de conquérir afin de les délaisser aussitôt des cœurs trop peu avisés. Ou bien, parfois c'est en attendant qu'on puisse songer à s'établir ou qu'on rejoigne l' amoureux ou la dulcinée à qui on a promis son cœur, c'est comme on dit vulgairement pour tromper son ennui et tuer le temps, qu'on visite ou qu'on invite régulièrement, se gardant bien ni de trop promettre ni de trop refuser.

Jeux coupables, artifices trompeurs, d'autant plus graves et injustes qu'ils portent parfois l'autre partie et sa famille aux plus fermes espérances pour les jeter ensuite en des chagrins amers et en d'humiliantes désillusions. D'autres voies se seraient ouvertes, d'autres partis peut-être se seraient présentés. On a fait barrière à tout cela pour tout à coup se dérober. Non, même en amour, et nonobstant la morale du siècle, pareil mensonge, pareille cruauté et une infâme et condamnable hypocrisie. Entendons-nous ! tout comme pour entrer au noviciat, point n'est requis tout de suite de s'engager par vœu, de même les fréquentations pour être licites n'exigent-elles point une détermination toute faite de s'épouser. Mais elles doivent être des approches inspirées par la droiture, un essai loyal. Loyauté qui commandera, dès que le mariage apparaîtra comme absolument improbable, de rompre au moins d'une façon implicite, et de laisser bien voir qu'il n'y a plus à espérer.

Voilà qui établit par la justice ce que nous exposons précédemment au nom de la prudence, des mœurs, à savoir, que les fréquentations proprement dites entre jeunes gens qui ne pourront songer au mariage avant de longues années ne sauraient se légitimer. Les relations alors, comme pour tous les cas où entre jeunes gens de sexe différent il n'est pas question de s'épouser, si tant est qu'elles puissent exister ou se prolonger, doivent être de pures relations de bonne société, avec en outre le surcroît des précautions qui s'imposent pour la sauvegarde de la vertu et d'une convenable renommée.

Sincères, les fréquentations légitimes elles-mêmes devront en outre respecter les règles de la prudence, par rapport aux circonstances de temps et de lieux, ainsi que nous l'exposerons tout à l'heure. Autrement, malgré la liceité de leur objet, elles deviendront le plus ordinairement des fréquentations mauvaises.

## 2) *Fréquentations mauvaises*

Fréquentations mauvaises, celles qui sont pour les amoureux une source ou du moins une occasion habituelle de péchés graves.

Hélas, le cas n'est pas inouï de jeunes qui sous prétexte qu'ils se courtisent ou qu'ils espèrent avant longtemps contracter alliance, se permettent déjà des choses qui ne siéent qu'aux époux, vont parfois jusqu'à mener en secret une sorte de vie conjugale anticipée, et y ajoutent même les pratiques les plus infâmes pour ne point trahir leurs passions coupables.

Ceci arrive particulièrement quand les jeunes personnes ont quitté le toit paternel et habitent chez des étrangers, en des hôtels et en des pensions où il n'existe nulle contrainte ; ou, au contraire, par la connivence facile des maîtres, des lieux et des règlements, tout invite aux plus louches libertés, à l'union libre et au concubinage. Il fut un temps où le seul fait pour une jeune fille de recevoir ainsi en chambre l'eût stigmatisée aux regards de tous. La licence des mœurs est telle en notre siècle qu'on estime parfois maintenant pareille conduite une élémentaire liberté.

Je suis majeure, dites-vous, je suis raisonnable, je sais ce que je fais, je me respecte. Plaise au ciel qu'il en soit ainsi ! Je le souhaite de tout cœur, et jusqu'à preuve du contraire je veux vous croire. Mais à qui ferez-vous donc accepter, pour revenir à ce passage de l'Écriture, qu'on peut ainsi porter un tison sur soi et ne point enflammer son vêtement ? « Mettez la paille à côté de la flamme, et prétendez, commente saint Jean Chrysostome, que le feu n'y prendra pas ». Une fréquentation de cette sorte demanderait un miracle pour qu'il n'y eût pas de désordre ; ces miracles, Dieu n'a pas à les faire, et Il ne les fait pas.

Disons que vous évitez les trahisons, les plus abominables. Mais, à vous trouver ainsi entre quatre murs avec celui ou celle que vous aimez, pendant des heures, plusieurs fois la semaine, peut-être tous les jours, même après la tombée du soleil et la nuit avancée, vous soutiendrez que vous n'avez jamais aucune pensée déshonnête, que votre cœur ne s'enflamme point en désirs coupables, que jamais vos regards ne se portent avec quelque curiosité malsaine et grave imprudence sur votre compagnie, que jamais des familiarités sensuelles, des caresses passionnées, des baisers lascifs ne vous arriveront. Tout cela est bien merveilleux. Essayez de le persuader à ceux qui en agissent comme vous. Essayez de le faire entendre à ceux qui ont quelque expérience de la nature et de ses instincts. Essayez de le penser vous-même.

Oh les gens à la mode sourient d'un air entendu, hélas ! Le monde absout à peu près toutes ces façons. L'on verra même que des parents, avec une sottise inconscience, les favoriseront. Des pères et mères les plus irréprochables à tous autres égards deviennent là-dessus d'un aveuglement inconvenable, sinon d'une hypocrite coopération.

— Ma fille est un ange, dit la mère : et son ami est un jeune homme correct et distingué. « Ils sont toutefois, madame, formés de limon d'Adam. Prenez garde, la terre est bonne, l'eau est pure, que je n'essaye, comme tant d'autres ? Je ne salirai que ma chaussure, et le mal, après tout, ne sera pas grand. »

Là-dessus, il entre dans le marais, son pied enfonce dans la boue infecte, bientôt il en a jusqu'au genou.

Il s'arrête, il hésite, il se demande s'il ne serait pas mieux de retourner en arrière. Mais la vigne et ses grappes sont là devant lui et il sent sa soif qui augmente.

« Puisque j'ai tant fait, pourquoi, dit-il, reviendrais-je sur mes pas ? Pourquoi perdrais-je ma peine ? Un peu plus de fange, ou un peu moins, cela ne vaut guère désormais que j'y regarde. J'en serai quitte, d'ailleurs, pour me laver au premier ruisseau.

Cette pensée le décide ; il avance, il avance encore, enfonçant toujours plus dans la boue ; il en a jusqu'à la poitrine, puis jusqu'au col, puis jusqu'aux lèvres ; elle passe enfin par-dessus la tête. Étouffant et pantelant, un dernier effort le soulève et le porte au pied du coteau.

Tout couvert d'une vase noire qui découle de ses membres, il cueille le fruit tant convoité, il s'en gorge. Après quoi, mal à l'aise, honteux de lui-même, il cherche de tous côtés une eau limpide pour s'y nettoyer. Mais il a beau faire, l'odeur reste ; la vapeur du marais a pénétré sa chair et ses os, elle s'en exhale incessamment et forme autour de lui une atmosphère fétide. S'approche-t-il, on s'éloigne. Les hommes le fuient. Il s'est fait reptile, qu'il aille parmi les reptiles. »

(La Mennais)

Non, mes Frères on ne résiste plus aux attirances du vice une fois qu'on s'y est engagé, on devient vicieux quoique l'on dise et quoique l'on veuille, des fréquentations risquées sont bientôt des fréquentations mauvaises.

Mauvaises, elles le sont à cause des offenses envers Dieu qu'elles multiplient, et qui deviennent bientôt une habitude aussi irrésistible que funeste.

Mauvaises, elles le sont, parce que si, avant même la licence qu'autorise le mariage, la conscience est déjà si faible et les agissements aussi pervers, il y a grand péril que le mariage lui-même n'apporte ni plus de force ni plus de conscience; et que des futurs aussi peu dociles à la loi de Dieu ne soient ensuite des conjoints non plus scrupuleux, enclins à adopter toutes les méthodes de jouir sans jamais s'astreindre au joug du devoir.

Mauvaises, enfin, parce qu'elles corrompent à l'avance le bonheur des époux et leur mutuelle fidélité. Une fois unis par les liens sacrés, comment éviteront-ils, à la moindre équivoque, les soupçons les plus mortels sur la conduite du conjoint? Avec moi, pensera-t-on, il a eu toutes les faiblesses, qui l'empêche maintenant de les consentir avec d'autres? Et ce sera la jalousie, le mépris, les injures et les accusations, les infidélités, les trahisons, les éloignements, peut-être le divorce. Histoire, hélas trop vécue!

### 3) *Fréquentations prudentes*

Comprenez-vous, mes Frères, vous parents, vous jeunes gens aussi, pourquoi une extrême prudence surnaturelle, la prudence la plus généreuse et la plus héroïque, est requise pour le salut des âmes et le bonheur même de la famille, dans la période des fréquentations. Souvent, des parents pleurent les excès et les hontes que trahit la conduite de leurs fils et de leurs filles. Même, parfois, en des familles sincèrement chrétiennes et désireuses du bien. Sans doute, faut-il attribuer aux fragilités de la nature des malheurs et des surprises qui peuvent arriver partout. Sans doute, encore le Seigneur les permet-il quelquefois pour abattre l'orgueil naturel et sanctifier par les crucifiements du cœur les plus sanglants. Mais ordinairement, c'est à l'imprudence et à l'illusion folle qu'il les faut attribuer. Les yeux s'écarquillent et on voudrait prévenir des malheurs une fois que ces malheurs sont arrivés. Les parents se plaignent que leur autorité est méconnue, que leurs conseils et leurs avertissements sont méprisés. Pourquoi, aussi, avant de parler, d'éclairer et de commander, avoir attendu que les cœurs deviennent soudés? N'a-t-on pas vu que l'amour fasse sacrifier jusqu'à un trône et un empire plutôt que de lâcher son objet? Non, ce n'est plus quand les yeux sont aveuglés, et les ressorts de la volonté amortis, qu'il faut rappeler les austères exigences du devoir.

La première règle élémentaire de la prudence dans les fréquentations, c'est, mes Frères, de les soustraire à l'isolement. Le seul à seul fréquemment renouvelé est fatal en cette matière.

C'est une obligation, jeunes gens et jeunes filles, de ne l'oublier jamais vous-mêmes. Vous avez des cœurs de chair et non de granit. Ne prétextez ni votre âge ni votre expérience ni vos bonnes intentions. Tout cela fondra comme la cire au feu.

De votre côté parents, les bienséances d'accord avec la morale vous font un devoir d'exiger que les entrevues n'aient lieu qu'à ciel ouvert. Vous recommanderai-je ici le discernement et la délicatesse qui conviennent ? Autre chose est la surveillance, autre chose la curiosité sotte et indiscreète. Les gens sages ont des manières de ne point rendre leur présence ni pesante ni malavisée. Une mère et des sœurs se souviendront de l'abnégation personnelle qu'elles ont à pratiquer. Il est possible de faciliter les entretiens convenables entre prochains époux, sans cependant omettre les précautions nécessaires. Les marques de confiance sont légitimes à l'égard de jeunes gens sûrs, elles sont parfois opportunes ; mais elles ne dispensent jamais d'une vigilance sérieuse. Les parents à ce propos doivent être des anges gardiens aussi peu encombrants que soucieux de leur responsabilité.

Autrement, dans le cas où librement vous négligez d'imposer des mesures de prudence, vous êtes à peu près toujours gravement coupables, et vous portez la responsabilité des fautes qui se commettent à votre insu. Je ne veux, certes, rien exagérer. Mais c'est là la conclusion la plus rigoureuse à laquelle amènent pour l'ordinaire les principes mêmes de la théologie morale.

Comment vous n'ouvririez point votre coffre-fort au voisin le plus engageant, et vous exposez sans réflexion et sans inquiétude la vertu et l'honneur de vos enfants.

Votre fille s'oppose à votre regard de vigilance. Raison de plus de vous méfier sinon de ses intentions au moins de son inexpérience.

Le jeune Monsieur qui la visite réclame indépendance et liberté ? Voilà un motif de ne pas le considérer trop vite à la hauteur de son devoir et digne de votre maison.

Si c'est ainsi, dites-vous, ils défileront chacun leur tour. Eh ! bien, si ton œil te scandalise, arrache-le, dit le Sauveur. Il vaut mieux entrer au ciel avec un œil unique que d'être précipité aux enfers en y voyant des deux. Il vaudra mieux faire son salut sans mari que de se damner à deux.

Et puis, croyez-vous vraiment que le jeune homme qui a un profond amour pour votre enfant ne se pliera point aux exigences raisonnables de parents consciencieux. S'il se retire, qu'il se retire ! Vous y aurez gagné de ne point faire entrer en votre famille un vicieux et de ne point réchauffer le serpent à votre foyer.

Hélas, les mœurs contemporaines à ce sujet sont dépravées. On veille seul à seule, on sort seul à seule, de nuit comme de jour, en voiture, à pied, dans les lieux les plus risqués. Courses en automobiles, seul à seule ou en compagnie d'un autre couple aussi peu retenu ! Veillées au théâtre et au cinéma où les étreintes et les discours suggestifs s'accomplissent comme en partie double, sur l'écran et dans la salle obscure ; entrées au restaurant, et à la salle de danse ; promenades sentimentales dans les rues obscures, cueillettes dans les bois et pique-niques vulgaires, excursions en yacht, veillées au clair de lune, plages publiques et baignades incongrues ; tout est permis de nos jours ; voilà l'étiquette nouveau siècle ; telle est la morale de la jeunesse contemporaine.

Faut-il noter avec tristesse que, par égoïsme ou inconscience, beaucoup de maîtresses de maison jettent de cette façon dans la rue avec leurs amants les petites servantes pour lesquelles il n'y a pas dans la demeure de Madame ni un temps ni un coin où elles puissent recevoir. On est aussi indifférent au salut de leurs âmes qu'à celui des nègres d'Afrique. Qui sait, ce seront peut-être des zélatrices de toutes les bonnes œuvres auxquelles échapperont ces inconséquences.

Ou bien, si c'est encore à domicile que se font les rencontres, les parents accompliront tout au plus par manière d'acquit leur devoir de surveillance. On abandonnera absolument la pièce aux amoureux ; on fermera presque la porte sur eux pour leur donner d'intempestifs témoignages de confiance et quelque chance de se débrider ; on les y laissera dans une solitude tardive, en des causeries à mi-voix. Puis, au moment du départ, un petit congé dans l'obscurité du portique sera accordé. De cette manière le ridicule et la faiblesse s'associeront-ils pour tolérer le mal et servir toutes les hontes et tous les malheurs.

Ah ! les jeunes gens, demandez plutôt vous-même la présence d'un témoin protecteur. Vous le devez à votre vertu, à votre bonheur, à votre fierté. Vous le devez surtout à votre intérêt. Écoutez-moi.

Voulez-vous de la façon la plus facile et la plus naturelle éviter ce que vous jugez dépassé de mode dans la présence indispensable et perpétuelle du chaperon. Eh bien, fréquentez plutôt la famille

de votre douce amie plutôt que cette dernière exclusivement. En général, vous aurez tout à y gagner.

D'abord c'est une famille, en définitive, en même temps qu'une femme que vous vous préparez à épouser. Hormis des cas exceptionnels, vous n'aurez pas le droit d'arracher totalement aux siens votre épouse, de couper vous-même avec eux toutes relations. Dans le sens traditionnel, le gendre est un beau-fils, la bru une belle-fille. Par votre mariage, si les rapports de votre femme avec ses proches auront lieu de se nuancer, ils devront rester fidèles, et vous serez tenu vous-même à cette fidélité, tout comme elle à l'égard de vos parents. Il est donc de votre avantage de pouvoir jeter un regard discret mais examinateur, sur l'intérieur de cette famille dans laquelle vous devrez rentrer; pour en connaître l'esprit, en apprécier les mœurs, en observer les qualités, mais pour en savoir en même temps, avant qu'il ne soit trop tard, les travers, les tares ou les infortunes.

Eh! puis, oserai-je pousser jusque-là mon analyse: si vous me demandiez de vous prédire ce que sera votre épouse, dans quelques années, une fois qu'elle aura perdu ses charmes, que la vie l'aura usée, découronnée, désenveloppée de l'auréole que lui font vos illusions, je pourrais vous répondre avec la plus grande chance de prophétiser: Regardez sa mère, regardez-la dans son naturel le plus familier, vous verrez beaucoup ainsi à l'avance le portrait de votre femme de demain, une fois que l'enchantement se sera dissipé.

Je me hâte d'abandonner des considérations étrangères peut-être à mon sujet, et qui relèvent plus de la psychologie que de la morale. Un mot encore, néanmoins, pour recommander la prudence dans les fréquentations. Même quand elles sont ouvertes et généralement sous les yeux de la famille, il y a lieu de les protéger contre toute légèreté de discours, d'attitude et de divertissement. Les mots vulgaires, les paroles à double sens et les chansons à la mode, les jeux de salons, les divers langages d'amour et télégraphes du cœur, pour peu qu'ils dépassent la simplicité des mœurs et les joyusetés convenables, sont à bannir et à éloigner, car elles préparent à des apartés toujours possibles et corrupteurs.

En tout cas, chers jeunes gens, si les circonstances vous jettent parfois dans un isolement à deux, ou du moins permettent vos confidences intimes en vue d'un commun aveu, c'est alors que vous devez entendre au-dessus de tous les battements du cœur la voix de la conscience, et protéger d'autant plus votre dignité chrétienne que c'est un trésor inappréciable que vous exposez.

Invoquez alors la garde de vos anges, recourez à la protection de la Vierge Marie, surveillez-vous avec d'infinies précautions comme s'il vous fallait courir, poursuivis par des malfaiteurs, dans une route accidentée et tenant en vos mains quelque vase fragile.

### *Conclusion*

Oh ! que tout ceci est bien sévère.

Eh ! bien, non, mes Frères, oh ! que tout cela est beau.

La religion place si haut la famille et le mariage des chrétiens, qu'elle exige de ceux-ci des ailes qui les enlèvent au-dessus des fanges de la terre, et les transportent d'un bout à l'autre de la vie sans les souiller. Ce ne sont pas moins que des saints que l'Église demande pour fonder les foyers. C'est sur la justice et la pureté qu'elle appuie la maison des époux. C'est dans l'innocence et l'amour le plus détaché de toute jouissance charnelle et de tout égoïsme, qu'elle veut faire naître les fleurs de l'humanité.

Jeunes gens, voulez-vous vous marier d'amour mais d'un amour éprouvé et qui durera toujours, qui durera malgré les faiblesses humaines, la jeunesse éphémère et les malheurs de la vie ? qui sanctifiera le jour du mariage, mais dont les eaux de grâce salutaire continueront à s'épancher sur votre union jusqu'à son terme ? qui fera de votre alliance un bouquet en lequel, comme des boutons fleuris de nature et de vertu, naîtront vos enfants, fruits de vos chastes fidélités ? Eh ! bien, dites-vous nettement, à vos premières rencontres, que chrétiens par votre baptême vous entendez l'être aussi en vos fiançailles et en votre mariage. Que ce soit dans la prière que s'éclaire votre choix ; en vos confessions et vos communions fréquentes que se purifient vos tendresses. Que ce soit dans la vertu, la pureté, la tempérance, la franchise, l'honnêteté, et l'esprit de sacrifice, la pratique religieuse et l'amour de Dieu que s'échangent vos propos fidèles et vos serments d'amour. Vous avez le droit, jeune fille, pour votre bonheur, d'exiger que votre amant vous soit fidèle : croyez-moi, il ne vous le sera pas, s'il n'est fidèle à Dieu. Vous avez droit, jeune homme, pour l'honneur et la fécondité, de votre foyer, de réclamer de celle qui vous aime qu'elle aime plus que vous encore son Dieu.

Ensuite résolument, avancez-vous dans les chemins aérés de l'amour : n'y cueillez que des fleurs sans poussières et des fruits qui ne sont point vénéneux ni empoisonnés. Marchez aussi jusqu'au matin où en face des saints autels, sous la bénédiction du ministre de Dieu, vous vous prendrez pour légitimes époux et épouse.

Spectacle admirable aux regards de l'Église. Alors les cieux se pencheront sur vous deux. Alors vos aïeux qui vous ont transmis la foi avec leur sang tressailleront de joie. Alors tous les justes de l'éternelle enceinte loueront Dieu et agiteront leurs palmes d'allégresse.

Alors les saints Apôtres et le Pontife, les Martyrs et les Vierges chanteront les noces de l'Agneau, l'union féconde et sanctifiante du Rédempteur et de son Église, du Fils de Dieu et de l'humanité. Alors la Vierge Marie et le chaste Joseph, Anne et Joachim, Isaac et Rébecca, Abraham et Sara, Adam et Ève, répéteront leurs épithalames sacrés. Alors une fois encore se réalisera le mystère préparé par le Très Haut : l'homme quittera son père et sa mère pour adhérer à son épouse. Alors s'accomplira le grand sacrement de grâce qui consacre les époux d'ici-bas et les entraîne par les voies de ce monde dans la divine éternité. Alors commencera de se faire entendre l'appel du Juge Éternel : Venez, les bénis de mon Père, venez, ceux que j'ai choisis pour répandre la vie et me fournir des élus, venez, vous qui êtes le symbole de ma puissance créatrice, l'objet de ma miséricorde, et l'instrument de ma gloire. Venez dans le temps, venez dans l'éternité, Amen, Amen, Alléluia ; venez partager le royaume que j'ai réservé à ceux qui m'ont été fidèles, venez vous asseoir au banquet des délices divins, venez vivre des tendresses augustes de l'incomparable Trinité, entrez à jamais dans la famille transcendante du PÈRE, du FILS et du SAINT ESPRIT.

Ainsi soit-il

---

La lecture intégrale d'un sermon semblable intéressa probablement plusieurs fidèles... mais bien long, trop pompeux et difficile à saisir pour les moins instruits. Peut-on alors se surprendre des rêvasseries ou de la somnolence de certains ?...

### **L'inondation de 1917**

Le 30 juillet, pluie délugienne commencée de 2 h à 4 h du matin : 15 pieds au-dessus du niveau normal de la rivière. Pas de perte de vie. Désolation dans Saint-Georges : cris de frayeur des enfants durant la nuit, craquement sinistre des 60 maisons défaites, déplacées ou emportées. Il y avait tant d'arbres sur la

rivière qu'on pouvait la traverser d'un bord à l'autre. Entre Notre-Dame et Beauceville, le foin resta attaché au haut des poteaux téléphoniques.

### **Le Père Gédéon**

Le 31 janvier 1960 (prône p. 210-211), notre inimitable curé Beaudoin vocifère :

« Je regrette de voir avec quelle légèreté on élève son âme vers Dieu pour aller ensuite avec inconscience la salir en écoutant les propos licencieux d'un *vieillard gâteux*. Quant à ceux qui aiment à payer pour faire rire d'eux en pleine face, ils ont eu leur part de ridicule en allant entendre le Père Gédéon qui fouille avec esprit dans les ordures. Ce n'est pas avec de tels comédiens qu'on réalise une vieille devise : Instruire en amusant. »

Et pourtant, à l'époque de la lutte commentée par Michel Normandin (Dow!), fin des années '50, tout le monde était rivé au petit écran, les mercredis soir pour se regarder dans la populaire émission « La famille Plouffe ».

### **Teenagers des années '60**

Les 28 février et 6 mars 1960, Mgr Beaudoin passe à l'attaque : les salles de danse ! Au prône, il sermonnera la génération de la révolution tranquille :

« Les organisateurs du carnaval par *Radio-Beauce* prônent dans toute notre région l'ouverture d'une salle de danse pour les moins de vingt ans, teenagers de 10 à 14 ans, garçons et filles. On se propose même de l'établir à demeure dans des salles publiques. Un admirateur de certains tenanciers établit la morale de ces établissements sur une base qui n'est pas du puritanisme. Écoutez plutôt :

« Si les jeunes veulent y aller, laissez les faire, ces places publiques sont bien tenues ; si les parents s'en scandalisent, qu'ils n'y aillent pas. »

De très bonne heure, vos enfants comprendront la différence des sexes et *on dissipera l'ignorance complète des mystères de la vie*. C'est clair, on y tient une chaire de moralité. Nos collèges, nos couvents sont démodés ; la morale catholique n'est (selon eux) qu'une bigoterie du moyen-âge. Habitons les tout jeunes à danser, à boire, à se fréquenter. (...) Parents chrétiens, s'il vous reste un peu de bon sens et un germe de foi, n'abdiquez pas votre autorité, surveillez

vos enfants et malgré leurs sollicitations, refusez-leur ces amusements précoces en des lieux dangereux en compagnie d'autres enfants peut-être moins scrupuleux que les vôtres, pour vous remettre à la surveillance de faux théologiens, qui s'y fichent de la moralité, à des hôteliers qui peuvent tout oser pour de l'argent. (...)

Comme un grand nombre de parents n'ont plus aucune autorité sur leurs enfants mineurs, que de petites filles du couvent envahissent les salles de danse, et que des collégiens apprennent trop vite le chemin des grills et le port du petit "flass".

Pour réduire, il faudra donc *que l'autorité municipale s'interpose* et renvoie à leur logis et à leurs études ces jeunes dévoyés. *Qu'on exige une carte d'identité, avec âge et photo et que ceux et celles qui n'ont pas au moins 18 ans soient envoyés chez eux et que les tenanciers paient l'amende* pour avoir admis des enfants à leurs amusements d'adultes.»

Pourtant, nous n'allions qu'écouter les Hou-Lops dites Têtes Blanches, les Sultans, les Million-Air, les Bel-Canto, les Habits Jaunes, les Habits Roses, César et les Romains, les Faucons de la Guadeloupe, Johnny Farago, Tony Roman, Jenny Rock...

### **Mort à la guerre... si jeune !**

À la fin de la crise des dures années '30, plusieurs jeunes gens voyaient l'armée comme une occasion en or de se « décasser »... et de vivre intensément un bout de vie, entre jeunes. Voir du pays, vivre l'aventure... « aller d'autre bord »...

En 1943, un simple soldat gagnait \$1.50 par jour et se voyait octroyer \$1.25 en plus pour ses frais de subsistance... \$19.25 par semaine de 7 jours « fulls » ! Logé, nourri, blanchi, voyage payé ! Une ceinture, un battle-dress, deux paires de bottes, une cap, une paire de gants, un greatcoat, un gilet en jersey, deux chemises, trois paires de bas, deux vestes en laine, un kit bag, trois brosses, un peigne, une chaîne d'identité, un set d'ustensiles, un canif, un rasoir, deux shorts de gymnastique, une gourde, deux débarbouillettes, un masque antigaz, une baïonnette, un helmet, une couverture, etc. Ainsi « greillé », le p'tit gars de Saint-Georges de Beauce peut aller en guerre : il se dit avoir tout de son bord pour réussir...

Il sera « volontaire » et s'enrôlera dans le Royal 22<sup>e</sup> Régiment de Châteauguay à Montréal Sud, un régiment plein d'Anglais ! Enrôlé en ville de peur que ses parents lui fassent du trouble si

c'est juste à Valcartier! Transféré en mai '42 à Farnham; en septembre de la même année, c'est à Trois-Rivières... décembre à Valcartier, Noël en famille à Saint-Georges... qu'il est beau en soldat, le képi « su'lcan'!... » « Returned from furlough » ; le 2 janvier 1943... dernier Noël en famille!

Fin février '43, il se rapporte dans les Maritimes, à St. John, Nouveau-Brunswick... la mer est houleuse et bruyante. Un p'tit deux jours de permission en ville, car l'embarcation leave s'en vient. Le 2 mars 1943, S.O.S. this unit... le 3 mars, « attached for all purposes to no 1 transit camp, Debert, Nova Scotia »... aux aguets, car le Jour « J » s'en vient... bien loin sa Beauce, déjà loin ses frères et sœurs, tout proches ses « chums » soldats comme lui...

Le 4 avril '43, United Kingdom, l'Angleterre... une p'tite sixième année du Petit Collège Saint-Georges dans les poches, mais ben du chemin de parcouru... « l'expérience, ça s'paye pas m'disait papa » rêve-t-il... il baragouine l'anglais et est pas pire en géographie vécue... Overseas!

En attendant, on les cantonne... la drill... une bataille entre soldats du même régiment, vers minuit, et quelques jours de paie d'enlever... le 29 juin '43, enfin, on « nous embarque »... le mal de mer... l'océan atlantique à perte de vue; la rivière Chaudière et le ruisseau d'ardoise n'en reviendraient pas! Le 11 juillet '43, l'Afrique du Nord, on débarque un court moment. On rembarque assez vite pour la région centrale de la mer Méditerranée; la Sicile est à portée de fusil, les Allemands et les Italiens de Mussolini aussi... nourriture pauvre, salubrité médiocre, attente interminable en mer!...

Le 3 août '43, inscription à l'Hôpital militaire de Tripoli en Lybie, Afrique du Nord: tests de routine, examens car affaibli. Le 13 septembre, la maladie est apparente, fièvre. Rayons X ce même jour. Le 28 septembre '43, « arrival as direct admission », à l'urgence en bon beauceron! Infections, douleurs à gauche du sternum. Aux soins intensifs, « special watch » et ça presse!

Le 30 septembre, d'heure en heure la pression baisse à 100, remonte à 112, à 120, 124... rebaisse brusquement à 98, en chute libre... le décès est constaté à 16 heures 55 minutes, ce 30 septembre 1943... tout juste 19 ans, ce jeune Canadien!

Très loin des théâtres de service de leur fils, ses parents vivent la vie quotidienne, ordinaire des gens de Saint-Georges. C'est la guerre à la radio, dans les journaux, dans les cœurs... à l'église, le curé Fortier récite la messe, entouré d'un grand carton où sont

Notre-Dame				de la Paix	
protégez nos Soldats					
Armées de Terre					
<b>Capitaines</b>	Benoit Mathieu	Lucien Gendreau	Domas Gilbert	E M Garchelle	
Omer Godbout		Léopold Bureau	Victor Norm	Roland Fort	
François Marcotte		S. Philippe Bureau	Clément Gendreau	Ovide Norm	
	<b>Capitaines</b>	Gérard Bureau	Raoul Gilbert †	Camille Foulduc	
	Laurent Foulin	Kemis Faquet	Leo Gagnon	François R. Dionne	
	Lucien Labbé	J. H. Chénouveau	Faust E. Norm	Benoit Dionne	
<b>Volontaires</b>		Louis Faquet	Léopold Norm	Jean J. Fiset	
Conrad Labbé		Louis Drouin	Raoul Doyer	Edy Hall	
Robert Pélissier		Laurent Roy	Faust E. Gagné	Ferlan Drouin	
André Benoît Foulin		J. H. Benoît Roy	Dorilda Frevost	Laurent Gilbert	
	<b>Volontaires</b>	Clément Gauthier	Henri Foulduc	Roméo Lapointe	
	Gérard Fournier	J. René Norm	Archelas Doyon	J. E. Champlain	
	Paul-Henri Fournier	Gérard Mathieu	Maurice Giche	Jean Paul Roy	
		Sylvester Raymond	Marcé Morissette	Er. St. Marc Morissette	
	<b>Soldats</b>	Noël Labbé	Euchariste Methot	Gérard Foulin	
Edgar Fontaine	S. Philippe Doyon	Faust Emile Labbé	Benoit Gilbert	A. I. Wilson	
Gérard Dulac	Charles Godbout	Jean Paul Foulduc	Georges Labbé	Jean G. Rancourt	
Faustin Faquet	S. Georges Gauthier	Henri Mathieu	Louis F. Foulin	Jean C. Rancourt	
Ernest Gilbert	Fernice Labbé	Léopold Côté	Charles H. Foulin	Vincent Rodrigue	
Jos. H. Baillargeon	Jean G. Garant †	Henri Foulin	Ernest Foulin	D. G. Cathcart	
Renaud Côté jeune	François Blouneau	Gérard Fortin †		J. P. Guimont	
Gérard Koberac	Alfred Lambert	Charles E. Gilbert	<b>Aviation</b>	Philippe Breton	
Wilfrid Flamondan	Lucien Faquet	Emile Ferron	Paul Adolphe Godbout	J. H. Houde	
Georges Foulduc	Victor Turcotte	Charles E. Drouin	Ernest Yvon Norm		
	Léopold Turcotte	Rosaire Champagne	Paul Thériault Norm	<b>Marine</b>	
	Stonel Foulin	Benoit Rodrigue	Paul H. Gagné Foulin	Georgette Foulin	
<b>Aviation</b>	Roméo Gilbert	Verilla Foulin	Paul Maurice Faquet		
Antoine Godbout	Julien Dionne	Raoul Deblois	Paul Keith Cathcart	<b>Marins</b>	
A. Pépin P. H.	Gérard Gilbert	Noël Buiscau	Paul Florian Dulac	Ernest Villave	
S. Philippe Faquet	André Gilbert	Charles A. Redmond	Paul J. Benoît Norm	Maurice Noisan	
Victor Deblois	Georges Bégin	Griswold Villave			
Gérard Veilleux	Camille Gilbert				
André Lamontagne					
Paul Emile Brechu					

Tableau placé à l'intérieur de l'église Saint-Georges montrant les noms des membres des Forces armées natifs de Saint-Georges. Guerre 1939-1945.

listés nos braves p'tits gars du « front »... on en parle sur le perron de l'église, à l'épicerie ; on s'écrit aussi...

D'ailleurs, au prône du 5 juillet 1942 : « Après les 2 messes, sur le perron de l'église, il y a quelques dames qui recueillent des fonds pour faire un cadeau substantiel à nos soldats du Régiment de la Chaudière, cantonnés quelque part en Angleterre. Donnez généreusement ».

Le 4 octobre 1943, de jour, le « Canadien National Telegraphs » fait savoir aux parents inquiets :

« Regrettons profondément vous informer *matricule E38102 soldat J.A.J.L.G.* officiellement porté décédé 30 septembre 1943 stop diagnostic pneumonie aiguë et ostéomyélite du sternum stop plus amples détails suivront sur réception.» Le directeur des archives militaires.

« Ses restes sont inhumés dans la tombe 20, rangée E, lot 7 du cimetière militaire de Tripoli, Lybie. »

Rigueur mathématique des forces armées. Le corps n'est pas rapatrié. Un portrait jauni figera éternellement cette jeunesse, à l'entrée du salon familial. Quelques médailles de guerre, pâles reflets posthumes du fils décédé : l'Étoile de 1939-1945, l'Étoile d'Italie, la Médaille canadienne du volontaire avec agrafe, et la Médaille de la guerre 1939-1945. En 1985, ce jeune aventurier aurait 61 ans, comme bien d'autres de ses amis morts à la guerre de balles ou de maladies amenées directement de ce fléau de guerre.

Quarante ans plus tard, le 29 octobre 1983, la Légion royale canadienne filiale 249 Beauce-Dorchester, inaugure le monument aux soldats disparus, à Saint-Georges ouest :

« En souvenir de ceux qui ont payé de leur vie  
le prix de la paix lors des guerres... »

Les Bolduc, Bisson, Bédard, Gilbert, Parent, Thibodeau, Poulin, etc. y ont laissé leur peau, eux aussi. Plusieurs ont vécu le cauchemar et en sont revenus, acide au cœur... nos vétérans...  
*MERCI et souvenons-nous, le 11 novembre de chaque année !*

D'autre part, à Ottawa :

« C'est dans une ambiance de tranquillité et de paix que vous pourrez voir à la chambre du Souvenir de la tour de la Paix d'Ottawa les cinq Livres du Souvenir du Canada. »

114 710 Canadiens répertoriés depuis la Confédération de 1867. 66 655 noms écrits à la main pour la Première Guerre

mondiale. 44 893 Canadiens décédés de 1939 à 1945. Lors de la guerre de la Corée 516 inscriptions, 283 noms de la Guerre sud-africaine (1899-1902) ou guerre de Boers et l'expédition du Nil (1884-1885).

Une page par jour est tournée, à la vue des visiteurs... *dans la ouate de ce temps d'une paix 1985...*

### Pelletries

Au début du présent siècle, Jos Gagnon marchand (« faisant affaire avec l'Europe ») s'occupe de l'achat des fourrures (loutre, renard, vison, rat musqué, loup-cervier, martre). Un peu plus tard, Marie Grondin (apparentée avec l'ex-curé Jean Duval), mariée à William Garant (charretier, taxi) travaillera la fourrure pour le grand Saint-Georges.

### Visite royale à Saint-Georges

En feuilletant le livre des « visiteurs » des années '40, surprise en date du 26 novembre 1945 :

*Le 26 novembre. Visite royale à S. Georges de P. de la Reine de la Magdeleine. l'Impératrice d'Autriche !*

*Zita*  
*Impératrice d'Autriche*  
*Reine de Hongrie.*

En effet, l'impératrice d'Autriche et reine d'Autriche, Zita, avait dû quitter en octobre 1940 son pays, envahi par Hitler début '44 lui-même délogé par l'armée rouge fin '44. D'ailleurs, le 1<sup>er</sup> février 1946, la Hongrie devient une république.

Zita de Bourbon-Parme, née le 9 mai 1892 à Villa Pianore près de Viareggio, avait épousé en 1911 Charles 1<sup>er</sup> empereur d'Autriche



*De gauche à droite: Mme Georges-Octave Poulin; Édouard Beaudoin, curé; l'impératrice Zita; la comtesse Kerssenbruck; Sœur Ste-Égide, supérieure (Blanche Pérusse); Sœur St-Charles, directrice de l'Institut familial (Albertine Gingras) et Mme Dr Pierre Morissette.*

reconnu comme roi de Hongrie sous le nom de Charles IV. Charles était l'héritier au trône à la mort de son oncle François-Ferdinand de Habsbourg (1863-1914), assassiné à Sarajevo le 28 juin 1914 (une des causes directes de la Première Guerre mondiale). Il succéda à son grand-oncle François-Joseph (époux de l'impératrice Elizabeth d'Autriche dite « Sissi », assassinée en 1896) en 1916. Après la proclamation de la République autrichienne, à la suite du refus des Alliés de ses offres de paix, il abdiqua en novembre 1918. « Réfugié en Suisse, il tenta un coup d'État qui échoua; il dut alors s'établir à Madère (île portugaise de l'Atlantique), où il décéda d'une broncho-pneumonie en 1922. » Roi de 1916 à 1918.

Donc, une vingtaine d'années plus tard, à la fin du deuxième conflit mondial, l'impératrice Zita, connaîtra un sort presque identique à celui de son époux: l'exil, en Amérique cette fois-ci. Un peu à l'image de la reine de Hollande qui, elle, s'était réfugiée à Ottawa. Zita est accueillie à Québec par le Cardinal Villeneuve, le dimanche 20 octobre 1940. L'impératrice et sa suite logeront à Sillery, près des Assomptionnistes, qui mettront à leur disposition une de leurs résidences, libre alors, i.e. la Villa Saint-Joseph sur le

chemin St-Louis (1321 Lemoine à Sillery, aujourd'hui). Combien de fois n'a-t-on pas vu arriver des dons royaux à l'ancienne crèche Saint-Vincent de Paul du Chemin Ste-Foy! Et la Maison Fitzback qui cousait pour cette suite royale... Elle choisit Québec pour que ses 4 plus jeunes enfants (sur 8) puissent poursuivre leurs études en français; Jean-Charles de Koninck, brillant professeur de Louvain, où ses enfants avaient déjà étudié, enseignait alors à l'université Laval en philosophie. Sa cousine et belle-sœur, la grande duchesse Charlotte de Luxembourg (décédée en juillet 1985), accompagnée de son mari, le prince Félix de Bourbon-Parme (frère de Zita) et de leurs enfants, devait bientôt l'y rejoindre... il en fut de même pour deux autres de ses frères, le prince René (à Montréal) et le prince Xavier (automne '48 à Québec). « Les quatre enfants de Zita, les archiducs Charles-Louis et Rodolphe et les archiduchesses Charlotte et Elizabeth étudièrent en sciences sociales avec le Père Georges-Henri Lévesque. Leur cousin, le prince Jean de Luxembourg (l'actuel grand-duc de Luxembourg) fréquenta le petit séminaire de Québec, où il fut l'élève du futur cardinal, Louis-Albert Vachon »... le prince Charles étudia au collège des Jésuites. « Le Collège Jésus-Marie accueillit leurs sœurs: les princesses Marie-Thérèse, Cécile et Marie des Neiges. Ces dernières avaient deux frères à Québec, le prince Hugues et le cadet, le prince Sixte... » L'impératrice était aussi accompagnée de sa mère, la princesse Maria-Antonia (duchesse de Parme), sa sœur la princesse Isabelle de Bourbon-Parme et sa dame de compagnie (Thérèse de Schmising Kerssenbruck. « Trois autres enfants de Zita: Othon, prétendant au trône et chef de la Maison impériale, Adélaïde et Félix, étaient demeurés aux États-Unis, tandis qu'un 8<sup>e</sup>, Robert, servait dans la marine britannique... »

Aussi quand, en 1945, l'impératrice Zita (alors âgée de 53 ans) arrive à Saint-Georges et signe notre livre des visiteurs: c'est tout un honneur! L'Europe chez nous! Quant au livre des prônes (1943-47, pp. 193-194), il nous révèle ceci, novembre 1945:

« Les personnes qui ont assisté, lundi dernier, à la conférence de Sa Majesté l'Impératrice d'Autriche ont été profondément remuées par les malheurs (...) de ce pays catholique comme le nôtre. Les gens meurent littéralement de faim et de froid. Toutes les précautions sont prises pour que vos dons leur parviennent directement. En venant à la conférence, ce soir, qu'on apporte son paquet à la salle paroissiale... »

À bien y penser n'y aurait-il pas un lien quelconque entre cette visite royale autrichienne plus qu'inhabituelle de 1945 et

l'arrivée des Polonaises moins de 2 ans plus tard en 1947?  
L'Europe de l'Est...

Ainsi, le 27 novembre 1945, à 13 h 30, l'impératrice, avant de donner une conférence aux Dames à la salle paroissiale, se rend visiter l'usine « Dionne Spinning »... c'est du moins ce que nous apprennent les précieuses annales des Sœurs du Bon-Pasteur (record 1936-52, p. 217 à 220).

Feuilletant ces « trésors » d'archives locales du Couvent, en date du 17 novembre 1945 :

« Un honneur *redoutable* nous est annoncé. Dans quelques jours nous recevrons Zita, ex-impératrice d'Autriche-Hongrie, épouse de l'empereur et roi Charles, déporté et décédé. Sa Majesté doit prendre le dîner intime ici et donner une conférence aux élèves. (...) »

Dix jours plus tard, sœur St-Égide rapporte aux mêmes Annales, 27 novembre 1945 :

« C'est chose faite que la visite de l'Impératrice Zita.

Elle nous est arrivée hier sur les 10 h 30 a.m., accompagnée de la Comtesse Thérèse de Kirssenbruck. Elle était d'abord descendue de voiture au presbytère pour y saluer M. le curé. Et après quelques minutes de salutations échangées, elle se dirigeait vers le Couvent, suivie de M. le curé, de Mlle A. Morissette, présidente de l'Amicale, de Mme G.O. Poulin, épouse de notre député à l'Assemblée législative, et Mme Dr P. Morissette, épouse du président de la Société St-Jean Baptiste. (...) »

Un extrait textuel du discours de bienvenue y est relaté. L'impératrice Zita conte les malheurs de sa chère Autriche, tandis que Mlle Pierrette Lacroix (fille de Pierre-Albert, frère d'Édouard) adresse le mot de la fin. *On entonna alors le chant régional de la Beauce du poète beauceron William Chapman*, suivi de l'hymne national Ô Canada.

Après le dîner, les élèves de l'École ménagère l'interrogèrent :

« Les archiducs sont rentrés en Autriche, sauf un, et ils travaillent à la restauration de l'empire. Les archiduchesses quittent les États-Unis au printemps pour rentrer en Autriche, elles aussi, et l'employer à l'édification d'œuvres sociales. »

Plus loin, datée du 4 janvier 1946, une lettre signée de la Comtesse de Kirssenbruck, en transit pour New York, logée à l'Hôtel Windsor du Square Dominion de Montréal, « Host to royalty » :

« ... En effet, le souvenir du séjour dans la Beauce ne sera jamais effacé ni la reconnaissance de l'Impératrice pour toutes les preuves émouvantes de générosité qu'elle y a trouvées et qui continuent à lui parvenir. »

Zita retournera en Europe en 1949. Retirée dans un couvent, à Zizers, en Suisse. Après 63 ans d'exil, en 1982, on lui ouvrit les frontières de l'Autriche ! « Depuis, elle passe la plus grande partie de son temps chez sa fille l'archiduchesse Elizabeth, au château de Waldstein, près de Graz. »

\* \* \*

### **15 ans... quels changements ! (1965-1980)**

Pour les vingt ans et moins, le passé est tout près... d'être oublié. Un petit retour en arrière pour mieux passer le cap du futur... Pour ce faire, aidons-nous des feuillets paroissiaux : La veille de Noël de 1964, Mgr Édouard Beaudoin décède d'une crise cardiaque. Le mercredi 6 janvier '65 l'Épiphanie est une fête non chômée, mais la messe demeure obligatoire. L'organiste est Valérien Doyon (marié à Aline Bérubé le 8 mai 1935 à Beauceville : fille de François Bérubé), tandis qu'Eddy Hall s'occupe de la chorale, Emmanuel Morin de la Saint-Jean Baptiste, Josaphat Rodrigue de la Saint-Vincent de Paul, Mme Philippe Nadeau des Dames de Sainte-Anne, Lise Blais des Enfants de Marie, Régis Rodrigue de la Ligue du Sacré-Cœur des Jeunes, Léopold Poulin du Tiers-Ordre, Réal Roy de l'U.C.C., Irma Lessard de la Légion de Marie, Donat Veilleux du Cercle Lacordaire...

Saviez-vous que la communion des malades doit s'entourer d'un rituel bien particulier ? Voici ce qui est requis : un crucifix, deux cierges, l'eau bénite, l'eau pour purifier les doigts et une serviette. Après une mort subite, il est quand même de mise d'appeler un prêtre.

1965, c'est aussi l'époque des quêtes dominicales de \$250.00. Les annonceurs du feuillet paroissial : Laiterie Saint-Georges Ltée, Émilien Larivière, J.A. Vachon et Fils, Roy Transport Enr., Ferdinand « Champlain » Bérubé... le curé Denis rappelle alors que : « À l'âge de l'adolescence, la véritable éducation doit toujours comporter un dialogue entre le père et le fils »... et à tout le monde : « Ne jetez pas de papier, Kleenex, paquet de cigarettes, gomme, ne déchirez pas de papier. Vous êtes dans la maison du Bon Dieu ! »

Aujourd'hui, on n'a pas besoin de se le faire dire...! On paie notre « Prie avec l'Église » Ah! Oui!

La Part à Dieu du 14 février 1965 rapporte \$739.00 bien sonnés... les réparations futures apportées à l'église en auront bien besoin!

La réforme liturgique est autre chose qu'un changement purement extérieur... Seriez-vous prêts à aller à la messe de 20 h 30 dite du premier vendredi du mois?

La loi de l'abstinence, faire maigre et jeûne, demeure toujours: le mercredi des Cendres, le Vendredi saint, les vigiles de Noël et de l'Immaculée Conception.

L'aumône efface la multitude des péchés: faites votre aumône du carême! En avril: la bénédiction des rameaux, à chaque messe.

Fin avril: les mariages recommenceront, préparons-nous saintement. « Nous vous invitons à faire disparaître ces enterrements de vie de garçons ou filles, et ces retours de noces dans les hôtels qui sont toujours une source de désordres. N'attirez pas sur vous les malédictions de Dieu!» Les nouveaux époux devront arriver 20 minutes avant la cérémonie pour se confesser à la sacristie... La Quasimodo est là!

Le 25 avril: bénédiction des grains.

- Ce soir pas de vêpres!
- Mettez de l'eau bénite près de votre lit...
- Partout où il y a un foyer heureux il y a une mère oublieuse de soi.
- Le Club Richelieu quête à la porte.
- Pas d'enfants au cimetière, bris de nouveaux monuments.
- Quête de l'Enfant Jésus, \$0.25/personne pour ceux qui le peuvent.
- Visite paroissiale, dans p.m., vers 1 h 30. À l'arrivée, on se met à genoux et on récite un Pater. \$5.00/famille, \$3.00/personne majeure.
- La messe est un torrent de grâces.
- Benoît Fecteau est le président de la Plume Rouge. L'an dernier \$1,800.00. Merci d'avance « Il y a près de 50 œuvres, si on passait 50 fois vous donneriez certainement \$0.10/fois! »
- Réunion du Discrétoire à 1 h 30 et à 2 h, tous les tertiaires...
- Un chapelet a été trouvé...
- Les jeunes filles qui sont intéressées de faire partie des enfants de Marie...

- Écoutez C.K.R.B. à 11 h 35 a.m. le dimanche : émission radio-phonique sur le Concile et messages du Cardinal à ses diocésains.
- Personne à la sacristie, sauf si vous êtes malades.
- N'oubliez pas de payer vos bancs, vous pourrez le faire à la sacristie, après chaque messe.
- La Guignolée est toujours organisée par les Chevaliers de Colomb.

## 1970

- Entonnons le Veni Creator le 1<sup>er</sup> janvier de cette nouvelle décennie! « Que nous réserve 1970? Nous l'ignorons tous. Pourtant il dépend un peu de nous qu'elle soit bonne et heureuse. Il suffit d'entretenir l'espérance.»
- Avez-vous pensé à faire la demande de vos reçus d'impôt?
- Le Rosaire tous les jours à 4 h.
- Comment dresser un budget, soirée d'information à la salle paroissiale.
- École Lacroix : 4 soirs de 2 heures, \$0.05 livre compris, 16 à 25 ans, cours de conduite préventive, sous les auspices de la Jeune Chambre de Saint-Georges.
- Les élèves de l'École des métiers se chargent de réparer les jouets qui seront distribués aux familles défavorisées. Les annonceurs : Viateur Pomerleau O.D., Michel Poisson, notaire, Paul-Arthur Veilleux, Pharmacie Fortin...
- Le phénomène de la drogue dans notre région : N.Y., Montréal, Québec... Tout le monde sait qu'il en circule dans nos écoles, qu'il s'en fait un commerce dans certains établissements. Mais comment se fait-il que personne ni aucun organisme ne réagit afin de freiner la progression de ce phénomène. Mesures éducatives, légales.
- \$290.00 de quête.
- Pèlerinage au Montmartre canadien.
- Préparez-vous à gagner votre vie dans une carrière d'avenir. Suivez le cours I.B.M. de l'Institut professionnel d'informatique Enr. de Lévis.
- Un arbre est jugé à ses fruits. Un chrétien à ses actes.
- Le sourire est la perfection du rire... il est le premier pas vers une réconciliation.
- Al-Anon : sérénité, sobriété (local Édifice Paquet, 2<sup>e</sup> avenue Est).

- Certains adultes n'ont peut-être pas le courage de dire que la messe est plate et que ça ne rapporte rien... leur attitude n'en est pas moins révélatrice.
- Naissances : Martin Dumas, Steeve Veilleux, Audrey Lachance, Joanne Chouinard, Denis Genesse, Steeve Pépin... Mariages : Donald Roy et Jeanne Turcotte, Marcel Bérubé et Gilberte Roy.
- Le Christ n'est pas une poupée qu'on admire dans une crèche (Noël 1974).

## 1975

- La famille cible de notre temps.
- Les cours de préparation au mariage S.P.M. se donnent à l'Assomption.
- Talbot et Perron, Marché Favori Roger Rodrigue, Bob « Esso » Drouin, Les meubles du Boulevard, Baillargeon Auto, Handy Andy, Hervé Pomerleau, Rodrigue Bégin, F. Charest Ltée, Lionel Couture, les annonceurs du feuillet paroissial.
- Le Club Jeunes du Monde de la Polyvalente Saint-Martin — gala artistique.
- Quête \$290.00 — Bancs : \$385.00 — Part à Dieu : \$220.00.
- Redorer 4 calices : plus de \$500.00, généreux bienfaiteurs.
- Réunion charismatique à la salle paroissiale.
- Examens d'admission (février) au Séminaire.
- Concert par Denis Veilleux sur des airs de Vigneault et autres ; aussi du John Littleton.
- Développement et Paix présent dans 56 pays, 251 projets, 91% des sommes reçues redistribuées aux groupes sélectionnés.
- Attention!!! le jour où commencera l'heure avancée, toutes les messes seront à l'heure avancée (bonne idée!).
- Les constables Irenée Duval, Rosaire Pépin, Edmond-Louis Deblois, Georges-Édouard Pomerleau.
- Confessions samedi 3 à 3 h 30 et le soir 6 h 45 avant messe, dimanche avant les messes dans l'église. La semaine avant et pendant les messes à la sacristie. Veille du premier vendredi du mois 3 h et 7 h.
- *J'avais demandé la richesse afin que je puisse être heureux, le Seigneur m'a donné la pauvreté : afin que je puisse être sage.*
- Les parents devraient s'occuper de la vocation de leurs enfants.
- Rencontre régionale annuelle « Acies » de la Légion de Marie.
- Pèlerinage à Sainte-Anne (Femmes chrétiennes).

- Mariage: première visite au presbytère de la future 3 mois à l'avance et deuxième visite 1 mois au moins, certificat de baptême et de confirmation récents (pas plus de 3 mois).  
Veufs: extraits de sépulture du conjoint.
- Clinique de puériculture à l'Hôtel de ville le jeudi..
- Cours de couture et de décoration... cours du soir de la Régionale.
- Capitation \$8.00/majeur et \$15.00/famille.
- Payons nos rentes de terrain.
- 5970 communicants.
- En communiant allongez vos bras et levez-les suffisamment. Et communiquez avant de vous retourner.
- La sobriété, ça presse!
- Baisse des prix (novembre '85) de 150.00 à \$100.00 (uniforme) un service. Mais messe à \$7.00 et trentaine à \$90.00.

### 1980

- Annonceurs: Plomberie Yvon Bourque, Boutin Couvreur, Laurent Veilleux épicier, Catellier, Gilbert et Ass., Jean-Rock Thibodeau denturologiste, M<sup>e</sup> Claude Guertin.
- Chantier '80: la qualité de la vie pour tous!
- Partie de cartes du Club de l'Âge d'or à la salle paroissiale à 13 h.
- Quête (offrande) \$870.00, Part à Dieu \$235.00.
- 20<sup>e</sup> anniversaire de l'Écho Beauceron (auditorium Polyvalente Saint-Georges).
- Organiste Alphonse Marquis.
- Centenaire du Couvent Bon-Pasteur de Charlesbourg.
- «La Coupe Stainless» de Jean Barbeau... au Séminaire \$2.00.
- Les Scouts et la collecte des vieux journaux. 25<sup>e</sup> anniversaire Jamboree au Parc des 7 chutes.
- Durant les vacances de juin, les portes de l'église seront ouvertes à 7 h chaque matin.
- Un beau livre à lire (360 pages) «On aime avec le cœur qu'on a».
- Le renouement conjugal c'est une possibilité qui est offerte aux gens mariés de vivre une expérience amoureuse, centrée sur la Foi et le Dialogue.
- Savoir dire merci: On dirait que tout lui est dû!
- Centraide, un missionnaire en Afrique... Timbres de Noël.

*Depuis 1980, les événements se bousculent, comme par les années passées. Sommes-nous conscients de notre présent ?*

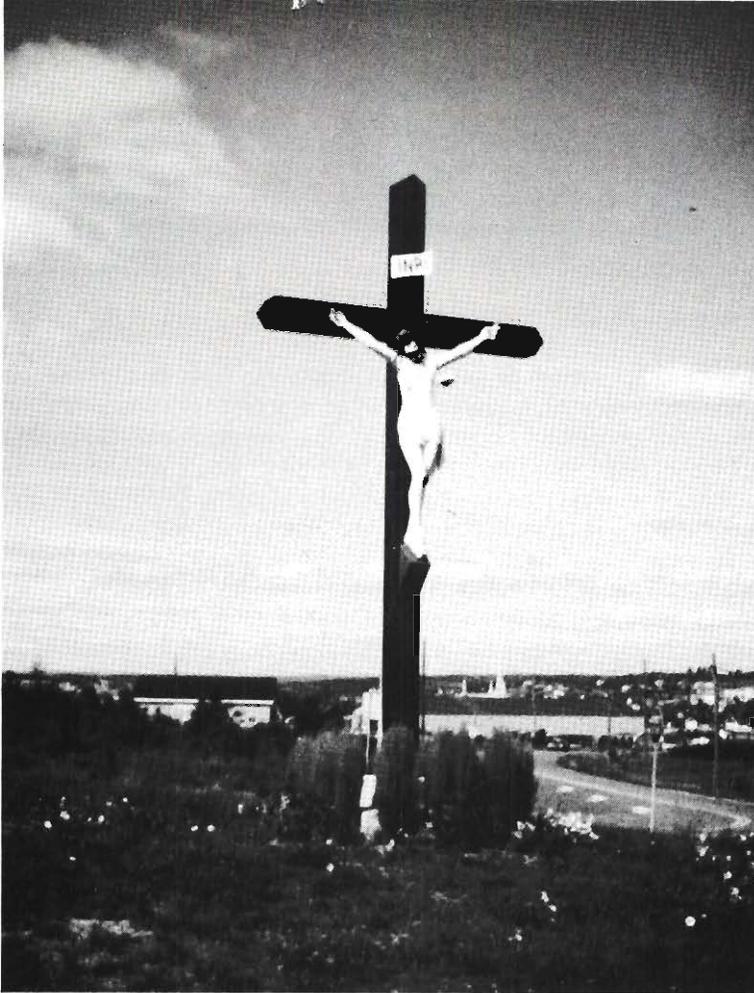
### **Croix de chemin**

Dans les limites de la paroisse, plusieurs croix de chemin (ou personnelles) ont été élevées. Genres d'ex-voto. Les croix de chemin, c'est « vieux comme le chemin », comme dirait l'autre, du moins on peut remonter jusqu'au chemin de croix, au chemin qui a mené Jésus en croix.

En 1881, le curé de l'époque bénit une croix « dans le haut de la paroisse ». Le 27 août 1899, une croix du rang Saint-Antoine est bénie. Le 2 octobre 1921, à 3 h 30 p.m., une croix sera consacrée au fief Cumberland Mills. Le 29 juin 1947, à 2 h p.m., le rang Saint-Nicolas assiste en foule à « l'inauguration » d'une croix... le 5 octobre 1947, c'est au tour de Jersey Mills. Exemples parmi tant d'autres.

Sans pour autant établir un répertoire en règle des croix de chemin chez nous, jetons un coup d'œil rapide sur ce phénomène « un peu beaucoup » beauceron... Le mois de Marie se prêtait si bien à cette pratique de jadis :

- 1) À la jonction de la 6<sup>e</sup> avenue sud et la 10<sup>e</sup> avenue sud. Elle fut érigée le 18 août 1983 par les franciscains séculiers (Benoit Quirion).
- 2) Dans le « haut » de la paroisse, au 9685, 6<sup>e</sup> avenue Ouest, chez Alexandre Roy. Érigée en 1934, on la rénova en 1966.
- 3) Toujours dans le « haut de la paroisse », au 8945, 6<sup>e</sup> avenue Ouest, chez Robert Giroux. Toute nouvelle : 1984.
- 4) En haut de la route Saint-Guillaume.
- 5) Au carrefour du rang Sainte-Anne et de la route Saint-Benoit. Assez ancienne, elle date de 1915. On l'a rafraîchie en 1970... aux 4 chemins (Olivier Quirion et P.-É. Veilleux).
- 6) Autre point de repère... au coin des rangs Saint-Pierre et Saint-Henri, dans Aubert-Gallion. C'est probablement celle qui fut bénie le 15 septembre 1940.
- 7) Dans le « bas » de la paroisse, à la « Villa des Roy ». Le 21 juillet 1968, à 2 h 30 p.m., « la bénédiction de la croix au chalet de Rosaire Roy, sur la terre d'Alcide Roy ».
- 8) Au 510, 57<sup>e</sup> rue nord-ouest, chez Claude Dallaire. Érigée en juillet 1984. Œuvre de M. Armand Fortin, le corpus est de fibre de verre. Site du local de prière « L'Oasis de paix ». Une autre petite croix apparaît sur le terrain.



*Intersection sud de la 6<sup>e</sup> Avenue et de la 10<sup>e</sup> Avenue (18-08-83).*

- 9) 1595, 47<sup>e</sup> rue nord, Serge Veilleux (Henri-Noël). Élevée vers 1980. Elle fait presque 16 pieds par 7. Ex-voto personnel.
- 10) Au 2350, 3<sup>e</sup> avenue Ouest, chez Clément Roy. On la leva le 25 août 1983 et le curé Charles Cloutier l'a bénie le 2 octobre 1983, l'année de la Rédemption. Grégoire Roy travailla le cèdre, qui provient de Saint-Éphrem (Hamel). Le corps du Christ, lui, est l'œuvre de l'artiste Adrien Bernard de Saint-Côme : fibre de verre. Andréa Dutil fut chargé de la base de ciment.

Toutes les raisons sont bonnes pour lever une croix. Personnelles en plus. Cependant, que pense-t-on de cette affirmation de foi :

« Par ses deux bras, la Croix de Jésus nous rappelle que si notre vie peut se développer horizontalement par l'élargissement de nos connaissances, de notre sphère d'influence et du cercle de nos amis, elle peut également avoir une dimension verticale et devenir chemin vers Dieu, le seul capable de nous aider à réussir notre vie, malgré les échecs, malgré la mort. »

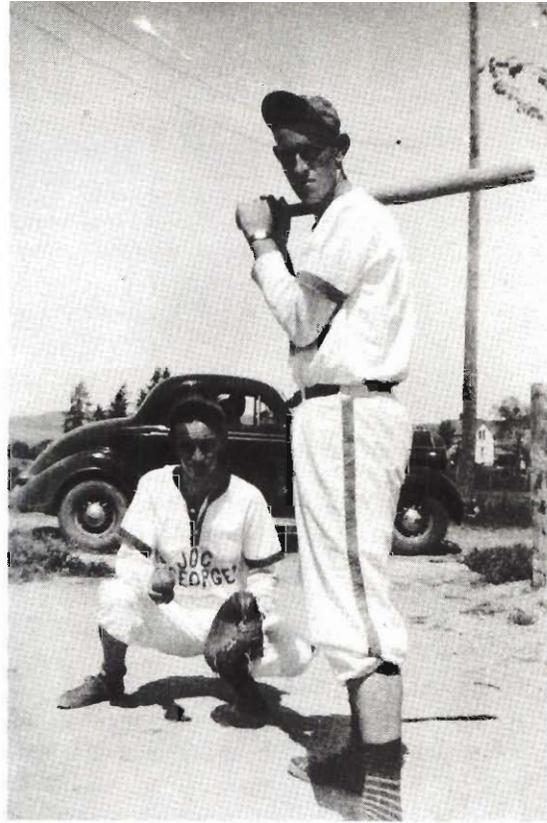
*Pourquoi une véritable croix de chemin, sur un terrain public, ne serait-elle pas érigée pour commémorer le 150<sup>e</sup> anniversaire d'érection canonique de notre paroisse ?*

Qu'à cela ne tienne ! Deux braves et généreux concitoyens de la paroisse Saint-Georges, Benoît Fecteau et Benoît Quirion profitent du 150<sup>e</sup> pour ériger une telle croix-souvenir. Ayant obtenu permission écrite du ministère des Transports du Québec, nos deux Benoît élèveront leur croix publique à un endroit stratégique : au bas de la route de Saint-Benoît, dans Aubert-Gallion, sur le bord de la Rivière Chaudière. Le 16 octobre 1985 à 15 heures, la croix est bénie par le curé Charles Cloutier. Peinturée de noir, bordée de blanc... à une vingtaine de pieds de l'asphalte... terrain non donné, mais « prêté ». Le site est idéal : achalandé, près de l'ex-manoir Pozer, dans Aubert-Gallion, berceau de Saint-Georges ! Tradition vivace, octobre 1835 — octobre 1985 !!! On peut y lire : « Par la croix nous sommes sauvés, le 16 oct. 1985. Croix érigée à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Paroisse Saint-Georges. » Cette croix d'épinette, composée de 2 × 8 et 2 × 10, fait 16 pieds de haut et l'extension des bras 8½ pieds. Le cœur rouge a été donné par Rosaire Roy. Armand Fortin s'est chargé de la base de ciment. Coût : environ 250 \$... à quand un « corpus » digne de la croix du 150<sup>e</sup> ?

### **Faits cocasses**

Les mentalités se forgent, se moulent d'une génération à l'autre. De but en blanc, revenir 25-30 ans en arrière, ça étourdit. Incompréhension. Fossés d'autant plus grands si on remonte à 50 ans et plus. Le livre des prônes est pour nous une mine d'or, mais pas toujours drôle !

- Ne pas laisser venir les picottés à l'église avant 40 jours (1875).
- Tendre des pièges aux renards avec du poison est mal à cause du dommage qui peut en résulter. (1875)
- On a recommencé à faire, depuis la retraite, ce qu'on appelle des tours. Je vous en conjure, cessez cela. (1875)



*« Play ball ! »... Nelson et Wenceslas Lessard, 1940. Costumes en « poches de sucre ». Club de la J.O.C.*

- Des valentins anonymes et très immoraux se sont envoyés! (1882)
- Grand-messe contre les sauterelles. (15-08-1908)
- Procession Te Deum pour... le roi!!! (25-06-1909)
- Conférence sur la culture du Ginseng, le 13 août 1911!
- Je recommande à votre charité Léger Giroux des Carreaux qui a perdu la seule vache qu'il possédait. (1868)
- Point de filles aux sucreries (1868): notre curé voulait-il dire que les gars ne pouvaient se sucrer le bec!
- Dîme: si on n'a pas d'argent, je prendrai de l'avoine en paiement. (1868)... une question de foin!
- Les hommes à jambes molles et à tête faible arpentent nos chemins. (1868)
- Un Syrien est un schismatique (recensement 1923) (et la charité œcuménique, M. le curé?)
- Vêpres après la messe, procession du Rosaire après les vêpres. (5 janvier 1936)... une soirée chargée!!!
- Son Éminence n'accorde plus de dispense de 3 bans. Il faudra toujours publier au moins une fois. Les veufs et veuves comme

- les autres! Donc pas de scandale en entendant publier un veuf ou une veuve. (23-08-42)
- Que ceux qui n'ont pas signé la requête mise en circulation par la Société Saint-Jean Baptiste pour protester contre une immigration juive intense au pays, s'empressent de le faire au plus tôt. (1943, p. 87) INTOLÉRANCE!!
  - À chaque dimanche, nous comptons de \$32. à \$33. en sous. Ce qui veut dire que près de 3 000 assistants ne versent qu'une si humble offrande, que refuserait un quêteux de profession. (26-09-1948, p. 63) (Dire qu'on m'a toujours appris qu'à cheval donné on r'garde pas la bride!) Et comble d'ironie, en 1948, on joue « l'Avare » de Molière à la salle paroissiale, 50 sous pour les adultes et 25 sous les adolescents!
  - Agenouilloirs: coussinets de caoutchouc pour plus de confort et protéger les bas de ces dames: \$3.00 par banc de 3 places. (15-04-1951)
  - Bercethon: Histérie collective. (1954, p. 48)
  - Pâques: ne pas se décarêmer! (1955, p. 49) et « personne ne devra se présenter pour ses Pâques avant de n'avoir payé sa dîme ou pris des arrangements avec moi. » (1868)

*Bien avant les piscines hors-terre (juillet 1945)! De gauche à droite: Lise Garant, Jocelyne Poulin à Oram, Jacques Desautels.*



- J'ai fait transporter la table, les tasses et le seau à la porte de l'église: vous viendrez y chercher et boire votre eau à cet endroit seulement. (1868)
  - N'attachez pas vos chevaux après mon hangar ni mon « shed » ; vous brisez toutes mes portes. Gardez vos animaux, les alentours de l'église ne doivent pas servir de pacage. (1868)
  - Anecdote: Un informateur m'a dit que le curé Beaudoin portait toujours ses soutanes trop longues aux poignets. Désormais dans sa famille, quand on essaie du linge et qu'une longueur excessive, dépasse le poignet, on le traite de « curé Beaudoin » !!!
- N'est-il pas préférable de voir une époque avec les yeux de cette même époque ?

\* \* \*

**CHANT POUR LE 150<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
« GENS DE SAINT-GEORGES »**

Refrain: *Gens de Saint-Georges, venez on fête,  
Avec entrain, fraternisez ;  
Gens de Saint-Georges, venez on fête,  
Cent cinquante ans de chrétienté.*

— 1 —

*Sur les abords de la Chaudière,  
Un jour lointain, on a fondé,  
Cette paroiss' pour nous si chère,  
Terre bénie où nous sommes nés. Ref...*

— 2 —

*Communauté des plus vivantes,  
Animée de gens dévoués,  
Oui, notre Église, on le chant'  
Sera ici, toujours aimée. Ref...*

— 3 —

*Bien dirigés par nos Pasteurs,  
Nous avançons au fil des ans ;  
Des biens du ciel, dispensateurs,  
Ils nous consacrent tout leur temps. Ref...*

*En ce beau jour d'anniversair'  
C'est un merci reconnaissant,  
Que nous joignons à nos prières,  
Soyez chez-nous, toujours présents. Ref...*

Paroles : CLAUDETTE ROY BOURQUE (1985)  
Musique : « AH! Que l'hiver » (G. Vigneault)

\* \* \*

Notre présent n'est-il pas simplement le résultat d'une convergence de facteurs bien vite du domaine du passé ?







## 17. ET DEMAIN ?

« Le temps ressemble à un flocon de neige : pendant qu'on se demande ce qu'on va en faire, il fond. »

L'histoire d'une paroisse s'écrit au jour le jour. Nous sommes tous, chacun de nous, la mémoire « vivante » de l'histoire de notre patelin. Prise de conscience de notre vécu... À cet effet, le vicaire Louis-Ad. Moreau, à Saint-Georges d'août 1919 à février 1920, nous laisse aux archives de la paroisse, d'intéressantes découpures de journaux d'époque : le notaire Bussières de Saint-Georges écrit au Journal des Deux-Montagnes en 1885 :

« Il se fait beaucoup d'affaires à Saint-Georges et la preuve c'est que le gouvernement a jugé à propos d'y établir cinq bureaux de poste, savoir : un en la concession Harbottle, tenu par M. Thomas Taylor sous le nom de Cumberland Mills; le deuxième par M. W.M. Pozer sous le nom d'Aubert-Gallion; le troisième par M. Hubert Catellier sous le nom de Saint-Georges. M. Louis Moisan, N.P., est le maître de poste du bureau appelé Saint-Georges Est, et le cinquième est sous la direction de M. Michaël Cahill. »

Ce témoignage franchit un siècle pour se rendre à nous : Deux médecins : Albert Vander Heyden et Zéphirin Gravel. Trois notaires : Ch.E. Reny avec 60 ans de pratique, A.G. Bussières et Louis Moisan.

Toujours en 1885, voici quelques métiers pratiqués chez nous à Saint-Georges; on y dénombre: 15 marchands, 3 bouchers, 1 cour de juge de paix, 10 forgerons, 2 ferblantiers, 1 cercle agricole, 11 menuisiers, 1 sellier, 4 charrons, 1 orfèvre, 4 maçons, 1 photographe, 3 cordonniers, 1 huissier, 1 fromagerie. En 1896: Joseph Gagnon marchand, Perron orfèvre, Gagnon Photographe, Curadeau marchand, Martinette ferblantier, Moïse Poulin libraire et pharmacien, Jean Gagné marchand, T. Drouin cordonnier, Charles Grondin charretier, Ludger Poulin forgeron, Georges Lemelin marchand...

Quelques « flashes » additionnels d'alors, à l'époque de la rivière Jean Gagnon ou Pozer: 3 moulins à moudre, 1 manufacture de fuseaux, 11 moulins à scie, 3 moulins à bardeaux et à lattes, 2 moulins à carder, 1 moulin à planer, 3 moulins à fouler, 5 engins à vapeur employés à différents endroits, 2 fonderies.

Ça bouge à Saint-Georges car le bureau de poste de Saint-Georges est rapporte le trafic postal suivant, dans l'année 1885: 12776 journaux, 1242 lettres changées, 1820 cartes postales, 10400 autres lettres, 312 paquets.

En 1885, la vie bat à Saint-Georges avec ses 151 baptêmes, 38 mariages, 41 sépultures et ses 3234 âmes. En région:

Saint-Martin: 557 âmes, 43 baptêmes, 7 mariages, 12 sépultures.

Saint-Côme: 1057 âmes, 34 baptêmes, 5 mariages, 8 sépultures.

Saint-Honoré: 1886 âmes, 85 baptêmes, 10 mariages, 11 sépultures.

Saint-Zacharie: 434 âmes, 21 baptêmes, 5 mariages, 7 sépultures.

De plus, comme le rapportent Robert Vézina et Philippe Angers en 1935: « De 1878 à 1885, 500 hommes travaillent tant à Saint-François qu'à Saint-Georges. Ils sont employés par huit compagnies. »

La Saint-Onge Gold Mining Co. creuse en 1885, le ruisseau d'Ardoise à une profondeur de 165 pieds et « de l'or y fut trouvé en quantités suffisantes. » Ce qui n'empêche pas la première neige de tomber sur notre ex-village le 30 octobre 1885!

En 1885, la municipalité d'Aubert-Gallion connaît son quatorzième maire, G. Rancourt. Le conservateur Jean Blanchet est député à Québec et l'avocat conservateur Thomas-Linière Taschereau est notre député à Ottawa. Notre curé: l'abbé Bernard Bernier.



*Le moulin à scie et la manufacture de fuseaux Gendreau à l'endroit où se trouve le barrage Sartigan. Au centre, quelques pierres tombales d'un ancien cimetière protestant, face au Foyer Saint-Louis. À gauche, l'hôtel Cahill.*

1835 : L'enfance de Saint-Georges  
1885 : L'adolescence  
1985 : L'Âge « mûr »

Côté civil, nous avons fait beaucoup de chemin ! Côté religieux, nous nous sommes donnés une chapelle et deux églises. Onze curés, plusieurs vicaires. Les paroissiens ont donné à leur Fabrique, argent, bénévolat, foi et sueur.

Cent cinquante ans de vie religieuse organisée, à notre image. Le curé Dionne en 1900, était un visionnaire... son église a passé le siècle avec succès... le temps des projets, le temps d'un héritage.

Conscient plus que jamais de ce legs des anciens, nous continuons en 1985 à espérer dans l'avenir.

Habités que nous sommes de vivre à Saint-Georges, nous ne voyons plus guère les beautés de notre église, ses œuvres d'art. Tout nous est-il acquis, dû même ?

Au soir de ce XX<sup>e</sup> siècle stressant, en ce 150<sup>e</sup> anniversaire d'érection canonique de la paroisse Saint-Georges, héritage matériel et spirituel à notre portée, il est loin d'être naïf de répéter, tel Antoine de St-Exupéry et son Petit Prince :

« On ne voit bien qu'avec le cœur.  
L'essentiel est invisible pour les yeux.  
C'est le temps que tu as perdu pour ta rose  
qui fait ta rose si importante.  
Tu deviens responsable de ta rose... »





## APPENDICE

### PLEINS FEUX SUR LA FAMILLE POZER

1785 — 1985  
DEUX SIÈCLES AU CANADA

Le 24 septembre 1736, le gouverneur Beauharnois et l'intendant Hocquart concèdent les seigneuries Aubin de l'Isle dans Saint-Georges est, et Aubert-Gallion dans Saint-Georges ouest. Objets de spéculation durant la majeure partie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces concessions, ces fiefs ne furent guère colonisés. Pas de moulins banaux, ni de résidences seigneuriales.

Au tout début du régime anglais, soit en 1764, un des pionniers de Saint-François de Beauce, Charles Amador Doyon, se porte acquéreur du fief dit Saint-Charles de la Belle-Alliance. À la même époque, un autre cultivateur de «Beauceville», Jean Rodrigue, devient coseigneur de Saint-Georges, soit du fief Sainte-Barbe de la Famine. Fin des propriétaires francophones à la hauteur du grand Saint-Georges d'autrefois.

En effet, sur la rive Est de la Chaudière, Aubin de l'Isle est morcelée et vendue en fiefs : dans Cumberland Mills, John Collins en 1782, Andrew Philipp Skene en 1790, Edward Harbottle, William Torrance en 1819 et Edward Harbottle Taylor en 1867... dans Saint-Charles, Jonathan Eckart en 1780, James Hanna...



*Les Pozer : Gordon et son épouse Barbara, Don Gamble et son épouse Charlotte Pozer, Dale Pozer, Kenny, fils de Bruce Pozer. En avant assis : Bruce Pozer. Mme Kenneth P., Phylis Pozer épouse de Dale. 1985.*

Pendant ce temps, la seigneurie Aubert-Gallion passe aux mains de William Grant en 1768. À Québec, dès 1785, Jean George Pfozter, allemand d'origine, s'installe définitivement... *il y a donc deux siècles cette année!* En 1807, Jean George Pfozter devient le quatrième seigneur d'Aubert-Gallion, véritable fondateur de notre paroisse, car il y construit un moulin vers 1818 et un manoir dès 1830... Il fait un don de \$200.00 pour la construction de la première chapelle Saint-Georges.

Il demeure fort intéressant de consulter l'imposant volume de comptabilité « Ledger » de la famille Pozer. Ce livre a été exposé au public à la salle paroissiale de Saint-Georges, en septembre 1985.

Il se divise en deux parties : une tenue de livre faite à Québec à l'époque de William Pozer, soit de 1812 à 1814. Voici quelques noms (de cette ville) y apparaissant : David Ross, Patterson Dyke Company, Thomas Longsdon, John Rawlins, James Webster, James Healey, J.C. Reiffenstein, Jacob Pozer, John Moore, H. Hauffman et

deux seuls francophones Louis *Delamare* et J.C. Langevin. À une autre époque, à celle de William Milbourn Pozer, on tient comptabilité à Saint-Georges de 1872 à 1903.

La langue anglaise y est de mise. Ce volume fait 16 pouces × 10½ pouces de largeur, papier Molineux Johnston and A. Lee. La couverture rigide est reliée de cuir brun. Le livre se présente ainsi: deux feuillets vierges, index A à Z avec deux lettres par page dont N-O-X-Y-Z libres, un feuillet « Account of renewals » daté de 1892 (6 noms), la page 1 « merchandise » montre le 23 mai 1812 et la dernière page, la 209<sup>e</sup>, est celle de Marcellin et Joseph Bureau du 4<sup>th</sup> range of Shenley en 1888. Quelques autres feuilles (lettres, billets) sont insérées ici et là, retenues par de grandes aiguilles. Plusieurs feuillets sont découpés et même arrachés.

Voici quelques exemples glanés au hasard de ces pages jaunies:

- 1881 : Intérêt à 8%.
- 19 déc. 1887 : « 1 pound and 2 shillings (\$19.40) for 5½ days of work on the front roads to M. W. Pozer ».
- « Sales at auction » (ventes à l'enchère).
- « Her Majesty's Customs » (droits douaniers).

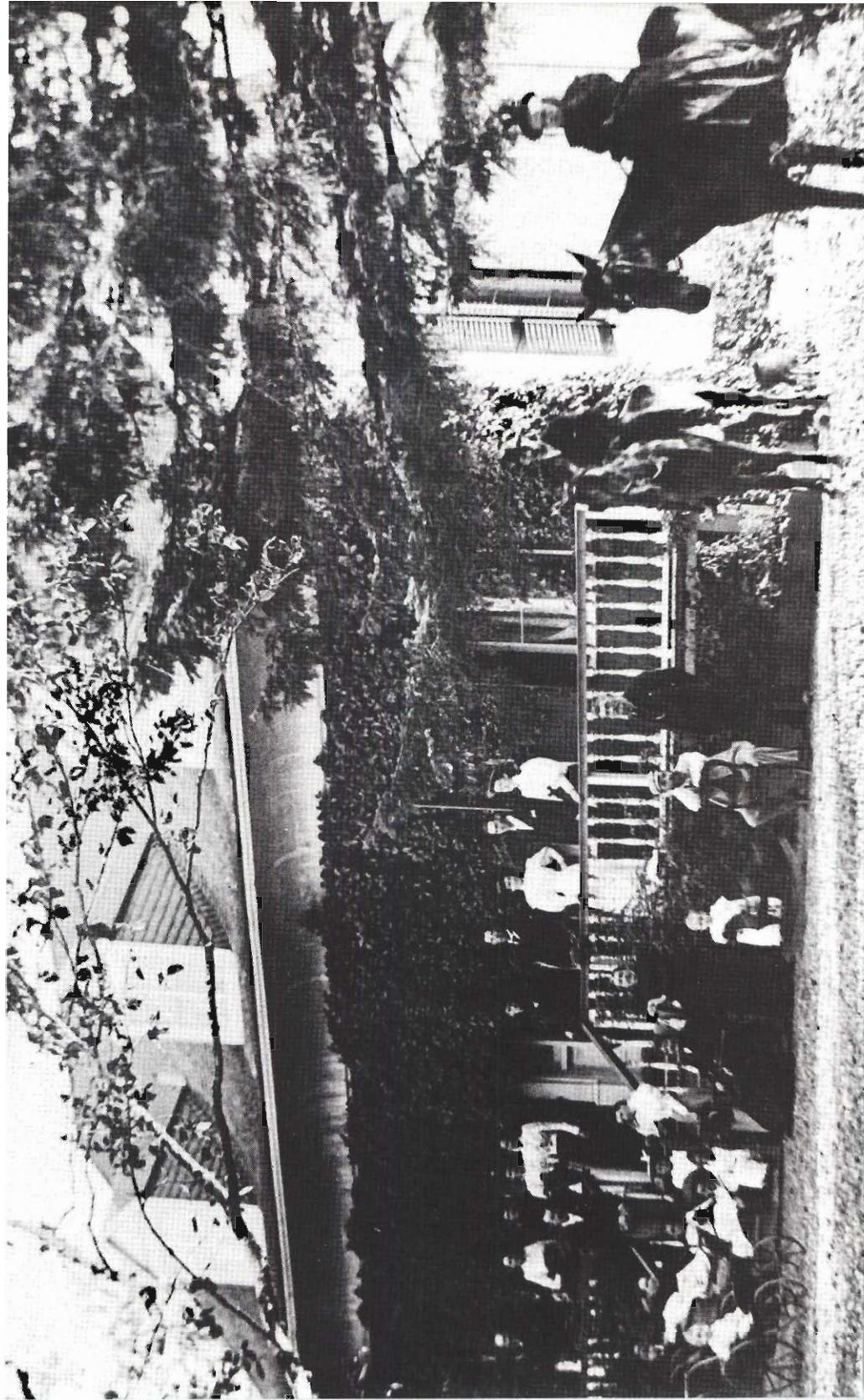
Les rentes seigneuriales inscrites dévoilent un côté peu connu de nos gens d'ici:

- Clergy Catholic (Catellier ptre), cadastre 39, 11 nov. 1872, 1 an de rente 0.15.0.
- F.X. Dulac, 2 arpents, 1.5.0 par année.
- Jérôme Rancourt, 1873. Capital fini de payer (83.33) le 9 nov. 1881 (1.5.0/an).
- Sévère Bolduc 2.8.0 intérêt annuel, 17 janv. 1884, emprunt de \$120. à 8%.
- Auguste Veilleux, rang Sainte-Éveline, lot 16, cadastre 307, vente le 31 oct. 1893 devant L. Moisan notaire, \$135. à 6% sur 9 ans, \$8.10/an (p. 210).
- Alexis Morin, cadastre n<sup>o</sup> 5, 2 arpents, 11 nov. 1872, « to one year rente » 0.10.10 (L.L.D.). Premier maire de la paroisse.

Ce genre de registre seigneurial bat au rythme de la vie quotidienne des Georgiens d'alors:

- Guillaume Veilleux, 1895, 1½ jour d'ouvrage \$1.20.
- Marcelin Pomerleau, nov. 1889, crédit pour 25 chous 0.5.0, une dinde 0.2.6, un mouton, 0.11.6.

*Le Manoir Pozer. Photo datant d'avant les années 1900.*



- Joseph Lessard fils de Roger, 21 juin 1877, 40½ lb de bœuf 0.10.1.
- Hubert Catellier, 14 nov. 1879, balance de taxe scolaire 0.3.9½.
- Mars 1891, 8½ cordes de bois: \$4.25.
- Mme W. Pozer, 28 sept. 1895, doit à A.M. Beaulieu  
13 madriers de 3 pces sciés \$0.52  
60 planches plainées emb. délignées \$1.20  
4 pieds larges, 12 pds de bois vendus \$0.85

De toute façon, l'histoire de Saint-Georges est intimement liée à celle des Pozer. À cet effet, les deux cents ans de présence Pozer au Québec méritent bien qu'on établisse leur lignée familiale (de père en fils):

POZER	
Jean George	(1752-1848)
William	(1787-1861)
William Milbourn	(1834-1890)
Georges Alford	(1868-1925)
Georges Kenneth	(1901-1979)
Gordon	(1938- )

La famille Pozer fait bon ménage avec notre histoire locale depuis 200 ans. Gordon Pozer représente chez nous la sixième génération, ses enfants la septième.

Le grand-père de Gordon, Georges Alford était marié à Édith Henrietta Lilliott. Kenneth Pozer, lui, né le 5 novembre 1901, a épousé le 18 août 1925, Hariett Estella Philbrick, fille de M. et Mme Ernest E. Philbrick de Danville, au Québec (la 7<sup>e</sup> avenue, Saint-Georges ouest a même porté à une certaine époque le toponyme de « Philbrick », car Mme Kenneth Pozer y demeurait, site occupé aujourd'hui par Armand Baillargeon).

En plus de Gordon, M. et Mme Kenneth Pozer comptent dans leur famille: Randall décédé en 1964 (ex-chef de police de Ville Saint-Georges), Charlotte, Cambridge Ontario, Dale, Saint-Lambert, Bruce, New Castle N.-B., et le cadet John de Vancouver.

D'autre part, au décès de Jean George Pfozter, survenu le 16 juin 1848 à Québec, le journal « Morning Chronicle » publia alors ceci:



*Assis : Kenneth Pozer et son épouse Harriet E. Pozer. Debout, de gauche à droite : Dale, Bruce, Charlotte, Randall, Gordon. Au centre : John.*

« Il avait plutôt bon cœur et était compatissant. (...) Il n'y avait pas non plus dans la ville un homme meilleur et plus doux... »

Près de 150 ans plus tard, Gordon Pozer n'a-t-il pas hérité des qualités de son ancêtre ? La tradition revit dans ce « grand » homme !

L'ancêtre Pfozter repose dans le caveau familial du cimetière Mount Hermon, près de Québec, avec son épouse Magdalane Sneider (mariage célébré à Albany New York le 11 janvier 1776). Ici même à Saint-Georges ouest, le cimetière Pozer montre toujours le passé glorieux de cette famille.

*L'implication sociale des Pozer* fait annale: Jacob Pozer (1777-1822) est député de 1812 à 1814; Christian Henry Pozer (1835-1884) avocat et conseiller législatif de la province de Québec: luttés électorales légendaires en Beauce... C.H. Pozer libéral est défait par le conservateur Elzéar-Henri Taschereau, à l'époque des élections de deux jours, à mains levées... le 16 septembre 1867, Pozer devient le premier député de Beauce (1180 votes contre 629 pour le même Taschereau) jusqu'au 17 janvier 1874, année de l'abolition du double mandat. Réélu en 1872; réunis à Saint-François, chef-lieu du comté, les candidats et orateurs en verront de toutes les couleurs: l'officier rapporteur (président d'élections) J.-E. Proux...

« fit construire une estrade (husting bien solide où devait avoir lieu la cérémonie de la présentation (...)) Louis-Honoré Fréchette, notre poète national (à quelques maisons de la maison natale de son ennemi juré, William Chapman) était alors un fort "lutteur" (...). L'estrade avait été placée sur le côté ouest, près de la façade de l'église. La place publique devant l'église était recouverte de gravier contenant une multitude de petits cailloux... »

qui commencèrent à grêler aussitôt que M. Pozer se leva pour parler. Bagarres à n'en plus finir: bras fracturé d'un agent de la paix, clavicule brisée pour l'autre policier. Véritable émeute, incidents malheureux.

En 1874, M. Pozer, fut élu par acclamation. Le 20 septembre 1876, Christian Henry Pozer est nommé au Sénat canadien.

Quant à David Gordon Pozer (1843-1910) il est élu maire de Saint-Georges et préfet de Beauce en 1872-73. John Adolphus Pozer (1849-1890), le frère de ce dernier, occupa aussi la mairie de Saint-Georges. William Milbourn Pozer maire aussi... il en fut de même pour Kenneth Pozer de 1945 à 1949.

Plus près de nous, Gordon Pozer occupe présentement le poste d'échevin (deuxième mandat) au conseil de Ville Saint-Georges. M. Pozer réside au 1035 de la 151<sup>e</sup> rue Est, quartier n° 6 dit Belle-Alliance. « Le seigneur se fait bienveillant pour ces censeurs qui sont tous ses amis », pouvait-on dire de l'arrière-grand-père de Gordon Pozer, William Milbourn Pozer qui supportait 425 livres sur ses 6 pieds et 2 pouces...

De plus, *les forces armées* purent bénéficier de l'apport des Pozer; à titre d'exemple, William Pozer était major. Charles Henry Pozer fut major lors du premier conflit mondial et son épouse Kitty Steele Barrett conduit alors, pendant deux ans, une ambulance de l'armée canadienne à Londres. William Secord Pozer,

volontaire à la guerre 1914-18, prisonnier en Allemagne pendant trois ans. Richard Bruce Pozer et son frère William s'enrôlèrent dans le 90<sup>e</sup> Rifle Regiment de Winnipeg, en 1914 : Richard Bruce « fut décoré pour sa bravoure à la Crête de Vimy » en France.

*Au point de vue historique*, les Pozer sont plus que captivants : le célèbre « Hôtel du Chien d'or », converti en 1853 en bureau de poste de Québec, a appartenu à Jean Georges Pfozzer. William John Pozer (fils de W.M.) épouse, le 17 mai 1888, à Duck Lake, Mary Stull de Prince-Albert : « Mme Pozer est la petite nièce de l'héroïne de Queenston Laura Ingersoll, épouse de James Secord... Laura Secord, le 23 juin 1813, après une course de 20 milles (de Queenston à Beaver-Dam), informa l'Anglais James Fitzgibbons des plans destructeurs américains. Pozerville dans l'Ouest canadien est l'œuvre de Henry Robert Millbourn Pozer. Lilian Sarah Pozer épouse au XIX<sup>e</sup> siècle John Ernest Goslin dont la mère était la petite-fille de Dr Ernest Munkel, premier médecin de l'histoire de Saint-Georges.

La toponymie locale ne rappelle-t-elle pas cette illustre famille : l'île Pozer face à l'aréna, la rivière Pozer, la rue Pozer, l'École secondaire Pozer, le cimetière Pozer et... Pozer transport ».

Jetons un bref regard sur les représentants actuels de la famille Pozer à Saint-Georges : Gordon fils de Kenneth Pozer et de Hariett Estella Philbrick est né le 21 mars 1938. Le 18 février 1961 il épouse Mlle Barbara Neil de Granby. Les Pozer ont trois fils Neil Kenneth né le 1<sup>er</sup> décembre 1966, Robert Randall né le 6 juin 1964, Walter Gordon né le 15 décembre 1966.

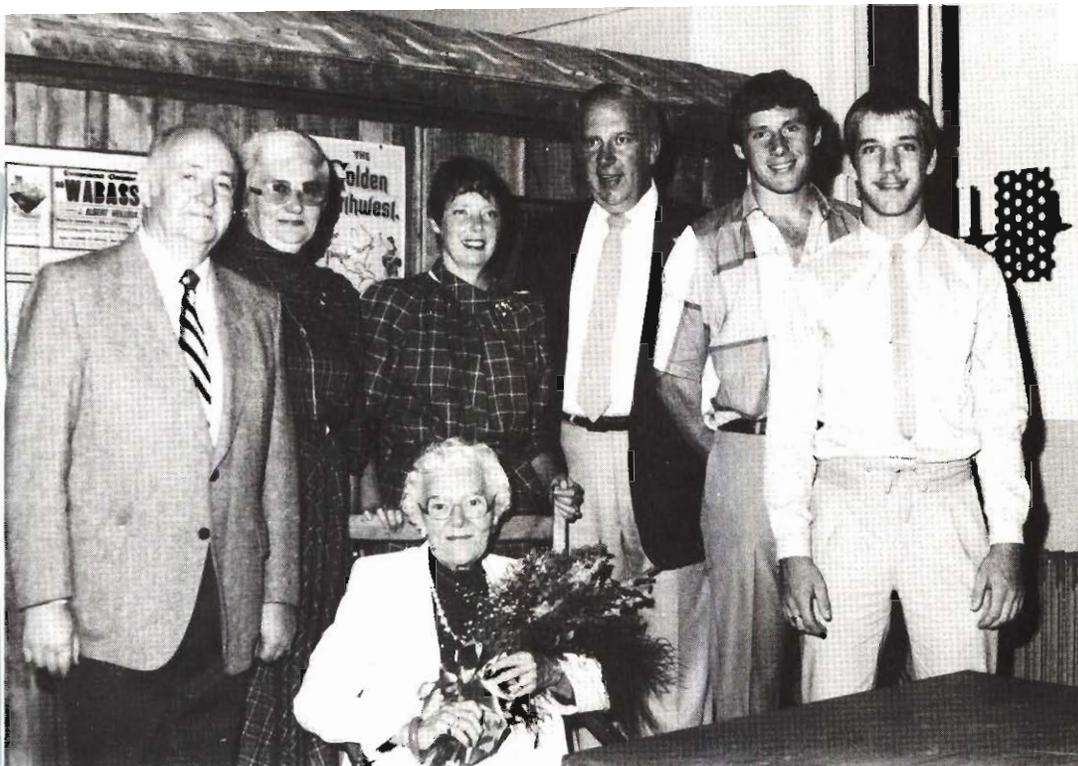
### **Gordon**

A été membre des scouts et 4 H, membre de l'Écho Beauceron pendant 10 ans et président de l'Écho Beauceron. Président du club de camping et caravaning de Beauce.

Est échevin de Ville Saint-Georges depuis 6 ans. Récipiendaire de la médaille souvenir 1952-1977 marquant le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'accession au trône de la Reine Élisabeth pour effort dans la communauté. Propriétaire de sa propre compagnie de transport, « Pozer transport ».

### **Barbara**

Est née à Granby le 27 mars 1938, diplômée en techniques infirmières. A été membre de l'Écho Beauceron pendant 14 ans.

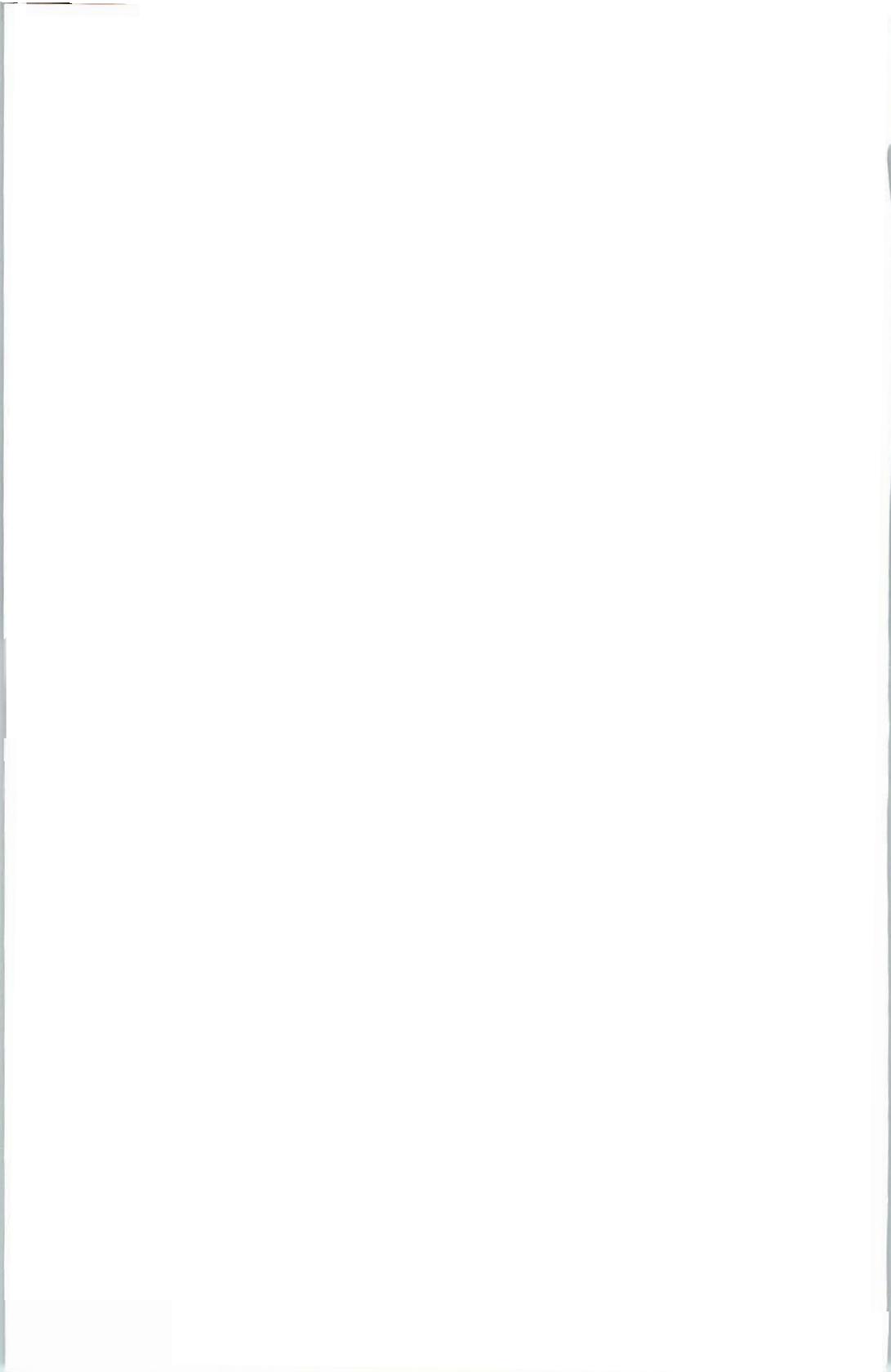


*Mme Kenneth Pozer entourée des siens : de gauche à droite : Don Gamble et son épouse Charlotte Pozer, Barbara et Gordon Pozer, Robert et Walter Pozer (fils de Gordon). 1985.*

Membre de la Chorale de son église. Membre du club de camping et caravaning de Beauce. Présidente du club « Innerwheel ».

Enseignante en technique infirmière pendant 11 ans au Séminaire de Saint-Georges.







## BIBLIOGRAPHIE

*Tradition orale*: le vécu de nos prédécesseurs vaut autant, parfois, que n'importe quel bon livre-tablette. Merci encore une fois à Victor Rodrigue, Benoit Fecteau, Romuald Rodrigue et à tous nos informateurs anonymes (responsables de mouvements et d'organismes, etc.).

- Archives de la paroisse Saint-Georges: journaux de Fabrique, registres de baptêmes, mariages, sépultures, livres de comptes, feuillets paroissiaux 1964-1984, plans, visites paroissiales, livres de prônes avec index, synthèse de Benoît Fecteau, relevé du curé Antoine Campeau.
- Archives de la paroisse l'Assomption.
- Archives de la paroisse Saint-François de Beauce.
- Archives de la paroisse Saint-Georges: Palais de justice de Saint-Joseph de Beauce.
- Les archives de la famille Pozer
- *Inventaire des œuvres d'art et pièces de mobilier religieux de la Fabrique Saint-Georges*, Saint-Georges ouest, Guy-André Roy, Service du patrimoine, ministère des Affaires culturelles du Québec, 1985, 179 p.
- *Tourisme et recherches historiques, presbytère et église Saint-Georges*, Sophie Couture, Projet Canada-travail, août 1982, 90 pages.

- *Église anglicane St-Paul, Cumberland Mills (1847), histoire et analyse*, Jean-René Breton, Société du patrimoine des Beauce-rons et ministère des Affaires culturelles du Québec, Saint-Joseph de Beauce, mai 1979, 99 pages.
- *Notice sur la paroisse anglicane de Saint-Georges de Beauce*, 1<sup>re</sup> partie de 49 p. et *Histoire de Saint-Georges*, 2<sup>e</sup> partie de 119 p., Frère Adju-teur F.C., 1935.
- *Saint-Georges de Beauce et la famille Pozer*, Philippe Angers notaire, L'Éclaireur Ltée, 1927, 96 p.
- *Histoire de Saint-Georges de Beauce*, Robert Vézina avocat et Philippe Angers notaire, L'Éclaireur Ltée, avril 1935, 191 p.
- *Saint-Georges d'hier et d'aujourd'hui*, Roger Bolduc, mars 1969, 174 p.
- *Biographies Beauce-Dorchester-Frontenac*, Roger Bolduc, Les Éditions Sartigan, Saint-Georges, décembre 1972, 318 p.
- Début de brouillon sur le 150<sup>e</sup> anniversaire de 1985, Saint-Georges, Roger Bolduc.
- *L'historique de nos paroisses*, l'Éclaireur-Progrès, vol. 60, n<sup>o</sup> 12, 4 cahiers, 20 décembre 1967, 92 p.
- *Souvenir de la bénédiction de l'église de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge-Marie*, 10 octobre 1954, 36 p.
- *La Vallée de la Chaudière, géographie et histoire*, Honorius Provost ptre, Éditions de la Nouvelle-Beauce, Séminaire de Québec, 1970, 134 p.
- *Dossier économique Saint-Georges et son agglomération*, Conseil économique de Beauce, 1981, 88 p.
- *Notes sur la paroisse de Saint-François de la Beauce*, Benjamin Demers curé, 1891 et réédition de 1981, Corporation culturelle Rigaud-Vaudreuil, Imprimerie l'Éclaireur Ltée, Beauceville, 190 p.
- *Beauceville au temps jadis* (1<sup>re</sup> partie de Saint-François de Beauce, je me souviens), André Garant, Imprimerie l'Éclaireur Ltée, avril 1985, 329 p.
- Journaux régionaux et journal « Le Soleil »



PARTIE II

**REFLETS DE  
SAINT-GEORGES**

L'histoire d'une localité est toujours le fait des hommes et femmes qui la composent. L'implication des paroissiens à la vie communautaire. Le bienveillante présence de nos communautés religieuses. Quelques-uns de nos clubs sociaux...

Le Georgien y est mieux cerné. Notre passé et notre présent regorgent de travail d'équipes. Le goût du bon, du Beau!!!

Notre histoire religieuse et sociale par les mouvements, organismes...





## **LE CONSEIL PAROISSIAL DE PASTORALE DE SAINT-GEORGES**

### **Ce qu'il est**

Un organisme regroupant des laïcs et des religieux (ses) de la paroisse qui, avec les pasteurs, travaillent ensemble à bâtir une communauté chrétienne vivante. Par la réflexion, l'animation, la planification et la coordination de l'action, le CPP est le lieu de l'articulation des ministères ou services nécessaires à la croissance de la communauté chrétienne vivant en paroisse. Il doit être attentif aux besoins des fidèles et rechercher au sein de la communauté les moyens d'y répondre adéquatement.

### **Historique**

Les Conseils paroissiaux de pastorale ont pris naissance officiellement lors de la Grande Mission diocésaine (1969), au moment où le Concile Vatican II proclamait sa volonté de rendre plus intense l'activité apostolique du Peuple de Dieu en se tournant avec une grande attention vers les chrétiens laïcs pour leur rappeler leur rôle propre et absolument nécessaire dans la mission de l'Église.

## **Membres du Conseil paroissial de Saint-Georges depuis son origine**

*Présidents* : l'abbé Joseph Denis, curé (1969-1980); M. l'abbé Charles Cloutier, curé (1980- )

*Co-présidents* : M. Gérard Larochelle (1970-1972 et 1973-1974), M. Benoit Fecteau (1972-1973), Paulo Pépin (1974-1976), M. Marcel Blais (1976-1979), M. Denis Rousseau (1979-1984), Mme Luthgarde Turcotte (1984- ).

*Membres* : M. Romuald Rodrigue, Mme Murielle Labbé, Mme Henri-Louis Veilleux, M. Jean-Denis Poulin, M. Adolphe Quirion, M. Roger Vaillancourt, M. Louisda Fecteau, Mme Rodolphe Poulin, Mme Henri-Paul Champagne, Mme Florent Champagne, Mlle Lise Deblois, Frère Fernand Rivest, Sœur Béatrice Parent, Sœur Monique Ruel, Sœur Yvette Proulx, Mme Benoit Roy, Mme Benoit Fecteau, M. Benoit Turcotte, M. Léopold Turcotte, M. Martin Morin, Frère Donald Joyal, Sœur Marguerite Larivière, Mlle Marie-Claude Veilleux, Mlle Lise Thibodeau, Sœur Fabiola Robitaille, Sœur Marguerite M. Rousseau, M. Jacques Pomerleau, M. Julien Roy, Mme Micheline Roy, Mlle Yvette Veilleux, M. Emmanuel Morin, M. et Mme Jules Poulin, M. Guy Poirier, Mlle Linda Morin, M. Régis Bolduc, M. et Mme Gilles Poulin, M. Jean Maheux, Mlle Diane Bouffard, Sœur Pierrette Pinel, Mlle Monique Cliche, M. Richard Lantagne, M. Pierre Fecteau, M. Valier Caron, Sœur Alice Pomerleau, M. Réjean Roy, Mme Nicole Roy, M. et Mme Bruno Fournier, M. et Mme Marcel Blais, Mme Charlotte Dupuis, Mme Antonio Bégin, M. et Mme Noël Veilleux, Mlle Diane Drouin, Mlle Hélène Bouffard, M. Denis Rousseau, Mme Pierrette Rousseau, Abbé Gérard Sylvain, Abbé Roger Vachon, M. Thérèse Fortin, M. et Mme Henri-Louis Leclerc, Mme Jacqueline Tremblay, Mlle Lucie Lapointe, M. Gilles Bisson (ex-stagiaire), Mme Colombe Turcotte, M. Henri Turcotte, Mme Françoise Rousseau, M. Émilien Rousseau, Abbé André Poulin, M. Martin Laflamme (ex-stagiaire), Mme Lisette Rancourt, M. Yves Rancourt, Mme Ginette Veilleux, M. Serge Lavoie (stagiaire), Mme Luthgarde Turcotte, Mme Nicole Voyer, M. Claude Voyer, Mme Rolande Fecteau, M. Marcel Fecteau.

### **Activités et réalisations du CPP**

1970-1971 : Priorité à la liturgie et aux loisirs; renouveau de la messe paroissiale; participation des fidèles à l'animation et aux lectures; implication des mouvements

- paroissiaux; étude sur l'école confessionnelle; renouveau catéchistique au primaire; pastorale des loisirs; projet piscine-terrain de jeu, gymnase; assainissement des loisirs commercialisés.
- 1971-1972: Priorité aux jeunes travailleurs, à la pastorale familiale et à l'éducation de la foi. Valorisation des mouvements chrétiens d'aujourd'hui, Femmes chrétiennes et service de préparation au mariage; carte familiale; regroupement des Commissions scolaires locales; cours sur l'alcoolisme et Rallye Tiers-Monde.
- 1972-1973: Priorité aux jeunes adultes de 18-35 ans; évaluation prospective en pastorale paroissiale; étude des conflits.
- 1973-1974: Priorité à l'éducation de la foi et aide aux démunis et à la famille; réunion avec tous les représentants des mouvements paroissiaux; préoccupation des projets Avent et Carême et Noël du partage; cours SOF & SPM; catéchèse aux adultes; équipes de foyers réunissant mères et filles pour discuter autour de sujets d'actualité; préparation de l'année sainte.
- 1974-1975: Thème proposé: Évangélisation; au moyen d'un questionnaire-sondage on recherche les opinions pour déceler les problèmes paroissiaux.
- 1975-1976: Thème: DÉFI 76... Ensemble ça marche; transformer notre milieu par une connaissance renouvelée de Jésus Christ et une participation adulte et responsable; sessions d'animation pour les CPP... Pour une Église vivante, un Conseil de pastorale responsable.
- 1976-1977: Thème: Bâtir une Église vivante.
- 1977-1978: Thème: J'épaule mon frère pour unifier le Peuple de Dieu en une grande communauté d'amour et de foi.
- 1978-1979: Thème: Église en marche... un trésor à découvrir; chaque membre a besoin de l'Église et est convaincu que l'Église a besoin de lui.
- 1979-1980: Thème: Une communauté chrétienne qui s'engage... un chrétien c'est un autre Christ.
- 1980-1981: Thème: Église en marche... co-responsabilité, analyse des besoins des couples; travail à l'unification des mouvements en demeurant à leur écoute; préoccupation des handicapés, formation doctrinale sur l'apostolat des laïcs. Arrivée de notre nouveau curé.

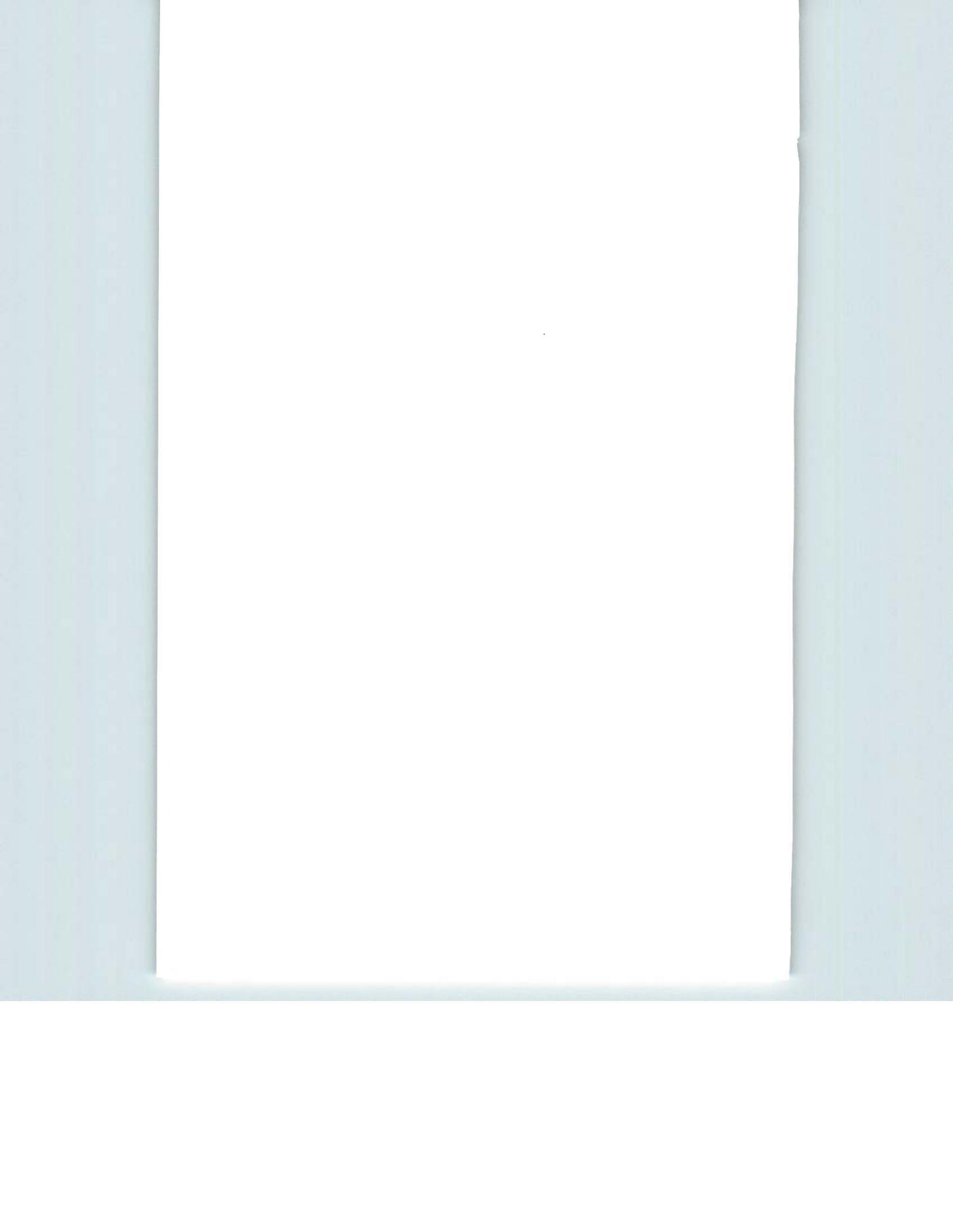
- 1981-1982: Thème: Une paroisse en santé; tous responsables en Église de la promotion de la famille vivante dans le monde d'aujourd'hui.
- 1982-1983: On reprend et approfondit le thème sur la famille; notre action se concentre davantage autour de la GRANDE MISSION paroissiale: un projet qui veut répondre aux besoins actuels d'une communauté chrétienne; ce projet est dirigé par les Pères Rédemptoristes. Il a pour souci particulier de rejoindre les non-pratiquants, les marginaux, les petits et les pauvres; il vise à aller rejoindre les paroissiens dans leurs foyers en formant des équipes avec les familles d'un même quartier.  
Ce fut un défi à relever et le CPP a eu la joie de réussir, en moins de trois semaines, à rallier la communauté paroissiale autour de la Parole de Dieu avec les rencontres MEDEAC.
- 1983-1984: Nous abordons le grand thème triennal du Diocèse: « Rassembles dans la foi pour intensifier les regroupements de chrétiens en communautés vivantes. » Le défi: transmettre la foi et favoriser la justice sociale; nous nous affairons à connaître les mouvements paroissiaux qui se définissent et partagent leur vécu avec la communauté chrétienne. Le rapport Justice et Foi nous décrit bien les résultats de cette entreprise.
- 1984-1985: Nous poursuivons le même thème par un agir qui nous invite à rechercher les forces et les faiblesses de nos groupes respectifs afin d'en arriver à poser des gestes constructifs; l'année débute par une grande exposition de tous les mouvements actifs dans la paroisse. Suite à ce ralliement paroissial, une consigne se dégage: « Par une présence qui interpelle et par les fruits de l'Esprit, nous apportons une meilleure communication et partant, une meilleure qualité de vie. »

### **Conclusion**

Après ces quinze années d'existence, riches en recherches et en expériences, notre CPP a grandi et pris conscience du rôle apostolique qui lui est dévolu. Il a voulu se faire attentif à la vie qui

circule dans l'Église universelle, diocésaine et paroissiale. Il s'est appliqué à accueillir les demandes de collaboration qui lui parviennent et à répondre aux priorités pastorales diocésaines dont la paroisse est le lieu privilégié d'application ou de réalisation.







## LES SŒURS DU BON-PASTEUR À SAINT-GEORGES

Depuis 1881, les Sœurs du Bon-Pasteur se dévouent à Saint-Georges. Le Couvent baigne à l'ombre du clocher paroissial..

« M. l'abbé Bernier, alors curé de cette paroisse, secondé par le bon vouloir de ses paroissiens, lance un appel au Bon-Pasteur de Québec. Alors, dix religieuses viennent alimenter un centre d'éducation qui se poursuit encore aujourd'hui avec des religieuses engagées dans l'enseignement public, tant au niveau secondaire que primaire.

L'École Bon-Pasteur occupe actuellement les locaux du couvent centenaire où une quarantaine d'handicapés majeurs de treize à vingt et un ans reçoivent un enseignement qui favorise leur intégration sociale.

La Résidence du Bon-Pasteur est un Pavillon d'hébergement (1943) rattaché au Foyer incorporé de Saint-Georges ouest où nous accueillons des personnes retraitées autonomes et des sessionnistes qui viennent, à l'occasion, se ressourcer. L'Éducation aux adultes dispense des sessions de perfectionnement en relations humaines. Cette pédagogie PRH permet une croissance personnelle par des rencontres de groupes et l'accompagnement individuel. De plus, les portes de notre maison sont ouvertes à plusieurs mouvements paroissiaux : Comité paroissial de pastorale, les Cursillis, Seréna, la Légion de Marie, le Comité missionnaire, le Comité de liturgie, le bureau de la Saint-Vincent de Paul et d'autres organismes civils et religieux.

Les Religieuses du Bon-Pasteur s'activent dans différents secteurs de la pastorale, soit comme secrétaire du CPP ou encore comme participantes à l'animation liturgique.

En 1977, un groupe de religieuses du Bon-Pasteur s'installe au presbytère de Saint-Philibert pour assurer le service de pastorale de cette paroisse. En septembre 1981, la paroisse de Saint-René accueille deux religieuses au presbytère, pour un même service de pastorale.

Au Pavillon Notre-Dame du Centre hospitalier régional de Beauce, une de nos religieuses infirmières s'exerce à communiquer amour et bonté dans une disponibilité faite d'attention discrète et de sollicitude auprès des malades.

Depuis des années, au Couvent de Saint-Georges, l'enseignement musical se poursuit.

En bref, les Sœurs du Bon-Pasteur continuent d'assumer dans le milieu beauceron une Mission au service de l'Évangile et de l'Église. Selon leur charisme communautaire, elles communiquent Amour et Bonté comme Dieu le veut pour signifier aux hommes et aux femmes de notre temps que Dieu est Père et que nous sommes tous frères en Jésus Christ. »<sup>1</sup>

L'ancienneté et l'éventail des services offerts par les Sœurs du Bon-Pasteur méritent une lecture « poussée » de leurs archives. Ce retour en arrière (tournant du XIX<sup>e</sup> siècle) de l'histoire de Saint-Georges, nous permettra de lire :

- une mince partie de **la correspondance d'un curé** de Saint-Georges, souvent oublié, l'abbé Bernier.
- l'instruction et l'éducation structurées chez nous.
- le bénévolat de nos pionniers pour une bonne cause.
- la construction du couvent et du petit collège.
- reconstruction du couvent.
- les mœurs de l'époque (constructeurs, curés, argent, éléments naturels...)

Lisons plutôt Sœur Jacqueline Dionne, s.c.i.m., qui concluait sa recherche ainsi :

« Ce retour à la petite histoire du couvent de Saint-Georges, à cette tranche importante de la vie paroissiale d'alors, prouve que l'Église de ce temps avait son mot à dire à la génération actuelle.

Oubliés dans les archives, ces témoins méritants du passé, prêtres, religieux et paroissiens ont eu l'occasion de reprendre la parole, par l'évocation de leurs actions glorieuses ou de leurs écrits émouvants.

---

1. Entre nous, janvier 1985.

Leur discours fort éloquent explique à la communauté chrétienne d'aujourd'hui que toute réalisation exige une dose d'énergie et de constance qui soit à la hauteur de l'idéal poursuivi.»

Pourrait-on rajouter que ces souvenirs de notre histoire collective georgienne ont réussi à venir jusqu'à nous, 104 ans après, grâce à des archives très bien conservées... et mises à jour pour le bénéfice de toute une population.

Feuilletons cette synthèse, leçons du passé...

## **1. La correspondance du curé Bernard Bernier**

### **A. Initiative en vue d'une éducation plus poussée à Saint-Georges**

#### *1. Démarches préliminaires*

La correspondance de ce curé remarquable qu'était l'abbé Bernard Bernier nous renseigne sur son vrai talent d'administrateur. Prudent, déjà expérimenté dans la fondation de la nouvelle paroisse et des écoles en 1873, à Saint-Narcisse, le brave curé Bernier s'informe, dès le 14 mars 1879, des revenus du couvent de Saint-Sylvestre. Il veut savoir si le couvent qu'il a l'intention de fonder à Saint-Georges pourrait se financer seulement avec la pension des élèves et les revenus des classes. Car il ne prévoit pas recevoir de rentes viagères ou d'héritages, comme ce fut le cas au pensionnat de Saint-Sylvestre.

Veuillez me pardonner la liberté que je prends de vous demander ces informations. Nous désirerions avoir ici une maison qui enseignât aux garçons et aux filles et je désirerais pouvoir donner aux souscripteurs de cette bonne œuvre des renseignements sûrs et pratiques pour ne point les tromper dans leur attente en supposant que nous pourrions réussir dans notre projet.<sup>2</sup>

Par le retour du courrier, la Supérieure de Saint-Sylvestre assure qu'un couvent qui commence sans dettes peut se maintenir avec le salaire alloué par les commissaires, l'allocation gouvernementale de soixante-dix dollars par année, à condition que le couvent compte entre quinze et vingt pensionnaires.

La décision de fonder le couvent est prise et le 12 août 1879, le curé Bernier envoie à la maison-mère du Bon-Pasteur de Québec,

---

2. CBB, lettre à Sœur Marie-de-Bon-Secours, datée du 14 mars 1879.

le plan de la façade et un aperçu des quatre étages de l'édifice projeté, afin que les Sœurs présentent l'esquisse à l'architecte David Ouellet, de Québec. Mère Ste-Croix répond au curé Bernier que son plan est préférable à celui de la communauté, et surtout « plus joli ».

L'architecte David Ouellet a présenté les plans du couvent à Monseigneur l'archevêque Elzéar-Alexandre Taschereau. Ce dernier a suggéré une correction aux galeries et fait la remarque que la future bâtisse est trop riche. Mais l'architecte n'est pas de cet avis et affirme, au contraire, que le tout est bien modeste et que simplifier davantage équivaldrait à supprimer ce qui est de stricte rigueur.

Monsieur David Ouellet est allé ensuite rencontrer les Sœurs, à la maison-mère du Bon-Pasteur, au sujet des divisions de la maison.

J'ai enfin vu les Sœurs hier, et je vous assure qu'elles s'y entendent en fait de divisions, elles savent comment utiliser une bâtisse.<sup>3</sup>

Après avoir suggéré au curé Bernard Bernier de faire fabriquer 176 000 briques, l'architecte conseille d'en ajouter dix milles. Puis, il fait les calculs pour le bois nécessaire pour le futur couvent. Cette énumération couvre plusieurs pages de papier grand format.

Pour se procurer une telle quantité de bois, le curé Bernier avait adressé une demande au Département des terres de la Couronne, dans le but d'obtenir un permis de coupe gratuite. Le Département accorde l'autorisation, mais à certaines conditions.

... que ce ne soit pas votre entrepreneur qui bénéficie de ce privilège. Vous devez aussi donner des instructions à votre contracteur de voir à ce que les personnes employées à la coupe de ces bois, n'empiètent point sur les terres vendues ou concédées, ou déjà sous licences comme limites à bois, mais qu'elles se bornent à couper sur les terres vacantes de la Couronne.<sup>4</sup>

Un comité de bénévoles fut formé par le curé Bernier pour recueillir les souscriptions des paroissiens, à qui l'on accordait trois ans pour acquitter leur promesse.

Au moyen d'une lettre de remerciements composée de la même écriture soignée, on peut attribuer la liste des souscripteurs

---

3. CBB, Lettre de l'architecte David Ouellet, datée du 27 novembre 1879.

4. CBB, Lettre du Département des Terres de la Couronne, Bois et Forêts, Québec, 11 novembre 1879.

ci-dessous à monsieur Joseph Thibodeau, fils. En y jetant un coup d'œil, on se rend compte que la plupart des paroissiens promettaient de donner des matériaux et des journées d'ouvrage. Le système des corvées était très populaire, à cette époque.

Vital Pagnon	4 journées de travail	
Bernard Morin	4 morceaux de bois 7x7.	
Édouard Roy	1 " " 4 " 7x7.	
Joseph Roy	1 " " 4 " 7x7.	
Antoine Lefebvre	1 " " 4 " 7x7.	
Armand Lefebvre	1 " " 4 " 7x7.	
Alfred Lefebvre	6 billes d'épinette	changé par bois.
Oliver Lefebvre	2 morceaux d'équerres	" " "
Bernard Lefebvre	6 billes d'épinette	" " "
David Lefebvre	2 morceaux de fer.	
Armand Lefebvre	6 billes d'épinette	changé par bois
Edouard Roy	6 billes d'épinette	" " "
Napoléon Pagnon	2 morceaux de bois de cèdre demi	

## 2. La mise en chantier

Il fallait au curé-bâtitseur de l'argent sonnante pour commencer son entreprise. Le curé Bernier explique son problème de liquidité à la Supérieure générale du Bon-Pasteur.

Pour organiser un chantier de briques, faire préparer le bois de charpente, de sciage et autres, j'aurais besoin de quatre à cinq cents piastres, d'ici au printemps. Les souscripteurs me donneront peu d'argent d'ici à ce temps, d'ici même à quinze mois. Cependant, la saison presse pour ces travaux préparatoires. Le Séminaire de Québec est disposé à nous avancer de l'argent à 6%, et exige naturellement une caution, une propriété valable à l'hypothèque.

Si vous pouviez me trouver cette caution pour offrir cette sûreté de forme au Séminaire, je serais à l'aise dans mon entreprise. Car j'ai bien confiance que ma souscription aura augmenté au lieu de diminuer, au bout de trois ans.<sup>5</sup>

Mère Ste-Croix répond que la communauté, étant déjà fortement hypothéquée, a éprouvé beaucoup de difficulté à effectuer

5. CBB, Lettre à Mère Ste-Croix, datée du 19 novembre 1879.

Edmond P. Bégin	100 m. de bois de sapin (épinette)	fourni par lui-même
Olyvier Bégin	50 épinettes	à prendre en la terre
André Paulin	20 billets épinette	" " "
Gaspard Paulin	" " "	" " "
John Gagné	" " "	chargés par lui-même
Joseph Morin	15 billets épinette	" " "
Ami Rodrigue	3 billets sapin, 4 " épinette, 10 billets sapin	chargés par lui-même
Thomas Gaudin	5 morceaux cèdre	à prendre en la terre
Joseph Lapointe	25 planches de pin	" " "
Sylvain Caron	2 morceaux de cèdre, 10 billets de sapin	chargés par lui-même
Antoine P. Roy	10 billets de pin	chargés par lui-même
André Paulin	25 morceaux de charpente	" " "
André Paulin	" " "	5 jours de travail
Émile Paulin	" " "	10 jours de travail
Vital Lapointe	5 lambourdes cèdre	chargés par lui-même
Gaspard Roy	5 billets d'épinette	à prendre chez Orléans
Thomas Gagné	10 billets d'épinette	fourni par lui-même
Joseph Morin	30 billets sapin	chargés au moulin
Vital Paulin	15 billets de pin	" " "
Charles Caron	100 " épinette	à prendre chez Orléans
Julien Gagné	10 " pin	à prendre chez Orléans
Arthur Gagné	10 " sapin	chargés par lui-même
Émile Paulin (Vieux)	4 morceaux de bois de cèdre	" " "
Blaise Blais	4 morceaux de 20 pl. 6 x 10	" " "
Antoine Caron	3 lambourdes cèdre, 10 billets épinette	" " "
Ami Rodrigue (Bégin)	20 billets " "	à prendre chez Orléans
Marcel Gaudin	10 " " "	" " "
Joseph Gagné (Bégin)	10 " " "	chargés par lui-même
Émile Paulin	3 billets pin	" " "
Thomas Morin	5 morceaux épinette	" " "
John Bégin	20 billets sapin	" " "
Émile Paulin	6 jours de travail et 4 morceaux épinette	fourni par lui-même

des emprunts. Pour le moment, la Supérieure générale ne peut rien promettre, quant à la construction du couvent de Saint-Georges, mais elle cherchera un moyen d'aider le curé Bernier dans ses finances.

Le secours monétaire est venu et le chantier est mis en marche, tel que prévu. La correspondance reprend l'été suivant, après les cérémonies de la pierre angulaire du couvent. Non sans une pointe d'humour, le curé Bernier affirme que de grands « discours » ont été prononcés à cette occasion, l'un par la jeune Amazélie Poulin et l'autre, par Philéas Fortin, du côté des garçons.

De l'éloquence, il y en avait à flots... Pour nous autres, cette cérémonie nous a paru belle. Le marteau a frappé assez pour couvrir cette pierre de la jolie somme de \$90.00. Merci donc, encore une fois, Révérende Sœur! Sans votre éloquente adresse, les émotions seraient restées en dedans, et les piastres aussi!<sup>6</sup>

Les archives du Bon-Pasteur conservent le document contenu dans la première pierre angulaire. On y reconnaît l'écriture du premier marguillier, Joseph Thibodeau, fils. Après avoir été retirés des décombres de l'incendie du couvent en 1923, ces précieux feuillets, tout brunis par la chaleur du brasier, furent remis à notre communauté. En voici le contenu, en entier.

(Sur le premier feuillet)

La pierre angulaire de ce couvent a été bénie le 10 juillet 1880, par Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec, dans le cours de sa visite épiscopale. La collecte à l'occasion de cette bénédiction a donné \$90.00, pour servir à la construction de cet édifice. Cette maison a été construite par souscriptions volontaires, le montant souscrit à cette date était \$4,000.00.

Ce sont les dames du Bon-Pasteur qui se sont chargées de la direction de cette maison. Elles devront donner l'instruction aux garçons jusqu'à l'âge de 14 ans et aux filles, tout leur cours complet.

Le curé de la paroisse de Saint-Georges, alors, était le Rd Bernard Bernier, ptre, son vicaire, le Rd Édouard-Arthur Roy, ptre. Le maire de la paroisse, Mr David Poulin, forgeron. Les marguilliers de l'œuvre étaient: MM. Joseph Thibodeau, Jean Veilleux, Olivier Morin. Les commissaires d'écoles étaient: Raphaël Paquet, Jean Morin, Georges Rodrigue, Philémon Poulin et Elzéar Giguère. L'Honorable Théodore Robitaille était le Lieutenant-gouverneur de la Province, et le Marquis de Lorne, Gouverneur-général de toute la Confédération.

AD PERPETUAM REI MEMORIAM

A. M. D. G.

13 juillet 1880

---

6. CBB, Lettre à Mère St-Vincent de Paul, dépositaire générale, et datée du 15 juillet 1880.

(Sur le deuxième feuillet)

À la bénédiction de la première pierre du couvent, deux adresses furent présentées à Mgr l'archevêque, une par Mlle Amazélie Poulin, au nom des petites filles, et une autre, par Philéas Fortin, au nom des petits garçons.

Les membres du clergé présents furent: Mgr l'Archevêque E.-A. Taschereau, le Rd Père Saché (Louis), de la Société de Jésus, le Rd Messire Campeau, ancien curé de Saint-Georges, Mr Ernest Hudon, Mr Plaisance, Mr le curé Bernard Bernier, Mr le vicaire E. Roy.

Les travaux de la maçonnerie étaient conduits par Mr Georges Bocage, fils; les autres maçons et employés étaient: MM. Alfred Thibodeau, Octave Drouin, William Fricault, Ulric Marcotte, Joseph Picher, Olivier Pépin, Henry Carpentier, Olivier Poulin, Thomas Maheu, François Duchesneau, Georges Poulin, Joseph Bolduc, David Roy.

La briqueterie était conduite par Mr Joseph Morin, et ses hommes pour lui aider à le faire étaient: Moïse Poulin, Joseph Boutin, Charles Poulin, Joseph Pâquet, Philémon Poulin, Sévère Bolduc, Georges Beaudoin, Joseph Bolduc, Georges Deblois, Joseph Rancourt, Louis Dubord, Joseph Poulin.

Le pape régnant était Léon XIII; la reine Victoria gouvernait sur le trône impérial de l'Angleterre, dans la 42<sup>e</sup> année de son règne.

Que Dieu veuille bénir cette œuvre! Que St Joseph soit son protecteur, dans sa prospérité temporelle, et que la Sainte Vierge convertisse en autant d'anges pour le Ciel les enfants qui passeront par cette sainte maison!

Fait à Saint-Georges de la Beauce  
le 13<sup>e</sup> jour de juillet 1880

À l'invitation du curé Bernard Bernier, qui avait lui-même demandé l'autorisation à monseigneur l'archevêque E.-A. Taschereau pour cette sortie de leur monastère, les Sœurs du Bon-Pasteur se rendent visiter les travaux du couvent, à la fin d'août 1880. Les voitures de Saint-Georges vont chercher et reconduire les visiteuses à Saint-Joseph. La voie ferrée ne se rendra à Saint-Georges que le 17 décembre 1906, comme les Sœurs le notèrent dans leurs annales à cette date.

Le 17 décembre 1906

Événement bien digne d'être inscrit dans nos annales: le chemin de fer se rend aujourd'hui, pour la première fois, à Saint-Georges. Nous jubilons à la pensée d'être si près pour nos voyages; il sera si agréable

de ne partir du Couvent qu'à 9 h le matin, au lieu de 6½ h, et d'arriver à 6 h le soir, au lieu de 8½ h. Deo gratias!

### 3. Période difficile

Le curé Bernard Bernier éprouve certaines contrariétés, car le ton devient plus vif et manifeste quelque peu d'impatience. On peut facilement lire entre les lignes, dans cet extrait.

*Saint-Georges, 16 septembre 1880.*

*Révérènde Sr St Vincent de Paul,  
Bon-Pasteur, Québec.*

*Révérènde Sœur,*

*Si votre ouvrier est encore disposé à monter travailler ici à 3.6 ou 4 par jour, qu'il monte, et au plus vite, si possible. Les pensions sont de \$8.00 à \$9.00 par mois.*

*Si votre homme connaît quelques bons ouvriers (pas des cabochons) qu'il nous en donne information, nous les ferons monter. Que ces braves gens-là comprennent que ce n'est pas moi qui les engage, mais Mr C. Dion, conducteur des travaux. C'est à ce monsieur qu'ils auront à rendre compte de leur travail comme de leur temps.*

.....

.....

*Bien respectueusement vôtre,*

*Bernard BERNIER, ptre.*

En plus de la pénurie d'ouvriers habiles, le curé Bernier devait régler la question des Assurances du couvent, dont l'extérieur était terminé. À l'automne 1880, le curé-bâtitseur demande aux Sœurs de bien vouloir signer les deux contrats de donation par la Fabrique, du terrain et de la bâtisse. Comme le curé doit de nouveau emprunter deux mille piastres, l'hypothèque pourrait être garantie par les Sœurs, qui deviendront propriétaires.

J'aurais voulu attendre au printemps pour régler la transmission des titres de propriété aux Dames religieuses, mais les Assurances de l'édifice et mon emprunt me forcent à agir immédiatement.

C'est vrai, Révérende Sœur, qu'il y aura des dettes et de la gêne pour commencer; mais s'il y avait impossibilité de faire honneur aux rentes et aux autres affaires onéreuses, je vous le dirais sincèrement. C'est une œuvre de Dieu qui fera son chemin. Ce n'est toujours pas pour mes beaux yeux ni pour remplir ma bourse que je me suis imposé de pareils travaux. J'ai cru voir l'œuvre de la Providence dans les débuts de cette œuvre et j'espère qu'elle ne nous fera pas défaut.<sup>7</sup>

Le reste de l'automne se passe en pourparlers ardu, car le couvent coûte plus cher que prévu. Le curé Bernier se rend compte qu'il lui faudra emprunter trois mille piastres.

Le curé explique son cas à monseigneur Charles-Félix Cazeau, vicaire général du diocèse de Québec et en même temps, aumônier de la maison-mère du Bon-Pasteur. D'après le bilan présenté dans la lettre, les dépenses se chiffrent à \$9,000.00, et les revenus annuels du couvent seraient d'au moins \$500.00.

Le curé Bernier, quoique gêné par les questions d'argent, recommande à Monseigneur le grand vicaire C.-F. Cazeau de ne parler de cette difficulté qu'aux personnes concernées... Il prie aussi monseigneur Cazeau de présenter le bilan du couvent à monseigneur l'archevêque E.-A. Taschereau, afin que ce dernier obtienne du Bureau de l'Instruction publique une allocation aussi élevée que possible, en faveur du nouveau couvent de Saint-Georges.

Finalement, les membres du Chapitre de la communauté du Bon-Pasteur autorisent l'emprunt de la somme nécessaire à la finition des travaux. En cette circonstance, comme toujours, les Sœurs se confient en la Providence et son grand auxiliaire, le curé Bernier.

Nous désirerions qu'un montant d'au moins deux cents piastres soit réservé sur l'emprunt des trois mille, pour pouvoir nous procurer à plus bas prix des fournitures indispensables, à l'ouverture du couvent. Nous avons déjà fait l'expérience qu'avec un peu d'argent comptant, nous pouvons obtenir des aubaines sur nos achats.<sup>8</sup>

Mais le prêteur pressenti, un certain S. Roy, exige bien des formalités avant de fournir la somme promise. Le curé Bernier se voit donc dans l'obligation de demander à la Fabrique un emprunt

---

7. CBB, Lettre à Mère Ste-Croix (Louise Vander-Hayden), Supérieure générale, et datée du 24 novembre 1880.

8. CBB, Lettre de Mère Ste-Croix, Supérieure générale, datée du 15 décembre 1880.

à court terme pour continuer ses travaux. Les paroissiens finissent par entériner la décision déjà accordée par le conseil de Fabrique, au cours d'une assemblée que le curé qualifie « d'orageuse ». Mais le pasteur n'est pas trop surpris des réactions, car il connaît les « Beauçois »... Le climat ne tarde pas à redevenir plus serein.

Enfin, les choses ont une bonne couleur; je n'entends plus parler de rien. Et tout le monde dit partout: « Nous avons bien hâte que les Sœurs soient arrivées! » Je pense qu'il y aura des pensionnaires, peut-être plus qu'on ne pourra en recevoir.<sup>9</sup>

L'argent fond comme neige au soleil et le curé Bernier craint d'être obligé d'utiliser toute la somme de \$3,000.00, déposée à la Caisse d'économie, en faveur du couvent de Saint-Georges. Il demande à la Mère Ste-Croix, supérieure générale, d'en avertir la Mère St-Vincent de Paul, dépositaire. Et narquois, il ajoute qu'il aimerait bien voir quels rides vont traverser le front de la Mère dépositaire!

Avant d'entrer en retraite, la Mère St-Vincent de Paul rappelle au curé Bernier son obligation de lui adresser le chèque de deux cents piastres réservé sur l'emprunt, dans le but de payer au comptant les achats de fournitures pour le couvent neuf. Le curé doit donc s'exécuter.

J'avais pourtant espéré qu'elle ne me les demanderait pas. Ses bonnes dispositions de la retraite lui feront « restituer » ce montant, j'en suis sûr! Il faut bien avouer que cela me met à la gêne. Il me faudra laisser, non terminés, des ouvrages qui me paraissent bien nécessaires.<sup>10</sup>

#### 4. *Le pensionnat des garçons*

Plusieurs parents des élèves désirent placer leurs jeunes garçons au pensionnat. Comme alternative, le curé Bernier les logera dans une maison voisine, mais il faut une surveillante. Le curé demande alors qu'une tertiaire<sup>11</sup> prenne en charge le groupe des garçonnetts pensionnaires. Le curé propose en échange deux

---

9. CBB, Lettre à Mère St-Vincent de Paul, du 22 mars 1881.

10. *Id.* Lettre datée du 21 juillet 1881, à Mère Ste-Croix, Supérieure générale.

11. C'est ainsi qu'on désignait les jeunes filles qui faisaient le vœu de chasteté et de stabilité au Bon-Pasteur, et dont l'emploi principal était d'effectuer les courses et les travaux manuels. Leur règlement était inspiré de celui du Tiers-Ordre de Saint-Dominique.

jeunes filles, peu fortunées, qui désirent fortement entrer dans une communauté religieuse.

Ainsi, pour une tertiaire, disons que je vous donnerai en échange deux aspirantes. N'est-ce pas que c'est un beau plan, que ce sera un bon arrangement pour les deux partis intéressés ?<sup>12</sup>

Dans sa réponse, la Supérieure générale regrette que les tertiaires du Bon-Pasteur ne soient pas plus nombreuses et suggère que le curé Bernier s'assure les services d'une dame de confiance comme surveillante au pensionnat des garçons.

De prime abord, le curé Bernier n'accepte pas cette solution, car une dame de la paroisse n'aura certes pas le prestige d'une personne portant l'habit religieux. C'est tout de même une demoiselle Croteau qui accepte de prendre en charge le petit groupe de garçonnetts qu'on loge dans une maison voisine du nouveau couvent.

##### 5. *Construction du Petit collège*

Dès le début du printemps 1882, le curé Bernier reprend la plume pour demander à monseigneur l'archevêque E.-A. Taschereau la permission de construire une maison auprès du couvent de Saint-Georges, pour le bénéfice de l'enseignement aux petits garçons.

Cette maison serait en bois, de 45 × 35 pieds, et le coût probable de construction, entre \$1,500.00 et \$2,000.00 piastres.<sup>13</sup>

La pension étant fixée à \$5.50 par mois, le bilan présenté par le curé Bernier à son Archevêque permet d'espérer un excédent de revenus annuels de \$600.00. Monseigneur E.-A. Taschereau répond au bas de la lettre, le 4 mars 1882, que si les calculs de monsieur le curé sont bien fondés, il est disposé à approuver le projet.

#### **B. *Rapports du curé Bernier avec certains intervenants***

##### 1. *L'architecte David Ouellet*

Nous avons vu plus haut que l'architecte David Ouellet avait tracé les plans du couvent de Saint-Georges. Il s'est établi des

12. CBB, Lettre datée du 6 septembre 1881, à Mère Ste-Croix, Supérieure générale.

13. CBB, Lettre à Mgr l'Archevêque E.-A. Taschereau, datée du 2 mars 1882.

rapports de confiance et l'architecte demande au curé Bernier une lettre de recommandation.

Ce certificat est pour annexer à une requête que je prépare pour présenter à l'Honorable ministre des Travaux publics pour avoir la charge d'architecte du gouvernement fédéral dans le district de Québec, laquelle est vacante depuis quinze jours. Cette charge est très avantageuse, d'autant qu'elle ne nuit en rien à mon état actuel d'architecte pour la construction d'édifices religieux.<sup>14</sup>

Une fois le couvent terminé, le curé Bernier demande, à son tour, une faveur à son ami, l'architecte David Ouellet, celle de lui signer une quittance pour la balance des honoraires qui lui sont dus par les Sœurs du couvent de Saint-Georges. L'architecte répond que, pour ses moyens, c'est un peu fort. Il vient de subir lui-même des pertes considérables lors de l'incendie du faubourg Saint-Jean, et qu'il ne peut faire davantage pour le moment.

Cependant, je veux être le dernier à être payé et si, dans le temps, mes moyens me le permettent, je ferai quelque chose pour votre maison, mais ce sera purement en votre considération, car pour les Sœurs, je ne puis trop en avoir.<sup>15</sup>

David Ouellet se plaint, en définitive, que d'autres architectes aient été préférés à lui, quand il s'était agi d'ouvrages plus considérables et mieux rémunérés. Mais le bon voisinage reprend avec les Sœurs, et l'architecte, un instant déprimé, accepte encore, à plusieurs reprises, d'autres contrats de la communauté. Mentionnons le nouveau couvent de Fraserville en 1886, l'agrandissement de l'Hospice de la Miséricorde en 1888, puis les couvents de Matane et de Sainte-Foy.

## 2. *Les curés avoisinants*

Pour la bénédiction du couvent, le premier dimanche d'octobre 1881, le curé Bernier avait invité ses confrères des paroisses avoisinantes et certains notables pour cette cérémonie solennelle.

Pour sa part, le curé J.-Nérée Gingras de Saint-Gervais, écrit qu'il aurait été heureux d'assister au couronnement des travaux de son confrère de Saint-Georges, mais qu'il est dans l'impossibilité de s'y rendre.

---

14. *Id.* Lettre de David Ouellet, datée du 14 janvier 1880.

15. CBB, Lettre de l'architecte David Ouellet, datée du 6 février 1882.

Quant au curé de Saint-Sylvestre, l'abbé James Neville, il remercie le curé Bernier de s'être souvenu de lui, au « milieu de sa bourgeoisie aux jarrets noirs », mais il s'excuse de ne pouvoir assister à la bénédiction du couvent de Saint-Georges.

Une lettre de Sœur Ste-Gertrude (O'Brien) demande si les inscriptions à graver sur la cloche du couvent seront en français ou en latin.

Les mérites que s'attribue la cloche de l'église sont bien supérieurs à ceux de la cloche du couvent. Aimez-vous autant que la nôtre, appelée à rendre moins de services à l'humanité, ne parle que pour témoigner les louanges du Seigneur ? « Quid retribuam Domino pro omnibus quae retribuit mihi ? »<sup>16</sup>

Monsieur le curé Bernier était sans doute un conseiller apprécié. Voilà pourquoi l'abbé J.-Aimé Rainville, curé de Saint-Vallier, s'informe avec soin auprès de lui, s'il a eu connaissance des murmures contre les Sœurs du Bon-Pasteur, car un marchand beauceron, de passage à Saint-Vallier, avait fortement déconseillé aux habitants de cette paroisse d'y établir un couvent, car cela coûtait très cher aux paroissiens.

Comme mes gens sont portés à croire que les curés prennent toujours la défense des religieuses, si cela ne vous contrariait pas trop de faire signer votre réponse par quelques commissaires et le secrétaire-trésorier conjointement avec vous, cela ajouterait à la validité de votre réponse et serait d'un grand secours pour détruire les préjugés contre les couvents.<sup>17</sup>

### C. Arrangements prévus par le curé Bernier

#### 1. Liste des fournitures et prévisions des contributions

Le curé Bernier était en mesure de renseigner son confrère de Saint-Vallier, car le montant des pensions, la liste des fournitures et les contributions des externes avaient été au cœur de bien des évaluations avec les autorités concernées au Bon-Pasteur.

Mère Ste-Croix avait décidé de diminuer la cotisation des élèves de l'arrondissement de l'église, afin de faciliter la fréquentation du couvent. La Supérieure générale avait joint à sa lettre la liste des effets en nature à fournir par les pensionnaires qui ne pouvaient pas payer en argent.

16. CBB, Lettre de Sœur Ste-Gertrude (O'Brien), s.d.n.l.

17. *Id.* Lettre de l'abbé J.-Aimé Rainville, datée du 16 septembre 1883.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ÉLÈVES 1881

### *Prix de la pension*

Pensionnaire fille .....	\$5.00 par mois
garçon .....	\$5.50 par mois
Demi-pensionnaire .....	\$2.50 par mois
Quart-pensionnaire .....	\$0.75 par mois
Externe .....	\$0.25 par mois

### *Un élève qui fournit les effets pour tous les repas doit apporter*

46 lb bœuf à 0.07 .....	\$3.22
40 lb lard à 0.10 .....	\$4.00
10 lb graisse à 0.12 .....	\$1.20
30 lb beurre à 0.18 .....	\$5.40
20 lb farine à 0.05 .....	\$1.00
6 doz d'œufs à 0.13 .....	\$0.78
1 minot de pois .....	\$1.20
6 minots de patates .....	\$1.80
pour poisson .....	\$1.60
2 galls sirop d'érable .....	\$1.60
2 lb bon thé vert .....	\$1.00
20 lb sucre à 0.07 .....	\$1.40
6 doz d'oignons .....	\$0.25
7 lb de riz à 0.05 .....	\$0.35
Éclairage, sel et poivre .....	\$2.75
Pain fourni par les parents ou 1 quart de farine forte, ou	\$9.00
Chauffage, chaque mois, fille .....	\$2.50
garçon .....	\$2.00

Tout élève qui paye \$2.50 fournit 7 cordes de bois franc de 2¼ po.

\* \* \*

Cette longue liste pourrait paraître un peu forte, c'est pourquoi monsieur le curé Bernard Bernier est prié de ne pas la communiquer immédiatement, afin de ne pas effrayer les gens.

Car, en concluant les marchés avec les parents, on peut faire quelques arrangements dans les quantités, compenser les unes par les autres, cela accommode de part et d'autre.<sup>18</sup>

18. CBB, Lettre de Mère Ste-Croix, datée du 16 avril 1881.

## *2. Retour sur les souscriptions*

À la fin de l'été 1881, monsieur le curé Bernier résume de sa fine écriture les étapes parcourues depuis les débuts de la construction dont il s'est chargé « seul », aidé de quelques citoyens.

Sept ou huit souscripteurs ont donné de gros montants dépassant plusieurs centaines de piastres chacun, tandis que six autres ont fourni, soit 5, 10 ou 20 piastres. La maison avec ses dettes appartient maintenant aux Sœurs du Bon-Pasteur.

## *3. Ententes au sujet des cotisations pour le couvent*

Trois arrondissements ont demandé à envoyer leurs enfants au couvent, dont celui de l'église. Les contribuables se sont assemblés à ce sujet; ils ont voulu adopter le couvent pour leur maison d'école. Autrement, ils auraient été obligés de se construire une école dans chacun des arrondissements.

Il a été convenu qu'on donnerait aux Dames religieuses le salaire que les contribuables ont coutume de verser aux institutrices, c'est-à-dire la somme de £ 25 ou \$100.00 par année, incluant une vingtaine de piastres pour le bois de chauffage.

Pour rencontrer ce montant, les contribuables n'auront qu'à payer leur cotisation qui a été fixée à 0.50 par enfant, pour l'arrondissement de l'église et à \$1.00, pour les deux autres arrondissements.

Tous les intéressés paraissent très satisfaits. Car auparavant, ils payaient dans ces trois arrondissements, en sus de leur cotisation, une rétribution mensuelle de \$1.00, \$1.50 et même \$2.00 par enfant.

De plus, la Commission scolaire paiera annuellement aux Dames religieuses \$110.00 en deux versements, pour envoyer les enfants au Cours élémentaire. Une fois ce cours terminé, les élèves qui voudront suivre le Cours modèle ou académique, paieront à part, quel que soit leur âge. Cet arrangement est signé pour huit ans.

Comme on peut le constater, monsieur le curé Bernier est au courant de tous les détails, et ajoute que « tous les intéressés paraissent satisfaits ». Cela justifiait amplement les risques de la construction de ce couvent, jugée téméraire et prématurée, selon certains esprits craintifs. Monsieur le curé Bernier et ses collaborateurs avaient vu plus juste. Le nouveau couvent progressa rapidement, dans une région bien décidée à profiter des avantages d'une instruction plus poussée.

## II. La suite des rapports du clergé avec le couvent de Saint-Georges

### A. Le curé-fondateur — l'abbé Bernard Bernier

D'après un de ses confrères, monsieur le curé Bernard Bernier possédait « la dignité et le maintien d'un évêque »<sup>19</sup>, mais la bienveillance tempérerait cette attitude qui aurait pu devenir distante. Il suffisait de le connaître et de lui montrer de la confiance pour l'aimer.

C'est cette confiance que lui manifestait la première supérieure du couvent, Sœur Ste-Sophie. Le curé Bernier était parti à Québec pour sa retraite sacerdotale où la Supérieure lui écrit pour expliquer un oubli très important.

À votre départ, nous étions honorées de la présence de l'original ; nous n'avons pas eu le temps de penser à son image... C'est cette image qu'il nous faut, c'est votre photographie qui nous manque. Veuillez l'apporter et nous la donner.

Vous ne nous avez rien refusé avant votre retraite. Se pourrait-il, comme le redoute Sœur St-Basile, que vous seriez moins bon, à mesure que vous devenez plus saint ?<sup>20</sup>

Que de démarches et « d'humbles commissions » le digne curé Bernier accepta aimablement pour l'avantage de son cher couvent de Saint-Georges !

Il nous manque encore une corde... c'est pour attacher la cloche. Auriez-vous aussi la bonté de nous apporter des petites serrures pour les pupitres des maîtresses ? La petite balustrade est finie ; il nous manque les boutons jaunes pour accrocher la nappe. Une douzaine et demie suffiront.<sup>21</sup>

Le curé Bernier continua sans doute ses bons services à son couvent de Saint-Georges, mais la correspondance se rapportant à la construction est terminée. En 1890, le curé-fondateur du couvent dut quitter sa chère paroisse pour occuper la fonction de premier aumônier à la maison-mère du Bon-Pasteur, à Québec.

Les annales du couvent signalent parfois son passage dans la paroisse beauceronne.

19. La Semaine religieuse de Québec, 1920-21, p. 570.

20. CBB, Lettre de Sœur Ste-Sophie, datée du 9 septembre 1881.

21. *Id.* Lettre de Sœur Ste-Sophie, datée du 14 septembre 1881.

*Le 20 juin 1905* — Bonheur inattendu! Monsieur l'abbé Bernard Bernier, fondateur de cette maison, assiste à la distribution des prix de fin d'année. Le lendemain, le cher visiteur nous fait ses adieux. Nous avons eu le privilège de la messe, hier et aujourd'hui.

*Le 5 septembre 1912* — Visite de monsieur l'abbé Bernard Bernier, notre ancien chapelain du Bon-Pasteur et fondateur de la mission de Saint-Georges. Nous nous étions préparées à lui faire une petite fête, chez les enfants, mais son humilité s'y est refusée. Le lendemain, l'abbé Bernier célèbre la messe au couvent. Après un court déjeuner, il retourne aux États-Unis.

*Le 27 octobre 1917* — Monsieur le curé Alfred Dionne et l'abbé Bernard Bernier, ex-curé, Messieurs les vicaires rehaussent par leur présence, la présentation d'hommages à notre Supérieure, Sœur Marie-des-Sept-Douleurs, à l'occasion de ses Noces d'argent de Profession religieuse.

*Le 28 octobre 1918* — Monsieur l'abbé Bernard Bernier a célébré dans notre chapelle. Qu'il fait bon revoir à l'autel le zélé fondateur du couvent de Saint-Georges! Congé tout argenté...

Monsieur le curé Dionne, toujours inspiré par sa paternelle bonté, fait appel à son inépuisable verger. Il daigne, accompagné de monsieur l'abbé Bernier et de ses vicaires, présider au goûter où de délicieuses pommes sont savourées, à qui mieux, mieux!

C'est au pied de Jésus-Hostie et de Notre-Dame du Rosaire que se termine notre modeste et joyeuse fête. Les Ave se succèdent pour notre jubilaire, comme autant de: « Ad multos annos! »

L'abbé Bernard Bernier, déjà chargé d'années, revenait donc, comme attiré irrésistiblement au lieu béni, où son cœur avait répandu les trésors de sa bonté généreuse.

*Le 12 septembre 1919* — Pendant le déjeuner que nous lui servons après sa messe, monsieur l'abbé Bernard Bernier de Cap St-Ignace, nous parle longuement de nos Mères qu'il a si bien connues quand il était aumônier à la Maison-Mère. Il nous fait du bien en nous racontant des traits édifiants.

*Le 10 avril 1921* — Monsieur le curé Omer Fortin de Saint-Théophile, de passage ici, se rend au Cap St-Ignace auprès de son oncle, l'abbé Bernard Bernier, mourant.

*Le 13 avril 1921* — Nous apprenons la mort de monsieur l'abbé Bernard Bernier, fondateur du couvent de Saint-Georges. Nous adressons à la famille au Cap St-Ignace, un bouquet spirituel et l'offrande d'une grand'messe.

### **B. Le curé Théophile Montminy, 1890-1899**

Le couvent de Saint-Georges fut toujours pour le curé Montminy un lieu de prédilection. Il y passait ses récréations avec les enfants, tel le Bon Pasteur au milieu de ses brebis. Lors des grandes réunions des anciens, aux noces d'or du couvent en 1931, le nom de ce grand ami des jeunes était évoqué avec une gratitude émue.

### **C. Le curé Alfred Dionne — 1899-1918**

C'est sous son impulsion que fut ajoutée, en 1900, l'aile gauche du couvent. Monsieur le curé Dionne visitait les élèves et les classes en toutes circonstances, mais aimait surtout à surgir au milieu de ses chers enfants, à l'heure des récréations. C'est qu'il se plaisait avec eux et voulait les voir heureux.

Ce prêtre fervent savait faire désirer les jours précieux de la retraite qu'il prêchait lui-même, au début de l'année scolaire. Le pieux triduum se terminait par un jour de triomphe où l'âme, l'esprit et même le palais avaient leur grande part.

*Le 7 juin 1907* — Vingt-troisième anniversaire de l'Ordination de notre bon monsieur le curé Alfred Dionne. Ce jour est attendu depuis bien longtemps par nos enfants, et ils en saluent l'aurore avec joie. La salutation n'a lieu que ce soir, afin de réserver le congé pour demain : le premier Vendredi du mois étant un jour bien peu propice pour une telle fête, il aurait fallu laisser trop seul notre adorable Maître exposé sur l'autel.

*Le 8 juin 1907* — Grande réjouissance dans ce beau jour de congé. La messe est des plus solennelles, et nos élèves, tant filles que garçons, s'efforcent pendant la matinée de montrer leur reconnaissance à notre vénéré Pasteur, en exécutant, en sa présence, quelques mouvements de gymnastique, entremêlés de chansonnettes. Suit immédiatement la traditionnelle fête à la tire; la pluie vient nous déranger un peu, mais ne parvient pas à diminuer la joie de nos enfants, la succulente tire se mange dans la maison et voilà tout! À cinq heures, grande collation, gâteaux et bonbons. Rien n'y manque, le tout assaisonné d'une franche gaieté...

*Le 9 juin 1907* — Avant le départ de nos élèves, monsieur le curé Dionne les gratifie d'un magnifique feu d'artifice, ce soir. Inutile de dire que les enfants sont dans le ravissement et, comme merci, ils répètent leur chant de fête à l'unisson.

Cependant, monsieur le curé Alfred Dionne désirait que les décisions soient prises, et rapidement!

Plus vite vous répondrez, mieux ce sera. Vous savez, monsieur le curé n'aime pas ce qui languit...<sup>22</sup>

#### **D. Les autres membres du clergé et le couvent**

Les relations des élèves du couvent avec les autres membres du clergé étaient très amicales. L'annaliste souligne leurs bons services, à plusieurs reprises.

*Le 26 février 1904* — Le Père Edmond, franciscain, est depuis quelques jours dans la paroisse pour la visite canonique des tertiaires et veut bien se constituer notre chapelain. Comme il aime beaucoup les enfants, il témoigne un grand intérêt aux nôtres. Nous croyons lui faire plaisir en lui présentant ce soir une séance de gymnastique. Le Père se montre d'une grande bonté et paraît enchanté.

*Le 29 septembre 1904* — Monsieur l'abbé Joseph Paradis vicaire, vient nous faire sa visite d'adieu. Demain, il laisse la paroisse pour celle de Saint-Gervais. Nos meilleurs vœux l'accompagnent, car il s'est toujours montré l'ami dévoué de nos petits garçons pensionnaires, et s'est souvent ingénié à les amuser sans compter sa peine.

*Le 14 mars 1915* — Grâce inattendue et inappréciable, tout à la fois : nous commençons à avoir la messe, ici au couvent, pendant deux mois, peut-être plus. C'est l'abbé Édouard-J. Lavoie, vicaire à Saint-François de Beauce, qui vient passer quelques mois dans sa famille pour se reposer.

*Le 7 avril 1918* — Pour le zèle infatigable du premier vicaire, l'abbé Omer Fortin, les paroissiens expriment leur généreuse gratitude par le don d'une bourse de \$727.00, présentée par monsieur le député Arthur Godbout.

Les élèves pour lesquelles le dévouement de l'abbé Omer Fortin ne connaissait pas de bornes, témoignent leur respectueuse gratitude dans une adresse et l'offrande d'un surplus.

*Le 9 avril 1918* — Départ de l'abbé Omer Fortin pour la cure de Saint-Théophile. Les cloches chantent un dernier adieu.

À dix heures et demie, encore au son des cloches, le personnel du couvent se rend à l'église pour l'arrivée du nouveau curé, l'abbé Hilaire Fortier, ci-devant curé à Saint-Prospier.

Honneur à celui qui vient au Nom du Seigneur!

---

22. ABP, Lettre de Sœur St-Pierre-Claver, Supérieure de Saint-Georges, datée du 27 octobre 1910.

### III. Les Sœurs du Bon-Pasteur à Saint-Georges

#### A. L'arrivée des fondatrices

Les premières pages des annales d'une fondation de couvent respirent un dynamisme spirituel et apostolique extrêmement émouvant à relire aujourd'hui. Un nouveau milieu éveillait, pour ainsi dire, des énergies novatrices chez les pionnières, et créait une atmosphère unique où se soudaient une fraternité et une générosité impossibles à revivre aussi intensément, dans les années subséquentes.

En l'absence d'un tel récit pour les vingt premières années du couvent de Saint-Georges, il faut suppléer par quelques extraits des annales de la Maison-Mère.

*\*\* Août 1881 — Les « missionnaires » élues pour la fondation d'un couvent à Saint-Georges, quittent la communauté de Québec. Une maison nouvelle à organiser et une population inconnue à satisfaire demandent une forte résolution de dévouement et de sacrifices. Les Sœurs nommées semblent heureuses et s'embarquent avec grand courage pour leur nouvelle demeure.*

Sœur Ste-Sophie, la nouvelle supérieure, était encore à Québec, le 15 août 1881. Elle s'était rendue à Lévis surveiller le chargement des caisses au départ du train.

On vient de m'avertir qu'une charge d'effets, trois quarts de farine, une tonne de sirop de cinquante gallons n'a pas été embarquée dans le train, samedi; ces effets sont partis ce soir, lundi. Déjà des contrariétés pour vous, j'en suis bien mortifiée.

Je crois que nous serons neuf « personnages » pour charger les voitures que vous enverrez, jeudi. Nous aurons aussi, quatre ou cinq malles. Il vous faut beaucoup de patience et une grande générosité de la part de vos paroissiens pour faire tant de voyages à la gare.<sup>23</sup>

Messieurs Adolphe Dulac, plus tard curé de Saint-Prospère, Théophile Bernier, frère de monsieur le curé et Gédéon Rancourt, futur médecin à Waterville, allèrent recevoir les Sœurs à la gare de Saint-Joseph pour les amener au couvent de Saint-Georges. Une septième Sœur sera adjointe au groupe à la fin du mois de septembre.

Notre Mère supérieure, Mère Ste-Croix, se rend à Saint-Georges, pour la visite du nouveau couvent. Elle est accompagnée de Sœur

23. CBB, Lettre de Sœur Ste-Sophie, datée du 15 août 1881.



*Les fondatrices, membres de la Communauté des Sœurs du Bon Pasteur de Saint-Georges. Au centre, la supérieure: Sœur Ste-Sophie.*

St-Georges (Langlois) et de Sœur Ste-Claire d'Assise (Auclair). Cette dernière, comme « missionnaire » à Saint-Georges, quittant à cette fin l'Hospice St-Charles.<sup>24</sup>

### **B. Courte présentation des sept fondatrices du couvent**

Qui étaient ces sept religieuses, mandatées par la communauté du Bon-Pasteur pour jeter les fondements d'une institution dont le renom culturel devait attirer un si grand nombre d'élèves des régions environnantes, et même de plusieurs localités des États-Unis?

La supérieure du groupe, Sœur Ste-Sophie (Zoé Ouellet), avait étudié chez les Sœurs de la Charité, à Cacouna. En entrant au Bon-Pasteur, elle avait mis au service de sa communauté, en plus de sa solide instruction, une humeur joyeuse et une générosité remarquable pour enseigner aux jeunes de Lotbinière, de Chicoutimi et de l'Hospice St-Charles. Après cinq ans de supériorat à Lotbinière, Sœur Ste-Sophie fut chargée de la fondation du couvent de Saint-Georges, qu'elle dirigea pendant cinq ans.

<sup>24</sup>. ABP, tome 3, p. 526, le 27 septembre 1881.

C'est de ce couvent aimé qu'elle partira en 1886, pour assumer la direction générale des filles de la Maison Ste-Madeleine pendant 36 ans. Quand on lui reprochait d'être trop attachée à ses chères protégées, elle répliquait finement : « Oui, et avec un fil No. cent ! »

L'Assistante, *Sœur Ste-Gertrude* (Ellen O'Brien), avait plus de quinze ans d'expérience dans l'enseignement de l'anglais. Sa vocation de fondatrice avait commencé à seize ans quand, encore laïque, elle avait accompagné les premières Sœurs de la Rivière-du-Loup, en 1860. Le jour même de sa Profession religieuse, le 14 septembre 1864, elle se rendit rejoindre les fondatrices du couvent de Chicoutimi.

*Sœur Ste-Anne* (Desanges Paradis), de Charlesbourg, aimait tout particulièrement à enseigner le catéchisme préparatoire à la première communion. Pendant des heures, elle s'ingéniait à trouver des explications à la portée des esprits les plus démunis, et finissait par obtenir des merveilles de ses « philosophes », comme elle les appelait. Une dame avait déclaré que si sa fille, pendant son année scolaire, n'avait réussi qu'à apprendre à prier avec Mère Ste-Anne, elle s'en estimait très satisfaite.

Âgée de vingt-neuf ans seulement, *Sœur St-Basile* (Virginie Duperré), était douée d'un sens artistique très prononcé, et n'admettait que du beau dans sa collection musicale. Son oreille était si juste, assure sa biographe, qu'elle arrivait à faire exécuter des pièces d'un ensemble parfait sur six pianos à la fois. Aux noces d'or du couvent de Saint-Georges, en 1931, les anciennes élèves apprécièrent la présence de cette unique survivante, de ce rare « joyau » de l'héroïque passé. La musicienne affirma que les gerbes de fleurs qu'on lui offrit, à cette occasion, avaient renouvelé sa jeunesse...

*Sœur Ste-Émélie* (Cédule Crépault) fut d'abord désignée comme titulaire de classe, puis directrice du pensionnat des filles. Âgée de vingt-cinq ans seulement, elle savait par sa gaieté, son aménité et sa délicate sollicitude, rendre agréable aux élèves le séjour au pensionnat.

À son arrivée, le 27 septembre, *Sœur Ste-Claire d'Assise* (Odélie Auclair) n'avait que vingt-deux ans. C'était bien jeune pour s'occuper des garçons aux classes et au pensionnat. Plutôt sévère pour elle-même, la jeune Sœur sut pratiquer une charité et une douceur étonnantes avec certains enfants espiègles, tapageurs et difficiles. À l'entendre, ses garçons étaient presque tous des chérubins dont elle conserva fidèlement les noms pendant toutes les années de son séjour à Saint-Georges, jusqu'en 1899. Cette liste,

Sœur Ste-Claire la complétait, au cours des années, selon les renseignements qu'elle recevait sur ces chers pensionnaires d'autrefois.

La cadette du groupe, *Sœur Ste-Candide* (Azilda Bouffard), n'avait que vingt ans et venait de prononcer ses premiers vœux de religion. Par son amour de la lecture et de l'étude, la jeune Professe avait su développer les connaissances acquises dans un cours complet à l'École normale. Son intelligence supérieure avait de « la vision » sur toute chose et son jugement était aussi sage que pondéré. Elle se révéla excellent professeur mais, à cause de sa faible santé, fut incapable de soutenir longtemps les fatigues de l'enseignement. Toutefois, le couvent de Saint-Georges eut le privilège de compter ce sujet précieux au nombre de ses enseignantes pendant quatre ans.

Avec le recul du temps, on peut se rendre compte de l'heureuse harmonie du groupe des Sœurs choisies pour la fondation du couvent de Saint-Georges. L'expérience des unes, la jeunesse dynamique des autres et la compétence de toutes, étaient réunies pour imprimer un élan prometteur au bénéfice de la promotion morale et culturelle de milliers d'enfants beaucerons.

### **C. Les vingt premières années du couvent de Saint-Georges**

On peut supposer qu'un bel esprit de collaboration régna dans le groupe des fondatrices, si l'on en juge par les obédiences qui ne démembrent pas, à moins d'une nécessité urgente, le premier noyau des éducatrices de Saint-Georges. Jetons un coup d'œil dans les annales de la Maison-Mère.

*12 juillet 1884* — L'artiste du Bon-Pasteur, Sœur St-Jean-Berchmans, vient peindre les tableaux des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, suspendus dans l'église de Saint-Georges, au bénéfice de la paroisse Saint-Pierre les Becquets.

*13 décembre 1884* — La Supérieure, Sœur Ste-Sophie, ramène à Québec Sœur Ste-Anne, qui ne retournera pas à Saint-Georges.

En juillet 1886, c'est la supérieure elle-même, Sœur Ste-Sophie, qui est élue directrice générale des Pénitentes, à la Maison Ste-Madeleine. Jusqu'en 1913, la directrice de l'œuvre de réhabilitation au Bon-Pasteur, siégeait au Conseil général, comme conseillère. Sœur Ste-Sophie fut maintenue à ce poste de haute confiance auprès des Filles, jusqu'en 1922. Notons quelques visites qu'elle fit à son cher couvent de Saint-Georges.

*Le 31 août 1918* — Mère Marie-du-Carmel, supérieure générale, passe par Saint-Georges avant d'aller visiter Saint-Prospère : c'est une « mission » en perspective. Notre Mère est accompagnée de Sœur Ste-Sophie qui, en sa qualité de première missionnaire à la Beauce, a bien des amis ici.

*Le 31 août 1922* — Sœur Ste-Sophie et Sœur St-Henri nous arrivent de Saint-Prospère. Elles passeront la journée ici.

#### **D. Rapport du couvent de Saint-Georges en 1898**

Dans son rapport de 1898, la Supérieure du temps, Sœur St-Louis, parle des conditions économiques et des résultats scolaires de Saint-Georges. Le rôle actif du clergé y est mis en évidence.

Le couvent de Saint-Georges a été fondé par monsieur l'abbé Bernard Bernier, aujourd'hui aumônier de notre communauté. Le digne fondateur dirigea avec une ardeur infatigable les travaux de la construction et, par son zèle et son activité, sut gagner les bons habitants à contribuer largement pour l'œuvre naissante. Il y coopéra lui-même de sa bourse, et si sa main bienfaisante tient à laisser ignoré ce qu'elle a versé dans la main des ouvriers, pour payer leur labeur journalier, notre reconnaissance doit ici en conserver le souvenir.

Il veilla avec une attention particulière à ce que les enfants suivissent leurs classes, les encouragea dans leurs succès, et par là, donna à l'Institution cette impulsion qu'elle a gardée depuis.

Le couvent a payé de ses propres deniers \$7,000.00 sur la construction; \$2,000.00 pour l'aile additionnelle et \$3,000.00 pour améliorations et dépendances. Il a, de plus, pourvu à tous les frais d'ameublement.

Monsieur le curé Théophile Montminy a non seulement secondé l'œuvre de notre fondateur, mais il s'en est fait le promoteur le plus actif, le plus généreux. Son dévouement n'a d'égal que sa générosité dont nous sommes sans cesse l'objet.

Deux noms doivent encore figurer ici : un jeune homme nommé Poulin, qui nous a fait don, par testament, de la somme de \$1,000.00 et Mademoiselle Mary Pozer, fille de l'Honorable Henry Pozer, d'un terrain évalué à \$200.00.

La Fabrique a donné un vaste emplacement, et la souscription de la paroisse s'est élevée à \$3,335.00, y compris les recettes d'un bazar (\$520.00).

Du gouvernement, nous avons reçu, à date, un montant total de \$2,088.45 en subventions.

Nous avons quatre classes sous le contrôle des commissaires et trois classes indépendantes. Depuis trois ans, nous recevons \$340.00 des Commissaires.

Le nombre, en moyenne, de nos pensionnaires est de 119 et celui de nos externes, de 172.

*Nous avons les trois cours* : Le cours académique compte 15 élèves, le cours modèle compte 31 élèves, le cours élémentaire compte 245 élèves.

Nous suivons le programme d'études tracé par le Conseil de l'Instruction publique.

Les mathématiques semblent être un peu fortes pour écoles de filles. Le programme tracé par le Conseil de l'Instruction publique ne serait pas surchargé sans les matières qu'il faut y ajouter : matières qu'impose le Bureau des Examineurs.

*Nombre d'élèves qui ont obtenu leur diplôme* : modèle : 32 — élémentaire : 42.

L'Inspecteur d'écoles visite annuellement les classes. Nous avons deux institutrices séculières. Toutes les deux sont munies de brevet.<sup>25</sup>

#### **IV. Le prix de l'instruction, en ces temps éloignés**

##### **A. Des plans d'agrandissements**

###### *1. L'agrandissement de 1900*

L'aile du côté gauche fut agrandie, fournissant une vaste chapelle, des locaux pour les classes et une salle de séjour pour les pensionnaires.

###### *2. Menaces de retrait de la part des écoles des commissaires*

Cet agrandissement était à peine achevé que les commissaires de Saint-Georges décident de fonder une école dans un arrondissement trop éloigné du village, et qu'on avait quand même rattaché au couvent. L'institutrice devait recevoir \$80.00 de salaire pour cette nouvelle école. C'est de cette somme que les commissaires voulaient diminuer la rétribution annuelle versée au couvent.

25. ABP, Rapport détaillé à Mère Marie-du-Carmel, Supérieure générale daté du 2 février 1898 et rédigé par Sœur St-Louis.

Et si je n'obtiens pas ce que je demande aujourd'hui, je suis certain que les commissaires seront tous unanimes pour favoriser la requête qui demande le détachement du couvent des écoles du village, car trois écoles ne coûteraient pas plus que \$240.00 à la commission scolaire... et si elles sont détachées, elles le resteront, car les lois sont changées et le Surintendant de l'Instruction publique n'a plus rien à voir là-dedans.<sup>26</sup>

Alors, Mère Marie-du-Carmel propose plutôt un rabais de \$55.00 et fait remarquer au Président qu'il est regrettable que les gens songent à se séparer et à réduire ainsi les revenus du couvent. Car, c'est à la requête de leur curé, l'abbé Alfred Dionne, que les Sœurs se sont chargées de la dette considérable de \$14,000.00 pour la récente construction d'une annexe au couvent de Saint-Georges.

Les classes des trois arrondissements demeurent au couvent. Mais d'autres tractations finissent par réduire la rétribution annuelle du couvent à \$375.00. Ce montant n'était certes pas exorbitant pour le salaire, le loyer et l'entretien des cinq classes d'externes. L'année suivante, en 1904, le président, Pierre Roy, offre une augmentation de \$25.00, à condition que les Sœurs acceptent une quinzaine d'élèves en plus. Le marché est conclu, avec le consentement de monsieur le curé Dionne.

En 1908, les Sœurs demandent une rétribution de \$600.00, car une classe additionnelle s'impose de toute urgence.

Si vous saviez comme il est temps que l'année scolaire s'achève. Les enseignantes et les élèves étouffent dans leurs classes de huit pieds de hauteur. Elles enseignent dehors chacune leur tour, mais vous savez ce que cela vaut... Les cloches, les enfants du catéchisme et mille autre bruits viennent les distraire.<sup>27</sup>

Trois des commissaires sont favorables à l'augmentation à donner au couvent et offrent \$550.00, mais le quatrième, qui a une maison à louer et veut une école dans son entourage, place son intérêt personnel au-dessus de l'intérêt général. Le commissaire réticent à même fait circuler une pétition. Comme il n'a recueilli que sept signatures, il finit par demeurer coi, aux assemblées.

---

26. ABP, Lettre du président de la Commission scolaire de Saint-Georges, Bernard Gilbert, datée du 20 novembre 1900.

27. ABP, Lettre de Sœur St-Pierre-Claver, Supérieure de Saint-Georges, datée du 24 mai 1908, et adressée à Mère Marie-du-Carmel.

## **B. Nouveaux plans d'agrandissement**

### *1. Demande à monseigneur l'Archevêque L.-Nazaire Bégin*

Certains locaux du couvent, convertis en classes, sont trop exigus. En 1910, une demande d'agrandissement est adressée à monseigneur Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de construire une aile du côté droit du couvent. On lui donnerait les mêmes proportions que celles de la première annexe de 1900.

Monseigneur l'Archevêque n'oppose qu'une objection, toujours la même: les Sœurs du Bon-Pasteur sont trop endettées! Alors, monsieur le curé Alfred Dionne suggère que l'emprunt soit fait au nom de la Fabrique, à qui les Sœurs pourront rembourser la somme avancée.

Les commissaires demandent, de leur côté, une réponse officielle à la question d'agrandissement « qui se discute de tous côtés et ne se résout jamais. »

La commission scolaire est décidée de subdiviser cet arrondissement et d'y bâtir des maisons d'écoles en nombre suffisant, si le projet d'agrandissement retarde trop.<sup>28</sup>

Rien ne s'est réglé dans ce sens-là, car le 24 mars 1913, il y a encore six classes sous contrôle et l'espace fait toujours défaut au couvent. La Supérieure fait des suggestions au Conseil général de la communauté.

Je dois rappeler que la Commission scolaire ne donne encore que la faible somme de \$100.00 pour chaque classe, pour la bonne raison que l'entente a été telle en 1886, et qu'on ne demande pas plus. De ces six classes sous contrôle, nous avons deux institutrices laïques que nous payons chacune \$150.00.

Nous ne trouvons qu'une solution pour empêcher Sœurs et élèves de dépérir dans nos classes, tant que nous n'aurons pas agrandi, c'est d'accepter seulement 30 garçons pensionnaires. Le dortoir ainsi libéré serait converti en local de classe et l'autre partie, en dortoir pour les servantes.<sup>29</sup>

---

28. ABP, Lettre du secrétaire-trésorier, Joseph Gilbert, à Sœur St-Pierre-Claver, Supérieure de Saint-Georges, et datée du 3 janvier 1911.

29. ABP, Lettre de Sœur St-Romuald, Supérieure de Saint-Georges et datée du 24 mars 1913, à Mère Marie-du-Carmel.

## 2. *Exhaussement du toit de l'aile de droite*

Le Conseil général de la communauté donne l'autorisation d'exhausser le toit de la petite aile de droite et envoie un architecte pour dresser des plans. Mais ce projet ne doit pas dépasser la somme de \$2,000.00.

La Supérieure de Saint-Georges réitère sa demande d'augmentation de salaire, assortie d'une contribution additionnelle de \$100.00 pour le chauffage et l'entretien des classes. Les commissaires acceptent de verser \$150.00 par classe, mais il n'est pas question du chauffage. Devant une seconde réclamation, la Commission scolaire offre \$50.00 pour le chauffage, alléguant les dépenses supplémentaires causées par la construction de l'Académie destinée aux garçons.

Pour régler le problème d'espace au couvent, deux locaux sont loués à la salle publique pour les deux classes de garçons tenues par les Sœurs. Ce n'était pas très confortable, comme le laissent entendre les annales.

*Le 15 février 1914* — Nos deux classes d'externes, installées en septembre dernier à la salle publique, sont transportées au nouveau Collège pour d'ici à juin prochain. Nos Sœurs Ste-Florence et St-Pierre-Baptiste vont maintenant jouir sous le rapport de l'espace, car elles ont bien souffert de ce côté depuis le commencement de l'année scolaire.

## C. *Une autre décennie pour les ajustements de salaires*

Au cours du siècle dernier, les instituteurs laïques surtout auraient été menacés par la concurrence déloyale des femmes, particulièrement des « religieux qui se contentaient de salaires à bon marché »<sup>30</sup>.

Il serait plus juste d'affirmer que les religieuses ne se « contentaient » pas de salaires minimes, mais qu'elles devaient plutôt s'en accommoder, comme en fait foi le dépouillement de la correspondance entre les commissaires et le couvent de Saint-Georges. Les mêmes recherches dans d'autres couvents conduisent à des constatations semblables.

En juillet 1918, à Saint-Georges, le salaire est monté à \$200.00 pour les classes françaises et à \$250.00 pour la classe anglaise.

---

30. Labarrère-Paulé, André, *Les instituteurs laïques au Canada français, 1836-1900*, p. 300.

Une nouvelle requête de la Supérieure au sujet du chauffage est acceptée et l'on verse \$100.00, par année.

Entre temps, les Frères maristes avaient reçu la visite de leur Provincial, qui avait réuni les commissaires d'écoles. Le Révérend Frère avait demandé \$400.00 pour chacun des Frères enseignants.

Et comme c'était à prendre ou à laisser, les commissaires ont accordé le salaire proposé, de sorte qu'on alloue aux Frères au-delà de deux mille piastres, par année, pour le même nombre de classes sous contrôle qu'au couvent, qui ne reçoit que \$1,100.00 par année<sup>31</sup>.

Finalement, en 1922, le salaire est monté à \$300.00 pour les classes françaises et à \$350.00 pour la classe anglaise. Le montant du traitement demeure stable pendant plusieurs années, sauf que l'entretien et le chauffage grimpent à \$600.00, puis à \$800.00, dans les années 1927-1928.

En lisant la correspondance des présidents ou des secrétaires-trésoriers de la Commission scolaire de Saint-Georges, on peut remarquer leur écriture soignée, alliée à des formules polies qui révèlent une volonté manifeste de répondre aux besoins des classes sous contrôle, au couvent. Mais ils ne sont que les porte-parole des contribuables, plus catégoriques. Voici un exemple de la bienveillance remarquable de certains membres de la Commission scolaire.

*Le 14 novembre 1922* — Monsieur Rémi Bolduc, président des commissaires, accompagné de monsieur Eugène Nolet, vient visiter les classes et demande aimablement à chaque enseignante ce dont elle a besoin pour sa classe.

#### **D. En guise de conclusion**

Certaines explications, toutefois, sont de nature à jeter un peu de lumière sur les questions de salaires, de loyer et de chauffage, questions dont la correspondance a été émaillée pendant de si longues années, entre le couvent et la Commission scolaire de Saint-Georges.

Dans tous leurs pensionnats, les Sœurs du Bon-Pasteur tenaient des classes dites « indépendantes », que fréquentaient les grandes internes et les quart-pensionnaires. Quant aux plus jeunes des internats, ils étaient ordinairement admis avec les

---

31. ABP, Lettre de Sœur M.-des-Sept-Douleurs, Supérieure de Saint-Georges, et datée du 30 juillet 1918, à Mère Marie-du-Carmel.

externes, dans les classes sous contrôle des commissaires, moyennant une réduction de salaires.

Trop souvent les compensations, réglées de bonne foi, dans les débuts des institutions, servaient de prétexte à conserver indéfiniment des traitements anormalement réduits dans les classes sous contrôle.

Les contribuables consentaient à payer des frais pour les enfants de leur paroisse, mais répugnaient à se charger de la vingtaine de jeunes pensionnaires venant de l'extérieur.

Voilà ce qui peut expliquer, dans une certaine mesure, les refus et les réticences à propos des ajustements de salaires demandés par les Sœurs du couvent. Cette question referra surface, lors des projets de reconstruction du couvent incendié le 3 janvier 1923. Mais n'anticipons pas!

## **V. La lutte contre les éléments naturels**

Plusieurs paragraphes et même des pages entières des annales du couvent rapportent les catastrophes causées par l'eau ou le feu.

### **A. L'eau et ses excès**

La pénurie d'eau ou sa mauvaise qualité sont à redouter, mais le plus souvent, c'est la surabondance dont les Beaucerons sont familiers.

*Le 4 janvier 1904* — Depuis un couple de mois, de temps à autre, l'aqueduc nous laisse manquer d'eau. Aujourd'hui, il nous refuse tout service, ce qui nous force à faire ouvrir le puits en dessous du kiosque... Nous remercions la Providence de cette ressource dans une détresse à peu près générale dans la paroisse, par suite de la grande sécheresse de l'été et de l'automne derniers.

*Le 25 août 1914* — Nos Mères conseillères générales, Sr Ste-Clotilde et Sr St-Jean-Berchmans nous arrivent pour examiner les moyens à prendre pour avoir de l'eau, vu que l'aqueduc ordinaire ne suffit pas pour donner une alimentation suffisante. Elles nous quittent sans avoir pu régler aucun arrangement avec monsieur Adolphe Rancourt, le propriétaire des sources en question.

Maintes fois, à leur entrée au pensionnat, des enfants déjà porteurs du virus, tombaient malades de la diphtérie.

*Le 4 septembre 1905* — Parmi les joies du retour, le bon Maître avait caché une épine: dès ce matin, il nous faut constater un cas de diphtérie chez un petit garçon, espérons que nous nous en tiendrons là. L'année serait vraiment trop pénible.

Mais les soupçons se porteront vers la qualité de l'eau des puits, quand d'autres cas surviennent au cours de l'année.

*Le 21 septembre 1906* — Depuis trois jours, un de nos élèves, Elphège Guertin, est à l'infirmerie et nous constatons aujourd'hui qu'il souffre de la fièvre typhoïde.

*Le 7 novembre 1906* — Léon Bélisle, pensionnaire d'une douzaine d'années, est atteint de la diphtérie. Espérons qu'il sera le seul cas.

*Le 7 février 1907* — Notre premier malade du 2 février, A. Fortier, est en pleine convalescence, mais l'état du deuxième, Alb. Roberge, ne s'améliore pas; quant au troisième, le médecin déclare aujourd'hui qu'au lieu d'une inflammation de poumons, comme il le croyait, c'est de la typhoïde qu'il est atteint.

Quant à la surabondance de l'eau, tout le monde a deviné qu'il s'agit des traditionnelles débâcles de la rivière Chaudière. Pour les écoliers, quelle aubaine! Les congés de classe étaient de mise, quand les voies de circulation étaient obstruées par les glaces.

*Le 27 mars 1920* — La débâcle! Pendant la nuit, les eaux ont monté... monté... presque tout le village de l'autre côté du pont est inondé... On vit dans l'inquiétude, on craint pour le pont! MM. les commissaires nous téléphonent de ne pas faire la classe. Les usines de l'électricité ont été emportées par les glaces, par conséquent, plus de lumières... Nous reprenons nos lampes.

*Le 21 mars 1921* — Il pleut! Il pleut! À 10 heures, nous regardons partir les glaces... tout se fait bien tranquillement. À quatre heures, tout le couvent est en émoi... C'est qu'on vient de recevoir un message téléphonique, nous demandant d'envoyer les élèves immédiatement: les glaces de la rivière du Loup descendent, emportant le pont avec elles... Nous « descendons » sur la galerie, et nous voyons disparaître un gros pont rouge!... On aurait dit l'Arche d'Alliance! Il s'arrête sur une petite île, au bout du village.

*Le 28 février 1925* — TREMBLEMENT DE TERRE — À 9 h 20 du soir, de fortes secousses sismiques, pendant quelques minutes... Chez les enfants, des cris d'effroi... elles restent tout de même dans leur lit... À toutes les heures, la terre tremble, mais les secousses sont moins fortes que la première. C'est là qu'on pense sérieux et qu'on pense à la mort: la prochaine secousse sera peut-être celle qui nous ensevelira... Quelques Sœurs ne se couchent pas de la nuit. À la chapelle, les statues ont été renversées, une jardinière cassée. Au dortoir, les

verres ont été renversés. De grands morceaux de plâtre se détachent du mur!

## **B. Les ravages du feu**

S'il en était question du feu et des incendies au siècle dernier et au début du vingtième siècle! Durant la belle saison, les feux de forêt menaçaient les villages et l'hiver, les systèmes de chauffage rudimentaires, le vent aidant, étaient à l'origine de sinistres qui tournaient en conflagrations désastreuses. Citons quelques réflexions des Sœurs d'autrefois, à ce sujet.

*Le 15 octobre 1905* — Le feu a pris ce matin dans le dortoir des filles, d'une manière tout à fait inexplicable, dans un endroit où il n'y avait ni lampes, ni allumettes; un morceau du plancher est brûlé et ce n'est qu'en voyant monter la flamme que nous nous en sommes aperçues. Heureusement, nous avions de l'eau en abondance et nous avons pu l'éteindre facilement.

*Le 29 mai 1906* — Nous avons eu une bien grande peur hier soir: vers 10 h, nous nous sommes levées précipitamment, car une grande lueur se reflétait dans la chapelle et le dortoir des pensionnaires. C'était un « abatis » sur la terre voisine et une vaste étendue se trouvait en flammes en même temps. Pendant une bonne heure, nous avons prié et tremblé quand, enfin nous nous sommes rendu compte que ce n'était nullement dangereux.

*Le 11 août 1906* — Vers 11½ h, hier soir, nous avons été brusquement éveillées par le tintement du tocsin; en un instant, nous sommes sur pieds et ce n'est pas sans une profonde consternation que nous apercevons un immense incendie de l'autre côté de la rivière. En moins de deux heures, plusieurs maisons et bâtiments sont réduits en cendres, entr'autres, la fonderie Gonthier. Heureusement qu'il n'y avait pas de vent. Ainsi, à force de dévouement, on a pu maîtriser les flammes et préserver le reste du village grandement menacé.

*Le 28 septembre 1908* — Le feu ravage les bois; la fumée nous aveugle. Nous faisons, pour la deuxième fois, une procession au Sacré-Cœur, afin d'obtenir de la pluie. La nuit, nos désirs sont réalisés, la pluie tombe par torrents.

*Le 21 novembre 1915* — Ce matin, vers quatre heures, nous étions éveillées par les cloches. À cette heure matinale, elles ne pouvaient qu'être messagères de mauvaises nouvelles. En effet, un violent incendie dévorait les maisons situées du côté nord de la rivière. Il balaya rapidement tout ce qui se trouvait sur son passage et à dix heures, 42 familles étaient sur le pavé. Nous déplorons vivement cette épreuve qui atteint plusieurs des familles de nos chères

enfants. Notre bonne Sœur Supérieure, Sr St-Romuald, offre l'hospitalité à cinq pauvres petites sinistrées. Nous les garderons pensionnaires tant que leurs parents ne pourront suffire à leur entretien.

*Le 22 avril 1918* — Huit heures et demie : la cloche paroissiale tinte...  
À cette heure, que nous annonce-t-elle ? Du feu !... Du feu !...

Pour la troisième fois en dix jours, le feu fait son œuvre destructrice. Cette fois, c'est la partie ouest, et au sortir de la chapelle après la prière du soir, les flammes frappent notre vue. Le vent active l'incendie qui menace l'église, le presbytère et le couvent. Grâce aux prières de monsieur le curé Hilaire Fortier, le village est sauvé. À dix heures, le feu est contrôlé.

Le jour fatal viendra où, à leur tour, les Sœurs du couvent paieront un lourd tribut au feu dévastateur.

*Le 4 janvier 1923*

#### INCENDIE DE NOTRE CHER COUVENT

Date à jamais mémorable ! Nuit désastreuse qui fit de notre beau couvent un amas de ruines !

Fondé en 1880 par monsieur l'abbé Bernard Bernier, curé de Saint-Georges, le couvent avait été agrandi en 1900, une aile avait été ajoutée. Le couvent comptait donc 43 ans d'existence et était très prospère. Depuis quelques années surtout, on y avait fait des réparations, des améliorations très appréciables. La première Supérieure : Sœur Ste-Sophie. Supérieure actuelle : Sœur St-Théodore.

Dans la nuit du 3 au 4 janvier, à minuit, Sœur Ste-Denise, maîtresse des pensionnaires, est réveillée par la fumée et le crépitement des flammes. Un appel angoissant de notre Sœur et les onze pensionnaires des vacances, couchées dans le dortoir, entourent la maîtresse. Vite, elles sortent du dortoir en costume de nuit ! Il était temps, quelques minutes plus tard, nous aurions sans doute enregistré des pertes de vie. « Le feu ! » répétait Mlle Laurette Thompson pour avertir les religieuses.

Aussitôt, la cloche du couvent appelle : « Au secours ! » Notre Sœur supérieure, Sœur St-Théodore, téléphone à monsieur Rancourt que le feu est dans la « fournaise » ! Mais il a vite compris la réalité par l'accent désespéré. Pendant ce temps, le feu fait rage dans les murs de la sacristie et du dortoir des élèves. Notre dévouée Sr St-Victor sauve les Saintes-Espèces...

Les élèves courent au presbytère avertir les prêtres, ces chères enfants sont nu-pieds, en kimono, en bonnet-boudoir! Les paroissiens arrivent en foule... seuls, les pompiers retardent, ils sont en veillée à la station (*sic*). Enfin, les voilà! Mais, dès leurs premiers efforts, les boyaux se brisent... on s'évertue afin d'arrêter, de maîtriser l'incendie.

Malgré le feu, la fumée, on parvient à retirer de la chapelle les vases sacrés, les ornements, le chemin de la croix, les statues, quelques bancs. On ouvre les bibliothèques, les magasins, les armoires et le sauvetage se fait avec un ordre parfait. En un tour de main, les pianos sont dehors... chacun veut sauver le plus possible.

Avec une bonté sans égale, monsieur le curé Hilaire Fortier s'occupe des religieuses qu'il va conduire au presbytère. Quel désastre! À trois heures, tout le couvent n'est qu'un immense brasier, on craint pour l'église. Il est quatre heures, monsieur le vicaire Antonio Laliberté avertit qu'il va dire sa messe... Alors, les religieuses et la foule qui remplit la sacristie vont recevoir le Dieu consolateur... La messe se célèbre à la lueur de l'incendie. Qui dira les émotions de ces heures?

À cinq heures, on téléphone à la Maison-Mère à Québec. Notre Révérende Mère St-Eugène, on ne peut plus attristée, nous dit de retourner à Québec, mais monsieur le curé Fortier juge à propos de nous garder. À 7 heures, il ne reste plus rien du couvent si prospère à Saint-Georges... le kiosque, le pas de géant, tout est disparu... le hangar, l'étable ont été épargnés. Une grande partie du mobilier est sauvée, grâce au dévouement de Messieurs les vicaires Gédéon Duval, Antonio Laliberté et des paroissiens.

Au cours de la nuit, beaucoup de familles offrent généreusement asile aux sinistrés. Monsieur le curé Fortier tient à garder toutes les religieuses au presbytère. Madame Émery Dulac donne asile aux élèves de Québec et des États-Unis. À 7 heures, monsieur l'avocat Rémi Bolduc et monsieur Arsène Dionne, avec tous ses hommes, commencent à mettre à l'abri ce qu'on avait sorti du couvent, au cours de la nuit. Dehors, sur la neige, on pouvait voir, pêle-mêle, pianos, meubles vernis, vaisselle, lingerie, tables, chaudrons, poêles, etc.! Quelle désolation!

Monsieur le Président a vu la situation. Avec monsieur le curé Fortier, il a été décidé que le mobilier serait transporté dans la salle des Chevaliers de Colomb, et tout le reste, au Collège, dans une salle d'entrée. La journée se passe à déblayer le passage de la sacristie, à placer les effets dans la salle du Collège. Après le dîner, monsieur le curé, avec une bonté paternelle, donne à chaque Sœur une chambre et dit: « Vous êtes chez vous. Je ne veux pas que vous vous gêniez en rien. »

Pauvres Sœurs! Plus on leur témoigne de sympathie, plus, on dirait, elles ont le cœur brisé... Grande déception pour tous, quand nous

voyons, dans le cahier des rapports, que nous n'avons que \$15,000.00 d'assurances.

*Le 9 janvier 1923* — Monsieur le curé vient nous annoncer que la Commission scolaire veut bien mettre le Collège à notre disposition. Nous pourrions donc rester à Saint-Georges et continuer nos classes. Nous sommes vraiment confuses de tant de bontés de la part des paroissiens de Saint-Georges... Notre reconnaissance leur est due à jamais! Le feu est le sujet de toutes nos récréations... et tous les soirs, la peur!...

## **VI. Les difficultés de la reconstruction**

### **A. Les souscriptions démarrent lentement**

*Le 22 avril 1923* — Grande assemblée des paroissiens, à l'issue de la grand-messe. Le but est d'organiser un comité qui s'occupera de recueillir des souscriptions pour rebâtir le couvent. Des discours sont prononcés par monsieur le curé Fortier, le magistrat Arthur Godbout et l'avocat Rémi Bolduc. On y parle, en termes flatteurs, des services rendus à la paroisse par les Sœurs du Bon-Pasteur.

*Le lundi 23 avril* — Monsieur Rémi Bolduc et monsieur Rodolphe Marcotte organisent des corvées pour le déblaiement des ruines du couvent, ce qui sauvera à peu près \$3,000.00. Tous les matins, des équipes de 70 à 80 hommes et plusieurs chevaux se rendent sur le terrain et travaillent avec une ardeur et un dévouement extraordinaires... C'est vraiment un beau spectacle que nous donne la paroisse dans ce geste qu'elle fait en faveur de son couvent. L'entente est parfaite... toutes les classes de la société s'y donnent également, les avocats, les notaires, les cultivateurs, les négociants, les journaliers et les menuisiers se confondent et se perdent dans la poussière, le mortier, sous le pic et la pelle.

Vraiment, c'est admirable. Les dames, elles, s'occupent de préparer un lunch, à 10 heures et à 3 heures. Monsieur Rodolphe Marcotte arrive avec une auto chargée de bonnes choses. Quelle joie alors pour ces travailleurs de s'arrêter quelques minutes pour se reconforter!

*Le mercredi, 16 mai 1923* — Monsieur le vicaire Gédéon Duval se voit obligé d'arrêter la campagne de souscriptions. Il n'y a pas d'enthousiasme. Les gens ne donnent pas... Qu'allons-nous devenir? Il est grandement question de construire des écoles, 4... Quelques-uns veulent un couvent, beaucoup demandent des écoles... La Commission scolaire s'enquiert du coût de 4 écoles... On dit aux gens ce qu'ils auront à payer. Pendant ce temps, nous vivons des jours bien tristes. Nous nous demandons ce qu'on fera de nous. Nous

prions saint Joseph: «Au secours, dans nos malheureux jours!», chantent tous les jours, nos chères enfants après la messe.

*Le dimanche 20 mai 1923* — Au prône, monsieur le curé Fortier annonce qu'il se bâtira des petites écoles... La désolation est au couvent!

*Le lundi, 21 mai 1923* — Monsieur le Président de la Commission scolaire, l'avocat Rémi Bolduc, monsieur Rodolphe Marcotte, monsieur Joseph Pâquet, Raphaël prennent l'initiative des souscriptions. Le premier jour, ils recueillent \$3,000.00.

*Le mercredi, 23 mai* — Les souscriptions vont bien. Les gens se montrent généreux. Le soir, nos bons quêteurs viennent nous donner le résultat de leur journée: quelques mille piastres, tous les jours! Merci à saint Joseph!

*Le jeudi, 31 mai* — Notre chère Sœur supérieure, Sr St-Théodore, et notre Assistante, Sr Marie-de-Nazareth, partent pour Québec, en auto, avec monsieur et madame Rodolphe Marcotte. En route aussi, tous ceux qui s'intéressent à notre couvent, c'est-à-dire ceux qui s'occupent activement des souscriptions... C'est une entente avec la Maison-Mère. Ces Messieurs offriront le montant de leur souscription, \$38,000.00, avec la promesse de continuer à recueillir... À 9 h 30, nos voyageuses reviennent enchantées de leur voyage. Messieurs Bolduc, Marcotte et Paquet ont passé une partie de la journée à la Maison-Mère à deviser avec le Conseil général.

Il a été décidé qu'on reconstruirait le couvent. Monsieur le Président Rémi Bolduc soumettra à la Commission scolaire les propositions faites à la Maison-Mère, à propos d'une certaine somme demandée par le Conseil général, en plus du loyer et des salaires des institutrices...

#### **B. Le Conseil général avait décidé de ne plus reconstruire**

Les notables de Saint-Georges étaient allés à la Maison-Mère... L'extrait suivant nous explique quelle « entente » avait été suggérée par le Conseil général, le 21 mars 1923. La communauté avait communiqué son intention de ne plus reconstruire de pensionnat à Saint-Georges, à moins que...

S'il nous était permis d'exprimer un désir, nous demanderions qu'un petit emplacement soit laissé à notre disposition, pour le cas où nos ressources nous permettraient de construire un pensionnat.

C'est à regret que nous sacrifions ce pensionnat et SI LES AMIS DE NOTRE INSTITUTION VEULENT DONNER SUITE À LEUR PROJET DE SOUSCRIPTIONS EN FAVEUR DE CETTE INSTITUTION, IL

SUFFIRA DE QUELQUES ANNÉES POUR RÉALISER LES ARGENTS  
NÉCESSAIRES.<sup>32</sup>

Les souscriptions avaient dépassé toutes les attentes, et en un temps record! Le Comité avait réalisé brillamment son mandat. La construction fut décidée, mardi le 12 juin, lors du passage de Mère St-Eugène, Supérieure générale et de Mère St-Éphrem, économe générale. Ce fut un jour de réjouissances pour les pauvres incendiées de janvier dernier!

*Le mercredi 20 juin 1923* — Monsieur Philippe Mathieu, entrepreneur de Québec, vient préparer les voies. La première charge de matériaux pour la construction arrive et met de la joie dans les cœurs. Il est donc bien vrai que nous aurons un couvent!

*Le dimanche, 2 septembre 1923* — La bénédiction de la pierre angulaire a lieu vers trois heures. La collecte a été de \$275.00. (Chacun tint à honneur de venir frapper en déposant son obole. Le marteau avait servi déjà pour la pierre de l'église.)

Le prix de la reconstruction oscillera entre 80 et 100 mille dollars, dont 40 000 ont été fournis par les paroissiens de Saint-Georges. Puis, ce fut la grandiose cérémonie de la bénédiction.

*Le dimanche, 12 octobre 1924*

BÉNÉDICTION SOLENNELLE DU COUVENT

À toutes les messes, six élèves font la quête dans l'église. Elles recueillent les enveloppes distribuées dimanche dernier et le montant s'élève à \$922.00.

À 11 h 30, Sa Grandeur Mgr Alfred Langlois arrive en auto.

À 3 h, la cérémonie commence à l'église. La bénédiction du couvent fut suivie de celle de la cloche... de la visite du couvent. Pendant que chacun allait donner son coup de cloche, Mgr Alfred Langlois entra au parloir. Les religieuses l'entourent. Il est paternel, on ne peut plus. La cérémonie se termina par le Salut du St-Sacrement à l'église. Nos élèves font le chant.

Le soir, à 7 h, réception à Mgr Alfred Langlois, par les élèves. Mademoiselle Laurenza Gagné lit l'adresse.

---

32. ABP, Lettre de Mère St-Eugène, Supérieure générale, à monsieur le curé Hilaire Fortier, datée du 21 mars 1923.

Sœur Ste-Sophie et Ste-Claire d'Assise, fondatrices du premier couvent sont venues assister à la fête. Sœur St-Basile est actuellement missionnaire à Saint-Georges.

Pour la bénédiction de la cloche, il y avait près de 80 parrains et marraines. Mesdemoiselles Blandine Paquet et M.-Paule Marquis se tenaient près de la cloche pour recueillir les offrandes. Monsieur le vicaire Antonio Laliberté a le droit d'être fier du résultat obtenu puisqu'il en était l'organisateur. La fête a été belle sous tous les rapports. On a recueilli, au cours de la journée, la jolie somme de \$1,800.00. Notre Révérende Mère St-Eugène est repartie enchantée.

D'après le compte rendu de « L'Éclaireur », la nouvelle bâtisse est une superbe construction en brique solide, avec charpente en acier, construite à l'épreuve du feu et pouvant recevoir au delà de deux cent cinquante enfants. Avec l'École normale de Beauceville, qui sera la plus importante maison d'éducation pour les filles dans toute la région, le couvent de Saint-Georges est certainement l'une des plus belles maisons enseignantes de toute la Beauce.

Le prédicateur de circonstance, le curé F.-X. Adolphe Dulac de Saint-Prosper, félicite Mr Hilaire Fortier, curé de Saint-Georges, pour son dévouement. Il mentionne également la générosité des paroissiens et la vaillance des Sœurs du Bon-Pasteur. Grâce à la collaboration de tous, le couvent de Saint-Georges revit plus riant, plus beau, plus durable. La superbe église paroissiale va encore étendre son ombre non seulement sur le champ des morts, mais aussi sur le Jardin de l'enfance qui va donner de nouveau la nourriture de la vérité et de vertu.

L'orateur sacré invite les pères et mères de famille à cultiver beaucoup les vocations religieuses et sacerdotales pour que la jeune génération puisse continuer la tâche de l'ancienne dans les travaux de l'apostolat. « Avant l'ouverture d'un couvent dans cette paroisse, les religieuses étaient bien peu nombreuses parmi la population, mais depuis son érection en 1881, on ne compte plus les vocations, tant les sujets ont été nombreux à suivre le divin Maître ».

Le nouveau couvent de Saint-Georges allait entreprendre une ère féconde qui le conduira allègrement vers les magnifiques célébrations des Noces d'or, dont les livrets-souvenirs ont gardé un souvenir exceptionnel pour la postérité.

## VII. Réflexions finales de cette recherche

Ce retour à la petite histoire du couvent de Saint-Georges, à cette tranche importante de la vie paroissiale d'alors, prouve que l'Église de ce temps avait son mot à dire à la génération actuelle.

Oubliés dans les archives, ces témoins méritants du passé, prêtres, religieux et paroissiens ont eu l'occasion de reprendre la parole, par l'évocation de leurs actions glorieuses ou de leurs écrits émouvants.

Leur discours fort éloquent explique à la communauté chrétienne d'aujourd'hui que toute réalisation exige une dose d'énergie et de constance qui soit à la hauteur de l'idéal poursuivi.

L'échéance prochaine fixée à ce travail ne permet pas d'écouter plus longtemps ce récit intéressant des faits et gestes de « ces géants fameux que furent nos Pères dans la foi. » (Eccli. 44,1)

Sœur Jacqueline DIONNE, *s.c.i.m.*

*Comité d'histoire du Bon-Pasteur,  
Maison généralice, Sainte-Foy,  
4 juillet 1985.*





## LES SŒURS DE LA CHARITÉ DE SAINT-LOUIS

### Origine

La Congrégation des Sœurs de la Charité de Saint-Louis est d'origine française. Elle a été fondée en Bretagne, en 1803, par Marie-Louise-Élisabeth de Lamoignon, comtesse Molé de Champplâtreux. L'œuvre était d'abord destinée à l'éducation des enfants abandonnés, au lendemain de la Révolution française. Tout au cours de son histoire, la Congrégation considéra comme prioritaires les diverses œuvres d'éducation.

### Arrivée à Saint-Georges

*Établies à Saint-Georges depuis bientôt vingt-cinq ans*, les Sœurs de la Charité de Saint-Louis œuvrent dans notre région depuis le début du siècle, soit 1902. Elles ont assuré l'enseignement primaire et secondaire dans de nombreuses paroisses de la région: Saint-Côme, Saint-Jean-de-la-Lande, Saint-René, Saint-Théophile, Saint-Honoré, Saint-Martin, Saint-Gédéon, Saint-Ludger, Saint-Zacharie, Sainte-Aurélie. L'histoire de cette communauté enseignante, dans notre région, est liée à celle du monde scolaire. Elles arrivèrent à Saint-Georges en 1961, à l'occasion de la régionalisation de l'enseignement secondaire. On se souvient, en



*Sœur Anna Allen, supérieure provinciale des Sœurs de la Charité de Saint-Louis.*

effet, que pendant les premières années de la Commission scolaire régionale de la Chaudière, une bonne partie des élèves du territoire suivaient le cours secondaire à Saint-Georges. C'est ainsi qu'un certain nombre de religieuses enseignantes des paroisses voisines vinrent enseigner à Saint-Georges. La Supérieure régionale d'alors était Mère Marie-Aristide, une femme audacieuse, qui ne craignait pas les défis. Elle seconda sincèrement les promoteurs de la régionalisation. L'administration religieuse de la Congrégation, pour la Beauce et les comtés voisins, fut transférée de Saint-Gédéon à Saint-Georges, le 3 janvier 1962, dans la résidence qui est actuellement le Foyer Saint-Louis à Jersey Mills. En 1966, elle sera fixée à la Villa Notre-Dame, 90<sup>e</sup> rue (du Golf). Les supérieures provinciales furent successivement S. Marie-Aristide, S. Blandine Trépanier, S. Françoise Lavallée et S. Anna Allen.

### **Enseignement**

La Congrégation des Sœurs de la Charité de Saint-Louis continue à Saint-Georges son œuvre traditionnelle : l'éducation et l'enseignement. La direction de l'École secondaire régionale fut assumée par les religieuses de 1961 à 1970, S. Blandine Trépanier, S. Gemma Champagne, S. Annette Pépin et S. Anna Allen ont occupé le poste de directrice.

En 1961, seize religieuses œuvraient à l'École Mgr Fortier alors que le personnel de direction et le personnel enseignant était de vingt-quatre membres. On compte, quelques années, jusqu'à



*Professeurs de la Régionale Chaudière en 1961-62. Antonin Moreau, directeur-général. L'omniprésence du clergé.*

vingt-cinq enseignantes religieuses de la communauté dans les diverses écoles de la ville. Depuis l'arrivée à Saint-Georges, environ soixante religieuses ont enseigné soit à l'École secondaire régionale, à l'École des enfants exceptionnels, à l'École secondaire Notre-Dame de la Trinité, à l'École Ste-Jeanne d'Arc, aux adultes, à la Polyvalente de Saint-Georges et aux diverses écoles primaires de Saint-Georges.

L'éducation musicale forme un chapitre spécial de l'histoire de l'enseignement à Saint-Georges, pour les religieuses de la Charité de Saint-Louis. En effet, une seule personne s'y consacra réellement. Mais le nombre d'élèves qu'elle a présentés à des examens universitaires depuis 1961, le nombre impressionnant d'anciens et anciennes élèves devenu(e)s professeur(e)s de musique, sa réputation d'excellence bien méritée incitent à signaler l'action éducative de Sœur Thérèse Fillion dans le domaine musical.

### **Enfance exceptionnelle**

L'aide à apporter aux enfants handicapés est un secteur d'éducation où se sont engagées les Sœurs de la Charité de Saint-Louis dès le début de leur présence à Saint-Georges. Après des études et démarches qui s'échelonnent sur l'hiver et le printemps 1962, on vit s'ouvrir à Saint-Georges, le 17 septembre 1962, la première école pour enfants handicapés d'âge scolaire. S. Marie-Aristide, Supérieure provinciale, compte parmi les premiers promoteurs de l'œuvre, avec le Docteur Victor Cloutier, l'abbé Louis-Philippe Poulin, Madame Grégoire Poulin et Madame Maurice Roy.

Cette école était sous la juridiction de la Commission scolaire de l'Assomption. Elle fut installée dans une ancienne école laissée libre par l'annexion de la Commission scolaire Aubert-Gallion à celle de l'Assomption, dans le rang St-Nicolas, sous le nom de Villa Saint-Georges. Les premières enseignantes furent S. Isabelle-de-France (Paule Morissette) qui assumait la direction jusqu'en 1968, S. Gemma-de-St-Louis (Denise Marchand) et Mademoiselle Louise Gagnon.

### **Foyers**

Le début des années '60 marqua l'avènement de foyers pour personnes âgées. Les Sœurs de la Charité de Saint-Louis ont travaillé au Foyer Saint-Louis de 1964 à 1967, moment où le foyer d'alors devint l'Hôpital de l'Assomption. Elles furent aussi présentes à l'ouverture du Foyer Saint-Georges ouest et du Foyer l'Accueil en 1969. À Saint-Georges ouest, les religieuses assumèrent la direction de 1969 à 1974 et à l'Accueil de 1969 à 1973. Quatorze religieuses ont œuvré dans ce secteur.

### **Pastorale**

La pastorale est un autre champ d'activité pour les Sœurs de la Charité de Saint-Louis. Sœur Georgette Villeneuve s'y engagea dès l'année 1968, année de la Grande Mission. Elle continua par la suite comme secrétaire-animatrice au Conseil régional de pastorale, poste qu'elle occupa jusqu'en 1983. Elle s'occupe toujours activement de l'Association des familles monoparentales et a récemment mis sur pied le Comptoir d'amitié dans une salle adjacente au bureau du CRP. Depuis sa fondation, le CRP bénéficie du travail de religieuses de la communauté, à divers postes.

L'une d'elles, Sœur Lucille Gagnon est actuellement secrétaire-animatrice.

### Accueil des jeunes

Depuis quelques années, un projet de partage sur le plan de la vie de foi est en marche. Des jeunes filles, étudiantes ou travailleuses, y trouvent l'occasion de faire un cheminement chrétien et d'expérimenter certaines dimensions d'une vie fraternelle. La communauté du 114 45, 2<sup>e</sup> avenue, Saint-Georges est responsable de ce projet. On y reçoit, en outre, des stagiaires désireuses d'étudier la vie religieuse en vue d'un éventuel engagement.

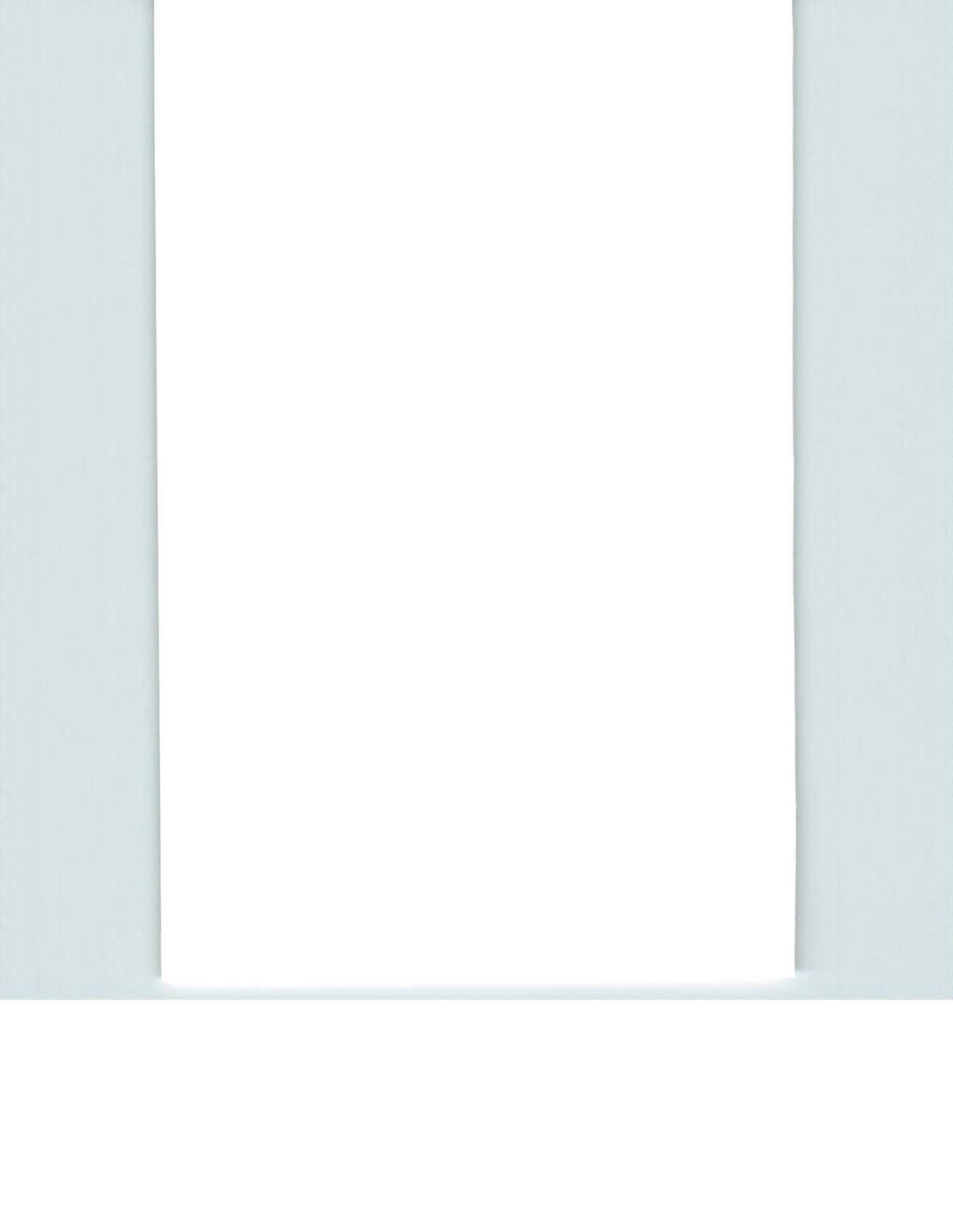
Récemment, la Congrégation a accepté un projet de membres associés. Toutefois, cette option n'en est encore qu'à ses débuts. Une dizaine de religieuses s'y intéressent et accompagneront dans leur démarche les personnes intéressées.

Actuellement, les Sœurs de la Charité de Saint-Louis comptent quarante-cinq religieuses vivant à Saint-Georges. Elles forment trois communautés locales dans Saint-Georges ouest et trois dans l'Assomption, incluant la Maison provinciale et la Villa Notre-Dame où résident les religieuses à la retraite. Les religieuses sont engagées surtout dans l'éducation, le soin des personnes âgées et la pastorale. Outre la Beauce et les comtés voisins, la province religieuse comprend encore le secteur de l'Amiante. Elle compte cent quatre-vingt sœurs et vingt-deux communautés. La province religieuse soutient trois missions en Afrique — au Mali et au Sénégal — et une mission en Sicile, à Catania.

La Congrégation, malgré une présence moins visible et des effectifs moins nombreux, reste soucieuse de s'intégrer à la vie paroissiale et de servir dans la ligne de ses traditions et de sa spiritualité. Plusieurs religieuses sont actives dans les mouvements paroissiaux comme le CPP, les groupes de prière, les équipes liturgiques, les chorales, le Saint-Vincent-de-Paul.

Elles sont heureuses de partager la vie d'une communauté humaine et chrétienne dynamique. Elles souhaitent partager également les valeurs de leur patrimoine religieux, dans le nouveau contexte social. Elles croient aussi que *la spiritualité de leur Fondatrice, axée sur le mystère de Jésus Rédempteur*, peut encore apporter aide et lumière aux chrétiens et chrétiennes de chez nous.







## LES FRÈRES DE LA CHARITÉ

Cette congrégation a été fondée à Gand en Belgique, en 1807, au lendemain de la Révolution française.

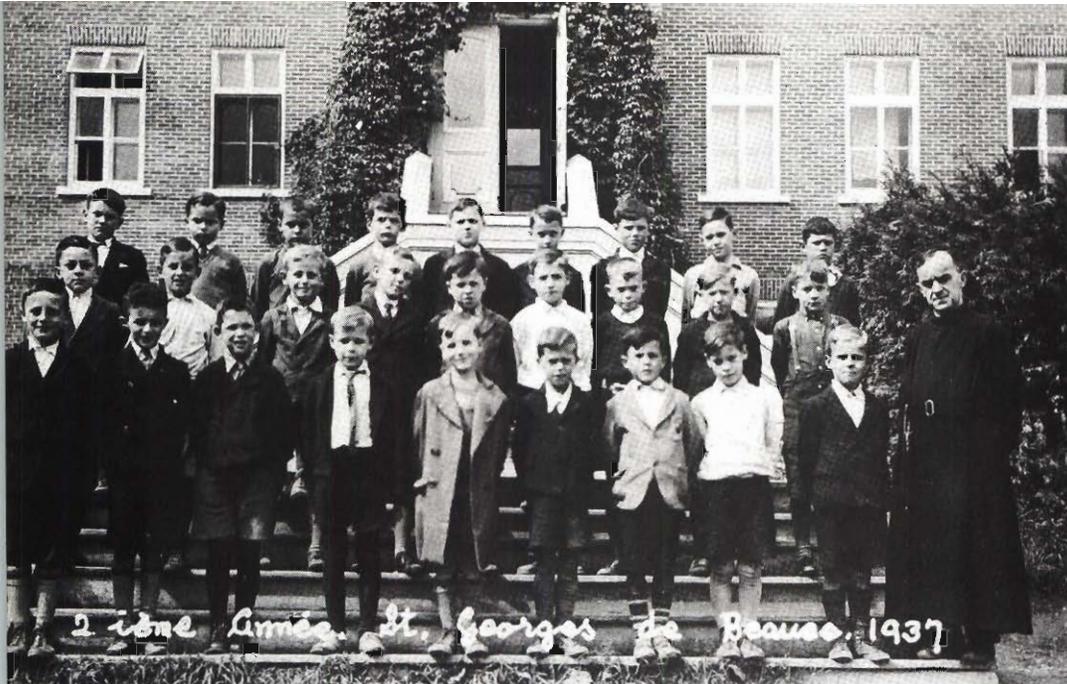
Sous l'impulsion dynamique de son fondateur, le Chanoine Pierre-Joseph Triest, elle s'étendit rapidement dans plusieurs diocèses de Belgique.

En 1865, à la demande de Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, les premiers Frères de la Charité débarquèrent en terre canadienne. Ils s'établirent d'abord à Montréal. De là, ils essayèrent à Boston en 1874 et à Détroit en 1884; puis à Québec, à Saint-Ferdinand en 1888, à Sorel en 1897, à Drummondville en 1906, à Saint-Guillaume-d'Upton en 1913 et enfin à Saint-Georges de Beauce en 1925.

### **Les Frères de la Charité à Saint-Georges**

À l'arrivée des Frères, la ville comptait environ 5 000 âmes et elle était le centre le plus important des alentours. Totalement agricole en 1925, elle a évolué rapidement vers le commerce et l'industrie.

Le Collège où logeaient les Frères fut construit en 1913. Le but de la Commission scolaire du temps était de doter Saint-Georges d'un cours commercial complet.



*Le Frère de la Charité Adjuteur et sa 2<sup>e</sup> année de p'tits gars, journée 1937!*

L'enseignement fut d'abord confié aux révérends Frères maristes. En 1922, les membres de cette congrégation quittèrent Saint-Georges. Des maîtres et des maîtresses laïques assumèrent alors la direction de l'établissement. Mais, la population de Saint-Georges, consciente de la perte subie par le départ de ses éducateurs religieux, réclamait des Frères enseignants.

Après une longue attente, après des démarches personnelles de Mgr Fortier, curé du temps, les supérieurs des Frères de la Charité acceptèrent, et les vœux de la population de Saint-Georges se réalisèrent. Au mois d'août 1925, dix Frères de la Charité arrivaient dans l'accueillante vallée de la Chaudière et prenaient charge de l'Académie Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.

Le 1<sup>er</sup> septembre, le Collège ouvrait ses portes à la gent écolière de Saint-Georges. 211 garçons s'inscrivirent. Il y avait alors sept années d'études, auxquelles s'ajoutaient deux années de cours commercial.

Depuis ce temps, l'enseignement n'a cessé de progresser vers l'idéal rêvé par les fondateurs du Collège: le cours commercial complet.



*Les membres de la Communauté des Frères de la Charité, attachés au Collège Saint-Georges en 1950. En reconnaissez-vous ?*

En 1950, lors du vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée des Frères de la Charité à Saint-Georges, l'enseignement comprenait les dix premières années du cours commercial. La onzième et la douzième année vinrent par la suite compléter ce cours, réalisant un rêve longtemps caressé.

La population de Saint-Georges qui devenait de plus en plus commerçante voyait son grand désir se réaliser ; de leur côté les Frères n'avaient d'autres ambitions que de répondre aux besoins de la population.

Le cours commercial préparait aux cours du soir de la faculté des sciences sociale, politique et économique de l'université de Montréal et de l'École des hautes études commerciales. Toutefois, le but immédiat du cours commercial était la préparation à l'entrée dans la vie. Une promotion était accordée aux élèves qui

réussissaient les examens officiels du Département de l'Instruction publique. Le Collège ne décernait un diplôme qu'aux élèves qui terminaient avec succès la douzième année.

Nombreux furent les élèves de l'école qui ont embrassé la prêtrise ou la vie religieuse. Nombreuses sont les congrégations de Pères et de Frères qui comptent dans leurs rangs plusieurs membres beaucerons sortis de l'Académie Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. Les Frères de la Charité en ont reçu leur large part. Car cette bonne terre de la Beauce, telle une pépinière fertile a fourni à la congrégation un pourcentage élevé de ses membres.

Quant aux anciens élèves qui ont opté pour la vie séculière, plusieurs occupent des postes enviables. D'autres conduisent avec succès des commerces importants dans les limites de la ville et même à l'extérieur.

Parmi les œuvres extra-scolaires auxquelles les Frères ont donné leur appui, il convient de mentionner la Croisade eucharistique, la J.E.C., les Cercles servants et la Chorale des petits chantres. Ces mouvements ont été pour les Frères un champ d'apostolat de premier plan et une préoccupation constante des Frères qui se sont succédés à Saint-Georges.

L'œuvre des petits chantres est digne de mention. Pendant de nombreuses années, ces jeunes choristes ont fait partie intégrante de la vie paroissiale de Saint-Georges. Toute cérémonie religieuse s'honorait de les entendre. Même les fêtes profanes désiraient les écouter.

La pratique des sports a toujours occupé une large place dans l'organisation des loisirs des élèves des Frères. Mettre sur pied et faire fonctionner des équipes de balle-molle ou de hockey, selon la saison, monter la patinoire et entretenir la glace, parfois agir comme arbitre, tout cela dans le but de procurer des loisirs sains aux jeunes: que d'heures bénévoles cela représente! Que de dévouement de la part de ces éducateurs!

À travers cette activité bourdonnante d'une école se produit parfois un événement qui sort de l'ordinaire. C'est ainsi qu'en janvier 1953, élèves et professeurs quittaient le vieux Collège pour se transporter dans une nouvelle école sur le Boulevard Dionne. Les Frères y avaient leur résidence attenante à l'école. Ils y demeureront comme locataires de la Commission scolaire jusqu'en 1972.

C'est dans cette « École supérieure Saint-Georges », comme elle fut nommée, que les religieux, aidés de quelques professeurs

laïcs, continuèrent d'y dispenser le cours primaire et secondaire commercial.

Avec la régionalisation de l'enseignement, suite à la réforme scolaire des années '60, tout a bien changé. Quelques-uns diront pour le pire, la majorité pour le mieux : ça dépend du point de vue...

Le 5 septembre 1961, à l'ouverture de la nouvelle année scolaire, l'École supérieure Saint-Georges prenait un nouveau visage avec le déménagement du cours secondaire dans l'Est. Ne comptant désormais que des élèves du primaire, l'ESSG prit tout simplement le nom d'École Dionne qu'elle porte encore aujourd'hui. Le personnel pour ce nouveau départ : onze institutrices se partagent les degrés de la 3<sup>e</sup> année à la 6<sup>e</sup> année et trois Frères enseignent aux groupes de 7<sup>e</sup> année. Le Frère Roland (Eugène Buteau) se retrouve donc à la barre d'une nouvelle barque. Seul, le Frère Hormidas a suivi, pendant une couple d'années, ses élèves de 12<sup>e</sup> commerciale spéciale à Saint-Georges est.

En 1966, le Frère Léonard se retrouve à la direction de l'École Dionne. Ce n'est pas une mince tâche que de remplacer un directeur d'expérience comme le Frère Eugène Buteau.

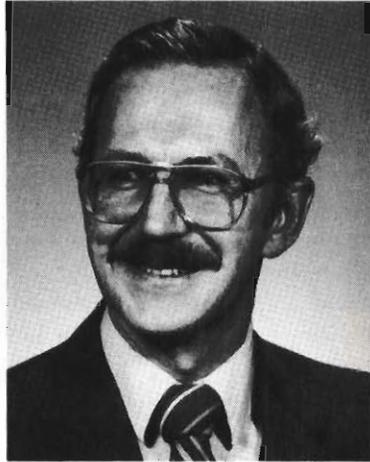
En 1968, l'Atelier pédagogique de l'école présente un projet de regroupement des élèves pour Saint-Georges ouest. Celui-ci est accepté et c'est ainsi que l'École Dionne devient mixte et ne compte plus que des élèves de 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> année. Trois religieux y enseignent toujours la 7<sup>e</sup> année.

Et l'évolution se continue. 1972 vit le passage au secondaire s'effectuer après la 6<sup>e</sup> année : donc, officiellement, plus de 7<sup>e</sup> année dans les écoles.

Les professeurs de ce degré ayant suivi leurs élèves au secondaire, il ne reste plus que le directeur comme personnel religieux de l'École Dionne. Heureusement que l'équipe d'institutrices qui l'épaulait a pris vaillamment la relève et s'est montrée à la hauteur de la situation dans les différentes activités même sportives.

Cette même année, naissait la Commission scolaire des Érables qui regroupait plusieurs commissions scolaires locales.

Toujours en 1972, on prévoit l'organisation de classe spéciale dans les locaux occupés par les Frères. Ceux-ci quittent donc leur résidence de l'école pour s'établir dans une demeure bien à eux à Saint-Georges ouest.



*Gaston Paquet, Frère de la Charité.  
Fils de Napoléon Paquet  
de Jersey Mills.  
Infatigable animateur des  
« Éclaireurs » du mouvement scout.*



*Normand Lachance,  
Frère de la Charité.*

En 1975, une mini-tornade déplaça quelques directeurs(trices) d'école. Résultat : celui de Dionne se retrouve à l'École Mgr Beau-doin pour les huit prochaines années.

Aujourd'hui, la communauté des Frères de la Charité à Saint-Georges compte 3 religieux dont un en enseignement secondaire à la Polyvalente Saint-Georges, un autre comme assistant à la direction de l'école primaire Assomption et un troisième comme préposé aux services communautaires.

Même si les temps ont bien changé, la petite communauté continue de s'impliquer dans divers mouvements et organisations de la paroisse et même de tout Saint-Georges tel : le Café chrétien, la Rencontre, le chant, le scoutisme, les Chevaliers de Colomb, pour ne citer que ceux-là. Les scouts de Saint-Georges ont reçu et reçoivent encore un bon « scout d pouce » du Frère Gaston Paquet.

Depuis bientôt vingt ans, « L'Écho-Jeunesse », chorale de jeunes, sous la direction du Frère Léonard Roy, chante tous les dimanches à la messe de neuf heures à Saint-Georges. Cette chorale n'a pas l'ampleur, ni la polyvalence de celle des années '50, mais elle est toujours là, se renouvelant chaque année par l'addition de nouveaux membres.



*Louida Paquet (Frère Théophile),  
ex-supérieur provincial.  
Un autre « natif d'ici ».*



*Édouard Bolduc,  
Frère de la Charité.  
Supérieur provincial actuel.*

Soulignons également, le travail et l'implication au sein de la communauté locale du Frère Normand Lachance, qui se dévoue auprès des jeunes et moins jeunes. Toujours prêt à répondre à l'appel des associations requérant son aide et sa participation.

Même si la petite communauté de Saint-Georges ne compte que trois frères en 1985, leur présence se fait sentir partout au sein de la paroisse.

On constate, en fouillant les archives, que depuis 1925, 123 Frères de la Charité ont vécu à Saint-Georges pour un temps plus ou moins long. 107 y ont enseigné soit au vieux Collège, soit à l'École Dionne. Neuf d'entre eux ont assumé la responsabilité de la direction de l'école.

Notre fondateur, le Chanoine Pierre-Joseph Triest, disait sur son lit de mort : « Donnez il vous sera donné ». Les Frères de la Charité ont beaucoup donné aux citoyens de Saint-Georges et ils en ont également beaucoup reçu.

Deux enfants de la paroisse membres de la congrégation des Frères de la Charité ont accédé au poste de Supérieur provincial de la province Sainte-Anne. Ce sont les Frères Louida Paquet (Frère Théophile) et le Frère Édouard Bolduc qui est encore en fonction en 1985, dans la troisième année de son terme. Annexe :

### Frères de la Charité directeurs à Saint-Georges

Frère Philogone	1925-1928
Frère Louis	1928-1934
Frère Valérien	1934-1940
Frère Dominique	1940-1943
Frère Euplius	1943-1949
Frère Crespinién	1949-1955
Frère Dacien	1955-1960
Frère Roland (Eugène Buteau)	1960 à 1966
Frère Léonard	1966 à



*L'actuel directeur des Frères de la Charité de Saint-Georges, Léonard Roy.*





## **ASSOCIATION DES CLERCS SERVANTS PAROISSE SAINT-GEORGES**

L'Association des Clercs servants a été fondée en novembre 1941. Mgr Édouard Beaudoin, alors curé de Saint-Georges, confia aux Frères de la Charité la formation des Clercs servants. Les statuts de l'Association furent approuvés le 12 novembre 1943. L'Association comprenait deux sections; dont l'une formée par les jeunes d'âge scolaire et celle formée de ceux ayant quitté les études.

Le but de l'Association: former des jeunes au service de l'Autel et leur apprendre à participer à la messe dominicale et à en faire le centre de leur vie.



*Association des Clercs servants (1944-45), de gauche à droite :*  
*1<sup>re</sup> rangée: Romuald Rodrigue, président; Nelson Roberge, aumônier;*  
*Mgr Édouard Beaudoin, curé; Frère Albert, directeur; Marcel Thibodeau,*  
*secrétaire; François Veilleux.*  
*2<sup>e</sup> rangée: Gérald Caron, Valérien Pomerleau, Gaston Poulin, Gaétan*  
*Labrecque, Armand Poulin, (?), Émilien Bolduc.*  
*3<sup>e</sup> rangée: Jean-Luc Caron, Benoit Poulin, Clermont Poulin, Gaston*  
*Lemieux, André Giroux, Noël-Ange Rancourt, Renaud Rodrigue, Henri-*  
*Louis Lessard.*  
*4<sup>e</sup> rangée: Hervé Gilbert, Irenée Bureau, Bruno Dandenault, Jacques*  
*Roberge, Emmanuel Morin.*





## LES CONGRÉGANISTES

Plusieurs se souviendront d'avoir entendu des voix venant de la sacristie ou d'avoir vu un groupe d'hommes réciter des psaumes et des hymnes à la Sainte Vierge.

L'office de la Sainte Vierge est d'une haute antiquité. Il fut composé par l'Église, sous la direction du Saint Esprit, pour honorer Marie et pour nous permettre, aidés par sa puissante médiation, de rendre à Dieu l'hommage dû à Sa Majesté infinie. L'Office, prière officielle des Heures canoniales, est composé de psaumes, hymnes, antiennes, versets, répons et oraisons, et cette division semble suggérée par saint Paul qui, dans son Épître aux Colossiens enjoint « de nous exhorter les uns les autres par des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels » (Col. 3.16).

Le petit office reste substantiellement uniforme pendant l'année. Cependant, il y a des parties propres au temps ordinaire, à l'Avent et au temps après Noël.

Le petit office de la Sainte Vierge, comme on l'appelle n'est pas récité uniquement par des congrégations religieuses, mais aussi par des laïcs. À Saint-Georges, cette dévotion à la Sainte Vierge fut pratiquée par des hommes de tout âge, le dimanche matin après la messe de 6 h.

Une fois par année, l'Office était récité au troisième jubé à l'occasion de la fête de tous les saints. Lors du décès d'un membre, les Congréganistes récitaient l'office des morts au domicile du

défunt ou au salon funéraire. En tout autre temps, il était récité à la sacristie.

Lors de la récitation de l'Office, il appartenait au préfet de présider la récitation de l'Office. Il était assisté par le premier et deuxième assistant et du premier et deuxième lecteur. L'assemblée se divisait en deux chœurs pour réciter alternativement les strophes des psaumes et des hymnes.

Le préfet était aussi assisté dans ses fonctions par un aumônier, un secrétaire, un porteur et un conseiller.

Avant 1947, il se récite uniquement en latin. Ceux qui n'ont pas étudié le latin et qui ont à le réciter pour la première fois, font sourire les connaisseurs. Les membres ont adopté avec joie la venue de la récitation, en français, de l'Office, même s'il y a quelques récalcitrants. « Enfin on va comprendre ce qu'on récite ! » disait-on.

Le changement dans les habitudes des paroissiens oblige le clergé à changer l'heure des messes. Ainsi, celle de six heures est remplacée par celle de huit heures trente et celle de neuf heures par celle de neuf heures trente. Ce qui a pour effet de déranger non seulement les Congréganistes mais aussi le temps pour la récitation de l'Office.

Devant ces contraintes et les obligations de chacun, il est convenu de discontinuer la récitation de l'Office pour un temps. Temps qui se prolonge encore aujourd'hui. C'est ainsi que vers 1965 cesse cette pratique religieuse.





## LA « FRATERNITÉ DE L'ORDRE DES FRANCISCAINS SÉCULIERS »

Les registres les plus anciens font état de la première vêtue et sont datés du 26 septembre 1890. La fraternité se nommait Saint-Antoine de Padoue et fut fondée par nul autre que le bon Père Frédéric, celui-là qui a été témoin du miracle des yeux de la Vierge de Notre-Dame du Cap le 22 juin 1888. Le curé au moment de la fondation était l'abbé Bernard Bernier. Jusqu'en 1902 il n'y eut qu'une fraternité. Par la suite une fraternité fut érigée canoniquement pour les dames sous le vocable de Sainte-Élizabeth. Voici le programme d'une réunion qui eut lieu en 1902 un dimanche après-midi à 13 h 30 p.m. à l'église: Récitation de la couronne franciscaine, sermon par le directeur, le curé Alfred Dionne, salut du Saint Sacrement et confession. Le lendemain matin à 7 h a.m., messe chantée aux intentions des membres, après la messe absolution générale. En 1902, la contribution annuelle des membres est fixée à .25 sous.

Le bureau de direction de la fraternité Sainte-Élizabeth (Dame) est formé comme suit: directeur: M. le curé Alfred Dionne; supérieure: Mme Philibert Gonthier; Ass. supérieure: Mme Hubert Catellier; maître des novices: Mme Ferdinand Morissette; secrétaire: Mlle Delina Poulin; discrètes: Mme Georges Langlois, Mme Jos. Thibodeau, Mme Georges Lemelin, Mme Éphrem Poulin.

Le bureau de direction de la fraternité Saint-Antoine de Padoue (hommes), est formé comme suit : directeur : M. le curé Alfred Dionne ; supérieur : M. Pierre Veilleux ; ass. supérieur : M. Léger Gilbert ; secrétaire : M. Joseph Gilbert ; conseillers : M. Évangéliste Rodrigue, M. Siméon Paquet.

À l'occasion de la visite canonique de 1949 (16 au 20 octobre), le Père Zénon Roberge décide en discrétion, de fusionner les trois fraternités, dont celle de Sainte-Claire d'Assise qui groupait les jeunes filles de 14 à 32 ans, formée antérieurement le 24 octobre 1943. Le premier bureau de direction de cette dernière était composé comme suit : supérieure : Mlle Laurette Moisan ; assistante : Mlle Noella Dionne ; secrétaire-trésorière : Mlle Claire Paquet ; discrètes : Mlle Gabrielle Poulin et Mlle Charlotte Poulin.

Désormais à partir de 1949, il n'y aura qu'une fraternité mixte portant le nom de Sainte-Élizabeth. Le 8 novembre 1950, après l'érection canonique de la paroisse de l'Assomption, une nouvelle fraternité est formée à l'Assomption qui porte le nom de Notre-Dame de l'Assomption. Le nombre de membres de la fraternité Sainte-Élizabeth après cette fondation est de 339 et celui de Notre-Dame de l'Assomption de 391.

Les directeurs spirituels depuis la fondation ont été : l'abbé Bernard Bernier de 1888 à 1890 ; l'abbé Théophile Montminy, 1890 à 1899 ; l'abbé Alfred Dionne, 1899 à 1918 ; Mgr Hilaire Fortier, 1918 à 1941 ; Mgr Édouard Beaudoin, 1941 à 1964 ; l'abbé Joseph Denis, 1964 à 1980 ; abbé Charles Cloutier, 1980 à ...

Les présidents et présidentes qui se sont succédés depuis les débuts jusqu'en 1985 sont : M. Pierre Veilleux, Mme Philibert Gonthier, Mme J. J. Lavoie, M. Jos. Bolduc, Mme Rodolphe Marcotte, Mme Louis de Gonzague Crépeau, M. Raphaël Larochelle, M. Georges Veilleux, M. Léopold Poulin, M. Donat Veilleux, M. Rosaire Pépin et le président actuel M. Benoit Quirion.

En 1975, la contribution annuelle est portée à \$1.00 par année et à \$2.00 en 1985. Actuellement la fraternité Sainte-Élizabeth compte 200 membres. Du 4 octobre 1981 au 4 octobre 1982 notre fraternité a célébré le 800<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de saint François d'Assise, par une année de ressourcement.

En 1985, le conseil de la fraternité est formé comme suit : Directeur spirituel : M. le curé Charles Cloutier ; président : M. Benoit Quirion ; vice-présidente : Mlle Irma Lessard ; secrétaire : Mme Jacqueline Duval ; trésorier : M. Marie-Louis Veilleux ; conseillers(ères) : M. Irenée Duval, Mlle Gemma Nolet, Mme Marie-Blanche Fortin ; responsable de la revue : Mlle Carmelle Roy.



## LES FEMMES CHRÉTIENNES

Fondée le 2 août 1959, lors de la visite du Révérend Père Georges Gagnon c.s.s.r., aumônier diocésain des Dames de sainte Anne. Le premier bureau de direction a été formé le 5 août de la même année :

Aumônier: M. l'abbé Victor Veilleux, vicaire; responsable: Mme Dominique Gagné; ass. resp.: Mme Fernand Charest; secrétaire: Mme Gustave Bourque, trésorière: Mme Armand Baillargeon; équipières: Mme Irénée Champagne, Mme Henri Poirier.

Dès la première année, la congrégation comptait deux cent cinq membres.

Depuis cette formation, six membres ont rempli le rôle de responsable : 1) Mme Dominique Gagné, de 1959 à 1961; 2) Mme M.A.P. Nadeau, de 1961 à 1968; 3) Mme Gérard Simard, de 1968 à 1972; 4) Mme Roger Veilleux, de 1972 à 1978; 5) Mme Fabien Roy, de 1978 à 1983; 6) Mme Hélène Roy, de 1983 à aujourd'hui.

En février 1962, les évêques demandent à la Fédération nationale de s'orienter, d'ici cinq ans, vers l'Action catholique générale paroissiale.

En octobre 1966, les fédérations ont opté pour le nom suivant :

« MOUVEMENT DES FEMMES CHRÉTIENNES »

### **Qu'est le M.F.C. ?**

Le Mouvement des Femmes chrétiennes est un mouvement d'action catholique générale, groupant des femmes qui, ensemble travaillent à leur promotion humaine et chrétienne, prennent conscience de leurs responsabilités apostoliques et s'engagent à instaurer un climat chrétien dans la famille, la communauté de foi paroissiale et la société.

### **Quels sont ses objectifs :**

- 1) Revaloriser le rôle de la femme, de l'épouse, de la mère chrétienne ; développer la personnalité de chaque membre et contribuer à son épanouissement.
- 2) Habituer ses membres à regarder leur vie et les événements à la lumière de l'Évangile, faire l'union de la vie et de la Foi.
- 3) Éduquer les personnes à prendre librement et pleinement leurs responsabilités et construire chrétiennement leur vie et leur milieu de vie.
- 4) Développer dans les relations humaines un esprit de fraternité, de charité et d'entraide.
- 5) Collaborer au sein de la communauté paroissiale à l'action de l'Église éducatrice de la Foi.

Notre mouvement veut contribuer à la rénovation évangélique de la paroisse. Il se propose d'aider les « PAROISSIENS » à vivre conformément à l'Évangile, dans la vie de tous les jours. Il a pour objectif d'entraîner ceux qui l'entourent à vivre leur vie humaine en tenant compte des exigences de la foi, du culte et de la charité.

Notre mouvement travaille sur les paroissiens et les membres de nos familles et non sur les organisations familiales et paroissiales.

### **Sa méthode de travail**

C'est un mouvement d'évangélisation par l'action. Aussi sa méthode de travail et celle de l'Action catholique, DU VOIR — JUGER — AGIR — DE LA RÉVISION DE LA VIE — DE LA FORMATION PAR L'ÉQUIPE ET PAR L'ACTION.

Chaque étape de cette méthode de travail est très importante et doit être vécue si l'on veut réussir en consécration et construction du monde.

### **Sa spiritualité**

Le mouvement veut former ses membres à une spiritualité propre à des laïcs engagés : spiritualité des valeurs **TEMPORELLES — DE L'ÉVÉNEMENT — DE LA FOI VÉCUE DANS LE QUOTIDIEN** ; spiritualité qui fait découvrir le **CHRIST** déjà présent et agissant dans le monde et qui rend ses membres conscients des valeurs évangéliques qu'ils vivent peut-être sans s'en rendre compte.

La condition du succès dans ce domaine, c'est que l'âme de l'apôtre soit remplie du Christ, qu'elle se soit assimilée de son esprit et de sa doctrine au prix d'un long effort de réflexion et de prières.

Plus cette divine doctrine pénétrera vos âmes, nourrissant une vie intérieure solide et intense, plus efficace aussi sera par le fait même, **VOTRE ACTION DANS VOTRE MILIEU** (Jean XXIII).

### **Son rôle dans la communauté paroissiale**

Faire connaître au Comité de pastorale les besoins, les attentes, les réactions des fidèles vis-à-vis la communauté paroissiale, contribuant ainsi à une pastorale plus adaptée.

« C'est la caractéristique propre à l'Action catholique paroissiale de créer et de soutenir un esprit, d'introduire et de maintenir dans la vie de la paroisse une optique indispensable qui est celle de l'Église comme communauté de foi, d'espérance et d'amour. Notre mouvement est un mouvement en vue de regrouper, d'animer, d'évangéliser les personnes à partir des problèmes humains et religieux. »

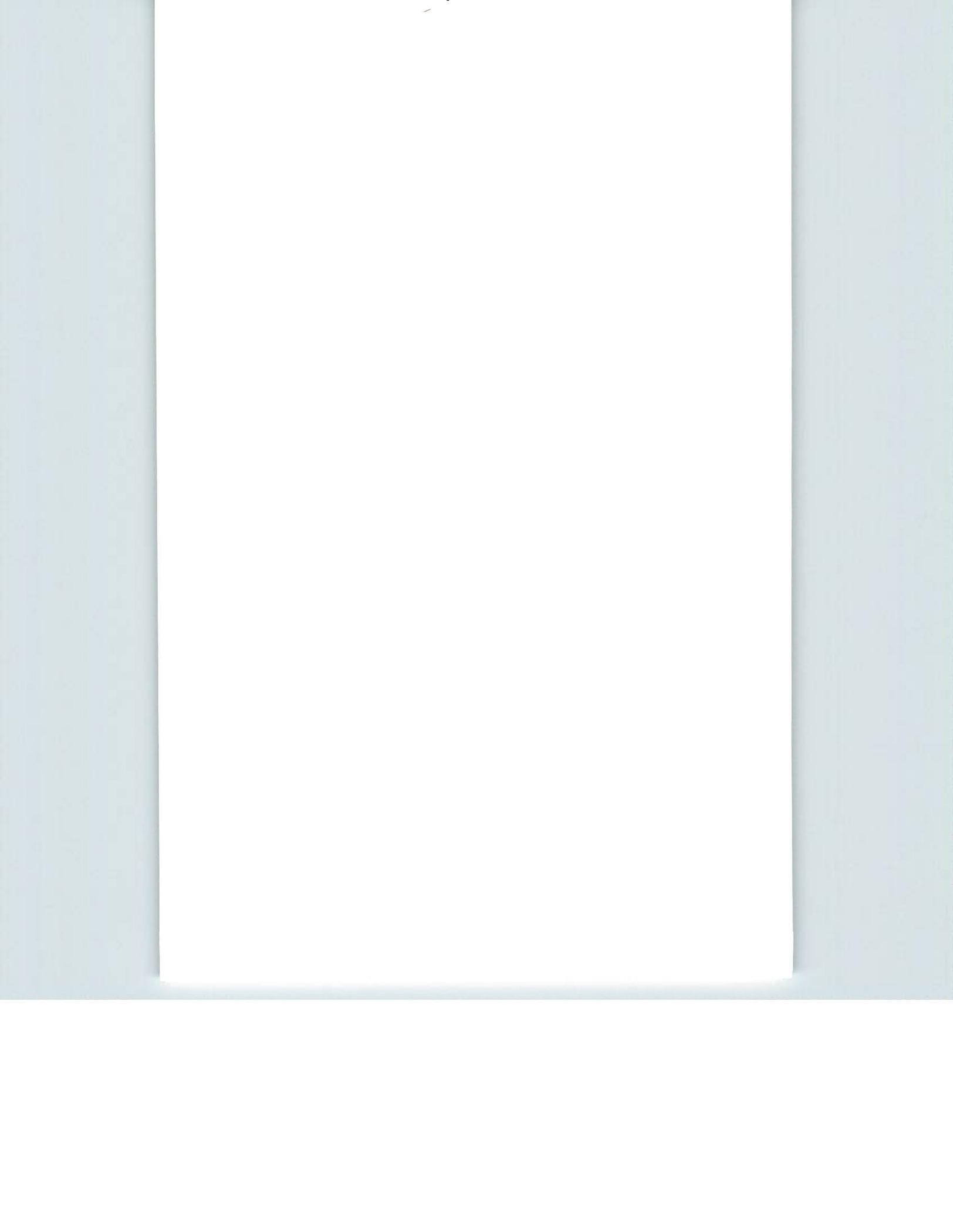
(Mgr P.E. Charbonneau)

### **Le M.F.C. et les autres mouvements**

Il est le seul mouvement féminin d'Action catholique paroissiale.

Il ne fait pas double emploi avec aucun d'eux.







## **LA LÉGION DE MARIE (Praesidium « Mater Gratiae »)**

La Légion de Marie est une association de laïques catholiques répandue à travers le monde. Au Canada, le premier groupe fut établi dans l'Ouest, chez les Amérindiens et à Saint-Georges, un praesidium existe depuis le 1<sup>er</sup> avril 1957.

Ses membres sont répartis en deux catégories : les actifs et les auxiliaires. Les actifs se réunissent chaque semaine et travaillent discrètement partout où il y a du bien à faire. Les autres soutiennent les premiers par la prière. La Légion a connu des débuts humbles à Dublin en Irlande. Le 7 septembre 1921, un petit groupe de personnes se réunissent sur rendez-vous de Frank Duff, sans se douter que de cette rencontre naîtrait une organisation appelée à devenir une force dans le monde.

La Légion est disponible pour toutes les formes d'action sociale ou catholique jugées utiles au bien de l'Église et adaptées à la discipline légionnaire.

Elle a pour but premier, la sanctification personnelle de ses membres par la prière et le travail.

La parole de Dieu et les promesses de Marie, les réunions hebdomadaires, l'amour mutuel de Marie, la Promesse légionnaire de servir Marie, le travail accompli en groupe tissent des liens d'amitié qui ne se démentent pas mais nous tiennent unis dans une fraternité toujours grandissante.

Adhérer à la Légion de Marie, n'est que le début d'une série de gestes concrets marqués d'une foi vivante, profonde, persévérante, basée sur l'amour de Jésus, de Marie et du prochain. Ainsi la visite des malades, des personnes seules ou âgées; porter la Vierge pèlerine dans les maisons; distribuer des médailles miraculeuses et des chapelets; organiser des pèlerinages; propager la bonne lecture; offrir des feuillets pieux; toutes ces actions ne sont qu'un aperçu des multiples possibilités permises à la Légion de Marie.

Cependant, il nous arrive de rencontrer des difficultés dues à l'indifférence, la non-croyance, la loi du moindre effort. Face à ces situations, loin de nous décourager, nous continuons quand même puisque l'Évangile nous affirme: « Tout ce que vous faites par amour pour le moindre de vos frères, c'est à Moi que vous le faites. »

Étant au service de la Très Sainte Vierge Marie, et vivant le mieux possible le contenu de la Promesse légionnaire, nous sommes aussi des Témoins de Jésus Christ, par des actes apostoliques répétés avec persévérance et amour.

Pour atteindre l'idéal, nous mettrons tout notre cœur et toutes nos forces dans l'accomplissement du travail hebdomadaire afin que notre groupe devienne davantage « une communauté plus vivante et plus accueillante ».

Voici les noms des personnes qui se sont succédé à la présidence depuis la fondation du mouvement dans notre paroisse. Mme Marie P. Giguère, Mlle Jeanne-d'Arc Poirier, M. Clément Veilleux, Mlle Gaby Poulin, Mlle Gertrude Poulin, Mlle Irma Lessard, Mme Ernest Busque, M. Marie-Louis Veilleux.

Le bureau de direction actuel est composé de M. Marie-Louis Veilleux, président; Mme Annette Beaudoin, vice-présidente; Mlle Irma Lessard, secrétaire; Mme Jeanne-Mance Catellier, trésorière.





## COMITÉ PAROISSIAL MISSIONNAIRE

La pastorale diocésaine missionnaire de Québec a décidé, en 1970, que la cérémonie annuelle de l'Envoi missionnaire diocésain aurait lieu dans chacune des treize régions du diocèse.

Le premier dimanche de juin 1973 était la date désignée pour l'Envoi missionnaire diocésain dans la Chaudière, à Saint-Georges. Au cours de l'année préparatoire, on procéda à la formation d'un comité ou équipe missionnaire paroissial. Mme M. Laure Veilleux-Beaudoin en fut la présidente, aidée de Mesdames Béatrice Bourque-Poirier, Noëlla Veilleux-Gosselin, Marguerite Bégin-Morin.

La tâche d'un COMITÉ PAROISSIAL MISSIONNAIRE est :

- a) de placer toute la communauté chrétienne paroissiale en « ÉTAT DE MISSION »,
- b) de lui rappeler ses responsabilités missionnaires ici et au loin,
- c) de s'efforcer de communiquer une mentalité universelle aux membres de la communauté paroissiale au niveau de la prière, de la réflexion, du partage,
- d) d'éveiller l'Esprit missionnaire chez les paroissiens par l'animation missionnaire, grande priorité de l'Église.

Aujourd'hui la paroisse de Saint-Georges compte huit de ses fils et filles qui ont sacrifié patrie et famille pour aller porter la Bonne Nouvelle du Christ au Tiers-Monde :

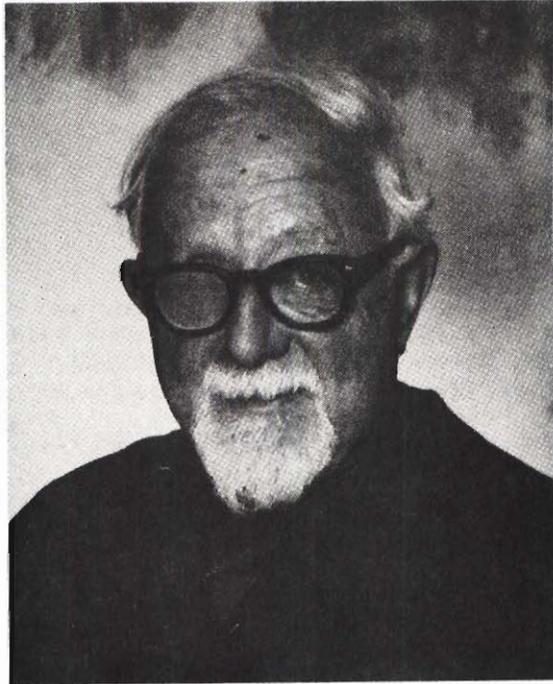
*En Afrique*: Père Phydime Roy, O.M.I. frère de l'abbé Patrice Roy. Père Armand Poulin, p.b., fils de Mme Philiat (William) Poulin. Père Léopold Lacroix, s.m.a., fils de M. Philippe Lacroix. Sœur Dorothee Dubé, s.b.a., fille de M. & Mme François Dubé.

*Au Pérou*: Frère Luc Nolet, F. Ch., frère de Mlle Gemma Nolet. Sœur Louise Pagé, M.I.C., fille de M. & Mme Clovis Pagé.

*En Haïti*: Céline Bourque, o.m.m.i., sœur de Mme Roland Poirier. S. Lucille Poulin, s.c.i.m., sœur de Mme Irenée Duval.

Notre Comité paroissial missionnaire actuel est composé de dix membres très actifs: Mme Réal Lachance, Zéphirin Corriveau, Yvette Lessard, Wellie Fluet, Mlles Élise Lessard, Irma Lessard, M.-Laure Duval, Gemma Nolet, S. Bernadette Turcotte, s.c.i.m.

*Père Marius Dutil*



Né en avril 1903 — Ordonné le 3 juin 1930 à Saint-Georges. Décédé curé de la Mission Sainte-Thérèse le 22 juin 1983. Missionnaire au Keewatin, Territoire du Nord-Ouest canadien. Il était le neveu du P. David Roy p.b. missionnaire en Afrique et de S. Léa Roy, s.b.a. qui vécut en Afrique aussi. Frère de M. Roger Dutil de Ville St-Georges.



## LA RENCONTRE (BISCUM)

La Rencontre est une expérience spirituelle, fraternelle et chrétienne. Elle se vit dans une fin de semaine, elle est animée par une équipe de laïcs et de prêtres.

C'est d'abord une rencontre avec toi-même, avec les autres et avec Jésus Christ.



*La Rencontre « Biscum » : un groupe d'animateurs.*

Les gens qui vivent la Rencontre sont invités par la suite à vivre des « après rencontres » à chaque semaine, dans le but de partager avec les autres l'Évangile — la prière — leur vécu quotidien dans un climat de fraternité et de joie.

La Rencontre existe depuis au delà de 20 ans maintenant. La première Rencontre eut lieu à Pointe-au-Pic en décembre 1964; huit personnes de Saint-Georges ont vécu cette première expérience

- Henri-Louis et Suzanne Rodrigue
- Louis-Georges et Thérèse Fortin
- Raymond et Jeanne Paul
- Henri et Gaby Roy.

Ces quatre couples furent les premiers pionniers de la Rencontre à Saint-Georges. La fin de semaine qu'ils vécurent était animée par le fondateur, le père Henri Roy, l'abbé Maurice Bélanger, le père Gendron, Michel Pilin ainsi que André Daigneault et Christian Beaulieu qui n'étaient pas encore prêtres à ce moment-là.

Sous la direction des premiers responsables, Suzanne et Henri-Louis Rodrigue, la Rencontre grandit très vite à Saint-Georges malgré la distance et la mauvaise température en hiver: deux fois par mois (1 rencontre couple et 1 rencontre de jeunes). Des gens de Saint-Georges se rendaient vivre cette belle expérience et en revenaient plus heureux.

Depuis 20 ans, les couples responsables du mouvement se succèdent et la Rencontre continue toujours.

Voici la liste des responsables jusqu'à aujourd'hui: 1<sup>er</sup> responsable: Suzanne et Henri-Louis Rodrigue, 1964 à 1970; 2<sup>e</sup> responsable: Huguette et Marcel Blais, 1970 à 1972; 3<sup>e</sup> responsable: Gaby et Henri Roy, 1972 à 1976; 4<sup>e</sup> responsable: Éva Reine et Denis Giroux, 1976 à 1978; 5<sup>e</sup> responsable: Lucille et Maurice Beaulé, 1976 à 1980, Edwige et Henri Genesse, 1976 à 1980, Lawrence et Ernest Breton, 1976 à 1981; 6<sup>e</sup> responsable: Gaétane et Roger Veilleux, 1980 à 1984, Louis et Gisèle Paquet, 1980 à 1983, Louise et Miguel Poulin, 1980 à 1983; 7<sup>e</sup> responsable: Denise et Victor Paquet, 1983 à aujourd'hui, Georgette et Victor Bolduc, 1984 à aujourd'hui.

Simon et Danielle Fortin sont les responsables régionaux actuels.

En plus des responsables locaux et régionaux, plusieurs animateurs travaillent depuis longtemps pour améliorer et faire connaître cette belle expérience qu'est « La Rencontre ».



## LE MOUVEMENT DES « CURSILLOS »

Les Cursillos ont pris naissance en Espagne à la fin des années 1940 et dès 1953, ils commencèrent à se propager de par le monde. Actuellement, l'on donne les Cursillos dans plus de 50 pays des 5 continents. Plus de 8 millions d'hommes et de femmes de races et langues différentes les ont suivis.

C'est ainsi que les Cursillos sont venus s'implanter au Canada en 1963. D'abord à Montréal, ensuite à Sherbrooke en 1965. Les premiers Cursillos furent dirigés et animés par le Père Jean Riba (Clarétain) aidé de 5 laïcs.

De ce premier Cursillo à Sherbrooke, en 1965, une équipe d'homme de Saint-Georges de Beauce vécurent cette expérience ainsi que leurs épouses quelques mois après. Louis-Georges Fortin et Benoit Quirion, menuisier de notre paroisse, furent les premiers à expérimenter le Cursillo.

C'est à partir de ce moment et grâce à leur souci apostolique qu'origine notre mouvement à Saint-Georges de Beauce. Quelques années après cette fondation, l'expansion rapide du mouvement obligea les membres à former deux et ensuite trois cellules ou communautés de base à Saint-Georges, qu'on nomma zones : zone Trinité, zone Mgr Fortier et zone Assomption.

Depuis, le mouvement des Cursillos n'a cessé de grandir dans la province de Québec. Il est implanté actuellement dans dix-sept



*Une réunion des animateurs «Cursillos».*

diocèses. Notre diocèse de Québec est animé depuis 1969 par le Père Bruno Lacroix (capucin).

#### **Définition du Cursillo**

Le Cursillo est un mouvement d'Église qui, au moyen d'une méthode spécifique, rend possible l'expérience personnelle et communautaire de ce qui est fondamental dans le christianisme.

### **But du Cursillo**

C'est de former des noyaux de chrétiens en les aidant à découvrir et réaliser leur vocation personnelle, comme ferment d'Évangile dans leur milieu de vie respectif.

### **Nécessité du Cursillo aujourd'hui**

Les Cursillos sont nécessaires aujourd'hui :

- 1) parce que notre monde déchristianisé a besoin d'être évangélisé par des chrétiens qui vivent dans leur vie les valeurs essentielles du Christ,
- 2) parce que notre christianisme qui ne passe pas assez dans notre vie et nos milieux de vie, doit devenir une expérience vécue où le comment vivre chrétiennement nous est enseigné pour nous engager dans une attitude nouvelle et chrétienne.

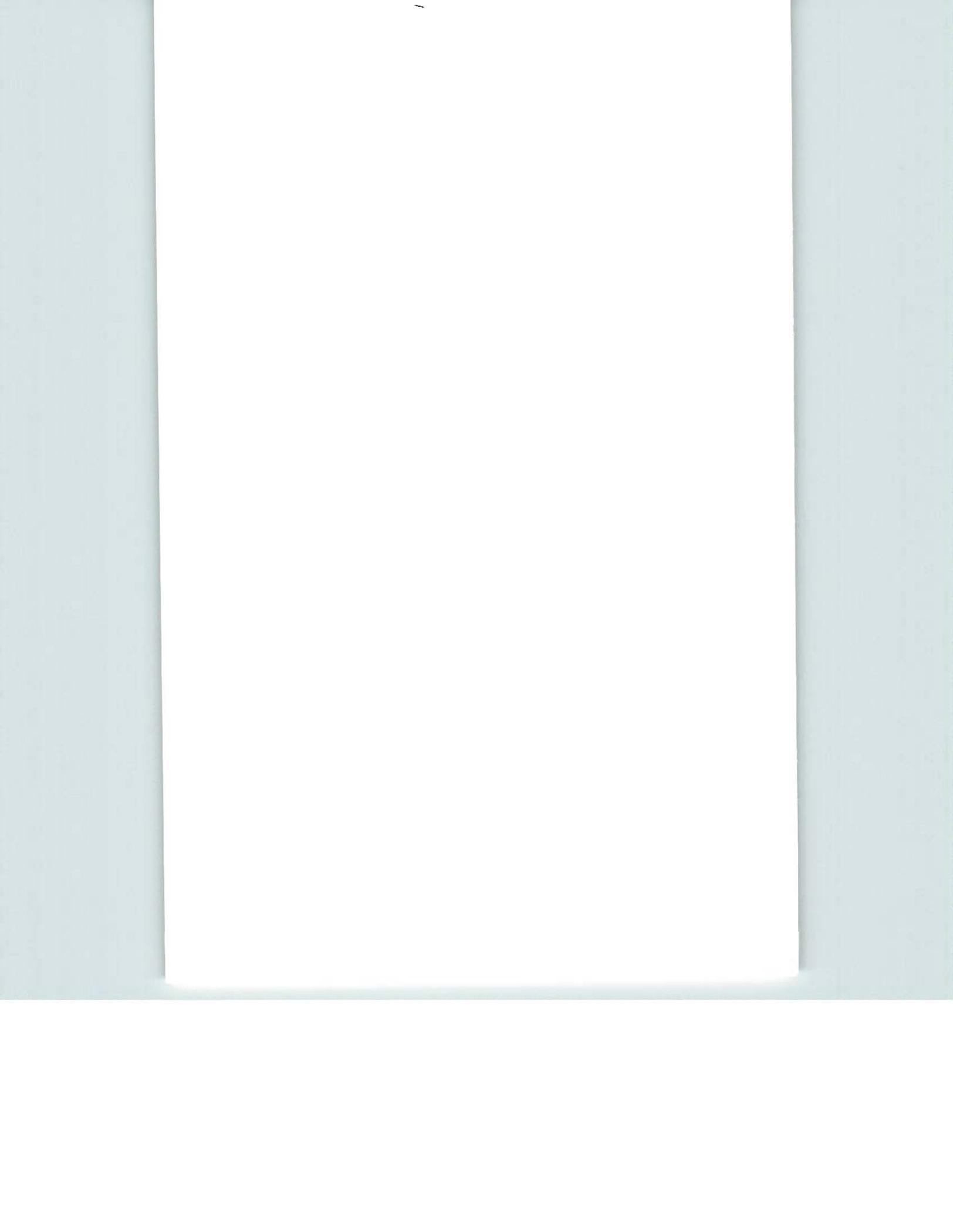
### **Fruits du Cursillo**

Le Cursillo a rendu des centaines et milliers de familles heureuses, il a donné un nouveau sens à la vie de ceux qui l'ont vécu, il a établi des communautés chrétiennes fraternelles et dynamiques.

Le Cursillo a été et demeure une promesse pleine d'espoir pour notre société actuelle.

PAUL VI disait : Les Cursillos : « Voici la parole éprouvée par l'expérience et confirmée par ses fruits, qui parcourt aujourd'hui avec droit de cité, les chemins du monde. »







## **LES CERCLES « LACORDAIRES » ET « SAINTE JEANNE D'ARC »**

Le 21 juillet 1939 est une date mémorable dans les annales de la paroisse de Saint-Georges dans sa lutte contre les méfaits de l'alcool.

Ce jour-là, le Cercle Lacordaire et sainte Jeanne d'Arc prend pied à Saint-Georges. En effet, grâce au travail du vicaire l'abbé Godéric Blanchet, les paroissiens peuvent s'unir, s'aider dans la lutte contre ce fléau.

Le 6 novembre 1938, quatre paroissiens de Saint-Georges de Beauce s'étaient rendus à Saint-Alphonse de Thetford où le Rév. Père Jacquemet présidait à la fondation des Cercles. M. Sinaï Gilbert, M. William Grenier, M. Louis-Bertrand Poulin et M. Julien Paquet accompagnaient l'abbé G. Blanchet, alors vicaire à Saint-Georges.

Au cours des mois qui suivirent, ces premiers abstinents firent des conquêtes, et au mois de mai 1939, accompagnés par onze nouveaux candidats, ils assistèrent à la réunion qui se tint à Saint-Maurice de Thetford.

Au nombre de 16, ils ne se sentaient pas encore assez puissants; c'est pourquoi le 2 juillet 1939, près de 30 paroissiens, tous de Saint-Georges, partaient de très bonne heure pour Saint-Ferdinand. Le soir, au retour, c'étaient quarante Lacordaires que Saint-Georges comptait.

À l'occasion de ce voyage, promesse fut faite que le Rév. Père Jacquemet viendrait fonder le cercle à Saint-Georges de Beauce le 21 juillet.

Mgr Hilaire Fortier P.D., curé de Saint-Georges contemplant avec joie le travail accompli par Sinaï Gilbert et ses compagnons, se laissa gagner par les arguments de M. Gilbert qui voulait fonder un Cercle pour les dames et les demoiselles en même temps que le Cercle Lacordaire.

Enfin le 21 juillet 1939 arrive. Toute la journée, on s'occupe de faire les préparatifs pour recevoir le fondateur des Cercles Lacordaire et sainte Jeanne d'Arc.

La journée débute par une messe célébrée par l'abbé G. Blanchet. L'assistance nombreuse prouve que c'est une œuvre qui débute et que cette œuvre, pour se maintenir, devra compter sur l'aide de Dieu.

Le soir après la prière d'ouverture récitée par Mgr H. Fortier, M. Sinaï Gilbert souhaite la bienvenue à tous les distingués visiteurs accourus de Saint-Ferdinand, Plessisville, Lyster, Saint-Alphonse de Thetford, Saint-Maurice de Thetford, Ham-Nord, Disraéli, etc. Aussi 50 Lacordaires et 150 Jeanne d'Arc sont initiés.

La paroisse de Saint-Georges est témoin ce soir-là de la générosité d'un grand nombre de paroissiens. Le sacrifice généreusement accepté par les quelque quarante membres déjà initiés est récompensé. Au mois de septembre suivant, un autre groupe de paroissiens et paroissiennes de Saint-Georges adhèrent au mouvement. Des candidats des paroisses de Saint-Benoit, de Saint-Côme, de Saint-Martin, de Saint-Jean-de-la-Lande, de Saint-Prosper et de Saint-Victor se joignent aux premiers pour faire leur promesse.

En cette circonstance, le conférencier d'honneur est le docteur Raoul Poulin de Saint-Martin, vice-président diocésain de la Ligue du Sacré-Cœur.

Ce nouveau souffle dans la vie communautaire de la paroisse prend des proportions de plus en plus grandes et c'est ainsi que le 21 octobre 1939, son Éminence le Cardinal Jean-Marie Rodrigue Villeneuve, Archevêque de Québec, rehausse de sa présence l'assemblée tenue à Saint-Georges.

Au nombre des initiés à cette assemblée figure le Rév. Père Rodolphe Pomerleau O.M.I., aumônier diocésain de la J.O.C. sont aussi décorés MM. Paul Roberge, René Gosselin, René Gobeil respectivement président, secrétaire et trésorier diocésain de la J.O.C. Parmi les Jeanne d'Arc, on remarque Mlles Germaine Allard

et Madeleine Vézina respectivement présidente et trésorière diocésaine de la J.O.C.F.

La J.O.C. et la J.O.C.F. locales avaient organisé une semaine antialcoolique en collaboration avec l'aumônier l'abbé Alfred Leblond et le concours discret de l'abbé Lionel Bernard.

L'année 1939 se termine avec un succès éclatant pour les débuts du Cercle n° 59 de Saint-Georges; 141 Lacordaires et 164 Jeanne d'Arc.

Le mouvement attire à Saint-Georges de grandes foules. Le 21 juillet 1940, premier anniversaire de la fondation du Cercle Lacordaire et sainte Jeanne d'Arc de Saint-Georges de Beauce, près d'un millier de personnes prennent part à la journée anti-alcoolique. Ce qui fait dire au Rév. Père Ubald Villeneuve, aumônier général: « Réunir un millier de Lacordaires et de Jeanne d'Arc après un an de travail dans la Beauce, voilà un succès qu'on devrait appeler un triomphe. »

Le 10 août 1941, c'est le grand ralliement annuel à Saint-Georges. On estime la foule à 2 000 personnes. Sont présents, ce soir-là, Mgr Omer Plante, le Rév. Père Ubald Villeneuve, aumônier général.

On mentionne qu'il y a trois décorés du mérite diocésain: le Dr Raoul Poulin, président général, M. Jules Moisan, le secrétaire infatigable, Mlle Alphonsine Bolduc, la présidente des ligues catholiques féminines.

Le 2 août 1942, un grand congrès est organisé: congrès qui réunit les cercles des comtés de Beauce, Bellechasse, Dorchester, Frontenac. Un sermon est donné par le Rév. Père Alzire Mathieu à la messe du matin, une séance d'étude se tient dans l'après-midi et un grand ralliement a lieu le soir à la salle paroissiale. C'est un succès. Mlle Rose-Blanche Poulin avait adapté, pour la circonstance, la pièce « Pour eux, Pour elles ».

Le congrès régional de 1943 est marqué par un agréable événement: les membres du Cercle Lacordaire et sainte Jeanne d'Arc en profitent pour souligner le jubilé l'argent du curé M. Édouard Beaudoin et lui offrent leurs respectueux hommages. La soirée est très chargée mais aussi appréciée des participants. Pour terminer l'assemblée on y joue une comédie: « Un Divorce à l'eau ».

Comme par les années précédentes, le congrès régional de 1944 se tient à Saint-Georges. C'est bien choisi puisque le Cercle de Saint-Georges fête son 5<sup>e</sup> anniversaire de fondation. À cette occasion, 45 nouveaux membres sont initiés, 32 reçoivent la

décoration de 1 an et 3 ans et 88 sont décorés de 5 ans d'abstinence totale.

À la quatrième réunion de l'année, le 4 juin 1944, le Cercle rendait hommage à quatre décorés de 5 ans d'abstinence totale, M. André Gilbert (sacristain), M. Émile Paquet, M. Napoléon Vachon et M. Paul-Émile Labbé.

La même année, le Cercle perdait un de ces membres très dévoué pour la cause en la personne de M. Albert Mercier, ancien président.

C'est en 1947, le 21 juillet, que l'aumônier local, l'abbé Godéric Blanchet, fait faire les promesses aux initiés pour la dernière fois.

Le départ de l'aumônier fondateur, M. l'abbé Blanchet, fit naître certaines inquiétudes. Tous ceux qui pendant sept ans avaient été témoins du travail fourni par ce prêtre dévoué, le voyant fonder des Cercles d'abstinents dans toutes les localités de la Beauce, de Dorchester et de Frontenac se demandaient ce que deviendrait alors son œuvre; mais la Providence veillait. L'ancien vicaire de Beauceville, récemment nommé vicaire à Saint-Georges fut alors désigné pour succéder à notre premier aumônier. Sous l'habile direction de l'abbé Philippe-Auguste Légaré, nos Cercles d'abstinents poursuivirent leur marche progressive.

Grâce au zèle de tous ces membres de l'exécutif et grâce au dévouement de nombreux autres collaborateurs et collaboratrices, le travail se poursuivit en profondeur et en expansion. Aussi observe-t-on avec une légitime fierté que le Cercle n° 59 de Saint-Georges de Beauce est devenu un point de mire et un modèle pour une foule d'autres Cercles du diocèse. Que de fois il a été impossible de recevoir dans une salle déjà trop remplie des foules non seulement de Saint-Georges mais aussi de l'extérieur, venues pour affermir leurs convictions « Lacordaire », pour applaudir à des pièces théâtrales, telles : « Le procès de Pit Caribou », « L'ivrogne incorrigible », « La Rançon d'une faute », « Un divorce à l'eau », « Les effets d'une rencontre », « Les deux oblations », de cette pièce une parole a été recueillie en sortant : « Cela vaut deux sermons », ou encore pour voir le fonctionnement de notre organisation locale.

Ainsi l'idée « Lacordaire » fit son chemin. D'année en année, nos Cercles firent « boule de neige ». Le nombre des membres est passé de près de 200 qu'il était en 1939 à près de 1 500 en 1949. En ce jour de Congrès, 70 membres recevront leur décoration de 10 ans d'abstinence totale.

Le développement constant de notre mouvement ne se fit pas sans qu'il en coûtât du travail mais aussi des sacrifices. Le plus

lourd de ces derniers temps fut la perte de M. l'abbé Légaré comme aumônier, qu'une intervention chirurgicale éloigne de nous pendant les semaines de préparation du Congrès. À sa demande et avec l'approbation de M. le curé Beaudoin et des autorités « Lacordaire » du district, l'abbé Marcel Rainville devint aumônier intérimaire des Cercles de Saint-Georges. L'œuvre de M. l'abbé Légaré ne périra pas : nous retrouvons chez M. l'abbé Rainville même dévouement, même activité, même facilité de parole.

### **L'engagement**

Les Cercles Lacordaire et sainte Jeanne d'Arc contribuent au bien-être moral, corporel et matériel de chacun des membres et de leur famille.

Sans être des confréries religieuses, ces Cercles forment une association essentiellement catholique. Les membres doivent prier les uns pour les autres. S'aider les uns les autres à lutter contre l'alcoolisme par l'exemple, la parole, par des conférences, etc. Ils doivent aussi soutenir leur bonne volonté et leur zèle par la prière et l'accomplissement de leurs autres devoirs religieux.

En devenant membre du Cercle Lacordaire ou sainte Jeanne d'Arc, l'initié prend un engagement d'honneur comme chrétien et citoyen à s'interdire complètement et pour toujours de toute boisson alcoolique, ne pas en garder, ni en offrir, ni en acheter, ni en transporter.

La devise de l'association est :

HONNEUR, SANTÉ, BONHEUR, DIEU, PREMIER SERVI.

Sur la carte d'inscription se lit ceci : « La valeur morale de mes descendants paiera mes sacrifices. »

### **Son financement**

Pour rejoindre les deux bouts, les dirigeants organisent à quelques reprises durant l'année des euchres, bingos, etc. Pendant quelques années, à l'occasion des Fêtes, la première réunion de l'année est plutôt une soirée récréative qui se termine par un banquet et le couronnement d'un roi et d'une reine. Entre autres, Léo Paquet et Marie Redmond sont élus roi et reine en 1946, Edmond Grenier et Mme Paul-Émile Thibodeau en 1947.

Une contribution de \$1.00 est demandée à l'initiation d'un membre en plus de la cotisation annuelle de \$2.00. Les argents sont envoyés au Diocésain et au National pour payer les permanents, la publicité, les déplacements, etc.

### **Son fonctionnement**

Le Cercle local organise à chaque mois une rencontre pour rejoindre des membres et leur communiquer l'information, l'esprit d'union, de sacrifice, de persévérance, d'attachement et de dévouement. Dans ce mouvement comme dans les autres, les membres aiment la variété, ainsi, à ces rencontres mensuelles, le comité prévoit en plus du mot de bienvenue et de la prière, un conférencier, l'initiation et une partie récréative. Le membre reçoit comme récompense, j'aime mieux dire comme encouragement de sa persévérance et de sa ténacité, une décoration, soit 1 an, 3 ans, 5 ans, 10 ans, 15 ans, 20 ans et plus.

Dès le mois d'août 1946, une grande réunion est convoquée au cours de laquelle on songe à donner au mouvement paroissial d'abstinence une orientation nouvelle. Il est rappelé à tous les apôtres Lacordaire que, si les idées communistes sont à combattre, leur méthode de diffusion et de conquête est peut-être à imiter.

On en vient donc à diviser tous les membres en de nombreuses cellules qui sont appelées « comités ». Chaque cellule est formée sur le principe du Cercle lui-même avec son président ou sa présidente, son secrétaire, son trésorier, ses zélatrices et propagandistes. Tous ces comités doivent faire parvenir un rapport mensuel au grand conseil qui leur donne ses directives. Cet immense travail d'organisation n'empêche pas le Cercle de tenir, tous les mois, ses réunions à la fois instructives et récréatives. Il va sans dire que l'aumônier fut secondé magnifiquement par des laïques dont nous ne pouvons pas taire les noms. Les membres des Cercles « Lacordaire » et « sainte Jeanne d'Arc » de ces dernières années savent quel travail fut fourni par MM. Lionel Morin et Léonce Dion ; par Mmes Arthur Champagne et Lionel Chrétien ; par MM. Camille Poulin et Edward-James Hall ; par Mmes Delvas Gilbert et Ph.-Auguste Paquet ; par Mlles Marie-Thérèse Veilleux, Alice Veilleux et Aurore Labbé ; par MM. Lucien Bolduc et Roméo Rodrigue.

Le 21 juillet 1949, jour du 10<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Cercle de Saint-Georges, le Comité diocésain choisit Saint-Georges pour tenir les assises du congrès diocésain.

C'est une grande et magnifique journée. Bien remplie par toutes sortes d'activités, elle se termine par une soirée durant laquelle 70 membres reçoivent leur décoration de 10 ans d'abstinence totale.

Les dix premières années ont été bien remplies et que le nombre de membres a augmenté d'année en année. De 49 à 59, bien des choses changent; le travail n'est plus le même. La société se familiarise avec une plus grande publicité, le petit écran de télévision se retrouve de plus en plus dans les foyers; tout devenant plus rapide. Néanmoins, le mouvement continue son œuvre même si le nombre de membres a diminué quelque peu.

Pour célébrer son vingtième anniversaire de fondation, le Cercle local organise son congrès comme à tous les ans, mais d'une façon plus marquée. C'est une journée mémorable surtout pour les 36 membres qui font leur promesse d'abstinence le soir même de la fondation du Cercle n° 59 de Saint-Georges le 21 juillet 1939. On leur remet un bouton insigne qui rappelle leur fidélité à une lointaine promesse. D'autres membres reçoivent la décoration de 15 ans, 10 ans, 3 ans et 1 an. De nouveaux membres sont aussi initiés.

### **Ses réalisations**

Le Dr Poulin tient à être initié dans sa paroisse et l'est avec quelques-uns de ses coparouissiens. C'est le premier Cercle que les abstinentes de Saint-Georges ont l'honneur de fonder mais ce n'est pas le dernier.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1939, deux Cercles Lacordaire et sainte Jeanne d'Arc sont fondés par les abstinentes de Saint-Georges: celui de Saint-Jean-de-la-Lande et celui de Saint-Benoit. M. Jos-Edmond Rancourt, représentant au Centre canadien, est le premier président du Cercle de Saint-Benoit. Une huitaine plus tard, c'est au tour des gens de Saint-Éphrem à recevoir la visite des Lacordaires et Jeanne d'Arc de Saint-Georges; secondés par ceux de Saint-Jean-de-la-Lande et de Saint-Benoit pour la fondation d'un Cercle d'abstinentes.

Pour bien terminer le mois d'octobre, c'est au tour de Saint-Victor de recevoir les représentants de Saint-Georges pour la fondation de leur Cercle.

Le mois de novembre 1939 est un mois très chargé et rempli d'activités. Les paroisses de Saint-Ludger, Saint-Côme, Saint-Prosper reçoivent à tour de rôle la visite des gens de Saint-Georges pour la fondation des Cercles d'abstinence.

Les fondations se continuent en décembre. Un autre Cercle est fondé à Saint-Gédéon le 3 décembre. Le 10 décembre, le Cercle de Beauceville est organisé dans l'après-midi et le soir c'est au tour de celui de Saint-Joseph de Beauce.

En 1963, Marc-André Rodrigue, ancien président du Cercle Lacordaire de Saint-Georges aidé de l'abbé Omer Aubé, aumônier du Cercle et du Dr Gérard Roy, membre actif dans le mouvement, préoccupés des problèmes que vivent les alcooliques laissés à eux-mêmes, inaugurent une salle d'accueil Domremy. Les buts de cette salle sont d'aider les alcooliques devenus abstinents, les alcooliques qui désirent se réhabiliter, à se rencontrer et à trouver l'aide nécessaire à leur réhabilitation.

Aujourd'hui, le Cercle de Saint-Georges dort sur une tablette quelque part. Est-il mort? Non, il est en état de léthargie. Revivra-t-il? C'est à souhaiter. Plusieurs membres paient encore leurs contributions au Diocésain d'autres à Sobriété-Canada. Le travail accompli chez les individus a contribué à faire revivre la joie, le bonheur dans bien des cœurs et à ramener la paix, l'unité dans beaucoup de foyers. Il aurait sûrement sa place aujourd'hui.

18 présidents, 12 présidentes et 6 aumôniers se sont succédés à la direction du Cercle n° 59.

#### Présidents du Cercle Lacordaire

M. Sinaï Gilbert .....	de 1939 à 1940
M. J. Albert Plante .....	de 1940 à 1941
M. Wilfrid Lessard .....	de 1941 à 1943
M. Albert Mercier .....	de 1943 à 1944
M. Wilfrid Lessard .....	de 1944 à 1945
M. Lionel Morin .....	de 1945 à 1946
M. Léonce Dion .....	de 1946 à 1948
M. Camille Poulin .....	de 1948 à 1950
M. Edward James Hall .....	de 1950 à 1952
M. Dr Fr. Guimont .....	de 1952 à 1954
M. Dominique Gagné .....	de 1954 à 1957
M. Marc-André Rodrigue .....	de 1957 à 1962
M. Henri-Louis Rodrigue.....	de 1962 à 1963
M. Donat Veilleux .....	de 1963 à 1964



*Les 4 membres fondateurs du Cercle Lacordaire : William Grenier, Sinai Gilbert (1<sup>er</sup> président), Goderic Blanchet aumônier, et Louis-Bertrand Poulin.*

M. Jean-Claude Leblond ..... de 1965 à 1966  
 M. Gérard Larochelle ..... de 1966 à 1967  
 M. Laurence Deblois ..... de 1967 à 1968  
 M. Guy-Paul Côté ..... de 1968 à 1970

**Aumôniers des Cercles**

M. l'abbé Godéric Blanchet ..... de 1939 à 1946  
 M. l'abbé Ph. Aug. Légaré ..... de 1946 à 1948  
 M. l'abbé Marcel Rainville ..... de 1948 (3 mois)  
 M. l'abbé Joseph Patry ..... de 1948 à 1950  
 M. l'abbé Odina Poirier ..... de 1950 à 1957  
 M. l'abbé Omer Aubé ..... de 1957 à 1959

### Présidentes du Cercle sainte Jeanne d'Arc

Mme Arsène Dionne .....	de 1939 à 1940
Mlle Rachel Bourque .....	de 1941 à 1942
Mme Jules Moisan .....	de 1942 à 1943
Mme Théodore Lambert.....	de 1943 à 1944
Mme Arthur Champagne .....	de 1945 à 1947
Mme Thérèse Veilleux .....	de 1947 à 1948
Mme Delvas Gilbert .....	de 1948 à 1952
Mlle Alice Veilleux .....	de 1952 à 1956
Mlle Jeanne d'Arc Poirier .....	de 1950 à 1957
Mme Paul Roy .....	de 1957 à 1962
Mme Marie-Laure Veilleux.....	de 1962 à 1965
Mme Hervé Labbé .....	de 1965 à 1966





## LE CERCLE DES FERMIÈRES DE SAINT-GEORGES OUEST

La fondation de notre Cercle remonte au 25 novembre 1917. C'est un des plus vieux cercles de la région. L'inspecteur d'école, M. Côté, est considéré comme le fondateur. Il avait été proposé et secondé unanimement que les dames présentes à cette réunion se forment en association sous le nom de « Cercle de fermières » patronné par le Gouvernement de la province et que l'on procède immédiatement à l'élection des officiers dudit « Cercle » 34, fédération 5.

Le 17 décembre 1917 se tenait la deuxième réunion. M. Alphonse Désilets, directeur général des cercles de la province est invité à venir adresser la parole. Il donne lecture du but que le ministère de l'Agriculture a eu en formant les Cercles de fermières et le bienfait que chaque membre peut en retirer. Il explique aussi les règlements qui devront être observés et le travail qui devra se faire.

Qu'on me permette une parenthèse pour donner plus de détails sur le but que visaient les cercles à ce moment-là et qui aujourd'hui demeure encore. *La voix féminine était carrément exclue des affaires de la paroisse, la femme était cantonnée dans sa maison et rien ne facilitait à la « reine du foyer » sa besogne domestique.* Elle était donc, et plus encore il va sans dire à la

campagne qu'à la ville laissée à elle-même, ce qui était loin de favoriser son épanouissement humain.

Le but des fondateurs était donc de revaloriser le travail agricole et la vie rurale en rompant avec l'isolement, les préjugés, la routine, l'ignorance, la servitude ; organiser la besogne domestique en offrant à la femme rurale un enseignement ménager rationnel et le droit d'intervention en ce qui concerne l'intérêt moral et culturel de la famille, de l'école, de la paroisse. Il faut croire qu'un tel programme répondait à un besoin général puisque très rapidement, autorités religieuses et civiles, agronomes et éducateurs de leur autorité, de leur science et de leur dévouement l'appuyèrent sans retour.

Dès 1918, une contribution de 50 ¢ par membre est exigée. Une exposition locale est mise sur pied et remporte déjà un grand succès. Des comités sont déjà formés, horticulture, apiculture et aviculture.

À une autre assemblée, on voit que le Cercle fera la « grosse dépense » d'acheter une douzaine d'œufs pour faire couvrir, et qu'on accepte par résolution le compte de 70 ¢ pour paiement d'express desdits œufs. Pour réaliser le montant nécessaire à la première exposition, on avait demandé à l'aumônier du Cercle la permission de faire une quête dans l'église.

Dès 1919, un cours d'enseignement ménager est donné aux membres du Cercle par les conférenciers du gouvernement.

En octobre de la même année, une membre de notre Cercle est nommée au Conseil provincial, fonction qu'elle a occupée plusieurs années. On forme un autre comité qui a pour devise « *Travailler c'est prier* ». Ce comité se nomme « Harmonie ». Il visait surtout à stimuler chez toute personne et spécialement chez les jeunes, l'étude des arts, musique instrumentale et vocale, peinture, enfin toutes ces choses si propres à élever l'intelligence vers le beau et le bien, à mettre en relief des talents ignorés ou qui n'avaient pas eu l'occasion de se faire valoir et faire briller ceux déjà appréciés.

Dans le cadre de ce comité, on organise un concours littéraire pour expliquer la devise « Bon sang ne ment ». Ce fut un véritable succès. Un peu plus tard, une prière spéciale composée par une fermière est présentée et adoptée.

Le Cercle débordait d'activités. Aussi, en novembre 1919, on forme le Cercle cadet, ou avant-garde des fermières actives. Ce groupe acceptait des fillettes de 10 à 16 ans. On leur apprenait à coudre, à tricoter, à tisser, à cuisiner et même le jardinage. À un

certain endroit, on peut lire dans les registres qu'une séance dramatique et musicale fut donnée par les cadettes et ce fut un très grand succès.

Le Cercle adulte s'occupait particulièrement des jeunes fermières, afin de les former au sens religieux, pratique et patriotique.

Plusieurs de nos femmes dépareillées d'aujourd'hui ont sans doute appris à cette bonne école, l'art si difficile d'être une ménagère accomplie. Le Cercle est soutenu moralement par les agronomes. Ils renseignent, transmettent les communiqués, etc.

Au moment de la fondation et longtemps après, l'on ne comptait pas sur le « prêt-à-porter » et le « prêt-à-manger ». Tout se fabriquait à la maison : nourriture, vêtements, savon, etc. Le jardin produisait tout, de la pomme de terre au tabac.

En 1921, on note la formation de l'assistance maternelle pour aider les mamans indigentes exposées à manquer de soins. On fournissait une layette, un trousseau de baptême, des pièces de literie et les fermières étaient priées de se faire tour à tour garde-malades volontaires et de faire des visites de prévention. Le résultat était que plusieurs mamans secourues voyaient l'entrée en ce monde du petit être non pas comme un cauchemar mais comme un événement heureux, et qu'elles envisageaient mieux l'avenir après s'être vu entourées de sollicitude et de considération.

Les difficultés financières étaient le principal handicap. C'était très difficile, l'argent était rare, l'ouvrage aussi.

Les nombreuses parties de cartes, soirées dramatiques, kermesses, expositions de vieilles choses, quêtes à l'église, soirées canadiennes étaient les principales sources de financement.

Des conférences des plus stylisées étaient aussi données : « Progressons-nous? », « Conditions du bonheur dans la maison », « L'amour du travail », « La sincérité », « Le devoir de la femme envers son mari », et j'en passe. Les concours les plus divers étaient organisés tels que filage de lin et de laine, le tissage de draps de laine et de flanelle, d'étoffe du pays, confection de vêtements dans de vieux habits, reprisage, etc.

Notre Cercle s'est aussi impliqué dans de nombreuses autres activités telles que organisations de banquets, quêtes à la porte de l'église, chars allégoriques.

En 1940, le Cercle reçoit la visite de Mme Françoise Gaudet-Smet, directrice de la revue « La Paysanne », qui donne une intéressante causerie sur son récent voyage en Belgique et à Londres, où elle représentait les Cercles de fermières de la province de Québec.

En 1942, notre Cercle fête ses 25 ans. Cet événement coïncide avec la première exposition inter-cercles qui, pour cette occasion, a lieu chez nous. La fédération de notre région vient d'être fondée. Il y aura désormais participation aux expositions inter-cercles.

En 1952, notre ville a grandi et voit naître une nouvelle paroisse. Notre Cercle aussi doit accepter la division. Le cercle comptait 19 membres à la fondation, il en compte maintenant 309. 125 iront dans une paroisse, 184 dans l'autre. Mais rien ne vient briser l'élan des fermières, chaque cercle continue d'évoluer.

Notons qu'au moins deux autres anniversaires ont été soulignés, le 50<sup>e</sup> en 1967 et le 60<sup>e</sup> en 1977.

Ce furent toujours des occasions de grandes réjouissances et où l'on s'arrêtait pour regarder le chemin parcouru et se donner un élan vers l'avenir. Au total, 18 femmes se sont succédé à la présidence de notre Cercle. Ces femmes, par leur courage et leur dévouement, ont réussi, malgré de nombreux obstacles, à faire progresser notre Cercle.

Elles en ont fait petit à petit ce qu'il est aujourd'hui, un cercle où chaque membre peut dire : « Fermière, j'y suis, j'y reste et j'en suis fière ». Mentionnons qu'au moins une personne de la fondation vit encore. Elle fut secrétaire à la fondation et a donné de nombreuses heures pour le Cercle.

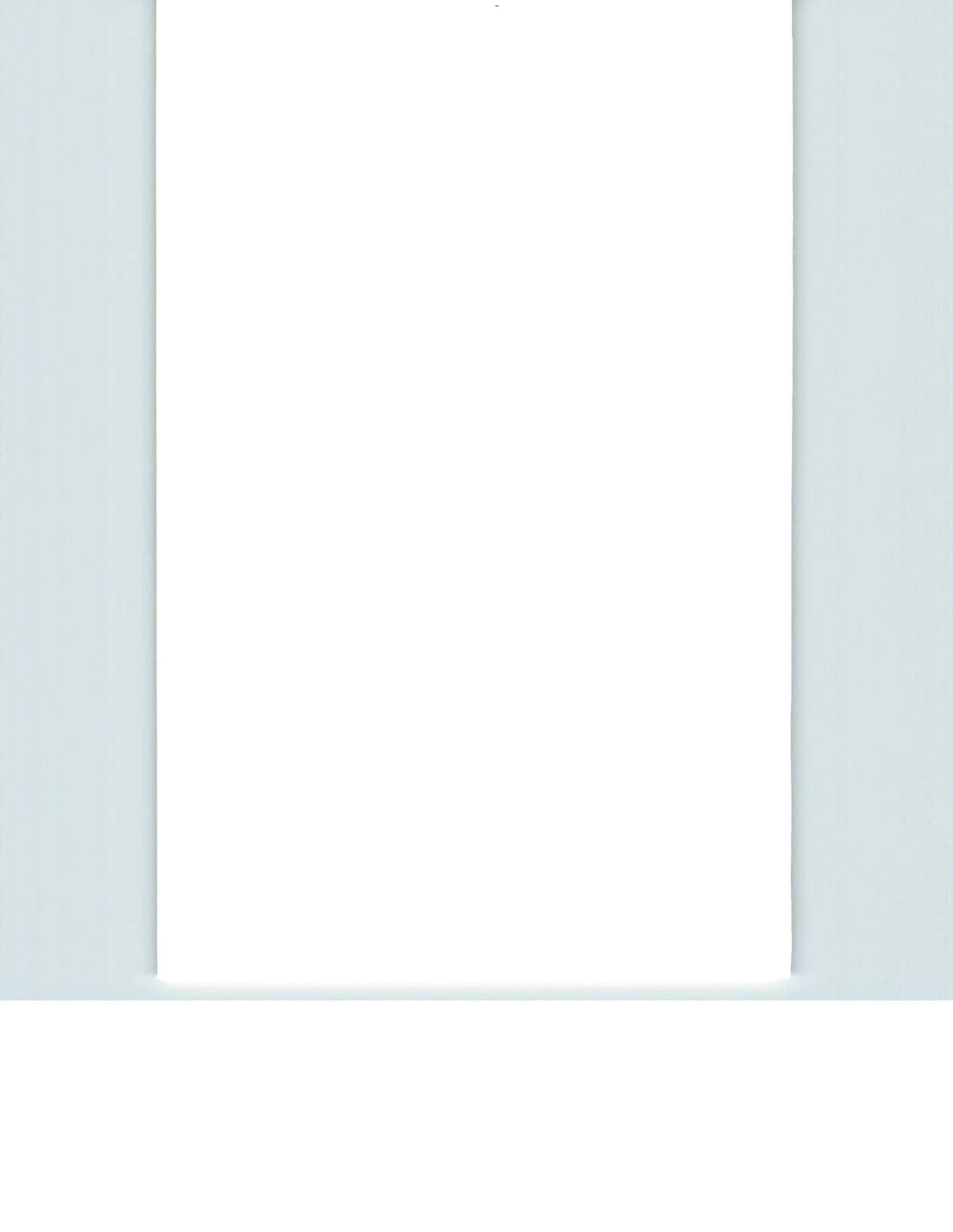
Il faut aussi ajouter que depuis trois ans, soit 1982-83-84, notre Cercle s'est classé premier au niveau de la fédération, au concours d'artisanat organisé chaque année par la fédération. Certains de nos exhibits se sont même classés premiers à l'exposition provinciale de Québec. En 1982, Rose-Blanche Deblois, avec un morceau de tissage (une couverture d'auto) et en 1983, Marie-Stella Morin, avec un morceau de couture (une robe classique), se sont vu attribuer ce trophée provincial tant convoité.

Il y eut et existe encore des personnes généreuses qui n'ont pas peur de donner, de se donner, qui ne boudent pas l'évolution et qui accordent beaucoup de valeur aux personnes et à leurs besoins.

En terminant, voici la liste des présidentes du Cercle de fermières de Saint-Georges ouest : mesdames J. Arthur Godbout, de 1917 à 1919; Arsène Dionne, 1919 à 1921; Joseph Michaud, 1921 à 1927; Amédée Dionne, 1927 à 1937; Arthur Rodrigue, 1937 à 1942; Archélas Roy, 1942 à 1944; Wenceslas Talbot, 1944 à 1946; Philippe Lessard, 1946 à 1948; Ernest Cliche, 1948 à 1950; Philippe Lessard, 1950 à 1952; Léonidas Thibodeau, 1952 à 1954; Omer Fortin, 1954 à 1957; Ernest Catellier, 1957 à 1962; Fernand

Rancourt, 1962 à 1968; Marie-Ange Roy, 1968 à 1973; Jacqueline Duval, 1973 à 1975; Marie-Paule Poulin, 1975 à 1981; Lucille Domingue, 1981 à 1985.







## J.O.C. ET J.O.C.F.

La J.O.C. voit le jour à Saint-Georges au cours de l'année 1936. Dès les débuts, une centaine de jeunes gens et jeunes filles adhèrent au nouveau mouvement. En pleine crise économique, les jeunes travailleurs de l'époque gagnent de maigres salaires et n'ont aucun loisir organisé; c'est pourquoi la J.O.C. leur offre l'occasion de mieux se connaître et organiser une partie de leur vie sociale et culturelle. Chez les garçons, le premier trio de dirigeants est formé de St-Georges Veilleux, président, Jean-Marie Bilodeau et Yvon Morin. Chez les filles: Fleur-Ange Veilleux (Mme Lucien Boudreau), présidente, Rose-Blanche Poulin (Mme Gérard Côté) et Gertrude Rodrigue (Mme Henri Quirion).

Au début, l'action est très diversifiée. En plus de revaloriser la vie chrétienne, la J.O.C. se lance dans toutes sortes d'activités religieuses, sociales ou sportives. Les excursions, les soirées dramatiques, les journées d'études, les sports, tout cela prend une dimension nouvelle, car un grand vide existait et tout était à bâtir pour les jeunes du milieu.

C'est à cette époque qu'est construit, sur les rives de la rivière Pozer, le camp jociste qui devient en 1939, l'œuvre des terrains de jeux de Saint-Georges, rebaptisé « PARC DES SEPT CHUTES ».

Le début de la guerre 1939-45 ralentit les élans de la J.O.C. Les garçons sont surtout affectés par le conflit mondial; un nombre important étant appelé par l'armée et les autres étant



*Congrès J.O.C., J.O.C.F., J.E.C. et J.E.C.F., année 1938. À droite on voit le pignon de l'ancienne salle publique.*

attirés par le salaire versé qu'on leur propose dans les nouvelles usines de guerre.

La poignée de jocistes qui restent en place est débordée par les événements: elle n'abandonne pas la partie pour autant.

Au cours de la guerre, la J.O.C. s'intéresse à nos soldats. Elle dresse une liste complète des jeunes en service militaire à qui elle fera parvenir des colis que leurs familles préparent. La guerre terminée, la J.O.C. est toujours là. Son action touche surtout le milieu de travail, les loisirs, la préparation au mariage, l'organisation des sports et loisirs pour les jeunes.

Au mois de septembre 1944, les archives nous relatent une soirée organisée à l'occasion de la semaine de Propagande qui a

lieu le 17 septembre 1944. À cette occasion, il y a présentation de la pièce « J.O.C. au service du soldat » une composition et réalisation de Grégoire Veilleux. Le président local est Lucien Bolduc.

Le 8 septembre 1946, la J.O.C. célèbre son 10<sup>e</sup> anniversaire de fondation : une journée complète de manifestations et une grande soirée à la salle paroissiale. Au programme : chants et musique. Le président, Marc-André Rodrigue, souhaite la bienvenue et Mlle Thérèse Grenier, présidente, offre les remerciements d'usage. De 1936 à 1946, 328 filles et 245 garçons sont passés par la J.O.C. et J.O.C.F.

Le 6 juillet 1947, on célèbre le 15<sup>e</sup> anniversaire de la J.O.C. canadienne par un grand ralliement au Colisée de Québec. Les



*La J.O.C.F. vers 1950. Abbé Cloutier, aumônier.*

membres des sections locales de Saint-Georges y participent en grand nombre. Le 3 juin 1951, c'est au tour des sections de Saint-Georges de fêter leur 15<sup>e</sup> anniversaire de fondation.

Ces fêtes du 15<sup>e</sup> anniversaire à Saint-Georges durent une semaine complète, soit du 27 mai au 3 juin. Au cours de cette belle semaine, il y a forum sur l'Action catholique, soirée spéciale pour les étudiants. Cette fête est rehaussée par la présence de M. Jean-Baptiste Fortin, dirigeant national de la J.O.C. canadienne.

Les membres des bureaux de direction sont :

*Garçons J.O.C.* : MM. Gérard Larochelle, président; Gilbert Gamache, secrétaire; Romuald Rodrigue, propagandiste; Camille Gilbert, trésorier.

*Filles J.O.C.F.* : Mlles Simone Tardif, présidente; Thérèse Poulin, vice-présidente; Monique Rodrigue, trésorière; Jeannine Larochelle, secrétaire; Lucienne Veilleux, propagandiste.

Les principaux services offerts par la J.O.C. au cours des 15 dernières années furent les services de préparation au mariage, le service du soldat, les cours de préparation à l'avenir, la caisse de prévoyance.

Les aumôniers du début à 1951 furent M. les abbés Alfred Leblond, Nelson Roberge, Marcel Rainville et Pamphile Cloutier.

En 1957, la J.O.C. fête son 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation par un grand rassemblement mondial à Rome, les 24 et 25 août 1957. Jean-Robert Giroux et Romuald Rodrigue de Saint-Georges font partie de la délégation canadienne à ces fêtes groupant plus de 30 000 membres de la J.O.C. de 80 pays du monde.





## LE RENOUVEAU CONJUGAL

Voici en peu de mots la petite histoire de « Renouveau conjugal ». L'abbé Émilien Marois, vicaire à la paroisse l'Assomption, animait des sessions de « fin de semaine pour fiancés ». À plusieurs reprises, des jeunes couples, à la fin de leur expérience, faisaient la réflexion suivante: « Il devrait y avoir des sessions semblables pour nos parents ».

Cette observation n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd et l'idée a mûri. L'abbé Marois, aidé d'un couple de Saint-Georges, Jean-Luc et Yolande Morin, ont pensé une formule adaptée pour les couples; ils ont rencontré quelques couples qui accepteraient de les aider.

La première session a eu lieu le 11 mars 1977, au monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu-Notre-Dame-de-Beauce. Depuis, il y a eu 37 sessions. 412 couples ont vécu l'expérience; 31 couples et plusieurs prêtres se sont impliqués dans la bonne marche de ces rencontres.

L'expérience « Renouveau conjugal » se veut une fin de semaine de rencontre et de dialogue pour le couple, ce que la vie trépidante ne favorise pas. C'est vraiment laisser travail, famille, obligations de toutes sortes pour se retrouver face à face et prendre le temps de dialoguer, de partager et de se retrouver.

Si le mouvement « Renouveau conjugal » a débuté dans le grand Saint-Georges, il ne s'est pas limité là. Les couples qui ont

vécu l'expérience, et ceux qui en ont assuré la bonne marche font partie des communautés paroissiales de Saint-Georges et des environs.

C'est donc dire que beaucoup de laïcs et de prêtres se soucient du bonheur des couples et sont disponibles à donner temps et énergie pour que les couples jeunes ou moins jeunes fassent de leur union une réussite.

La publicité se fait principalement de bouche à oreille. Nous passons un court message sur les feuillets paroissiaux et les journaux locaux, mais le rayonnement des couples demeure encore la meilleure publicité. Pour faire suite à la session de « fin de semaine », il y a des rencontres une fois par mois dans quelques communautés paroissiales pour partager. Ainsi, depuis l'an dernier, il y a eu un mini-congrès d'une journée pour permettre de refaire le plein.





## LA VIE MONTANTE

Ce mouvement a débuté dans notre paroisse le 13 février 1984, sous la direction de M. Marc-André Rodrigue et de Mme Marie-Jeanne Lessard, afin de répondre au désir de M. l'abbé Charles Cloutier, pasteur de la paroisse à cette époque.

Depuis cette date, nous nous réunissons chaque mois pour étudier un thème qui nous est fourni par le conseil national de la Vie montante.

Chaque année, il y a la tenue d'un rassemblement des aînés pour rencontrer l'évêque du diocèse et connaître ce qu'il attend des personnes âgées. Ces rassemblements peuvent se revivre dans des secteurs; ceci assura la liaison avec le responsable diocésain ou de secteur.

### **La Vie montante est un mouvement d'apostolat**

De ce premier caractère en découlent trois autres :

*Spiritualité* : Aider les aînés à approfondir ou retrouver leur foi, à poursuivre ou à entreprendre leur montée vers Dieu à la lumière des deux commandements dont tout dépend.

*Apostolat* : Aider les aînés à répondre à l'appel du Seigneur, qui concerne chaque chrétien. Selon la situation et la vocation de chacun, apostolat par l'action, la parole, la prière.

*Amitié*: C'est de l'amour qu'il s'agit. De l'amour dont parle saint Jean (1 Jean 4.7.) — S'il me manque l'amour, je ne suis rien... je ne peux rien faire. (1 Cor. 13.2,3.)

La Vie montante est un mouvement de laïcs. Elle répond aux pressants appels que l'Église adresse à tous les laïcs pour qu'ils prennent conscience de leur vocation propre à l'apostolat.

\* \* \*

Les animateurs(trices) en 1985 sont M. Marc-André Rodrigue, Mme Isabelle Pépin, Mme Françoise Poulin, Mme Marie-Ange Nadeau.

#### **Les activités à date**

Réunions mensuelles le deuxième mercredi du mois. Participation au rassemblement diocésain (2). Pèlerinage des aînés à Sainte-Anne-de-Beaupré (Journée de prières). Visite aux malades dans la paroisse. Journée de ressourcement au Club de l'Âge d'or. Participation à une chorale de la paroisse.





## LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-GEORGES OUEST

Notre Club fut fondé le 10 juin 1970 par M. Émile Pomerleau. Notre premier président était alors assisté de Mme Albert Fournier comme vice-présidente, Mme Louida Marcoux comme secrétaire et Mme Willy Fillion comme trésorière. On comptait aussi trois conseillers : M. Albert Perron, Mme Ernest Bolduc et Mme Herménégilde Paquet.

Au fil de nos 15 années d'existence, la présidence releva de : M. Émile Pomerleau, 10 juin 1970 à février 1976 ; Mme Simonne Roy, février 1976 à octobre 1980 ; M. Florian Poulin, octobre 1980 à 1982 ; Mme Jeannette Cloutier, 1982-1983 ; Marie-Jeanne Lessard, 1983-1984 ; Françoise Bourque, depuis octobre 1984.

Nos activités sont regroupées à partir de différents comités : Comité des malades, Comité de téléphone, Comité de réception, Comité religieux et Vie montante, Comité des loisirs, Comité des bénévoles, Comité de voyages.

Le Club a été fondé dans le but de réunir les personnes du troisième âge qui sont parfois très seules après avoir eu une vie active très intense. Ils se retrouvent en face des murs de leur demeure avec comme seul projet de regarder venir ou d'attendre la mort.

Comme toute organisation, cela a commencé en petit, il y a eu d'abord la fête de l'Âge d'or comme telle, qui revient toujours le



*Émile Pomerleau,  
président-fondateur  
du Club de l'Âge d'Or.*

dernier dimanche de mai où un repas est servi. On en profite pour fêter les jubilaires de 50 ou 60 ans de vie conjugale. Chacun apporte sa contribution en chantant, en récitant ou en giguant comme dans les belles soirées d'autrefois.

On ajouta le repas de Noël au début de décembre qui est toujours très populaire.

Au fil des ans, beaucoup de choses s'ajoutèrent. Il y a les différents voyages au cours de la saison d'été qui sont très en demande; surtout le traditionnel voyage à Sainte-Anne alors qu'on remplit toujours deux autobus; nos membres aiment aller vénérer leur « grand-mère » dans son sanctuaire.

Presque au début, nous avons eu la fête au sucre très goûtée. On ajouta aussi la fête du fameux « Dîner aux beans » en juillet, ainsi que la fête du blé d'Inde en août, et la fête des vins et fromages en septembre. Toutes ces fêtes sont entrecoupées de voyages, longs ou courts, pour accommoder tous nos membres intéressés à y participer.

Nous avons loué une salle de la Fabrique où les mordus des cartes s'en donnent à cœur joie, tous les mardis et jeudis de chaque semaine.

Les premières activités après les cartes furent sans contredit les tables de billard qui comptent plusieurs mordus de ce sport. Puis ce furent les quilles, de septembre à avril, qui regroupent chaque semaine un bon nombre de joueurs.

Au cours de l'été, il y a les jeux de pétanque et le mini-putt qui ont aussi leurs adeptes.

Un dimanche par mois, les danseurs et chanteurs profitent d'une soirée récréative ; ce qui nous permet de ramasser des fonds pour financer les différentes activités.

Pendant la semaine de l'Âge d'or, se déroule une journée de ressourcement.

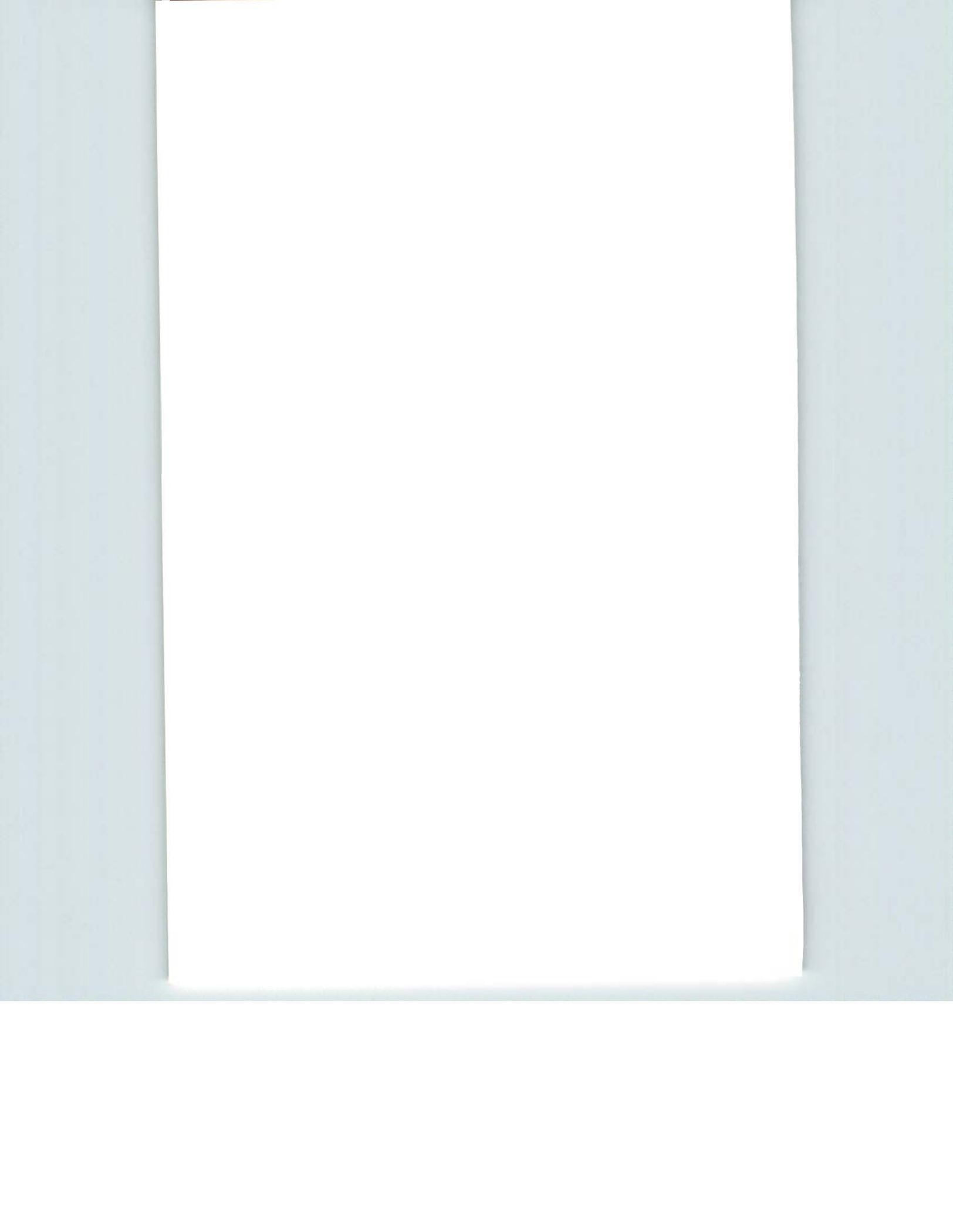
Il ne faut pas oublier nos personnes incapables de suivre les activités, retenues soit par la maladie ou les handicaps de toutes sortes. À celles-là nous rendons visite en décembre avec un petit cadeau afin de leur faire oublier quelque peu leurs difficultés.

Depuis le début, notre conseil comptait 7 membres ; il s'est maintenant enrichi de deux nouveaux aides.

Le nombre de membres est passé de 50 à plus de 700 : ce qui nous prouve le grand intérêt que chacun porte à son Club.

Quand un deuil vient chercher quelqu'un des nôtres, nous organisons une visite au salon funéraire pour prier ensemble sur la dépouille de notre ami(e), puis nous payons aussi une grand-messe pour le repos de son âme.







## **LES CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 2283 — SAINT-GEORGES**

Au début du vingtième siècle, Saint-Georges est un très petit village de la Beauce, une région perdue au sud du Québec.

Les communications sont difficiles, ce qui rend les contacts entre Beaucerons beaucoup plus rares qu'aujourd'hui. Nos pères n'avaient pas l'occasion de se grouper car les organismes sociaux étaient à peu près inexistantes. Pourtant, on sentait le besoin de se serrer les coudes et de trouver une formule pour amener les hommes à se côtoyer davantage.

En effet, pendant la guerre de 1914-18 et au cours des premières années qui suivirent le conflit, quelques Beaucerons sont invités à faire partie de l'ordre des Chevaliers de Colomb. Le conseil de Québec multiplie les pressions et un certain nombre d'entre eux sont invités à joindre leur rang. À cette époque, l'ordre colombien est pratiquement inconnu en dehors des grandes villes de notre province.

Il fallait une bonne dose de courage pour s'inscrire dans une association dont le siège social est à soixante milles de chez soi. C'est alors qu'une douzaine d'hommes d'affaires de Saint-Georges et des localités voisines jugent à propos d'accepter les propositions venant de la vieille capitale. Un bon matin, ils partent pour Québec où ils sont initiés durant la journée aux trois degrés de l'ordre des Chevaliers de Colomb.

Revenus dans leur patelin, heureux et enthousiasmés de leur expérience, ils se mettent au travail de recrutement dans le but de former leur propre conseil.

En fin mai 1921, plus de soixante-dix candidats sont initiés, et le 5 juin 1921 le conseil de Beauce 2283 est officiellement fondé. Ces initiés de la première heure furent les véritables fondateurs de la Chevalerie de la rive sud. De ce premier groupe d'initiés, les membres venaient de Saint-Georges et des paroisses environnantes. Aussi a-t-on vu de nombreux conseils se former dans les paroisses environnantes.

Le premier grand chevalier, fondateur du conseil 2283 de Beauce, fut M. Arthur Godbout, avocat et juge de la Cour du magistrat. Il avait été initié quelques années plus tôt dans la ville de Québec.

Le premier aumônier fut l'abbé Adolphe Moreau, vicaire à Saint-Georges. Il faisait partie du premier groupe d'initiés dans la Beauce.

Le premier secrétaire, M. Jules Moisan de 1921 à 1930, remplacé par M. J.C.A. Thibodeau, de 1930 à 1961. Cette longue période de service est sans doute un record dans l'histoire de l'ordre colombien.

Depuis la fondation du conseil 2283 de Beauce, quarante membres chevaliers se sont succédé au poste de grand chevalier. Ce sont : Arthur Godbout, 1921-23; Rémi Bolduc, 1923-25; Lucien Dupuis, 1925-26; Évangéliste Poulin, 1926-29; A.D. Beaudoin, 1929-30; J.A. Gendron, 1930-33; Josaphat Poulin, 1933-36; A.D. Beaudoin, 1936-37; Paul Baillargeon, 1937-38; Rodolphe Marcotte, 1938-38; Évangéliste Poulin, 1938-39; Ls de G. Crépeau, 1939-40; Victor Cloutier, 1940-42; Fernand Michaud, 1942-44; Maurice Vander-Heyden, 1944-45; Archelas Roy, 1945-46; Josaphat Poulin, 1946-48; Colomb Cliche, 1948-50; Léonce Dion, 1950-51; Rodolphe Maheux, 1951-54; Gustave Bourque, 1954-55; Dominique Gilbert, 1955-57; Arsène Morin, 1957-59; Gérard Côté, 1959-60; Charles Desrochers, 1960-61; Jean-Luc Gagné, 1961-63; Vincent Rodrigue, 1963-64; Laurier Rodrigue, 1964-65; Ange-Aimé Paquet, 1965-67; Jean-Charles Turcotte, 1967-68; Irénée Champagne, 1968-70; Hugues Barriault, 1970-73; Guy Anctil, 1973-74; Germais Poulin, 1974-75; Georges-Oct. Caron, 1975-76; Henri Quirion, 1976-77; Rolland Veilleux, 1977-79; Benoit Domingue, 1979-81; Patrick Drouin, 1981-83; Rolland Therrien, 1983-

Durant les cinq premières années de la fondation du conseil, les membres firent de louables efforts pour rencontrer leurs obligations. La salle, construite dès le début, leur coûtait très cher et les revenus étaient vraiment trop faibles.

En 1926, il fallut se résoudre à vendre l'édifice pour payer l'hypothèque. Ce n'est qu'en 1945 que le conseil de Beauce songea à reconstruire un autre édifice qui deviendrait leur quartier général. Un comité est spécialement formé à cette fin.

Le 26 août 1946 le grand chevalier Josaphat Poulin soumet un projet de construction. Un plan qu'il a longuement mûri et qu'il expose avec le plus de clarté possible. Cette fois un autre comité est formé pour recueillir parmi les membres du conseil les argents nécessaires qui permettraient la réalisation de ce projet de grande envergure.

En huit jours, l'objectif de \$48,000.00 est souscrit. Au cours du mois d'octobre 1946, le comité fait l'acquisition du terrain (192' x 54') sur la première avenue, terrain appartenant à J.-Thomas Cliche. Les travaux de construction débutent à l'été 1948.

Depuis ce temps, les Chevaliers de Colomb continuent de travailler dans la même voie que leurs prédécesseurs.

Depuis la formation du Conseil, une dizaine de milliers d'hommes ont été initiés au 3<sup>e</sup> degré. Le Conseil compte présentement 450 membres actifs, dont six membres ont 50 ans et plus de chevalerie.

Encore une fois, il faut se reporter à l'époque de la fondation du Conseil pour mieux comprendre la valeur des services offerts par l'ordre colombien.

Au point de vue moral et religieux, les Chevaliers de Colomb ont toujours offert à leurs membres l'occasion de développer leur foi et vivre leur religion de la façon la plus intense possible. Il fut un temps où le conseil de Beauce préconisait la communion en groupe au moins une fois par mois.

Le Conseil 2283 de Beauce prouve encore sa fidélité à l'Église dans des circonstances plus particulières comme la Fête-Dieu, la fête du Christ-Roi, le Congrès eucharistique, etc.

Pensons, par exemple, aux innombrables œuvres sociales et charitables pour lesquelles les Chevaliers de Colomb formaient le seul organisme capable d'aider financièrement les pauvres et les mouvements qui n'avaient pas les ressources suffisantes à leur survie. Aujourd'hui, d'autres organismes font leur large part dans ce domaine.

Mentionnons ici quelques-unes des *œuvres des Chevaliers de Colomb*: La guignolée, pour venir en aide à la Société Saint-Vincent-de-Paul, la Croix Rouge, la Paralyse cérébrale, les maladies du cœur, des reins, etc.

L'action du conseil 2283 de Beauce n'est pas limitée par des frontières définies; ils aident partout où il est possible d'aider.

En juin 1971, des milliers de Chevaliers de Colomb ont revécu d'émouvants souvenirs à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation du Conseil. Ce fut un événement historique de première importance.

En juin 1981, le soixantième anniversaire de fondation fut aussi souligné par une fête de fraternité. Le tout débuta par une messe à l'église de Saint-Georges présidée par l'abbé Charles Cloutier, curé de la paroisse et aussi aumônier du Conseil 2283 de la Beauce.

Par la suite, un souper fut servi à la Polyvalente de Saint-Georges où 500 membres étaient accompagnés de leurs épouses. Il y eut aussi remise de décoration aux membres de 25 et 50 ans et plus de chevalerie.

L'ordre des Chevaliers de Colomb est un organisme catholique dont les membres doivent personnifier l'esprit même du catholicisme pour le bien communautaire.

Un vrai Chevalier doit donc vivre les quatre principes de l'ordre:

*L'Unité, la Fraternité, la Charité et  
le Patriotisme*





## **LE CERCLE ÉLISABETH LESEUR SAINT-GEORGES DE BEAUCE**

Depuis le 28 octobre 1941, le Cercle Élisabeth Leseur, de l'Ordre des Filles d'Isabelle, œuvre dans notre paroisse; animées du même zèle que ses fondatrices, ses membres n'ont cessé de s'impliquer dans notre milieu.

Notre cercle compte aujourd'hui 375 membres; dans la joie et l'entraide, elles s'efforcent de mettre en pratique la devise des Filles d'Isabelle qui est: « Unité — Amitié — Charité ». La première initiation eut lieu le 18 octobre 1942 à la Salle Lacroix: 44 candidates furent admises.

Par le biais des différents comités, nous travaillons aux activités sociales ou religieuses de notre patelin. La Société canadienne du cancer, les visites aux malades, les œuvres civiques du grand Saint-Georges ont tour à tour bénéficié de centaines d'heures de bénévolat données généreusement par nos membres. Sans perdre de vue notre engagement de femmes catholiques, notre soutien est constant pour les membres du clergé, les évêques et les missionnaires.

Depuis 1959, un comptoir de vêtements usagés est à la disposition des personnes qui en ont besoin; à l'occasion des Fêtes, des paniers de provisions et jouets sont aussi distribués.



*Officières des Filles d'Isabelle (1984-85):*

*Assises de gauche à droite: Irma V. Lessard, sec. arch.; Françoise Veilleux, sec.-fin.; Monique R. Moisan, syndic; Georgette Turcotte, vice-régente; Claudette Bourque, régente; M. le curé Charles Cloutier, aumônier; Monique B. Moisan, ex-régente; Hélène Thibodeau.*

*Debout de gauche à droite: Dorothee Therrien, monitrice; Jeannine Beaudoin, guide; Lucienne Rancourt, chancelière; Rita St-Pierre, guide; Judith Mercier, syndic; Marie-Anne Busque, garde ext.; Paulyne Bélanger, rédactrice; Aline B. Perron, garde int.; Ernestine Marquis, trésorière; Gemma Bélanger, musicienne; Lyne Poulin, porte-bannière.*

Nous remercions les ex-régentes qui, par leur dévouement et leur sens des responsabilités, ont su si bien diriger notre mouvement. Ce sont mesdames Louise Cloutier, Louise Poulin, Gilberte B. Savoie, Lucia Dion, Clarida Thibaudeau, Jeannette Roy, Jeanne Racine, Charlotte Forget, Jeannine Veilleux et Monique B. Moisan. Chacune à sa façon y a donné le meilleur d'elle-même et nous leur en sommes très reconnaissantes.

Les sages conseils de nos aumôniers ont aussi beaucoup aidé à notre cheminement, ce sont: Mgr Édouard Beaudoin, MM. les abbés P.-Auguste Légaré, Robert Jobin, Joseph Denis, et depuis 1981, M. le curé Charles Cloutier; notre cercle est doublement honoré, M. l'abbé Cloutier étant aussi l'aumônier d'état des Filles d'Isabelle. Que le Seigneur vous comble de ses bienfaits, nous le lui demandons pour vous tous et toutes, en ce temps de festivités et de gratitude.

Nous remercions tous ceux qui soutiennent nos activités et nous avons à cœur de continuer à travailler encore longtemps dans notre communauté, nous rappelant qu'il nous faut aider notre prochain, « Dieu n'ayant pas d'autres mains que celles des humains ».



## LÉGION ROYALE CANADIENNE

Au cours de l'année 1925, un petit groupe d'anciens militaires de la guerre 1914-1918 se réunit pour former une association qui portera le nom de « Légion royale canadienne ». Les débuts furent modestes mais avec beaucoup de persévérance, l'Association compte au Canada, après *60 ans d'existence*, plus de 600 000 membres actifs et dames auxiliaires.

*En Beauce, c'est à l'automne 1945* qu'un groupe se réunit pour fonder la filiale de Saint-Georges avec comme président M. Gérard Poirier. Après quelques mois d'existence, les activités cessèrent. Le 9 mai 1950, nouvelles tentatives de former une association. Environ trente vétérans de la guerre 1939-1945 se réunissent pour former un comité provisoire dont font partie les personnes suivantes : président, Dr L. P. Pelchat ; vice-présidents, M. Benoit Morin, M. Gérard Poirier, M. François Marcotte ; trésorier, M. Benoit Dionne ; secrétaire, M. Ovide Morin. Cette nouvelle filiale portait le n° 133, branche Chaudière.

Quelques mois plus tard, le comité provisoire devient permanent avec en plus les directeurs suivants : M. Paul-Émile Fortier, M. Fernand Gagné, M. Ernest Gilbert, M. Edward James Hall, M. Conrad Labbé, M. Benoit Mathieu, M. Gérard Parent, M. Paulin Paquet, M. Émile Perron, M. Paul-Henri Poirier, M. Conrad Poulin, M. Henry Poulin, M. Laurent Poulin, M. Lorenzo Roy et M. Léopold Turcotte.

Le 21 juin 1963, étant assuré qu'il serait avantageux de desservir toute la région de Beauce-Dorchester, une nouvelle charte est accordée et la filiale porte désormais le nom de « Légion royale canadienne, filiale Beauce-Dorchester » numéro 249. À cette occasion, un nouveau bureau de direction entre en fonction et est composé de M. Edgar Fontaine, président; vice-président: M. Benoit Turgeon, M. Bertrand Maheux, M. Henri Létourneau; secrétaire: M. Rémi Paquet; trésorier: M. Gabriel Grondin. Les directeurs: M. Roméo Auclair, M. Léopold Turcotte, M. Beaudoin Poulin, M. Kenneth Viens, M. Carolus Veilleux, M. Louis-Nazaire Morin et M. Bertrand Grenier.

Comme tout autre association, la filiale 249 Beauce-Dorchester a connu des hauts et des bas au cours de la période 1963-1981; elle fut même en veilleuse à certains moments. Au cours de ces périodes, se sont succédé aux différents postes administratifs les personnes suivantes:

Présidents: M. Edgar Fontaine, M. Bertrand Maheux, M. Léopold Turcotte; vice-présidents: M. Benoit Turgeon, M. Bertrand Maheux, M. Henri Létourneau; secrétaires: M. Gabriel Grondin, M. Bertrand Grenier; trésorier: M. Rémi Paquet; directeurs: M. Roméo Auclair, M. Arthur Lacroix, M. Louis-N. Morin, M. Carolus Veilleux et M. Kenneth Viens.

Au cours de mai 1981, un nouvel essor est donné à la filiale 249 Beauce-Dorchester, par un élan de rajeunissement au sein de la direction qui fixe de nouveaux objectifs précis pour les années à venir. Avec ce renouveau, ça bouge à la filiale 249. Plusieurs projets sont réalisés, de nouveaux centres d'intérêt pour venir en aide aux vétérans et leurs familles sont mis de l'avant. C'est au cours de cette période que se réalise l'érection d'un monument au coin de la 16<sup>e</sup> rue et 1<sup>e</sup> avenue à Saint-Georges ouest en hommage aux morts des trois guerres du 20<sup>e</sup> siècle: inauguration le samedi 29 octobre 1983 (voir photo, section couleur).

Ce monument épouse la forme d'un obélisque à quatre faces. Sur la façade principale, donnant directement vers l'Est (vers le pont), on retrouve le sigle, en couleur des anciens combattants en haut, un peu plus bas:

« En souvenir de ceux qui ont payé de leur vie  
le prix de la paix lors des guerres  
1914-18 — 1939-45 — 1950-53 »

Et à la base: « souvenons-nous d'eux ».

Le côté le plus visible pour les automobilistes, aux feux de circulation, côté 16<sup>e</sup> rue ouest, l'armée :

		<i>Décédé</i>	<i>Âge</i>
1914-18	448979 Breton N.	25-12-1916	22
	477503 Lagueux L.	21-04-1916	33
	443284 Morin J.	30-09-1917	27
	121042 Thibodeau J.	15-09-1916	20
1939-45	E 13021 Bolduc G.	17-12-1944	32
	D 62027 Bisson J.A.	19-08-1942	22
	E 38102 Garant J.L.	30-09-1943	19
	B 148708 Gilbert J.L.	21-07-1944	25
	D 156631 Parent P.E.	26-02-1945	24
	D 135641 Poulin L.M.	24-07-1944	20
1950-53	E 800002 Bolduc M.A.	24-11-51	21

À la base : « Don de Beauce-Dorchester ».

Le troisième côté, donnant sur l'École Mgr Beaudoin, c'est l'aviation :

		<i>Décédé</i>	<i>Âge</i>
1939-45	R 96659 Bédard J.P.	23-04-1944	23

Juste en bas : « Patronisé par la L.R.C. filiale 249 ».

Quant au dernier côté de cet épitaphe, face à l'École Pozer, dite des Arts et Métiers, la marine... aucune gravure, sauf à la base : « Inauguré le 29 octobre 1983. »

Grâce au dynamisme de ses membres, « la Légion canadienne, filiale 249 », s'est fait connaître auprès de la population locale par ses nombreuses activités, ce qui lui a valu de nouveaux succès, dont la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire de fondation célébrée à Saint-Georges au cours du mois de juin 1985.

La filiale 249 a mis sur pied de nombreux comités qui sont très actifs. Qu'il nous soit permis de citer d'une façon particulière les comités du coquelicot et la parade des dix sous.

Le comité de la parade des dix sous est organisé sur le plan provincial. Les argents amassés au cours de notre campagne servent à venir en aide à des personnes handicapées, membres ou non de la Légion, afin de leur permettre d'être plus autonomes.

La campagne de vente du coquelicot auprès de la population a lieu chaque année du 1<sup>er</sup> au 11 novembre. Une partie des profits

de la vente du coquelicot est remise aux cadets et une autre partie est employée pour venir en aide aux vétérans ou famille de vétérans qui sont dans le besoin.

De nouveau en 1985, la Légion royale canadienne, filiale 249 Beauce-Dorchester organise pour le 9 novembre le Jour du Souvenir (Armistice), en hommage à ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie sur les champs de batailles au cours des guerres 1914-18, 1939-45, 1950-53 (Corée). Cette année, la fête du Souvenir a été organisée dans le cadre des fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse Saint-Georges.

La filiale 249 Beauce-Dorchester compte également une section de dames auxiliaires très actives. La présidente en fonction depuis le 24 juin 1985 est Mme Yvette Turcotte, la vice-présidente est Mme Clémence Chapdelaine et la secrétaire-trésorière est Mme Charlotte Deblois.

Le bureau de direction de la filiale 249 Beauce-Dorchester pour l'année en cours est formé de :

Président : M. François Poulin, Saint-Côme ; vice-présidents : M. Albert Lévesque, M. Camille Carrier ; secrétaire : M. Jacques Veilleux ; trésorier : M. Jean-Guy Maheux ; sergent d'armes : M. Philippe Bureau ; officie du bien-être : M. Bertrand Labbé ; directeurs : M. Maurice Martel, M. Gilbert Thibodeau, M. Bernard Lambert, M. Clément Garneau, M. Louis-Nazaire Morin, M. Raymond Riendeau, Mme Marie Imbeault.





## L'HÔTEL-DIEU NOTRE-DAME DE BEAUCE

Les premières traces officielles de l'idée de fondation de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce remontent à 1927. Le Cardinal Rouleau rêvait d'un grand hôpital régional, situé à Saint-Georges, qui pourrait desservir toute la rive sud du bassin de la Chaudière. Le projet ne put avoir de suites à cause des difficultés financières par lesquelles passait alors l'hôpital du Saint-Sacrement, à Québec, autre œuvre du Cardinal Rouleau.

En 1942, les citoyens de Saint-Georges s'adressèrent au ministre de la Santé, le Dr Groulx, pour obtenir l'autorisation de fonder un tel hôpital. Le ministre admit le bien-fondé de la requête. On se mit alors à la recherche d'une communauté hospitalière qui se chargerait de l'œuvre. Après plusieurs démarches appuyées de requêtes significatives, les Augustines de la Miséricorde de Jésus de l'Hôtel-Dieu de Québec acceptèrent de patronner l'œuvre. *Le contrat de fondation fut signé le 1<sup>er</sup> août 1945*, jour du 306<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des fondatrices de l'Hôtel-Dieu à Québec. Ce jour fut choisi pour attester, de façon tangible, que la nouvelle fondation est confiée à la lignée des héroïques devancières de 1639.

Le 7 octobre 1945, l'Œuvre de la Fabrique de Saint-Georges de Beauce cède un grand terrain pour la construction du futur hôpital. M. Kenneth Pozer, maire de Saint-Georges ouest, cède la même étendue de terrain adjacent. La construction débute le

15 mai 1948 et la pierre angulaire fut bénite et posée le 8 septembre 1948, en la fête de la Nativité de la Vierge Marie. Ce jour devient la fête titulaire de ce nouvel Hôtel-Dieu. Marie, à qui *les Augustines* vouent un amour particulier, est présente dès les débuts. Elle prend le nouveau rameau d'olivier planté en terre beauceronne sous sa maternelle protection.

Dans la pierre angulaire on place un texte rédigé par la première directrice du Monastère de Saint-Georges, Sœur St-François d'Assise. Voici ce texte :

« Ô Jésus, par Marie, je vous demande que cet Hôtel-Dieu soit pour votre plus grande gloire. Que pas une Hostie consacrée ici ne soit profanée. Que tous les malades que vous ne voudrez pas guérir aillent au ciel. Que la paix y règne. Que la Supérieure soit animée d'un saint courage, d'une confiance sans borne, d'une patience à toute épreuve, d'une bonté de mère, d'une charité pour tous. Pour le matériel, que saint Joseph soit le protecteur et le fournisseur. Que toutes les religieuses qui passeront par cet Hôtel-Dieu soient profondément religieuses. Que cette maison soit une pépinière de vocations. Préservez, ô Jésus, cette fondation de tout grave accident : incendie, etc. En attendant l'ouverture de cette maison, encore bien lointaine, je vous prie, ô mon Dieu, d'aider la pauvre dépositaire qui a conscience de ses responsabilités, mais qui reconnaît que son mandat vient de vous, merci. »

Avec ce texte, on place des reliques et des médailles, le tout accompagné du parchemin d'érection. Voilà qui révèle l'esprit de foi, de confiance et d'amour qui animait les fondatrices de l'Hôtel-Dieu.

Du vieux Monastère de Québec une équipe travaillait ferme à l'organisation de la future fondation. Pendant deux ans, jusqu'au départ des fondatrices, les religieuses consacrent leurs loisirs et leurs talents à cette œuvre naissante. Les trois cent quatre-vingt-dix (390) caisses sorties de ces ateliers manifestent de l'ampleur du travail fourni.

La population de Saint-Georges fournit aussi une aide généreuse. Dès novembre 1947, des dames, de différentes organisations paroissiales, se groupent pour former l'ouvroir de l'hôpital. Ce furent les aïeules des Dames auxiliaires, qui, en 1985, travaillent encore au mieux-être des personnes hospitalisées. Combien leur travail et leur sympathie furent appréciés et apportèrent une aide considérable et précieuse.



*Les Sœurs Augustines, fondatrices de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce... Pavillon Notre-Dame (C.H.R.B.).*

Les dix religieuses fondatrices furent nommées en octobre 1949. Ce sont : 1) Sœur St-François d'Assise, directrice et dépositaire; 2) Sœur St-André, première hospitalière — remplacée par Sœur Ste-Brigitte pour cause de maladie; 3) Sœur Marie-des-Victoires (Lucienne Mainville); 4) Sœur St-Calixte (Bibiane Jutras); 5) Sœur St-Ignace-de-Loyola (Armande Rousseau); 6) Sœur Marie-de-la-Merci (Noëlla Desrochers); 7) Sœur Ste-Augustine (Pauline Turgeon); 8) Sœur Marie-de-Toutes Grâces (Gisèle Caron); 9) Sœur Ste-Monique (Rachel Turgeon); 10) Sœur St-Pierre (Gertrude Lortie).

Quatre des fondatrices arrivent le 23 novembre 1949, conduites par le Dr et Mme Richard Fortin. Elles viennent préparer la résidence des religieuses. Au début, elles doivent loger chez les Sœurs du Bon-Pasteur, au pied de la côte de l'hôpital.

Le 30 novembre, les autres fondatrices arrivent, et pour la première fois, l'Office divin est psalmodié en commun. Puis c'est la première nuit passée dans l'hôpital. Le matin du 1<sup>er</sup> décembre, M. le curé Édouard Beaudoin célèbre la messe solennelle de la fondation. Deux religieuses du Bon-Pasteur se joignent aux

Augustines. Un cantique avait été composé pour la circonstance :  
(sur l'air du *Notre Père* d'Omer Létourneau)

*Ce Rameau de l'antique Olivier  
Vierge Marie  
Vous doit la vie.  
Vous avez voulu le garder  
Sous votre maternelle égide  
Et toujours votre bonté le guide.*

*Donnez-lui  
Aujourd'hui  
La plénitude des dons ;  
Que par Vous, tous ses fruits soient bons.  
Mettez dans ses racines, la sève de vraie sainteté  
Pour qu'en tout temps, en Lui, se nourrisse le déshérité.*

*Notre-Dame de Beauce, exaucez-nous.*

Le 18 mars 1950, le soir à 7 h, M. le curé procède à la première bénédiction de l'hôpital. Un cantique est chanté près de la Madone de l'entrée. Cette statue de Notre-Dame de Beauce a été sculptée dans de l'acajou américain par un artiste québécois, M. Angers.

L'ouverture de l'hôpital se fit, dimanche le 19 mars, en la fête de saint Joseph. Ce jour-là, il ne se présente qu'une personne accidentée, en externe, pour une radiographie. La première malade s'annonce dans la nuit du 20 mars à 4 h du matin. Le gardien de nuit vient avertir de l'arrivée imminente d'une malade pour le service d'obstétrique et dont l'état est urgent. En moins de dix minutes « sept » religieuses attendent à la porte de l'ambulance. Chacune veut accueillir la première malade, *Mme Henri Loignon de Saint-Prospère*. Même l'aumônier se rend avec les saintes huiles. Les docteurs Reny et Fortin s'activent auprès de la malade. Malgré la gravité du cas, grâce aux bons soins, transfusion, etc., deux vies sont sauvées. Le mari est très reconnaissant.

Le 22 mars, le docteur Jules Lavoie pratique *la première intervention chirurgicale*. Il est assisté de l'anesthésiste, le docteur François Cliche.

C'est le 20 août 1950 qu'eut lieu l'*inauguration officielle* de l'hôpital. L'Archevêque de Québec, Mgr Maurice Roy, préside la cérémonie. Parmi les invités d'honneur: le Premier ministre Maurice Duplessis, le ministre de la Santé, le docteur Albany Paquet, les députés Raoul Poulin et Georges-Octave Poulin, M. le curé Édouard Beaudoin, le docteur Charles Vézina, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Québec et autres représentants de la profession

médicale. Tous rendent hommage à l'histoire héroïque des Augustines. Au-delà de quinze cents (1 500) personnes assistent à la fête dont quatre cents (400) invités. Dans son allocution, Mgr Roy mentionne que c'est la plus ancienne famille religieuse, celle qui est venue à Québec en 1639, qui fait aujourd'hui une nouvelle fondation dans la région de la Chaudière. C'est la même œuvre qui se poursuit.

Cette fête fut un succès grâce au concours dynamique du docteur Victor Cloutier, maître de cérémonie, des Dames auxiliaires qui font l'accueil, des scouts et des séminaristes de Saint-Georges qui veillent à l'ordre.

### **Structure matérielle**

L'hôpital et son pavillon pour le personnel sont situés dans un panorama magnifique, entourés de larges espaces de verdure et de boisé. Les plans de ces deux constructions, conçus par l'architecte Adrien Dufresne, ont été mis à exécution après approbation par les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Le bâtiment de l'hôpital, qui comprend six étages et un sous-sol, est en pierre bosselée à l'exception de la tour centrale qui est en pierre de taille. L'aménagement des étages d'hospitalisés, constitué en fonction du bien-être des malades, faisait dire à un architecte américain en visite à notre hôpital: « Mes sœurs, cette maison n'est pas l'œuvre d'un architecte, mais bien celle d'hospitalières pratiques et compétentes. »

### **Structure médicale et hospitalière**

Dès l'ouverture de l'hôpital, l'Administration eut le souci de donner à la clientèle les avantages de la compétence médicale et de la sécurité qui se trouvent dans les hôpitaux des grands centres. Dès mars 1950, les services de chirurgie, médecine, gynécologie et obstétrique, d'anesthésie, de pédiatrie, d'oto-rhino-laryngologie et ophtalmologie prennent forme.

Le chef du service de chirurgie, le docteur Jules Lavoie, de même que le docteur François Cliche du service d'anesthésie viennent de l'Hôtel-Dieu de Québec d'où ils ont reçu leur formation.

Les spécialités du service médical et gynécologique sont sous le patronage de trois médecins de Saint-Georges qui sont allés compléter leur formation dans les hôpitaux de Québec. Ces trois

chefs sont : les docteurs Victor Cloutier et Pierre Morisset pour le service médical et le docteur Richard Fortin est chargé des services de gynécologie et obstétrique.

Le département d'oto-rhino-laryngologie est sous la responsabilité d'un spécialiste, le docteur René Desjardins.

Les premiers membres visiteurs, admis en mai 1950, furent le docteur Yves Groleau de Saint-Côme, le docteur Raymond Reny de Saint-Prosper et le docteur Gérard Noël de Saint-Gédéon.

Les dentistes étaient les docteurs Louis-Philippe Gagnon et Paul-Émile Thibodeau.

Le docteur Jean-Marie Chamberland assumait le poste de résident.

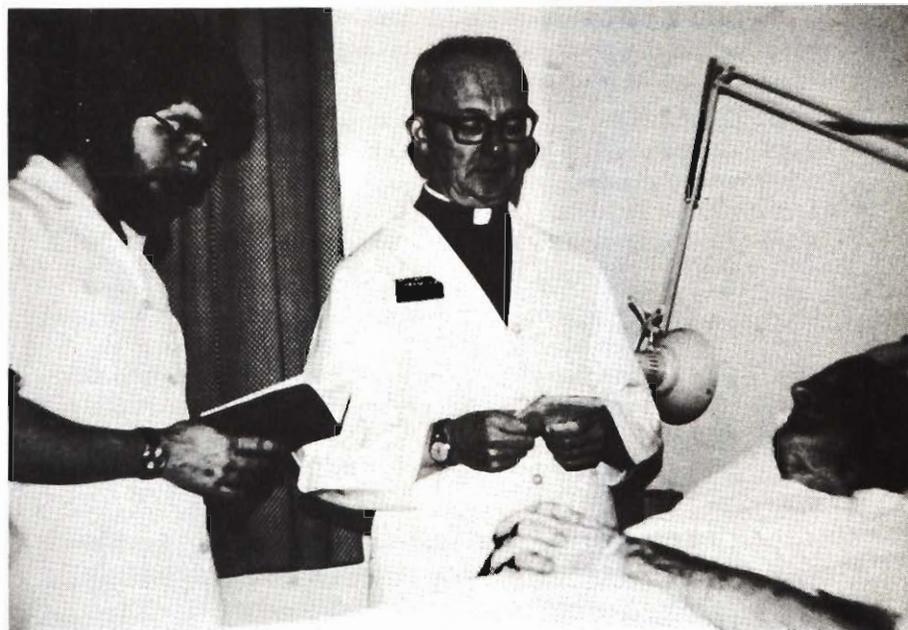
Le service aux malades fut organisé avec une attention particulière. Huit religieuses infirmières, diplômées de l'Université Laval, dont une avait une spécialisation en chirurgie, dirigèrent les différents services de l'hôpital. La responsabilité de chaque département est confiée à une religieuse. Elle a pour la seconder des infirmières laïques dont la compétence ne fait pas défaut.

Le besoin urgent d'embauchage d'infirmières diplômées était un problème des plus angoissants, c'était le lot de tous les hôpitaux régionaux. Dans le but d'assurer un personnel stable et compétent, du moins dans le domaine purement technique, un cours d'auxiliaires d'une durée d'un an et demi, fut mis sur pied dès l'ouverture de l'hôpital. En 1954 le cours d'auxiliaires cédait le pas au cours d'infirmières qui continuera jusqu'au transfert du cours d'infirmières dans les CEGEP, c'est-à-dire jusqu'en 1970 pour l'Hôtel-Dieu de Notre-Dame de Beauce. Trois cent trente (330) étudiants(es) graduèrent à l'école de l'hôpital.

### **Aumôniers**

Si l'administration de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame avait le souci du bien-être matériel et physique des malades, les besoins spirituels de ces derniers ont toujours fait l'objet d'une attention spéciale. C'est pourquoi nous retrouvons la présence continue d'aumônier dans l'équipe para-médicale.

Voici la liste des aumôniers : M. l'abbé Dominique Roy, janvier 1950 à mars 1950 ; M. l'abbé Arthur Gagnon, mars 1950 à novembre 1950 ; M. l'abbé Placide Jacques, novembre 1950 à janvier 1951 ; M. l'abbé Marc Couillard-Després, janvier 1951 à son décès le 20 mars 1951 ; M. l'abbé Placide Jacques, avril 1951 à décembre 1959 ; M. l'abbé Noël Gervais, décembre 1959 à octobre 1963 ;



*L'équipe para-médicale de notre Hôpital s'enrichit d'un aumônier, le Père Oblat, Édouard Ney.*

M. l'abbé Roger Samson, novembre 1963 à août 1966; M. l'abbé Dollard Mercier, août 1966 à septembre 1969; Père Édouard Ney O.M.I., octobre 1969 à nos jours.

### **Évolution**

En 1957, l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce acquiert son autonomie. Il ne dépend plus de l'Hôtel-Dieu de Québec.

En 1960, c'est l'avènement de l'assurance-hospitalisation, la gratuité des soins pour tous. Les problèmes financiers relèvent maintenant directement du ministère des Affaires sociales.

La séparation des biens Monastère-hôpital s'effectue dans les années qui suivent.

En 1969, Sœur Noëlla Desrochers, administratrice générale de l'hôpital, est remplacée par Monsieur Charles-Édouard Duval qui devient *le premier administrateur laïc de l'hôpital*.

De 1970 à 1982 s'organisent de nouveaux services à mesure que les spécialistes viennent s'établir dans la région ou sont admis en consultation hebdomadaire :

En 1970: l'urologie

En 1971: la cardiologie avec l'unité coronarienne

En 1975: l'orthopédie

En 1979: la pédiatrie

En 1983: l'anatomo-pathologie.

En 1982: Le ministère des Affaires sociales décrète la fusion juridique et administrative de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce avec l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville.

Désormais, il n'y a plus qu'un Centre hospitalier régional en Beauce (C.H.R.B.) comprenant deux pavillons: l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce devient le Pavillon Notre-Dame et l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville devient le Pavillon Saint-Joseph.

En 1984: La communauté des Augustines se voit forcer de céder l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce au ministère des Affaires sociales.

### **Les Augustines de la Miséricorde de Jésus**

Les Augustines du Canada tirent leurs origines de Dieppe, où en 1055, les religieuses soignaient les malades dans leur maison qui portait le titre d'Hôtel-Dieu. Elles s'occupaient aussi de secourir les « pauvres malades » dans tous les quartiers de la ville.

Le 1<sup>er</sup> août 1639, trois hospitalières débarquaient à Québec pour fonder le premier hôpital en Amérique du Nord: l'Hôtel-Dieu de Québec. C'est dans cette maison qu'a vécu et est morte la *Vénérable Mère Catherine-de-St-Augustin, reconnue comme une fondatrice de l'Église canadienne*. Elle arriva en 1648, en terre canadienne, pour décéder en 1684 à l'âge de 36 ans, en odeur de sainteté.

### **À Saint-Georges**

De l'Hôtel-Dieu de Québec, vinrent dix religieuses Augustines, pour fonder un hôpital portant le nom d'Hôtel-Dieu, suivant la tradition des Augustines. Comme on l'a vu plus haut, c'est le 23 novembre 1949 qu'arrivèrent les premières religieuses.

Aujourd'hui, en 1985, les religieuses continuent de s'engager au service de l'Église, en s'adaptant à la nouvelle situation, tout en tenant compte de leur nombre et de leur âge.

Le Monastère demeure ouvert à la pastorale régionale pour l'accueil des différents groupes. Les religieuses visitent les malades à l'hôpital et à domicile, apportent la communion, travaillent en milieu éducationnel au niveau du cours de Techniques infirmières, s'engagent à la promotion de la vie dans le Service Vie-Amour, aident à la Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse, etc.

### **Spiritualité — Vie**

Selon l'esprit de saint Augustin, elles vivent en communion fraternelle, avec la mise en commun des biens, pour chercher Dieu ensemble.

Consacrées à Dieu par les vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, elles font aussi le vœu de servir les pauvres et les malades.

Faisant partie d'un ordre canonial elles célèbrent chaque jour en commun l'Office divin.

Leur action apostolique s'exerce dans les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles, particulièrement dans le service des pauvres et des malades. Elles sont « appelées à témoigner de la miséricorde de Jésus et à manifester la charité du Christ diffusée dans nos cœurs par l'Esprit. Vivant de l'amour du Christ, nous le laisserons agir à travers nous pour qu'il continue d'assister et de reconforter ceux qui souffrent. Donnant ainsi un visage humain à l'amour, nous aiderons nos frères à découvrir que Dieu les aime. »  
(Constitutions)

(Source: Les Annales de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce.)







## COLLABORATION SANTÉ INTERNATIONALE (C.S.I.)

Collaboration Santé internationale est un organisme de charité qui répond aux besoins des missionnaires religieux et laïcs qui œuvrent dans 70 pays du Tiers-Monde.

Le Père Célestin Marcotte, capucin, est le fondateur de cette belle œuvre qui fête cette année son 10<sup>e</sup> anniversaire d'existence. Le siège social est à Québec. Plus de vingt-cinq bénévoles y travaillent régulièrement.

La section de la Beauce a été fondée le 24 novembre 1983. Le local, situé au 12475, 1<sup>re</sup> avenue, Saint-Georges est, est ouvert tous les jeudis après-midi. Vous pouvez rejoindre la responsable au numéro: 227-1900. Des personnes bénévoles y travaillent toutes les semaines.

La population est invitée à aller les rencontrer afin de se sensibiliser aux surplus que nous récupérons pour les missions: médicaments, équipement médical et hospitalier.

Coordonnatrice: Diane Lafontaine; présidente: Lise Thibodeau; responsable du local: Micheline Cloutier.







## LE SÉMINAIRE SAINT-GEORGES

Le Séminaire de Saint-Georges de Beauce est heureux d'offrir sa contribution au succès des fêtes qui marquent le cent cinquantième anniversaire de la paroisse de Saint-Georges.

Le Séminaire participe à la rédaction de cet ouvrage parce qu'il a fait partie de la paroisse de Saint-Georges de 1946 à 1951. Le Séminaire collabore à cette œuvre historique parce qu'il considère Monseigneur Beaudoin, curé de Saint-Georges de 1941 à 1964, comme le fondateur de cet établissement d'enseignement.

Monseigneur Beaudoin a pu mener à bien cette fondation grâce à la collaboration incessante de trois éminentes personnes de Saint-Georges, Monsieur le juge Paul Baillargeon, le docteur Pierre Morisset et feu le maire Josaphat Poulin.

C'est en mai 1944 que Monseigneur Édouard Beaudoin obtint du Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, l'autorisation de préparer les voies à la fondation d'un collège classique à Saint-Georges. Il fonda alors l'Œuvre des vocations sacerdotales de la Beauce. Il fit construire près de l'actuel Couvent des sœurs du Bon Pasteur une résidence qui prit le nom de Petit collège et qui reçut ses premiers étudiants d'Éléments latins le 4 novembre 1944. Monsieur Roger Bolduc, décédé au cours de l'été 1985, fut le premier professeur de cet établissement.

Au mois de mars 1946, Monseigneur Beaudoin obtint du ministère des Affaires financières l'incorporation de l'Œuvre des



*Bénédition du Séminaire de Saint-Georges (mai 1951). La paroisse l'Assomption à ses débuts. Ville Saint-Georges au temps jadis...*

vocations sacerdotales de la Beauce. Il en devint le premier président et les collaborateurs du début, Messieurs Baillargeon, Morisset et Poulin en firent partie à titre de membres.

Durant ce temps Monseigneur Beaudoin multipliait ses démarches auprès du Cardinal Villeneuve et du Séminaire de Québec pour obtenir de l'autorité diocésaine l'incorporation canonique de l'Œuvre des vocations sacerdotales et de cette illustre maison d'éducation qu'est le Séminaire de Québec une collaboration en personnel clérical, apport indispensable au succès de ce projet.

C'est le 16 juin 1946 que l'Archevêque de Québec signait le décret d'érection canonique qui constituait en corporation religieuse l'Œuvre des vocations sacerdotales qui porterait désormais le nom de Petit Séminaire de Saint-Georges de Beauce.



*Le personnel du Séminaire Saint-Georges, 18 juin 1953. Le clergé et l'éducation : le cours « classique », les « humanités »!*

Il était en même temps annoncé qu'une équipe de prêtres du Séminaire de Québec dirigée par Monsieur le chanoine Joseph Lacroix prendrait la direction pédagogique du nouvel établissement et allait se consacrer à l'œuvre de l'éducation à Saint-Georges de Beauce.

Les cours débutèrent au début du mois de septembre 1946. Le corps professoral du Séminaire de Saint-Georges comprenait

outre Monsieur le chanoine Joseph Lacroix, les abbés Eugène Garant et Philippe-Auguste Légaré. Les premiers étudiants du Séminaire eurent l'honneur de recevoir au tout début de l'année scolaire son Éminence le Cardinal Villeneuve. Il était en route pour recevoir des traitements médicaux à New York. Monseigneur Villeneuve devait décéder aux États-Unis en janvier 1947.

En mai 1948 grâce aux très nombreuses démarches de Monsieur le juge Baillargeon, le Petit Séminaire de Saint-Georges de Beauce se voyait accorder par le gouvernement du Québec le statut de corporation civile avec tous les droits et les avantages que procuraient une telle reconnaissance par l'État.

De 1946 à 1949, les cours au Séminaire se sont donnés soit à la salle paroissiale de Saint-Georges ouest, soit à l'établissement de Monsieur Jos. C. Roberge, soit dans l'actuel édifice des Chevaliers de Colomb sis sur la 1<sup>re</sup> avenue dans l'Est.

Entre-temps Monseigneur Elzéar Parent avait remplacé Monsieur le chanoine Joseph Lacroix à titre de Supérieur de l'établissement. Il fut aussi décidé de construire le Séminaire dans l'Est. Les travaux débutèrent au cours du mois de mai 1948.

C'est lundi le 14 novembre 1949 que le Séminaire de Saint-Georges aménageait dans les locaux actuels. Il recevait ses premiers pensionnaires : ils étaient au nombre de 55. Le lendemain s'ajoutaient à ces résidents 42 externes. Les premiers cours furent donnés dans le nouvel établissement le 16 novembre 1949.

Il y a eu pendant de nombreuses années une clientèle de pensionnaires toujours plus élevée au Séminaire de Saint-Georges que celle des externes. Ce n'est que vers la fin des années '60 que le nombre des externes devait dépasser celui des internes.

En 1949 le Séminaire assurait l'enseignement dans les classes d'Éléments français, d'Éléments latins, de Syntaxe, de Méthode et de Versification, soit l'équivalent d'une septième année au primaire et des classes du Secondaire I, II, III, IV dans le système actuel. Mademoiselle Irma Lessard de Saint-Georges ouest dispensait l'enseignement en Éléments français.

En 1949 le Séminaire de Saint-Georges avait pu s'assurer les bienveillants services des Sœurs de la Sainte-Famille de Sherbrooke. La première supérieure fut Sœur Madeleine Veilleux de Saint-Benjamin. Ces dévouées religieuses œuvrèrent dans l'établissement jusqu'en 1971 alors qu'elles durent quitter le Séminaire en raison de la diminution des vocations dans leur communauté.

Faute de ressources financières suffisantes, les autorités de l'établissement avaient été obligées de modifier les projets initiaux

et en 1949 l'aile nord comptait deux étages seulement au lieu des cinq qu'on avait prévu d'ériger. Ce n'est qu'en 1954, après une généreuse souscription des gens de la Beauce et de tous les diocésains de Québec, que l'on a pu compléter les projets initiaux et ajouter trois étages à l'aile nord. On profita aussi de l'occasion pour construire une résidence pour le personnel féminin. Cet édifice sert actuellement de résidence aux étudiantes du niveau collégial.

En mai 1954 se déroulait au Séminaire de Saint-Georges la première prise de rubans. Elle était présidée par le Cardinal Roy. Dix-huit finissants firent alors part de leur choix de carrière. Dix de ceux-ci optèrent pour le sacerdoce.

C'est au cours de l'année scolaire 1964-1965 que le Séminaire prit sa forme actuelle. On construisit alors une résidence pour les étudiants du collégial. Un autre édifice fut aménagé pour loger la cafétéria, la bibliothèque, les laboratoires et les services pédagogiques. On érigea aussi une troisième construction qui devait être occupée par la chapelle et un deuxième gymnase. On profita aussi de ces travaux pour transformer en piscine un local qui servait de salle de jeu pour les étudiants des classes supérieures.

Une grande première au cours de l'année scolaire 1964-1965, le Séminaire décidait d'ouvrir ses portes aux *étudiantes* de la région. Le Séminaire en accueillait quatre cette année-là. Elles comptent maintenant pour près de 50% des effectifs de l'établissement.

Au cours des années 67, 68 et 69 le Séminaire en raison des changements qui s'opéraient au Québec dans l'éducation s'est penché souvent sur son orientation. Devait-on au niveau collégial se transformer en Collège public d'enseignement général et professionnel? Devait-il vendre ses édifices pour devenir une polyvalente au niveau secondaire? Toutes ces avenues furent explorées attentivement. Après de nombreuses consultations des gens du milieu et à la suite de l'approbation de l'autorité diocésaine le Séminaire opta en 1969 pour devenir une institution privée de niveau collégial et secondaire.

Au Secondaire le Séminaire dispense l'enseignement secondaire général à une clientèle de 500 étudiants. Au collégial l'établissement donne les cours du secteur général qui conduisent les étudiants de ce secteur vers les facultés universitaires. L'établissement s'est aussi fait autoriser à dispenser quatre techniques professionnelles: les sciences infirmières, l'éducation spécialisée, l'informatique et l'administration. Les diplômés de ces secteurs

sont orientés, au terme de leurs études, vers le marché du travail. Cette année (1985-86) 885 étudiants fréquentent ce niveau.

De plus le Séminaire avec la collaboration de l'Université du Québec et le Collège d'enseignement général et professionnel de Lévis-Lauzon permet à plus de mille adultes de recevoir chaque année des cours de niveau collégial et de niveau universitaire.

Que de changements et de développements si on se rapporte au Petit collège de 1944 et si on le compare avec le Séminaire de l'année 1985-86. Les étudiants au cours de l'année actuelle dépassant amplement les deux mille, le personnel atteindra bientôt les 200 personnes et les locaux se sont presque multipliés à l'infini.

Que d'heureux résultats. Le Séminaire depuis sa fondation a fourni à l'Église une quarantaine de prêtres et a formé pour la collectivité quelques milliers de professionnels compétents.

Qui n'a pas déjà applaudi nos équipes sportives « Les Condors »! De plus, une des plus belles salles de spectacles en Beauce fait partie de notre complexe immobilier.

Tout cela le Séminaire le doit à un prêtre visionnaire, Monseigneur Édouard Beaudoin, à l'équipe qui l'a secondé lors de la fondation de l'établissement, au zèle de ses administrateurs, à la compétence de ses professeurs, à la collaboration des autres membres de son personnel et au soutien constant de la population de la Beauce.





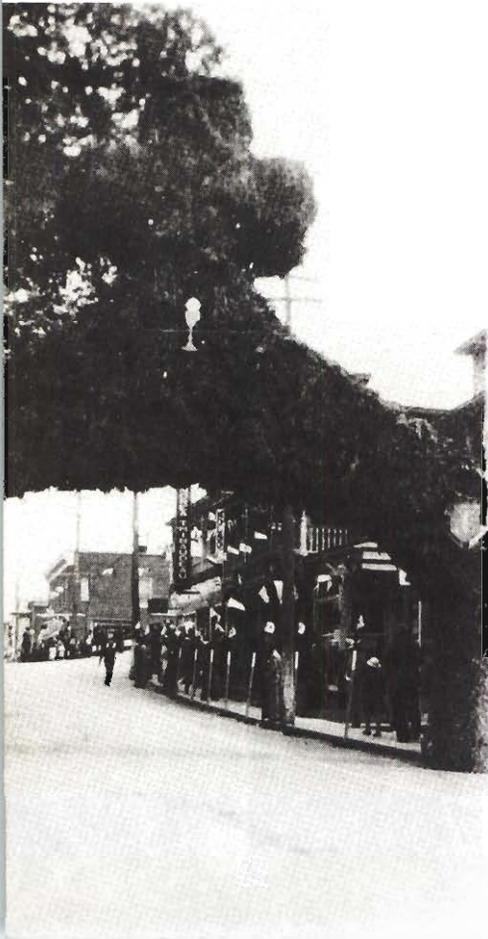
### **Le congrès eucharistique de 1938**

En 1928, Saint-Joseph de Beauce aura connu son congrès provincial; dix ans plus tard, un 5 juin, Saint-Georges connaîtra son propre rassemblement eucharistique. Plus tard, en 1962, Beauceville verra affluer la population régionale pour des motifs semblables.

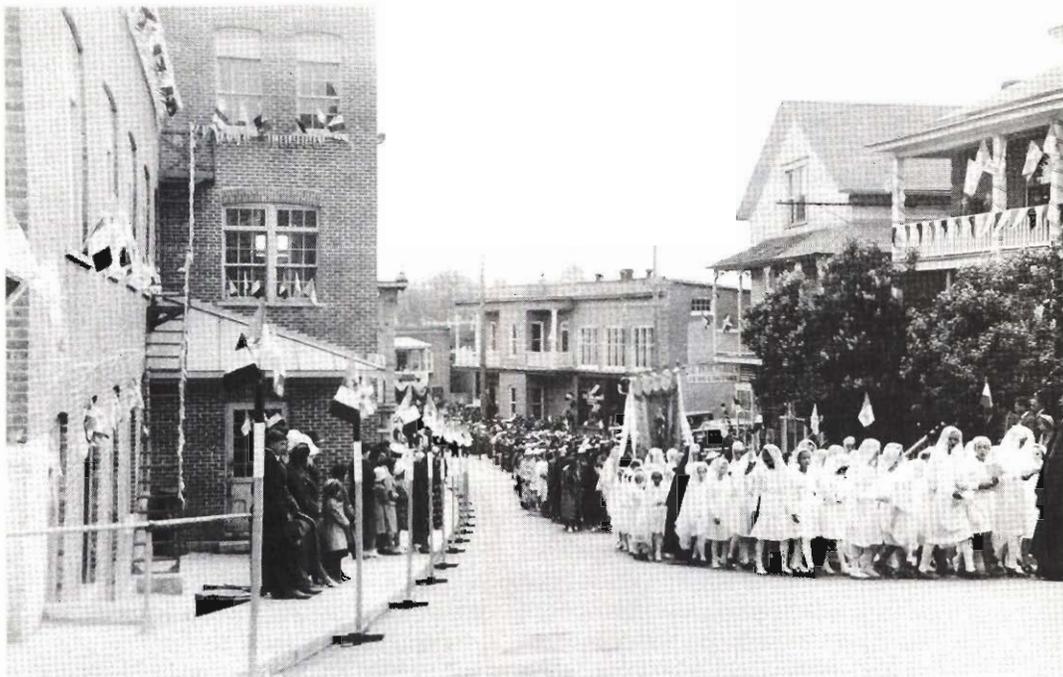
Il y a donc près de 50 ans, un imposant cortège se mettait en branle à l'église Saint-Georges, sur la rive ouest pour se rendre en pompe sur la rive est, chez M. Alfred Rodrigue pour le reposoir: voisin du futur site de 1950 de l'église l'Assomption... présage d'une future paroisse en devenir! « Jésus-Hostie » qui rassemble le grand Saint-Georges... fusion dans un but commun!

Comme une photo vaut mille mots, en voici quatre...

*Congrès eucharistique de 1938...  
préparatifs de départ.*



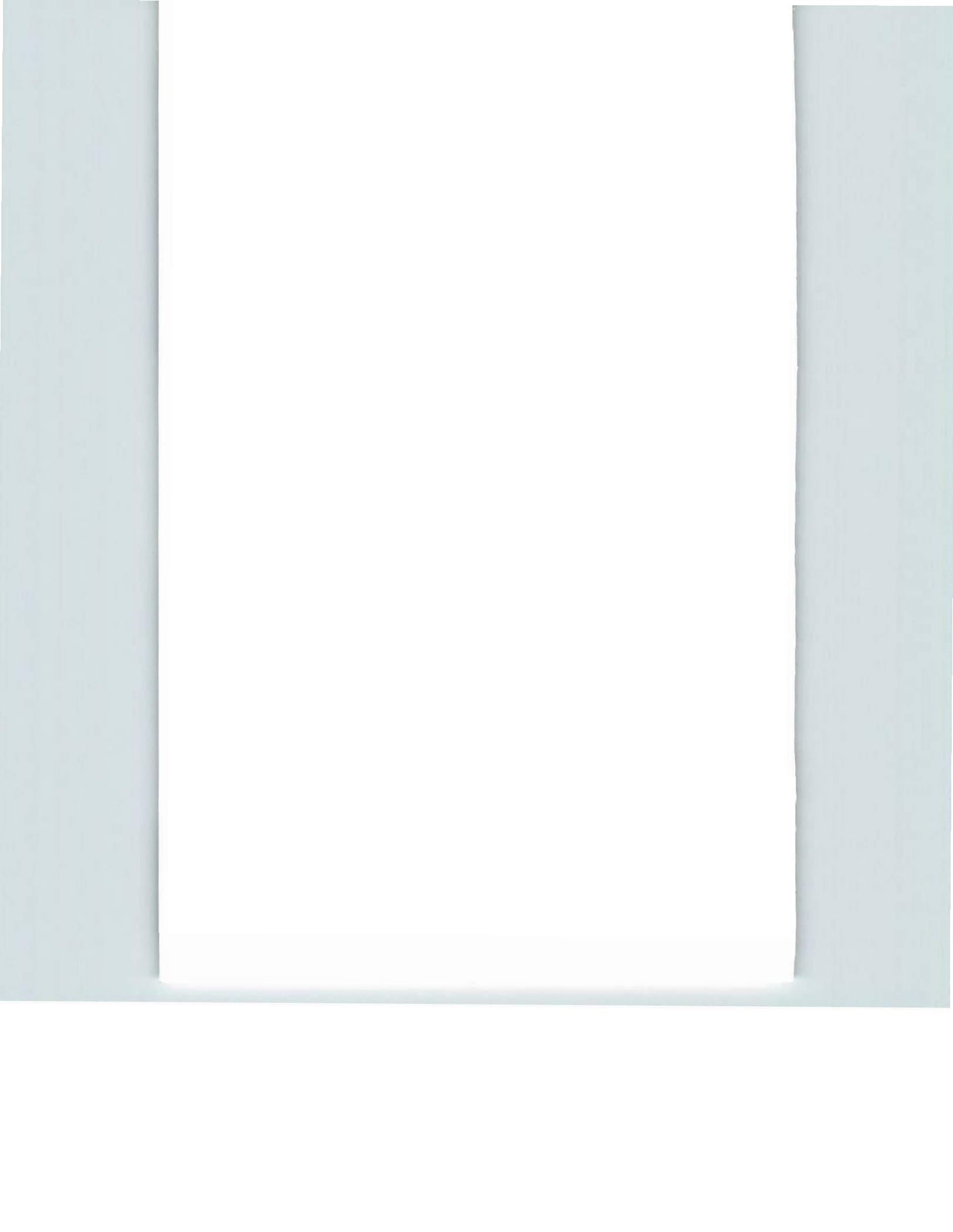
*Congrès eucharistique (5 juin  
1938) 1<sup>re</sup> Avenue près de l'ancien  
pont, Ville Saint-Georges.*



*1938, face à la « St-George Shoe »,  
20<sup>e</sup> rue Est, devant le poste CKRB  
d'aujourd'hui.*

*Reposoir chez Alfred Rodrigue,  
près de l'actuelle église l'Assomption... Congrès eucharistique de  
1938.*







## LA VISITE PAPALE AU CANADA Septembre 1984

« On n'allume pas une lampe pour la  
mettre sous le boisseau, mais bien sur  
le lampadaire, où elle brille pour tous  
ceux qui sont dans la maison »  
(MT 5, 15)

### Itinéraire et Messages du Pape

Québec : 9-10 septembre

« *Foi et Culture* »

Cap-de-la-Madeleine : 10 septembre

Marie — La souffrance humaine

Montréal : 11-12 septembre

Les jeunes — Le mystère de Dieu

Saint-Jean de Terre-Neuve : 12 septembre

La famille

Moncton : 13 septembre

L'Église-communauté

Halifax : 13-14 septembre

Mission et ministères

**Le Bon Pasteur connaît son peuple**

les handicapés  
les femmes  
les aînés de l'Église  
les enfants

Toronto : 14-16 septembre

Travail, technologie et personne

Winnipeg, Saint-Boniface : 16 septembre

Le multiculturalisme

Edmonton : 16-17 septembre

Nos relations avec le Tiers-monde

Fort Simpson : 18 septembre

Les aborigènes

Vancouver : 18 septembre

Mystère de Dieu en Jésus Christ

Ottawa : 19-20 septembre

La paix

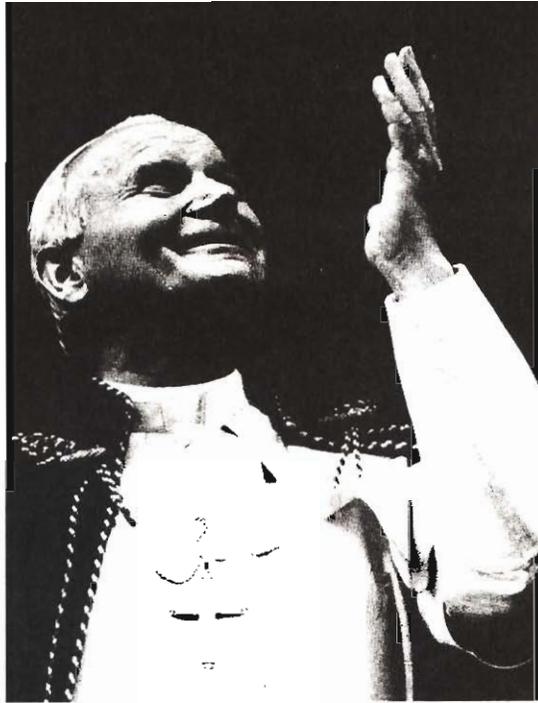
Arrivé en terre canadienne à l'aérogare de Sainte-Foy le dimanche 9 septembre 1984 à 11 h 30, Jean Paul II est le premier pape à fouler le sol québécois. Année des « grands voiliers » de Québec, rappelant le 450<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé.

Enfin, vers 16 h 15, la « papamobile » fait son entrée sur les terrains de l'université Laval. Clameurs sourdes sous une chaleur torride de fin d'été. Les îlots de fidèles, foulards jaunes au cou, jubilent. L'entrée de Jésus à Jérusalem... Trois bonnes heures en « sa présence! » 300 000 personnes...

« Une colombe est partie en voyage... »

Les paroisses de Saint-Georges et de l'Assomption font partie de ce grand ralliement. Une armée de bénévoles locaux a œuvré dans les coulisses. Vingt-quatre autobus georgiennes, un nombre indéterminé d'automobiles d'ici, plus de 1 500 personnes des deux paroisses.

Tous les yeux convergent vers le Pape et notre Beauceron de Cardinal, Louis-Albert Vachon. Le podium n'est-il pas un produit beauceron dû à l'entreprise « Les Aciers Canam Inc. », de Saint-Gédéon! D'ailleurs, depuis peu ce même podium peut être admiré, à proximité de l'église de Saint-Gédéon.



*« Une colombe est partie en voyage... »*

*Québec, le 9 septembre 1984. À droite du pape Jean-Paul II, Alain Leclerc de Saint-Georges. La relève!*



Notons que Martin Laflamme et Serge Lavoie, stagiaires dans la paroisse, ont agi à titre de servants de messe, pour la cérémonie du lavement des mains.

Alain Leclerc, 12 ans, de Saint-Georges et Julie Busque de la paroisse de l'Assomption sont les représentants des confirmés de l'année au Parc Cartier Bréboëuf, dans la vieille capitale. Alain Leclerc, et Micheline Therrien du quartier Limoilou, de Québec, ont remis au Pape le « chapeau du grand capitaine. »

Le lundi 10 septembre à 9 h 15, Murielle Dion et Guy Maheux de Saint-Georges sont du groupe des handicapés qui rencontrent le Pape au Centre François-Charron.

Message de paix, d'amour et d'amitié, facilement ressenti dans ce chant de ralliement.





## LE COMITÉ DES FÊTES DU 150<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

*Voici les noms des personnes de gauche à droite. 1<sup>re</sup> rangée : Mme Gaétane Veilleux, Mme Camille Blacquière, Mme Doris Paquet (secrétaire), M. Romuald Rodrigue (Président), M. l'Abbé Charles Cloutier, Mme Laurette Pomerleau (trésorière), Mme Pauline Roy.  
2<sup>e</sup> rangée : M. Hervé Labbé, M. Marcel Blais, Emmanuel Morin, Germain Bégin, Benoît Fecteau, Marc-André Leclerc, Albert Ouellette, Léopold Turcotte.*



**PROGRAMME DES FÊTES DU 150<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
PAROISSE SAINT-GEORGES**

*Vendredi le 14 juin :*

Procession aux « FLAMBEAUX » à l'occasion de la fête du  
Sacré Cœur  
Départ Église Assomption 21 h.  
Suivie d'une messe en l'église Saint-Georges.

*Mardi le 6 août :*

Concert par les Petits Chanteurs du Comté de Flandres  
(France)  
Église Saint-Georges 20 h.  
Responsable Roger Rancourt

*Mardi le 3 septembre :*

Fêtes des Souvenances pour les Aînés  
Salle paroissiale Saint-Georges  
13 h 30 à 17 h

*Jeudi le 19 septembre :*

Lancement du disque 45 R.P.M. de la chanson thème des fêtes  
du 150<sup>e</sup> anniversaire « À L'OMBRE DU CLOCHER DE MON  
ÉGLISE » de Serge Lacasse.

*Jeudi le 19 septembre au dimanche 29 septembre :*

EXPOSITION SOUVENIR  
en hommage aux pionniers  
Photos, objets, antiquités, vêtements religieux, documents,  
volumes.

Lieu : salle paroissiale

Heures d'ouverture :

19 septembre	20 h 30 à 22 h 00
20 septembre	13 h 00 à 22 h 00
21 septembre	13 h 00 à 22 h 00
22 septembre	13 h 00 à 22 h 00
26 septembre	13 h 00 à 22 h 00
27 septembre	13 h 00 à 22 h 00
28 septembre	13 h 00 à 22 h 00
29 septembre	13 h 00 à 22 h 00



*Ouverture Expo-  
souvenir : Mme Pauline Roy, présidente.*

*Dimanche le 23 septembre :*

« DÎNER DES RETROUVAILLES »

un repas à l'ancienne (Polyvalente).

de 11 h à 14 h

Agrémenté de musique et chants de circonstance



*M. et Mme Victor Rodrigue au magasin général (Salle paroissiale, sept. '85).*

*Groupe de bénévoles Expo-souvenir 1985.*

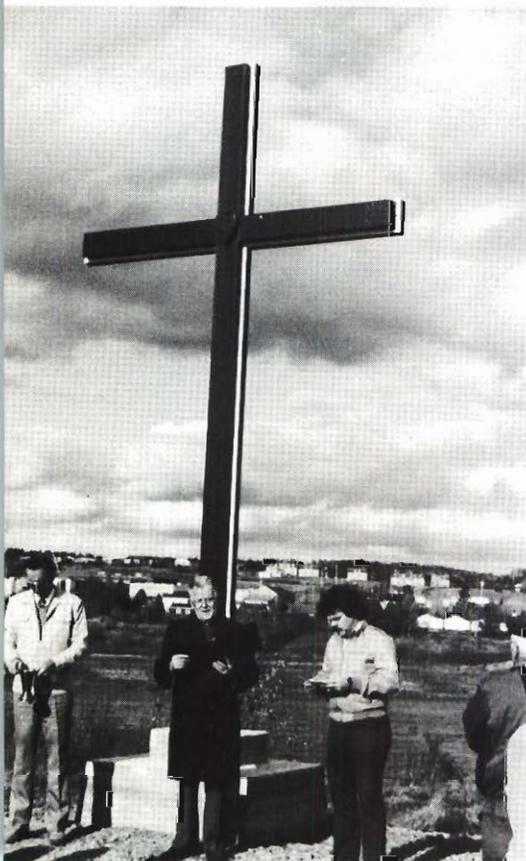




*Mme Kenneth Pozer reçoit une plaque-souvenir des mains de Romuald Rodrigue, président du 150' : « Hommage à la famille Pozer, en reconnaissance pour les services rendus à la communauté. La paroisse Saint-Georges le 22 septembre 1985. »*



*Table d'honneur : Dîner des retrouvailles, le 22 septembre 1985. Polyvalente Saint-Georges.*



*Bénédition de la croix de chemin du 150<sup>e</sup>, route Saint-Benoît, le 16 octobre 1985.*

*Benoît Fecteau, curé Charles Cloutier, Alain Rousseau vicaire.*



*Photo Souvenir prise après la Messe commémorative le dimanche 20 octobre 1985. Messe célébrée par le cardinal Louis-Albert Vachon.*

*Lundi le 23 septembre :*

Messe de Requiem pour les défunts depuis 150 ans, concélébrée par les prêtres natifs de Saint-Georges  
Église Saint-Georges, 10 h  
Chants grégoriens

*Mercredi le 16 octobre :*

**BÉNÉDICTION D'UNE CROIX DE CHEMIN**  
Sur la 6<sup>e</sup> avenue, face à la route Saint-Benoit côté de la rivière  
Chaudière, dans Aubert-Gallion  
15 h  
Don des paroissiens de l'arrondissement

*Vendredi le 18 octobre :*

Récital de chants Église Saint-Georges  
par DENIS VEILLEUX prêtre

*Dimanche le 20 octobre :*

Messe commémorative du 150<sup>e</sup> anniversaire  
Célébrant : le Cardinal Vachon  
Église Saint-Georges  
11 h chants latins

*Samedi le 9 novembre:*

« JOUR DU SOUVENIR »

Un hommage aux morts des guerres 1914-18, 1939-45,  
1950-53

Messe 16 h Église Saint-Georges

Souper Centre social suivi d'une soirée dansante avec  
orchestre sous la direction de

« LA LÉGION ROYALE CANADIENNE filiale 249 »

*Lundi le 11 novembre:*

« JOUR DU SOUVENIR »

Parade au Monument aux morts

coin 1<sup>re</sup> avenue et 16<sup>e</sup> rue

Départ Hôtel de ville Saint-Georges ouest

Dépôt de couronne en hommage à nos soldats morts au  
champ d'honneur

*Dimanche le 15 décembre (20 hres, Salle paroissiale):*

Présentation du volume souvenir

« À L'OMBRE DU CLOCHER »

André Garant, auteur

### **Chanson thème des fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire**

#### **Paroisse Saint-Georges**

« À L'OMBRE DU CLOCHER DE MON ÉGLISE »

Couplet 1

*Des premiers Pozer à nos jours*

*Combien de belles familles ont passé*

*Une chapelle et deux églises témoins de notre amour*

*Ont relayé l'abbé Moïse Fortier*

Chorus

*À l'ombre du clocher de mon église*

*Je me suis rappelé les efforts du passé*

*À l'ombre du clocher de mon église*

*Saint-Georges tu m'as fait aimer*

Couplet 2

*Le village a grandi, s'est épanoui  
Nos parents, les anciens ont bâti  
Les grands champs de blé caressés par le vent  
Poussaient dans la vallée dont la Chaudière est le sang*

(bridge)

*J'aimerais bien revoir ce temps  
Revoir nos tout premiers enfants  
J'aimerais bien remercier  
Tous ces gens qui ont œuvré avant tant d'amour*

Couplet 3

*Même si les temps ont changé  
La paroisse vit encore de vérité  
On voit toujours les gens qui vont prier  
À l'image de ceux du passé*

*Musique, paroles et arrangements: Serge Lacasse  
Interprète: Stéphane Caron et la chorale « Voix du vieux clocher »  
Pianiste: Yvon Lacasse  
Production (disque 45 R.P.M.): Studio IV, Ville Saint-Georges (Yves Beaudoin et Gaston Rodrigue, propriétaires).*

Distribution des 1000 disques sous le patronage du Club Richelieu de Saint-Georges.

"A L'OMBRE DU CLOCHER DE MON EGLISE"

(Serge Lacasse)

Intro A C#-7 F#(nat) F#-1 D E

couplet 1, 2 vocal A E/G# F# F#-7 B- B-7 E sus4 E

chorus A E/G# F#(nat) F#-7 B- B-7 E sus4 E

chorus C#-7 F#(nat) F#-7 B sus4 B E sus4 E

Bridge D E/O C#-7 F#-7 D E/O C#-7 F#-7

chorus C#-7 F#(nat) F#-7 B sus4 B E sus4 E

couplet 3 A E/G# F# F#-7 B- B-7 E sus4 E

repetet choir

Le talent local : vous connaissez ?

« À L'OMBRE DU CLOCHER », la statue équestre de saint Georges... sauvegarde et prise de conscience de notre patrimoine local !

À l'approche du 250<sup>e</sup> anniversaire de la Beauce, la métropole régionale, Saint-Georges, fête ses 150 ans d'érection canonique. La paroisse Saint-Georges... l'impulsion de Jean Georges Pfozter dès 1807. « Ces géants fameux que furent nos pères dans la foi. »

Les grands événements de l'histoire d'une paroisse, d'une ville, ont leur origine dans une multitude de petits événements. Les gagne-petit et les femmes ont forgé, trop souvent dans l'ombre, l'histoire de Saint-Georges. Éternels oubliés : MERCI de vos sueurs, de votre persévérance. Ne sommes-nous pas les héritiers d'une souvenance collective qui ne veut pas mourir ?

Dépoussiérons Jean-Sans-Terre, le Collège Saint-Georges, Siméon-la-barrette, nos cimetières catholiques et protestants, nos artisans locaux, nos manies religieuses, nos prônes cocasses...

De Sartigan à la Famine, le grand Saint-Georges et ses 21,200 habitants. Toutefois, « vouloir être de son temps, c'est déjà être dépassé ». Sage leçon du passé :

« On ne voit bien qu'avec le cœur.  
L'essentiel est invisible pour les yeux. »

ISBN 2-9800513-0-6